

DE GRUYTER

Marc Chaliier

LES NORMES DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS

UNE ÉTUDE PERCEPTIVE PANFRANCOPHONE

BEIHEFTE ZUR ZEITSCHRIFT FÜR
ROMANISCHE PHILOLOGIE

DE
G

Marc Chaliar

Les normes de prononciation du français

Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie



Herausgegeben von
Éva Buchi, Claudia Polzin-Haumann, Elton Prifti
und Wolfgang Schweickard

Band 454

Marc Chaliier

Les normes de prononciation du français

Une étude perceptive panfrancophone

DE GRUYTER

Les travaux touchant aux chapitres canadiens du présent ouvrage ont été financés par une *Bourse de rédaction de thèse* du *Conseil international d'études canadiennes (CIEC)* ainsi que par une bourse *KWA (kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium)* du *DLE Internationale Beziehungen* de l'Université de Vienne.

Publié avec le soutien de l'Austrian Science Fund (FWF): PUB 808-Z.

Cette publication a été soumise à une évaluation anonyme par les pairs.

FWF

Der Wissenschaftsfonds.

ISBN 978-3-11-070743-4
e-ISBN (PDF) 978-3-11-070754-0
e-ISBN (EPUB) 978-3-11-070764-9
ISSN 0084-5396
DOI <https://doi.org/10.1515/9783110707540>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License.
For details go to: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Library of Congress Control Number: 2021936407

Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek

The Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data are available on the Internet at <http://dnb.dnb.de>.

© 2021 Marc Chalier, published by Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston.
The book is published open access at www.degruyter.com.

Typesetting: Integra Software Services Pvt. Ltd.
Printing and binding: CPI books GmbH, Leck

www.degruyter.com

Remerciements

Cet ouvrage est une version modifiée de ma thèse de doctorat, rédigée sous la direction d'Elissa Pustka (Université de Vienne, Autriche) et de Marie-Hélène Côté (Université de Lausanne, Suisse) et soutenue le 17 janvier 2020.

Bien qu'il ne soit signé que par une seule main, le présent ouvrage est bien une œuvre en partie collective. Un nombre considérable de personnes méritent donc d'être remerciées pour leur contribution à son accomplissement.

Tout d'abord, je tiens à remercier mes deux directrices de thèse, Elissa Pustka et Marie-Hélène Côté, de m'avoir permis de réaliser la présente thèse : votre soutien, vos conseils, votre expertise, vos idées, votre disponibilité et votre confiance ont très largement contribué à l'achèvement de ce projet de longue haleine. Merci infiniment !

Je tiens également à remercier les membres du jury pour leurs suggestions et conseils : Kristin Reinke (Québec), que j'ai appris à connaître dans le cadre de conférences, et – bien sûr – Isabelle Racine (Genève), pour ses conseils, son expertise, sa disponibilité et son soutien logistique lors de mes séjours en Suisse romande.

À Paris, j'aimerais tout particulièrement remercier Bernard Laks, qui m'a permis – financièrement et logistiquement – de réaliser mon premier séjour de recherche en région parisienne dans de bonnes conditions. Un grand merci également aux responsables du programme de Phonologie du Français Contemporain (PFC) de m'avoir donné la possibilité de participer à plusieurs reprises aux Journées PFC, à travers lesquelles j'ai toujours pu obtenir un retour critique et fructueux qui était nécessaire à l'avancée de mon projet.

En Suisse romande, mes remerciements s'adressent également aux collaborateurs d'Isabelle Racine, Marion Didelot, Romain Isely et Roberto Paternostro qui – en plus de leur soutien moral – m'ont aidé à deux reprises durant ma recherche d'informateurs à Genève. Merci également à Matthieu Avanzi, Virginie Conti, Pauline Dubosson, Cristina Grisot, Marinette Matthey, Mélanie Sandoz et Florence Waelchli d'avoir pu me soutenir dans ma recherche d'informateurs à Neuchâtel.

À Québec, je tiens à remercier Julie Bilodeau, Isabelle Marcoux, Marie-Pier Picard et Hugo Saint-Amant Lamy pour leur soutien dans ma recherche d'informateurs, leurs conseils et/ou la prise en charge des tâches de codages de mon corpus québécois, ainsi que Zita de Koninck pour son soutien administratif et les différents contacts qu'elle a pu me fournir. Un grand merci également à Richard Carrier pour son soutien dans ma recherche d'informateurs, sa grande disponibilité et son tour guidé inoubliable de la région de Québec.

VI — Remerciements

À Passau, mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Ursula Reutner pour ses conseils, sa disponibilité, ses idées, son expertise et son soutien. Merci pour tout !

Je remercie également tous mes collègues de Vienne et de Passau, qui m'ont aidé durant mes recherches, que ce soit par des conseils, des critiques ou leur propre travail scientifique. Si je ne peux les citer tous, je tiens à remercier en particulier Luise Jansen, Julia Forster et Julia Kamerhuber.

Je voudrais en outre remercier chaleureusement tous les enquêtés parisiens, suisses romands et québécois, qui, même s'ils doivent rester anonymes ici, ont permis la réalisation de ce projet à travers leur disponibilité et leur bon vouloir.

Merci également aux éditeurs des *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Éva Buchi, Claudia Polzin-Haumann, Elton Prifti et Wolfgang Schweickard, d'avoir permis la publication de l'ouvrage dans cette série. Chez De Gruyter, je tiens particulièrement à remercier Ulrike Krauß et Gabrielle Cornefert pour leur aide et leurs suggestions durant la phase de révision du manuscrit. Un grand merci également aux deux évaluateurs anonymes auxquels De Gruyter et le *Fonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung (FWF)* ont fait appel dans le cadre du processus d'évaluation par les pairs (*peer-review*) et à Emmanuel Faure pour la relecture du manuscrit.

Merci au *DLE Internationale Beziehungen* de l'Université de Vienne pour la bourse de recherche (*Kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium – KWA*) et au *Conseil international d'études canadiennes (CIEC)* pour sa *Bourse de rédaction de thèse*, deux soutiens financiers m'ayant permis de réaliser un long séjour de recherche à Québec, Montréal, Montmagny et Lachute. Merci également à l'*Institut für Romanistik* de l'Université de Vienne pour les nombreuses aides financières obtenues pour divers séjours de recherche durant le processus de la thèse et au *Fonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung (FWF)*, qui a financé le lectorat du présent ouvrage ainsi que sa publication en *open source*.

Enfin, j'aimerais remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont soutenu moralement au cours de ces quatre dernières années, qu'il s'agisse de membres de ma famille ou d'amis. Un grand merci s'adresse ici en particulier à mes parents Sabine et Alexis, mais également à mon frère Cyril et ma sœur Nadine ainsi qu'à leurs familles respectives pour leur soutien moral et leurs différentes marques d'attention. Je désire finalement surtout remercier Meike, qui m'a soutenu tout au long de ma thèse, aussi bien dans les moments réjouissants que dans les moments plus difficiles. Elle a non seulement toujours été à mon écoute, mais a maintes fois donné de son énergie pour préserver la mienne, notamment dans la réalisation de plusieurs de mes enquêtes. Elle m'a également toujours permis de revenir à l'essentiel durant toutes ces années. Merci pour tout !

Table des matières

Remerciements — V

Table des illustrations — XIII

Table des tableaux — XXIII

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes — XXIX

1	Introduction — 1
1.1	Problématique — 1
1.2	Objectifs — 2
1.3	Méthode — 3
1.4	Structure — 4
2	État de l'art — 7
2.1	Norme(s) — 7
2.1.1	Concept de <i>norme</i> — 7
2.1.1.1	Aperçu historique — 8
2.1.1.2	Sociolinguistique — 11
2.1.1.3	<i>Modèle démocratique et modèle autoritaire</i> — 18
2.1.1.4	Aménagement linguistique — 19
2.1.2	Attitudes — 21
2.1.2.1	Insécurité linguistique — 22
2.1.2.2	Prestige latent et prestige manifeste — 26
2.1.2.3	Attitudes linguistiques en francophonie — 27
2.1.2.4	Pluricentrisme — 42
2.2	Norme(s) de prononciation — 54
2.2.1	Définition et modèles — 54
2.2.1.1	Cour et bourgeoisie parisienne — 55
2.2.1.2	Parisiens d'adoption — 56
2.2.1.3	Professionnels de la parole — 57
2.2.1.4	Approche empirique et démocratique actuelle — 58
2.2.1.5	Normes de prononciation en périphérie — 59
2.3	Caractérisation phonético-phonologique des normes étudiées — 65
2.3.1	Inventaire de référence — 66
2.3.2	Traits de prononciation potentiels d'une norme parisienne — 67

VIII — Table des matières

2.3.3	Traits de prononciation potentiels d'une norme suisse romande — 73
2.3.4	Traits de prononciation potentiels d'une norme québécoise — 76
2.4	Bilan et objectifs — 82
3	Méthode — 85
3.1	Productions, perceptions, représentations et attitudes — 85
3.2	Principes fondamentaux de la recherche empirique en sciences sociales — 86
3.3	Représentations et attitudes : questionnaires — 89
3.3.1	Questionnaires — 89
3.3.1.1	Section 1 : représentations des accents de la francophonie — 90
3.3.1.2	Section 2 : représentations des accents des régions étudiées — 91
3.3.1.3	Section 3 : représentations des différences d'accent à l'intérieur des régions étudiées — 92
3.3.1.4	Section 4 : représentations de la prononciation des présentateurs de télévision des régions étudiées — 93
3.3.1.5	Section 5 : attitudes face à la prononciation de chaque région dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones — 94
3.3.1.6	Informations sociodémographiques — 99
3.3.2	Sélection et recrutement des informateurs — 101
3.3.3	Protocole d'analyse — 107
3.4	Productions : analyse de voyelles produites par des locuteurs-modèles — 108
3.4.1	Collecte des données — 109
3.4.1.1	Sélection et recrutement des locuteurs-modèles — 109
3.4.1.2	Enregistrements des productions des locuteurs-modèles — 114
3.4.2	Protocole d'analyse — 118
3.4.2.1	Choix des syntagmes et des mots à analyser — 118
3.4.2.2	Analyses acoustiques des voyelles orales — 126
3.4.2.3	Analyse des voyelles nasales — 130
3.5	Perception : évaluation des voyelles des « locuteurs-modèles » par des auditeurs « non experts » — 133
3.5.1	Stimuli — 134
3.5.2	Questions et catégories de réponses — 140
3.5.3	Informations sociodémographiques — 144

3.5.4	Sélection et recrutement des informateurs — 144
3.5.5	Protocole d'analyse — 145
4	Représentations et attitudes — 147
4.1	Paris — 147
4.1.1	Représentations des accents du français — 147
4.1.2	Représentations de l'accent en usage à Paris — 151
4.1.3	Représentations des différences d'accent à l'intérieur de la France — 156
4.1.4	Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision parisiens — 159
4.1.5	Attitudes face à la prononciation parisienne dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones — 163
4.2	Suisse romande — 182
4.2.1	Représentations des accents du français — 182
4.2.2	Représentations de l'accent en usage en Suisse romande — 184
4.2.3	Représentations des différences d'accent à l'intérieur de la Suisse romande — 192
4.2.4	Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision suisses romands — 195
4.2.5	Attitudes face à la prononciation suisse romande dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones — 198
4.3	Québec — 220
4.3.1	Représentations des accents du français — 220
4.3.2	Représentations de l'accent en usage au Québec — 221
4.3.3	Représentations des différences d'accent à l'intérieur du Québec — 230
4.3.4	Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision québécois — 233
4.3.5	Attitudes face à la prononciation québécoise dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones — 237
4.4	Discussion — 256
4.4.1	« Centre » : Paris — 256
4.4.1.1	Prestige — 257
4.4.1.2	Critères de définition de la norme de prononciation française — 258
4.4.2	« Périphéries » : Suisse romande et Québec — 259

X — Table des matières

- 4.4.2.1 Prestige — **259**
- 4.4.2.2 Critères de définition des normes de prononciation endogènes — **261**

5 Productions — 264

- 5.1 Paris — **264**
 - 5.1.1 Voyelles orales — **264**
 - 5.1.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/ — **264**
 - 5.1.1.2 Opposition /e/ : /ɛ/ — **270**
 - 5.1.1.3 Opposition /ø/ : /œ/ — **276**
 - 5.1.2 Voyelles nasales : opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — **280**
 - 5.1.3 Discussion — **283**
- 5.2 Suisse romande — **284**
 - 5.2.1 Voyelles orales — **284**
 - 5.2.1.1 Opposition de durée et de timbre en syllabe finale fermée — **284**
 - 5.2.1.2 Opposition de durée avec éventuelle diphtongaison en syllabe finale ouverte — **290**
 - 5.2.1.3 Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte — **294**
 - 5.2.1.4 Préférence de la diérèse à la synérèse — **296**
 - 5.2.2 Voyelles nasales : opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — **300**
 - 5.2.3 Discussion — **303**
- 5.3 Québec — **304**
 - 5.3.1 Voyelles orales — **305**
 - 5.3.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/ — **305**
 - 5.3.1.2 /a/ final dans <oi> : [wa] ~ [wa] — **309**
 - 5.3.1.3 Opposition /ɛ/ : /ɛ:/ — **312**
 - 5.3.1.4 Diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/ — **313**
 - 5.3.1.5 Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/ — **316**
 - 5.3.1.6 Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ — **320**
 - 5.3.2 Voyelles nasales — **323**
 - 5.3.2.1 Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — **323**
 - 5.3.2.2 Réalisation de /ā/ : [æ̃]/[ã] ~ [ɛ̃] ~ [ā]/[õ] — **325**
 - 5.3.2.3 Réalisation de /ē/ : [ē] ~ [ɛ̃] — **329**
 - 5.3.3 Discussion — **331**

6 Perceptions — 334

- 6.1 Paris — **334**
 - 6.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/ — **334**
 - 6.1.2 Opposition /e/ : /ɛ/ — **341**

6.1.3	Opposition /ø/ : /œ/ — 349
6.1.4	Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — 356
6.1.5	Discussion — 362
6.2	Suisse romande — 365
6.2.1	Opposition /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée — 365
6.2.2	Opposition /e/ : /ɛ:/ en syllabe finale ouverte — 370
6.2.3	Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte — 375
6.2.4	Préférence de la diérèse à la synérèse — 378
6.2.5	Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — 383
6.2.6	Discussion — 390
6.3	Québec — 392
6.3.1	Opposition /a/ : /ɑ:/ — 393
6.3.2	/a/ final dans <-oi> : [wa] ~ [wɑ] — 399
6.3.3	Opposition /ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a³/ — 404
6.3.4	Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/ — 408
6.3.5	Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ — 414
6.3.6	Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ — 418
6.3.7	Réalisation de /ã/ : [ɛ̃] ~ [ã]/[ɔ̃] — 423
6.3.8	Réalisation de /ɛ̃/ : [ɛ̃] ~ [ɛ̃] — 428
6.3.9	Discussion — 434
6.4	Problèmes méthodologiques récurrents — 436
7	Conclusion — 439
7.1	Résumé — 439
7.1.1	Norme(s) de prononciation : Paris, Suisse romande, Québec — 440
7.1.1.1	Paris — 440
7.1.1.2	Suisse romande — 442
7.1.1.3	Québec — 443
7.2	Pluricentrisme : tendance bicentrique — 445
7.3	Perspectives — 447
7.3.1	Élargissement (interne) à d'autres traits — 448
7.3.2	Élargissement (externe) à d'autres variétés de français — 450
7.3.3	Considérations théoriques — 450
7.3.4	Considérations méthodologiques — 452
8	Références — 457
	Corpus — 478

XII — Table des matières

Annexes — 479

Annexe 1 : Questionnaire écrit – Paris — **479**

Annexe 2 : Questionnaire écrit – Suisse romande — **485**

Annexe 3 : Questionnaire écrit – Québec — **491**

Annexe 4 : Protocoles des entretiens – Paris — **497**

Annexe 5 : Protocoles des entretiens – Suisse romande — **499**

Annexe 6 : Protocoles des entretiens – Québec — **501**

Annexe 7 : Texte lu (Paris, Suisse romande et Québec) — **503**

Annexe 8 : Liste de mots PFC (Paris, Suisse romande et Québec) — **504**

Annexe 9 : Liste de mots complémentaire (Paris, Suisse romande et Québec) — **505**

Annexe 10 : Fiche signalétique (Paris, Suisse romande et Québec) — **506**

Annexe 11 : Consentement de participation (Paris, Suisse romande et Québec) — **508**

Index — 509

Table des illustrations

Figure 1	Modèle autoritaire et linéaire de la norme — 18
Figure 2	Modèle démocratique et dynamique des normes — 19
Figure 3	Questions sur l'informateur du questionnaire distribué au Québec (à titre d'exemple) — 100
Figure 4	Quatre points d'enquête retenus à Paris — 104
Figure 5	Quatre points d'enquête retenus en Suisse romande — 105
Figure 6	Quatre points d'enquête retenus au Québec — 106
Figure 7	Point de transition entre [y] et [ɛ] dans <i>muette</i> [my.ɛt] (locuteur sgTfd1) choisi selon un changement dans la fréquence fondamentale et dans l'amplitude globale — 127
Figure 8	Diérèse présentant deux voyelles distinctes ([y]/[ɛ]) ayant chacune une partie stable — 128
Figure 9	Synérèse présentant une semi-voyelle [ɥ] instable et en variation permanente (formants F2 et F3 ascendants) et ne pouvant être segmentée de la voyelle qui la suit ([ɛ]) — 129
Figure 10	Question 1 : <i>Comment évalueriez-vous la prononciation du mot/groupe de mots que vous entendez ?</i> ; exemple du stimulus <i>six</i> [sis] (Québec) — 141
Figure 11	Question 2 : <i>Selon vous, comment un présentateur de télévision suisse/ québécois/parisien devrait-il prononcer le mot/le groupe de mots suivant ?</i> ; exemple des stimuli <i>six</i> [sis] vs. <i>six</i> [sis] (Québec) — 142
Figure 12	Question 3 : <i>Selon vous, laquelle des deux prononciations du mot/de la phrase suivant(e) serait la plus adaptée à être enseignée à des non-francophones à Paris/en Suisse romande/au Québec ?</i> ; exemple des stimuli <i>six</i> [sis] vs. <i>six</i> [sis] (Québec) — 143
Figure 13	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?</i> (n=96) — 149
Figure 14	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Les Parisiens ont-ils un accent ?</i> (n=96) — 152
Figure 15	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?</i> (n=35) — 154
Figure 16	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en France ?</i> (n=96) — 157
Figure 17	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Les présentateurs des journaux télévisés français ont-ils un accent propre à Paris ?</i> (n=96) — 160
Figure 18	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Selon vous, quel est le français le plus représentatif de l'ensemble de la France ?</i> (n=96) — 162
Figure 19	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Quand, à la télévision, vous regardez une publicité utilisant un accent régional, vous vous sentez . . .</i> <input type="checkbox"/> charmé, <input type="checkbox"/> amusé, <input type="checkbox"/> agacé, <input type="checkbox"/> indifférent (n=96) — 164
Figure 20	Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question <i>Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</i> (n=96) — 166

XIV — Table des illustrations

- Figure 21** Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **168**
- Figure 22** Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Tourangeau ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **170**
- Figure 23** Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Toulousain ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **171**
- Figure 24** Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en France ?* (n=96) — **173**
- Figure 25** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?* (n=96) — **183**
- Figure 26** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Les Suisses romands ont-ils un accent ?* (n=96) — **185**
- Figure 27** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?* (n=89) — **186**
- Figure 28** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Y a-t-il des Suisses romands qui essaient de perdre leur accent ?* (n=96) ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe et le niveau d'éducation des informateurs — **189**
- Figure 29** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ?* (n=96) — **193**
- Figure 30** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ?* (n=96) ; réponses séparées selon l'origine des informateurs : Genevois et Veyrites du canton de Genève, Neuchâtelois et Boudryens du canton de Neuchâtel — **194**
- Figure 31** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Les présentateurs des journaux télévisés suisses romands ont-ils un accent propre à la Suisse romande ?* (n=96) — **195**
- Figure 32** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, quel est le français suisse romand le plus représentatif de l'ensemble de la Suisse romande ?* (n=96) — **198**
- Figure 33** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité suisse utilisant l'accent suisse romand, vous vous sentez . . .* fier, amusé, gêné, agacé, indifférent (n=96) — **199**
- Figure 34** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Français ayant la même profession, comment un Suisse romand se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **201**
- Figure 35** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Suisse se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **203**
- Figure 36** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *À votre avis, le jugement des Québécois sur l'accent des Suisses romands est. . .* moins critique que celui des Français, le même que celui des Français, plus critique que celui des Français (n=96) — **204**

- Figure 37** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **206**
- Figure 38** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) ; réponses séparées selon l'origine des informateurs : Genevois et Veyrites du canton de Genève, Neuchâtelois et Boudryens du canton de Neuchâtel — **207**
- Figure 39** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Lausannois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **208**
- Figure 40** Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en Suisse romande ?* (n=96) — **210**
- Figure 41** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?* (n=96) — **221**
- Figure 42** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Les Québécois ont-ils un accent ?* (n=96) — **222**
- Figure 43** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?* (n=91) — **223**
- Figure 44** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Y a-t-il des Québécois qui essaient de perdre leur accent ?* (n=96) ; réponses présentées dans leur globalité et selon le niveau d'éducation des informateurs — **225**
- Figure 45** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent à l'intérieur du Québec ?* (n=96) — **230**
- Figure 46** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Les présentateurs québécois des journaux télévisés ont-ils un accent propre au Québec ?* (n=96) — **234**
- Figure 47** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, quel est le français québécois le plus représentatif de l'ensemble du Québec ?* (n=96) — **236**
- Figure 48** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité québécoise utilisant l'accent québécois, vous vous sentez. . .* fier, amusé, gêné, agacé, indifférent (n=96) — **237**
- Figure 49** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Français ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **239**
- Figure 50** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **240**
- Figure 51** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *À votre avis, le jugement des Suisses sur l'accent des Québécois est. . .* moins critique que celui des Français, le même que celui des Français, plus critique que celui des Français (n=96) — **242**
- Figure 52** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Montréalais ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **244**

XVI — Table des illustrations

- Figure 53** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Québécois de la ville de Québec ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) — **245**
- Figure 54** Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés au Québec ?* (n=96) — **246**
- Figure 55** Formants F1 et F2 des occurrences de /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *patte* et *pâte* chez les présentateurs parisiens (n=20) — **265**
- Figure 56** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pâte* dans la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20) — **268**
- Figure 57** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *épée* et *épais* chez les présentateurs parisiens (n=20) — **272**
- Figure 58** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *ét* et *ést* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20) — **273**
- Figure 59** Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle /ɛ/ dans *étaient* mesurés à 50% de la durée vocalique dans la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20) et comparés aux mêmes formants des voyelles extraites des mots *ét /e/* et *ést /ɛ/* — **275**
- Figure 60** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /ø/ et /œ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *jeûne* et *jeune* chez les présentateurs parisiens (n=20) — **278**
- Figure 61** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /ø/ et /œ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *jeûne* et *jeune* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20) — **279**
- Figure 62** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ø] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs parisiens (n=20) en lecture de *un* et *brun* dans les deux listes de mots — **281**
- Figure 63** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ø] (en %) du mot *un* chez les présentateurs parisiens (n=20) en lecture du texte PFC — **282**
- Figure 64** Formants F1 et F2 des occurrences de /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs suisses romands (n=20) — **286**
- Figure 65** Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle /e:/ dans le mot *pensée* chez les présentateurs suisses romands (n=20) — **292**
- Figure 66** Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle /e:/ dans le mot *année* du syntagme *en fin d'année* chez les présentateurs suisses romands (n=20) — **293**
- Figure 67** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *pourrai* et *pourrais* chez les présentateurs suisses romands (n=20) — **296**
- Figure 68** Taux de réalisations avec diérèse et synérèse (en %) des hiatus dans les mots isolés *lier*, *muette* et *muoette* chez les présentateurs suisses romands (n=20) — **298**

- Figure 69** Taux de réalisations avec diérèse et synérèse (en %) des hiatus se trouvant dans les mots *habitue*ls et *vouer* extraits du texte PFC lu par les présentateurs suisses romands (n=20) — 299
- Figure 70** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ɛ̃] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs suisses romands (n=20) en lecture de *un* et *brun* dans les deux listes de mots — 301
- Figure 71** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ɛ̃] (en %) du mot *un* chez les présentateurs suisses romands (n=20) en lecture du texte PFC — 302
- Figure 72** Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs québécois (n=20) — 306
- Figure 73** Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [a] mesurés à 50% de la durée vocalique dans le mot *baignoire* de la liste de mots PFC chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux occurrences de /a/ et /ɑ/ dans *patte* et *pâte* (liste de mots PFC) — 310
- Figure 74** Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [a] mesurés à 50% de la durée vocalique dans le mot *trois* dans le syntagme *trois échevins* du texte PFC chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux /a/ et /ɑ/ de *patte* et *pâte* de la liste de mots PFC — 311
- Figure 75** Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle /ɛ:/ dans le mot *fête* chez les présentateurs québécois (n=20) — 314
- Figure 76** Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [i] mesurée à 50% de sa durée dans le mot isolé *six* chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux formants de la voyelle [i] dans *ami* — 317
- Figure 77** Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [i] mesurée à 50% de sa durée dans *villes* du syntagme *autour des mêmes villes* chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux formants de la voyelle [i] dans *jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu* — 319
- Figure 78** Taux de réalisations voisée, dévoisée ou syncopée (en %) du /i/ entre deux consonnes sourdes chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture de la liste de mots PFC — 321
- Figure 79** Taux de réalisations voisées, dévoisées ou syncopées (en %) du /i/ entre deux consonnes sourdes chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture du texte PFC — 322
- Figure 80** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ɛ̃] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture des mots *un* et *brun* dans les deux listes de mots — 324
- Figure 81** Taux de réalisations arrondies [œ] et écartées [ɛ̃] (en %) du mot *un* chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture du texte PFC — 325
- Figure 82** Réalisation de la voyelle nasale /ã/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <an> et <en> des deux listes de mots — 326
- Figure 83** Réalisation de la voyelle nasale /ã/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <an> et <en> du texte PFC — 328
- Figure 84** Réalisation de la voyelle nasale /ɛ̃/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans la graphie <in> des deux listes de mots — 330
- Figure 85** Réalisation de la voyelle nasale /ɛ̃/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <in>, <im>, <ym> et <en> du texte PFC — 331

XVIII — Table des illustrations

- Figure 86** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <pâte> — **335**
- Figure 87** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC — **337**
- Figure 88** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **338**
- Figure 89** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le niveau d'éducation des informateurs — **339**
- Figure 90** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **340**
- Figure 91** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **340**
- Figure 92** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <épais> — **342**
- Figure 93** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <est> tiré du texte PFC — **343**
- Figure 94** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <étaient> tiré du texte PFC — **344**
- Figure 95** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <épais> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **345**
- Figure 96** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <est> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **345**
- Figure 97** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <étaient> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **346**
- Figure 98** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <épais> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **347**
- Figure 99** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <est> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **348**
- Figure 100** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <étaient> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **348**
- Figure 101** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ø] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <jeûne> — **350**
- Figure 102** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ø] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <jeûne> tiré du texte PFC — **351**
- Figure 103** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **352**
- Figure 104** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeune> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **353**
- Figure 105** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **354**
- Figure 106** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **355**
- Figure 107** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ̃] et [ɛ̃] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <brun> — **357**
- Figure 108** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ̃] et [ɛ̃] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC — **358**

- Figure 109** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **359**
- Figure 110** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **360**
- Figure 111** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **360**
- Figure 112** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **361**
- Figure 113** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <pâte> — **366**
- Figure 114** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC — **367**
- Figure 115** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **367**
- Figure 116** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **368**
- Figure 117** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **369**
- Figure 118** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **369**
- Figure 119** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [e:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <pensée> — **371**
- Figure 120** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [e:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <pensée> tiré du texte PFC — **371**
- Figure 121** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pensée> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **372**
- Figure 122** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <année> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **373**
- Figure 123** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pensée> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **374**
- Figure 124** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <année> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **374**
- Figure 125** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <(je) pourrai> — **376**
- Figure 126** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <(je) pourrai> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon l'âge des informateurs — **377**
- Figure 127** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <(je) pourrai> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **378**
- Figure 128** Évaluation perceptive effectuée par les informateurs suisses romands (en %) de la diérèse et de la synérèse dans le mot isolé <muette> (n=96) — **379**
- Figure 129** Évaluation perceptive (en %) effectuée par les informateurs suisses romands de la diérèse et de la synérèse dans le mot <habituels> tiré du texte PFC (n=96) — **379**
- Figure 130** Variante privilégiée (en %) dans le mot <muette> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **380**
- Figure 131** Variante privilégiée (en %) dans le mot <habituels> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — **381**

- Figure 132** Variante privilégiée (en %) dans le mot <muette> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **382**
- Figure 133** Variante privilégiée (en %) dans le mot <habituels> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **383**
- Figure 134** Évaluation perceptive (en %) des voyelles nasales [ɛ̃] et [œ̃] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <brun> — **384**
- Figure 135** Évaluation perceptive (en %) des voyelles nasales [ɛ̃] et [œ̃] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC — **385**
- Figure 136** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon l'âge des informateurs — **386**
- Figure 137** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon l'âge des informateurs — **387**
- Figure 138** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **388**
- Figure 139** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **389**
- Figure 140** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a:] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <pâte> — **393**
- Figure 141** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a:] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC — **394**
- Figure 142** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **395**
- Figure 143** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le niveau d'éducation des informateurs — **396**
- Figure 144** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **397**
- Figure 145** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — **398**
- Figure 146** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <baignoire> — **400**
- Figure 147** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <trois> tiré du texte PFC — **400**
- Figure 148** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <baignoire> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **401**
- Figure 149** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <trois> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — **402**
- Figure 150** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <baignoire> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — **403**
- Figure 151** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <trois> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **404**
- Figure 152** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɛ], [ɛ:] et [a³] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <fête> — **405**

- Figure 153** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <fête> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — 406
- Figure 154** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <fête> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés : réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — 407
- Figure 155** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [i] et [ɪ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <six> — 409
- Figure 156** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [i] et [ɪ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <villes> tiré du texte PFC — 410
- Figure 157** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <six> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — 411
- Figure 158** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <villes> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — 411
- Figure 159** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <six> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — 412
- Figure 160** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <villes> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — 413
- Figure 161** Évaluation perceptive (en %) du /i/ voisé et syncopé dans le mot <vérifications> tiré du texte PFC (n=96) — 415
- Figure 162** Variante privilégiée (en %) dans le mot <vérifications> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — 416
- Figure 163** Variante privilégiée (en %) dans le mot <vérifications> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — 417
- Figure 164** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <brun> — 419
- Figure 165** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC — 419
- Figure 166** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — 420
- Figure 167** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — 421
- Figure 168** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — 422
- Figure 169** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — 422
- Figure 170** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɑ̃]/[õ] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <penser> — 424
- Figure 171** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɑ̃]/[õ] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <vendue> tiré du texte PFC — 424
- Figure 172** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <penser> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — 426
- Figure 173** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <vendue> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC — 426
- Figure 174** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <penser> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés — 427

XXII — Table des illustrations

- Figure 175** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <vendue> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **427**
- Figure 176** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɛ̃] et [ẽ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <médecin> — **429**
- Figure 177** Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɛ̃] et [ẽ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <coin> tiré du texte PFC — **430**
- Figure 178** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <médecin> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés — **431**
- Figure 179** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <coin> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — **431**
- Figure 180** Variante privilégiée (en %) dans le mot <médecin> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Liste de mots PFC ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe des informateurs — **432**
- Figure 181** Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <coin> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC — **433**

Table des tableaux

Tableau 1	Degrés d'endo- et d'exo-normativité — 49
Tableau 2	Français de référence, standards nationaux et régionaux, variétés régionales — 53
Tableau 3	Approche de la norme de prononciation en linguistique — 59
Tableau 4	Inventaire vocalique du français de référence — 66
Tableau 5	Auto-représentations et hétéro-représentations de l'accent/des accents parisien(s) — 68
Tableau 6	Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation parisienne — 69
Tableau 7	Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation suisse romande — 74
Tableau 8	Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation québécoise — 77
Tableau 9	Variation de la prononciation de <oi>/<oî> selon la syllabe et le lexème dans lesquels il apparaît — 79
Tableau 10	Structure du sous-chapitre sur les questionnaires — 90
Tableau 11	Choix des informateurs par point d'enquête selon leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation — 102
Tableau 12	Journalistes-présentateurs recrutés à Paris — 111
Tableau 13	Journalistes-présentateurs recrutés en Suisse romande — 112
Tableau 14	Journalistes-présentateurs recrutés au Québec — 113
Tableau 15	Traits suisses romands testés dans la liste de mots complémentaire — 116
Tableau 16	Traits québécois testés dans la liste de mots complémentaire — 116
Tableau 17	Étendue du corpus selon les régions, le média et la situation de communication — 117
Tableau 18	Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits parisiens à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 118
Tableau 19	Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits suisses romands à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 120
Tableau 20	Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits québécois à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 121
Tableau 21	Mots tirés de la liste de mots PFC contenant les traits parisiens à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 122
Tableau 22	Mots tirés des deux listes (liste PFC et liste complémentaire) contenant les traits suisses romands à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 124
Tableau 23	Mots tirés des deux listes (liste PFC et liste complémentaire) contenant les traits québécois à analyser dans la production des locuteurs-modèles — 125
Tableau 24	Système de codage des voyelles nasales analysées dans le corpus — 132
Tableau 25	Stimuli pris en compte : différences entre les analyses de production et les tests de perception à l'exemple de la paire minimale <i>patte</i> ~ <i>pâte</i> — 134
Tableau 26	Choix des stimuli — 135
Tableau 27	Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué à Paris — 137
Tableau 28	Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué en Suisse — 138
Tableau 29	Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué au Québec — 139

XXIV — Table des tableaux

Tableau 30	Questions et catégories de réponse du test de perception — 144
Tableau 31	Taux de signification entre les six catégories prises en compte dans le modèle de régression multinomiale appliqué à la question 5 — 158
Tableau 32	Attitudes des Parisiens envers sept accents de français — 176
Tableau 33	Précisions des informateurs suisses romands par rapport aux traits et mots les plus saillants dans leurs auto-représentations du français suisse romand — 187
Tableau 34	Attitudes des Suisses romands envers différents accents du français — 214
Tableau 35	Précisions des informateurs québécois par rapport aux traits et mots les plus saillants dans leurs auto-représentations du français québécois — 224
Tableau 36	Répartition des réponses touchant aux régions de Québec et de Montréal à la question Selon vous, où a-t-on le moins d'accent à l'intérieur du Québec ? selon la région d'origine des informateurs (Québec, Montmagny, Montréal, Lachute) — 232
Tableau 37	Taux de signification entre les quatre catégories prises en compte dans le modèle de régression multinomiale appliqué à la question 14 — 247
Tableau 38	Attitudes des Québécois envers différents accents du français — 251
Tableau 39	Hiérarchie de prestige des accents francophones dans les attitudes des Parisiens — 257
Tableau 40	Prestige des accents parisiens à Paris — 258
Tableau 41	Évolution du prestige des variétés du français au Québec — 260
Tableau 42	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ des mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 266
Tableau 43	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des voyelles /a/ et /ɑ/ des mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 267
Tableau 44	Types de différences (qualitatives et/ou quantitatives) (en %) dans la réalisation de <i>patte</i> ~ <i>pâte</i> chez les 20 locuteurs parisiens — 267
Tableau 45	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots <i>patte</i> et <i>pâtes</i> de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 269
Tableau 46	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée dans les voyelles des mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 270
Tableau 47	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et /ɛ/ des mots <i>épée</i> et <i>épais</i> chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 272
Tableau 48	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et /ɛ/ des mots <i>et</i> et <i>est</i> extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 274

Tableau 49	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle / ϵ / de <i>étai<u>en</u>t</i> chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /e/ dans <i>et</i> et / ϵ / dans <i>est</i> de la liste de mots PFC (n=20) — 275
Tableau 50	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles / \emptyset / et / œ / des mots isolés <i>je<u>û</u>ne</i> et <i>je<u>u</u>ne</i> lus par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 277
Tableau 51	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles / \emptyset / et / œ / des mots <i>je<u>û</u>ne</i> et <i>je<u>u</u>ne</i> extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 280
Tableau 52	Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation parisienne selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales) — 284
Tableau 53	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des occurrences de /a/ et /a:/ des mots <i>pa<u>t</u>te</i> et <i>pa<u>ê</u>te</i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 285
Tableau 54	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les occurrences de /a/ et /a:/ des mots <i>pa<u>t</u>te</i> et <i>pa<u>ê</u>te</i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 287
Tableau 55	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots <i>pa<u>t</u>te</i> et <i>pa<u>ê</u>tes</i> de la lecture du texte PFC par les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 288
Tableau 56	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots <i>pa<u>t</u>te</i> et <i>pa<u>ê</u>tes</i> de la lecture du texte PFC par les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 289
Tableau 57	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des occurrences de /e/ et /e:/ des mots <i>pe<u>n</u>ser</i> et <i>pe<u>n</u>sé<u>e</u></i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 290
Tableau 58	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% des occurrences du /e:/ dans le mot <i>pe<u>n</u>sé<u>e</u></i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20) — 292
Tableau 59	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la voyelle /e:/ dans le mot <i>anné<u>e</u></i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20) — 294
Tableau 60	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et / ϵ / des mots <i>pourra<u>i</u></i> et <i>pourra<u>is</u></i> chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 296

XXVI — Table des tableaux

Tableau 61	Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation suisse romande selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales) — 304
Tableau 62	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ des mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 306
Tableau 63	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des voyelles /a/ et /ɑ/ des mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 307
Tableau 64	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ extraites des mots <i>patte</i> et <i>pâtes</i> de la lecture du texte PFC par les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 308
Tableau 65	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée dans les mots <i>patte</i> et <i>pâte</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 308
Tableau 66	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle [a] dans le mot <i>baignoire</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /a/ et /ɑ/ dans <i>patte</i> et <i>pâte</i> de la liste de mots PFC (n=20) — 310
Tableau 67	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle [a] dans le mot <i>trois</i> du syntagme <i>trois échevins</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /a/ et /ɑ/ dans <i>patte</i> et <i>pâte</i> de la liste de mots PFC (n=20) — 312
Tableau 68	Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée des voyelles mesurées dans les mots <i>faites</i> et <i>fête</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20) — 313
Tableau 69	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la voyelle /ɛ:/ dans le mot <i>fête</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20) — 315
Tableau 70	Comparaison des valeurs F1 et F2 moyennes à 25% et 75% de la voyelle /ɛ:/ chez les présentateurs de télévision de mon corpus par rapport aux locuteurs québécois « ordinaires » de Martin (2002, 86) — 316
Tableau 71	Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles [i] et [i] des mots <i>six</i> et <i>ami</i> chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — 318

- Tableau 72** Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles [i] et [i] des syntagmes *autour des mêmes villes* et *jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20) — **319**
- Tableau 73** Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation québécoise selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales) — **332**
- Tableau 74** Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les quatre traits étudiés dans le cas de Paris — **363**
- Tableau 75** Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les cinq traits étudiés dans le cas de la Suisse romande — **390**
- Tableau 76** Résumé des traits appartenant (ou non) à la norme de prononciation suisse romande — **392**
- Tableau 77** Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les neuf traits étudiés dans le cas du Québec — **434**
- Tableau 78** Résumé schématique des traits appartenant (ou non) à la norme de prononciation québécoise — **436**

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

all.	allemand
ANOVA	<i>analysis of variance</i> 'analyse de la variance'
bac	baccalauréat français
BBC	<i>British Broadcasting Corporation</i>
cf.	<i>confer</i> 'comparer, se reporter à'
CIEC	Conseil International d'Études Canadiennes
CITE	Classification Internationale Type de l'Éducation
coef.	coefficient
dB	décibel
DEC	Diplôme d'études collégiales
DFP	Dictionnaire du français plus
DHFQ	Dictionnaire historique du français québécois
DQA	Dictionnaire québécois d'aujourd'hui
EF	<i>European French</i>
e.s.	erreur standard, erreur type
et al.	<i>et alii</i> 'et autres'
F ₀	formant 0, fréquence fondamentale
F ₁	formant 1, marqueur de l'aperture
F ₂	formant 2, marqueur de l'antériorité
F ₃	formant 3, marqueur de l'arrondissement
FLE	français langue étrangère
GSG	<i>German Standard German</i> 'allemand standard d'Allemagne'
Hz	hertz
KWA	<i>Kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium</i>
ms	milliseconde
n	taille de l'échantillon
OLF	Office québécois de la langue française
p. ex.	par exemple
PFC	Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure
RAI	<i>Radiotelevisione italiana S.p.A.</i>
RDA	République démocratique allemande
RFA	République fédérale d'Allemagne
RTS	Radio Télévision Suisse francophone
s	seconde
SRC	Société Radio-Canada
s.v.	<i>sub verbo</i> 'au mot'
TSR	Télévision Suisse Romande
UNESCO	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
vs.	<i>versus</i> 'contre, par opposition à'
\bar{x}	moyenne arithmétique
χ^2	chi carré
σ	erreur standard, erreur type

1 Introduction

1.1 Problématique

Traditionnellement, la recherche sur la norme du français fait état de cette langue comme étant le prototype d'une langue monocentrique (cf. Pöll 2005), Paris étant en général représenté comme l'unique centre de la francophonie entouré de périphéries locales, régionales, nationales ou continentales (cf. Pustka et al. 2019, 27). Ce monocentrisme représenterait par ailleurs une « exception sociolinguistique » par rapport aux autres principales langues de grande extension (cf. Le Dù/Le Berre 1997, 11) : l'anglais, l'espagnol et le portugais présentent en effet des tendances largement pluricentriques (cf. Pöll 2005) alors que l'allemand est considéré, selon les études, comme étant une langue pluriaréale¹ (cf. Wolf 1994) ou pluricentrique (cf. Clyne 1995 ; Muhr 1997 ; 1998).

Des études de sociolinguistique publiées à partir des années 1960 et 1970 dans la foulée de la sociolinguistique de tradition labovienne, qui visait entre autres à mesurer le *prestige* (*latent* et *manifeste*) de langues et de variétés (cf. Labov 1966 ; Trudgill 1972), montrent cependant qu'il pourrait exister une tendance actuelle à l'apparition d'une certaine pluralité des normes du français (cf. Pöll 2011). C'est tout d'abord au Québec qu'une forte expansion de la recherche en (socio-)linguistique sur les variétés du français québécois et sur l'apparition d'une norme dite endogène (Pöll 2008, 99–101) peut être observée dans les décennies faisant suite à la *Révolution tranquille* des années 1960 et 1970 (cf. Plourde et al. 2003, 232–234). Ce faisant, les résultats montrent deux tendances : certaines études observent uniquement une recrudescence d'un prestige latent (sur l'axe de la *solidarité* et de la *loyauté* à l'*in-group*) des variétés du français québécois (cf. Kircher 2012). D'autres montrent une diminution de l'importance du français parisien en tant qu'unique porteur du prestige manifeste (sur l'axe vertical du *pouvoir*) et, parallèlement, l'apparition d'un certain prestige manifeste de diverses variétés du français québécois (cf. entre autres Bouchard/Maurais 1999 ; Laur 2001). À partir des années 1980, ce type d'études prend également pied au sein de la recherche sur la francophonie européenne : ce faisant, les recherches font état, pour ce qui est de la Belgique (cf. Garsou 1991 ; Lafontaine 1991 ; Francard 1993 ; Goosse

¹ Au contraire du terme de *pluricentrisme*, qui est utilisé pour désigner les langues de grande extension possédant plusieurs *normes nationales*, le terme de *pluriaréalité* est utilisé pour désigner l'existence de différentes *normes régionales* qui sont indépendantes des frontières politiques (Wolf 1994, 74–75). Une définition détaillée des deux termes pourra être trouvée au chapitre 2.1.2.4.

1995 ; Lafontaine 1997) et de la Suisse romande (cf. De Pietro 1995 ; Cichon 1998 ; Knecht 2000), d'une situation double, similaire à la première tendance observée au Québec : elles montrent, d'une part, l'émergence d'un prestige latent lié chez une majorité des locuteurs à la conscience des particularités linguistiques de leur région respective et, d'autre part, la forte orientation linguistique (et culturelle) de ces mêmes locuteurs vers la France, dont le centre parisien continue à lui seul à bénéficier d'un prestige manifeste.

Ces études portent principalement sur le domaine des représentations et attitudes, raison pour laquelle l'on pourrait reprocher à la recherche actuelle sur les normes du français une perspective trop « impressionniste » négligeant les aspects linguistiques internes. Mais, dans une moindre mesure, le changement allant en direction d'une pluralité des normes est également étudié d'un point de vue « interne », notamment dans le domaine de la prononciation et en particulier dans le cas du Québec (cf. Cox 1998 ; Reinke 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013). Cette norme de prononciation, qui est plus difficile à définir que la norme de la grammaire en raison de son caractère implicite et proprement oral (cf. Laks 2002, 5 ; cf. également Pöll 2018, 76), a longtemps été majoritairement considérée comme étant une construction artificielle, que l'on désignait par le terme de *français de référence* (cf. Morin 2000 ; Laks 2002). Mais actuellement, de plus en plus d'études tentent de définir cette norme sur la base d'études empiriques se basant sur des expériences de perception (cf. entre autres Detey/LeGac 2008 ; Racine/Schwab/Detey 2013) et des stimuli de locuteurs-modèles (cf. Chalier 2018). Cependant, si ces méthodes empiriques permettent de définir les normes de prononciation en prenant en compte la conscience linguistique des locuteurs non experts, elles n'établissent cependant pas de corrélation directe entre les perceptions d'informateurs non experts et les traits de prononciation observés dans les stimuli testés. Les explications linguistiques données (p. ex. les *schibboleths* observés dans les stimuli) pour expliquer les évaluations obtenues n'en restent ainsi que trop peu fiables. Par ailleurs, ces études, très faibles en nombre, sont quant aux régions étudiées de portée relativement faible car généralement restreintes à une seule variété.

1.2 Objectifs

Deux principaux objectifs, qui entendent répondre à ces lacunes de la recherche actuelle, peuvent être présentés pour le présent ouvrage : premièrement, cette dernière a l'ambition de montrer dans quelle mesure de potentielles normes de prononciation endogènes propres à deux périphéries francophones, la Suisse romande et le Québec, peuvent être décelées dans la conscience linguistique des locuteurs non experts de ces régions. Deuxièmement, elle tentera de dégager – à

l'exemple d'un choix de traits vocaliques propres à la Suisse romande et au Québec – les traits de prononciation pouvant être définis comme appartenant à ces normes. Ces deux régions périphériques sont par ailleurs complétées par la région de Paris, traditionnellement considérée comme centre de la francophonie. Ce choix repose, d'une part, sur la volonté de prendre en compte (en particulier en ce qui concerne les représentations et attitudes) la perspective « inverse » de celle des périphéries et, d'autre part, sur la différence qu'il est important de faire entre « français parisien » et « français de référence ». Ces deux termes sont en effet souvent considérés comme synonymes, le français parisien étant, à tort (cf. Pustka 2008, 213), régulièrement qualifié de géographiquement « neutre » (cf. Müller 1975, 111 ; Carton et al. 1983, 76). La prise en compte de trois régions francophones, le « centre » parisien ainsi que deux périphéries, repose par ailleurs sur la nécessité de pallier le manque d'études comparant la situation des normes dans plus d'une région francophone. En effet, seules les études de Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978) (Tours, Limoges, Lille, Saint-Denis de la Réunion), de Moreau (1996) (Belgique et Afrique), de Ledegen (2000) (France et Belgique) et de Moreau et al. (2007) (France, Belgique, Suisse, Québec, Tunisie et Sénégal) prennent plus d'une région en compte. Dans le but de diversifier le mieux possible les périphéries prises en compte dans le présent ouvrage, ces dernières ont été délibérément choisies sur deux différents continents (l'Europe dans le cas de Paris et de la Suisse romande, l'Amérique du Nord dans le cas du Québec).

Le choix des normes *de prononciation* en particulier est, pour sa part, tout d'abord explicable par le fait que trois des quatre études sociolinguistiques portant sur plusieurs régions francophones (cf. *supra*) n'abordent pas spécifiquement la prononciation (à l'exception de l'étude de Moreau et al. 2007). Étant donné que le domaine de la prononciation présente l'avantage de pouvoir isoler les traits pris en compte et de réduire à un minimum le contexte linguistique dans lequel se trouvent ces traits, ce domaine se trouve par ailleurs être particulièrement propice à satisfaire la nécessité de mettre les analyses des productions en corrélation directe avec les tests de perception. Cette caractéristique permet ainsi – contrairement aux études publiées jusqu'ici, qui se basent uniquement soit sur des perceptions soit sur des productions (ou encore sur des représentations et attitudes) – de donner des explications linguistiques solides et fiables quant aux évaluations obtenues.

1.3 Méthode

Les deux objectifs de recherche de l'ouvrage seront abordés sur la base de trois méthodes complémentaires destinées à couvrir différents aspects de la norme de prononciation :

- Représentations et attitudes d’informateurs non experts : l’existence de normes de prononciation endogènes sera tout d’abord testée sur la base de questionnaires quantitatifs sur les représentations et attitudes d’informateurs « non experts » (méthode sociolinguistique).
- Productions de locuteurs-modèles : des hypothèses quant aux traits de prononciation pouvant appartenir à ces normes seront formulées sur la base de l’analyse des productions linguistiques de locuteurs-modèles (méthode phonétique), c’est-à-dire des présentateurs de radio et de télévision de chacune des régions étant considérés quant à leur usage comme modèles de prononciation (cf. Chalier 2018).
- Perceptions d’auditeurs non experts : les traits endogènes potentiellement standards dégagés des productions de locuteurs-modèles seront évalués quant à leur aptitude à être pris en considération dans ces normes sur la base de tests de perception effectués à nouveau par des auditeurs non experts (méthode sociophonétique).

La combinaison de ces trois méthodes permet, premièrement, de surmonter l’opposition souvent établie entre les aspects « externes » (sociolinguistiques) et « internes » (prononciation) de la norme de prononciation. Deuxièmement, elle offre la possibilité de mettre en corrélation directe perceptions et productions pour permettre de définir de manière concrète et fiable des traits considérés comme standards dans chacune des régions. Finalement, elle se rapproche d’un idéal « démocratique » en ne prenant plus seulement en compte la perspective des linguistes, mais également celle des locuteurs-auditeurs « non experts ».

1.4 Structure

L’ouvrage est structuré de la manière suivante :

Le chapitre 2 (*État de l’art*) fait un état de la recherche actuelle sur la norme de prononciation du français. Dans un premier temps, la norme linguistique sera abordée dans sa signification générale, de même que les concepts y étant associés (attitudes, prestige, pluricentrisme), afin de pouvoir mettre en place un modèle de norme dynamique et « démocratique » réunissant la perspective des linguistes à celle des locuteurs-auditeurs « non experts » (cf. 2.1). Dans un deuxième temps, j’aborderai la norme de prononciation en particulier. Ce faisant, je présenterai les différents modèles de normes de prononciation proposés jusqu’ici et la question des normes de prononciation endogènes dans les périphéries québécoise et suisse romande (cf. 2.2). Je proposerai par ailleurs un choix de différents traits de prononciation qui pourraient faire partie de chacune des poten-

tielles normes de prononciation (cf. 2.3). Je terminerai ce chapitre par un bilan mettant en lumière les lacunes actuelles de la recherche que l'ouvrage se propose de combler (cf. 2.4).

Le chapitre 3 (*Méthode*) décrit les trois méthodes combinées dans le présent ouvrage pour étudier la norme de prononciation dans chacune des régions. Après deux sous-chapitres introductifs visant à différencier les trois perspectives combinées dans cette étude (productions, perceptions, représentations/attitudes ; cf. 3.1) et à présenter les principes fondamentaux de la recherche empirique en sciences sociales sur lesquels reposent le choix des méthodes (cf. 3.2), le sous-chapitre 3.3 est dédié au questionnaire écrit employé pour étudier les représentations et attitudes des Parisiens, des Suisses romands et des Québécois par rapport à la norme de prononciation (cf. 3.3). Il propose une description détaillée du questionnaire (questions, objectif de chaque question, ordre des questions), de la sélection (échantillonnage par quotas) et du recrutement des informateurs ainsi que du protocole d'analyse statistique. Le sous-chapitre suivant est consacré à la description des analyses de voyelles produites par les locuteurs-modèles et décrit la récolte de données ainsi que les étapes d'analyses (mots et syntagmes pris en compte, segmentation, mesures) (cf. 3.4). Le dernier sous-chapitre décrit les tests de perception effectués auprès d'auditeurs non experts. J'y décris les stimuli utilisés dans chaque région, les questions et les catégories de réponse ainsi que la sélection des informateurs et le protocole d'analyse statistique (cf. 3.5). Les trois chapitres suivants sont dédiés aux résultats.

Le chapitre 4 (*Attitudes et représentations*) rend compte des résultats des questionnaires sur les représentations et attitudes de locuteurs « non experts » face à différents aspects de la norme de prononciation traditionnelle et face à de potentielles normes de prononciation endogènes. Après une présentation des résultats pour chacune des trois régions (cf. 4.1–4.3), une comparaison des conclusions tirées des trois questionnaires est proposée dans le cadre d'une discussion (cf. 4.4). De cette manière, je pourrai donner les principaux éléments permettant de déterminer dans quelle mesure il émane des normes endogènes des périphériques francophones suisses romandes et québécoises (cf. 1.2 : premier objectif).

Le chapitre 5 (*Productions*) contient les résultats des analyses des voyelles produites par les locuteurs-modèles parisiens, suisses romands et québécois. Il s'agit de mesures acoustiques dans le cas des voyelles orales et d'analyses quantitatives basées sur des codages par accord interjuges dans le cas des voyelles nasales. Dans ce chapitre également, la présentation des résultats des analyses pour chacune région est suivie d'une discussion (cf. 5.1.–5.3), qui permettra de formuler des hypothèses quant aux traits entrant en ligne de compte dans la définition de chacune des potentielles normes endogènes (cf. 1.2 : deuxième objectif).

Le chapitre 6 (*Perceptions*), finalement, contient les résultats des tests de perception, qui ont été effectués afin de corroborer ou de réfuter les hypothèses faites sur la base de l'analyse des productions (cf. 1.2 : deuxième objectif). Ces tests portent ainsi sur les mêmes voyelles que celles analysées dans le chapitre sur les productions des locuteurs-modèles et se basent sur trois types de questions destinées à tester trois conceptions bien distinctes de la norme de prononciation (norme indépendante de la situation, norme liée à l'usage de locuteurs-modèles des médias de masse, norme à enseigner dans les cours de français langue étrangère). Les résultats de ces tests seront présentés pour chacune des trois régions de manière séparée et comparés respectivement aux résultats des productions dans le cadre d'une discussion (cf. 6.1–6.3). De cette manière, un bilan solide et fiable des traits vocaliques testés appartenant à ces normes pourra être présenté pour chacune des régions.

2 État de l'art

Le présent ouvrage étudiant les normes de prononciation du français à Paris, en Suisse et au Québec sur la base de méthodes aussi bien sociolinguistiques que sociophonétiques, l'état de l'art présenté ci-dessous portera sur les concepts étant rattachées à ce type de normes ainsi que sur les traits de prononciation qui pourraient appartenir à ces normes. Tout d'abord, le concept de *norme* sera abordé et défini des points de vue *historique* (cf. 2.1.1.1) et *sociolinguistique* (cf. 2.1.1.2) afin de pouvoir, sur cette base, proposer une définition de norme « démocratique » sur laquelle se basera la suite de l'ouvrage (cf. 2.1.1.3). *L'aménagement linguistique*, aspect politique de la norme, clôturera ce premier sous-chapitre (cf. 2.1.1.4). Toute norme étant par ailleurs définie par un ensemble de valeurs extralinguistiques d'une communauté (p. ex. la « qualité », la « justesse », la « pureté », la « beauté »), je traiterai du concept d'*attitudes linguistiques* dans le sous-chapitre suivant (cf. 2.1.2), en abordant les axes fondamentaux de *l'insécurité linguistique* et du *prestige latent* et *manifeste* (cf. Labov 1963 ; Trudgill 1972) et en proposant un aperçu des attitudes linguistiques dans les trois régions étudiées dans cet ouvrage. Le sous-chapitre sera clos par une discussion du concept controversé de *pluricentrisme*, qui se trouve au centre de cet ouvrage. La deuxième partie de cet état de l'art (cf. 2.2) portera sur le concept de *norme de prononciation* en particulier. J'y présenterai, d'une part, la controverse autour de la définition d'une telle norme pour le français, et, d'autre part, les cas particuliers des trois régions étudiées : Paris, la Suisse romande et le Québec. Le sous-chapitre suivant sera consacré aux différents traits de prononciation (cf. 2.3) qui seront à la base des analyses de production et des tests de perception des chapitres 5 et 6. L'état de l'art sera clos par un bilan de l'état actuel de la recherche ainsi que par les objectifs du présent ouvrage qui en découlent (cf. 2.4).

2.1 Norme(s)

2.1.1 Concept de *norme*

Une considération lexicologique du terme de *norme* dans sa définition la plus générale – bien au-delà de la sociolinguistique – met en lumière deux concepts distincts : « [. . .] [le premier relève] de l'observation, l'autre de l'élaboration d'un système de valeurs, [. . .] [le premier correspond] à une situation objective et statistique, l'autre à un faisceau d'intentions subjectives » (Rey 1972, 5). Ces deux concepts peuvent être retrouvés dans les dictionnaires actuels, dans lesquels on définit le premier type de norme comme un « type concret ou [une] formule

abstraite de ce qui doit être, en tout ce qui admet un jugement de valeur » (Le Grand Robert 2017, s.v. « norme »). Il s'agit donc, selon le cas, d'un idéal, d'une règle ou encore d'un modèle. Le deuxième type de norme fait, pour sa part, référence à un « état habituel, ordinaire, régulier, conforme à la majorité des cas », c'est-à-dire en d'autres termes une sorte de moyenne, de tendance générale ou de normale.

Mais qu'en est-il des normes *linguistiques* ? Comment se sont-elles développées dans le cas particulier du français ? Afin de pouvoir répondre à ces questions et de pouvoir proposer un aperçu le plus complet possible du concept de norme, qui servira de point de référence à cet ouvrage, il conviendra tout d'abord de proposer un bref aperçu historique de l'évolution de la norme du français en France (cf. 2.1.1.1). Par la suite, je présenterai les principaux travaux de sociolinguistique de tradition anglo-saxonne et francophone sur la norme (cf. 2.1.1.2), ce qui m'amènera finalement à définir le terme tel qu'il sera utilisé dans l'ouvrage (cf. 2.1.1.3). Dans ce cadre-ci, j'aborderai également la problématique autour des attitudes face à une telle norme (cf. 2.1.2) et celle de la diversification géographique des normes, connue en sociolinguistique sous le nom de *pluricentrisme* (cf. 2.1.2.4).

2.1.1.1 Aperçu historique

En matière de langage, si l'on reprend les réflexions sur la norme dans une perspective historique (cf. Rey 1972, 7–8), c'est tout d'abord le concept d'*usage* qui domine les premiers commentaires sur la norme proposée par les grammairiens du 16^{ème} siècle ayant travaillé sur le français (cf. principalement Tory 1529 ; Sylvius 1531 ; Meigret 1542 ; Estienne 2003 [1557]). En l'absence d'auteurs antérieurs pouvant servir de modèle, ces derniers sont en premier lieu intéressés à atteindre une norme « descriptive » pour la langue écrite dans le but d'élever le français à un statut de langue classique comparable au grec et au latin. En fonction de l'auteur, cette norme doit se baser sur le modèle d'un usage oral et/ou écrit, cet usage écrit pouvant être, pour sa part, archaïque ou non (cf. Brunot 1905, 124–159 ; Marzys 2010, 193). Par ailleurs, il faut noter qu'étant donné que le 16^{ème} siècle a été un siècle d'élaboration linguistique non systématique, décentralisée et sans prétention de prescription, le concept de norme du 16^{ème} siècle doit être compris comme découlant également du besoin pratique d'une certaine uniformité de la langue afin de pouvoir profiter au mieux des avantages de l'imprimerie (cf. Marzys 2010, 193). Ainsi, la norme définie au 16^{ème} siècle doit être comprise comme une norme du deuxième type mentionné plus haut (cf. 2.1.1) : une norme « objective » et « statistique ».

Plus tard, les nouvelles conditions socio-politiques¹ du 17^{ème} siècle font apparaître une nouvelle dimension plus « volontariste » de la norme, qui tourne autour d'un système de valeurs prédéterminées. Il s'agit donc d'une norme du premier type mentionné plus haut (cf. 2.1.1) : une norme liée à des jugements de valeur subjectifs. C'est dans ce cadre-ci que Claude Favre de Vaugelas (1585–1650) propose sa célèbre norme dans ses *Remarques sur la langue française* :

« C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. Quand je dis la Cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le Prince reside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse » (Vaugelas 2009 [1647], 68).

Dans sa définition, Vaugelas propose d'aligner la norme sur le modèle de l'usage du français parlé à la Cour et trouvé dans les œuvres de quelques « grands » écrivains de son temps.² Il est donc le premier à définir la norme en premier lieu comme une forme de langue se manifestant non plus dans l'*usage*, mais dans le *bon usage*.

Par ailleurs, la définition de Vaugelas fait ressortir des instances normatives liées à des critères géographiques et sociaux. Au niveau géographique, il situe le *bon usage* dans « la ville où le Prince réside », c'est-à-dire, en 1642, la ville de Paris, le roi Louis XIV ne s'installant à Versailles qu'en 1682 (cf. Marzys 2010, 192). Au niveau social, sa définition de la « Cour » ne se réduit pas seulement à l'aristocratie, mais contient également toutes les personnes participant à la « politesse » des courtisans, c'est-à-dire, en utilisant les termes de l'époque, les « honnêtes gens » (cf. Auerbach ²1965, 4–5). Vaugelas ajoute cependant une restriction à ces deux critères en ne choisissant que « la plus saine partie », soit une minorité « élitiste » de la Cour et des auteurs. Ces derniers n'ont, au contraire de la Cour, pas une fonction fondatrice de la norme, mais une fonction plus subalterne d'*authentification* de cette norme.

Quant aux destinataires de la norme de Vaugelas, ils représentent non pas la totalité de la population française, mais principalement ces mêmes « honnêtes

¹ Les conditions les plus souvent nommées sont la fin des guerres civiles, l'unification de grands États européens (Angleterre, Espagne, France), l'essor de la monarchie absolue et la centralisation du pouvoir. Il faut cependant noter que certains linguistes remettent ce narratif historique en question (cf. entre autres Ayres-Bennett/Sejido 2013, 8).

² Parmi les auteurs français désignés par leur nom, l'on retrouve Jacques Amyot, Jean Bertaut, Nicolas Coëffeteau, Philippe Desportes, Joachim du Bellay, le cardinal Jacques Davy du Perron, Guillaume du Vair, François de Malherbe, Michel Eyquem de Montaigne et Pierre de Ronsard (cf. Ayres-Bennett 1987, 61).

gens » : « [. . .] il n'estoit pas permis aux honnestes gens de parler jamais autrement que dans le bon Usage, ny aux bons Escrivains d'écrire autrement aussi que dans le bon Usage » (Vaugelas 2009 [1647], 84). La question des registres touchés par le *bon usage* est également clarifiée par Vaugelas. Selon lui, ce dernier doit en effet réglementer la langue dans tous ses registres stylistiques :

« Pour moy j'ay creu jusqu'icy que dans la vie civile, et dans le commerce ordinaire du monde, il n'estoit pas permis aux honnestes gens de parler jamais autrement que dans le bon Usage, ny aux bons Escrivains d'écrire autrement aussi que dans le bon Usage ; Je dis en quelque stile qu'ils escrivent, sans mesmes en excepter le bas » (Vaugelas 2009 [1647], 84).

Finalement, pour ce qui est de l'objectif de ce *bon usage*, Vaugelas affirme dans le sous-titre de son œuvre que ses *Remarques* doivent être « utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire » (Vaugelas 1647, page de titre), c'est-à-dire ceux qui veulent parler selon le *bon usage* de manière à se faire accepter par « le < public >, autrement dit par la société aristocratique, seul public qui compte » (Marzys 2010, 194).

Ainsi, une telle définition pousse la plupart des linguistes à interpréter le *bon usage* de Vaugelas comme une norme qu'ils qualifient de « totalitaire » ou encore d'« autoritaire » (Rickard 1992, 4), au contraire des tentatives de codification proposées antérieurement à Vaugelas (cf. *supra*). La qualification d'« autoritaire » doit cependant être relativisée : Vaugelas témoigne non seulement de l'attitude restrictive du classicisme, mais aussi d'une position d'observateur tolérant privilégiant en partie la variation sociolinguistique. En effet, son *bon usage* n'inclut pas seulement l'oral et l'écrit, ainsi que l'usage linguistique des femmes et des hommes, mais – fait plus révélateur encore – la rigidité théorique de sa définition est également relativisée par la souplesse de l'interprétation dans ses observations grammaticales à proprement parler (cf. Ayres-Bennett/Seijido 2013, 9–10 ; cf. également Ayres-Bennett 1994 ; 2004) :

« L'Usage neantmoins a estably *recouvert* pour *recouvré*, c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'Usage est le Roy des langues, pour ne pas dire le Tyran : Mais parce que ce mot n'est pas encore si generalement receu, que la pluspart de ceux qui ont estudié ne le condamnent, et ne le trouvent insupportable, voicy comme je voudrois faire ; Je voudrois tantost dire *recouvré*, et tantost *recouvert* ; j'entens dans un œuvre de longue haleine, où il y auroit lieu d'employer l'un et l'autre » (Vaugelas 2009 [1647], 139).

Ce n'est donc qu'à partir du 18^{ème} siècle que le *bon usage* de Vaugelas porté par la « plus saine partie de la Cour » commencera à s'étendre hors du domaine des « honnêtes gens ». Ce processus sera initié par « la plus saine partie des écrivains », suivis par la société bourgeoise et, à la fin du 19^{ème} siècle, par l'école obli-

gatoire, cette dernière étant soutenue par la création des premières grammaires normatives (cf. Suso López 1996, 175–188 ; Marzys 2010, 201).

Quant au statut actuel du bon usage, bien que de façon adaptée, il est possible d'affirmer qu'il a forgé une attitude normative plus affirmée chez les francophones que celle qui peut être trouvée chez les locuteurs d'autres langues de grande extension. Ainsi, selon Marzys (2010, 202–203), cette attitude se traduit par trois idées :

- (1) La norme du français se fonde sur l'usage d'une élite sociale.
- (2) La norme fait partie de la culture francophone et est conçue par les locuteurs « comme un savoir, un savoir-vivre et l'enracinement dans une tradition » (Marzys 2010, 202).
- (3) Au-delà de la fixation classique et scolaire de la norme durant les 18^{ème} et 19^{ème} siècles et en accord avec Vaugelas, la norme admet un certain changement, aussi bien interne (réformes grammaticales, orthographiques, etc.) qu'externe (modèle de référence à suivre).

La question de la norme introduite par Vaugelas subsiste donc encore dans la conscience ainsi que dans les pratiques linguistiques des francophones, faisant d'elle un sujet d'étude fondamental de la sociolinguistique du français (cf. entre autres Baylon 1991, 161–162 ; Marzys 2010, 203). C'est de cette perspective de la sociolinguistique que traitera le chapitre suivant.

2.1.1.2 Sociolinguistique

2.1.1.2.1 Définition

En sociolinguistique, ce sont ces deux mêmes concepts de l'*usage* (ou du *normal*, selon la citation de Calvet 1998 présentée ci-dessous) et du *bon usage* (ou du *normatif*) (cf. 2.1.1) qui peuvent être trouvés dans la définition traditionnelle des normes linguistiques : « Le mot *norme* renvoie en effet en français à deux sens différents, désignant d'une part l'idée de moyenne, de fréquence (et correspondant dans ce sens à l'adjectif *normal*) et d'autre part celle de soumission à un jugement de valeur, à une règle (et correspondant dans ce sens à l'adjectif *normatif*) » (Calvet 1998, 13). Le consensus part du principe qu'il est possible de différencier une *norme descriptive* d'une *norme prescriptive* (cf. Pöll 2005, 51). La norme descriptive, nommée également *norme d'usage* (cf. Girard/Lyche 1997, 8–9) ou *norme objective* (cf. Pöll 2005, 51) est une norme que l'on pourrait qualifier de « statistique ». Elle englobe en effet l'ensemble des traits linguistiques qui sont communs à une majorité des locuteurs, ces derniers la réalisant de façon habituelle ou normale. Il s'agit donc d'une norme *implicite* (cf. Ostiguy/Tousignant

2008, 23–28) qui se réfère au respect des règles générales de l'usage de la langue. Cette caractéristique fait d'elle ainsi non pas une norme *unique*, mais une norme dépendant de la situation de communication et du groupe social dans laquelle elle est en usage, c'est-à-dire une *norme plurielle* ou plutôt *des normes*.

L'autre type de norme proposée dans la citation de Calvet (1998) (cf. *supra*) est la *norme prescriptive*, qui, elle, n'est pas centrée sur ce qui est « normal », mais sur ce qui est « normatif ». Elle est donc liée à un système de valeurs et tend à fixer un « bon usage », c'est-à-dire un ensemble de règles à caractère prescriptif et explicite, cet usage étant imposé de l'extérieur, notamment à travers l'aménagement linguistique (cf. Girard/Lyche 1997, 8 ; cf. également chapitre 2.1.1.4). Selon Ostiguy/Tousignant (2008, 24–25), cette norme prescriptive est par ailleurs pourvue de trois caractéristiques fondamentales. Premièrement, du point de vue des locuteurs, elle se fonde sur la notion d'un « bon » et d'un « mauvais » usage. Deuxièmement, elle repose sur un appareil de référence complexe. Ce dernier englobe les locuteurs-modèles (qui servent de référence à la communauté linguistique), les organismes publics (qui diffusent le « bon usage ») et, finalement, les ouvrages de référence (qui servent à codifier ce « bon usage » dans des grammaires, des dictionnaires et, en particulier, des dictionnaires de prononciation). Troisièmement, jouant le rôle de « référence légitime », cette norme est diffusée et imposée à la communauté linguistique dans des lieux stratégiques comme l'école, l'administration publique et la presse.

Cette séparation classique entre *normes descriptives* et *normes prescriptives* semble cependant présenter trois problèmes. Tout d'abord, en reprenant la critique de Houdebine-Gravaud (1995, 111), cette approche sociolinguistique masque la valeur subjective des normes en mettant l'accent sur le fait que les normes seraient régies par leur appartenance à un groupe social. Elles sont « déterminées certes par la position du sujet dans la société, mais peut-être plus encore par la façon dont il se la représente » (Houdebine 1983, 116). Il est ainsi essentiel de prendre également en compte les *représentations* et *attitudes* des membres d'un groupe social (cf. 2.1.1.3). Ensuite, il faut ajouter à la critique de Houdebine-Gravaud le fait que la définition de la *norme descriptive* ne sépare pas suffisamment la description qu'en font les linguistes des normes implicites non décrites des locuteurs. Enfin, ce modèle n'explique pas non plus suffisamment la dynamique des interactions entre la catégorie des représentations et attitudes³ des locuteurs et celle des productions concrètes.

³ Postlep (2010, 55–56) définit les attitudes comme étant les évaluations et sentiments affectifs face à la variation linguistique, au contraire des représentations linguistiques qui représentent la structuration cognitive de cette variation.

Une typologie plus complète de cinq types de normes prenant en compte ces trois éléments jusqu'ici lacunaires se trouve chez Moreau (1997).⁴

- (1) La première catégorie de normes décrites par cette dernière est celle des *normes objectives* (également appelées *normes de fonctionnement* ou *normes de fréquence*). Il s'agit ici des habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté linguistique. Les locuteurs n'étant pas obligatoirement conscients de l'existence de ces normes, elles sont caractérisées comme *implicites*. Dans le but de l'identification de ces normes, elles peuvent par la suite faire l'objet d'une observation et d'une description de la part des sociolinguistes.
- (2) Une fois que cette étape allant d'une nature implicite et non décrite à un état explicite et décrit par les sociolinguistes est accomplie, ces normes sont appelées *normes descriptives*. Ces descriptions font état des faits constatés sans procéder elles-mêmes à une hiérarchisation ou une association à des jugements de valeur (ce qui n'empêche pas une description des hiérarchisations et des jugements de valeur se trouvant dans la conscience des locuteurs). Il est par ailleurs important de noter que ces normes descriptives décrivent souvent uniquement une partie des normes objectives. Elles ne sont donc pas exhaustives de la totalité des normes objectives dans leur description.
- (3) Selon Moreau (1997), la troisième catégorie de normes est celle des *normes prescriptives*. Ces dernières fixent une norme objective ou un ensemble de normes objectives (cf. Reinke/Ostiguy 2016, 93) comme le modèle à suivre, c'est-à-dire ce que les locuteurs considèrent comme *le* « bon usage » ou encore *la* norme. Toutes les autres normes objectives sont alors hiérarchisées à partir de cette norme de référence. Il s'agit donc bien d'une norme définie et légitimée par les rapports sociaux, la norme ainsi prescrite étant souvent celle d'une élite sociale dominante aux niveaux économique, social et/ou culturel (cf. Reinke/Ostiguy 2016, 93). C'est par ailleurs cette norme qui est codifiée dans les ouvrages de référence tels que les grammaires et les dictionnaires.
- (4) Les *normes évaluatives* (nommées également *normes subjectives*) sont liées aux attitudes et représentations des locuteurs par rapport à leur langue. Elles influencent les normes prescriptives et prennent donc part à la hiérarchisation des variétés.
- (5) Moreau (1997) nomme finalement un cinquième type de normes, les *normes fantasmées*, qu'elle définit comme un « ensemble abstrait et inaccessible de prescriptions et d'interdits que personne ne saurait incarner et pour lequel

⁴ Cf. également Gueunier/Genouvrier/Khomsy (1978, 773), Aléong (1983, 261), Lafontaine (1986, 16), Leclerc (1986, 267) et Reinke/Ostiguy (2016, 92–93).

tout le monde est en défaut » (Moreau 1997, 222–223), c'est-à-dire une sorte de « norme supérieure » idéalisée, irréaliste et inaccessible, mais présente dans la conscience des membres d'une communauté linguistique.

Le modèle de Moreau (1997) présente cependant, lui aussi, plusieurs lacunes et points problématiques. Premièrement, les *normes fantasmées* étant directement liées aux représentations, il me semble important de ne pas les considérer comme équivalentes aux autres normes, mais plutôt comme une sous-catégorie des *normes évaluatives*.

Deuxièmement, il est problématique d'appeler norme *objective* une norme des locuteurs implicite et non décrite. Il semblerait plus judicieux de la compter parmi les normes *subjectives* (c'est-à-dire, au sens strict du terme, les normes se trouvant dans la conscience des locuteurs étudiés), à la différence que cette norme se base, elle, non pas sur les *représentations et attitudes*, mais sur les *productions* des locuteurs. Notons que cette différence de fondement de la norme dans différentes catégories linguistiques (*productions* et *représentations*)⁵ a été proposée par Pustka/Chalier/Jansen (2017, 102) : selon eux, il est important de noter que les *normes descriptives* et les *normes prescriptives* ne reposent pas sur le même fondement théorique. En effet, les normes descriptives ont leur fondement dans la production linguistique, l'usage étant différent selon le groupe social et selon la situation de communication. Les normes prescriptives sont, elles, fondées sur les représentations des locuteurs, ces derniers ayant une conscience plutôt homogène de ce qui est considéré comme un « bon » ou un « mauvais » usage. Ainsi, selon ces auteurs, il semble plus approprié de qualifier ces deux normes de *normes descriptives des productions* et de *normes prescriptives des représentations*. Il faut cependant remarquer que cette catégorisation ne prend pas en compte la stricte séparation entre (1) locuteurs, (2) linguistes et (3) organismes publics et que les dynamiques présentes entre les différentes normes n'y sont pas abordées.

Le troisième point problématique touche au fait que, de façon complémentaire au point précédent, Moreau (1997) ne mentionne pas la catégorie des normes de la *perception*. En effet, selon le modèle de la 'linguistique perceptive des variétés' (all. *Perzeptive Variätenlinguistik*, cf. Krefeld/Pustka 2010 ; cf. également Krefeld 2005), les perceptions, qui se basent directement sur la perception de la *parole* dans des situations de communication concrètes, doivent être strictement

⁵ Pustka/Chalier/Jansen (2017, 102–103) font cette différenciation pour la norme *de prononciation* en particulier. La prononciation faisant cependant partie des domaines les moins explicites dans la conscience des locuteurs, ces réflexions semblent pouvoir être transposées aux autres niveaux linguistiques.

séparées des représentations, qui, elles, forment une partie de la conscience linguistique (*langue*) et ne sont donc pas impérativement reliées à la production linguistique. Reportée sur la problématique des normes, cette approche met à jour la nécessité de distinguer les *normes subjectives des représentations et attitudes*, d'une part, des *normes subjectives des perceptions*, d'autre part. Les premières sont des normes présentes dans la conscience linguistique des locuteurs n'étant pas impérativement liées à la production linguistique concrète. Les secondes sont des normes liées à la perception d'un acte de parole concret dans une situation de communication concrète.

Quatrièmement, bien que Moreau (1997) fasse une différence entre les normes descriptives et les normes prescriptives, il est important de rendre plus explicite la séparation entre, d'une part, les descriptions et abstractions (les plus objectives possibles) des linguistes et, d'autre part, les prescriptions des organismes publics (dans le cadre d'un aménagement linguistique). Ces prescriptions doivent (dans l'idéal) être comprises comme une étape suivant la description et se basant sur celle-ci, bien que ceci ne soit pas toujours le cas (cf. 2.1.1.1).

2.1.1.2.2 Autorité(s)

Une problématique supplémentaire de l'étude de la norme est celle de *l'autorité* sur laquelle s'appuient les normes. Les grammairiens se sont basés, du 16^{ème} siècle à aujourd'hui, sur la production linguistique de groupes sociaux bien définis pour en déduire leur norme idéale. Or, ces groupes se sont déplacés, selon la période et l'auteur, de l'érudit au mondain, du Palais à la Cour et, pour ce qui est du médium, de l'oral (Vaugelas) à l'écrit (cf. Ayres-Bennett/Seijido 2013, 12-13).

Cette relation entre *norme* et *autorité* peut être expliquée par la théorie du *marché linguistique* de Bourdieu (1982) : « Les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs » (Bourdieu 1982, 14). Ainsi, selon Bourdieu, les locuteurs ont tendance à prêter une valeur sociale aux variantes existant au sein de ce « marché », et ils octroient une légitimité particulière aux variantes symboliquement « dominantes » (1982, 14).

En d'autres termes, les variantes appartenant à la norme sont plus *prestigieuses* que les variantes n'y appartenant pas. En reprenant le modèle de Labov (1963 ; 1966) et Trudgill (1972), ce *prestige* linguistique peut se manifester sous deux formes différentes, suggérant de la même manière *deux autorités* différentes. D'une part, ce prestige peut être *manifeste (overt prestige)*, c'est-à-dire se baser sur l'utilisation de traits linguistiques manifestement prestigieux au sein de la communauté linguistique, ces traits étant attribués à l'*élite* d'une communauté

linguistique. D'autre part, le prestige peut être *latent* (*covert prestige*), c'est-à-dire se reposer sur l'utilisation de traits linguistiques liés à des valeurs *populaires* privilégiant l'adhésion sociale des locuteurs.

La question de l'autorité (élite vs. peuple) est donc directement reliée à la différenciation entre *usage* et *bon usage* présentée dans l'historique (cf. 2.1.1.1) et dans les travaux de sociolinguistique (cf. 2.1.1.2) : on pourrait dire qu'une *norme démocratique* se base sur l'*usage* d'une majorité des locuteurs d'une communauté alors qu'une *norme autoritaire* est fondée sur le *bon usage* d'une élite de cette communauté.

En appliquant ces réflexions à la situation actuelle, il faut observer, comme le souligne Marzys (2010, 203), qu'il n'existe certes plus de Cour propageant le *bon usage*. La notion d'élites sociales porteuses de la norme est restée cependant bien présente dans la conscience des locuteurs jusqu'à aujourd'hui, aussi bien dans la communauté francophone que dans d'autres communautés linguistiques. Ainsi trouve-t-on des propositions de modèles dans les domaines du théâtre (cf. pour l'allemand la *Deutsche Bühnenaussprache* de Siebs 1898 ; pour le français le modèle de la *Comédie-Française* proposé par Le Roy 1967), de la radio (cf. Léon 1968 dans le cas du français) ou encore de la télévision (le *BBC accent* en Angleterre, l'*accento RAI* en Italie et la prononciation de la *Tagesschau* en Allemagne, cf. Pöll 2005). Le modèle le plus actuel proposé pour le français peut être trouvé – entre autres – chez Reinke (2004, 14–17 ; cf. également Reinke 2005, 14–15), qui affirme que l'usage linguistique de ce qu'elle nomme les 'locuteurs-modèles' (all. *Modellsprecher*), en l'occurrence les présentateurs de journaux radiophoniques et télévisés, équivaut actuellement au *bon usage* de l'époque. En effet, même si l'influence de cet usage linguistique n'a jusqu'ici pas été étudié de manière approfondie, la plupart des linguistes s'accordent à en admettre l'existence : « Obwohl es unseres Wissens keine Studien gibt, die eindeutig die Art und Weise der Beeinflussung des allgemeinen durch den öffentlichen Sprachgebrauch untersuch[en], wird dieser Einfluss immer wieder betont [. . .] » (Reinke 2004, 14).⁶

Maurais (1985, 71), Léon (1994, 404) et Reinke (2004, 14) expliquent cette considération par la portée des médias audiovisuels et, par conséquent, l'effet de consommation de masse à travers toutes les couches sociales.⁷ Ils font par ailleurs remarquer que la télévision, à travers sa possibilité de visualisation des contenus,

⁶ 'Bien qu'à notre connaissance, il n'existe aucune étude examinant clairement l'influence de l'usage linguistique des médias publics sur l'usage linguistique général, cette influence est soulignée à maintes reprises' (Traduction : Marc Chalier).

⁷ Notons que cette influence des médias de masse n'est pas un phénomène récent : il a débuté dès les années 1880, avec l'apparition d'une forte consommation des médias de masse écrits (principalement la presse écrite) (cf. Schildt 2001, 177–206).

présente un grand pouvoir d'attraction auprès du public et favorise son identification aux présentateurs de télévision et son accommodation linguistique par rapport à l'usage de ces présentateurs. Ces affirmations sont soutenues par les travaux de psychologie médiatique touchant à l'interaction parasociale' (angl. *parasocial interaction*, cf. Horton/Wohl 1956), qui ont constaté que la formation d'un attachement émotionnel et social des téléspectateurs avec les présentateurs des journaux est une caractéristique commune de l'interaction unidirectionnelle des téléspectateurs avec les journaux télévisés (cf. Levy 1979). Dans des travaux d'application de ce concept à la sociolinguistique, Stuart-Smith (2011 ; 2012) a montré une influence de feuilletons télévisés populaires sur l'usage linguistique de locuteurs de Glasgow à travers cette interaction parasociale (cf. également Gunter 2014). Notons cependant il n'existe pas encore d'étude de ce genre consacrée aux présentateurs de télévision et qu'il manque encore des études portant sur la production linguistique dans les médias eux-mêmes (cf. Androutsopoulos 2014, 243). Soulignons par ailleurs que l'influence des médias sur l'usage linguistique reste controversée : Trudgill (2014) affirme notamment que les médias audiovisuels seraient historiquement beaucoup trop récents pour avoir une influence notable sur les changements linguistiques (cf. Trudgill 2014, 221).

Bien que l'influence de l'usage linguistique des présentateurs des journaux sur l'usage de la population n'ait pu être montrée empiriquement jusqu'ici pour ce qui est de la *production* linguistique (cf. *supra*), plusieurs études ont pu montrer que ce modèle est bien présent dans les *représentations* et *attitudes* des locuteurs. En sociolinguistique du français, ce phénomène a principalement été étudié pour le cas du Québec. En effet, un certain nombre de travaux sont arrivés à la conclusion que l'usage linguistique des présentateurs du journal télévisé de la chaîne publique *Radio-Canada* est considéré comme un modèle de référence pour une grande majorité des Québécois francophones (cf. D'Anglejan/Tucker 1973 ; Lappin 1982 ; Bouchard/Maurais 2001 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018). Par ailleurs, selon Maurais (1999, 69), la télévision introduirait dans l'usage des locuteurs de la communauté linguistique non seulement des variantes formelles, mais aussi des variantes informelles, préférant ainsi la variation linguistique. Ceci pousserait progressivement ces locuteurs à abandonner les formes jugées moins correctes lorsque la situation de communication l'exige (cf. également Reinke 2005, 11).

Ainsi, les locuteurs-modèles semblent bien représenter un groupe social ayant une fonction de référence pour la communauté linguistique, ce qui – au premier abord – les rapproche sur le fond des élites de la Cour privilégiées par Vaugelas. Cependant, la qualification de leur usage comme modèle de référence n'étant pas, contrairement au modèle de Vaugelas, imposée par le haut (perspective *étique*) mais bien par la volonté d'une majorité des locuteurs eux-mêmes

(perspective *émique*) (cf. Postlep 2010, 61–62, se basant sur les travaux de Pike ²1967), ce modèle permet de se détacher de la *norme autoritaire* et de baser la norme prescriptive moderne non plus sur un *bon usage autoritaire*, mais sur un *bon usage démocratique*.

2.1.1.3 *Modèle démocratique et modèle autoritaire*

Un résumé des réflexions présentées jusqu'ici permet de distinguer deux modèles de normes : le modèle à l'image du *bon usage* proposé par Vaugelas, que je qualifierais d'*autoritaire*, et le modèle plus moderne et démocratique du *bon usage* proposé par les sociolinguistes. Ce *modèle autoritaire* – malgré la relativisation de ce terme proposée par plusieurs linguistes (cf. 2.1.1.1) – doit être compris comme ayant une *autorité élitiste* ne prenant pas en compte les normes subjectives des locuteurs. Par ailleurs, ce modèle se base uniquement sur les *productions* des locuteurs des élites, sans prendre en compte les domaines des perceptions ni des représentations et attitudes des locuteurs. Il s'agit ainsi d'un modèle pouvant être qualifié de *linéaire*, étant donné qu'il n'autorise pas d'influences réciproques entre les instances, mais se limite à une influence unidirectionnelle entre les autorités décidant de la norme (locuteurs d'une élite sociale et grammairiens) et les locuteurs (cf. figure 1).

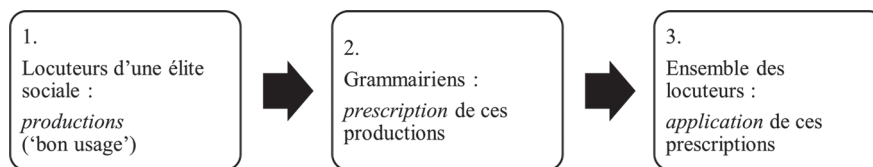


Figure 1 : Modèle autoritaire et linéaire de la norme.

Le *modèle démocratique*, pour sa part, propose une autorité en quelque sorte « élue » par une *majorité des locuteurs* : les locuteurs-modèles des médias audiovisuels. Ce modèle ne prend pas seulement en compte les *productions* (de ces locuteurs-modèles), mais également les *perceptions* ainsi que les *représentations* et *attitudes* des locuteurs « ordinaires ». Par ailleurs, contrairement au modèle autoritaire, ce modèle contient trois normes distinctes (*normes subjectives*, *normes descriptives*, *normes prescriptives*) liées à trois instances différentes (*locuteurs*, *linguistes*, *organismes publics*), ces instances et normes étant liées entre elles. Le modèle autorise en effet une adaptation permanente à travers les influences réciproques entre locuteurs, linguistes et organismes publics : les *normes subjectives* des *productions*, des *perceptions* et des *représentations* et *attitudes* peuvent être décrites et abstraites par les linguistes dans le cadre de *normes des-*

criptives. Une fois *décrites* et *abstraites*, ces normes descriptives forment la base théorique de *normes prescriptives* qui, elles, sont destinées à être codifiées dans des ouvrages de référence conçus pour les locuteurs, ces ouvrages de référence étant eux-mêmes adaptés à mesure des changements dans l'usage des locuteurs (cf. figure 2).

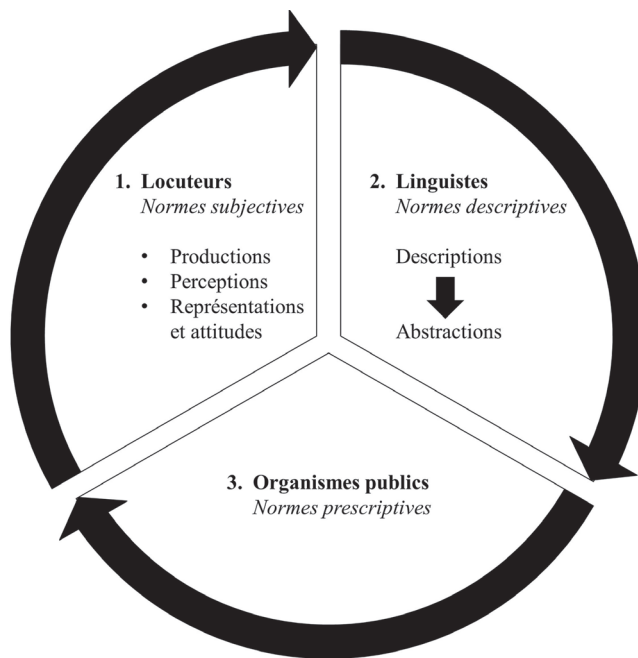


Figure 2 : Modèle démocratique et dynamique des normes.

Les types de normes ayant été définis, il reste maintenant à aborder l'aspect diachronique de ces normes, ces dernières étant en effet – indépendamment de la nature de l'autorité sur laquelle elles se basent – le résultat d'un processus diachronique d'*aménagement linguistique*.

2.1.1.4 Aménagement linguistique

Le terme d'*aménagement linguistique* renvoie, selon Cooper (1989), aux « [. . .] efforts intentionnels faits pour influencer le comportement des autres, conformément à l'acquisition, à la structure et à la répartition fonctionnelle des codes linguistiques » (Cooper 1989, 45). Il s'agit ainsi des décisions prises pour orienter ou régler l'usage d'une ou plusieurs langues, ce qui est en général lié à des décisions et mesures politiques. Le premier des linguistes à poser les fondements de

ce terme est Kloss (1969) avec sa distinction entre le *language corpus planning* et le *language status planning*, cette distinction étant également faite par Calvet (1996, 64–66, 88–90) avec les termes de l'*action sur la langue* (le corpus) et l'*action sur les langues* (le statut). L'*aménagement du corpus* fait référence aux interventions sur la forme d'une langue (lexique, prononciation, grammaire, orthographe, etc.). L'*aménagement du statut* fait, pour sa part, référence au statut « officiel » donné à une langue (statut législatif). Conformément au modèle dynamique des normes présenté ci-dessus (cf. figure 2), l'aménagement du corpus est en général l'objet de descriptions de spécialistes de la langue (notamment des linguistes), alors que l'aménagement du statut est plutôt associé à la politique linguistique d'un gouvernement (« organismes publics » dans la figure 2), mais peut également être l'affaire d'associations ou même d'individus. Sur cette base théorique, Haugen (1983) va proposer son célèbre modèle de l'aménagement linguistique, dans lequel il sépare ce processus en quatre étapes diachroniques distinctes (cf. également Reutner 2015, 189–192) : la *sélection*, la *codification*, l'*implantation* ainsi que l'*élaboration*.

L'étape nommée *sélection* par Haugen (1983) est celle du choix de la norme à standardiser. Comme présenté au chapitre 2.1, cette norme se fonde en général sur l'*usage* d'une communauté linguistique (en général une ville ou une région) ou le *bon usage* d'une élite sociale de cette communauté. Alors que dans le cadre de normes autoritaires, ce choix revient à une autorité élitiste particulière (grammairiens), cette norme peut, dans le cadre d'une norme « démocratique », être décelée à l'aide d'études portant sur les perceptions ainsi que sur les attitudes et représentations des locuteurs. La *codification*, pour sa part, consiste en des règles formelles fixées et conservées sous forme écrite dans les grammaires et les dictionnaires et permettant de fournir une réglementation pour l'usage de la norme sélectionnée (cf. Crystal 1987, 364 ; Goebel et al. 1996, 827). Par la suite, une fois la norme sélectionnée et codifiée, celle-ci doit encore suivre un processus d'*implantation* au sein de la communauté linguistique, notamment par l'intermédiaire de l'école. Une fois l'implantation accomplie, la norme devra être enrichie au niveau fonctionnel, ce qui comprend, selon Haugen (1983), une modernisation de la terminologie et un développement de la fonction stylistique de la langue, une étape qu'il nomme l'*élaboration* (cf. Haugen 1983, 275).

Dans le cas du français, par ailleurs, l'aménagement linguistique est lié à deux concepts qui n'ont jusqu'ici pas toujours été utilisés de façon univoque dans la recherche sur la norme et qu'il serait nécessaire de séparer clairement : le *français standard* et le *français de référence*. Martel (2001, 124–125) définit le *français de référence* comme un terme abstrait faisant référence au français tel qu'il est décrit normativement dans les dictionnaires usuels du français hexagonal (cf. également Morin 2000 ; Laks 2002). Le *français standard* est défini par Martel (2001, 126) (cf. également Detey/Le Gac 2008 ; Bigot/Papen 2013) comme un terme plus concret

faisant référence à des variétés de français existantes (p. ex. le français québécois) et ajoutant au français de référence des spécificités propres à chacune de ces variétés. Par ailleurs, ces variétés peuvent être actualisées dans des ouvrages de référence (grammaires, dictionnaires, etc.). Il existe donc, à côté de la norme de référence commune à tous les francophones, des français standards d'étendue plus régionale, comme par exemple le français standard québécois.

Comme le suggère cette distinction entre *français de référence* et *français standard* et les réflexions faites au chapitre 2.1.1.3, la *norme* doit être comprise non pas comme un concept unique et statique, mais bien comme un concept pluriel défini par la communauté linguistique. Cette dernière détermine un ensemble de valeurs extralinguistiques rattachées à la norme (notamment la « qualité », la « justesse » et la « pureté ») et condamne les usages n'y correspondant pas. Ces valeurs sont ancrées dans ce que la sociolinguistique nomme les *attitudes linguistiques*.

2.1.2 Attitudes

Dans l'acception la plus large, les *attitudes linguistiques*, un des concepts centraux de la sociolinguistique, peuvent être définies comme suit :

« Attitudes que les locuteurs de différentes langues ou de variétés linguistiques différentes ont à l'égard des langues des autres ou de leurs propres langues. L'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique, la facilité ou difficulté de l'apprentissage, le degré d'importance, l'élégance, le statut social, etc. Les attitudes à l'égard d'une langue peuvent aussi refléter ce que les gens pensent des locuteurs de cette langue » (Richards/Platt/Platt 1997, 6).

Dans cette acception du terme, les attitudes linguistiques désignent ainsi tout phénomène à caractère épilinguistique se référant au rapport que les locuteurs entretiennent à la langue (cf. aussi Lafontaine 1997, 57). Au niveau méthodologique, ces attitudes linguistiques sont étudiées à l'aide de méthodes très variées, comme les entretiens, les questionnaires ou encore les (auto-)évaluations (cf. Lafontaine 1997, 57).

En psychologie sociale du langage, le terme d'*attitudes linguistiques* connaît cependant une définition plus restreinte. En effet, il désigne un concept portant sur la façon dont des informateurs évaluent soit, d'une part, des langues, des variétés ou des variables, soit, d'autre part, des locuteurs parlant dans des langues ou des variétés ou en utilisant des variables particulières (cf. Garrett/Coupland/Williams 2003, 17–18). Ces évaluations sont faites à l'aide d'échelles relatives à des caractéristiques comme la compétence, le statut social, la personnalité ou

encore l'intelligence (cf. en particulier l'étude utilisant la 'technique du locuteur masqué' (angl. *matched-guise*) de Lambert et al. 1960 pour le cas du bilinguisme français/anglais à Montréal ; cf. également Lambert et al. 1966, Lambert 1967). D'un point de vue méthodologique, ces études sont donc, contrairement aux entretiens et questionnaires, basées sur des expériences, c'est-à-dire sur des méthodes plus indirectes mesurant le comportement et non la conscience déclarée. Par ailleurs, Lafontaine (1997, 57) décèle deux fonctions fondamentales à ce type d'études : elles ont tout d'abord ce qu'elle appelle une fonction de 'débroussaillage' lorsqu'il s'agit de saisir de manière structurée les attitudes et stéréotypes associés à des langues ou des variétés spécifiques par une majorité des locuteurs. Par ailleurs, les attitudes linguistiques ont permis l'établissement de tendances générales reconnues majoritairement en sociolinguistique : le phénomène de l'*insécurité linguistique* et celui du *prestige manifeste* et du *prestige latent*.

Avant de passer à ces deux concepts fondamentaux, notons finalement les avantages et inconvénients de l'étude des attitudes (cf. Lafontaine 1997, 59–60). Pour ce qui est des avantages, elle a le mérite (1) de pouvoir expliquer les raisons poussant les locuteurs à adopter une langue ou une variété et (2) de permettre aux locuteurs de se situer dans le monde social. Malgré cela, elle reste souvent approximative et ses résultats proches de stéréotypes, raison pour laquelle Lafontaine (1997, 59) affirme qu'elle « semble condamnée à jouer éternellement les prologomènes pour débroussailler un nouveau terrain » (Lafontaine 1997, 59). Il est ainsi essentiel – en particulier dans une étude portant sur la norme de prononciation comme le présent ouvrage – de toujours combiner ces résultats aux productions et aux perceptions (cf. chapitre 5 et 6).

2.1.2.1 Insécurité linguistique

L'*insécurité linguistique* est un concept fondamental en sociolinguistique provenant à l'origine des études de Lambert et al. (1960), Lambert (1966) et Lambert et al. (1967), qui font référence à cette insécurité linguistique sans pour autant employer ce terme de manière explicite. C'est Labov (1963 ; 1966) qui va instaurer le concept dans le cadre de ses travaux sur la stratification sociale des variables linguistiques à New York. Ce terme sera appliqué aux études sur le français pour la première fois par Gueunier/Genouvrier/Khomsy (1978). Dans le discours francophone également, Lafontaine (1986) et Francard (1993) vont appliquer ce terme à des enquêtes menées aussi bien dans des écoles (enseignants et étudiants) qu'en milieu universitaire (étudiants) (cf. Bulot/Blanchet 2013, 58).

Une définition complète du concept d'insécurité linguistique pourra être trouvée chez Francard (1993), qui travaille sur le français parlé en Belgique :

« [...] l'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français 'pur', non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire » (Francard 1993, 13).

Un premier aspect de la définition réfère aux travaux de Labov (1976) (et de Bourdieu 1982, bien que ce dernier ne mentionne pas explicitement le terme d'*insécurité linguistique*),⁸ pour qui les attitudes traduisent les tensions qui existent entre les classes sociales. Dans son enquête menée dans un centre commercial sur la stratification sociale de l'anglais parlé à New York, Labov (1976) tente en particulier de déceler les indices d'insécurité linguistique au sein de la « petite bourgeoisie », cette couche sociale ayant, selon lui, une conscience de la norme particulièrement forte et également tendance à dévaloriser son propre usage linguistique. Ainsi, sa notion d'insécurité linguistique est principalement basée sur les concepts de *norme* et de *communauté linguistique* (cf. aussi Bulot/Blanchet 2013, 59–60).

Le deuxième aspect du concept de *insécurité linguistique* touche aux travaux de Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978), d'une part, et à ceux de Francard (1993), d'autre part. Les premiers étudient les attitudes linguistiques dans quatre milieux urbains (Tours, Lille, Limoge et Saint-Denis de la Réunion) et observent que dans les localités où les locuteurs du français sont exposés à des dialectes ou des langues minoritaires, l'insécurité linguistique est particulièrement forte, au contraire de la ville de Tours, qui est caractérisée – au niveau de la dimension régionale uniquement (et non au niveau de la dimension oral/écrit, cf. *infra*) – par un sentiment généralisé de sécurité linguistique.⁹ Ils déduisent de ces observations un rapport de causalité entre l'insécurité linguistique et la *diglossie*. Notons que Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978) ne définissent pas clairement le type de

⁸ Bourdieu (1982) parle de domination d'une « classe sociale favorisée » sur une « classe sociale défavorisée » : la « classe sociale favorisée » possède le « capital » économique et culturel, la langue étant elle-même une composante de ce « capital » culturel (cf. également Bulot/Blanchet 2013, 58–59). Ceci s'inscrit dans sa notion de légitimité linguistique, elle-même faisant partie de son cadre théorique du *marché linguistique*. Dans ce cadre-ci, la domination se traduit « par des corrections, ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique [...] et de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait « perdre tous leurs moyens » les rendant incapables de « trouver leur mots », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue » (Bourdieu 1982, 38).

⁹ Notons que, selon Østby (2016), ce sentiment de sécurité linguistique se retrouve également au sein de la bourgeoisie parisienne.

diglossie auquel ils font référence. Il s'agit cependant probablement de la définition donnée par Fishman (1967) de l'*extended diglossia*, qui élargit la définition de Ferguson (1959) en prenant également en compte les situations diglossiques entre des langues qui ne sont pas apparentées (cf. Fishman 1967, 95–109).

Francard (1993), pour sa part, dans une étude similaire portant sur un village du Sud de la Belgique dans lequel le français est également en contact avec un dialecte régional (de la famille wallo-lorraine), complète ces observations, en ajoutant au critère de la diglossie le critère de l'institution scolaire, qui génère « [. . .] leur dépréciation au profit d'un modèle mythique et inaccessible » (Francard 1989, 159), ce modèle correspondant à la norme fantasmée décrite par Moreau (1997) (cf. 2.1.1.2.1). Tout locuteur d'une langue ou variété dominée n'est pas impérativement touché par l'insécurité linguistique (cf. Bulot/Blanchet 2013, 60). Selon Francard (1993, 33–36), il doit en effet exister une conscience de la langue ou variété légitime et d'une distance entre celle-ci et son propre usage linguistique, cette conscience étant produite, selon lui, par l'*institution scolaire*. En effet, les écoles privilégieraient une approche prescriptive dans l'enseignement des langues et n'accorderaient que très peu de légitimité aux variétés parlées par les élèves. Ceci pousserait les élèves à développer des attitudes négatives face à leur propre usage linguistique (cf. aussi Remysen 2004, 109).

Toutefois, il n'existe pas un type unique d'insécurité linguistique, mais bien plusieurs types qu'il s'agit de catégoriser. Calvet (1996), qui est le premier à employer ce terme non plus seulement dans une perspective *intra*linguistique (rapports entre différentes variétés d'une langue), mais également *inter*linguistique (rapports entre différentes langues) (cf. Remysen 2004, 97), propose de différencier l'*insécurité statutaire* et l'*insécurité formelle*. Il définit l'*insécurité statutaire* comme le sentiment d'un locuteur que la langue qu'il parle est moins prestigieuse qu'une autre langue. Ce type d'insécurité est donc lié au problème de la « légitimité du choix du code » (Canut 1998, 44), c'est-à-dire la position qu'occupe une variété ou une langue au sein d'une communauté linguistique (cf. Remysen 2004, 97–98). L'*insécurité formelle*, pour sa part, est le sentiment d'un locuteur de ne pas être capable de parler sa langue tel qu'il pense le devoir (cf. Calvet 1996, 22). Ces deux types d'insécurité linguistique définis, Calvet (1996) propose de séparer quatre cas sur la base des relations qui les lient (cf. Calvet 1996, 22 ; Bulot/Blanchet 2013, 61–62) :

- (1) *L'insécurité formelle et statutaire* : les locuteurs pensent qu'ils parlent « mal » et que ce qu'ils parlent n'est pas une « langue » digne de ce terme (mais, par exemple, un « patois »). Ainsi, selon Calvet (1996), ces locuteurs auraient deux formes légitimes dans leur conscience : celle qui est pratiquée par les locuteurs de leur langue parlant « correctement » et la forme légitime du point de vue statutaire.

- (2) *La sécurité formelle et insécurité statutaire* : les locuteurs pensent bien parler une forme linguistique qu'ils considèrent eux-mêmes comme non légitime du point de vue statutaire.
- (3) *L'insécurité formelle et sécurité statutaire* : les locuteurs d'une langue légitime considèrent ne pas en parler une forme légitime.
- (4) *La sécurité statutaire et formelle* : les locuteurs pensent bien parler une langue dont le statut est incontesté.

Bien que ces quatre catégories touchent dans l'enquête de Calvet (1996) à des situations interlinguistiques, la séparation faite entre *(in)sécurité formelle* et *(in)sécurité statutaire* peut être appliquée à des situations intralinguistiques similaires, notamment entre une variété considérée comme « illégitime » par les locuteurs (p. ex. le français méridional) par rapport à son ou ses pendants « légitimes » (p. ex. le français de Tours ou le français de la bourgeoisie parisienne).

Ces deux types d'insécurité linguistique correspondent d'ailleurs pour l'essentiel à une proposition faite plus récemment par Preston (2013) dans le cadre d'une étude comparant l'insécurité linguistique de locuteurs de trois variétés de l'anglais nord-américain (New York, Winnipeg, Michigan) : l'*(in)sécurité formelle* de Calvet (1996) correspond dans cette étude à la dimension de la *personal (in) security* et l'*(in)sécurité statutaire* à celle de la *regional (in) security*, sans pour autant que Preston 2013 fasse explicitement référence au modèle de Calvet 1996 :

« There are those who find their region (or group) incorrect and apparently extend that to personal insecurity [. . .]; there are those who find their own region (or group) relatively correct and extend that to their personal security [. . .], but there are also those who find their own area correct (perhaps even considerably so) but may find their individual performances lacking [. . .] » (Preston 2013, 322).

Soulignons cependant que la *sécurité formelle et insécurité statutaire* de Calvet (1996) (cas n° 2 *supra*) n'apparaît pas dans la proposition de Preston (2013) et que ce dernier fait, au contraire du modèle de Calvet (1996), uniquement référence à la perspective intralinguistique (variétés de l'anglais nord-américain).

En outre, deux autres catégorisations de l'insécurité linguistique ont été entreprises jusqu'ici en sociolinguistique. Premièrement, selon Robillard (1996, 68), il est important de noter que l'insécurité linguistique n'est pas impérativement restreinte aux locuteurs des variétés non légitimes d'une langue normée, mais que chaque locuteur peut être touché par ce phénomène, étant donné que tout locuteur « sait bien qu'il ne maîtrise pas parfaitement sa langue, qu'il ne peut en connaître toutes les subtilités [. . .] » (Robillard 1996, 68). Cela confirme ce que Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978) avaient déjà pu montrer : ce type d'insécurité linguistique est commun à tous les francophones, qui pensent « mal parler »

par rapport à la norme de référence. Robillard (1996) nomme ce type d'insécurité touchant chaque locuteur l'insécurité linguistique *saine* et l'oppose à l'insécurité linguistique *pathologique*, qui, elle, est présente lorsque le locuteur se trouve en « *surinsécurité* » (dont le *surnormativisme* est une manifestation) » (Bulot/Blanchet 2013, 61).

Deuxièmement, Moreau (1996, 119) distingue l'*insécurité linguistique dite* de l'*insécurité linguistique agie*. La première se manifesterait dans le cadre des discours épilinguistiques (comme, par exemple, tout propos négatif par rapport à sa propre variété) et serait principalement liée à des stéréotypes, sans être réellement ancrée dans ce que ressentent les individus. L'*insécurité linguistique agie*, pour sa part, se manifesterait dans les pratiques linguistiques (comme, par exemple, dans les autocorrections, les hypercorrections, etc.) et serait, elle, ancrée dans une « expérience affective individuelle » (Moreau 1996, 119 ; cf. également Bulot/Blanchet 2013, 61).

Comme cela aura pu être souligné par Bulot/Blanchet (2013, 58–60), l'*insécurité linguistique* est – entre autres – intimement liée aux concepts de *prestige*, ce dernier étant traditionnellement subdivisé en *prestige latent* et *prestige manifeste*.

2.1.2.2 Prestige latent et prestige manifeste

La différenciation faite entre les termes du 'prestige manifeste' (angl. *overt prestige*) et du 'prestige latent' (angl. *covert prestige*) remonte aux travaux de Labov (1963 ; 1966) et Trudgill (1972). Le *prestige manifeste* peut être, selon ces travaux, défini comme étant l'utilisation de traits linguistiques liés à des valeurs reconnues traditionnellement comme appartenant à la variété légitime comme, par exemple, le statut social, la compétence ou encore l'élégance (cf. Lafontaine 1997, 58). Le *prestige latent*, pour sa part, consiste à associer aux variétés non légitimes et dominées un certain nombre de valeurs socio-affectives comme, par exemple, l'identité de groupe, la sociabilité, la culture populaire ou encore, selon – entre autres – Rovere (1982, 28) et Bourdieu (1982, 89–95), des connotations « viriles ». Selon Lafontaine (1997, 58), le *prestige latent* expliquerait le fait que certaines variantes et variétés non légitimes s'avèrent plus adéquates dans certaines situations (en général moins formelles), dans lesquelles l'utilisation de variantes et variétés légitimes ne serait pas adaptée.

Selon les travaux de Labov (1972), le *prestige manifeste* et le *prestige latent* peuvent être mis directement en relation avec les concepts du *change from above* (le 'changement par le haut' lié au *prestige manifeste*) et du *change from below* (le 'changement par le bas' lié au *prestige latent*). Précisons que Labov (1972) définit ce changement par le haut comme un processus se produisant *au-dessus du niveau de la conscience sociale* et étant en général initié par un groupe social

dominant. Le changement par le bas est, pour sa part, un processus se produisant *au-dessous du niveau de la conscience sociale* et ayant en général son origine dans le discours des groupes de faible prestige. Des exemples de ces deux types de changements et de prestige peuvent être trouvés dans les études de Labov (1963 ; 1966) : tout d'abord, la célèbre étude labovienne du centre commercial de New York (cf. Labov 1966) a en effet montré un changement par le haut dans l'emploi du /r/. La variante présentant le *prestige manifeste* des classes sociales plus élevées – une variante se trouvant *au-dessus du niveau de la conscience sociale* – serait en effet, au moment de l'étude, de plus en plus utilisée par les locuteurs des classes socialement défavorisées. Par ailleurs, une autre étude de Labov menée sur l'île de *Martha's Vineyard* (cf. Labov 1963) montre qu'un changement par le bas, se produisant donc *au-dessous du niveau de la conscience sociale* et étant lié au *prestige latent*, est également possible. Dans cette étude, il a pu en effet montrer que l'articulation centralisée des diphtongues /ai/et/au/, telle qu'elle est produite par les pêcheurs locaux, se trouve être de plus en plus utilisée par les autres habitants de l'île. Il explique ce phénomène par une certaine loyauté locale, étant donné qu'à travers cet usage linguistique, ces derniers peuvent se démarquer linguistiquement des touristes, eux-mêmes identifiés comme ne provenant pas de l'île précisément en raison de leurs variantes non centrales.

Trudgill (1972, 179–195) arrive à des résultats similaires dans ses enquêtes réalisées à Norwich. Il constate en effet que le remplacement glottal du /t/ intervocalique (comme dans *later* réalisé comme [le:ʔə]) est jugé incorrect par ses informateurs, même s'ils utilisent cette variante eux-mêmes, probablement pour des raisons « latentes ».

Le présent ouvrage portant principalement sur les *attitudes linguistiques* et ayant un rapport direct avec les termes de *l'insécurité linguistique* et du *prestige latent* et *manifeste*, j'aborderai ci-dessous l'état de l'art touchant aux attitudes par rapport aux trois régions étudiées : la France (en particulier Paris), la Suisse romande et le Québec.

2.1.2.3 Attitudes linguistiques en francophonie

2.1.2.3.1 Catégories géolinguistiques

Avant de présenter l'état de l'art sur chacune des régions étudiées, une brève clarification des catégories géolinguistiques utilisées (France septentrionale et méridionale, Suisse romande et Québec) semble cependant être de mise. Les réflexions touchant aux attitudes linguistiques étant d'ordre sociolinguistique, il me semble important de différencier le concept politique des *États-nations* de celui des *nations culturelles*, comme le fait Polenz (1988) :

« Es sind mindestens zwei ‹ Nation ›-Begriffe zu unterscheiden [. . .]: einerseits *Staatsnationen*, die vorzugsweise auf der vereinigenden Kraft einer gemeinsamen politischen Geschichte und Verfassung beruhen, andererseits *Kulturnationen*, vorzugsweise auf einem irgendwelchen gemeinsam erlebten Kulturbesitz beruhend, durch Gemeinsprache, gemeinsame Literatur und gemeinsame Religion geschaffen und zusammengehalten [. . .] » (Polenz 1988, 200, mises en relief dans l'original).¹⁰

Ce n'est donc bien pas le concept des *États-nations* qui est à la base des catégories géolinguistiques utilisées ci-dessous, mais celui des *nations culturelles*. Cela permet ainsi d'utiliser aussi bien les catégories géolinguistiques de la *France* que celles de la *Suisse romande* et du *Québec*.

2.1.2.3.2 France

Les premiers à avoir exploité le concept des attitudes pour le cas du français sont Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978) dans le cadre d'une étude comparant les attitudes d'informateurs de quatre centres urbains (75 enquêtés à Tours, 21 à Lille, 18 à Limoges et 28 à Saint-Denis de la Réunion) face à la norme. En plus (1) d'analyses phonétiques de la paire /e/ : /ɛ/ produite par les informateurs de Tours sur la base de tâches de parole en lecture (textes et mots isolés) et (2) de tests de perception (de mots lus et de voyelles synthétiques) visant à découvrir si ces mêmes locuteurs tourangeaux perçoivent la paire et de quelle manière ils en évaluent la prononciation dans différents contextes (cf. Gueunier/Genouvrier/Khomsî 1978, 11–70), les informateurs ont également été soumis (3) à un entretien guidé (cf. Gueunier/Genouvrier/Khomsî 1978, 38–40, 128–129). Ce dernier visait à étudier leurs attitudes par rapport à la norme orale, à mettre en lumière leur propre définition (extralinguistique) de la norme, leur attachement à la norme ainsi que leur degré de sécurité ou d'insécurité linguistiques (cf. Gueunier/Genouvrier/Khomsî 1978, 73). Les auteurs observent que dans les régions dans lesquelles le français coexiste avec des dialectes ou des langues minoritaires (à Lille, Limoges et Saint-Denis de la Réunion), l'insécurité linguistique est plus marquée, d'où leur conclusion d'un rapport de causalité entre l'insécurité linguistique et la diglossie (l'utilisation de ce dernier terme n'étant cependant pas précisément définie, cf. *supra*). Tours serait, pour sa part, une région de forte sécurité linguistique (au niveau de la dimension régionale mais pas au niveau de la dimension oral/écrit).

¹⁰ 'Au moins deux différents termes de « nation » doivent être distingués : d'une part, les *États-nations*, en général basés sur la force unificatrice d'une histoire politique et d'une constitution communes, et, d'autre part, les *nations culturelles*, en général basées sur un patrimoine culturel commun, créées et maintenues à travers une langue commune, une littérature commune et une religion commune' (Traduction : Marc Chalièr).

Cette observation serait en corrélation, selon Genouvrier (1986), avec l'avis des locuteurs, qui verraient Tours comme la région linguistique dans laquelle serait parlé le « français le plus pur » ou le plus « neutre » (cf. également Østby 2016 pour le cas similaire de la bourgeoisie parisienne). Il explique cette observation comme suit :

« Une très ancienne tradition donne à la Touraine une vocation à la fois horticole et linguistique : « Tours, jardin de la France et du beau langage. . . » [. . .] séjour d'élection des rois de France, [. . .] lieu natif ou de prédilection de Rabelais et de Ronsard, de Balzac, d'A. France et de J. Romains [. . .] » (Genouvrier 1986, 49).

Notons cependant que cette enquête pose quelques problèmes méthodologiques. Premièrement, elle ne prend que quatre villes en compte et oppose Tours (comme centre de sécurité linguistique) à Lille, Limoges et Saint-Denis de la Réunion (comme centres d'insécurité linguistique). Ainsi, les résultats de Tours ne sont pas comparés à Paris, région linguistique reconnue par de nombreux linguistes (et locuteurs) comme étant le centre de la norme du français (cf. Pustka 2008, 217–219). Par ailleurs, la situation de Saint-Denis de la Réunion semble difficilement comparable, en raison de l'éloignement géographique et du contact avec le créole.

Paltridge/Giles (1984, 75–78) ont, pour leur part, travaillé avec la technique du locuteur masqué (*matched-guise*) de Lambert et al. (1966) et Lambert (1967) dans le but de déterminer les attitudes face à quatre accents de France (Paris, la Provence, la Bretagne et l'Alsace). Leurs 244 informateurs (qui provenaient eux-mêmes de ces quatre régions) ont dû évaluer respectivement deux stimuli pour chacune des régions (8 stimuli au total) selon les catégories suivantes : *professional appeal* ('image professionnelle'), *social appeal* ('qualités sociales'), *steadiness* ('fiabilité'), *power* ('pouvoir') et *accentedness* ('degré d'accent'). Selon leurs résultats, les locuteurs de l'accent parisien présentent la prononciation au degré d'accent le plus bas des quatre accents testés et ont, par ailleurs, le plus grand prestige en ce qui concerne leur image professionnelle, leur fiabilité et leur pouvoir. Cependant, leurs qualités sociales sont moins bien évaluées que celles des locuteurs des accents bretons et provençaux, mais mieux que celles des locuteurs alsaciens. Les locuteurs bretons et provençaux obtiennent, pour leur part, des valeurs moyennes aussi bien dans le cas où ils sont évalués par des auditeurs parlant un autre accent que dans le cas où ils sont évalués par des auditeurs du même accent. Par ailleurs, les auditeurs bretons et provençaux évaluent les qualités sociales des locuteurs de leur propre accent de façon beaucoup plus positive que les Parisiens et les Alsaciens. Lafontaine leur attribue par conséquent une forme de loyauté face à leur propre accent (cf. Lafontaine 1991, 11). Les Alsaciens, de manière similaire aux évaluations de leurs qualités sociales, finissent à la

dernière position au niveau des critères relatifs au prestige et ils s'évaluent eux-mêmes de manière significativement plus négative que les locuteurs des autres régions, ce qui correspond à la situation qu'Alén-Garabato/Colonna (2016) et Bretegnier (2016) caractérisent par le terme d'*auto-odi* (ou *haine de soi*). Il s'agit chez les Alsaciens d'un sentiment de rejet de leur propre variété maternelle, qu'ils considèrent comme étant illégitime face à la variété dominante. Notons que cette dernière conclusion a également été obtenue par Hoppe (1976, 129), qui, elle aussi, a travaillé sur ces mêmes quatre régions sur la base de la technique du locuteur masqué. Le phénomène de dépréciation de la variété que l'on parle soi-même est d'ailleurs observable dans d'autres régions francophones à grande insécurité linguistique, comme la Suisse romande et le Québec (cf. 1.1.2.3.3, 1.1.2.3.4). Notons finalement que cette étude comporte également deux problèmes méthodologiques. Premièrement, les quatre régions étudiées ne sont représentées que par deux stimuli respectifs. Deuxièmement, les auteurs n'utilisent que des stimuli lus, ce qui, pour une étude portant sur des accents du français, peut poser certains problèmes d'artificialité des données (cf. entre autres Blas 1999, 53 ; Garrett/Coupland/Williams 1999, 346 ; Woehrling/Boula de Mareuil 2005, 91–92 ; Postlep 2010, 90 pour les avantages et inconvénients des stimuli lus et spontanés).

Kuiper (1999) a, pour sa part, étudié les attitudes de Parisiens face aux accents du français, mais – au contraire de Paltridge/Giles (1984) – en ne se basant pas sur des stimuli. Dans l'une des tâches de l'enquête, les informateurs parisiens ont dû classifier différents accents de français selon les critères du *degree of difference*, de la *correctness* et de la *pleasantness*. Les résultats de l'enquête ont pu montrer que les accents de l'Alsace, de la Lorraine, de la Belgique et de la Suisse romande sont considérés par ces locuteurs comme étant les moins « corrects », présentant donc la plus grande distance par rapport à la norme. Les accents « du sud » (cf. Pustka 2010, 125–128 pour la problématique de ce terme), pour leur part, font également partie des accents considérés comme les moins corrects, mais aussi – plus encore que les accents de l'Île-de-France et de la Touraine – comme les plus agréables. Notons ici aussi un problème méthodologique : une étude sans stimuli comme celle-ci peut aisément entraîner des confusions entre espaces linguistiques et espaces sociaux, ce qui peut mener à des résultats portant sur des représentations et attitudes (plus ou moins exclusivement) motivées culturellement (cf. Pustka 2008, 215) et ne correspondant pas forcément aux perceptions.

Deux autres études de Taylor (1996) et de Castellotti/Robillard (2002) se sont concentrées sur le français méridional en particulier et ont pu souligner le statut social particulier de son accent déjà observé chez Paltridge/Giles (1984) et Kuiper (1999). Taylor (1996) a étudié les différents sociolectes d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre-ci, elle a pu observer que le standard régional de cette région semble bénéficier du plus grand prestige. Ce standard régional serait une version de l'accent

d'Aix-en-Provence proche du standard parisien, c'est-à-dire présentant des traits de l'accent méridional, mais se rapprochant également du français de référence. Ainsi, Taylor (1996) affirme, en guise d'exemple, que les locuteurs présentant des voyelles nasales nasalisées et suivies d'un très léger appendice consonantique seraient évalués comme étant non seulement cultivés mais aussi loyaux envers leur région. Au contraire, les locuteurs présentant la prononciation la plus proche du français parisien sont évalués comme étant, certes, cultivés et ayant du succès professionnel, mais également comme étant dépourvus de sincérité et d'humour (cf. Taylor 1996, 192-193).

Castellotti/Robillard (2002) ont étudié un autre aspect touchant au prestige de l'accent méridional : l'acceptabilité de cet accent dans l'espace public. Ils posent en effet la question de savoir s'il serait acceptable de laisser travailler des enseignants ou des présentateurs de télévision en tant que tels s'ils présentent un accent méridional. Leurs résultats indiquent que 70,0% des informateurs n'auraient rien contre un enseignant ayant un tel accent, alors que seulement 36,7% des informateurs accepteraient un accent méridional chez un présentateur de télévision.

Ainsi, une comparaison des études de Taylor (1996), Castellotti/Robillard (2002), Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978), Paltridge/Giles (1984) et Kuiper (1999) quant à l'accent méridional fait ressortir deux éléments remarquables :

- (1) L'accent méridional semble bénéficier de la plus grande *sympathie*. Des explications de cette constatation peuvent être trouvées dans l'étude de Pustka (2010, 137). Elle affirme en effet que ce prestige pourrait être dû au patrimoine culturel de cette région (elle nomme entre autres les cinéastes comme Marcel Pagnol) et aux associations positives avec le soleil, la mer et les vacances (cf. également Hoppe 1976, 129 ; Hawkins 1993, 79).
- (2) Par ailleurs, l'accent méridional semble bénéficier d'un *prestige latent* à l'intérieur de la communauté linguistique méridionale. En effet, selon les résultats de Taylor (1996), les locuteurs à faible accent méridional bénéficieraient d'un certain prestige au sein de cette communauté linguistique. Cette constatation est confirmée par Castellotti/Robillard (2002), qui montrent que les méridionaux accepteraient dans une grande majorité un enseignant ayant un accent méridional (*prestige latent* à l'intérieur de la sous-communauté linguistique méridionale), alors que seul un tiers de ces mêmes informateurs accepterait ce même accent chez un présentateur de télévision (*prestige manifeste* du français parisien dans l'ensemble de la communauté linguistique de la France).

La dernière étude portant sur les attitudes linguistiques en France qu'il convient de mentionner est celle de Fischer (1988). Même si elle s'inscrit dans la lignée

des travaux de Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978), cette enquête se différencie quelque peu des travaux présentés jusqu'ici dans la mesure où elle étudie pour la première fois les attitudes de locuteurs de Paris face au *français standard*. Sur la base d'une analyse d'entretiens guidés qu'elle a menés elle-même, Fischer (1988, 69–72) y émet l'hypothèse que la grande importance portée aux questions de langue qu'elle observe aussi bien dans les médias que dans le discours privé et public français pourrait être expliquée par la forte insécurité linguistique ressentie par les Français face à cette norme « idéale » et « inaccessible » que Moreau (1997, 222–223) nommerait *norme fantasmée* (cf. 2.1.1.2.1). La plupart de ses informateurs désignent cette norme comme « le bon français » (cf. Fischer 1988, 76), alors que dans la plupart des cas, ils jugent l'usage actuel de la langue et leur propre usage de façon négative et comme étant « en défaut » par rapport à cette norme. Cette observation confirme ce que Martinet (1974) avait déjà constaté : « Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits » (Martinet 1974, 29).

Ainsi, dans l'étude de Fischer (1988), seuls trois informateurs sur 34 estimeraient parler un « bon français », alors que tous les autres seraient touchés par une mauvaise conscience constante vis-à-vis de leur propre usage linguistique (cf. Fischer 1988, 162–165). Il est également important de noter que les informateurs de Fischer considèrent un bon nombre de caractéristiques de l'oral comme des erreurs de langue (comme par exemple la négation sans la particule *ne*). Le « bon français » semble donc être principalement associé non pas à la langue orale, mais à la langue écrite (cf. Fischer 1988, 157–159). Notons finalement que, de manière similaire à l'étude de Gueunier/Genouvrier/Khomsî (1978), Fischer observe qu'une grande majorité de ses informateurs situent la norme soit à Tours, soit à Paris (cf. Fischer 1988, 129–130, 160). Soulignons cependant que pour les locuteurs provinciaux, cet accent parisien n'est pas « neutre », mais bien marqué au niveau géographique (cf. Pustka 2008, 221–222). Par ailleurs, il existe non pas un accent parisien, mais *plusieurs* accents parisiens aux prestiges différents (p. ex. l'« accent parigot », l'« accent de banlieue » et l'« accent de la bourgeoisie parisienne », cf. Pustka 2008, 222–234).

Ainsi, ce survol des principales études portant sur les attitudes linguistiques en France aura pu montrer quatre points fondamentaux :

- (1) En France, le phénomène d'insécurité linguistique se manifeste de manière plus ou moins forte selon la région. Alors que les régions dans lesquelles le français coexiste avec des dialectes ou des langues minoritaires sont considérées comme présentant une insécurité linguistique (relative), Paris et Tours sont considérés comme des régions présentant une sécurité linguistique (relative).

- (2) Malgré cette observation, la plupart des locuteurs français (les locuteurs de Paris et de Tours inclus) présentent une forme d'insécurité linguistique. Alors que les locuteurs de Paris et de Tours présentent uniquement une insécurité linguistique face à la *norme fantasmée* décrite par Moreau (1997, 222–223), les locuteurs de nombreuses autres régions présentent cette même insécurité linguistique face à la norme fantasmée, en plus d'un *complexe d'infériorité* face aux régions considérées comme porteuses de la norme (Paris et Tours).
- (3) La norme fantasmée présente dans la conscience des locuteurs est en général associée à un français *écrit* et non pas *oral*.
- (4) Parmi les variétés de français « non dominantes », le français méridional semble bénéficier de la plus grande *sympathie* dans les attitudes des locuteurs français et d'un *prestige latent* à l'intérieur de la communauté linguistique régionale.

Qu'en est-il maintenant des attitudes face aux variétés et face à la norme en dehors de la France ? Quelles différences et similitudes peuvent être observées entre les situations de la France, d'une part, et celles de la Suisse et du Québec, d'autre part ? Existe-t-il par ailleurs des similitudes entre les situations de ces deux régions périphériques ?

2.1.2.3.3 Suisse

Les études sur les attitudes en Suisse romande ont une tradition encore plus brève que celles qui portent sur la France. Ce n'est en effet qu'à partir des années 1980 que la conscience linguistique des Suisses romands ainsi que leurs attitudes face à d'autres langues et variétés ont été étudiées, des études montrant le rôle prépondérant que joue le concept d'insécurité linguistique dans la description de cette conscience linguistique.

Tout comme pour de nombreuses périphéries francophones, comme la Belgique francophone, la situation des attitudes en Suisse romande peut être décrite par une ambiguïté entre la *dépréciation* et la *valorisation* des variétés du français parlé en Suisse face à la variété de la bourgeoisie parisienne (cf. Bayard/Jolivet 1984 ; De Pietro/Matthey 1993 ; De Pietro 1995 ; Singy 1996) :

« Les attitudes des Romands ne sont d'ailleurs pas homogènes et uniformes. Et l'*ambiguïté* [sic] n'en est pas absente : parallèlement à une loyauté parfois très forte au français « de France », doublée d'une légère gêne à l'égard de son propre parler, voire d'un rejet de tout ce qui est teinté d'accent régional, on peut rencontrer l'attitude opposée faite d'affirmation identitaire vis-à-vis du grand voisin » (De Pietro 1995, 230).

Ainsi, d'une part, les Suisses romands semblent s'orienter linguistiquement et culturellement vers la France, ce phénomène étant principalement dû au prestige du « français de France » dans la conscience des locuteurs suisses romands et observable à travers un complexe d'infériorité des Suisses romands face aux locuteurs français ainsi qu'une forte insécurité linguistique (cf. De Pietro 1995, 230).

L'orientation de la Suisse romande vers cette norme « française » (dans leurs propos) ou, plus précisément, parisienne (dans leurs représentations) commence déjà au 16^{ème} siècle, période durant laquelle le français commence à se diffuser oralement au sein la population, et ce, à la faveur de la Réforme, qui a probablement contribué « à valoriser le français au détriment du vernaculaire par l'obligation, faite aux fidèles, de lire la Bible en français » (Knecht 1996, 761). Une expression symptomatique de cette insécurité linguistique face au français parisien peut d'ailleurs être trouvée dans la critique de la langue de l'administration fédérale, à laquelle l'on reproche de diffuser des textes contenant des erreurs de français. La critique concerne en particulier les textes traduits de l'allemand que l'on considère comme véritable « porte d'entrée » pour les germanismes. Ce langage administratif ne correspondant pas à la norme du français de référence est ainsi souvent désigné par l'appellation connotée négativement de *français fédéral* (cf. Kolde/Näf 1996, 394).

D'autre part, les locuteurs suisses romands présentent une conscience des particularités régionales de leurs variétés de français liée à l'aspiration à une identité propre se démarquant explicitement de la France. De Pietro (1995) montre que les Suisses romands se sentent liés émotionnellement à leurs variétés locales respectives et qu'ils attribuent également une forte valeur émotionnelle aux helvétismes (cf. De Pietro 1995, 233–234). Des études portant sur le lexique ont en effet pu mettre en lumière une certaine légitimité du français de Suisse romande dans la conscience de ses locuteurs. Thibault (1998, 40) et Prikhodkine (2011, 410) observent notamment une tendance des Suisses romands à valoriser certains lexèmes endogènes, même si les jugements peuvent être très différents d'un lexème à l'autre,¹¹ d'une situation à l'autre et d'un locuteur à l'autre. Ainsi Thibault (1998) écrit-il que « le français de Suisse romande jouit d'une légitimité certaine, qui varie toutefois selon l'époque et le type de discours, la nature des particularités en cause (accent, mots, expressions), l'énonciateur et le contexte énonciatif » (Thibault 1998, 40). Cichon (1998) fournit, pour sa part, une explication à cette ambiguïté. Il explique en effet que les locuteurs qu'il a interviewés

¹¹ Soulignons notamment les jugements très différents portés sur *panosse*, qui est considéré comme populaire et moins légitime (cf. Prikhodkine 2011, 146–147), par rapport à *nonante*, qui, lui, est diffusé par le système scolaire de Suisse romande (cf. Prikhodkine 2011, 156–157).

s'identifient, d'une part, à leur propre région respective et, d'autre part, à la France, mais pas à la totalité de la Suisse romande. Ainsi, l'ambiguïté résulterait de l'absence d'un sentiment d'identité homogène en Suisse romande (cf. Cichon 1998, 101), et ce, principalement en raison des trois facteurs suivants :

- (1) La Suisse romande est répartie en quatre cantons monolingues (Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud) et trois cantons bilingues (Berne, Fribourg et le Valais) (cf. Lüdi/Werlen 2005).
- (2) Elle présente une forte hétérogénéité linguistique, avec, d'une part, des traits diffusés dans la totalité de la Suisse romande et respectant ou non les frontières, certains traits se retrouvant en Belgique, au Canada ou dans une large partie de l'Est ou du Sud-Est du territoire francophone. D'autre part, certains traits ne sont diffusés que localement, dans une région particulière de la Suisse romande, ou même dans une localité unique (cf. Knecht 1979).
- (3) Les questions de langue ne sont pas réglées de manière centrale comme c'est le cas en France, mais par les cantons, comme le prévoit le principe de territorialité stipulé par la Constitution fédérale helvétique (cf. Cichon 1998, 106–107).

Dès lors, conformément à l'hétérogénéité linguistique de la Suisse romande et à l'absence d'une identité homogène, les attitudes des Suisses romands face au « français de Suisse » et au « français de France » sont différentes à l'intérieur même de la Suisse romande : c'est ce que montre l'étude de Cichon (1998, 132) menée sur la base d'entretiens qualitatifs auprès de 90 informateurs suisses romands vivant à Genève/Lausanne (contexte monolingue francophone), à Fribourg (contexte bilingue à majorité francophone), à Bienne (contexte bilingue à majorité germanophone) et à Saint-Gall (contexte monolingue germanophone). Cichon (1998) montre que les régions proches de la Suisse alémanique ou à majorité germanophone (Bienne et Fribourg) présentent un profil différent des régions proches de la France (Genève et Lausanne). Ainsi, les informateurs de Cichon (1998) provenant de Bienne et de Fribourg ont tendance à s'identifier fortement à la France, ce que Cichon explique par un désir de compenser la domination de la langue allemande (cf. Cichon 1998, 209). Par ailleurs, ils semblent présenter une insécurité linguistique particulièrement forte, nient une variété ou identité propre à la Suisse romande, mais sont très attachés à leur variété et identité régionales (cf. Cichon 1998, 131–132). Les informateurs provenant de Genève et de Lausanne, pour leur part, s'orientent linguistiquement et culturellement vers la France, mais présentent un sentiment de dépréciation de la part des locuteurs français, ce qui les pousse à moins s'identifier à la France (cf. Cichon 1998, 321–326). Par ailleurs, leur sentiment d'appartenir à une Suisse romande homogène est encore plus faible que celui des locuteurs de Bienne et de Fribourg, et ce, en raison de la proximité culturelle et géographique de la France (cf. Cichon 1998, 357–358). L'étude

de Cichon (1998) confirme ainsi l'hétérogénéité observée dans les attitudes des Suisses romands et illustre leur vision d'une France porteuse de la variété légitime (cf. Cichon 1998, 357), ce que Knecht avait déjà exprimé vingt ans auparavant, en affirmant que « la Romandie est une France politiquement suisse ou une Suisse linguistiquement française » (1979, 249).

Racine/Schwab/Detey (2013) ont, pour leur part, étudié les attitudes et représentations de 79 informateurs de Genève (15), Fribourg (12), Neuchâtel (17) du Jura (12) et de Paris (23) par rapport à des stimuli lus (une phrase et la paire de mots *épée* ~ *épais*) par des locuteurs de deux variétés suisses (2 locuteurs de Genève et 2 locuteurs de Neuchâtel), de la variété parisienne (2 locuteurs) ainsi que de 7 autres variétés (Grenoble : 2 ; Sénégal : 2 ; Côte d'Ivoire : 2 ; Québec : 2 ; Hearst : 2 ; Liège : 2 ; Tournai : 2). Se basant sur des stimuli concrets (à l'exception de l'enquête fribourgeoise), cette étude est donc de nature perceptive, contrairement aux études précédentes. Les auditeurs avaient pour tâche d'estimer le degré de proximité des variétés entendues (1) avec leur propre prononciation, (2) avec le français reconnu comme standard international et (3) avec le français reconnu comme standard dans leur vie quotidienne (question 3), et ce, sur la base d'une échelle allant de 1 (= absolument pas) à 5 (= absolument). Les résultats de cette enquête de perception peuvent être classés en trois catégories :¹²

- (1) Les Genevois semblent s'identifier aux locuteurs de leur région, évaluer leur propre variété comme proche de leur « standard quotidien » et le français parisien « comme standard international ».
- (2) Les Neuchâtelois et Jurassiens semblent s'identifier aux locuteurs suisses romands en général, sans faire de différence entre Genève et Neuchâtel. Par ailleurs, ils perçoivent aussi bien la variété genevoise que la variété neuchâteloise comme proche de leur standard quotidien. Le standard international est, pour sa part, perçu non seulement à Paris, mais également à Genève.
- (3) Les Fribourgeois semblent s'identifier uniquement aux Genevois, la variété genevoise ayant également le statut de standard quotidien. Le standard international est, comme pour Neuchâtel, perçu à Paris et Genève.

Ainsi, selon cette étude et de manière quelque peu différente de l'étude de Cichon (1998), la variété genevoise semble être considérée à côté de celle de Paris comme standard international pour la Suisse romande, exception faite des locuteurs

¹² Le présent chapitre portant sur les attitudes des Suisses romands, les résultats des Parisiens n'ont pas été pris en compte. Sans surprise, ces résultats confirment globalement le statut de « norme internationale » de la variété parisienne, avec les taux les plus élevés quant à la question de savoir si cette prononciation est celle du « français reconnu internationalement comme « standard » » (cf. Racine/Schwab/Detey 2013, 10–11).

genevois, qui considèrent uniquement la variété parisienne comme porteuse de la norme internationale. Racine/Schwab/Detey (2013) interprètent ces résultats à l'aide du modèle Centre/Périphérie de Reynaud (1981). Genève représenterait, à côté de Paris, un centre pour la périphérie suisse (Neuchâtel, Fribourg, Jura) en raison de son statut de ville-canton partageant la plupart de ses frontières avec la France et de sa fonction de siège de nombreux médias (comme la *Radio Télévision Suisse – RTS*). Les Genevois se considéreraient cependant eux-mêmes comme périphériques par rapport à Paris.

Ainsi, les Suisses romands semblent également présenter une ambiguïté dans leur conscience de la norme. Alors que le français parisien bénéficie d'un *prestige manifeste*, les variétés suisses romandes présentent différents types de prestige : alors qu'à petite échelle, les variétés locales semblent bénéficier d'un *prestige latent*, la variété genevoise semble, elle, bénéficier d'un *prestige manifeste* similaire à celui du français parisien pour l'ensemble des Suisses romands (exception faite des Genevois).

2.1.2.3.4 Québec

Tout comme en Suisse romande, les attitudes des Québécois face à leurs variétés et face au français de référence semblent se caractériser par une ambiguïté entre valorisation et dépréciation des variétés régionales face aux variétés françaises. Malgré cette similitude, les raisons sont différentes et doivent être cherchées principalement dans l'histoire linguistique du Québec.

Durant la période du régime français, c'est-à-dire entre le début du 17^{ème} siècle et le milieu du 18^{ème} siècle, les variétés de français parlées au Québec bénéficiaient d'attitudes très positives (cf. p. ex. Pöll 2005, 161). Cette observation est en général attribuée à l'homogénéité du français parlé par les premiers colons, jugée absente étant donné que la majorité de la population ne parlait pas français, mais un dialecte ou une langue minoritaire (cf. Kircher 2012, 346 ; cf. également Certeau 1975 ; Poirier 1994). La conquête du Québec par les Britanniques en 1759 marque un tournant dans l'histoire du français et de sa perception au Québec : coupées de la France, les variétés de français parlées au Québec commencent à différer les unes des autres. Elles ne subissent pas les bouleversements linguistiques de la Révolution française et, une partie des élites québécoises retournant en France, sont sujettes à ce que Kircher (2012, 347) nomme « a greater emphasis on the language of the masses », déclenchant non seulement une « renaissance » de nombreux régionalismes mais aussi un grand afflux d'anglicismes (cf. Oakes 2008, 369). Ceci résulte au milieu du 19^{ème} siècle en des attitudes des Canadiens anglophones et des Français très négatives envers le français québécois, dénigré et réduit à un statut de *patois*. Ce mythe débouche par conséquent sur

un profond sentiment d'insécurité linguistique chez les Québécois francophones (cf. également Bouchard 2002, 95–98 ; Kircher 2012, 347). Selon Kircher (2012, 347), cette insécurité linguistique a été renforcée par deux facteurs fondamentaux : premièrement, la querelle débutant en 1960 par rapport au « joual », une altération du mot *cheval* tirée de l'expression *parler cheval* pour désigner le fait de « mal parler » (cf. Bouchard 2002, 220 ; Oakes/Warren 2007, 111). Deuxièmement, la politique linguistique des gouvernements français ainsi que de l'Office de la langue française aurait contribué à la considération du français parisien comme norme de prestige dans la totalité de la francophonie (cf. Bourhis/Lepicq 1993, 366–368). Ainsi, alors que l'Office de la langue française avait été créé au début des années 1960 avec pour mission la « correction » et l'« enrichissement » de la langue parlée et écrite au Québec ainsi que la revalorisation du français québécois (cf. Levine 1990, 53), les premiers bulletins de cette institution montrent un désir d'aligner le français québécois sur la norme parisienne :

« [La norme] doit [. . .] coïncider à peu près entièrement avec celle qui prévaut à Paris, Genève, Bruxelles, Dakar et dans toutes les grandes villes d'expression française. [. . .] La norme ainsi conçue doit s'étendre à tous les aspects de la langue : morphologie, syntaxe, phonétique, lexique ; mais pour ce qui est des deux premiers, qui sont d'ordre structural, la variation doit être inexistante » (Office de la langue française 1965, 6).

L'insécurité linguistique des Québécois et les attitudes largement plus positives envers le français parisien qu'envers le français québécois sont illustrées par la série d'enquêtes menées par Lambert et al. (1960) et leurs successeurs (cf. Preston¹³ 1963 ; D'Anglejan/Tucker 1973 ; Bourhis et al. 1975) auprès de Québécois francophones et anglophones.

Ce n'est qu'à partir de la *Révolution tranquille* des années 1960 et 1970 et la croissance d'une identité nationale au Québec que commence à se construire une identité linguistique québécoise se détachant (1) du reste du Canada (anglophone) et (2) de la France. Le remplacement par les francophones de la dénomination *Canadiens* par *Québécois* est l'illustration symptomatique du premier aspect (cf. Conrick/Regan 2007, 30). Par ailleurs, pour ce qui est du second aspect, les Québécois prennent conscience que la variation géographique, sociale et situationnelle n'est pas limitée au Québec, mais est également bien présente en France, et que la norme (française) de référence n'est pas la seule à être légitime, chaque variété ayant sa légitimité dans sa situation particulière (cf. 2.1.1.2).

¹³ Notons qu'il s'agit d'une publication de Malcolm S. Preston (1963) et non de Dennis R. Preston (1996 ; 1999a ; 1999b ; 2013), cité également dans cet ouvrage.

Cette prise de conscience mène les Québécois à considérer l'existence d'une norme propre au Québec, certes proche de la norme française, mais suffisamment éloignée pour ne pas les confondre (cf. Corbeil 2007, 311). Ce constat est confirmé en 1977 par l'*Association québécoise des professeurs et professeuses de français*, qui adopte « le français d'ici » comme modèle de français devant être enseigné dans les écoles québécoises (cf. Cajolet-Laganière/Martel 1995, 13 ; Martel/Cajolet-Laganière 2000, 380). Ce français standard a depuis lors été accepté par une grande proportion de la population québécoise (cf. Kircher 2012, 348), même si Lockerbie (2005) constate l'existence d'un nombre considérable de Québécois linguistiquement plus conservateurs refusant le remplacement du modèle parisien par le modèle québécois en tant que norme de référence (cf. Lockerbie 2005, 16). Il s'agit là d'une controverse s'étendant, selon Pöll (2008), jusqu'à aujourd'hui et opposant les « aménagistes », partisans d'une codification du français québécois (notamment Martel/Cajolet-Laganière 1996 ; Poirier 1998a ; Martel 2001 ; Lockerbie 2003), aux « conservateurs », partisans d'un « français international » (ayant pour objectif d'assurer l'intercompréhension au sein de la francophonie) et donc opposés à cette codification (notamment Barbaud 1998 ; Paquot 2009 ; Meney 2010).

La persistance de cette controverse jusqu'à aujourd'hui peut expliquer les résultats un peu plus récents de Genesee/Holobow (1989) : sur la base d'une enquête de perception menée selon les mêmes principes empiriques que l'étude de Lambert et al. (1960), ils montrent que le français parisien continue à bénéficier d'attitudes plus favorables chez les francophones et les anglophones selon la dimension du *statut*. Quant à la dimension de la *loyauté*, les attitudes des deux groupes ont évolué d'une préférence pour le français parisien vers des attitudes positives similaires face au français parisien et au français québécois.

Des sondages sociolinguistiques (non perceptifs) plus récents montrent, pour leur part, que les francophones et les anglophones ne considèrent plus le modèle parisien comme une norme à laquelle ils aspirent : l'étude d'Evans (2002), en particulier, montre que les Québécois évaluent mieux leur propre variété sur l'axe de la *pleasantness* par rapport à ce qu'elle nomme le *Continental French*, qui équivaut à la représentation des Québécois d'un français « européen ». D'autre part, les résultats de l'étude montrent que ces mêmes informateurs considèrent leur variété comme étant aussi correcte que ce *Continental French* (cf. Evans 2002, 90), Bouchard/Maurais (1999) et Laur (2001) obtenant des résultats similaires. Il s'agit donc ici de résultats suggérant une progression du statut du français québécois dans les attitudes des locuteurs. Notons, tout comme pour l'étude de Kuiper (1999) (cf. chapitre 2.1.2.3.2), que ces études sans stimuli peuvent être sujettes (1) au problème de 'désirabilité sociale' (all. *soziale Erwünschtheit*, cf. Diekmann 2012, 447–451) et (2) à des problèmes de confusion des espaces linguistiques avec les espaces sociaux menant à des résultats « faussés », étant donné qu'ils ne

portent pas sur de réelles perceptions, mais sur des représentations et attitudes motivées culturellement (cf. Pustka 2008, 215 ; Krefeld/Pustka 2010, 12–13).

Finalement, l'étude la plus récente de Kircher (2012), qui se base sur un questionnaire et une expérience utilisant la technique du locuteur masqué, montre que les attitudes par rapport au français québécois touchant à la dimension de la *loyauté* se sont améliorées depuis les années 1980 et l'étude de Genesee/Holobow (1989). Le français québécois n'y est en effet plus seulement évalué de façon similaire au français parisien, il est même préféré par les informateurs. Quant aux attitudes touchant à la dimension du *statut*, contrairement à Bouchard/Maurais (1999) et Laur (2001), Kircher (2012) n'observe pas de changements notables par rapport aux résultats de Genesee/Holobow (1989). Elle associe ces résultats, d'une part, à l'émergence du sentiment d'appartenance des Québécois à leur société depuis 1960 et, d'autre part, à la perception traditionnelle du français comme une langue non pas pluricentrique, mais monocentrique (cf. Kircher 2012, 365).

En reprenant la proposition de Pöll (2005, 185–188) et de façon similaire aux cas de la France méridionale (cf. 2.1.2.3.2) et de la Suisse romande (cf. 2.1.2.3.3), il est à présent possible de systématiser les résultats des études faites jusqu'ici à l'aide des termes de *prestige latent* et *prestige manifeste*. En effet, les études menées durant les années de la *Révolution tranquille* (1960–1970) montrent que les attitudes des Québécois étaient alors nettement plus favorables au français parlé en France et que les locuteurs parlant ce français étaient considérés comme détenteurs de plus grandes qualités personnelles et sociales (cf. Ostiguy/Tousignant 2008, 29 ; cf. également Lambert et al. 1960, Lambert/Frankel/Tucker 1966, D'Anglejean/Tucker 1973). À cette époque, il n'existe donc apparemment qu'une variété de prestige : le français « de France ».

Les années 1980–2000 paraissent, pour leur part, apporter un changement quant au *prestige latent*. En effet, alors qu'au niveau du *prestige manifeste* seule une « faible amélioration de la conscience linguistique des Québécois » (Pöll 2005, 187) semble être observable, l'étude de Genesee/Holobow (1989) révèle une augmentation considérable du *prestige latent* du français québécois.

Finalement, les travaux les plus récents n'obtiennent pas les mêmes résultats. Alors que les études de Bouchard/Maurais (1999) et Laur (2001) portant sur les attitudes non perceptives semblent montrer une diminution de l'importance du français parisien en tant que porteur du prestige manifeste, l'étude mixte de Kircher (2012) (questionnaire et étude de perception) montre une augmentation du *prestige latent* du français québécois par rapport aux années 1980, mais n'observe aucun changement quant au *prestige manifeste* du français parisien. Même si la question reste donc encore ouverte, il pourrait ainsi exister une différence entre les attitudes déclarées, obtenues à l'aide de méthodes non perceptives, qui pourraient être motivées (plus ou moins exclusivement) culturellement, et les

attitudes non déclarées, peut-être même inconscientes, obtenues à l'aide d'études de perception (cf. Pustka 2008, 215).

2.1.2.3.5 Attitudes dans la francophonie : bilan intermédiaire

La situation des attitudes des locuteurs appartenant aux périphéries francophones face à leur variété de français respective et face à la variété « française » ou « parisienne » semble ainsi être comparable, bien que les cas du Québec et de la Suisse présentent une particularité supplémentaire :

- (1) *Prestige latent* : les périphéries francophones abordées plus haut voient l'émergence interne à leur communauté linguistique d'un *prestige latent* de leurs variétés régionales.
- (2) *Prestige manifeste* : la variété parisienne est porteuse du *prestige manifeste* dans les deux périphéries étudiées. En Suisse romande, il existe pourtant un centre régional, Genève, dont la variété est porteuse d'un *prestige manifeste* similaire à celui de Paris, ce qui a pu être montré dans le cadre d'une étude de perception. Au Québec, un *prestige manifeste* régional similaire au cas de la Suisse romande est observé dans l'usage des présentateurs de Radio-Canada dans le cadre des études les plus récentes, ce qui a cependant été analysé uniquement dans le cadre de sondages non perceptifs.

Bien que les types d'études (enquête de perception pour la Suisse, sondage pour le Québec) soient différents et que les résultats portent sur différents types de catégories (catégories géographiques pour la Suisse romande : Genève vs. autres cantons ; catégories sociales et situationnelles pour le Québec : présentateurs de Radio-Canada en situation de présentation de journal), les résultats suisses et québécois semblent montrer l'émergence d'une variété manifestement prestigieuse dans ces deux régions. Malgré ces résultats, il serait cependant encore nécessaire de vérifier systématiquement ces observations dans le cadre d'une étude de perception comparative pour ces deux régions, chose n'ayant pas été faite jusqu'ici. En effet, comme le notent Bulot/Blanchet (2013, 59), la plupart des travaux sur les attitudes dans le domaine francophone ont porté jusqu'ici respectivement sur un seul pays où coexistent différentes langues et/ou variétés (Suisse : cf. Singy 1996 ; Belgique : cf. Francard 1993). Les études portant sur plusieurs pays (Belgique et Afrique : cf. Moreau 1996 ; France et Belgique : cf. Ledegen 2000 ; France, Belgique, Suisse, Québec, Tunisie et Sénégal : cf. Moreau et al. 2007) ou plusieurs régions (p. ex. Tours, Limoges, Lille, Saint Denis de la Réunion : cf. Gueunier/Genouvrier/Khomsy 1978) restent plus rares.

Cette problématique autour d'éventuelles normes régionales ainsi que la question du prestige de la variété normative traditionnelle et des variétés régionales a

été traitée pour beaucoup de langues de grande extension (espagnol, portugais, anglais, allemand et français) dans le cadre conceptuel du *pluricentrisme* (cf. Pöll 2005). Cet objet de recherche fondamental de toute étude portant sur la norme sera abordé au chapitre suivant.

2.1.2.4 Pluricentrisme

Dans le chapitre 2.1.1, j'ai pu montrer qu'une définition de la norme dépend entre autres de facteurs *sociaux* et *situationnels*. En plus de ces deux facteurs et en reprenant le troisième niveau du modèle variationniste de Koch/Oesterreicher (²2011), il est important d'y ajouter le facteur *géographique*. En effet, la question de la norme du français fait débat à l'heure actuelle : dans la francophonie, existe-t-il (toujours) un seul centre normatif, ou y en a-t-il plusieurs, à partir desquels se diffuse la norme de chacune des sous-communautés respectives (France, Suisse romande, Québec, etc.) ? Le concept étant rattaché à cette thématique est celui du *pluricentrisme*.

2.1.2.4.1 Définition

Le concept du *pluricentrisme* remonte à l'origine aux travaux du linguiste allemand Heinz Kloss (²1978), du sociolinguiste australien Michael Clyne (1989) ainsi que des linguistes allemand Ulrich Ammon (1989) et autrichien Rudolf Muhr (1993) (cf. Glauninger 2013, 460). Bien que controversée, la définition de ce terme se base principalement sur les idées de Clyne (1989) et peut être formulée de la manière suivante :

« [...] on entend par langue pluricentrique une langue qui n'a pas qu'un seul centre dont émanent les normes de la langue standard. Un centre normatif peut se concevoir comme un groupe de locuteurs ayant en commun certaines variables socio-culturelles, puis dans un premier pas d'extension leur région, celle-ci coïncidant dans la pratique très souvent avec un état indépendant » (Pöll 2005, 19).

Ces « États indépendants » mentionnés par Pöll ne doivent pas nécessairement être compris comme des *États-nations* au sens politique du terme, mais plutôt comme des *nations culturelles* (cf. Polenz 1988, 200). Il les définit en effet comme « groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun et qui vit effectivement en commun dans un cadre légal » (Pöll 2005, 20). Ainsi, ces entités politiques comme le Québec, la Suisse romande ou la Belgique francophone peuvent, à travers l'histoire, la culture et la langue communes à leur sous-communauté respective, être considérées comme des centres normatifs à part entière, même s'ils ne représentent politiquement qu'une partie de leurs *États-nations* respectifs.

Clyne (1989, 358), ce faisant, dénombre trois types de centres normatifs dans les langues de grande extension :

- (1) Il peut s'agir d'États souverains (au sens d'*États-nations*, cf. Polenz 1988, 200) comme, dans le cas du français, la France.
- (2) Ces centres peuvent également être des régions appartenant politiquement à des États souverains, comme la Suisse romande, la Belgique francophone ou le Québec.
- (3) On trouve enfin le cas, très rare et non répertorié pour le français, des nations politiquement divisées, comme dans le cas de la séparation entre 1949 et 1990 entre la République démocratique allemande (RDA) et la République fédérale d'Allemagne (RFA).

Ammon (1995) ajoute à cette définition des langues *pluricentriques* la sous-catégorie des langues *plurinationales*. Selon lui, alors que, de façon générale, une langue ayant au moins deux variétés standard dans différents centres est une langue pluricentrique, cette langue pluricentrique peut également être plurinationale si ses centres se trouvent dans au moins deux nations différentes. Ce faisant, Ammon (1995) parle de 'centres intégraux' (all. *Vollzentren*) lorsque la variété du centre (dans le cas du français, la France) est entièrement codifiée dans le cadre d'ouvrages de référence, et de 'semi-centres' (all. *Halbzentren*) lorsque cette codification n'est que partielle ou manquante (comme, dans le cas du français, le Québec). Notons que Clyne (2004), pour sa part, propose plus tard une catégorisation tripartite (cf. Clyne 2004, 298) : il parle de *full centres* lorsqu'il s'agit de centres possédant un standard endogène propre, de *semi-centres* lorsque ceux-ci suivent aussi bien des standards endogènes qu'exogènes et de *rudimentary centres* lorsqu'ils suivent uniquement des normes exogènes, l'exemple donné par Clyne (2004, 298) dans ce dernier cas étant celui du Liechtenstein pour la langue allemande.

Une définition du terme ayant été donnée, il est cependant important de faire remarquer que le concept du *pluricentrisme* reste très controversé, notamment dans les travaux de linguistes germanistes (cf. De Cillia 2006, 54–55). Notons d'ailleurs que cette controverse prend parfois – du moins chez une partie des chercheurs – une envergure non plus seulement scientifique, mais également politique, émotionnelle et polémique. Le concept de pluricentrisme est en effet rapproché par certains chercheurs au populisme, au nationalisme, voire même au national-socialisme. Glauninger (2013) formule, par exemple, la critique suivante :

« [Man kann] den Vertretern des Modells einer ‹ plurinationalen › Sprache Deutsch einen besonders schwer wiegenden Vorwurf nicht ersparen : Sie negieren, zumindest aber unterschätzen offensichtlich die aufgrund der Katastrophe des Nationalsozialismus – zumindest

latent – nach wie vor beobachtbare Stigmatisierung bzw. Tabuisierung alles ‹ Nationalen › im deutschsprachigen Raum » (Glauninger 2013, 462).¹⁴

Des arguments similaires pourront être trouvés – entre autres – chez Wolf (1994) et Scheuringer (1996). Lorsque cette dimension est masquée au profit d'un débat scientifique, cette controverse semble s'articuler autour d'une opposition terminologique faisant apparaître deux notions fortement différentes de la variation à l'intérieur des langues de grande extension : le *pluricentrisme* et la *pluriaréalité*.

2.1.2.4.2 Pluricentrisme et pluriaréalité

En reprenant les principaux arguments évoqués dans le cadre de la controverse autour du pluricentrisme, on peut observer que les opposants du concept de *langues pluricentriques* affirment que ce dernier dissimulerait le fait qu'il n'existe souvent pas de variétés nationales homogènes comme cette terminologie le sous-entendrait (cf. Scheuringer 1996, 151-152 ; Schrodtt 1997, 16 ; Pohl 1998, 24 ; De Cillia 2006, 54).¹⁵ Ainsi leurs arguments touchent-ils principalement au domaine des productions linguistiques :

- (1) Au niveau des normes, les traits linguistiques de ces différents centres seraient, selon eux, trop similaires les uns aux autres pour pouvoir réellement parler de centres nationaux.
- (2) Au niveau dialectal, de nombreux traits dépasseraient les frontières politiques des États. La répartition géographique interne aux langues de grande extension ne pourrait donc se faire sur une base politique, mais devrait davantage reposer sur de 'vastes zones dialectales' (all. *dialektale Großräume*), un exemple illustrant cette situation étant celui de la zone dialectale du bavarois en Bavière, appartenant politiquement à l'Allemagne, et en Autriche (Pohl 1997, 69).

Les opposants au pluricentrisme préfèrent ainsi le terme de *langues pluriaréales* pour désigner les langues de grande extension se répartissant selon cette notion

¹⁴ 'Les partisans du modèle plurinational de la langue allemande s'exposent inévitablement à un reproche de taille : à l'évidence, ils nient, ou du moins sous-estiment la stigmatisation et la tabouisation encore observables aujourd'hui dans l'aire germanophone – du moins de manière latente – de tout ce qui est « national », en raison de la catastrophe du national-socialisme' (Traduction : Marc Chalier).

¹⁵ Notons qu'il s'agit ici principalement de linguistes germanistes travaillant principalement (ou uniquement) sur l'allemand (cf. entre autres Clyne 1989 ; Muhr 1993 ; Ammon 1995 ; Scheuringer 1996 ; Schrodtt 1997 ; Pohl 1998 ; De Cillia 2006 ; Glauninger 2013), langue dont la variation dialectale est, pour des raisons historiques, aujourd'hui encore bien plus importante que dans le domaine francophone.

en vastes zones dialectales (cf. Wolf 1994, 74–75). Dans le domaine du français, le français méridional illustre par exemple l'existence d'une norme régionale qui n'est pas pour autant reliée à une frontière politique (cf. 2.1.2.3.2).

D'un autre côté, les partisans du pluricentrisme répondent à ces critiques en employant des arguments touchant principalement à trois domaines : le domaine fonctionnel des *productions* linguistiques, le *statut* et la *valeur identitaire* des traits linguistiques. Au niveau des *productions* linguistiques, les deux arguments suivants sont les plus fréquents :

- (1) Le contexte politique de nations indépendantes donnerait, selon eux, nécessairement naissance à des évolutions linguistiques propres à chaque nation, qui seraient également perçues comme telles à l'intérieur et à l'extérieur de ces frontières (cf. Muhr 1998, 49). Pensons ici, en guise d'exemple, aux *statalismes*, c'est-à-dire aux variantes linguistiques dont l'aire d'extension correspond à des frontières politiques (cf. Thibault 1998, 25). En Suisse romande, les lexèmes *canton* 'État de la Confédération suisse' et *maturité* 'diplôme de fin d'études secondaires correspondant au baccalauréat français' (cf. Knecht/Thibault 2004, 198, 508), au Québec, *baccalauréat* 'programme d'études universitaires de premier cycle' et *cégep* (*collège d'enseignement général et professionnel*) 'établissement d'enseignement pré-universitaire' (cf. Mercier/Remysen/Cajolet-Laganière 2017, 295) font partie des *statalismes* très courants.
- (2) Les partisans du concept du pluricentrisme soulignent par ailleurs qu'ils ne contestent pas les différences régionales à l'intérieur d'une variété standard, mais que ces différences seraient cependant 'souvent plus faibles qu'on le présume' (« geringer als oft angenommen », Muhr 1997, 55–56).

S'ajoutent à ces deux éléments les arguments touchant au *statut* de chaque variante linguistique. En effet, selon Muhr (1997, 56), certaines de ces variantes peuvent être dialectales dans un pays tout en étant standard dans un autre, ces formes pouvant être trouvées dans ce dernier cas dans les médias écrits et/ou audiovisuels (selon la nature linguistique du trait) ainsi que dans toute situation formelle. Pour le cas de l'allemand autrichien, Clyne (1995) mentionne l'exemple suivant :

« For instance, *Jänner* ('January', GSG *Januar*) and *Feber* ('February', GSG *Februar*) are standard in Austria but not completely standard in South Germany, as is the case also with *sein* ('to be') used as an auxiliary for verbs such as *liegen* ('to lie'), *sitzen* ('to sit') and *stehen* ('to stand'). These are forms to be found in the newspaper, TV and radio news and in formal speeches in Austria but not in South Germany » (Clyne 1995, 25).

Pour ce qui est du français, un exemple connu du français parlé en Suisse romande est celui du lexème *pive* 'fruit des conifères', qui, venant des dialectes

jurassiens, fait maintenant partie du standard de Suisse romande, alors qu'en France, il est considéré comme lexème dialectal du Jura français, du Doubs et de la Haute-Savoie (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 218).

S'ajoutent aux arguments touchant aux productions linguistiques et au statut la *valeur identitaire* des variantes linguistiques. En effet, selon Pöll (2005, 21–24), les recherches portant sur des aspects touchant au système linguistique pour découvrir si des variétés de différentes nations ou régions pourraient être considérées comme standards devraient rester secondaires. Selon lui, une réponse à la question de la norme ou des normes doit être cherchée en sociolinguistique (cf. Pöll 2005, 21). Oesterreicher (2000, 306) souligne également l'aspect identitaire de la formation de variétés nationales ou territoriales :

« Für die Linguistik entscheidend ist vor allem die Einsicht in die Tatsache, daß die Sprechergruppen einer plurizentrischen Sprache keineswegs die *realen* sprachlichen Verhältnisse im Bewußtsein haben, sondern sehr stark von – im Hintergrund wirksam – spezifisch unterschiedlichen historisch-kulturellen, ideologischen Interpretamenten abhängig sind » (Oesterreicher 2000, 306).¹⁶

La construction d'une norme régionale ou nationale est donc, selon Oesterreicher (2000), un phénomène principalement identitaire étant en rapport direct avec « des représentations, des savoirs intuitifs sur les choses pouvant orienter et organiser ces prises de position que constituent les opinions ou les attitudes » (Pöll 2005, 24).

Malgré ces différents arguments de la part des partisans et des opposants au pluricentrisme, les concepts de pluricentrisme et de pluriaréalité pourraient tout à fait être considérés comme compatibles (cf. De Cillia 2009, 126). En effet, De Cillia (2006, 55) et Spiekermann (2008, 32–33) expliquent que ces deux termes font en définitive uniquement référence à des aspects différents de la variation et de la norme. Alors que le *pluricentrisme* (ou la *plurinationnalité*) justifie l'existence de *standards nationaux*, celui de la *pluriaréalité* s'intéresse à la question des *standards régionaux*, c'est-à-dire les standards passant outre aux frontières politiques. Il existe en effet, en-dessous des *standards nationaux* codifiés, des *standards régionaux* dont la légitimité ne peut être expliquée *en termes politiques*, mais uniquement *en termes dialectologiques*, l'origine de standards régionaux pouvant souvent être trouvée dans les variétés régionales (cf. Spiekermann 2008, 32). Notons que ces standards régionaux sont souvent plus restreints que

¹⁶ 'Pour la linguistique, il est avant tout crucial de reconnaître qu'en aucun cas, les groupes de locuteurs d'une langue pluricentrique n'ont à l'esprit les relations linguistiques *réelles*, et qu'ils sont bien plutôt sujets à la forte influence de différentes constructions interprétatives historico-culturelles et idéologiques spécifiques, actives à l'arrière-plan' (Traduction : Marc Chalier).

les standards nationaux (comme en Bavière dans le cas de l'allemand et dans le Sud de la France pour le français), mais que dans certains cas, ils peuvent également être plus larges (comme dans les États des Andes dans le cas de l'espagnol ; cf. Gauger 1992, 518 ; Oesterreicher 2000, 310).

Dans le cas des trois régions étudiées dans le présent ouvrage, cela implique la possibilité de désigner, d'une part, les standards québécois, suisse romand et français comme des *standards nationaux* (dans le sens du *pluricentrisme*) étant donné qu'ils s'inscrivent dans un cadre politique, et de les opposer, d'autre part, à d'autres *standards régionaux* indépendants des frontières politiques (dans le sens de la *pluriaréalité*). Un tel standard régional pourrait être, par exemple, celui du français méridional (cf. Poirier 1987, 146 ; Taylor 1996, 192 ; Pustka 2007, 93), étant donné qu'il ne possède pas de cadre politique et peut uniquement être expliqué en des termes dialectologiques.

Dans l'optique plus générale du présent ouvrage, deux aspects – terminologique et méthodologique – peuvent ainsi être retenus :

- Terminologie : le présent ouvrage porte sur les normes québécoises, suisses romandes et parisiennes, trois normes appartenant à des États politiquement distincts et étant (du moins potentiellement) indépendantes les unes des autres quant aux questions d'aménagement linguistique. Selon les réflexions faites ci-dessus, les normes y étant (potentiellement) présentes peuvent donc être désignées par le terme de *normes nationales*, terme qui sera utilisé dans la suite de l'ouvrage.
- Méthode : le présent chapitre aura pu montrer qu'une étude du pluricentrisme ne peut se restreindre à la simple analyse des différences dans les systèmes linguistiques des variétés. Il sera donc nécessaire d'ajouter à l'analyse de ces *productions linguistiques*, celle des *attitudes (perceptives et non perceptives)*.

Le concept de pluricentrisme ayant été défini et délimité de celui de pluriaréalité, il sera finalement nécessaire de décrire les principales caractéristiques des langues pluricentriques, avant de pouvoir aborder le cas du français.

2.1.2.4.3 Caractéristiques des langues pluricentriques

Selon les principaux partisans du concept du pluricentrisme (cf. entre autres Ammon 1989 ; Clyne 1993 ; 1995 ; 2004), l'une des caractéristiques principales des langues pluricentriques est l'asymétrie existant entre leurs différents centres normatifs.

Premièrement, le modèle de Clyne (1993 ; 1995 ; 2004) différencie les variétés dominantes de celles qui ne le sont pas, et ce, sur la base de « l'asymétrie des représentations que se construisent les locuteurs des différentes variétés d'un

espace linguistique pluricentrique » (Pöll 2005, 27). Partant ainsi de ce critère des *représentations* (et des *attitudes*) des locuteurs, Clyne (1993, 3 ; 2004, 297–298) détecte trois types de relations – symétriques ou asymétriques – entre les centres normatifs de ces langues pluricentriques :

- La symétrie totale (qu'il considère comme étant quasiment utopique)
- Différents degrés d'asymétrie unidirectionnelle
- L'asymétrie bidirectionnelle ou bi-asymétrie

Selon Clyne (1995, 8), cette différence de statut des variétés dominantes et non dominantes et ces asymétries trouvent leur source dans des facteurs historiques, politiques, économiques et démographiques et présentent toute une série de symptômes observables d'un point de vue synchrone, principalement dans les attitudes des locuteurs de ces variétés (cf. Clyne 1995, 22). Les points principaux sont résumés ci-dessous :¹⁷

- Les locuteurs des nations dominantes ont tendance à considérer leur norme dominante comme le modèle à suivre et les normes non dominantes comme divergentes de cette norme (ces dernières étant désignées par les non-experts comme étant, par exemple, *exotiques*, *charmantes* ou encore *vieilles/vieilles*, etc.).
- Les locuteurs des nations dominantes ont tendance à ne pas connaître les normes non dominantes, ce qui mène à des sentiments d'insécurité linguistique et des complexes d'infériorité chez les locuteurs de ces dernières et à un processus de changement en direction de la norme dominante.
- Les nations dominantes possèdent un nombre considérable de moyens leur permettant d'exporter et de propager leur norme, étant donné que les éditeurs de grammaires et de dictionnaires ont tendance à être situés dans ces pays (cf. Clyne 2004, 297).

Ammon (1989), pour sa part, propose une autre modélisation des relations entre les centres normatifs se basant sur « l'asymétrie des poids normatifs des divers centres » (Pöll 2005, 27). Ce type d'asymétrie est estimé sur la base de deux critères : d'une part, la provenance du *code normatif* et, d'autre part, les *locuteurs-modèles*, c'est-à-dire les professionnels de la parole servant de modèle à leur (sous-)communauté linguistique. Or, aussi bien le code normatif que les locuteurs-modèles peuvent provenir de l'intérieur et/ou de l'extérieur de cette (sous-)communauté linguistique. Sur la base de ces réflexions, Ammon (1989) établit également une

¹⁷ La liste complète des comportements et attitudes des locuteurs des variétés désignées par Clyne (2004) comme « dominantes » et « non dominantes » pourra être trouvée dans sa synthèse sur le pluricentrisme (cf. Clyne 2004, 297–298).

hiérarchie qualitative de degrés d'*endo-normativité* (normes provenant de l'intérieur d'une communauté) et d'*exo-normativité* (normes provenant de l'extérieur d'une communauté), permettant ainsi de classer les langues pluricentriques :

Tableau 1 : Degrés d'endo- et d'exo-normativité (cf. Ammon 1989, 90 ; version française, cf. Pöll 2005, 27–28).

	Endo- vs. exo-normativité	Provenance du code normatif	Provenance des locuteurs-modèles
Centre intégral	Endo-normativité totale	Intérieur	Intérieur
Centre presque intégral	Endo-normativité prédominante	Intérieur	Intérieur et extérieur
Semi-centre	Endo-normativité partielle	Intérieur et extérieur	Intérieur et extérieur
Centre rudimentaire	Exo-normativité prédominante	Extérieur	Intérieur et extérieur
Non-centre	Exo-normativité totale	Extérieur	Extérieur

Ces modèles de description des asymétries entre les centres normatifs des langues pluricentriques, proposés par Clyne (1993 ; 1995 ; 2004) et Ammon (1989) me permettront ci-dessous d'estimer sur la base des études sociolinguistiques publiées jusqu'ici dans quelle mesure le français peut être considéré comme une langue pluricentrique.

2.1.2.4.4 Le cas du français

Au sein de la recherche en sociolinguistique, un certain nombre d'auteurs persistent à considérer aujourd'hui encore le français comme une « exception sociolinguistique » (cf. Le Dù/Le Berre 1997) caractérisée par un monocentrisme et une « surévaluation du standard, de la ‹ belle langue › et de l'écrit » (cf. Boudreau/Gadet 1998, 56). En effet, en utilisant, le critère de l'endo- et de l'exo-normativité proposé par Ammon (1989, 90), Pöll affirme que « la francophonie périphérique – tous pays confondus – se situera plutôt en bas de l'échelle » (Pöll 2005, 297). Par ailleurs, une recherche sur les asymétries entre les différents centres normatifs sur la base du modèle de Clyne (1993 ; 1995 ; 2004) présente des résultats similaires : le français resterait, selon Pöll (2005), une langue fortement asymétrique, faisant preuve d'une asymétrie en faveur du « français de France ». Il serait alors légitime de se demander si cet état de fait actuel proposé par Pöll (2005) pourrait éventuellement être en cours de changement, c'est-à-dire si, par exemple, les

français régionaux de la Suisse romande et du Québec deviennent actuellement des centres à part entière.

Les résultats obtenus dans le chapitre touchant aux attitudes linguistiques (cf. 2.1.2) semblent cependant contredire une telle hypothèse : actuellement, si les périphéries francophones voient, certes, l'émergence d'un prestige latent de leurs variétés régionales au sein de leur communauté linguistique, la variété parisienne semble cependant rester porteuse du *prestige manifeste* dans toutes les périphéries, signe d'une forte asymétrie unidirectionnelle selon le modèle de Clyne (1993, 3 ; 2004, 297–298). Par ailleurs, le critère du *code normatif* proposé par Ammon (1989) montre également un résultat similaire : les ouvrages de référence reconnus et utilisés par les locuteurs de périphéries proviennent dans le cas des périphéries francophones de l'extérieur de la communauté.

Dans le cas de la Suisse, mis à part le *Dictionnaire suisse romand* (cf. Thibault/Knecht 2004), les aspirations à la codification d'une variété de référence suisse romande restent très rares jusqu'à aujourd'hui : il n'existe en effet ni dictionnaire ni grammaire à portée normative (cf. Prikhodkine 2011, 412),¹⁸ de telle sorte que la Suisse romande ne saurait constituer un centre définissant ses propres normes (cf. Pöll 2005, 173–175).

Le cas du Québec est similaire, malgré la parution à partir des années 1960 de plusieurs dictionnaires rendant compte des usages spécifiques québécois. Ces dictionnaires sont, dans l'ordre chronologique, le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* (cf. Bélisle 1957) et le *Dictionnaire de la langue québécoise* (cf. Bergeron 1980), deux dictionnaires précurseurs des principaux aboutissements du projet aménagiste que sont le *Dictionnaire du français plus* (DFP) (cf. Auger et al. 1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA) (cf. Boulanger 1992) ainsi que le *Dictionnaire historique du français québécois* (DHFQ) (cf. Poirier 1998b) et, récemment, l'*USITO, Dictionnaire général de la langue française* (cf. Cajole-Laganière/Martel/Masson 2016). Ayant longtemps fait débat au Québec, ces dictionnaires ont été rejetés par la presse québécoise conservatrice et ne sont pas réellement considérés par la communauté linguistique québécoise comme ouvrages de référence (cf. Neumann-Holzschuh 1995, 205). Ainsi, du point de vue de la provenance du code normatif (cf. Ammon 1989, 88), malgré certaines aspirations à la codification d'une norme du français propre au Québec, la norme linguistique orientant le comportement des Québécois semble rester celle de France.

¹⁸ Notons cependant les efforts de codification observables dans le domaine de la féminisation des noms de métier, avec notamment le *Dictionnaire féminin-masculin des professions des titres et des fonctions* (cf. Moreau 1991).

Ces réflexions pousseraient donc, selon Pöll (2005), à la catégorisation de ces variétés comme des « centres rudimentaires » ou des « non-centres » selon le modèle d'Ammon (1989, 91). Pöll (2005, 295–297) fournit d'ailleurs quatre explications fondamentales expliquant cette présumée « exception sociolinguistique » (Le Dù/Le Berre 1997, 11) du français :

- Démographie : au contraire de l'anglais, de l'espagnol et du portugais, dont le nombre de locuteurs sur le continent américain dépasse largement celui de l'Europe, le poids démographique de la francophonie périphérique reste très faible, avec 15 millions de locuteurs en périphérie (dont seulement 8 millions au Québec) et 61 millions de locuteurs en France.
- Culture : la France reste encore aujourd'hui la source principale de production culturelle, que ce soit dans le domaine littéraire ou dans celui des produits médiatiques de grande consommation.
- Marché linguistique : les deux premiers constats ont une influence sur les marchés linguistiques en ce sens que la France et la norme provenant de France (le « bon usage ») continuent à représenter ce que Bourdieu (1982) nomme le *marché officiel*, au contraire des variétés vernaculaires qui représentent le *marché restreint*.
- Histoire : en francophonie, au contraire de l'émancipation des variétés américaines de l'anglais (au 18^{ème} siècle) ou de l'espagnol et du portugais (au 19^{ème} siècle), celle des variétés non dominantes du français (Belgique, Suisse, Québec) a été tardive (au Québec à partir de la *Révolution tranquille* des années 1960), voire inexistante (Belgique, Suisse). Qui plus est, dans le cas du Québec, le but de l'émancipation n'était pas de se démarquer de la France, mais d'échapper à la domination linguistique et culturelle du Canada anglophone.

Malgré cet état de fait, les études les plus récentes présentées au chapitre 2.1.2.3 me poussent à remettre en question ces conclusions. En effet, comme le mentionnent Gleßgen/Thibault (2005, vii), il semble bien exister – parallèlement au français « de France » – des variétés de français de référence qualifiables de nationales dans le cas de la Belgique, du Canada, de la Suisse, dans les trois pays francophones du Maghreb et dans certains pays d'Afrique subsaharienne (cf. Gleßgen 1996, 44–46) :

« Dans chacun de ces pays, le français a développé une variété de référence, de type standard, qui est reconnue par les locuteurs – au moins de manière intuitive – comme variété nationale propre ; cette variété se distingue des autres variétés standard nationales par des traits phonétiques, mais surtout lexicaux, phraséologiques et textuels, rarement grammaticaux » (Gleßgen/Thibault 2005, vii).

Gleißgen/Thibault (2005) ajoutent par ailleurs que malgré le prestige supérieur dont peut bénéficier la variété standard de France et son influence certaine sur les autres variétés standards, « les standards nationaux ont une autonomie de fait » (Gleißgen/Thibault 2005, vii). Le deuxième critère du modèle d'Ammon (1989, 88), celui de *l'origine des locuteurs-modèles*, semble d'ailleurs montrer effectivement l'émergence de nouveaux centres normatifs, notamment ceux de la Suisse romande et du Québec :

- L'étude de Racine/Schwab/Deley (2013), à ce jour la seule étude perceptive portant sur la norme de prononciation en Suisse romande, a pu montrer que la variété genevoise paraît porteuse, pour les locuteurs romands (les Genevois eux-mêmes mis à part), d'un *prestige manifeste* similaire à celui de la variété parisienne.
- Au Québec, un grand nombre d'études sociolinguistiques (cf. entre autres D'Anglejan/Tucker 1973 ; Lappin 1982 ; Bouchard/Maurais 2001 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013) ont pu montrer que les présentateurs de Radio-Canada bénéficient d'un *prestige manifeste* au sein de leur communauté linguistique, une norme « neutre » des élites québécoises semblant donc se profiler.

Ainsi, dans ces deux régions, les locuteurs-modèles semblent provenir soit partiellement (Suisse), soit presque totalement (Québec) de l'intérieur de la communauté linguistique. Selon le modèle d'Ammon (1989, 86–94), cet état de fait justifierait une considération plus élevée du statut des centres normatifs suisses et québécois : ils pourraient être considérés comme centres rudimentaires à exo-normativité prédominante. La situation actuelle du français évolue donc progressivement en direction d'un pluricentrisme, ce qu'illustrent Gleißgen/Thibault (2005) à l'exemple de la Belgique, de la Suisse et de la France :

« Les variétés régionales internes du français de Belgique (ou de Suisse) s'opposent autant au standard national belge (ou suisse) qu'au standard (ou aux variétés régionales) de France. D'une part, le français standard de Belgique ou de Suisse n'est pas un français régional, mais un français national ; d'autre part, il montre des caractéristiques internes très semblables à celles du français régional d'Alsace (pour ne nommer qu'une région) » (Gleißgen/Thibault 2005, viii).

Les variétés de français des pays périphériques (la Belgique et la Suisse dans le cas de cette étude) s'opposeraient ainsi aussi bien à leur standard national respectif qu'au standard de France et aux variétés régionales de France. Une distinction fondamentale semble cependant manquer à cette analyse : il est en effet nécessaire de différencier le *standard de France* du *français de référence*, ce dernier étant une norme artificielle se trouvant dans les manuels et dictionnaires

de prononciation mais n'ayant aucun équivalent concret dans la langue parlée (cf. Pustka 2008, 219 ; cf. également Morin 1987 ; Morin 2000 ; Laks 2002). C'est la raison pour laquelle j'ajouterai à la catégorisation de Gleßgen/Thibault (2005, viii) la différenciation faite par Martel (2001, 25–26) entre, d'une part, la norme reconnue et institutionnelle qu'il nomme le *français de référence* et, d'autre part, la norme pratiquée, mais non encore explicitée qu'il nomme le *français standard* de chaque communauté.

Ainsi, en-dessous du *standard de référence* (= niveau 1, cf. tableau 2), standard artificiel qui pourrait être mis en relation avec la norme fantasmée mentionnée par Moreau (1997, 222–223) (cf. 2.1.1.2), chaque communauté linguistique peut présenter respectivement un *français standard national* (= niveau 2, cf. tableau 2) se délimitant nettement des autres standards nationaux, et des *variétés régionales* (= niveau 4, cf. tableau 2), qui, elles, ne se délimitent pas clairement les unes des autres, mais se recoupent sur un continuum. Ajoutons également, en reprenant la différenciation faite plus haut entre *pluricentrisme* et *pluriaréalité* (cf. 2.1.2.4), qu'il existe, en plus des *français standards nationaux*, des *français standards régionaux* (= niveau 3, cf. tableau 2) transgressant les frontières politiques et trouvant leur origine dans ces variétés régionales. Le tableau 2 résume schématiquement ces réflexions :

Tableau 2 : Français de référence, standards nationaux et régionaux, variétés régionales.

1.	Français de référence				
2.	Fr. standard national 1		Fr. standard national 2		Fr. standard national 3
3.	Fr. standard régional 1	Fr. standard régional 2		Fr. standard régional 3	
4.	Fr. régional 1	Fr. régional 2	Fr. régional 3	Fr. régional 4	Fr. régional 5

Comme, selon Pöll (2008) et Neumann-Holzschuh (1995), la morphologie et la syntaxe¹⁹ des variétés régionales du français ne sont pas significativement diffé-

¹⁹ Quelques particularités morphosyntaxiques peuvent tout de même être mentionnées : certaines variétés du français parlé en Suisse romande connaissent par exemple l'utilisation de *vouloir* comme auxiliaire du futur proche (p. ex. *il veut pleuvoir* 'il va pleuvoir'), particularité considérée comme un archaïsme, ou encore le calque syntaxique *attendre sur quelqu'un/quelque chose* ('attendre quelqu'un/quelque chose') sur l'allemand (all. *warten auf*) (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 220–221). Pour leur part, les variétés du français parlé au Québec connaissent par exemple la neutralisation du pronom de la 3^{ème} personne du pluriel en [i] devant consonne ou en [iz] devant voyelle (p. ex. *Les filles, i sont d'accord*) ou encore la particule interrogative et exclamative *-tu*, issue du pronom personnel *tu* (p. ex. *Tu peux-tu venir ?*, *C'est-tu beau !*) (cf. Mercier/Remysen/Cajolet-Laganière 2017, 292).

rentes du français de référence, on notera que ces réflexions sur les différences entre ces types de normes touchent principalement aux domaines du lexique et de la prononciation.

Or, c'est précisément la prononciation qui est l'objet d'étude du présent ouvrage. En reprenant les termes définis jusqu'ici, elle porte en effet explicitement sur les *normes de prononciation nationales* de trois régions francophones : le Québec, la Suisse romande et Paris.

2.2 Norme(s) de prononciation

C'est donc aux normes *de prononciation* que sera consacré ce sous-chapitre. J'y aborderai la question controversée de la norme de prononciation du français de façon générale et présenterai l'état de l'art pour les trois régions étudiée (cf. 2.2.1).

2.2.1 Définition et modèles

Contrairement aux domaines du lexique et de la syntaxe, pour lesquels il existe une norme explicite et quasiment fixe depuis le 19^{ème} siècle au moins (cf. Laks 2002, 5), il est difficile de donner une définition précise de la norme de prononciation. Le dialectologue Gaston Tuaille (1977) nous fait ainsi remarquer :

« Nul n'a le droit d'ignorer quelle est la norme grammaticale du français. Quant au lexique, bien que les cas difficiles ne manquent pas, on peut se fier à un bon dictionnaire, suffisamment hospitalier comme le Robert, pour avoir la liste des mots et des acceptions reconnues par tous. [. . .] Rassurez-vous : j'ai bien conscience de vous dire des banalités. J'insiste simplement pour faire remarquer que des choses qui semblent pourtant si normales ne peuvent pas s'appliquer à la phonétique et à la phonologie, parce que nous ne savons pas [. . .] ce que serait le parfait < accent > français [. . .] » (Tuaille 1977, 10).

Dans la même ligne argumentative, Martinet (²1974) affirme, pour sa part, qu'un locuteur moyen du français ne saurait nommer des règles de prononciation, alors que dans le domaine de la grammaire et du lexique, il en serait tout à fait capable :

« Les Français sont beaucoup plus sensibles au maniement défectueux de la grammaire qu'aux aberrances de la prononciation. Aucun < accent > reconnu comme français ne saurait déclasser personne [. . .] un Français sera toujours < distingué > si sa syntaxe est impeccable et s'il choisit inmanquablement le mot juste » (Martinet ²1974, 123–124).

Si la norme de prononciation est si difficile à définir, c'est, selon Laks (2002, 7), principalement parce qu'elle est de nature implicite et proprement orale et qu'elle est sujette à la variation géographique, sociale et situationnelle ainsi qu'aux changements phonologiques qui se trouvent être « [. . .] très actifs à l'oral [et ne sont] vraiment contraints et limités que par la forme graphique » (Laks 2002, 7). Or, ces caractéristiques engendrent beaucoup d'incertitudes quant à la description de la norme de prononciation et rendent difficile toute définition concrète, à tel point que Morin (2000), Laks (2002) et Pustka (2008) la considèrent comme une référence artificielle qu'ils nomment *français de référence*, cette artificialité poussant même Morin (1987, 819) à la qualifier de « linguistic Frankenstein ».

Finalement, la seule réalité explicite de ce type de norme en français est représentée, d'une part, par les dictionnaires de prononciation (cf. Warnant 1987 [1962] ; Martinet/Walter 1973 ; Lerond 1980), au fondement méthodologique douteux (cf. Pustka 2011, 15–16), auxquels s'ajoutent, d'autre part, les ouvrages didactiques, une telle référence étant indispensable dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et du français langue première (cf. Morin 2000 ; Laks 2002 ; Pustka 2008 ; Lyche 2010). Dans le cadre de ces travaux, trois principaux types de modèles ont été proposés dans la recherche sur la norme de prononciation jusqu'à aujourd'hui (cf. Pustka 2011, 14–16) : un modèle de la Cour et de la bourgeoisie parisienne (cf. 2.2.1.1), un modèle des « Parisiens d'adoption » (Martinet/Walter 1973) (cf. 2.2.1.2) et un modèle des professionnels de la parole, avec notamment les présentateurs de journaux radiophoniques ou télévisés (cf. 2.2.1.3), ce dernier étant celui qui est suivi dans le présent ouvrage. En outre, la prise en compte de présentateurs de télévision comme modèles de prononciation va de pair avec un nouveau type d'approche « démocratique » et « descriptif » de la norme de prononciation (cf. 2.2.1.4).

2.2.1.1 Cour et bourgeoisie parisienne

Le premier modèle, qui est traditionnellement utilisé dans l'enseignement du FLE, préconise la prononciation en usage dans les conversations naturelles soignées des couches sociales moyennes ou élevées de la France septentrionale ou de Paris.

Dans le cadre de ce modèle, un processus de « démocratisation » de la norme de prononciation est observable entre les propositions des premiers grammairiens et celles qui suivront : entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle, les premiers grammairiens portaient encore de l'usage linguistique de la Cour et de l'aristocratie de Paris et de la Touraine, où les rois de France avaient leurs résidences d'été (cf. Morin 2000, 92–95). Au milieu du 20^{ème} siècle, cette valorisation des groupes sociaux privilégiés commencera à gêner les linguistes. C'est probablement la

raison pour laquelle à cette époque, Fouché (1959) va finalement situer la norme de prononciation dans la « conversation ‹ soignée › chez les Parisiens cultivés » (alors qu'en 1936, il parlait encore du « français parisien de la bourgeoisie cultivée » ; cf. Fouché 1936, 211), suggérant ainsi que la norme de prononciation peut également être représentée par la petite et moyenne bourgeoisie (cf. Morin 2000, 94). Les critères de Fouché restent cependant tout de même l'origine géographique (« les Parisiens ») et sociale (« cultivés ») ainsi qu'une situation de communication spécifique (« dans les conversations soignées ») (cf. également Malécot 1977, 1). Notons que ce modèle est aujourd'hui encore très souvent utilisé par les linguistes pour désigner le français standard, sans pour autant que les auteurs ne fassent toujours de réelle différence entre cette *norme prescriptive* localisée traditionnellement à Paris dans les ouvrages normatifs (cf. Léon 1966) et les différentes *variétés de français* localisées à Paris (cf. 2.3.2 ; Pustka 2008, 217–218 ; cf. également Lyche/Østby 2009 ; Østby 2010).

2.2.1.2 Parisiens d'adoption

Le deuxième type de modèle, principalement diffusé par des linguistes « provinciaux qui acceptaient le discours idéologique de la prédominance de Paris, mais incluaient des traits spécifiques de leurs régions d'origine » (Morin 2000, 95), élargit le critère géographique à toute la France d'oïl. Le premier à préconiser ce modèle sera Martinon (1913), qui écrit que « pour que la prononciation de Paris soit tenue pour bonne, il faut qu'elle soit adoptée au moins par une grande partie de la France du Nord » (Martinon 1913, vii). Dans ce modèle, la norme ne se trouve donc pas dans la prononciation des Parisiens nés à Paris de parents et de grands-parents parisiens (le *Paris-terroir* et des « Parisiens de souche »), mais dans celle du *melting pot* des Parisiens provenant à l'origine de diverses provinces de la France septentrionale (le *Paris-creuset* et des « Parisiens d'adoption ») (cf. Walter 1988, 170–171 ; Walter 1998, 363).

C'est principalement grâce au *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* de Martinet/Walter (1973, 9, 17–18) que ce modèle est connu : ces derniers y localisent en effet la norme non plus chez les « Parisiens de souche », mais chez les « Parisiens d'adoption » originaires de la France septentrionale. Notons que cette hypothèse est confirmée par les études perceptives d'Armstrong/Boughton (1998) et Boughton (2006), qui observent un nivellement des différences de prononciation au sein de métropoles de la France septentrionale (Nancy et Rennes). Cependant, la « neutralité » de la prononciation préconisée par ce modèle ne correspond pas forcément aux perceptions des « non-Parisiens », étant donné que cette prononciation est justement identifiée par des locuteurs extérieurs à la France septentrionale comme un accent du Nord de la France

(cf. Pustka 2008, 213). Finalement, notons également que Martinet (1990) évoque quelques traits appartenant d'après sa définition à la norme de prononciation, alors qu'ils ne caractérisent pas celle de la bourgeoisie parisienne (cf. 2.2.1.1) : mentionnons en particulier l'opposition /a/ :/a/, qui serait supprimée au profit de la voyelle /a/, « [. . .] l'expérience nous [. . .] [ayant] montré que des usages proprement parisiens comme un /a/ d'arrière très profond ne jouissent d'aucun prestige [. . .] » (Martinet 1990, 23).

2.2.1.3 Professionnels de la parole

La proposition de Martinon (1913) et de Martinet/Walter (1973), bien qu'élargissant le critère de l'origine géographique des locuteurs de la norme de prononciation à la France septentrionale, conservait cependant Paris comme réel centre géographique de cette norme, puisque ces locuteurs devaient tout de même avoir vécu à Paris durant un certain nombre d'années. Selon Morin (2000, 97–98), c'est la raison pour laquelle un troisième type de norme de prononciation va alors être proposé indépendamment de la géographie, continuant à démocratiser davantage le critère de l'origine sociale des locuteurs devant représenter la norme de prononciation : il s'agit du modèle des professionnels de la parole (présentateurs, journalistes, comédiens), désignés en règle générale par le terme de locuteurs-modèles (cf. déjà le terme de *Modellsprecher* chez Ammon 1995, 79–82 ; cf. également Cox 1998 ; Reinke 2004 ; Pöll 2008 ; Bigot/Papen 2013 ; Hansen 2015 ; Pustka/Chalier/Jansen 2017 ; Chalier 2018 ; Hansen, à paraître). Le Roy (1967) va tout d'abord prendre en compte l'usage observable au théâtre et définir la *Comédie-Française* comme modèle de référence, de manière similaire à la *Deutsche Bühnenaussprache* de Siebs (1898). Léon (1966 ; 1968), pour sa part, va définir les *annonceurs et intervieweurs de radio* comme porteurs de ce qu'il nomme le *français standard* : « Malgré [. . .] l'espèce de mythe d'un 'parisien cultivé', il existe une prononciation < standard > dont le niveau moyen est grosso-modo représenté par les annonceurs et les intervieweurs de la radio » (Léon 1968, 69). Comme des études sociolinguistiques plus récentes ont pu le montrer, cette prise en compte d'un modèle basé sur l'usage de locuteurs des médias de masse est, au contraire des précédentes propositions, étayée empiriquement, étant donné que les enquêtes quantitatives de Cajolet-Laganière/Martel (1995, 13) et Bouchard/Maurais (2001, 112) ont, par exemple, pu montrer que dans la conscience linguistique d'une majorité des locuteurs (en l'occurrence québécois), la norme semble effectivement être représentée par ces locuteurs-modèles, qui ont une fonction de « représentants » de l'autorité normative. Il s'agit de surcroît d'un modèle courant dans les communautés linguistiques d'autres langues de grande extension : une fonction similaire peut en effet être attribuée aux modèles de la *Tagesschau* en Allemagne (cf. l'introduc-

tion du *Deutsches Aussprachewörterbuch* de Krech et al. 2009, 16), de la *British Broadcasting Corporation (BBC)* en Angleterre (cf. Jones 2011, vi ; cf. également Trudgill 1999 ; Ladefoged 2001) ou encore de l'*accento RAI (Rai Radiotelevisione Italiana)* en Italie (cf. Sobrero 1988, 743).

2.2.1.4 Approche empirique et démocratique actuelle

Cette prise en compte de locuteurs-modèles comme modèles de prononciation va d'ailleurs de pair avec un autre changement observable depuis une dizaine d'années. L'approche de la norme de prononciation montre en effet une évolution très similaire au changement d'approche observé dans les études de sociolinguistique portant sur la norme (cf. chapitre 2.1.1.2) : la façon d'aborder et de définir la norme de prononciation semble évoluer dans le sens d'une « démocratisation ». On constate en effet une redéfinition de l'autorité sur laquelle repose la norme de prononciation et des personnes décidant de cette autorité (cf. déjà Chalier 2018, 124–125). Alors que jusqu'ici, la norme de prononciation était considérée comme provenant de l'usage linguistique des *élites* (dans le sens d'un groupe social dominant) et qu'elle reposait principalement sur les intuitions des linguistes (cf. Morin 2000, 92 ; cf. également Laks 2002), on observe actuellement une tendance plus descriptive qui s'appuie sur des études perceptives et de corpus, comme celle de Detey/Le Gac (2008). Cette dernière se compose en effet d'évaluations perceptives de 75 stimuli (15 extraits de texte lus, 15 extraits de conversation, 45 mots isolés produits par 5 locuteurs différents)²⁰ destinées à établir leur proximité avec la prononciation « standard » du français²¹ sur une échelle allant de 1 à 6. Au total, 58 auditeurs/évaluateurs provenant de France septentrionale (28, dont 11 de Paris), de Provence (8), d'une autre région de France méridionale (6) et d'autres régions hors de France (16) ont évalué les stimuli. Ce type de travaux se base ainsi sur le modèle « démocratique » et empirique d'une majorité des auditeurs/locuteurs par-

²⁰ Soulignons que, de manière quelque peu problématique, deux des cinq locuteurs enregistrés sont les auteurs de l'article eux-mêmes, l'un né à Paris et vivant depuis cinq ans en Normandie lors de la parution de l'article, l'autre originaire du Sud de la France, ayant vécu à Paris et vivant à l'époque depuis deux ans en Normandie.

²¹ Notons qu'en plus de la question portant sur le degré de proximité de la prononciation entendue par rapport à la prononciation « standard » du français (« Sur une échelle de 1 à 6, dans quelle mesure la prononciation des phrases/mots qui suivent est-elle proche de la prononciation standard du français ? »), les auditeurs ont également dû répondre à un deuxième type de question portant sur la différence perçue entre la prononciation entendue et leur propre prononciation (« Sur une échelle de 1 à 6, dans quelle mesure la prononciation des phrases/mots qui suivent présente-t-elle une différence par rapport à votre propre prononciation ? ») (cf. Detey/Le Gac 2008, 481).

ticipants, qui ont donc un rôle d'« électeurs » de l'autorité normative. Et c'est précisément dans le cadre de ces études qu'il a pu être montré que dans la conscience linguistique de cette majorité de locuteurs, la norme semble être représentée par des locuteurs-modèles, (cf. p. ex. Cajolet-Laganière/Martel 1995, 13 ; Bouchard/Maurais 2001, 112). Ces réflexions sont résumées dans le tableau 3 (cf. déjà Chalier 2018, 126) :

Tableau 3 : Approche de la norme de prononciation en linguistique (cf. déjà Chalier 2018, 126).

	Modèle « élitiste » (cf. Morin 2000 ; Laks 2002)	Modèle « démocratique » (cf. Detey/Le Gac 2008)
Représentants de l'autorité normative	Groupe social dominant	Locuteurs-modèles
Électeurs de l'autorité normative	Linguistes et grammairiens (cf. Martinet ² 1974, 29)	Majorité des locuteurs
Approche	Linguistique introspective (intuitif)	Linguistique de corpus Linguistique perceptive (expérimental)

Notons finalement que, comme évoqué dans le modèle présenté au chapitre 2.1.1.3 (cf. figure 2), cette nouvelle approche ne prend plus seulement en compte les productions (comme c'était le cas du modèle « élitiste »), mais également les perceptions ainsi que les représentations et attitudes de locuteurs ordinaires, étant donné qu'elle est basée sur divers types d'expériences de perception touchant aux représentations (cf. p. ex. Krefeld/Pustka 2010, 12) et aux attitudes (cf. p. ex. Lambert et al. 1960, 44–51). Nous avons donc affaire à une approche de la norme de prononciation dans une perspective nouvelle ayant le potentiel de redéfinir la norme (ou les normes) de prononciation du français sous un angle nouveau. C'est précisément cette approche qui sera employée dans la partie empirique du présent ouvrage (cf. chapitres 4, 5 et 6).

2.2.1.5 Normes de prononciation en périphérie

De manière similaire à l'élargissement du critère d'origine géographique préconisé dans le modèle des « Parisiens d'adoption » (cf. 2.2.1.2), certaines régions francophones hors de France (principalement le Québec, la Belgique francophone et la Suisse romande) vont au même moment également commencer à revendiquer leur émancipation face au modèle parisien et la reconnaissance de normes de prononciation propres à leurs régions (cf. Morin 2000, 9). Le présent ouvrage n'étudiant que les périphéries québécoise et suisse romande, c'est uniquement

sur ces deux régions que porteront les sous-chapitres suivants (cf. 2.2.1.5.1 pour la Suisse romande, cf. 2.2.1.5.2 pour le Québec).

2.2.1.5.1 Suisse romande

Comme le mentionne Pooley (2012, 120), au contraire du Québec (cf. 2.2.1.5.2), les périphéries européennes, dont la Suisse romande, ne font pas appel dans leur définition de la norme (de prononciation) au concept de « français international » ou d'une norme commune à la communauté francophone mondiale. Cependant, la norme ancrée dans la conscience linguistique des locuteurs suisses romands est celle de la France et plusieurs études sociolinguistiques ont pu observer une « subordination » (Prikhodkine 2011, 24) ou « sujétion » (Singy et al. 2004, 6, 92–93) linguistique des Suisses romands, qui imputent à la France un usage de la langue plus proche de la norme ainsi qu'une « hégémonie de la norme française » (Pooley 2012, 124). Cette « sujétion » va par ailleurs de pair avec le rapport ambivalent que présentent les Suisses romands envers leur propre prononciation, ce rapport étant caractérisé par une valorisation et une dépréciation, phénomène typique d'une situation d'insécurité linguistique (cf. Singy 1996, 75).

De manière générale, les discours épilinguistiques touchant à la norme et à l'usage linguistique en Suisse romande semblent cependant moins présents et moins négatifs qu'au Québec et qu'en Belgique, et les débats polarisés qu'on peut trouver dans ces deux régions restent très rares en Suisse romande (cf. Pooley 2012, 125). Ainsi Thibault affirme-t-il que tout usage linguistique peut présenter une certaine légitimité aussi longtemps qu'il est employé dans une situation appropriée (cf. Thibault 1998, 26). Il faut cependant souligner que ce type de légitimation est, tout comme au Québec ou en Belgique, principalement pratiqué à l'intérieur de la Suisse romande et qu'elle diminue fortement dans des situations de contact avec des locuteurs d'autres communautés francophones (cf. Pooley 2012, 126).

Au contraire du Québec, qui a été l'objet de nombreuses études sur la norme de prononciation, seuls deux travaux ont traité jusqu'ici explicitement de la norme *de prononciation* dans le cas de la Suisse romande : une étude de Pooley (2012) et une autre de Racine/Schwab/Detey (2013). La première reprend l'idée de Métral (1977) en définissant cette norme de prononciation comme une « koinè » se superposant aux variétés de cette région (cf. Pooley 2012, 125). Les variétés de Suisse romande étant très hétérogènes, il n'existerait en effet pas de variété nationale utilisée dans tous les cantons et se différenciant en même temps des variétés de français parlées dans les régions voisines. Au niveau géographique, Pooley (2012) considère l'usage linguistique des locuteurs « habitant la plaine (bassin lémanique) » comme la forme la plus typique de cette « koinè » servant de norme de prononciation (cf. Pooley 2012, 125).

Au niveau social, il associe ce qu'il nomme la « variété légitime » à différents groupes de locuteurs : d'une part, dans son état de l'art, sur la base des travaux d'Andreassen (2006, 116) et d'Armstrong/Pooley (2010, 241), il l'associe de manière générale aux locuteurs « cultivés ». Il mentionne ainsi les instituteurs, exemple qu'il tire de l'étude de Métral (1977). D'autre part, dans son étude empirique, il s'inspire des études similaires touchant à la norme de prononciation québécoise (cf. Gendron 1990 ; Cajolet-Laganière/Martel 1995 ; Cox 1998 ; Martel 2001 ; Corbeil 2007) et se base sur le groupe spécifique des « présentateurs et journalistes de [. . .] journaux télévisés » de la chaîne de télévision publique *Radio Télévision Suisse RTS* (encore nommée *Télévision Suisse Romande* (TSR) au moment de la publication de l'article en 2012 ; cf. Pooley 2012, 127), qu'il considère comme étant également détenteurs de cette norme de prononciation. Cette définition des présentateurs et journalistes comme représentants de la norme confirme en outre le critère géographique du bassin lémanique étant donné que, selon Pooley (2012), « les émissions de TSR se concentrent sur Genève, ville à caractère international et qui fait depuis plusieurs années partie d'une agglomération transfrontalière avec Annemasse » (Pooley 2012, 128–129).

Finalement, Pooley (2012, 128–130) fait deux observations fondamentales à propos de cette norme des locuteurs-modèles. Premièrement, il n'observe qu'un nombre très restreint de traits divergeant de la norme de prononciation de référence (cf. 2.3.1). Deuxièmement, la variation interne au groupe des présentateurs et journalistes semble être principalement liée à deux facteurs sociodémographiques : l'âge et le sexe des locuteurs. De manière peu surprenante, les locuteurs plus jeunes et les locutrices semblent présenter le moins de traits qui divergent de la norme de prononciation de France, ce qui correspond au comportement linguistique de ces deux groupes sociodémographiques attendu par Labov (1990, 210–215). L'effet est d'autant plus important que la catégorie des locuteurs masculins et plus âgés semble être particulièrement importante et influencer fortement les résultats dans le sens d'un plus grand conservatisme de traits suisses romands. Ainsi, ces deux observations plaideraient, elles aussi, en faveur d'un rapprochement de la norme de prononciation des présentateurs suisses romands en direction de la norme de prononciation française et donc contre une hypothétique norme nationale suisse romande.

La deuxième étude portant explicitement sur la norme de prononciation suisse romande est celle de Racine/Schwab/Detey (2013), présentée en détails au chapitre 2.1.2.3.3. Contrairement à Pooley (2012), qui porte sur la production, cette étude, de nature perceptive, visait à examiner la perception de deux variétés suisses (celles de Genève et de Neuchâtel) et d'une variété parisienne par des auditeurs suisses de quatre cantons (Genève, Neuchâtel, Jura et Fribourg) et des auditeurs parisiens. L'étude ne porte pas sur des locuteurs-modèles à proprement

parler (la phrase utilisée en tant que stimulus n'a pas été lue par des locuteurs-modèles) et ne peut donc apporter d'informations supplémentaires quant au facteur social de la norme de prononciation. En comparaison à l'étude de Pooley (2012), elle livre cependant plus de détails sur le facteur géographique de la norme de prononciation à l'intérieur de la Suisse romande et teste également deux différents types de normes : un « français reconnu internationalement comme standard »²² et un français standard de la vie quotidienne des informateurs.

Ainsi, au niveau géographique, la norme « internationale » de prononciation semble être localisée par les Suisses romands à Paris et à Genève, exception faite des locuteurs genevois, qui ne la localisent qu'à Paris. Par ailleurs, la distinction faite entre les deux normes dans cette étude révèle, elle, que cette *norme internationale* se superpose à d'autres *normes régionales* : les auditeurs des deux régions suisses romandes également représentées dans les stimuli (Genève et Neuchâtel) s'identifient en effet aux locuteurs de leur région respective et perçoivent cette prononciation régionale comme leur standard quotidien (les Neuchâtelois s'identifiant cependant également aux Genevois et percevant également cet accent comme proche de leur standard quotidien). Notons que pour la définition de normes régionales, les résultats des auditeurs des autres régions suisses romandes (Jura et Fribourg) ne peuvent être interprétés que sous réserves, étant donné que leur propre prononciation n'est pas représentée dans les stimuli.

Une comparaison de ces résultats aux types de normes définis au chapitre 2.1.2.4.2 fait ressortir un aspect qui n'est abordé qu'implicitement dans l'étude : Racine/Schwab/Detey (2013) considèrent en effet à l'aide du modèle Centre/Périphérie de Reynaud (1981) que Genève représente avec Paris un centre pour la périphérie suisse (Neuchâtel, Fribourg, Jura), ce qu'ils lient à la situation particulière de Genève, une ville-canton siège de nombreux médias, dont la chaîne *Radio Télévision Suisse (RTS)*, et partageant une grande partie de ses frontières avec la France. Ils ne mentionnent cependant pas explicitement la dimension *nationale* de la norme genevoise à côté des dimensions *régionale* et *internationale*, ce qui pourrait expliquer que dans leurs résultats, les prononciations genevoise (en tant que potentielle norme nationale) et parisienne sont évaluées de la même manière par les Neuchâtelois, les Fribourgeois et les Jurassiens. Cette hypothèse est d'autant

²² Notons cependant qu'ici aussi (cf. Racine/Schwab/Detey 2013), le terme de « français reconnu internationalement comme standard » (qui équivaut dans les faits au terme de « français international ») n'est pas défini de façon précise. Cela pose un problème de nature aussi bien théorique qu'empirique, étant donné que ce terme est probablement identifié par certains au *français de référence* traditionnel et par d'autres à un « standard parisien », ces deux termes ne pouvant cependant pas être mis sur un même pied d'égalité (cf. entre autres Pustka 2008).

plus probable que les Neuchâtelois et les Fribourgeois s'identifient tous – du moins en partie – aux Genevois.

Les résultats de cette étude semblent donc confirmer pour le cas de la Suisse romande qu'il existe probablement une hiérarchie normative similaire à celle qui a été proposée dans le chapitre sur le pluricentrisme (cf. 2.1.2.4.2) : une norme de prononciation internationale parisienne semble se superposer à une norme nationale suisse romande (représentée par la variété de français parlée à Genève) se superposant elle-même aux différentes normes régionales (qui correspondent plus ou moins aux différents cantons de la Suisse romande). Ces résultats vont donc à l'encontre de ceux de Pooley (2012) et plaident en faveur du modèle pluricentrique et de la compatibilité de ce modèle (représenté par les normes genevoise et parisienne) avec le modèle pluriaréal (représenté par les différentes normes régionales).

Finalement, la comparaison des études de Pooley (2012) et de Racine/Schwab/Detey (2013) fait donc ressortir, pour la Suisse romande, une certaine ambiguïté par rapport à une potentielle norme de prononciation nationale. Mais les questionnaires sur les représentations et attitudes par rapport à cette norme ainsi que l'analyse des productions de locuteurs-modèles et les tests de perception pourront apporter certains éléments de réponse supplémentaires

2.2.1.5.2 Québec

Le chef de file des revendications de normes endogènes pour les périphéries est le Québec. Comme mentionné au chapitre 2.1.2.3.4, c'est en effet au Québec qu'une controverse autour du choix d'un standard (« parisien » ou québécois) a lieu aussi bien parmi les linguistes que dans les médias publics depuis au moins un siècle et demi et, de manière plus intensive, depuis le début de la *Révolution tranquille* dans les années 1960 (cf. Laforest 1997 ; Ouellon 1998 ; Corbeil 2007 ; Bigot/Papen 2013). Cette controverse oppose, d'un côté, les partisans d'une codification de la norme socialement valorisée du français québécois (cf. p. ex. Ostiguy/Tousignant 2008, 116–117 ; cf. également Pöll 2005 ; 2008) et, de l'autre, les opposants à cette même codification, qui plaident en faveur de ce qu'ils nomment le « français international ». Notons que ce dernier terme n'est jusqu'ici défini que de façon imprécise et qu'il est dans la plupart des cas identifié à un « standard parisien » (cf. Corbeil 2007, 306 ; Bigot/Papen 2013, 116–117). Un exemple révélateur de l'ambiguïté du terme et de sa connotation « centraliste » pourra être trouvé chez Maurais (2008, 40), qui utilise dans son questionnaire les termes « français international », « français standard » et « français de France », et parfois « français d'Europe », de façon quasiment synonyme.

C'est ainsi qu'une évolution peut être observée dans les propositions de modèles de prononciation faites entre 1960 et aujourd'hui. En effet, en 1965, l'*Of-*

fice de la langue française du Québec préconisait encore le modèle du « français international » comme norme (de prononciation) et écrivait à ce propos que l'usage devrait « [...] s'aligner sur le français international, tout en faisant place à l'expression des réalités spécifiquement nord-américaines » (OLF 1965, 6). Cette norme était certes principalement dédiée au domaine de la morphosyntaxe, mais l'OLF écrivait également à propos de la prononciation : « [Q]uant à la phonétique [...], la marge de variation doit être minimale et ne tenir compte que de très légères différences d'accent qui s'expliquent par des raisons d'ordre orthographique » (OLF 1965, 6). C'est donc bien le modèle du « français international » que préconisait alors l'OLF.

Pourtant, comme mentionné au chapitre 2.2.1.3, selon différentes études sociolinguistiques publiées dans les trente dernières années, un autre modèle de prononciation semble dominer actuellement dans les représentations des locuteurs (cf. Gendron 1990 ; Cajolet-Laganière/Martel 1995 ; Cox 1998 ; Martel 2001 ; Corbeil 2007) : il s'agit du modèle de prononciation des présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada (ou locuteurs-modèles), qui semble être reconnu, décrit et accepté par les locuteurs québécois et certaines institutions québécoises. Un sondage sociolinguistique de Bouchard/Maurais (2001, 112) a pu en effet montrer qu'une grande majorité des Québécois francophones (71%) attribuent à la prononciation de ces présentateurs de télévision un rôle de modèle linguistique à suivre, Maurais (2008) arrivant à une conclusion similaire, avec 54,7% d'informateurs trouvant que la prononciation des enseignants devrait être celle des « personnes qui lisent les nouvelles à Radio-Canada » (Maurais 2008, 55). Cajolet-Laganière/Martel (1995, 13) notent par ailleurs que *l'Association québécoise des professeurs de français* (1977, 10–12) a, elle, reconnu le modèle de prononciation des présentateurs de Radio-Canada comme modèle officiel.

De manière similaire, Gendron (2014, 49–52) observe également une prise de distance par rapport au « français international » dans la politique linguistique de la chaîne de télévision francophone nationale *Radio-Canada*. Argumentant sur la base d'un texte programmatique de Robert Dubuc (2001), qui était alors le nouveau directeur des *Services linguistiques de Radio-Canada*, il affirme que si en 1970, la norme définie à Radio-Canada était clairement une norme française, entre 1975 et 1990, la chaîne a commencé à passer « à un modèle de langue et de prononciation plus naturel, [...] le modèle [touchant] tous les aspects de la langue, y compris [...] la prononciation » (Gendron 2014, 53). Cette conclusion ne semble cependant pas incontestable, étant donné le modèle de prononciation préconisé par Robert Dubuc pour les présentateurs de Radio-Canada en 1990. Il écrit en effet : « Sur le plan de la prononciation, nous tentons de respecter le modèle phonétique du français actuel, précisé notamment dans le *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle* de Léon Warnant » (Dubuc 1990, 145). Or, comme le mentionnent Bigot/Papen (2013, 118), le dictionnaire de prononciation

de Warnant (⁴1987 [1962]) évoqué ici par Dubuc (1990) est un ouvrage de référence basé sur le modèle proposé par Fouché (²1959), qui, lui-même, préconise la norme du « français parisien ». Il semble ainsi difficile d’observer un réel changement du modèle linguistique prescrit par Radio-Canada.

Un changement a cependant bien eu lieu : il ne s’agit pas d’un changement de la politique linguistique de Radio-Canada (cf. Dubuc 1990), mais d’un changement de l’usage des présentateurs de la chaîne. En effet, Bigot/Papen (2013, 118) observent, principalement sur la base des études de Cox (1998) et Reinke (2004), que l’usage linguistique réel de ces présentateurs se différencie considérablement de ce modèle prescrit par la *Société Radio-Canada (SRC)*, les présentateurs ne respectant que partiellement les consignes officielles de la chaîne et privilégiant toute une série de traits de prononciation québécois. Étant donné que, malgré l’écart existant entre la norme prescrite à Radio-Canada et l’usage réel des locuteurs-modèles, une majorité des Québécois privilégie la prononciation des locuteurs-modèles de Radio-Canada comme modèle de prononciation, c’est sur la base de cet usage linguistique que la norme de prononciation québécoise devrait être définie. Reste à savoir quels traits de prononciation utilisés par ces locuteurs-modèles sont valorisés par les locuteurs québécois et lesquels ne le sont pas.

Avant de présenter la méthode et les résultats de la présente étude qui fourniront certains éléments de réponse à cette question, il faudra encore définir précisément les traits de prononciation qui pourraient appartenir aux normes de prononciation suisse romande, québécoise et parisienne (cf. 2.3), des traits qui seront ensuite testés aussi bien dans le cadre d’une analyse de la production de locuteurs-modèles de chacune des régions que dans le cadre de tests de perception.

2.3 Caractérisation phonético-phonologique des normes étudiées

Après avoir discuté en détails de la question de la norme ou des normes (cf. 2.1) et plus particulièrement de la norme ou des normes de prononciation (cf. 2.2), il faudra encore présenter les traits qui pourraient appartenir aux normes de prononciation de chacune des variétés étudiées. Pour ce faire, il conviendra tout d’abord de définir les traits de prononciation *de référence* (cf. chapitre 2.2.1 pour un aperçu du concept de *français de référence*), sur lesquels se basent les descriptions de chacune de ces normes (cf. 2.3.1). Par la suite, je présenterai les traits de prononciation appartenant potentiellement aux normes parisienne (cf. 2.3.2), suisse romande (cf. 2.3.3) et québécoise (cf. 2.3.4). Notons que le présent ouvrage se focalisant sur les voyelles (cf. chapitres 3, 5 et 6), les consonnes et les traits suprasegmentaux ne seront pas pris en compte dans les descriptions qui suivent.

2.3.1 Inventaire de référence

Comme mentionné au chapitre 2.2.1, la norme de prononciation choisie comme référence dans le présent ouvrage est celle qui fait consensus dans la communauté des linguistes depuis les années 2000, à la suite des travaux non plus introspectifs, mais empiriques publiés à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle (cf. Detey/Lyche 2016, 24–25).²³ Ces travaux portaient alors sur ce que les linguistes de l'époque nommaient encore le « français standard » (dans les années 1960 ; cf. p. ex. Léon 1966) et plus tard le « français standardisé » (dans les années 1980 ; cf. p. ex. Carton et al. 1983). Ces termes ont finalement été remplacés par celui de « français de référence » (cf. Morin 2000 ; Laks 2002), caractérisant mieux la dimension fonctionnelle du système décrit (cf. Detey/Lyche 2016, 24–25). Ce français de référence doit ainsi permettre de définir de façon empirique, c'est-à-dire sur la base de l'observation des usages et de leurs valeurs, une norme prescriptive pour les manuels d'enseignements du FLE. Notons cependant que, malgré cette définition empirique du français de référence, l'emploi de cette référence reste restreint aux situations de communication les plus formelles, alors que dans des situations moins formelles, elle ne sera généralement pas en usage. La caractérisation de cette référence comme étant artificielle (cf. 2.2.1) reste donc valable bien qu'elle repose sur une base empirique de productions concrètes.

Selon Detey/Lyche (2016, 25), le modèle du français de référence n'exclut par ailleurs pas l'existence de standards variés hors de France, mais définit simplement une référence commune à partir de laquelle ces différents standards peuvent être décrits. Ainsi, le français de référence décrit dans les études les plus récentes comprend l'inventaire vocalique suivant :

Tableau 4 : Inventaire vocalique du français de référence (en référence à Detey/Lyche 2016 ; Lyche 2010).

	Voyelle		
	antérieure non arrondie	antérieure arrondie	postérieure
fermée	i	y	u
mi-fermée	e	ø	o
mi-ouverte	ɛ ě	œ (œ̃)	ɔ ɔ̃
ouverte		a	(ɑ) ā

²³ Un aperçu historique détaillé de l'évolution de la définition et des modèles de prononciation se trouve au chapitre 1.2.1.

Notons que cet inventaire oppose le point de vue traditionnel conservant le /ɑ/ postérieur et le /œ̃/ (cf. tableau 4 : phonèmes entre parenthèses) à un point de vue plus moderne et proche de la réalité actuellement observable ne prenant plus en compte ces deux phonèmes, tous deux en voie de disparition du système global (cf. Lyche 2010, 148). Par ailleurs, il faut souligner que tous les phonèmes ne sont pas présents dans toutes les positions. Mentionnons ici principalement la *loi de position* – tendance à la distribution complémentaire des voyelles mi-ouvertes /ɛ œ ɔ/, utilisées en syllabe fermée, et des voyelles mi-fermées /e ø o/, utilisées en syllabe ouverte –, systématique en français méridional et jusqu’ici très limitée en français de référence, mais actuellement en voie de renforcement en français parisien (cf. 2.3.2). À Paris, le nombre de contrastes de type *bosse* /bɔs/ ~ *fosse* /fos/ ou *jeune* /zœn/ ~ *jeûne* /zøn/, déjà peu nombreux, se réduit en effet considérablement (cf. Lyche 2010, 148–149). Soulignons également que la longueur n’est pas non plus présente dans l’inventaire, étant donné qu’elle « n’a plus droit de cité dans les manuels récents [. . .], pas plus que dans certains dictionnaires de langue » (Lyche 2010, 150).

2.3.2 Traits de prononciation potentiels d’une norme parisienne

Avant d’aborder les traits de prononciation du « français parisien » dont traitera le présent ouvrage, une clarification doit être faite par rapport à l’ambiguïté du statut de Paris au niveau de la prononciation. Métropole européenne en forte croissance depuis le 13^{ème} siècle déjà, Paris a en effet une longue tradition d’immigration de locuteurs venant d’autres régions et d’autres pays (cf. Hansen 2017, 123) et présente par conséquent un « véritable *melting pot* linguistique » (Lyche/Østby 2009, 205 ; mise en italique dans l’original), comme le soulignaient déjà Martinet/Walter (1973) : « C’est donc là que viennent se fondre et s’amalgamer les prononciations de toutes les régions pour former une sorte de dénominateur commun entre Paris et la province » (Martinet/Walter 1973, 17). Notons que Walter (1988 ; 1998) nomme ce *melting pot* le *Paris-creuset*, formé par les « Parisiens d’adoption », en opposition au *Paris-terroir*, formé pour sa part par les « Parisiens de souche » (cf. Walter 1988, 170–171 ; Walter 1998, 363 ; cf. également 2.2.1.2). La ville de Paris est donc caractérisée par une grande diversité ethnique, culturelle et sociale qui se reflète dans des usages linguistiques multiples (cf. Lyche/Østby 2009, 205). Ainsi, selon Pustka (2008), les Parisiens plus âgés différencient traditionnellement deux accents parisiens *intra-muros* dans leurs représentations (cf. Pustka 2008, 219) : l’accent de la « classe supérieure » du 16^{ème} arrondissement et l’accent « parigot » des classes ouvrières des quartiers du Nord-Est, chacun de ces accents étant associé à une série de traits de prononciation prototypiques

les différenciant considérablement l'un de l'autre (une description de ces traits pourra être trouvée dans Pustka 2008, 219–236). Ces accents sont par ailleurs associés parallèlement à des représentations géographique, sociale et situationnelle (cf. Pustka 2008, 244–245) : l'accent du 16^{ème} arrondissement est associé au Sud-Ouest de Paris et de ses environs (Neuilly, Auteuil, Passy) (facteur géographique), à la « classe supérieure » de la ville (facteur social) et à un « style snob » (facteurs situationnel), l'accent parigot aux quartiers de Belleville et Ménilmontant (facteur géographique), à la « classe ouvrière » (facteur social) et au registre « vulgaire » (facteur situationnel).

Depuis plusieurs décennies cependant, la ville de Paris *intra-muros* est sujette à une large gentrification, c'est-à-dire à une expansion de la bourgeoisie (cf. Pinçon/Pinçon-Charlot 2004, 55–57), de sorte que l'accent anciennement bourgeois devient actuellement l'accent parisien par excellence (cf. Lenning 1978, 7 ; Pustka 2008, 220). Or, c'est précisément cet accent parisien qui se trouve dans les *hétéro-représentations* de locuteurs « provinciaux », qui l'associent à la capitale française (facteur géographique) et – de manière similaire aux *auto-représentations* des Parisiens – à la bourgeoisie (facteur social) et à un style « snob » (facteur situationnel) (cf. Pustka 2008, 244–245). Les accents de couches sociales défavorisées sont, pour leur part, de plus en plus situés dans les banlieues parisiennes, comme le font remarquer Armstrong/Jamin (2002) : « [. . .] the *banlieue* vernacular phonological system seems to have absorbed features of *titi parisien* » (Armstrong/Jamin 2002, 131). Selon Pustka (2008, 244), cet « accent des banlieues » est particulièrement associé au département de la Seine-Saint-Denis (93) (facteur géographique), aux jeunes issus de l'immigration (facteur social) et au registre « racaille » (facteur situationnel).

Les représentations géographiques, sociales et situationnelles des différents accents parisiens présentés ci-dessus sont résumées dans le tableau 5 aussi bien dans la perspective externe des « provinciaux » (*hétéro-représentations*) que dans la perspective interne des Parisiens (*auto-représentations*) :

Tableau 5 : Auto-représentations et hétéro-représentations de l'accent/des accents parisien(s) (en référence à Pustka 2008, 244–245).

	Hétéro-représentations	Auto-représentations		
		Accent du 16 ^{ème}	Accent parigot	Accent de banlieue
Facteur géographique	Capitale française	Sud-Ouest de Paris	Belleville et Ménilmontant	Seine-Saint-Denis (93)
Facteur social	Bourgeoisie	Classe « supérieure »	Classe « ouvrière »	Enfants d'immigrés
Facteur situationnel	Style « snob »	Style « snob »	Registre « vulgaire »	Registre « racaille »

Parallèlement à ces différents accents parisiens et aux représentations qui y sont associées, comme mentionné aux chapitres 2.2.1.1 et 2.2.1.2, la prononciation des « classes supérieures » parisiennes a joué un rôle prépondérant dans la définition du *bon usage* qui est devenu la référence linguistique pour toute la France et la francophonie, ces représentations de la norme en tant que français parlé à Paris étant toujours d'actualité (cf. également Hansen 2017, 123). Ainsi les locuteurs parisiens *intra-muros* revêtent-ils un double rôle au niveau linguistique : selon leur « degree of social accent » (Hansen 2017, 123), ils représentent, d'une part, la norme du français et parlent, d'autre part, une variété parisienne de français.

Dans le domaine de la production, ces précisions rendent impérative une distinction entre prononciation de référence et prononciation parisienne, plusieurs traits parisiens n'appartenant pas à la prononciation décrite dans les dictionnaires de prononciation traditionnels (cf. Lyche 2010 ; Detey/Lyche 2016 ; Detey et al. 2017) et pouvant être perçus – dans le sens d'une définition pluricentrique de la norme (cf. 2.1.2.4) – à l'intérieur même de Paris comme plus « corrects » ou plus « neutres ». C'est de cette prononciation parisienne qu'il s'agira ci-dessous. Le tableau 6 présente donc les voyelles dont l'appartenance à une norme de prononciation parisienne devra être testée dans le présent ouvrage :

Tableau 6 : Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation parisienne (en référence à Martinet 1945 ; Peretz 1977 ; Mettas 1979 ; Lerond 1980 ; Hansen 1998 ; Walter 1998 ; Pustka 2008 ; Lyche/Østby 2009 ; Hansen/Juillard 2011 ; Hansen 2017).

Traits parisiens potentiellement standards	Exemples
1. Maintien de l'opposition /a/ : /ɑ/	<i>pa<u>tt</u>e</i> /pat/ ~ <i>pa<u>tte</u></i> /pat/
2. – Maintien de l'opposition /e/ : /ɛ/ – Tendance croissante à la <i>loi de position</i> : [e] en syllabe finale ouverte, [ɛ] en syllabe finale fermée	– <i>épa<u>is</u></i> /epɛ/ ~ <i>épa<u>ée</u></i> /epe/ – <i>fa<u>ites</u></i> [fɛt] ~ <i>es<u>t</u></i> [e]
3. – Neutralisation de l'opposition /ø/ : /œ/ – Tendance croissante à la <i>loi de position</i> : [ø] en syllabe finale ouverte, [œ] en syllabe finale fermée (mais [ø] devant /z/ et /v/)	– <i>je<u>une</u></i> /ʒœn/ ~ <i>je<u>û</u>ne</i> /ʒø̃n/ – <i>ave<u>ux</u></i> [avø] ~ <i>pe<u>uple</u></i> [pœpl]
4. – Maintien de l'opposition /o/ : /ɔ/ – Tendance croissante à la <i>loi de position</i> dans les cas hors paires minimales : [o] en syllabe finale ouverte, [ɔ] en syllabe finale fermée (mais [o] systématique avec graphies <au> et <eau>)	– <i>pa<u>ume</u></i> /pom/ ~ <i>po<u>mm</u>e</i> /pɔm/ – <i>so<u>cialisme</u></i> [sosjalism] ~ <i>rhino<u>cér</u>qs</i> [ʁinoseʁɔs]
5. Neutralisation de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	<i>bru<u>n</u></i> /bʁœ̃/ ~ <i>bru<u>in</u></i> /bʁɛ̃/
6. Postériorisation en chaîne des voyelles nasales : /ɛ̃/ réalisé en [ã], /ā/ en [ɔ̃], /ɔ̃/ en [õ]	<i>bi<u>en</u></i> [bjã], <i>bla<u>nc</u></i> [blɔ̃], <i>bla<u>nd</u></i> [blõ]

Dans les dictionnaires de prononciation, l'opposition /a/ : /ɑ/ (p. ex. *pâte* /pat/ ~ *patte* /pat/, cf. tableau 6) est considérée traditionnellement comme faisant partie des parisianismes (cf. Pustka 2008, 239 ; cf. également Michaelis/Passy 1914 ; Lerond 1980). Peretz (1977) et Mettas (1979) donnent des précisions supplémentaires sur la valeur sociale de l'opposition. Ils notent en effet une importante variation dans la distribution et la forme phonétique de ces deux voyelles à travers les couches sociales parisiennes : alors que l'opposition serait neutralisée chez tous les locuteurs des classes « moyennes » et « populaires » (à l'exception de certains locuteurs âgés), elle serait conservée par les locuteurs des classes « supérieures ». Depuis Martinet (1945) cependant, une série d'études mentionnent la disparition graduelle de cette opposition (cf. Walter 1998 ; Pustka 2008 ; Lyche/Østby 2009 ; Hansen/Juillard 2011 ; Hansen 2017). Soulignons ici en particulier les résultats de Lyche/Østby (2009, 214), qui ne notent, sur leurs 12 locuteurs provenant de la haute bourgeoisie parisienne, que 3 locuteurs font l'opposition, ces locuteurs étant les plus âgés du corpus et l'opposition n'étant faite qu'en lecture (liste de mots et texte) (cf. également Østby 2016). Notons que cette dernière constatation pourrait être due à l'*audio-monitoring* labovien (cf. Labov 1972, 208), c'est-à-dire à la plus grande auto-surveillance présentée par ces locuteurs dans les situations plus formelles comme la lecture de mots ou d'un texte. Martinet (1974, 207), Walter (1998, 17) et Pustka (2008, 240) émettent l'hypothèse que la disparition graduelle de l'opposition pourrait être due à des effets de la migration, étant donné que les « Parisiens de province » réagiraient négativement à l'utilisation que feraient les Parisiens des /a/ postérieurs et associeraient ce trait au registre « vulgaire ». Ainsi, même si l'on peut observer une forte tendance à considérer l'opposition comme étant en voie de neutralisation, son statut reste à clarifier (cf. 5.1.1.1, 6.1.1), étant données les différentes études considérant le maintien de cette opposition comme un parisianisme.

Une tendance à la réduction phonémique peut également être observée dans le domaine des voyelles moyennes, c'est-à-dire dans les oppositions /e/ : /ɛ/ (p. ex. *parlé* ~ *parlait*), /ø/ : /œ/ (p. ex. *jeûne* ~ *jeune*) et /o/ : /ɔ/ (p. ex. *saute* ~ *sotte*) (cf. Hansen 2017, 128 ; cf. également Hansen/Juillard 2011). Selon Lyche/Østby (2009, 211–212) et Hansen (2017, 128–129), l'opposition /e/ : /ɛ/ (cf. tableau 6) est neutralisée quasiment systématiquement en syllabe fermée, dans laquelle la voyelle se prononce [ɛ], même si le timbre de cette voyelle peut être variable chez certains locuteurs et se rapprocher considérablement du champ phonétique de [e]. L'opposition en syllabe ouverte, quant à elle, semble actuellement être une zone grise : les deux variantes et certaines paires minimales sont, certes, encore attestées par Lyche/Østby (2009, 212) et Hansen (2017, 128–129), comme, par exemple, dans *été* /ete/ ~ *était* /etɛ/ ou *épée* /epe/ ~ *épais* /epɛ/. La prononciation de la voyelle varie cependant fortement d'un locuteur à l'autre (surtout dans les lexèmes comme

piquet, aspect, cabinet), même si quelques tendances systématiques sont relevées par Lyche/Østby (2009, 212) :

- Les articles définis (p. ex. *les, des, ces, mes*) sont réalisés en [e].
- Les terminaisons de l’infinitif (p. ex. *piquer*) et du participe passé (p. ex. *piqué*) sont réalisées en [e].
- Les terminaisons de l’imparfait (p. ex. *piquait*) et du conditionnel (p. ex. *piquerait*) sont réalisées en [ɛ], bien que cette prononciation perde actuellement fortement de sa systématisme depuis plusieurs décennies déjà (cf. Hansen/Juillard 2011, 327).
- La terminaison du futur est réalisée avec la voyelle [ɛ] (p. ex. *piqueras*) (contrairement au cas des locuteurs de Suisse romande, qui maintiennent la distinction entre le conditionnel /ɛ/ et le futur /e/, cf. 1.3.3).
- La graphie semble présenter une forte influence sur la prononciation de ces voyelles : les graphies *-é, -er, -ez* correspondent généralement à un [e], les graphies *-è, -ê* et *-et, -ais/-ait* à un [ɛ] (exception faite de la conjonction *et*, qui se prononce [e]).

S’ajoute à cela un changement en cours observable dans la distribution contextuelle de l’opposition : dans les mots présentant une prononciation très variable de la voyelle, Lyche/Østby (2009, 212) constatent « une préférence pour les réalisations mi-fermées chez les jeunes et plus particulièrement chez les sujets féminins ». Ainsi, il semble que ces locuteurs suivent de plus en plus la *loi de position*, la voyelle [ɛ] étant quasiment systématique dans les syllabes fermées (p. ex. *infect, fête, liège, lierre, miette, muette, faites, bêtement*) (cf. Hansen 2017, 129) et la voyelle [e] de plus en plus courante également dans de nombreuses syllabes ouvertes dans lesquelles la norme morphologique et graphique (cf. *supra*) exigeait traditionnellement le [ɛ] (p. ex. *piquet, filet, il sait, je connais*) (cf. Peretz 1977, 68). La tendance à la fermeture en [e] touche également la forme *est* du verbe *être* (cf. Hansen 2011, 315). Par ailleurs, plusieurs études évoquent également l’existence de timbres intermédiaires variables du /ɛ/ en syllabe inaccentuée fermée (p. ex. *question*) et ouverte (p. ex. *il est là*) (cf. Léon 1973, 63) ainsi qu’en syllabe finale ouverte (p. ex. *piquet*) (cf. Lefebvre (1988, 79). Ainsi, alors que la neutralisation de l’opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe fermée semble systématique, le statut de l’opposition en syllabe ouverte – particulièrement en syllabe finale ouverte – doit encore être clarifié (cf. 5.1.1.2, 6.1.2), bien que la plupart des études montrent une évolution vers l’utilisation de plus en plus fréquente du [e] fermé dans cette position.

En ce qui concerne l’opposition /ø/ : /œ/ (cf. tableau 6), selon Hansen (2017, 129), la *loi de position* semble se renforcer en particulier chez les jeunes locuteurs, la voyelle [ø] se retrouvant souvent en syllabe ouverte (p. ex. *creux*) et la voyelle [œ] en syllabe fermée (p. ex. *meurtre, peuple*). Cette tendance avait déjà été observée par Peretz

(1977), qui faisait part d'une tendance à la neutralisation des paires *jeune* ~ *jeûne* et *veulent* ~ *veule* plus forte dans les classes moyennes que dans les classes supérieures de Paris. Lyche/Østby (2009, 212–213) confirment, certes, que seul le [ø] est observable en syllabe ouverte et qu'en syllabe fermée, le [œ] est plus courant. Elles attestent cependant également des voyelles [ø] dans certains contextes en syllabe fermée (devant /z/, p. ex. *coiffeuse*, *nombreuse*, *rigoureuse*, *creuse*, et devant /v/, p. ex. *épreuve*) ainsi que la paire minimale *jeune* ~ *jeûne* réalisée chez 11 de leurs 12 locuteurs dans la lecture de la liste de mots du programme de recherche *Phonologie du français contemporain* (cf. Durand et al. 2002 ; 2009 ; Detey et al. 2016 ; 2017). Notons qu'ici aussi, cette constatation pourrait être attribuée à l'*audio-monitoring* (cf. Labov 1972, 208), avec plus d'auto-surveillance des informateurs dans une situation plus formelle de lecture. Finalement, au vu de ces résultats divergeant considérablement les uns des autres, la tendance au renforcement de la *loi de position* dans le cas de /ø/ : /œ/ et la neutralisation de cette opposition doivent encore être testés (cf. 5.1.1.3, 6.1.3).

La dernière opposition de voyelles moyennes est celle des voyelles postérieures /o/ : /ɔ/ (cf. tableau 6). Comme en français de référence, l'opposition est neutralisée systématiquement en [o] en syllabe ouverte (cf. Lyche/Østby 2009, 213). En syllabe fermée, la variante mi-ouverte [ɔ] est de loin la plus fréquente, mais le [o] est cependant systématique devant /z/ (p. ex. *chose*, *cause*) et avec les graphies <ô> (p. ex. *côte*, *drôle*) et <au> (p. ex. *gauche*, *pauvre*), ce qui correspond également à la prononciation de référence (cf. Lyche/Østby 2009, 213). Par ailleurs, les principales paires minimales (p. ex. *pomme* ~ *paume*, *roc* ~ *rauque*) se maintiennent (cf. Hansen 2017, 129). Hansen (2017, 129) observe cependant que le locuteur parisien qu'elle analyse dans son article tend, non plus seulement en syllabe accentuée mais également en syllabe inaccentuée, à respecter la *loi de position* dans tous les cas dans lesquels le /O/ utilisé correspond également à un <o> graphique (*jaune*, avec graphie <au> sera prononcé systématiquement [ʒon] et non [ʒɔn], cf. *supra*) et ne se trouve pas dans la syllabe finale d'un mot appartenant à une paire minimale (p. ex. [o] dans *socialisme* et *explosion*, [ɔ] dans *rhinocéros*, mais maintien de *paume* [pom] ~ *pomme* [pɔm]). Ceci confirme une étude longitudinale de plus grande envergure de Hansen/Juillard, dans laquelle ces dernières ont pu montrer qu'aujourd'hui, en français parisien, le « /O/ se réalise beaucoup plus souvent de façon fermée ou intermédiaire [. . .], soit dans 97,8% des cas au total » (2011, 328), y compris en syllabe ouverte inaccentuée. Ces observations vont donc également en direction de la réduction phonémique observée dans le cas des autres voyelles moyennes, mais cette réduction resterait tout de même, ici aussi, à clarifier.

Quant à l'opposition des voyelles nasales /ɛ̃/ : /œ̃/ (p. ex. *brin* /ɛ̃/ ~ *brun* /œ̃/, cf. tableau 6), Hansen (1998) notait encore une distinction de timbre des deux voyelles, même si elle observait déjà une tendance à l'antériorisation du timbre du phonème /œ̃/ s'approchant graduellement de /ɛ̃/. Une étude plus récente de

Lyche/Østby (2009, 214–215) actualise en partie ces observations, les locuteurs de la haute bourgeoisie parisienne tendant à fusionner le contraste en faveur du /*ɛ̃*/, même si les auteures mentionnent quelques rares exemples de réalisations [œ̃] dans *un*, *brun* et *commun*. Pustka (2008, 240) confirme la disparition de l'opposition et explique que le cas de /*ɛ̃*/ : /*œ̃*/ présente une expansion contraire à celui de /*a*/ : /*ɑ*/ (dans lequel la prononciation du *Paris-creuset* a supplanté celle du *Paris-terroir*), la prononciation parisienne fusionnant l'opposition /*ɛ̃*/ : /*œ̃*/ en faveur de /*ɛ̃*/ semblant se répandre dans l'ensemble de la France septentrionale à partir de Paris (cf. également Lerond 1980 ; Walter 1998). Hansen (2017, 127), dans une étude plus récente que celle présentée plus haut (cf. Hansen 1998), observe également que /*ɛ̃*/ et /*œ̃*/ ne sont plus distingués au niveau du timbre, certains /*œ̃*/ étant écartés ([*ɛ̃*]), d'autres présentant un timbre se situant entre le [*ɛ̃*] et le [*œ̃*], et ce, aussi bien en conversation qu'en lecture (texte et liste de mots) (cf. également Hansen 2001 ; 2012).

Mentionnons ce faisant une autre évolution actuelle des voyelles nasales du français parisien observée par Hansen (2017, 127) : les voyelles nasales auraient actuellement tendance à la postériorisation dans le cadre d'un changement en chaîne (cf. tableau 6) : les /*ɛ̃*/ tendraient à être prononcés en [*ã*], les /*ɑ̃*/ en [*ɔ̃*] et les /*ɔ̃*/ en [*õ*] (cf. également Hansen 1998 ; Delvaux 2003). Pustka (2008, 240) mentionne par ailleurs qu'au niveau des représentations, les prononciations comme [bjã] pour *bien* seraient perçues à Paris même comme provenant du 16^{ème} arrondissement, alors qu'en province, elles seraient perçues comme étant parisiennes et dans les départements d'outre-mer comme étant simplement hexagonales.

2.3.3 Traits de prononciation potentiels d'une norme suisse romande

Pour ce qui est de la Suisse romande, pour laquelle l'on note de manière générale une forte convergence avec le français de référence (cf. Pöll 2017, 74), la seule étude mentionnant explicitement les principaux traits appartenant à la norme de prononciation est celle de Pooley (2012), dans laquelle quatre traits communs à l'ensemble de la Suisse romande sont analysés dans l'usage de présentateurs des journaux télévisés de la *Radio Télévision Suisse (RTS)* :²⁴ l'opposition /*a*/ : /*ɑ*/, les oppositions quantitatives (p. ex. /*ɛ*/ : /*ɛː*/) et la diphtongaison apparaissant à la suite d'un allongement vocalique en syllabe finale ouverte (p. ex. *amie* [amiː]) ainsi que l'opposition /*ɛ̃*/ : /*œ̃*/.

²⁴ Notons que Pooley (2012, 128) a analysé l'usage de trois présentateurs (Michel Cerutti, Darius Rochebin et Agnès Wuthrich) ainsi que de plusieurs journalistes, dont il ne mentionne cependant ni le nombre ni les noms.

plétée par les travaux de Métral (1977), Andreassen/Lyche (2009), Andreassen/Maître/Racine (2010) et Racine (2016), qui traitent certes de la variation en Suisse sans se concentrer sur une potentielle norme de prononciation, mais dont les données sont plus complètes. Le tableau 7 présente ainsi les voyelles qui pourraient faire partie d'une norme de prononciation suisse romande. Notons qu'étant donnée la grande hétérogénéité des variétés de Suisse romande (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 227), ce tableau ne rend pas compte de la totalité des traits de prononciation caractérisant ces variétés, mais présente la majorité des traits les plus répandus et communs à un grand nombre d'entre elles, les seuls à pouvoir être acceptés à large échelle dans une norme suisse romande (cf. Pooley 2012, 125) :

Tableau 7 : Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation suisse romande (en référence à Métral 1977 ; Andreassen/Lyche 2009 ; Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Pooley 2012).

Traits suisses romands potentiellement standards		Exemples
1.	en syllabe finale fermée	<i>fête</i> /fɛ:t/ ~ <i>faites</i> /fɛt/
2.	en syllabe finale fermée + différence de timbre (voyelles de grande ouverture)	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pa:t/
3.	Opposition quantitative en syllabe finale ouverte	<i>ami</i> /ami/ ~ <i>amie</i> /ami:/
4.	en syllabe finale ouverte + diphthongaison	<i>ami</i> /ami/ ~ <i>amie</i> /ami:i/
5.	Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps et modes)	<i>je pourrai</i> /e/ ~ <i>je pourrais</i> /ɛ/
6.	Opposition /ē/ : /œ/	<i>brun</i> /bʁœ/ ~ <i>brin</i> /bʁē/
7.	Préférence de la diérèse à la synérèse	<i>tuer</i> [tye] ~ [tʏe]

Selon Pooley (2012, 128), les oppositions quantitatives représentent le seul trait utilisé par tous les présentateurs de télévision et journalistes qu'il a analysés, ce trait étant cependant variable chez tous ses locuteurs. Racine (2016, 44–45), Andreassen/Maître/Racine (2010, 222), Andreassen/Lyche (2009, 68–69) et Métral (1977, 167) mentionnent également la pertinence de la durée comme étant un trait caractéristique du français parlé en Suisse romande, mais ajoutent plusieurs nuances fondamentales dont Pooley (2012, 126) ne tient pas compte : chez certains locuteurs, en particulier dans le canton de Vaud, l'opposition de voyelles de grande ouverture ne se fonde pas seulement sur la longueur (cf. tableau 7), mais également sur le timbre (p. ex. *patte* [pat] ~ *pâte* [pa:t]) (cf. tableau 7). Cette opposition de timbre est également mentionnée par Pooley (2012, 128), sans pourtant

qu'il ne combine la qualité (le timbre) et la quantité vocaliques : il en observe une utilisation « marginale » chez trois présentateurs et journalistes, les autres ne l'utilisant pas. Andreassen/Maître/Racine (2010, 22) ajoutent, par ailleurs, qu'en syllabe finale ouverte (p. ex. *fit* [fi] ~ *fie* [fi:]), l'opposition de durée seule n'est utilisée que par une partie des locuteurs romands (cf. tableau 7), une autre partie réalisant l'opposition en combinant l'allongement à une diphtongaison (p. ex. *fie* [fi:j], *chantée* [ʃãte:j], *bue* [by:ʔ] ; cf. tableau 7) (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 222–223). Cette diphtongaison n'est cependant observable que dans les cantons de Genève, de Vaud et du Valais (cf. Racine 2016, 47) et, selon Pooley (2012, 128), elle n'est utilisée par aucun des présentateurs. Il est donc probable qu'il s'agisse d'un trait aussi bien géographiquement marqué que socialement stigmatisé ne pouvant appartenir à une norme de prononciation suisse romande. Finalement, l'étude de Pooley (2012) semble suggérer que l'allongement vocalique peut être pris en compte dans la définition de la norme de prononciation suisse romande. Mais étant données les précisions apportées par Racine (2016), Andreassen/Maître/Racine (2010), Andreassen/Lyche (2003) et Métral (1977), son statut ainsi que le statut de sa combinaison avec des différences de timbre ne sont pas encore clarifiés. Les analyses des productions (cf. 5.2.1.1–5.2.1.2) et les expériences de perception testant cette hypothèse (cf. 6.2.1–6.2.2) ne devraient donc pas se restreindre à un seul contexte, mais prendre en compte aussi bien les syllabes finales fermées – avec voyelles de grande ouverture ou non – que les syllabes finales ouvertes – avec allongement ou avec allongement et légère diphtongaison.

L'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (cf. tableau 7) est un trait ayant entre autres la fonction grammaticale de permettre la distinction entre, d'une part, la 1^{ère} personne singulier du futur et du conditionnel présent et, d'autre part, l'imparfait et l'infinitif ou le participe passé (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 223). Ce trait est répandu dans toute la Suisse romande (mais pas uniquement) (cf. Métral 1977, 167 ; Andreassen/Lyche 2003, 64) et fait donc partie de ce que Pooley (2012, 126) nomme la « koinè » suisse romande. Ce dernier mentionne cependant au même endroit que la neutralisation de cette opposition semble actuellement gagner du terrain, ce qui se confirme dans ses données, étant donné qu'il n'en trouve aucune dans son analyse de l'usage de présentateurs et journalistes (cf. Pooley 2012, 127–128). Les résultats étant jusqu'ici ambigus, l'appartenance de ce trait à une norme de prononciation suisse romande demande donc à être testée (cf. 5.2.1.3, 6.2.3).

L'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ (cf. tableau 7) est également fortement variable dans le corpus de Pooley (2012, 128) : un seul présentateur (Michel Cerruti : locuteur masculin et relativement âgé lors des enregistrements) l'utilise de façon systématique, les autres l'utilisant de façon variable ou pas du tout. L'auteur relève par ailleurs une tendance des locuteurs masculins et âgés à la conservation de

ce trait, au contraire des locuteurs plus jeunes et des locutrices. Ceci confirme le recul de ce trait déjà observé par Schoch (1980) pour Genève et sa neutralisation signalée par Andreassen/Maître/Racine (2010, 223–224) chez les jeunes Genevois (neutralisation définitive) et les jeunes Neuchâtelois (neutralisation en cours), alors qu'il y a une quarantaine d'années, Métral (1977) constatait encore un maintien de cette opposition. Andreassen/Maître/Racine (2010, 224) observent par ailleurs un chevauchement acoustique dans les occurrences des deux voyelles, ce qui plaide en faveur d'un processus de fusion. Ils mentionnent cependant également que l'article indéfini *un* pourrait être plus résistant au processus de neutralisation, certains locuteurs neutralisant l'opposition dans la paire minimale *brin* ~ *brun*, mais la réalisant dans l'article indéfini (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 224). Ainsi, ici aussi, cette neutralisation en cours se trouvant actuellement à différents stades selon l'âge et l'origine des locuteurs, l'appartenance du trait à une norme suisse romande devra encore être testée (cf. 5.2.2, 6.2.3).

Un dernier trait, qui n'est cependant pas mentionné par Pooley (2012), devrait également faire l'objet des analyses de production et des tests de perception étant donnée sa large diffusion dans toute la Suisse romande : la préférence de la diérèse à la synérèse dans les contextes dans lesquels le français de référence connaît uniquement la synérèse (cf. tableau 7), c'est-à-dire ailleurs qu'après un groupe constitué d'une consonne suivie d'une liquide (p. ex. *tuer* [tʏe] ~ [tʏɛ], mais pas *prier* [pʁiʝe] ou *flouer* [flue]). Ces deux derniers exemples sont en effet réalisés avec des diérèses aussi bien en français de référence que dans les variétés du français parlé en Suisse (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 224). Soulignons que ce trait se retrouve également dans plusieurs autres régions francophones, dont la Belgique (cf. p. ex. Hambye/Francard/Simon 2003, 59) et certaines régions françaises (cf. p. ex. Carton 2007, 372).

Notons finalement qu'étant donné que l'opposition /ɔ/ : /o/ en syllabe finale ouverte (p. ex. *pot* /pɔ/ ~ *peau* /po/), neutralisée en français de référence, n'est pas maintenue dans deux cantons (Genève et le Valais ; cf. Racine 2016, 45 ; Racine/Andreassen/Benetti 2017, 227), elle ne peut être considérée dans la définition d'une « koinè » suisse romande (cf. Pooley 2012, 125) et donc d'une norme de prononciation commune à cette région. Par conséquent, ce trait n'a pas été pris en compte dans les analyses de production et les tests de perception présentés ci-dessous (cf. 5.2, 6.2).

2.3.4 Traits de prononciation potentiels d'une norme québécoise

Étant données les revendications de codification d'une norme endogène exprimées au Québec depuis les années 1960 (cf. 2.2.1.5.2), il n'est guère surprenant

que cette région ait déjà fait l'objet de nombreuses études tentant de définir les traits de prononciation appartenant à ce standard québécois. En général, ces études classifient une série de traits de prononciation comme (1) appartenant à cette norme, (2) y appartenant potentiellement ou (3) n'y appartenant pas (en raison d'une stigmatisation sociale dans les attitudes des locuteurs) (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; Reinke 2005 ; Pöll 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013). Le présent ouvrage portera uniquement sur les traits relevés dans ces études, même si, comme dans le cas de la Suisse romande (cf. 2.3.3), elles ne rendent pas compte de la totalité des traits de prononciation caractérisant le français québécois. Une telle restriction présente cependant l'avantage de pouvoir comparer mes résultats avec ceux des études précédentes (cf. Reinke 2005, 20). Le tableau 8 présente donc le consensus général par rapport à ces traits de prononciation selon les trois catégories présentées plus haut ainsi que des exemples les illustrant :

Tableau 8 : Traits de prononciation appartenant potentiellement à la norme de prononciation québécoise (en référence à Cox 1998 ; Reinke 2004 ; Reinke 2005 ; Pöll 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013).

Traits de prononciation québécois		Exemples
Traits standards		
1.	Opposition /a/ : /ɑ/	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pat/
2.1	/a/ final : [a] ou [ɑ] (variation selon le mot)	<i>rat</i> [ʁa] ~ [ʁɑ]
2.2	/a/ final dans <-oi> : [wa] ou [wa] (variation selon le mot et le type de syllabe)	<i>boît</i> /bwa/ ~ <i>bois</i> /bwa/ ; <i>moî</i> /mwa/ ~ <i>mois</i> /mwa/
3.	Opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛː/	<i>faites</i> /ɛ/ ~ <i>fête</i> /ɛː/
4.	Quatre voyelles nasales	<i>lin</i> /lɛ̃/ ~ <i>lent</i> /lɑ̃/ ~ <i>long</i> /lɔ̃/ ~ <i>l'un</i> /lœ̃/
Traits potentiellement standards		
5.	Réalisation de /ɛ̃/ comme [ɛ̃]	<i>vin</i> [vɛ̃] (~ [vɛ̃])
6.	Réalisation de /ɑ̃/ comme [ã] (antérieur) ou [ɐ̃] (central)	<i>temps</i> [tɛ̃] ~ [tã] (~ [tã])
7.	Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonne(s) non allongée(s)	<i>vite</i> [vit], <i>rude</i> [ʁvd], <i>boule</i> [bʊl]
8.	Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	<i>université</i> [ynivɛʁsːte] ~ [ynivɛʁsite]
Traits non standards		
9.	Diphthongaisons des voyelles allongées (à l'exception des diphthongaisons de /øː/ et /oː/, mieux acceptées)	<i>neige</i> [na ^ε ʒ] ~ [na ^ε ʒ] ~ [na ^ɪ ʒ] <i>soir</i> [swa ^ɔ ʁ] ~ [swa ^ε ʁ]

En ce qui concerne l'opposition /a/ : /ɑ/ (cf. tableau 8), les principales études convergent en affirmant que l'opposition est bien maintenue (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; Reinke 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Côté 2016). Notons cependant que cette opposition n'est pas spécifique au Québec, et se retrouve dans de nombreuses autres régions francophones, comme par exemple en Suisse romande (cf. 2.3.3) ou encore dans certains accents parisiens (cf. 2.3.2).

Les résultats divergent cependant passablement quant au timbre de ces deux voyelles selon leur position dans le mot (cf. tableau 8). Selon Cox (1998), le [ɑ] postérieur ne serait utilisé, tous contextes inclus, que dans 27,0% des cas. Par ailleurs, les présentateurs qu'il a analysés auraient tendance à l'éviter particulièrement en finale absolue (p. ex. *Canada*, *syndicat*, *pas*) et ne le réaliseraient jamais en [ɔ]. Dans les autres contextes, la réalisation semble fortement varier selon le mot utilisé (cf. Bigot/Papen 2013, 123). Reinke (2005, 31) obtient, elle, des résultats contredisant Cox (1998) : alors que la majorité des locuteurs qu'elle analyse (78,5%) présentent un [ɑ] postérieur en finale absolue (p. ex. *Canada*, *chat*, *rat*), 16,0% d'entre eux le prononcent en [ɔ] et seuls 5,5% en [ɑ] antérieur. Dumas (1986) et Ostiguy/Tousignant (2008) semblent confirmer les résultats de Reinke (2005) et considérer le [ɑ] postérieur comme variante plus « convenable » à une norme de prononciation en finale absolue que le [ɔ], trop familier, et le [ɑ], considéré, selon Dumas (1986), comme « snob » ou « prétentieux ». Notons par ailleurs que Côté (2016, 50), qui affirme certes décrire le « français laurentien < standard > » mais ne se base cependant pas, au contraire des autres auteurs, sur des locuteurs-modèles, n'oppose pas le /a/ à un /ɑ/ écarté, mais à un /ɔ/ arrondi.

Quant aux variantes de ce deuxième trait dans les graphies <-oi> et <-oî> (cf. tableau 8), qui peuvent présenter différentes prononciations en fonction de la position qu'elles occupent dans le mot (cf. Reinke 2005, 52), Cox (1998) observe une grande variation entre le [ɑ] antérieur et le [ɑ] postérieur : alors que dans des mots comme *moi*, *toi*, *toit*, *loi*, <-oi> serait prononcé majoritairement [wa], <-ois>, dans un mot comme *trois*, serait tout de même prononcé [wa] dans 45% des cas, contre 17% pour cette même prononciation dans le mot *mois*. Il n'observe par ailleurs aucune réalisation en [wɔ] ou [we].²⁵ Reinke (2005, 52), pour sa part, systématise cette variation selon la position du <-oi>/<-oî> dans la syllabe et selon les lexèmes dans lesquels ces graphies apparaissent :

²⁵ Pour ce qui est du degré d'extension des variantes [wa] et [wɛ]/[we] et des hypothèses pouvant expliquer cette variation non pas dans la norme de prononciation, mais dans le registre « populaire » du français québécois, cf. Reutner (2013).

Tableau 9 : Variation de la prononciation de <-oi>/<-oî> selon la syllabe et le lexème dans lesquels il apparaît (cf. Reinke 2005, 52).

Position	Variante	Lexèmes (sélection)
Syllabe finale ouverte	[wa]	<i>boît, moi, noient, reçoit, droit</i>
	[wa]	<i>bois, mois, noix, pois, poids, trois</i>
Syllabe finale fermée	[wa]	<i>soif, poil, avoine, droite</i>
	[wa:]	<i>noir, framboise, soir, boîte</i>
Syllabe intérieure ouverte	[wa]	<i>poilu, voisin, boîteux, oiseaux</i>
	[wa:]	<i>framboisier, soirée, déboîter</i>

La variation considérable observée entre les prononciations [wa], [wa:] et [wa] dépend donc des mots et du type de syllabe dans lequel se trouvent les graphies <oi> et <oî>. Reinke (2005, 52–53) affirme par ailleurs que les variantes [we] et [wɛ] sont fortement stigmatisées au niveau social et que la variante [wɔ] est une variante familière n'appartenant pas à la norme de prononciation. Elle rejoint en ce sens les propos de Cox (1998).

L'opposition /ɛ/ : /ɛ:/ (cf. Tableau 8) semble, pour sa part, être unanimement considérée comme appartenant à la norme de prononciation québécoise (cf. Bigot/Papen 2013, 120). En effet, les présentateurs analysés par Cox (1998) présentent tous une distinction de longueur, le pourcentage de réalisations de celle-ci étant cependant plus ou moins variable : chez trois des douze présentateurs, la distinction de longueur est faite dans 30% des cas. Chez les neuf autres, elle l'est dans 67% à 90% des cas, particulièrement en syllabe accentuée (cf. Bigot/Papen 2013, 125). Reinke (2005), pour sa part ne tient pas compte de ce trait de prononciation dans son étude, partant du principe qu'il fait partie des « particularités de la prononciation québécoise [. . .] très courantes en situation de prise de parole surveillée au point de ne pas être considérées comme des prononciations de registre familier » (Reinke 2005, 20). Elle classe donc – intuitivement – ce trait de prononciation avec ceux appartenant à la norme de prononciation québécoise, ce que confirment Bigot/Papen (2013, 125). Notons que Côté (2016, 50) relève, pour sa part, que le /ɛ:/ présente un timbre plus ouvert et central que le /ɛ/, raison pour laquelle elle préfère la transcription /ɜ/ au /ɛ:/.

Le maintien des quatre voyelles nasales (cf. tableau 8) est également unanimement considéré comme appartenant à la norme de prononciation du Québec, à tel point que Reinke (2005, 20) ne prend pas non plus ce trait en compte dans ses analyses de présentateurs, partant du principe qu'il est stable à travers tous les styles et toutes les situations de communication. Les analyses de Cox (1998) montrent pour leur part que tous les présentateurs qu'il a analysés maintiennent cette distinction. Notons que, tout comme l'opposition /a/ : /a/, ce trait n'est pas

non plus spécifique au Québec, et qu'il est également répandu dans un grand nombre de régions francophones, dont la Suisse (cf. 2.3.3) ou encore le Sud de la France (cf. Pustka 2008, 240).

En ce qui concerne le timbre des voyelles nasales (cf. tableau 8),²⁶ alors que le /ɔ̃/ et le /œ̃/ ne semblent présenter aucune particularité par rapport à la norme de référence française (cf. Bigot/Papen 2013, 124–125), une certaine variation est observée au niveau de la réalisation antériorisée ou non des voyelles /ɛ̃/ et /ã/, respectivement comme [ɛ̃] ou [ẽ] (antériorisé) et [ã] ou [ã̃] (antériorisé).²⁷ Le /ɛ̃/, d'une part, semble être assez systématiquement réalisé comme un [ẽ] antérieur et mi-fermé (Bigot/Papen 2013, 124–125, 127) : selon l'étude de Cox (1998), il serait en effet réalisé dans 88% des cas en [ẽ] contre 12% en [ɛ̃]. Pour sa part, Reinke (2005, 20) va à nouveau jusqu'à considérer la prononciation [ẽ] comme systématiquement privilégiée, raison pour laquelle elle ne tient pas compte de ce trait dans ses analyses. Côté (2016, 50) considère également la réalisation [ẽ] comme étant « standard ». En revanche, la réalisation du /ã/ dans la norme de prononciation québécoise ne semble pas être incontestée : dans le corpus de Cox (1998), le /ã/ est réalisé dans un seul cas comme un [ã̃] antérieur (dans le mot *parents*), tous les autres cas étant des [ã] postérieurs. Ostiguy/Tousignant (2008) confirment d'une certaine manière ces résultats, dans la mesure où ils observent une baisse de la fréquence d'utilisation du [ã̃] antérieur chez les locuteurs présentant un niveau élevé de scolarisation (cf. Ostiguy/Tousignant 2008, 120). Reinke (2005, 20), au contraire, considère – à nouveau intuitivement – le [ã̃] antérieur comme variante privilégiée dans la norme, une observation que semblent confirmer Tremblay (1990), qui considère cette variante comme passant inaperçue dans la perception des Québécois, et Côté (2016). Ainsi, alors que l'antériorisation du /ɛ̃/ en [ẽ] semble être acceptée au sein de la norme québécoise, les études publiées jusqu'ici ne sont pas unanimes sur le statut de la variante [ã̃] (cf. Bigot/Papen 2013, 127). Notons finalement que, considérant les réalisations du /ã/ sur une

²⁶ Soulignons ici l'évolution actuelle inverse des voyelles nasales au Québec par rapport aux variétés de la France septentrionale. En effet, alors que, selon Hansen (1998) et Delvaux (2003), les voyelles nasales ont tendance à la postériorisation dans le cadre d'un changement en chaîne (/ɛ̃/ vers [ã], /ã/ vers [ɔ̃], /ɔ̃/ vers [õ]) en France septentrionale (cf. 1.3.2), le Québec montre, lui, un mouvement d'antériorisation (cf. entre autres Gendron 1966 ; Charbonneau 1971 ; Maurais 1993). Notons cependant aussi une tendance actuelle des jeunes Montréalais (en particulier des jeunes locutrices montréalaises) à la variante postérieure [ã] en parole spontanée (cf. Remysen 2014 ; 2016a).

²⁷ Notons qu'en parole spontanée, l'antériorisation peut être suivie d'une fermeture en [æ̃] ou [ẽ̃] en syllabe ouverte accentuée (p. ex. *allant* [alã̃]) et que la voyelle nasale est souvent diphtonguée en [ã̃^u] en syllabe fermée accentuée (p. ex. *chance* [ʃã̃^us]) (cf. Martin 2002 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Remysen 2014 ; 2016a ; Chalier 2019).

échelle graduelle entre deux pôles (antérieur et postérieur), Martin (2002), Remysen (2016a) et Chalier (2019) relèvent l'existence d'une variante centrale [ɛ̃] se trouvant entre la variante postérieure [ɑ̃] et la variante antérieure [ã]. En outre, Remysen (2016a, 143) va jusqu'à considérer deux variantes supplémentaires, une variante antérieure fermée [æ̃] et une variante postérieure fermée et arrondie [õ̃], de sorte qu'il obtient cinq réalisations différentes du /ã/ : [æ̃], [ã], [ɛ̃], [ɑ̃] et [õ̃]. Remysen (2016a) n'ayant cependant obtenu qu'un pourcentage infime de [æ̃] (1,0%) et de [õ̃] (1,1%) dans ses résultats, Chalier (2019) propose une échelle non pas quinaire, mais ternaire : [æ̃]/[ã], [ɛ̃], [ɑ̃]/[õ̃] (cf. 3.4.2.3).

L'ouverture et le relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non allongeantes (cf. tableau 8) présente aussi un statut ambigu (cf. Bigot/Papen 2013, 126) : les analyses de présentateurs de Cox (1998) montrent que ce trait est réalisé de manière variable (entre 60% et 97% selon le présentateur), ce qui pousse l'auteur à considérer ce trait comme faisant partie de la norme de prononciation. Reinke (2005, 20) ne le prend pas en compte dans ses analyses, mais le considère à nouveau comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise. Côté (2016, 50) observe même un contraste entre les voyelles tendues /i, y, u/ et relâchées /ɪ, ʏ, ʊ/, par exemple dans *cool* /kul/ ~ *coule* /kʊl/, même si son rendement fonctionnel reste faible. Dumas (1987, 5), au contraire, affirme que le relâchement de ces voyelles, s'il n'est certes pas lié à des jugements négatifs, n'est cependant pas non plus utilisé dans les styles formels, ce qui le pousse à ne pas considérer ce trait comme faisant partie de la « prononciation officiellement admise » (Dumas 1987, 5 ; cf. également Dumas 2006, 102). Ostiguy/Tousignant (2008, 69) présentent, pour leur part, un avis intermédiaire, considérant que le relâchement se fait chez tout type de locuteur (« plus cultivé » ou non) et dans tout type de situation de communication, mais affirmant également qu'il est moins courant dans l'usage de certains présentateurs de télévision. Ainsi, ici aussi, la norme de prononciation ne semble pas encore être fixée pour ce trait (cf. 5.3.1.5, 6.3.4).

Tout comme l'ouverture et le relâchement des voyelles /i, y, u/, le dévoisement et le potentiel effacement de ces mêmes voyelles fermées (cf. tableau 8) reste passablement controversé (cf. Bigot/Papen 2013, 127) : les analyses de Cox (1998) font ressortir un taux d'usage moyen de ce trait de 43% chez les présentateurs et une très forte variation se situant selon le locuteur entre 0% à 88%, ce qui le pousse à considérer ce trait comme ne faisant pas partie de la norme de prononciation. Dumas (1987), Reinke (2005) et Ostiguy/Tousignant (2008), pour leur part, le considèrent comme passant inaperçu au Québec et n'étant donc pas sujet à une stigmatisation sociale ou à des attitudes négatives. Ces différents points de vue révèlent donc que l'appartenance de ce trait à la norme de prononciation québécoise reste encore à déterminer (cf. 5.3.1.6, 6.3.5).

Le dernier trait pris en compte dans les différentes études sur la norme de prononciation québécoise est celui de la diphtongaison des voyelles longues (cf. tableau 8). L'étude de Cox (1998) ne présente aucune diphtongaison parmi les douze présentateurs que l'auteur analyse, et ce, indépendamment de la qualité de ces diphtongues. Lappin (1982) et Tremblay (1990) affirment – uniquement à propos de la diphtongaison du /ã/ – qu'il s'agit d'un trait socialement stigmatisé dans la communauté québécoise. Reinke (2005, 32) observe également très peu de diphtongaisons, mais évoque cependant les exceptions des voyelles moyennes /ø:/ (p. ex. *creuse*) et /o:/ (p. ex. *chaude*), qui présentent respectivement 37,2% et 14,2% de diphtongaisons, ce qu'elle justifie en affirmant que ces variantes seraient socialement moins stigmatisées que les diphtongaisons d'autres voyelles. Cette observation avait déjà été faite par Santerre/Dufour/Mc Duff (1985), qui affirmaient que les diphtongaisons de /ø:/ et /o:/ étaient socialement moins stigmatisées que celles des autres voyelles, les Québécois ayant selon eux tendance à ne pas entendre d'instabilité de timbre dans ces variantes et, par conséquent, à les associer aux prononciations standards [ø:] et [o:]. Dans sa grille d'analyse, Reinke (2005, 21) considère ainsi uniquement les variantes allongées [ø:] et [o:] comme faisant partie de la norme québécoise. En résumé, les études semblent être unanimes sur le fait que la diphtongaison est un trait socialement stigmatisé ne faisant pas partie de la norme de prononciation du français québécois, exception faite des diphtongaisons de /ø:/ et /o:/, dont le statut reste à fixer.

2.4 Bilan et objectifs

En conclusion, l'état de l'art présenté dans ce chapitre aura permis les constats suivants par rapport à la situation actuelle de la norme ou des normes (de prononciation) à Paris, en Suisse romande et au Québec : tout d'abord, sur la base des études sociolinguistiques publiées jusqu'ici, j'ai pu proposer un type de modèle « démocratique » et dynamique se basant sur trois instances (les locuteurs, les linguistes et les organismes publics) et tenant compte aussi bien des productions de locuteurs-modèles que des perceptions et des représentations et attitudes de locuteurs « non experts ». Deuxièmement, les réflexions sur le pluricentrisme du français ont permis de dresser un tableau des trois normes existant parallèlement dans chacune des régions étudiées : la norme internationale (le *français de référence*), les normes nationales (p. ex. les normes suisse romande ou québécoise) ainsi que les normes régionales, les normes nationales étant de type pluricentrique et les normes régionales de type pluriaréal. Troisièmement, l'état de l'art a permis de dégager pour chaque région étudiée des traits de prononciation dont l'appartenance à la norme de prononciation respective devra être testée.

Par ailleurs, plusieurs points critiques et/ou encore ouverts ont pu être décelés dans l'état de l'art et devront être abordés dans le présent ouvrage. Premièrement, les stratégies argumentatives utilisées jusqu'ici dans le cadre des études sur les normes (de prononciation) se basent en général sur une seule méthode isolée, réduisant ainsi considérablement la portée des résultats :

- Comparaisons structurelles de la variété de référence avec les variétés à codifier (cf. p. ex. Barbaud 1998) ;
- Analyses (qualitatives et/ou quantitatives) des attitudes (cf. p. ex. Bouchard/Maurais 1999) ;
- Approches perceptives (sans locuteurs-modèles) (cf. p. ex. Racine/Schwab/Detey 2013) ;
- Analyse de la production de locuteurs-modèles (cf. p. ex. Reinke 2005 ; Pooley 2012).

Une analyse des normes de prononciation devrait cependant se baser sur une combinaison de ces méthodes afin de pouvoir couvrir les différents aspects qui y sont liés :

- Aspect sociolinguistique : des questionnaires quantitatifs sur les représentations et attitudes des locuteurs « non experts » permettent de déceler (ou non) une nécessité de codification d'une telle norme de prononciation nationale.
- Aspect sociophonétique (production) : des analyses acoustiques de la production linguistique de locuteurs-modèles permettent de formuler des hypothèses quant aux traits de prononciation appartenant à ces normes.
- Aspect sociophonétique (perception) : des expériences de perception se basant sur les traits de prononciation de ces locuteurs-modèles permettent de corroborer (ou non) ces hypothèses.

Cette combinaison de méthodes permet, deuxièmement, de résoudre le problème de beaucoup d'enquêtes se restreignant à la seule perspective du linguiste sur la norme (cf. 2.1.1), étant donné qu'elle associe le point de vue des linguistes à celui des « non-experts » (cf. Postlep 2010 ; Preston 1999a ; 2002), permettant ainsi de s'approcher de l'idéal d'une définition « démocratique » de la norme (cf. 2.1.1.3).

Troisièmement, les comparaisons de la situation des normes dans plus d'une région (ou plus d'un pays) francophone restent rares, exception faite de Gueunier/Genouvrier/Khomsy (1978) (Tours, Limoges, Lille, Saint-Denis de la Réunion), Ledegen (2000) (France et Belgique), Moreau (1996) (Belgique et Afrique), et Moreau et al. (2007) (France, Belgique, Suisse, Québec, Tunisie et Sénégal). Ces quatre études de nature sociolinguistique ne prennent toutefois pas en compte les normes de *prononciation*.

Quatrièmement, l'état de l'art a permis de montrer que jusqu'ici, de nombreuses études sociolinguistiques ne différencient pas le « français parisien » du français de référence et le considèrent – à tort (cf. Pustka 2008, 213) – comme un français géographiquement « neutre » (cf. Müller 1975, 111 ; Carton et al. 1983, 76). Il n'est donc pas surprenant qu'aucune étude n'ait jusqu'ici abordé cette différence entre « français parisien » et français de référence dans le cadre d'une étude portant sur les normes de prononciation.

Dans le présent ouvrage, je tenterai ainsi de proposer une approche des normes de prononciation tenant compte de ces différentes critiques : il s'agira ainsi (1) de mettre en lumière la nécessité d'une codification des normes nationales sur la base de questionnaires quantitatifs sur les représentations et attitudes de locuteurs « non experts » dans deux périphéries (la Suisse romande et le Québec) ainsi qu'à Paris et (2) de définir concrètement, à l'exemple des voyelles, les traits de prononciation appartenant à ces normes. Cette définition sera réalisée sur la base d'une analyse de formants des voyelles produites par des locuteurs-modèles de chacune des régions et d'expériences de perception visant à faire évaluer par des locuteurs « non experts » les traits révélés par ces analyses de production. Cet ouvrage s'inscrit donc dans le cadre des travaux visant à définir des *normes prescriptives* de prononciation sur la base de *normes descriptives* dégagées des attitudes et représentations (perceptives) de locuteurs « non experts ». L'objectif est d'obtenir un contenu d'enseignement reflétant les normes parisienne, suisse romande et québécoise en matière de prononciation (cf. Ostiguy/Tousignant 2008, 13). L'application de tels résultats pourrait ainsi permettre de réduire de l'insécurité linguistique statutaire (cf. Remysen 2004, 97) dans chacune de ces régions en respectant l'usage privilégié par leurs locuteurs.

3 Méthode

Avant de présenter les trois méthodes utilisées dans le cadre de la présente étude (cf. 3.3 : questionnaires sur les représentations et attitudes ; 3.4 : analyse de voyelles produites par des locuteurs-modèles ; 3.5 : évaluation des voyelles des locuteurs-modèles par des auditeurs « non experts »), il est tout d'abord nécessaire, d'une part, de différencier les trois perspectives combinées dans cette étude (productions, perceptions, représentations/attitudes ; cf. 3.1) et, d'autre part, d'évoquer les principes fondamentaux de la recherche empirique en sciences sociales sur lesquels repose le choix des méthodes (cf. 3.2).

3.1 Productions, perceptions, représentations et attitudes

La distinction conceptuelle entre les *productions*, les *attitudes*, les *représentations* et les *perceptions* peut être expliquée sur la base de l'utilisation qu'en fait la 'linguistique perceptive des variétés' (all. *perzeptive Varietätenlinguistik* ; cf. Pustka 2007 ; 2008 ; Krefeld/Pustka 2010 ; Postlep 2010). Remontant à Krefeld (2005, 162), ce cadre théorique étudie la relation entre 'conscience linguistique' (all. *Sprachwissen*) et 'parole' (all. *Sprechtätigkeit*). La parole correspond aux productions se situant dans l'usage concret du langage. La conscience linguistique regroupe, pour sa part, les représentations et attitudes – qui peuvent être basées ou non sur des perceptions concrètes de productions linguistiques.

Les représentations peuvent toucher, d'une part, aux structures de la langue au sens strict du terme, c'est-à-dire à la capacité de parler et de comprendre une langue (cf. Chomsky 2000, 83). D'autre part, elles peuvent porter sur la structuration cognitive de la variation linguistique (cf. Postlep 2010, 55). Les attitudes, qui remontent à la 'linguistique populaire' (*folk linguistics*, cf. Preston/Niedzielski 2000) et se basent sur la recherche en psychologie sociale (cf. Werlen 1984), sont pour leur part définies comme étant les évaluations et sentiments affectifs face à la variation linguistique (cf. Postlep 2010, 55–56). Au sein de la linguistique, elles permettent en particulier d'étudier le statut (plus ou moins prestigieux ou stigmatisé) de langues et de variétés (cf. Glück 2000, 178 ; Krefeld/Pustka 2010, 15).

Aussi bien les *représentations* que les *attitudes linguistiques* peuvent être générées non seulement par la *perception* de productions linguistiques concrètes, mais aussi par des *facteurs extralinguistiques* (p. ex. l'appartenance du locuteur à une catégorie socio-économique et/ou ethnique particulière, cf. Didelot 2019, 119). Les représentations et attitudes peuvent donc être *perceptives* ou non. Or, c'est aux représentations ou attitudes perceptives que se réfère le terme de *perceptions* utilisé

systématiquement dans le présent ouvrage : il s'agit des représentations ou attitudes systématiquement liées à la perception de productions linguistiques concrètes dans une situation de communication réelle (cf. Krefeld/Pustka 2010, 14).

Il est cependant important de mentionner que les représentations et attitudes *perceptives* et *non perceptives* s'influencent mutuellement : d'une part, les représentations et attitudes se basent sur des perceptions et sont constamment modifiées par ces dernières ; d'autre part, les perceptions sont souvent filtrées par les représentations non perceptives existantes. Ainsi, des attitudes touchant à la prononciation pourront être fortement influencées par les représentations géographiques, sociales ou situationnelles que les auditeurs associent à la variété entendue (cf. Didelot 2019, 119 ; cf. également Lippi-Green 2012 ; Moyer 2013). En France septentrionale, par exemple, un écart linguistique par rapport à la norme sera souvent perçu comme étant de nature géographique même s'il est plutôt spécifique à un groupe social défavorisé (cf. Hauchecorne/Ball 1997, 22).

3.2 Principes fondamentaux de la recherche empirique en sciences sociales

En ce qui concerne les principes fondamentaux de la recherche empirique en sciences sociales, mentionnons tout d'abord les trois critères fondamentaux de qualité de telles recherches empiriques : l'*objectivité*, la *fiabilité* et la *validité* (cf. Adams 1936, 329–335 ; König 2010, 495–498, Diekmann 2012, 479–488). Rappelons que l'*objectivité* de questions ou de mesures est garantie lorsque les réponses obtenues ou les valeurs mesurées sont indépendantes de l'enquêteur (cf. König 2010, 495). La *fiabilité* fait référence au fait que ces réponses et valeurs mesurées ne doivent pas être soumises aux hasards circonstanciels, de sorte qu'une étude effectuée postérieurement devrait engendrer des résultats ou valeurs stables par rapport à la précédente (cf. König 2010, 495–496). Finalement, la *validité* d'une question est garantie lorsqu'elle est en adéquation avec ses objectifs, c'est-à-dire lorsqu'elle mesure effectivement ce qu'elle est censée mesurer (cf. König 2010, 497–498). Notons que les *méthodes non structurées*, comme l'observation et l'entretien non directif (des méthodes considérées comme principalement qualitatives) auront plutôt tendance à être *valides*, mais moins *objectives* et *fiables*. Les méthodes *structurées*, comme le questionnaire ou l'entretien directif (des méthodes considérées comme principalement quantitatives), auront plutôt tendance à être plus *objectives* et *fiables*, mais moins *valides*. Finalement, certaines méthodes semi-structurées, comme l'entretien semi-directif, se trouvent entre ces deux pôles.

Mentionnons par ailleurs un autre objectif que toute étude se voulant généralisable aux sous-groupes étudiés devrait viser : l'obtention de résultats s'approchant d'une certaine *représentativité* (cf. Leech 1991, 9 ; Manning/Schütze 1999, 119 ; Leech 2006, 135). Cependant, comme le souligne Sinclair (2004), il est évident qu'aucun sondage ne peut prétendre être totalement représentatif :

« Everyone seems to accept that no limits can be placed on a natural language [. . .]. Therefore no corpus, no matter how large, how carefully designed, can have exactly the same characteristics as the language itself. [. . .] So we sample, like all the other scholars who study unlimitable phenomena. We remain, as they do, aware that the corpus may not capture all the patterns of the language, nor represent them in precisely the correct proportions » (Sinclair 2004, 2).

C'est donc bien l'*échantillonnage*, c'est-à-dire la méthode de sélection des informateurs qui formeront la base de données de l'ouvrage, qui donne accès à cette représentativité (cf. Arbach/Ali 2013, 2). Cette question est abordée ci-dessous pour chacune des trois méthodes utilisées dans le présent ouvrage (cf. 3.3.2, 3.4.1.1, 3.5.4).

Ces différents principes généraux se trouvent donc à la base des choix de méthodes de toute étude empirique en sciences sociales. Pour ce qui est du présent ouvrage en particulier, un rappel de ses deux principaux objectifs aidera à en comprendre le choix des méthodes :

1. D'une part, l'ouvrage a pour objectif de mettre en lumière une éventuelle volonté ressentie par les informateurs « non experts » parisiens, suisses romands et québécois de codifier des normes de prononciation propres à chacune de ces régions.
2. D'autre part, il s'agira de définir, à l'exemple des voyelles, les traits de prononciation appartenant à ces normes potentielles.

Le premier des deux objectifs portant sur l'aspect des représentations et attitudes (cf. Krefeld/Pustka 2010, 12), le choix de la méthode a dû se faire entre les deux méthodes les plus courantes dans le domaine de la sociolinguistique : l'entretien et le questionnaire, qui présentent tous deux des avantages et des inconvénients. Si l'*entretien* présente « l'avantage de placer l'enquêteur et l'enquêté dans une relation humaine, souple et coopérative » (Boukous 1999, 24), cette méthode engendre en général également une réduction de la taille de l'échantillon pris en compte, étant donné le temps nécessaire ainsi que les moyens matériels et financiers requis. Par ailleurs, une telle méthode est moins maîtrisable car plus sensible à la subjectivité, la situation de l'entretien (endroit de l'entretien, personnalité, humeur, apparence, usage linguistique de l'enquêteur, etc.) pouvant influencer les résultats de manière incontrôlée (cf. Boukous 1999, 24).

Le principal avantage du *questionnaire*, méthode structurée sur support écrit, est qu'il se prête à une analyse quantitative (cf. Boukous 1999, 15). Il permet en effet de travailler avec un échantillon plus large et de manière systématique, et ce, en peu de temps et avec peu de ressources. Par ailleurs, les réponses obtenues sont souvent plus sincères car l'anonymat est mieux garanti sous forme écrite. Cependant, les questions d'un tel questionnaire doivent être claires, bien ordonnées et dénuées d'ambiguïté pour tous les informateurs, faute de quoi certaines restent sans réponse ou engendrent des types de réponse qui n'étaient pas visés par la question. Par ailleurs, le temps nécessaire au questionnaire ne doit pas être trop long pour éviter que de nombreux informateurs n'interrompent l'enquête prématurément (cf. Boukous 1999, 24).

Le premier objectif, qui touche aux représentations et attitudes (cf. 3.1), visant une certaine représentativité des trois populations étudiées (qui n'est atteignable qu'à travers un échantillon assez large) et des réponses comparables (favorisées par une certaine systématisme de l'enquête), la méthode du questionnaire sur support écrit a été préférée à celle de l'entretien.

Le deuxième objectif du présent ouvrage, la définition des voyelles appartenant aux trois potentielles normes de prononciation (cf. *supra*), n'est, pour sa part, pas lié aux représentations et attitudes globales des informateurs par rapport à la norme de prononciation, mais aux domaines des productions et des perceptions (cf. 3.1) : d'une part, il est en effet nécessaire de procéder à une analyse acoustique des voyelles produites par les locuteurs du groupe considéré comme le modèle à suivre par les « non-experts » (les locuteurs-modèles, cf. 2.2.1.3) pour pouvoir émettre des hypothèses concrètes quant aux voyelles appartenant aux normes des trois régions étudiées. D'autre part, dans le sens de la définition d'une norme démocratique (cf. 2.2.1.4), ces hypothèses devront être confirmées par des tests de ces traits de prononciation dans la perception d'un échantillon le plus représentatif possible de locuteurs « non experts » de chacune des régions étudiées.

Ainsi, c'est sur la base de cette combinaison d'un sondage global sur les représentations et attitudes, d'une analyse acoustique des voyelles produites par des locuteurs-modèles et de tests perceptifs de ces mêmes voyelles qu'une définition relativement fiable et généralisable de ces normes de prononciation peut être proposée. C'est donc sur la combinaison de ces trois méthodes que se fonde le présent ouvrage, trois méthodes qui seront présentées dans ce chapitre :

- Le premier sous-chapitre portera sur les questionnaires écrits touchant aux représentations et attitudes de locuteurs « non experts » face à différents aspects liés à la norme (de prononciation) (cf. 3.3).
- Le deuxième sous-chapitre touchera aux analyses acoustiques de voyelles produites par des locuteurs-modèles qui ont permis la mise en place d'hypo-

thèses quant aux traits de prononciation appartenant potentiellement à ces normes (cf. 3.4).

- Le dernier sous-chapitre abordera le test de ces hypothèses dans le cadre d’expériences de perception : les informateurs « non experts » provenant de ces trois régions ont dû y évaluer l’utilisation de ces traits selon différents types de questions (touchant à différentes situations de communication) et de réponses (échelles et réponses à choix simple) (cf. 3.5).

3.3 Représentations et attitudes : questionnaires

La première méthode utilisée dans ce travail concerne les *représentations* et *attitudes*. La méthode se présente sous la forme de questionnaires principalement quantitatifs (avec quelques ajouts qualitatifs) distribués à Paris, en Suisse romande et au Québec selon un échantillonnage par quotas. Ils touchent aux représentations et attitudes d’informateurs « non experts » face au processus de création d’une norme propre à chacune de ces régions. Le questionnaire aborde ainsi aussi bien les auto-représentations des Parisiens/Suisses romands/Québécois face à leur propre prononciation que leurs hétéro-représentations de la norme de prononciation traditionnelle et des autres prononciations francophones. La présentation de cette méthode sera divisée en deux parties : je présenterai d’abord les différentes questions du questionnaire et montrerai leur pertinence pour les objectifs de l’étude (cf. 3.3.1), avant d’aborder la question de la sélection et du recrutement des informateurs (cf. 3.3.2).

3.3.1 Questionnaires

Le questionnaire contient 17 questions groupées en cinq sections thématiques ayant pour objectif de couvrir différents aspects liés à la norme (de prononciation) (cf. annexe 1 : Paris ; annexe 2 : Suisse romande ; annexe 3 : Québec) : les *auto-* et *hétéro-représentations*, la *valorisation* et la *dépréciation* de prononciations endogènes et exogènes, le *prestige latent* et *manifeste* de ces mêmes prononciations et l’*insécurité linguistique* y étant liée (cf. 2.1.2). Les cinq sections, suivies d’une sixième portant sur les données sociodémographiques récoltées à la fin du questionnaire, se structurent de la manière suivante selon l’aperçu proposé dans le tableau 10.

Trois précisions sont encore nécessaires quant à la présentation des trois questionnaires ci-dessous : premièrement, je tiens à souligner que dans l’élaboration des questions, j’ai pris en compte le statut sociolinguistique différent de

Tableau 10 : Structure du sous-chapitre sur les questionnaires.

Sous-chapitres	Sections
3.3.1.1	Représentations des accents de la francophonie
3.3.1.2	Représentations des accents des régions étudiées
3.3.1.3	Représentations des différences d'accent à l'intérieur ces régions
3.3.1.4	Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision de ces régions
3.3.1.5	Attitudes face à la prononciation de chaque région dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones
3.3.1.6	Informations sociodémographiques

la Suisse romande et du Québec (considérés comme « périphériques » ; cf. p. ex. Lafontaine 1986 ; Singy 1996) par rapport à celui de Paris (considéré comme « central », cf. Valdman 1982 ; Gagné 1983). C'est la raison pour laquelle le questionnaire parisien contient certaines asymétries par rapport aux questionnaires suisses romands et québécois : certaines questions n'étaient en effet aptes à être posées que dans les « périphéries » (questions 4, 11, 12, 13 ; cf. 3.3.1.1), d'autres ont dû être posées selon des perspectives contraires au centre et en périphérie (questions 8, 9, 10, 15, 16 ; cf. 3.3.1.1). Deuxièmement, en raison de ces asymétries, la numérotation des questions présentée ci-dessous ne correspond pas dans tous les cas à celle qui pourra être trouvée dans les questionnaires originaux (cf. annexes 1–3). Troisièmement, il faut noter que dans la présentation des questions, pour des raisons de clarté et d'économie de place, les questions identiques des questionnaires parisiens, suisses romands et québécois ont été réunies autant que possible dans un seul énoncé en utilisant des barres obliques pour séparer les régions les unes des autres.

3.3.1.1 Section 1 : représentations des accents de la francophonie

Question 1 : *Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ?*

La première question (cf. question 1) est une question d'introduction, nommée également « question brise-glace » (all. *Eisbrecherfrage* ; cf. Diekmann ⁶2012, 483–485). Elle favorise l'entrée en matière des informateurs, les met en confiance et, dans l'idéal, suscite leur intérêt pour les questions de prononciation. Elle a donc été formulée de façon ouverte et générale et ne touche pas directement aux questions de normes de prononciation, mais aux questions plus générales d'ac-

cents du français dans le monde. Notons également qu'il s'agit d'une question ouverte pour laquelle aucune possibilité de réponse préétablie n'a été donnée aux informateurs.

Question 2 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?*

La deuxième question (cf. question 2) aborde, pour sa part, l'un des principaux aspects de la norme de prononciation dans la conscience des informateurs : les représentations de la variété considérée comme norme comme étant (perceptivement) « neutre ». Dans cette première section, cette question touche à la francophonie dans sa globalité. Il s'agit par ailleurs, ici aussi, d'une question ouverte sans choix de réponses fixé au préalable, la quantification des réponses ayant dû être faite à posteriori.

3.3.1.2 Section 2 : représentations des accents des régions étudiées

Question 3.1 : *Les Parisiens/Suisses romands/Québécois ont-ils un accent ?* (Oui Non)

Questions 3.2 : *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?*

(À leur vocabulaire, À leur prononciation, À leur grammaire, À autre chose)

La deuxième section porte sur les représentations des différences perçues à l'intérieur de chaque région. Elle commence par une question qui visait, d'une part, à tester les auto-représentations des informateurs de chaque région par rapport à la « neutralité » perçue de leur prononciation à l'intérieur de leur région (cf. question 3.1). D'autre part, la question avait pour objectif de découvrir à quel niveau linguistique (vocabulaire, prononciation, grammaire) ces mêmes informateurs pensent percevoir le plus grand nombre de différences entre l'accent de leur région et les autres accents. C'est la raison pour laquelle la question a été complétée par une question touchant à ces niveaux linguistiques (cf. question 3.2). Les informateurs pouvaient y répondre sur la base d'un choix simple parmi quatre possibilités de réponse (*à leur vocabulaire, à leur prononciation, à leur grammaire, à autre chose*) qu'ils pouvaient préciser à l'aide d'exemples formulés librement. La combinaison des réponses à choix simple avec des exemples formulés par les informateurs présente en effet l'avantage de permettre, d'une part, la quantification des résultats et, d'autre part, leur vérification de manière qualitative. Les informateurs auront en effet souvent tendance à nommer plus de traits (des *schibboleths* ; cf. Glück 2000, 603 ; Krefeld/Pustka 2010, 20) aux niveaux linguistiques (prononciation, lexique, grammaire) les plus saillants dans leur conscience. Notons que ce type de combinaison de questions fermées et ouvertes

s'est déjà avéré fructueux dans plusieurs enquêtes sociolinguistiques préalables (cf. Boukous 1999, 17–18 ; des exemples de ce type de combinaison pourront être trouvés chez Reutner 2005 ; Pustka 2010).

Question 4.1 : *Y a-t-il des Suisses romands / Québécois qui essaient de perdre leur accent ?*
(Oui Non)

Question 4.2 : *Pourquoi (pas) ?*

La deuxième question de cette section (cf. question 4.1/4.2) touche non plus aux représentations, mais aux attitudes des informateurs face à leur propre prononciation : il s'agit ici de mettre en lumière la potentielle insécurité linguistique statutaire (cf. Remysen 2004, 97) qu'ils pourraient ressentir en considérant leur propre prononciation comme moins prestigieuse que celle du modèle de référence. Étant donné que la question touche au phénomène de l'insécurité linguistique des locuteurs « périphériques » face aux locuteurs parisiens, la question n'a pas été posée dans le questionnaire parisien. Afin d'éviter autant que possible tout risque de biais de réponse en termes de désirabilité sociale (cf. entre autres Paulhus 2002, 49–69), la question a été formulée non pas du point de vue personnel des informateurs, mais dans la perspective d'un observateur externe (cf. Avetisyan 2012, 3). Les informateurs pouvaient y répondre par *oui* ou *non* et justifier librement leur réponse (*Pourquoi (pas) ?*). Notons que la question est inspirée d'une question similaire posée par Singy (1996, 286, question 23)¹ à des informateurs du canton de Vaud, en Suisse.

3.3.1.3 Section 3 : représentations des différences d'accent à l'intérieur des régions étudiées

Question 5 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en France/en Suisse romande/au Québec ?*

Cette section aborde les différences de prononciation perçues à l'intérieur de chacune des régions. Elle est constituée d'une question (cf. question 5) similaire à la question 2 (cf. *supra*), à la différence qu'elle ne touche pas à la francophonie dans sa globalité, mais uniquement aux accents se trouvant dans chacune des régions étudiées. La question concerne donc les représentations de la variété considérée à l'intérieure de chacune des régions comme norme (perceptivement)

¹ Question 23 du questionnaire de Singy (1996, 286) : « Y a-t-il des Vaudois qui essaient de perdre leur accent ? » ; possibilités de réponse : « oui » ou « non ».

« neutre ». Par ailleurs, il s'agit, ici aussi, d'une question ouverte sans possibilités de réponse préétablies.

Notons par ailleurs que dans le questionnaire, cette question est précédée d'une question supplémentaire utilisant la méthode des cartes mentales (angl. *mental maps*, cf. entre autres Preston/Niedzielski 2000 ; Lameli/Purschke/Kehrein 2008 ; pour le français, cf. Kuiper 1999 ; Pustka 2010) : les informateurs étaient invités, d'une part, à indiquer les contours et à nommer les différentes aires de diffusion des variétés de français qu'ils pensaient être capables de distinguer sur une carte de leur région linguistique (France, Suisse romande ou Québec). D'autre part, ils avaient pour tâche d'entourer l'endroit où l'on parle, selon eux, le meilleur français à l'intérieur de cette même région. Les résultats de la question n'ont cependant pas été utilisés dans le cadre du présent ouvrage, notamment en raison des connaissances géographiques souvent lacunaires des informateurs, menant à certaines distorsions des résultats.

3.3.1.4 Section 4 : représentations de la prononciation des présentateurs de télévision des régions étudiées

Cette section concerne les représentations des informateurs des trois régions étudiées par rapport au rôle des présentateurs de télévision dans la définition de la norme de prononciation. Étant données les critiques formulées au Québec par certains linguistes considérant la prononciation de Radio-Canada comme trop proche de celle de la norme traditionnelle de référence pour représenter une norme de référence nationale,² la section comprend deux questions touchant à la légitimité du modèle des présentateurs au sein des trois communautés.

Question 6.1 : *Les présentateurs des journaux télévisés parisiens/suisses romands/qubécois ont-ils un accent propre à Paris/à la Suisse romande/au Québec ? (Oui Non)*

Question 6.2 : *Si oui, qu'est-ce qui les différencie des présentateurs de journaux télévisés d'autres pays/régions francophones ?*

La première de ces deux questions cherchait à mettre en évidence dans quelle mesure la prononciation des présentateurs de journaux télévisés de chacune des régions est considérée par les informateurs « non experts » comme une prononciation standard propre à leur région et différente de la prononciation d'autres régions francophones (cf. question 6.1). Les informateurs avaient la possibilité

² Notons que ces critiques persistent malgré les résultats de différentes études sociolinguistiques présentées au chapitre 2.1.2.3.4 montrant la vaste acceptation de ce modèle de norme au sein de la population québécoise.

d'y répondre par *oui* ou *non* et d'ajouter des exemples différenciant la prononciation des présentateurs de leur région de celle d'autres régions francophones (cf. question 6.2).

Question 7 : *Selon vous, quel est le français / le français suisse romand / le français québécois le plus représentatif de l'ensemble de la France / de la Suisse romande / du Québec ?*

Possibilités de réponse : le français parlé dans le journal télévisé, le français utilisé dans une discussion entre des étudiants, le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne, autre

La deuxième question (cf. question 7) cherchait, pour sa part, à vérifier le rôle de modèle de prononciation des présentateurs de télévision au sein de chacune des communautés et se rattache donc au même type que les questions proposées par Bouchard/Maurais (2001, 112) pour le Québec (cf. 2.2.1.5.2). Afin de pouvoir quantifier les résultats et les comparer à ceux des études préalables, les possibilités de réponses ont été présentées dans ce cas-ci sous forme de choix simple parmi trois possibilités de réponse illustrant différentes situations de communications. Par ailleurs, les informateurs avaient la possibilité de formuler librement une autre réponse si besoin était (réponse *autre*).

3.3.1.5 Section 5 : attitudes face à la prononciation de chaque région dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones

La dernière section de ce questionnaire touche aux attitudes des informateurs face aux différences de prestige manifeste et latent de la prononciation de leur région par rapport à celle d'autres régions.

Question 8 (Suisse romande, Québec) : *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité suisse / québécoise utilisant l'accent suisse romand / québécois, vous vous sentez :*

Possibilités de réponse : (fier amusé gêné agacé indifférent)

Question 8 (Paris) : *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité utilisant un accent régional, vous vous sentez :*

Possibilités de réponse : (charmé amusé agacé indifférent)

La première question de cette section (cf. question 8), qui est également inspirée d'une question posée par Singy (1996, 286, question 5),³ visait à mettre en lumière les attitudes des informateurs face à l'utilisation de la prononciation de leur région dans des contextes de parole publique. Cette question avait donc pour objectif de

³ Question 5 du questionnaire de Singy : « Quand vous voyez une publicité française qui utilise l'accent « suisse », vous êtes plutôt : « indifférent », « gêné », « amusé », « agacé », « furieux » » (1996, 286).

mettre en lumière une éventuelle *insécurité linguistique* chez les informateurs des *variétés non dominantes* suisse romande et québécoise. Dans le cas de Paris cependant, la question a été inversée afin de mettre en lumière la perspective contraire, supposée au vu des résultats publiés dans les précédents travaux (cf. 2.1.2.3.2) : celle de la *sécurité linguistique*, associée à des qualificatifs liés aux *variétés dominantes*. Les possibilités de réponse proposées aux informateurs parisiens ont par conséquent également été adaptées à cette perspective. Notons finalement qu'ici aussi, les possibilités de réponses ont été préétablies, pour des raisons de quantification.

Le thème de la sécurité/l'insécurité linguistique est abordé également dans les cinq questions suivantes : les trois premières touchent au rapport qu'entretiennent les informateurs face au prestige de leur prononciation par rapport à celui d'autres régions francophones et les suivantes à ces différences de prestige à l'intérieur de chacune des régions. Notons que les formulations de ces questions sont à nouveau reprises à Singy (1996, 286, questions 11–15).⁴

Question 9 (Suisse romande, Québec) : *Face à un Français ayant la même profession, comment un Suisse romand / un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de prononcer ?*

Question 9 (Paris, redoublée) :

- *Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?*
- *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?*

Possibilités de réponse (pour toutes les questions) : *en situation d'égalité*, *en situation d'infériorité*, *en situation de supériorité*

La première des cinq questions (cf. question 9) visait à mettre en lumière la différence de sécurité/d'insécurité linguistique des informateurs « périphériques » (Suisse romande, Québec) par rapport à celle des informateurs français. La question a été formulée avec l'ajout *ayant la même profession* afin que les informateurs ne puissent se référer qu'aux différences de prestige dues à l'origine géographique des locuteurs et non à leur origine sociale. Notons que dans le cas des Parisiens,

⁴ Questions 11–13 du questionnaire de Singy (1996, 286) : « Face à un Français ayant la même profession, un Romand se sent-il par rapport à sa façon de parler : » (11), « Face à un Belge ayant la même profession, un Romand se sent-il par rapport à sa façon de parler : » (12), « Face à un Lausannois ayant la même profession, un Payernois se sent-il par rapport à sa façon de parler : » (13) ; possibilités de réponse (pour les trois questions) : « en situation d'égalité », « d'infériorité » et « de supériorité ». Question 14 : « À votre avis, le jugement des Belges sur le parler des Vaudois est : » ; possibilités de réponse : « le même », « plus critique que celui des Français », « moins critique ». Question 15 : « Le jugement que portent les Lausannois sur le parler des autres Vaudois est plutôt : » ; possibilités de réponse : « négatif », « positif », « ils ne portent pas de jugement ».

la question a été inversée et redoublée afin de pouvoir confronter les attitudes qu'ils présentent face aux locuteurs québécois à celles qu'ils présentent face aux locuteurs suisses romands. J'ai, ici aussi, opté pour une réponse à choix simple parmi trois possibilités de réponses (*en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité*).

Question 10 (Suisse romande, Québec) : *Face à un Suisse / à un Québécois ayant la même profession, comment un Québécois / un Suisse se sent-il par rapport à sa façon de parler ?*

Question 10 (Paris, redoublée) :

- *Face à un Tourangeau ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?*
- *Face à un Toulousain ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?*

Possibilités de réponse (pour toutes les questions) : *en situation d'égalité*, *en situation d'infériorité*, *en situation de supériorité*

La deuxième de ces cinq questions (cf. question 10) aborde la même thématique, mais cette fois-ci, dans les cas de la Suisse romande et du Québec, dans le cadre d'une comparaison non plus avec des locuteurs parisiens, mais avec des locuteurs d'une autre variété « périphérique ». Dans le cas de Paris, la question a été redoublée afin découvrir les attitudes non seulement face à une variété « périphérique » interne à la France (la variété toulousaine), mais également face à l'autre variété de prestige française, celle de Tours (cf. 2.1.2.3.2). Notons que les possibilités de réponse proposées aux informateurs sont les mêmes que pour la question précédente (*en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité*).

Question 11 : *À votre avis, le jugement des Suisses / des Québécois sur l'accent des Québécois / des Suisses est... (...le même ...plus critique que celui des Français ...moins critique que celui des Français)*

La troisième des cinq questions (cf. question 11) complète les deux précédentes en demandant explicitement aux informateurs d'estimer s'ils pensent que des locuteurs français jugeront leur accent plus négativement que des locuteurs d'autres « périphéries ». Comme cette question ne touche que les deux variétés « périphériques », elle n'a pas été utilisée dans le questionnaire parisien. Il s'agit, ici aussi pour des raisons de quantification, d'une question à choix simple parmi trois possibilités de réponses.

Question 12 (Suisse) : Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?

Question 13 (Suisse) : Face à un Lausannois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?

Question 12 (Québec) : Face à un Montréalais ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?

Question 13 (Québec) : Face à un Québécois de la ville de Québec ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?

Possibilités de réponse (pour toutes les questions) :

en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Les deux dernières de ces cinq questions (cf. questions 12 et 13) reprennent la thématique des différences de prestige des deux précédentes, mais à l'intérieur des communautés étudiées. Ces questions n'ont, elles aussi, été posées qu'en Suisse romande et au Québec, étant donné que la question d'un modèle de référence interne à une région ne se pose pas réellement dans le cas de Paris. Elle ne se trouve donc pas dans le questionnaire parisien.

Ainsi, deux villes pouvant jouer un rôle de modèle de référence régional ont été respectivement prises en compte dans les questionnaires distribués en Suisse romande (Genève et Lausanne) et au Québec (Montréal et la ville de Québec). Le choix de ces quatre villes s'explique comme suit : Genève présente un statut supposé de standard régional en Suisse romande (cf. Pooley 2012 ; Thibault 1998 ; Racine/Schwab/Detey 2013) et accueille le siège de la télévision de la RTS (*Radio Télévision Suisse*). Lausanne revêt une fonction de siège de la radio de cette même RTS, représente démographiquement la deuxième ville de Suisse romande (~ 135.000 habitants, cf. Office fédéral de la statistique 2017) et a déjà été prise en compte par Singy (1996, 268), ce qui permet une comparaison de ses résultats avec les miens. Pour ce qui est du Québec, le choix de Montréal et de la ville de Québec se justifie par le découpage linguistique traditionnel du Québec en deux zones : l'Est, centré autour de la ville de Québec, et l'Ouest, autour de Montréal (cf. Poirier 1994 ; Verreault/Lavoie 2004).

Quant aux villes de Neuchâtel et Montmagny, elles ont été prises en compte en tant que pôles opposés, en raison de leur éloignement géographique des zones au statut supposé de standard régional (Genève en Suisse, Montréal et Québec au Québec) et de leur poids démographique beaucoup plus faible que pour les quatre villes mentionnées plus haut (Neuchâtel : ~ 34.000 habitants, cf. Office fédéral de la statistique 2017 ; Montmagny : ~ 11.200 habitants, cf. Statistique Canada 2016). Notons finalement que les possibilités de réponses sont les mêmes que pour la question 10 (cf. *supra*) (*en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité*).

Question 14 : *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en France / en Suisse romande / au Québec ?*

Possibilités de réponse (Paris) : l'accent parlé dans les médias français, l'accent parisien, l'accent de Tours, aucun accent/accent neutre, peu importe, autre

Possibilités de réponse (Suisse romande) : l'accent genevois, l'accent lausannois, l'accent suisse romand parlé dans les médias, l'accent parisien, aucun accent/accent neutre, peu importe, autre

Possibilités de réponse (Québec) : l'accent québécois de Montréal, l'accent québécois de la Ville de Québec, l'accent québécois parlé dans les médias, l'accent parisien, aucun accent/accent neutre, peu importe, autre

La question suivante (cf. question 14) porte sur le modèle de prononciation à enseigner dans les cours de FLE en immersion en France, en Suisse romande et au Québec. C'est en effet dans ce domaine que la question d'une norme de référence est particulièrement pertinente. Par ailleurs, les réponses auront tendance à être différentes dans un cadre d'immersion par rapport au cadre d'apprentissage traditionnel restreint à la classe de langue (cf. entre autres Regan/Howard/Lemée 2009 ; Mougeon/Nadasdi/Rehner 2010 ; Regan 2013). Pour cette question également, j'ai opté pour une réponse à choix simple parmi plusieurs possibilités, en prenant en compte des accents pouvant éventuellement jouer un rôle dans la définition d'un standard régional de chacune des trois régions (cf. *supra*).

Question 15 (Suisse romande, Québec) : *Comment les Parisiens perçoivent-ils la façon de prononcer des Suisses romands / des Québécois ?*

Question 16 (Suisse romande, Québec) : *Comment les Parisiens perçoivent-ils leur propre façon de prononcer ?*

Les deux questions suivantes (cf. questions 15 et 16) visaient à découvrir explicitement les qualificatifs utilisés par les informateurs « périphériques » suisses romands et québécois pour décrire leur sentiment d'infériorité linguistique par rapport aux Parisiens. Afin d'éviter d'influencer les informateurs dans leur choix de ces qualificatifs, les questions sont ouvertes et sans possibilités de réponse préétablies, la catégorisation des données s'étant faite *a posteriori*.

Notons que, tout comme dans le cas des questions 11, 12 et 13, la présente question n'a été posée qu'en Suisse romande et au Québec, étant donné qu'elle porte sur le sentiment d'insécurité linguistique des locuteurs « périphériques ».

Question 17 : *Lequel des accents suivants est selon vous. . .*

Possibilités de réponse : le plus beau, le plus laid, le plus sympathique, le moins sympathique, le plus sérieux, le plus ridicule, le plus raffiné, le moins raffiné, le plus correct, le moins correct

Accents pris en compte (Paris) : *parisien, méridional, tourangeau, suisse, belge, africain, québécois*

Accents pris en compte (Suisse romande) : *parisien, méridional, québécois, belge, africain, genevois, lausannois*

Accents pris en compte (Québec) : *parisien, méridional, suisse, belge, africain, acadien, québécois de Montréal, québécois de Québec*

Finalement, des qualificatifs préétablis faisant référence aux axes de la *pleasantness* et de la *correctness* de Preston (1999b, xxxiv) (cf. 2.1.2.3.2) ont été combinés dans une dernière question (cf. question 17) portant sur les attitudes des informateurs de chacune des trois régions face à différents accents. *Lequel des accents suivants est selon vous. . .* (possibilités de réponse : *le plus beau – le plus laid, le plus sympathique – le moins sympathique* pour l'axe de la *pleasantness* ; *le plus sérieux – le plus ridicule, le plus raffiné – le moins raffiné, le plus correct – le moins correct* pour l'axe de la *correctness*). Notons que les formulations de ces qualificatifs sont en partie inspirées de l'étude de Pustka (2010, 137). Les accents pris en compte incluent, pour la Suisse romande et le Québec, l'accent exogène considéré traditionnellement comme modèle de référence (*parisien*) et de potentiels modèles de prononciation internes à chacune de ces deux régions « périphériques » (*accent québécois de Montréal* et *de Québec* pour le Québec, *accent genevois* et *lausannois* pour la Suisse romande).

Notons que dans le cas du Québec, le choix des villes de Montréal et de Québec s'explique par le fait qu'il s'agit des deux principaux accents associés au Québec « urbain » et perçus positivement en termes normatifs dans l'étude de Remysen (2016b, 52–53). Ce choix a également permis d'étudier les différences de représentations des prononciations des deux grandes régions québécoises établies par Lavoie (1994), Bergeron (1995) et Verreault/Lavoie (2004) : la région de l'Est, qui est centrée autour de la ville de Québec, et celle de l'Ouest, centrée autour de la ville de Montréal. Dans le questionnaire destiné aux informateurs parisiens, ces différenciations internes à la Suisse et au Québec n'ont pas été faites, mais l'*accent tourangeau* a été ajouté en raison de son statut traditionnel de prononciation de prestige en France, à côté de celui de Paris (cf. 2.2.1.1).

3.3.1.6 Informations sociodémographiques

Dans un dernier temps, les informateurs ont été conviés à faire état d'une série de données sociodémographiques. Comme il s'agit d'une des parties délicates de tout questionnaire, elle a été, selon la règle évoquée par Hippler/Seidel (1985, 43), placée à la fin du questionnaire. Les informations récoltées comprennent non seulement les données sociodémographiques comprises traditionnellement dans de nombreuses études en sciences sociales (sexe, âge, lieu de naissance, domicile actuel et nombre d'années durant lesquelles les informateurs y ont vécu, niveau

d'éducation, profession), mais également des informations nécessaires à l'interprétation des résultats touchant aux attitudes des informateurs suisses romands et québécois par rapport à la prononciation parisienne (éventuels séjours prolongés en France, stations de radio et chaînes de télévision – régionales et/ou françaises – écoutées et regardées par les informateurs québécois et suisses romands). Notons qu'en ce qui concerne le niveau d'éducation, le questionnaire a été adapté au système éducatif de chacune des régions (cf. annexes 1–3, section *Questions sur l'informateur*).

Questions sur l'informateur	
<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Homme
Âge : ____ ans	
Où êtes-vous né ? _____	
Où habitez-vous actuellement (1) et depuis combien de mois / combien d'années (2) ?	
(1) _____	
(2) Depuis _____	
Êtes-vous déjà allé en France ?	
<input type="checkbox"/> jamais	
<input type="checkbox"/> pour des vacances	
<input type="checkbox"/> pour y vivre (nombre d'années vécues en France : ____ ans)	
Quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ? (primaire, secondaire, collégial (Cégep), universitaire (baccalauréat, maîtrise et doctorat))	

Quelle est votre profession actuelle ? _____	
Origine du père : _____	
Origine de la mère : _____	
Quelle(s) chaîne(s) de radio écoutez-vous le plus souvent ? _____	
Quelle(s) chaîne(s) de télévision regardez-vous le plus souvent ? _____	
Regardez-vous des chaînes de télévision françaises ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, lesquelles ? _____	

Figure 3 : Questions sur l'informateur du questionnaire distribué au Québec (à titre d'exemple).

3.3.2 Sélection et recrutement des informateurs

Dans de nombreuses études sociolinguistiques similaires à la présente enquête, la sélection d'informateurs se restreint à un échantillon spécifique de la population dans le cadre d'un *échantillonnage dirigé*. Cette méthode *non probabiliste* présente en effet l'avantage considérable de permettre de réunir un nombre élevé d'informateurs en peu de temps et de considérer l'enquête comme valable pour ce groupe d'auditeurs en particulier, étant donnée la concentration d'informateurs présentant un profil sociodémographique homogène (cf. Semaan 2010, 64). La méthode n'est cependant pas adéquate pour atteindre une certaine représentativité d'une communauté linguistique. L'autre pôle est celui de l'*échantillonnage aléatoire*, une méthode *probabiliste* qui permet d'obtenir la meilleure représentativité parmi les méthodes d'échantillonnage, mais qui ne peut être utilisée que dans le cadre d'enquêtes de grande envergure en raison du vaste échantillon nécessaire pour obtenir une certaine représentativité des différents groupes sociodémographiques (cf. Beaud 2010, 269–279).

Étant donné que la présente étude visait à obtenir des résultats les plus généralisables possible (cf. 3.2) sans pour autant disposer des ressources nécessaires pour obtenir une base de sondage suffisante à l'utilisation de l'échantillonnage aléatoire, les informateurs ont été choisis selon une méthode se situant entre les échantillonnages dirigés d'un groupe spécifique et les échantillonnages aléatoires : il s'agit de l'*échantillonnage par quotas* (cf. Beaud 2010, 267–269 ; cf. également Noelle 1963 ; Koolwijk 1974 ; Böltken 1976). Ce type d'échantillonnage s'effectue selon un nombre précis (un quota) et défini au préalable d'informateurs à atteindre pour des sous-populations, dans le but de pouvoir effectuer une estimation relativement fiable des résultats pour la population définie sur la base d'un nombre relativement restreint d'informateurs. Notons que cette méthode est courante dans le domaine des sciences sociales (cf. Koolwijk 1974, 81–99 ; Matalon 1988, 81), mais qu'elle est également controversée (cf. Weischer 2004, 140–141 ; Beaud 2010, 268–269) : puisque ce type d'échantillonnage est *non probabiliste*, c'est-à-dire que l'enquêteur a la possibilité de choisir ses informateurs lui-même avec la seule restriction d'obtenir des informateurs aux profils prédéfinis, le « tirage se fait accidentellement et non aléatoirement » (Beaud 2010, 268) à l'intérieur de chaque sous-groupe sociodémographique. Ainsi, cette méthode peut mener à des distorsions des résultats, de nombreux facteurs pouvant influencer les résultats : l'endroit ou le moment choisi dans la journée pourront par exemple favoriser certains profils d'enquêtés au détriment d'autres (cf. Beaud 2010, 269). Au sens strict du terme, cette méthode ne peut donc pas être considérée comme représentative et elle est principalement justifiable en invoquant des raisons pratiques : lorsque le chercheur peut s'at-

tendre à un taux de réponses relativement faible, lorsque la population étudiée présente une répartition de profils sociodémographiques très déséquilibrée (cf. Diekmann ⁶2012, 393–394) ou encore lorsque les ressources à disposition exigent une certaine économie de travail (cf. Postlep 2010, 99). Malgré les inconvénients évoqués, soulignons que l'on peut tout de même « accorder une assez grande confiance aux enquêtes par quotas » (cf. Ardilly ²2006, 220), étant donné que des études comparatives ont pu montrer une équivalence entre les performances des échantillonnages par quotas et celles des échantillonnages aléatoires lorsque les échantillons sont de petite taille (cf. Desabie 1966, 44 ; Ardilly ²2006, 140), comme dans la présente étude.

Ainsi, l'échantillonnage s'est fait sur la base de quatre variables sociodémographiques : le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et l'origine géographique des informateurs (cf. tableau 11). Les trois premières variables (sexe, âge et niveau d'éducation) ont été réparties de la façon suivante : la parité entre femmes (50%) et hommes (50%) a été respectée, la variable de l'âge a été répartie en trois catégories (20–39 ans, 40–59 ans, 60 ans et plus) et celle du niveau d'éducation en deux

Tableau 11 : Choix des informateurs par point d'enquête selon leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation.

Sexe	Âge	Niveau d'éducation		
Femmes	12	20–39	4 Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
	40–59	4	Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
	60+	4	Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
Hommes	12	20–39	4 Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
	40–59	4	Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
	60+	4	Diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires	2
			Diplôme inférieur ou aucun diplôme	2
Total				24

catégories (diplôme universitaire et diplôme de fin d'études secondaires selon la *Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE)*⁵ vs. diplôme inférieur ou aucun diplôme). Notons que la répartition de ces niveaux d'éducation est bien entendu différente d'une région à l'autre : pour la France, le diplôme d'études secondaires pré-universitaires correspond au *Baccalauréat*, pour la Suisse à la *Maturité* et pour le Québec au *Diplôme d'études collégiales (DEC)* des programmes d'études pré-universitaires. Compte tenu de cette catégorisation et de l'objectif fixé d'un minimum de deux informateurs par sous-groupe sociodémographique (colonne de droite), le nombre d'informateurs s'élève à 24 par point d'enquête, donc 96 par région :

Le tableau 11 se lit de gauche à droite : chaque point d'enquête réunit 12 femmes et 12 hommes, ces deux catégories réunissant respectivement 4 informateurs de 20 à 39 ans, quatre informateurs de 40 à 59 ans et quatre informateurs de 60 ans et plus, ces quatre informateurs étant respectivement eux-mêmes répartis en deux niveaux d'éducation.

En ce qui concerne la variable de l'origine géographique des informateurs, quatre points d'enquête ont été retenus respectivement dans chacune des trois régions (Paris, Suisse romande, Québec).

Paris

Dans le cas de Paris, la répartition s'est faite principalement à travers une combinaison de deux critères : les couches sociales (favorisées et défavorisées) et la différence entre Paris *intra-muros* et *extra-muros*. Ainsi, le choix de points d'enquête s'est porté sur le 16^{ème} arrondissement (*intra-muros*, couches sociales plutôt favorisées), Neuilly-sur-Seine (*extra-muros*, couches sociales plutôt favorisées), le 19^{ème} arrondissement (*intra-muros*, couches sociales plutôt défavorisées) et la Courneuve (*extra-muros*, couches sociales plutôt défavorisées) (cf. figure 4). Cette répartition correspond également aux auto-représentations que donnent les Parisiens de leurs différents accents (cf. Pustka 2008, 244–245 ; cf. également chapitre 2.3.2), avec l'accent dit « snob » de la haute bourgeoisie du 16^{ème} arrondissement et de Neuilly-sur-Seine, l'accent dit « parigot » de la classe ouvrière des quartiers de Belleville et Ménilmontant (représenté par le 19^{ème} arrondissement) et l'accent dit « de banlieue » des personnes issues de l'immigration habitant dans les banlieues (représenté par la Courneuve).

⁵ Il s'agit de la classification des systèmes éducatifs de référence de l'UNESCO (cf. Institut de statistique de l'UNESCO 2011).

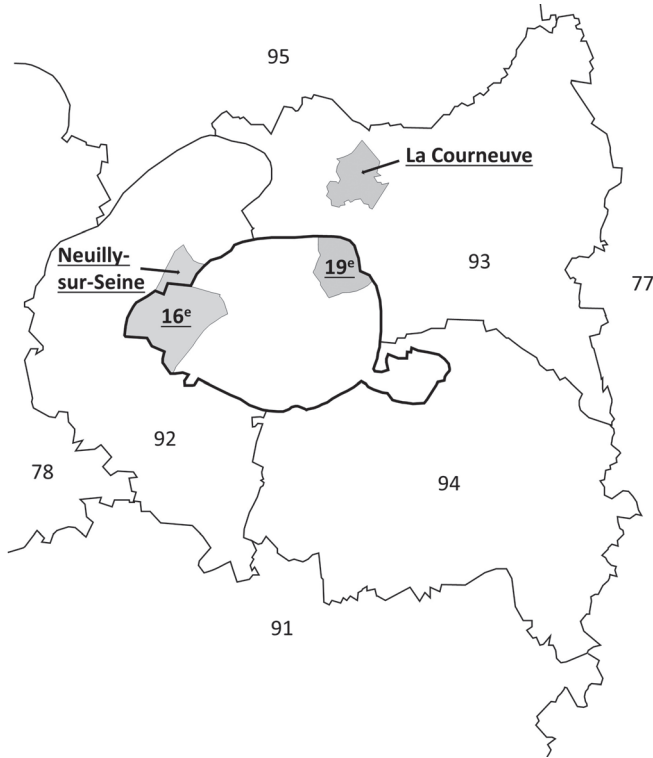


Figure 4 : Quatre points d'enquête retenus à Paris.

Suisse romande

Pour la Suisse romande, le choix des points d'enquête s'est fait sur la base de la répartition linguistique traditionnelle de cet espace en cantons, même si cette répartition ne correspond pas forcément à la réalité linguistique, le français parlé en Suisse romande étant hétérogène (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 216) : ses particularismes s'étendent en effet sur une partie plus ou moins étendue du territoire (local, cantonal, supra-cantonal, etc.), débordent ou non des frontières politiques et se retrouvent ou non dans d'autres régions francophones (limitrophes ou non) (cf. Knecht 1979, 254–255 ; Kristol 1994, 239–241 ; Thibault 2000, 81–82 ; Andreassen/Maître/Racine 2010, 216). Ainsi, parmi les sept cantons formant la Suisse romande (quatre cantons officiellement unilingues : Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud ; trois cantons officiellement bilingues : Berne, Fribourg, Valais), le choix s'est porté sur les cantons de Genève et de Neuchâtel. Le choix du canton de Genève s'explique par son statut supposé de standard régional en Suisse romande (cf. Racine/Schwab/Detey 2013) et par sa

fonction de siège de la télévision de la *Radio Télévision Suisse (RTS)*. Le canton de Neuchâtel a, pour sa part, été choisi en tant que canton unilingue formant un contraste avec celui de Genève, étant données sa localisation dans l'Est de la Suisse romande et ses frontières communes avec la Suisse alémanique. Afin de pouvoir étudier les disparités entre les villes et les zones rurales, le choix des points d'enquête s'est porté à l'intérieur de chacun des cantons sur une ville et une commune plus rurale (d'un point de vue démographique, cf. Office fédéral de la statistique 2017) : la ville de Genève (~ 200.000 habitants) et la commune de Veyrier (~ 11.500 habitants) dans le canton de Genève, la ville de Neuchâtel (~ 34.000 habitants) et la commune de Boudry (~ 6.000 habitants) dans le canton de Neuchâtel (cf. figure 5).



Figure 5 : Quatre points d'enquête retenus en Suisse romande.

Québec

Pour le Québec, c'est la séparation effectuée traditionnellement en dialectologie en deux grandes zones dialectales qui est à la base du choix des points d'enquête, avec l'Est du Québec centré autour de la ville de Québec et l'Ouest de la province centré autour de Montréal (cf. Verreault/Lavoie 2004 ; Poirier 1994), la zone du centre autour de Trois-Rivières ayant un statut ambigu et étant considérée comme une aire de transition (cf. Lavoie/Verreault 1999). Sur cette base dialectologique, le choix des points d'enquête s'est porté sur une grande ville

et une petite ville rurale (à nouveau d'un point de vue démographique, cf. Statistique Canada 2016) dans chaque zone : la ville de Montréal (~ 1,70 millions d'habitants) et celle de Lachute (~ 12.800 habitants) dans la zone ouest, la ville de Québec (~ 531.000 habitants) et celle de Montmagny (~ 11.200 habitants) dans la zone est (cf. figure 6).

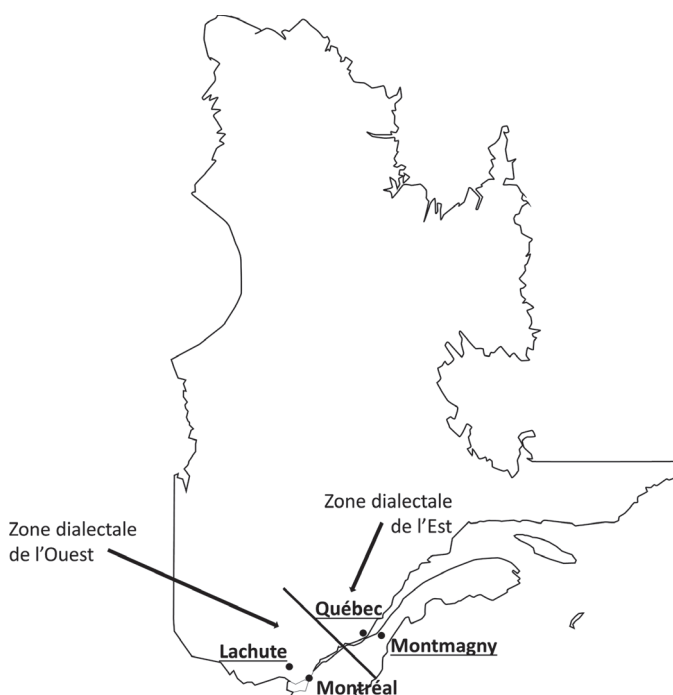


Figure 6 : Quatre points d'enquête retenus au Québec.

Ainsi, les questionnaires de 24 informateurs aux profils présentés dans le tableau 11 ont été retenus pour chacun de ces 12 points d'enquête (4 par région) : ceci correspond à 96 informateurs dans chacune des trois régions et à 288 informateurs au total. Ces informateurs devaient avoir vécu la majeure partie des dix dernières années – selon le cas présenté plus haut – dans le quartier, la commune, la ville ou l'agglomération urbaine en question et avoir au minimum un parent (père et/ou mère) ayant vécu la plus grande partie de son enfance dans cet endroit. Tous les auditeurs n'entrant pas dans ces critères ont ainsi été exclus du traitement des données.

Quant au recrutement concret des informateurs (Paris : septembre-octobre 2015 ; Suisse romande : juillet-août 2015 ; Québec : mars-avril 2015),⁶ il s'est fait sur la base de la méthode d'échantillonnage par quotas utilisée par Postlep (2010, 99) : dans un premier temps, la sélection des informateurs s'est faite de façon aléatoire et rapide, principalement dans les universités et les bibliothèques, dans les cafés et les bars ainsi que directement dans les rues. Une fois plusieurs quotas remplis ou lors de l'apparition d'un excédent de certains profils, la recherche s'est faite de façon ciblée, afin de pouvoir trouver des informateurs présentant les profils manquants et remplir également ces quotas. Après avoir été recrutés, les informateurs ont reçu de ma part une brève introduction destinée à leur expliquer la tâche à accomplir et son contexte, avant de procéder au remplissage du questionnaire écrit, une tâche qui a pris entre 20 et 30 minutes par informateur.

3.3.3 Protocole d'analyse

En préparation aux analyses statistiques des données des questionnaires, ces données ont tout d'abord été transférées manuellement dans une banque de données structurée à l'aide du logiciel *Excel*. Notons que les réponses ouvertes ont été catégorisées et quantifiées auparavant de façon manuelle et que la première question de chaque questionnaire (*Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ?*) n'a pas été exploitée dans l'analyse des données, étant donné qu'il s'agissait d'une question d'introduction sans véritable valeur substantielle pour le sujet de recherche du présent ouvrage.

Les analyses statistiques ont ensuite été effectuées à l'aide du logiciel libre *R*. Chaque question a été soumise à une analyse de régression logistique afin de mesurer la signification statistique des résultats et de mettre en lumière les facteurs externes ayant influencé ces résultats. Pour chacune des questions, les possibilités de réponse ont été utilisées en tant que variable dépendante et les données sociodémographiques (sexe des locuteurs, âge, points d'enquête, niveau d'éducation, consommation régulière de médias audiovisuels français) en tant

⁶ Notons que le recrutement des informateurs à Paris s'est fait lors d'un séjour de recherche à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense financé entre autres par le programme *ERASMUS* + de mobilité d'enseignants en Europe. Le recrutement réalisé en Suisse été accompli à l'occasion d'un séjour de recherche à l'École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève et avec le soutien financier de la *Philologisch-Kulturwissenschaftliche Fakultät* de l'Université de Vienne. Finalement, le séjour au Québec s'est déroulé dans le cadre d'un stage de recherche à l'Université Laval financé à l'aide d'une bourse de recherche de l'Université de Vienne (*Kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium*).

que variables indépendantes. Notons ce faisant que les catégories de réponses ne présentant que trois occurrences ou moins ont été systématiquement supprimées des données brutes avant l'application des modèles de régression, car certains d'entre eux requièrent un nombre minimum d'observations.

Selon le type de variable dépendante (binaire, qualitative à trois modalités ou plus, qualitative à trois modalités ou plus et ordonnée hiérarchiquement), un modèle de régression logistique différent a été appliqué aux données. Signalons que dans plusieurs cas, le modèle de régression qui avait été prévu initialement par le type de question a dû être remplacé par un autre modèle en raison du nombre trop faible de réponses dans une ou plusieurs des catégories (p. ex. dans le cas de la question 9 pour la Suisse romande, où le modèle de régression binomiale a été finalement substitué à la régression logistique ordinale prévue, étant donné que deux catégories ont été supprimées en raison du trop faible nombre de réponses :

- Dans le cas d'une variable dépendante binaire (c'est-à-dire de type « oui » ou « non » ; questions 3.2 dans le cas de Paris ; questions 3.1, 4.1, 6.1 et 9 dans le cas de la Suisse romande ; questions 3.1, 4.1, 6.1, 9 et 10 dans le cas du Québec ; cf. annexes 1–3), une régression logistique binomiale a été appliquée aux données. Il s'agit, sous *R*, d'un modèle linéaire généralisé *glm* avec réponse binomiale et lien logit.
- Dans le cas d'une variable dépendante qualitative à trois modalités ou plus non ordonnée hiérarchiquement (questions 2, 3.1, 5, 6.1, 7, 8, 9.1, 9.2, 10.2, 14, 17 dans le cas de Paris ; questions 2, 3.2, 5, 7, 8, 12, 14, 17 dans le cas de la Suisse romande ; questions 2, 3.2, 5, 7, 8, 14, 17 dans le cas du Québec, cf. annexe 1–3), c'est une régression logistique multinomiale qui a été appliquée aux données. Pour ce faire, j'ai utilisé la fonction *multinom* de l'extension *nnet* sous *R*.
- Dans le cas d'une variable dépendante à trois modalités ou plus ordonnée hiérarchiquement (questions 10.1 dans le cas de Paris ; questions 10, 11, 13 dans le cas de la Suisse romande ; questions 11, 12, 13 dans le cas du Québec, cf. annexes 1–3), le choix s'est porté sur un modèle de régression logistique ordinale. À cet effet, j'ai utilisé la fonction *polr* de l'extension *MASS* sous *R*.

3.4 Productions : analyse de voyelles produites par des locuteurs-modèles

La deuxième méthode utilisée dans le présent ouvrage concerne les *productions*. Il s'agit d'une analyse de voyelles orales et nasales produites par des locuteurs-modèles m'ayant permis de dégager les principales voyelles appartenant potentiellement aux trois normes étudiées. La présentation de cette méthode sera divisée en

deux parties : dans un premier temps, je présenterai la collecte des données (cf. 3.4.1) et, dans un deuxième temps, les analyses des voyelles orales et nasales (cf. 3.4.2).

3.4.1 Collecte des données

La présentation de la collecte des données de production des locuteurs-modèles, à laquelle j'ai procédé en 2014 (octobre-novembre 2014 : Suisse romande) et 2015 (mars-avril 2015 : Québec, septembre 2015 : Paris), se fera en deux temps : j'aborderai, premièrement, les questions de la sélection et du recrutement des locuteurs-modèles (cf. 3.4.1.1) et présenterai, par la suite, la question des enregistrements effectués avec ces locuteurs et du contenu de ces enregistrements (cf. 3.4.1.2).

3.4.1.1 Sélection et recrutement des locuteurs-modèles

Comme mentionné dans l'état de l'art, le présent ouvrage propose une approche de la norme de prononciation sur la base des productions de locuteurs-modèles (cf. Maurais 1985, 71 ; Léon 1994, 404 ; Reinke 2004, 14–17), des professionnels de la parole – en général des présentateurs de journaux radiophoniques ou télévisés – servant de modèle à leur (sous-)communauté linguistique. Notons qu'il faut cependant nuancer ce terme de *présentateurs* de journaux télévisés : si, il y a quelques décennies, de nombreuses chaînes de télévision engageaient des annonceurs (également appelés *speakers* en France et en Suisse romande) chargés de lire le texte des informations à l'antenne sans en avoir préparé le contenu, les différences entre présentateurs, journalistes et reporters se sont quasiment estompées dans les trois régions étudiées. Ainsi, les employés des chaînes publiques de ces trois régions sont formés dans chacun de ces domaines et écrivent en règle générale eux-mêmes les textes qu'ils présentent. Il est donc préférable d'utiliser le terme de *journalistes-présentateurs* et non de *présentateurs* (cf. Chalier 2020a, 96 ; cf. également Pustka/Chalier/Jansen 2017, 105–106 ; Chalier 2019, 428).

Soulignons, par ailleurs, que la formation des journalistes-présentateurs dans le domaine de la prononciation se limite en règle générale à la pose de voix, les questions d'accent n'étant que rarement abordées (cf. corpus Chalier 2015 ; cf. également Pustka/Chalier/Jansen 2017, 105–106 ; Chalier 2019, 428 ; Chalier 2020a, 96). L'usage linguistique homogène observable à l'antenne des stations de radio et des chaînes de télévision des trois régions analysées est en général expliqué par ces locuteurs par ce qu'ils nomment le « mimétisme », c'est-à-dire l'accommodation linguistique entre les différents journalistes-présentateurs de ces médias audiovisuels (cf. Pustka/Chalier/Jansen 2017, 105). De nombreux autres exemples peuvent être trouvés dans les entretiens guidés du corpus (cf. 3.4.1.2), dont les suivants :

« M6 a impulsé [. . .] aussi une tonalité très particulière, et ensuite, ça se reporte sur les autres chaînes, et [. . .] tout le monde fait un peu la même chose. C'est le phénomène [. . .] d'identification, c'est le mimétisme aussi [. . .] » (locuteur cqTbs1).

« [. . .] et puis vraiment, ou ils ont fait du mimétisme par rapport aux gens qui sont à l'antenne, ou on les fait travailler, travailler, travailler à l'antenne » (locuteur cqTsb1).

« [. . .] et puis je pense qu'après, il y a une espèce de [. . .] mimétisme [. . .] » (locuteur cmTad1).
(Corpus Chalier 2015)

Notons que l'étiquetage de ces locuteurs (cqTbs1, cqTsb1, cmTad1) ainsi que de tous les locuteurs du corpus (cf. tableaux 12, 13 et 14) suit les conventions du protocole du programme *Phonologie du Français Contemporain PFC* (cf. Durand/Laks/Lyche 2002 ; 2009 ; Detey et al. 2016), mais les modifie sur deux points : le type de média dans lequel travaillent les locuteurs (radio ou télévision) a été ajouté et l'indice du point d'enquête (position 4 dans le protocole PFC) supprimé. Ainsi, dans le présent corpus, la première lettre indique le pays dans lequel a été effectué l'enregistrement (*f* pour *France*, *s* pour *Suisse* et *c* pour *Canada*), la deuxième est l'initiale de la ville (*p* pour *Paris*, *l* pour *Lausanne*, *g* pour *Genève*, *q* pour *Québec*, *m* pour *Montréal* et *o* pour *Ottawa*) et la troisième (en majuscule) précise le type de média (*R* pour *radio* et *T* pour *télévision*). Suivent ensuite les initiales des témoins en positions 5 et 6 ainsi qu'un chiffre en position 7 permettant de distinguer les locuteurs présentant les mêmes initiales.

La sélection de ces journalistes-présentateurs s'est faite sur la base de plusieurs critères sociodémographiques : le premier de ces critères était bien entendu leur fonction de journalistes-présentateurs au sein d'une des stations de radio ou chaînes de télévision de leur région. Il s'agit dans la grande majorité des cas de chaînes publiques, mis à part deux journalistes-présentateurs de radio de Paris, qui travaillent l'un et l'autre pour une station privée (*BFM Radio, Europe 1* ; cf. tableau 12). Par ailleurs, étant donné que la recherche sur le modèle de prononciation des professionnels de la parole fait état aussi bien d'un modèle des locuteurs de la radio (cf. Léon 1966 ; 1968) que de ceux de la télévision (cf. Cajolet-Laganière/Martel 1995 ; Bouchard/Maurais 2001) (cf. 2.2.1.3), j'ai veillé à une répartition égale des journalistes-présentateurs dans chacun des médias (radio et de télévision). Ainsi, 10 journalistes-présentateurs de télévision et 10 journalistes-présentateurs de radio ont été pris en compte dans chacun des trois sous-corpus, pour un total de 60 informateurs. En outre, étant donné que chacune des chaînes présente un certain pourcentage de journalistes-présentateurs originaires d'une autre communauté francophone, et de manière similaire au choix des informateurs ayant répondu au questionnaire écrit (cf. 3.3.2), le choix de ces locuteurs s'est porté uniquement sur les locuteurs natifs de chacune des régions. Ainsi, les journalistes-présentateurs recrutés, de même qu'un de leurs parents

(mère et/ou père) au moins, devaient avoir vécu la majeure partie de leur enfance respectivement en France septentrionale, en Suisse romande ou au Québec, tous les locuteurs ne répondant pas à ces critères ayant été exclus du traitement des données. Finalement, j'ai veillé dans chaque sous-corpus à une répartition égale des sexes (dans l'idéal 50% de femmes et 50% d'hommes), qui n'a pas cependant pas toujours pu être respectée en raison du faible nombre de journalistes-présentateurs disponibles dans chaque région et du déséquilibre entre les sexes encore présent dans cette profession (cf. tableaux 12, 13 et 14).

Paris

À Paris, le recrutement s'est fait, pour la radio, au sein de plusieurs des stations publiques de *Radio France* (*France Inter*, *France Info* et *France Culture*) et, dans le cas de deux locuteurs, dans deux stations privées (*BFM Radio* et *Europe 1*). Pour la télévision, le recrutement a été effectué auprès des chaînes publiques *France 2*, *France 3 Paris Île-de-France* et *TV5 Monde* (cf. tableau 12).

Tableau 12 : Journalistes-présentateurs recrutés à Paris.

Locuteur	Média	Chaîne	Sexe
fpRrl1	Radio	<i>France Inter</i>	Homme
fpRom1		<i>BFM Radio</i>	Homme
fpRsp1		<i>France Inter</i>	Homme
fpRjo1		<i>France Info</i>	Homme
fpRmp1		<i>France Inter</i>	Homme
fpRbd1		<i>France Info, France culture, France Inter</i>	Homme
fpRff1		<i>Europe 1</i>	Homme
fpRaa1		<i>France Inter</i>	Femme
fpRms1		<i>France Info</i>	Femme
fpRml1		<i>France Inter</i>	Femme
fpTjc1		Télévision	<i>France 3 Paris Île-de-France</i>
fpTav1	<i>France 2</i>		Homme
fpTyk1	<i>TV5 Monde</i>		Homme
fpTdd1	<i>TV5 Monde</i>		Homme
fpTaf1	<i>TV5 Monde</i>		Homme
fpTim1	<i>TV5 Monde</i>		Femme
fpTms1	<i>France 2</i>		Femme
fpTim2	<i>TV5 Monde</i>		Femme
fpTmt1	<i>France 3 Paris Ile-de-France</i>		Femme
fpTmb1	<i>France 2</i>		Femme

Suisse romande

En Suisse romande, le recrutement s'est fait aussi bien pour la télévision que pour la radio au sein de la *Radio Télévision Suisse (RTS)*, une unité d'entreprise de la *Société suisse de radiodiffusion et télévision* : les journalistes-présentateurs de radio ont été recrutés dans la division des stations de radio de la *RTS*, qui a son siège à Lausanne, alors que les journalistes-présentateurs de télévision ont été recrutés, pour leur part, au sein de la division des chaînes de télévision de la *RTS*, qui a son siège à Genève. En ce qui concerne la radio, tous les journalistes-présentateurs travaillaient au moment des enregistrements pour la principale station publique *RTS La Première*. Pour ce qui est de la télévision, les journalistes-présentateurs travaillaient tous pour la *RTS un* et la *RTS deux* (cf. tableau 13).

Tableau 13 : Journalistes-présentateurs recrutés en Suisse romande.

Locuteur	Ville	Média	Chaîne	Sexe			
sIRsd1	Lausanne	Radio	<i>RTS La Première</i>	Homme			
sIRtc1				Homme			
sIRjb1				Homme			
sIRsm1				Homme			
sIReg1				Homme			
sIRad1				Homme			
sIRcm1				Femme			
sIRhk1				Femme			
sIRas1				Femme			
sIRlg1				Femme			
sgTml1				Genève	Télévision	<i>RTS un, RTS deux</i>	Homme
sgTlm1							Homme
sgTba1							Homme
sgTeb1	Homme						
sgTdr1	Homme						
sgTmp1	Femme						
sgTmm1	Femme						
sgTim1	Femme						
sgTrj1	Femme						
sgTfd1 ⁷	Femme						

⁷ Précisons qu'en raison d'un manque de données comparables, la dernière locutrice du sous-corpus suisse est une journaliste-présentatrice ayant travaillé aussi bien pour la division des stations de radio que pour celle des chaînes de télévision de la *RTS*, mais spécialisée dans le domaine de la radio.

Québec

Au Québec, finalement, suivant les résultats de Gendron (1990), Cajole-Laganière/Martel (1995), Cox (1998), Martel (2001) et Corbeil (2007) montrant que le modèle de prononciation québécois semble se trouver dans l'usage des journalistes-présentateurs des journaux télévisés de la *Société Radio-Canada* (cf. 2.2.1.5.2), tous les locuteurs ont été recrutés au sein des chaînes de *Radio-Canada* : les journalistes-présentateurs de radio contactés sont en poste dans les antennes de la station de *Radio-Canada ICI Radio-Canada Première* à Montréal et à Québec, alors que les journalistes-présentateurs de télévision ont, pour leur part, été recrutés au sein des antennes de Montréal, de la ville de Québec et (pour une locutrice) d'Ottawa du réseau de télévision publique *ICI Radio-Canada Télé*. Notons que Montréal est le siège d'*ICI Radio-Canada Première* et d'*ICI Radio-Canada Télé*, alors que les autres antennes (dont Québec et Ottawa) sont considérées comme régionales (cf. tableau 14).

Tableau 14 : Journalistes-présentateurs recrutés au Québec.

Locuteur	Ville	Média	Chaîne	Sexe
cqRgl1	Québec	Radio	<i>ICI Radio-Canada Première</i>	Homme
cqRpa1	Québec			Homme
cqRcb1	Québec			Homme
cmRfb1	Montréal			Homme
cmRbl1	Montréal			Homme
cqRcl1	Québec			Femme
cqRsb1	Québec			Femme
cmRjp1	Montréal			Femme
cmRgl1	Montréal			Femme
coRmg1	Ottawa			Femme
cqTbs1	Québec	Télévision	<i>ICI Radio-Canada Télé</i>	Homme
cqTsb1	Québec			Homme
cmTjc1	Montréal			Homme
cmTfc1	Montréal			Homme
cmTmm1	Montréal			Homme
cmTad1	Montréal			Homme
cmTvm1	Montréal			Homme
cmTga1	Montréal			Femme
cmTcb1	Montréal			Femme
cmTfb1	Montréal			Femme

3.4.1.2 Enregistrements des productions des locuteurs-modèles

Le protocole d'enregistrement des locuteurs-modèles est une version modifiée du protocole du programme *Phonologie du Français Contemporain PFC* (cf. Durand/Laks/Lyche 2002 ; 2009 ; Detey et al. 2016). Trois des quatre situations de communication prévues par le protocole PFC ont été prises en compte lors des enregistrements : une modalité ouverte de la parole spontanée (un entretien guidé) et deux modalités fermées (un texte lu et une liste de mots). Notons que la liste de mots a été complétée par une liste supplémentaire propre au projet, cf. *infra*).

L'entretien guidé effectué avec les locuteurs-modèles a duré de 15 à 30 minutes. Il a été structuré selon deux axes thématiques : dans un premier temps, les locuteurs étaient invités à aborder leur formation (cursus universitaire, études de journalisme) et leur cursus professionnel en tant que journalistes (expériences professionnelles à l'étranger, notamment en France). Une question portait également sur leur éventuelle formation en prononciation suivie durant ce cursus (cours d'orthophonie avec éventuelles corrections de la prononciation, conditions préalables au travail en tant que présentateur des informations, rôle de l'accent dans la formation des présentateurs). Dans un deuxième temps, l'entretien portait – de manière parallèle aux questionnaires écrits (cf. 3.3) – sur leurs auto-représentations de la prononciation de leur région ainsi que sur leurs hétéro-représentations de la norme de prononciation traditionnelle et des autres prononciations francophones. Ce faisant, la structure des questionnaires écrits a été reprise, avec des sections thématiques touchant aux hétéro-représentations des accents de la francophonie et aux auto-représentations de la prononciation de la région d'origine des locuteurs et des différences de prononciation à l'intérieur de cette région. Afin de prendre en compte le degré de loquacité des enquêtés, le protocole de l'entretien été structuré sur la base de questions posées à tous les informateurs et de questions facultatives complémentaires (cf. annexes 4–6).

Le texte lu, pour sa part, est tiré du corpus PFC (398 mots, comptage Word). Il a été complété par l'ajout de 111 mots (comptage Word) développé initialement pour les enquêtes PFC suisses et belges (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Andreassen/Racine 2012), pour un total de 510 mots et une durée moyenne de 3 minutes par locuteur (cf. annexe 7). Il s'agit donc ici d'une situation de communication d'*écrit oralisé*, c'est-à-dire, selon le modèle de Koch/Oesterreicher (²2011), d'un *écrit médial* (graphie) et *conceptionnel* (distance communicative) transféré dans le médium phonique. Selon l'*effet Buben* (cf. Buben 1935), ou *spelling pronunciation* en anglais, une influence de la graphie sur la prononciation des journalistes devrait donc être observable, de manière similaire à la situation de lecture des informations sur un prompteur et des voix off à partir d'un texte dont les journalistes-présentateurs ont l'habitude. Notons que, contrairement à l'étude de Pustka/Chalier/Jansen (2017, 106),

je n'ai pas pris en compte les présentations concrètes de journaux télévisés (ou voix off) de ces mêmes présentateurs dans les médias (radio et télévision), étant donné que pour les analyses acoustiques et les tests de perception, il était nécessaire de disposer de données les plus comparables possible.

La dernière tâche effectuée par les journalistes-présentateurs était une lecture de deux listes de mots. La première (cf. annexe 8), tirée du projet PFC et comptant 94 mots, a initialement été conçue par les responsables du programme PFC pour tester l'existence ou l'absence de toute une série de traits de prononciation du français (cf. entre autres Durand/Laks/Lyche 2002 ; 2009 ; Detey et al. 2016). Elle se prête bien à l'étude d'oppositions phonologiques et phonétiques de voyelles orales et nasales, car elle contient plusieurs paires minimales réparties dans un ordre aléatoire parmi les 84 premiers mots, alors que les 10 derniers mots présentent cinq paires minimales explicites, les deux mots de chaque paire minimale étant lus directement l'un après l'autre (p. ex. *patte* ~ *pâte*, *brin* ~ *brun*). De manière complémentaire, une deuxième liste de mots (cf. « liste de mots complémentaire », annexe 9) a été mise en place afin de pouvoir tester les traits de potentielles normes suisse romande et québécoise présentés dans les tableaux 7 et 8 ne se trouvant pas dans la liste PFC.⁸ Cette liste a été créée sur la base de mots extraits, d'une part, de la liste élaborée initialement pour les enquêtes PFC suisses et belges (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Andreassen/Racine 2012 ; cf. tableau 15) et, d'autre part, de celle développée pour les enquêtes québécoises (cf. Côté 2012 ; cf. tableau 16). Soulignons que, dans l'optique d'études à venir, la liste complémentaire comprend également une série de mots se prêtant à l'analyse de traits consonantiques des normes suisses romandes potentielles (cf. section « consonnes » du tableau 15).

Notons finalement qu'à la fin de l'enregistrement de chacun des locuteurs-modèles, ces derniers ont été invités à signer un consentement de participation repris en partie du projet PFC, mais adapté aux besoins de mes enquêtes. La garantie d'anonymat du consentement du projet PFC n'aurait en effet pas été suffisante à mes informateurs, étant donné qu'il s'agit de journalistes-présentateurs dont la voix est souvent connue du grand public. Ainsi, j'ai donné la possibilité aux informateurs d'autoriser ou de refuser la publication de chaque partie de l'enregistrement (entretiens guidés, lecture du texte, lecture des listes de mots) de façon séparée. De cette façon, les informateurs avaient la possibilité de refuser la publication de l'entretien guidé (qui, en tant que conversation, peut contenir des

⁸ Notons que Paris n'a pas été pris en compte ici, étant donné que les traits d'une potentielle norme de prononciation parisienne peuvent tous être testés sur la base de la liste PFC. Un aperçu de ces traits pourra être trouvé dans le tableau 6.

Tableau 15 : Traits suisses romands testés dans la liste de mots complémentaire (en référence à Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Andreassen/Racine 2012).

Traits suisses romands testés dans la liste de mots complémentaire		
Voyelles		
	Traits	Exemples
Oppositions quantitatives	en syllabe finale fermée	<i>belle</i> /bɛl/ ~ <i>bêlle</i> /bɛ:l/
		<i>il</i> /il/ ~ <i>île</i> /i:l/
		<i>sûr</i> /syʁ/ ~ <i>sûre</i> /sy:ʁ/
	en syllabe finale fermée + différence de timbre (voyelles de grande aperture)	<i>salle</i> /sal/ ~ <i>sale</i> /sa:l/
	en syllabe finale ouverte (+ éventuelle diphtongaison)	<i>ami</i> /ami/ ~ <i>amie</i> /ami:/
		<i>venu</i> /vəny/ ~ <i>venue</i> /vəny:/
		<i>penser</i> /pɑ̃sɛ/ ~ <i>pensée</i> /pɑ̃sɛ:/
		<i>bleu</i> /blø/ ~ <i>bleue</i> /blø:/
		<i>plâit</i> /plɛ/ ~ <i>plâie</i> /plɛ:/
		<i>bout</i> /bu/ ~ <i>boue</i> /bu:/
		<i>réseau</i> /ʁɛzo/ ~ <i>zoo</i> /zo:/
		<i>ami</i> /ami/ ~ <i>amie</i> /ami:i/
	Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps)	<i>je pourrai</i> /e/ ~ <i>je pourrais</i> /ɛ/
Consonnes		
	Traits	Exemples
	(Non-)prononciation de certaines consonnes finales	<i>but</i> , <i>août</i> , <i>ananas</i> , <i>cerf</i> , <i>un fait</i> , <i>en fait</i> , <i>sourcil</i> , <i>mœurs</i> , <i>tandis que</i> , <i>soûl</i> , <i>tabac</i>
	Assourdissement du /ʁ/ final	<i>bar</i> [ba:ʀ] ~ [ba:ʁ]
	Fricative [χ] et affriquée [kχ]	<i>Bach</i> [bak] ~ [baχ]
		<i>stœck</i> [stœkχ] ~ [stœk] (~ [ʃtœkχ])
	Palatalisation de certaines occlusives	<i>quatre</i> [katɥ] ~ [k'atɥ]
		<i>époque</i> [ɛpɔk']

Tableau 16 : Traits québécois testés dans la liste de mots complémentaire (en référence à Côté 2012).

Traits québécois testés dans la liste de mots complémentaire	
Opposition quantitative /ɛ/ : /ɛ:/	<i>belle</i> /bɛl/ ~ <i>bêlle</i> /bɛ:l/
Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/	<i>vive</i> [viv] ~ [vɪv]
	<i>juste</i> [ʒyst] ~ [ʒyst]
	<i>couve</i> [kuv] ~ [kuv]
Dévoisement et effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	<i>coutume</i> [kutym] ~ [k:tym]

informations délicates) en même temps qu'ils acceptent la publication des lectures du texte et des listes de mots (cf. annexe 11). En fin de compte, les 60 informateurs ont donné leur accord à la publication des enregistrements du texte lu et des listes de mots lues, alors que 12 des 60 informateurs ont refusé la publication des entretiens guidés. Par conséquent et pour des raisons d'uniformité du corpus, seuls les enregistrements de parole lue (lectures du texte et des listes de mots) seront mis à disposition de la communauté scientifique en *open access*.

Ainsi, un corpus d'une durée totale de 33 heures et 12 minutes a été mis en place – entretiens guidés, texte lu et listes de mots inclus (cf. tableau 17). Pour des raisons de comparabilité des données, les entretiens guidés n'ont pas été pris en compte dans les analyses des productions de locuteurs-modèles : l'analyse de formants des voyelles rendait en effet nécessaire la prise en compte de contextes phonétiques identiques pour en permettre la comparabilité. C'est la raison pour laquelle le choix s'est porté uniquement sur des mots (tirés des deux listes de mots) et des syntagmes (tirés du texte) lus, identiques pour tous les locuteurs, les entretiens guidés ayant uniquement été utilisés pour étayer qualitativement les données quantitatives récoltées à l'aide des questionnaires écrits :

Tableau 17 : Étendue du corpus selon les régions, le média et la situation de communication.

Région	Média	Tâche				Total
		Entretiens guidés	Texte lu	Liste de mots PFC	Liste de mots 2	
Paris	Radio	4h 14' 44"	28' 31"	31' 47"	15' 22"	5h 30' 24"
	Télévision	3h 25' 34"	28' 22"	34' 16"	16' 10"	4h 44' 22"
Suisse romande	Radio	4h 44' 03"	26' 25"	33' 49"	17' 02"	6h 01' 19"
	Télévision	5h 11' 09"	27' 29"	32' 55"	16' 14"	6h 27' 47"
Québec	Radio	4h 17' 39"	28' 21"	37' 41"	18' 33"	5h 42' 14"
	Télévision	3h 27' 00"	28' 20"	34' 12"	16' 25"	4h 45' 57"
Corpus		25h 20' 09"	2h 47' 28"	3h 24' 40"	1h 39' 46"	33h 12' 03"

Quant aux conditions des enregistrements, étant donné que les voyelles orales ont été soumises à une analyse de formants, j'ai veillé à l'obtention d'une très bonne qualité du signal sonore. Une grande partie des enregistrements a ainsi été effectuée soit dans une chambre sourde des stations de radio et des chaînes de télévision (cf. tableaux 12, 13 et 14) soit dans le bureau personnel des journalistes-présentateurs. Dans quelques cas (pour les locuteurs fpRom1, fpRff1, fpTjc1, fpTaf1, sgTmp1, sgTmm1, cqRgl1), le manque de locaux à disposition m'a obligé à faire les enregistrements dans l'une des salles communes de ces chaînes, raison pour laquelle des voix et de légers bruits de fond sont parfois audibles. Tous les

enregistrements ont été effectués à l'aide d'un enregistreur *ZOOM H4n* au format .wav (44,1 KHz, stéréo, 16-bit) et ont été, par la suite, convertis en mono et normalisés (amplitude maximale à -1dB) à l'aide du logiciel *Audacity*.

3.4.2 Protocole d'analyse

L'analyse des voyelles produites par les locuteurs-modèles a été effectuée sur la base de syntagmes tirés du texte lu PFC et de mots tirés des deux listes de mots. Dans ce sous-chapitre, je présenterai tout d'abord les unités syntagmatiques et lexicales prises en compte lors des analyses (cf. 3.4.2.1) et j'aborderai par la suite les protocoles d'analyse des voyelles orales (cf. 3.4.2.2) et nasales (cf. 3.4.2.3).

3.4.2.1 Choix des syntagmes et des mots à analyser

Les traits de prononciation présentés dans les chapitres 2.3.2, 2.3.3 et 2.3.4 ont, dans un premier temps, été analysés dans un contexte à l'intérieur de syntagmes tirés des enregistrements du texte PFC.

Syntagmes : Paris

Dans le cas de Paris, les traits de prononciation parisiens à tester se trouvent ainsi dans les syntagmes présentés dans la colonne de droite du tableau 18 :

Tableau 18 : Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits parisiens à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits parisiens à tester	Syntagmes contenant ces traits
1. Maintien de l'opposition /a/ : /ɑ/	– Syntagme : <i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes (~ s'il faut montrer patte blanche pour circuler)</i> – Prononciation : [pat] ~ [pat]
2. Maintien de l'opposition /e/ : /ɛ/ Tendance croissante à la loi de position : [e] en syllabe finale ouverte, [ɛ] en syllabe finale fermée	– Syntagme (1) : <i>Le Maire de Beaulieu est en revanche très inquiet (~ et plus récemment son usine de pâtes italiennes)</i> – Prononciation (1) : [ɛ] ~ [e] – Syntagme (2) : <i>Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec</i> – Prononciation (2) : [ete] ~ [ete]

Tableau 18 (suite)

Traits parisiens à tester	Syntagmes contenant ces traits
3. Neutralisation de l'opposition /ø/ : /œ/ : Tendance croissante à la loi de position : [ø] en syllabe finale ouverte, [œ] en syllabe finale fermée	– Syntagme : <i>Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville (~ un jeune membre de l'opposition aurait déclaré)</i> – Prononciation : [zœn] ~ [zøŋ]
4. Neutralisation de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	– Syntagmes : p. ex. <i>D'un autre côté</i> – Prononciation : [œ̃] ~ [ɛ̃]

Pour l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/, non pas un seul contexte, mais tous les contextes possibles du texte PFC (c'est-à-dire lors de l'apparition de <un> dans la graphie) ont été pris en compte. Il s'agit de six contextes pour l'article indéfini *un*. L'analyse des voyelles nasales reposant non pas sur des mesures de formants, mais sur des codages auditifs (cf. 3.4.2.3), j'ai préféré prendre en compte le plus de codages possible pour permettre une plus grande fiabilité de ces codages.

Soulignons par ailleurs que pour la paire de voyelles [ɛ] ~ [e], deux syntagmes ont été pris en compte, avec dans un cas la forme *est* (opposée à la conjonction *et* extraite d'un autre syntagme) et dans l'autre, la forme *étaient*. Ce choix repose sur le fait que l'état actuel de la recherche observe une différence entre ces deux formes : alors qu'une tendance à la fermeture en [e] est observée pour la forme *est* (cf. Hansen/Juillard 2011, 315), la paire minimale *été* /ete/ ~ *étai(en)t* /ete/ est encore souvent attestée dans plusieurs études (cf. p. ex. Lyche/Østby 2009, 212 ; Hansen 2017, 128–129 ; chapitre 1.3.2).

Mentionnons finalement que, faute d'extraits appropriés dans le texte et les listes de mots, deux des traits parisiens mentionnés dans le tableau 6 (cf. chapitre 2.3.2) n'ont pas été pris en compte dans l'analyse des productions et ne figurent donc pas dans le tableau 18. Il s'agit du maintien de l'opposition /o/ : /ɔ/ (p. ex. *paume* /pom/ ~ *pomme* /pɔm/) ainsi que de la postériorisation en chaîne des voyelles nasales (/ɛ̃/ réalisé comme [ã], /ɑ̃/ comme [ɔ̃], /ɔ̃/ comme [ɔ̃]) (cf. 2.3.2, tableau 6).

Syntagmes : Suisse romande

Dans le cas de la Suisse, les traits de prononciation ayant fait l'objet des analyses des productions se trouvent dans les syntagmes présentés dans la colonne de droite du tableau 19.

Tableau 19 : Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits suisses romands à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits suisses romands à tester	Syntagmes contenant ces traits
1. Opposition quantitative en syllabe finale fermée (+ différence de timbre)	– Syntagme : <i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes (~ s'il faut montrer patte blanche pour circuler)</i> – Prononciation : [pat] ~ [pa:t] ~ [pa:t]
2. Opposition quantitative en syllabe finale ouverte (+ diphtongaison)	– Syntagme : <i>En fin d'année</i> – Prononciation : [ane] ~ [ane:] ~ [ane:]
3. Opposition / \tilde{e} / : / $\tilde{œ}$ /	– Syntagme : p. ex. <i>D'un autre côté</i> – Prononciation : [$\tilde{œ}$] ~ [\tilde{e}]
4. Préférence de la diérèse à la synrèse	– Syntagme (1) : <i>Car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels</i> – Prononciation (1) : [abity.ɛl] ~ [abitɥɛl] – Syntagme (2) : <i>À quel saint se vouer</i> – Prononciation (2) : [vu.e] ~ [vwe]

Notons que, pour les mêmes raisons que dans le cas de Paris (cf. *supra*), l'analyse de l'opposition / \tilde{e} / : / $\tilde{œ}$ / repose non pas sur un seul contexte, mais sur tous les contextes possibles du texte PFC (6 contextes pour l'article indéfini *un*).

Par ailleurs, deux syntagmes ont été pris en compte dans le cas de la différence entre les diérèses et les synrèses, afin d'obtenir un contexte pour au moins deux des paires glissante-voyelle possibles ([i] ~ [j], [y] ~ [ɥ], [u] ~ [w]) : le mot *habituels* contient la paire [y] ~ [ɥ] et le mot *vouer* la paire [u] ~ [w]. Aucun contexte n'a cependant pu être trouvé pour la paire [i] ~ [j].

Soulignons finalement qu'aucun extrait n'a pu être trouvé pour l'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (p. ex. *je pourrai /e/ ~ je pourrais /ɛ/*) (cf. 2.3.3, tableau 7). Ce trait n'a donc pas pu être testé dans un contexte syntagmatique.

Syntagmes : Québec

Pour finir, les traits de prononciation québécois soumis aux analyses de production se trouvent dans les syntagmes présentés dans la colonne de droite du tableau 20.

Notons ici aussi que, comme l'analyse des voyelles nasales repose sur des codages auditifs (cf. 3.4.2.3), toutes les occurrences possibles présentes dans le texte PFC ont été prises en compte (6 contextes pour l'opposition / \tilde{e} / : / $\tilde{œ}$ /, 19 contextes pour la réalisation du / \tilde{e} / et 50 contextes pour la réalisation du / $\tilde{ã}$ /).

Tableau 20 : Syntagmes du texte du programme PFC contenant les traits québécois à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits québécois à tester	Syntagmes contenant ces traits
1. Opposition /a/ : /ɑ/	– Syntagme : <i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes</i> (~ <i>s'il faut montrer patte blanche pour circuler</i>) – Prononciation : [pat] ~ [pat]
2. /a/ final : [a] ou [ɑ] (variation selon le mot) /a/ final dans <-oi> : [wa] ou [wɑ] (variation selon le mot et le type de syllabe)	– Syntagme : <i>Trois échevins</i> – Prononciation : [tʁwa] ~ [tʁwɑ]
3. Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	– Syntagme : p. ex. <i>D'un autre côté</i> – Prononciation : [œ̃] ~ [ɛ̃]
4. Réalisation de /ɛ̃/ comme [ɛ̃]	– Syntagme : p. ex. <i>Dans le coin</i> – Prononciation : [kwɛ̃] ~ [kwɛ̃]
5. Réalisation de /ā/ comme [ā] (antérieur) ou [ɛ̃] (central)	– Syntagme : p. ex. <i>L'ancienne poste vendue</i> – Prononciation : [vādy] ~ [vɛ̃dy] ~ [vādy]
6. Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonne(s) non allongante(s)	– Syntagme : <i>Autour des mêmes villes</i> – Prononciation : [vil] ~ [vil]
7. Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	– Syntagme : p. ex. <i>Des vérifications d'identité</i> – Prononciation : [veʁifikasjɔ̃] ~ [veʁif:kasjɔ̃]

Mentionnons par ailleurs que l'analyse du dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ se différencie également de celles des autres traits vocaliques en ce sens qu'elle a été effectuée sur la base d'une lecture qualitative de spectrogramme et d'un système de codage ternaire (cf. 3.4.2.2.2). Étant donné ce codage, le choix s'est à nouveau porté sur l'analyse de ce trait non pas dans un seul lexème, mais dans tous les contextes potentiels pouvant être relevés pour le /i/, en sous-entendant que les dévoisements et effacements potentiels sont sans doute similaires pour les voyelles /i/, /y/ et /u/. Dans le cas des listes de mots, il s'agit des lexèmes *piquet*, *piqué*, *piquais*, *piquer* (dans lesquels le /i/ s'avère cependant se trouver dans un contexte phonologique identique, ce qui n'est pas le cas des contextes trouvés dans le texte PFC ; cf. *infra*).

Par ailleurs, faute d'extraits correspondants, ni l'opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛ:/ (p. ex. *faites* /ɛ/ ~ *fête* /ɛ:/) ni les diphtongaisons des voyelles allongées (p. ex. *neige* [na^eʒ] ~ [na^eʒ] ~ [naⁱʒ]) n'ont pu être analysées dans un contexte syntagmatique (cf. 2.3.4, tableau 8).

Mots isolés : Paris

Dans un deuxième temps, après avoir effectué les analyses des traits de prononciation en contexte syntagmatique, ces mêmes traits ont été analysés dans des contextes à l'intérieur de mots isolés, ces mots ayant été tirés soit de la liste de mots PFC, soit de la liste de mots complémentaire (cf. colonne de droite dans chaque tableau). Notons que dans les cas où des paires minimales ont été prises en compte (*patte* ~ *pâte*, *épais* ~ *épée*, *jeune* ~ *jeûne*, *brin* ~ *brun*), les mots n'apparaissent pas directement les uns après les autres (comme c'est le cas des 10 derniers mots de la liste de mots PFC ; cf. annexe 8), mais à différents endroits dans la liste. Dans le cas de Paris, le choix s'est donc porté sur les mots suivants :

Tableau 21 : Mots tirés de la liste de mots PFC contenant les traits parisiens à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits parisiens à tester	Mots contenant ces traits	Liste de mots
1. Maintien de l'opposition /a/ : /ɑ/	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pat/	Liste PFC
2. Maintien de l'opposition /e/ : /ɛ/ Tendance croissante à la <i>loi de position</i> : [e] en syllabe finale ouverte, [ɛ] en syllabe finale fermée	<i>épée</i> /epe/ <i>épais</i> /epe/ ~ /epe/	Liste PFC
3. Neutralisation de l'opposition /ø/ : /œ/ Tendance croissante à la <i>loi de position</i> : [ø] en syllabe finale ouverte, [œ] en syllabe finale fermée	<i>jeune</i> /ʒœn/ ~ <i>jeûne</i> /ʒø̃n/	Liste PFC
4. Neutralisation de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ - <i>brun</i> /bʁœ̃/ ~ <i>brin</i> /bʁɛ̃/ - <i>un</i> [œ̃] ~ [ɛ̃]		Liste PFC, liste complémentaire

Concernant l'opposition /e/ : /ɛ/, notons que la paire de mots utilisée pour l'analyse de mots isolés (*épée* ~ *épais*) ne correspond pas aux mots se trouvant dans les syntagmes analysés (*Le village de Beaulieu est en grand émoi* ; *Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec*). Ainsi, étant donné que les paires minimales *été* ~ *était(en)t* et *épée* ~ *épais* sont encore attestées dans plusieurs études alors que l'on observe une tendance actuelle à la fermeture en [e] de la forme *est*, il est probable que les analyses acoustiques révèlent des valeurs différentes pour les voyelles produites dans *épée* ~ *épais* et *étaient* d'une part, et dans *est* d'autre part.

Par ailleurs, deux commentaires s'imposent par rapport à l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ : premièrement, de manière similaire au cas des syntagmes (cf. *supra*), je n'ai

pas pris en compte un contexte unique dans les codages auditifs (cf. 3.4.2.3), mais tous les contextes possibles, c'est-à-dire tous ceux contenant un <un> graphique. Il s'agit dans les deux listes de mots de l'article indéfini *un* (9 contextes) et de l'adjectif *brun* (2 contextes). Deuxièmement, les interprétations devront prendre en compte le fait que les deux lexèmes apparaissant dans ces listes de mots (*brun* et *un*) peuvent engendrer différents résultats du point de vue du comportement de /œ̃/. Il semble en effet exister un conditionnement lexical et prosodique favorisant une disparition du [œ̃] plus rapide dans certains contextes (cf. Hansen 1998, 106–107). Walter (1976, 319–338), tout d'abord, évoque la fréquence pour expliquer la disparition plus rapide observable dans certains mots par rapport à d'autres : des mots plus rares comme *jungle*, *bungalow* ou *tungstène* auraient, selon elle, tendance à garder plus longtemps le timbre [œ̃] que des mots très fréquents comme *un*, *lundi* ou *brun*. Les observations de Nève de Mévergnies (1984, 211) confirment ces hypothèses et y ajoutent le facteur de l'accentuation : la confusion entre /ɛ̃/ et /œ̃/ débiterait par l'article enclitique *un* inaccentué et le mot *lundi* (en raison d'une harmonie vocalique avec le /i/ final). Elle se poursuivrait par le *un* numéral et les dérivés de *un* (*quelqu'un*, *chacun*, *aucun*) ainsi que, par la suite, par les autres mots contenant un /œ̃/ inaccentué. Finalement, elle se terminerait par les mots contenant un /œ̃/ accentué. Ainsi, pour l'analyse du présent corpus, il est probable que chez certains locuteurs, un [œ̃] soit observable dans *brun* alors qu'il ne l'est pas dans *un*.

Soulignons finalement que le maintien de l'opposition /o/ : /ɔ/ (p. ex. *paume* /pɔm/ ~ *pomme* /pɔm/) (cf. 2.3.2, tableau 6) et la postériorisation en chaîne des voyelles nasales (/ɛ̃/ réalisé en [ã], /ã/ en [ɔ̃], /ɔ̃/ en [õ] ; cf. trait 6 du tableau 6) n'ont pas non plus été pris en compte ici.

Mots isolés : Suisse romande

Dans le cas de la Suisse romande, les traits de prononciation présentés dans le tableau 7 (cf. chapitre 2.3.3) ont été analysés dans le contexte des mots se trouvant dans le tableau 22. Notons que, comme dans le cas de Paris, l'analyse de paires minimales (*patte* ~ *pâte*, *penser* ~ *pensée*, *pourrai* ~ *pourrais*, *jeune* ~ *jeûne*, *brin* ~ *brun*) porte sur des mots n'apparaissant pas directement les uns après les autres mais bien à différents endroits dans la liste (cf. annexe 8).

Ici aussi, l'analyse de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ repose sur tous les contextes contenant un <un> graphique (*un* : 11 contextes ; *brun* : 2 contextes). Ainsi, il est important – comme dans le cas de Paris (cf. *supra*) – de prendre en compte la probable différence de prononciation de <un> dans *brun* et dans l'article indéfini *un*. Cependant, selon Andreassen/Maître/Racine (2010), il semble que dans ce cas-ci le *un* soit, au contraire de Paris, plus résistant au processus de neutralisation,

Tableau 22 : Mots tirés des deux listes (liste PFC et liste complémentaire) contenant les traits suisses romands à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits suisses romands à tester	Mots contenant ces traits	Liste de mots
1. Opposition quantitative en syllabe finale fermée (+ différence de timbre)	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pa:t/ ~ /pa:t/	Liste PFC
2. Opposition quantitative en syllabe finale ouverte (+ diphtongaison)	<i>penser</i> /pāse/ ~ <i>pensée</i> /pāse:/ ~ /pāse:ʲ/	Liste complémentaire
3. Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps et modes)	<i>je pourrai</i> /puʁe/ ~ <i>je pourrais</i> /puʁɛ/	Liste complémentaire
4. Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	- <i>brin</i> /bʁɛ̃/ ~ <i>brun</i> /bʁœ̃/ - <i>un</i> [œ̃] ~ [ɛ̃]	Liste PFC, liste complémentaire
5. Préférence de la diérèse à la synérèse	- (<i>fou à</i>) <i>lier</i> [lije] ~ [lje] - <i>muette</i> [my.ɛt] ~ [mɥɛt] - <i>mouette</i> [muet] ~ [mwɛt]	Liste PFC

« [...] le timbre arrondi étant produit par des locuteurs qui ne connaissent que /ɛ̃/ dans la paire minimale *brin-brun* » (Andreassen/Maître/Racine 2010, 224).

Dans le cas des diérèses et synérèses, de manière similaire aux analyses effectuées dans le cadre du texte PFC, un contexte a été pris en compte pour chacune des paires glissante-voyelle ([i] ~ [j], [y] ~ [ɥ], [u] ~ [w]) : (*fou à*) *lier* ([lije] ~ [lje]), *muette* ([myɛt] ~ [mɥɛt]) et *mouette* ([muet] ~ [mwɛt]).

Mots isolés : Québec

Pour finir, les traits de prononciation québécois se trouvant dans le tableau 8 ont été soumis à des analyses dans le contexte des mots se trouvant dans le Tableau 23. Soulignons à nouveau que les mots touchés par l'analyse de paires minimales (*patte* ~ *pâte*, *faites* ~ *fête*, *brin* ~ *brun*) apparaissent à différents endroits dans la liste et non directement les uns après les autres (cf. annexe 8).

Notons que, dans le cas du Québec également, les voyelles nasales ont été analysées non pas sur la base d'un seul contexte, mais de tous les contextes possibles dans les deux listes de mots. Il s'agit des mots *un* (7 contextes) et *brun* (2 contextes) dans le cas de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/, de 68 contextes contenant les graphies <in>, <im>, <ym> et certains <en> dans le cas de la réalisation du /ɛ̃/ et de 81 contextes contenant les graphies <an> et <en> dans le cas de la réalisation du /œ̃/.

Mentionnons par ailleurs à propos de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ que le problème du comportement potentiellement différent du /œ̃/ dans *brun* et *un* se pose également dans le cas du Québec. Il est cependant probable que les résultats s'op-

Tableau 23 : Mots tirés des deux listes (liste PFC et liste complémentaire) contenant les traits québécois à analyser dans la production des locuteurs-modèles.

Traits québécois à tester	Mots contenant ces traits	Liste de mots
1. Opposition /a/ : /ɑ/	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pat/	Liste PFC
2. – /a/ final : [a] ou [ɑ] (variation selon le mot) – /a/ final dans <-oi> : [wa] ou [wa] (variation selon le mot et le type de syllabe)	<i>baignoire</i> [beɲwaʁ] ~ [beɲwaʁ]	Liste PFC
3. Opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛː/	<i>faites</i> /ɛ/ ~ <i>fête</i> /ɛː/	Liste PFC
4. Diphtongaisons des voyelles allongées	<i>fête</i> [fɛːt] ~ [fa ³ t]	Liste PFC
5. Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	– <i>brin</i> /bɾɛ̃/ ~ <i>brun</i> /bɾœ̃/ – <i>un</i> [œ̃] ~ [ɛ̃]	Liste PFC, liste complémentaire
6. Réalisation de /ɛ̃/ en [ɛ̃]	p. ex. <i>médecin</i> [medsɛ̃] ~ [medsɛ̃]	Liste PFC, liste complémentaire
7. Réalisation de /ã/ en [ã] (antérieur) ou [ɛ̃] (central)	p. ex. <i>penser</i> [pãse] ~ [pɛ̃se] ~ [pãse]	Liste PFC, liste complémentaire
8. Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonne(s) non allongeante(s)	<i>six</i> [sis] ~ [sis]	Liste PFC
9. Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	p. ex. <i>piquer</i> [pike] ~ [p:ke]	Liste PFC

posent à ceux de Paris et de la Suisse romande, étant donné que le maintien de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ est unanimement considéré comme très stable au Québec (cf. 2.3.4), seul l'article défini *un* pouvant dans quelques rares cas présenter la prononciation [ɛ̃] (cf. Léon 1983, 55). La variation lexicale pourrait par ailleurs également jouer un rôle dans l'analyse de la réalisation du /wa/ dans *baignoire* et *trois*, l'état actuel de la recherche considérant le [wa:] dans la syllabe finale fermée de *baignoire* et le [wa] dans la syllabe finale ouverte de *trois* comme étant les plus « standards » (cf. 2.3.4, tableau 9). Mentionnons en outre que la réalisation de /ɛ̃/ dans *médecin* ~ *coïn*, celle de /ã/ dans *penser* ~ *vendue* ainsi que celle de /i/ dans *six* ~ *ville* pourraient également être sujettes à l'influence de la variation lexicale.

Des précisions doivent également être apportées par rapport à l'analyse du dévoisement et de l'effacement des voyelles /i, y, u/ dans ce texte PFC : en effet, comme dans le cas des mots isolés (cf. *supra*), cette analyse a été effectuée sur un

nombre maximal d'occurrences du /i/ entre consonnes sourdes. Ce faisant, huit lexèmes ont pu être relevés (*jusqu'ici, officielles, vérifications, identité, situation, participation, particulier*), permettant ainsi une analyse plus détaillée des effets lexicaux.

Comme déjà mentionné brièvement dans le présent sous-chapitre, les analyses des voyelles orales et nasales figurant dans les tableaux 21, 22 et 23 ont été effectuées de deux manières fondamentalement différentes. En effet, en raison des différents effets acoustiques de la nasalisation, comme les transitions des formants, l'augmentation de la largeur des bandes de formants et la présence d'antiformants dus aux antirésonances dans le signal acoustique (cf. Delvaux 1999, 8 ; cf. également Delvaux 2006 ; Carignan 2011), une analyse acoustique de voyelles nasales est particulièrement difficile et peu fiable sans avoir également des données sur l'articulation (cf. Carignan 2012, 747). Par conséquent, alors que les voyelles orales ont fait l'objet d'analyses acoustiques (analyses de formants dans le cas d'oppositions de timbre, analyses de durées vocaliques dans le cas d'oppositions de durées ; cf. 3.4.2.2), les voyelles nasales ont été codées auditivement par accord interjuges (cf. 3.4.2.3). C'est la raison pour laquelle les protocoles de ces deux types d'analyse seront présentés séparément ci-dessous.

3.4.2.2 Analyses acoustiques des voyelles orales

3.4.2.2.1 Segmentation

Dans un premier temps, les syntagmes et mots contenant les voyelles orales à analyser (cf. 3.4.2.1) ont été segmentés manuellement à l'aide du logiciel PRAAT (cf. Boersma/Weenink 2016). Ce faisant, les frontières du début et de la fin de chacune des voyelles ont été placées sur la base des critères standards définis par Schwab et al. (1998, 2–3) : dans la plupart des cas, la segmentation a été effectuée en fonction des formants F_2 et F_3 . Dans les cas de voyelles voisines présentant des structures formantiques trop peu distinctes (comme [y] et [ε] dans *habituels* et *muette*, cf. tableaux 19 et 22), la différenciation s'est faite sur la base d'un changement observable au niveau de la fréquence fondamentale et/ou de l'amplitude globale du signal (cf. figure 7).

Notons que la mention de ces conventions de segmentation, qui ont été appliquées de manière systématique à toutes les voyelles segmentées, est importante, étant donné que le recours à un autre type de segmentation aurait pu aboutir à des résultats différents.

Les voyelles ainsi segmentées, des mesures ont été effectuées sur les voyelles, ces mesures se divisant en deux catégories distinctes : toutes les oppositions de timbre ont été analysées sur la base d'analyses de formants (cf. 3.4.2.2.2), alors

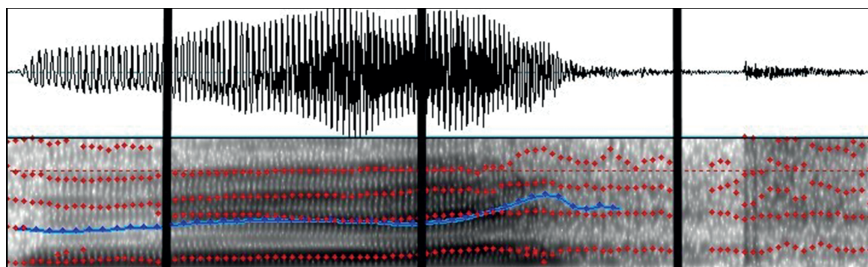


Figure 7 : Point de transition entre [y] et [ɛ] dans *muette* [my.ɛt] (locuteur sgTfd1) choisi selon un changement dans la fréquence fondamentale et dans l'amplitude globale.

que les oppositions quantitatives ont été analysées sur la base des durées vocaliques (cf. 3.4.2.2.3).

3.4.2.2.2 Mesures de formants

Les analyses de formants ont été effectuées sur la base de la fréquence des deux premiers formants (F_1 , F_2), le troisième formant, associé à la labialité (cf. Vaisière 2011, 52–59), n'étant ici pas nécessaire puisque le seul trait concerné ($/\tilde{\epsilon}/$: $/\tilde{\text{œ}}/$) est nasal et donc analysé, dans le présent ouvrage, sous forme de codages par accord interjuges (cf. 3.4.2.1). Notons cependant que les mesures sont différentes selon le type de voyelle.

Dans le cas (le plus fréquent) des voyelles non diphtonguées (p. ex. *patte* /pat/ ~ *pâte* /pat/, *épée* /epe/ ~ *épais* /epe/, *jeune* /zœn/ ~ *jeûne* /zœn/), les formants ont été extraits sous PRAAT à l'aide d'un script les mesurant à 50% de la durée vocalique. Ce faisant, le formant maximum (F_5) a été placé à 5000 Hz pour les hommes et à 5500 Hz pour les femmes, avec une fenêtre temporelle (Gaussian) de 0,025 s. La signification statistique des différences observées entre les fréquences formantiques des voyelles produites par les locuteurs-modèles a ensuite été vérifiée, à l'aide du logiciel libre *R*, sur la base du *test de Wilcoxon-Mann-Whitney*, un test non paramétrique permettant de comparer deux échantillons indépendants de petite taille, le seuil de signification statistique ayant été établi à 0,05 (cf. Riverin-Coutlée 2013, 91–92).

Dans le cas des voyelles diphtonguées (cf. trait 4 du tableau 23 : *fête* [ɛ:] ~ [a³]), le même script PRAAT a été adapté pour extraire les formants à 25% et 75% de chaque voyelle, afin de pouvoir retracer le déplacement des formants lorsque le /ɛ:/ est diphtongué. Le même *test de Wilcoxon-Mann-Whitney* a ensuite été appliqué aux résultats sous *R* afin d'en vérifier la signification statistique.

Notons pour ces deux premiers cas que jusqu'ici, différentes procédures de normalisation ont été proposées dans le but de prendre en compte la variation

des fréquences observées due aux caractéristiques physiologiques des locuteurs (cf. Nearey 1989 ; Syrdal/Gopal 1986). Ces procédures présentent cependant des inconvénients (cf. Disner 1980 ; Adank 2003), notamment la tendance à masquer la variation intra-individuelle. Par ailleurs, étant donné que (1) le corpus sur lequel reposent les mesures, avec ses 20 locuteurs par région, est assez vaste pour que les mesures puissent être présentées en hertz sans avoir recours à une normalisation (cf. Woehrling 2009, 70), et que (2) l'objectif des mesures de formants n'est pas de reconstituer un espace vocalique F1/F2 mais bien d'opposer ponctuellement les valeurs formantiques de voyelles se trouvant majoritairement dans des paires minimales pour y déceler une différence (ou non), la présentation des valeurs formantiques se fera sans recours à une normalisation intrinsèque ou extrinsèque ni à une échelle de type Bark.

Dans le cas des synérèses ou diérèses (cf. trait 4 du tableau 19 : *habituels* [abity.ɛl] ~ [abituɛl] ; trait 5 du tableau 22 : *fou à lier* [lijɛ] ~ [lje], *muette* [my.ɛt] ~ [muɛt], *muette* [muɛt] ~ [mwuɛt]), la différence ne peut pas être mesurée de manière ponctuelle comme pour les voyelles (non) diphtonguées, mais seulement par l'analyse du segment entier. L'utilisation d'une diérèse est ainsi déterminée par l'apparition d'une voyelle (p. ex. [y]), alors que l'utilisation d'une synérèse est déterminée par l'apparition d'une semi-voyelle (p. ex. [ɥ]). Cette semi-voyelle est caractérisée par une structure formantique faible, instable et en variation constante. Ainsi, elle ne possède aucune partie stable et son caractère transitoire et vocalique rend impossible la segmentation entre la semi-voyelle et la voyelle qui la suit ([j] et [ɛ] dans *fou à lier*, [w] et [ɛ] dans *muette*, [ɥ] et [ɛ] dans *muette* et *habituels*) (cf. Meunier 2007, 169). Au contraire, la voyelle présente cette partie stable (cf. figures 8 et 9) :

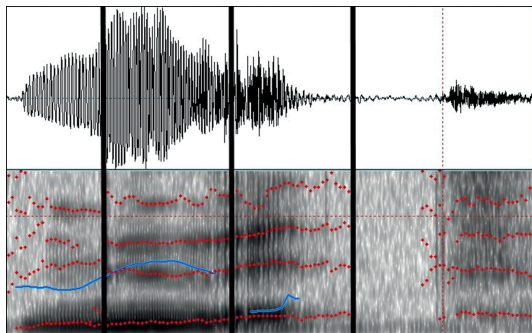


Figure 8 : Diérèse présentant deux voyelles distinctes ([y]/[ɛ]) ayant chacune une partie stable.

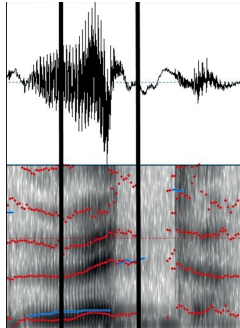


Figure 9 : Synérèse présentant une semi-voyelle [ɥ] instable et en variation permanente (formants F2 et F3 ascendants) et ne pouvant être segmentée de la voyelle qui la suit ([ɛ]).

Ainsi, les analyses des deux contextes de synérèses et diérèses (cf. trait 4 du tableau 19 : *habituels* [abity.ɛl] ~ [abitɥɛl] ; trait 5 du tableau 22 : *fou à lier* [lije] ~ [lje], *muette* [my.ɛt] ~ [mɥɛt], *mouette* [muet] ~ [mwɛt]) ont été effectuées sur la base d'une lecture qualitative de spectrogramme, dans laquelle les formants F₂ et F₃ – également utilisés pour la segmentation (cf. 3.4.2.2.1) – ont été considérés quant à leur stabilité/leur variation. Ce faisant, chaque segment présentant une partie stable et pouvant être séparé clairement de la voyelle suivante a été considéré comme une voyelle ([i], [y] ou [u]), alors que tout segment instable ne pouvant être séparé de la voyelle suivante a été considéré comme semi-voyelle ([j], [ɥ] ou [w]). Les résultats de ces lectures de spectrogramme ont ainsi été codés selon un codage binaire (1 = synérèse, 2 = diérèse) sous *PRAAT*. Par la suite, les données ont été extraites à l'aide de l'outil *DOLMEN* (cf. Eychenne/Paternostro 2016) et analysées statistiquement en utilisant le logiciel libre *R*. Ce faisant, j'ai opté pour la méthode du chi carré de Pearson, étant donné que les données d'un tel codage binaire sont structurées sous forme de proportions.

Quant à l'analyse du dévoisement (ou de l'effacement) de /i, y, u/ (cf. trait 7 du tableau 20 : *des vérifications d'identité* [vɛʁifikasjõ] ~ [vɛʁif:kasjõ] ; trait 9 du tableau 23 : *piquer* [pike] ~ [p:ke]), elle a également été effectuée sur la base d'une lecture qualitative de spectrogramme, la présence ou l'absence d'un voisement ne pouvant pas non plus être mesurée de manière ponctuelle mais seulement à travers une analyse du segment entier. Ainsi, la différence entre les variantes voisées et dévoisées a été détectée sur la base de la présence ou de l'absence de la barre de voisement (dont la fréquence est celle de la fréquence fondamentale (F₀) ; cf. Meunier 2007, 168), et celle entre une voyelle dévoisée et l'absence totale de voyelle sur la base de la présence ou de l'absence de formants vocaliques (cf. Jacques 1990, 60). Les résultats ont alors été codés selon un codage ternaire sous *PRAAT*, le code (1) correspondant à une voyelle voisée, le code (2) à une voyelle dévoisée et le code (3) à une voyelle effacée :

1. Voyelle voisée : voyelle présentant une barre de voisement et des formants. Notons qu'une barre de voisement partielle, c'est-à-dire n'apparaissant pas sur toute la durée de la voyelle, a également mené à considérer la voyelle comme voisée (p. ex. *université* [ynivɛʁsite]).
2. Voyelle dévoisée : voyelle ne présentant pas de barre de voisement, mais des formants vocaliques (p. ex. *université* [ynivɛʁʃite]).
3. Syncope de la voyelle : aucune voyelle détectable en raison de l'absence de formants, mais allongement de la consonne précédente (p. ex. *université* [ynivɛʁs:te]).

L'extraction des données a, ici aussi, été effectuée à l'aide de l'outil *DOLMEN* (cf. Eychenne/Paternostro 2016) et les tests statistiques en recourant au logiciel libre *R*. Ce faisant, la signification des différences entre les fréquences statistiques des trois types de réalisation du /i/ a, ici aussi, été effectuée sur la base de la méthode du chi carré de Pearson.

3.4.2.2.3 Mesures quantitatives des durées vocaliques

Toutes les mesures des durées vocaliques ont été effectuées sous *PRAAT* en millisecondes (= ms) et les différences entre les résultats vérifiées quant à leur signification statistique sous *R* à nouveau sur la base du *test Wilcoxon-Mann-Whitney*. Notons que toutes ces mesures ont été combinées à des mesures de formants présentées au chapitre précédent (cf. 3.4.2.2.2), étant donné que dans toutes les unités lexicales utilisées, la durée vocalique peut apparaître soit avec une diphtongaison (*faites* /fɛt/ ~ *fête* /fɛ:t/ ~ /faʔt/ au Québec, *penser* /pāse/ ~ *pensée* /pāse:/ ~ /pāse:ʃ/ et *année* [ane] ~ [ane:] ~ [ane:ʃ] en Suisse romande), soit avec une simple différence de timbre (*patte* /pat/ ~ *pâte* /pa:t/ ~ /pa:t/ en Suisse romande).

3.4.2.3 Analyse des voyelles nasales

Afin d'éviter toute erreur de calcul de formants due aux antirésonances présentes dans le signal acoustique des voyelles nasales (cf. 3.4.2.2.1), ces voyelles ont été codées auditivement sur la base d'un système par accord interjuges. Le codage a été réalisé pour chacune des régions par deux étudiant·e·s de linguistique natifs/natives d'une des variétés de la région en question et à l'aide du logiciel *PRAAT*.⁹ Notons que pour la Suisse romande, j'ai moi-même réalisé l'un des codages.

Les enregistrements des trois régions ont été analysés par rapport à la question du maintien ou de la déphonologisation de l'opposition /œ̃/ :/ɛ̃/. Dans ce

⁹ Les honoraires de ces étudiants ont été financés par l'Université de Vienne.

cas-ci, le codage est binaire : les codeurs avaient donc la possibilité de coder les voyelles nasales entendues soit par un 1, un codage représentant une voyelle arrondie [œ], soit par un 2, un codage représentant une voyelle non arrondie [ɛ]. Le codage a été effectué dans tous les contextes des deux listes de mots et du texte lu dans lesquels une voyelle nasale arrondie [œ] était susceptible d'apparaître, c'est-à-dire tous les contextes correspondant à la graphie <un>. Dans les cas de Paris et du Québec, cela représente 9 contextes dans la liste de mots PFC, 6 contextes dans la liste de mots complémentaire et 6 contextes dans le texte PFC. Dans le cas de la Suisse romande, les nombres *septante-et-un* et *nonante-et-un* s'ajoutent aux 9 autres contextes dans la liste de mots PFC, pour un total de 11 contextes dans cette liste, les 6 contextes de la liste de mots complémentaire et les 6 contextes du texte PFC étant les mêmes que pour Paris et le Québec. Ainsi, avec 20 locuteurs par région, 420 contextes auraient théoriquement dû être codés dans les cas de Paris et du Québec (300 dans les listes de mots et 120 dans le texte PFC) et 460 dans le cas de la Suisse romande (340 dans les listes de mots et 120 dans le texte PFC), pour un total de 1300 contextes. Cependant, une occurrence étant manquante dans la lecture de la liste de mots PFC d'un des locuteurs suisses romands,¹⁰ le nombre effectif de codages s'élève à 1299.

Alors que pour Paris et la Suisse romande, cette opposition est la seule à avoir été testée au niveau des voyelles, le cas du Québec est plus complexe, car la réalisation phonétique du /ã/ et celle du /ɛ/ ont également été prises en compte. Concernant la réalisation de la voyelle nasale /ã/, le codage s'est appuyé sur celui proposé dans l'étude de Remysen (2016a), qui a utilisé un codage tenant compte du « [. . .] caractère graduel des différentes réalisations de la nasale » (Remysen 2016a, 143). Le codage quinaire de Remysen (2016a), qui comprenait les variantes [æ̃], [ã], [ɛ̃], [ã] et [õ], n'ayant mené qu'à un très faible pourcentage de variantes fermées [æ̃] (1,0%) et de variantes postérieures arrondies [õ] (1,1%) (cf. Remysen 2016a, 144), je l'ai réduit pour le présent ouvrage à un codage ternaire, qui comprend une variante antérieure ([æ̃]/[ã], code 1), une variante centrale ([ɛ̃], code 2) et une variante postérieure ([ã]/[õ], code 3) (cf. également Chalier 2019, 13). Ici aussi, le codage a été effectué dans tous les contextes correspondant à un /ã/, c'est-à-dire tous les contextes correspondant aux graphies <an> et <en> lorsque celles-ci sont prononcées /ã/ selon la prononciation de référence. Cela représente 55 contextes dans la liste de mots PFC, 26 contextes dans la liste de mots complémentaire et 50 dans le texte PFC, pour un total théorique de 131 codages par locuteur et, compte tenu des 20 locuteurs-modèles québécois, 2620 codages dans

¹⁰ Occurrence manquante : locuteur sIRas1 : le locuteur commence la lecture de la liste de mots PFC sans lire le chiffre 1 (/œ/ ~ /ɛ/).

le corpus global. Cependant, trois occurrences étant manquantes¹¹ et une occurrence répétée,¹² leur nombre effectif s'élève à 2618 (1620 dans les mots isolés des deux listes de mots, 998 dans le texte PFC).

Dans le cas du /ɛ̃/, le codage a été réduit à un codage binaire comprenant la variante antérieure [ɛ̃], codée par un 1, et la variante postérieure [ɛ̃], que les codeurs signalaient par un 2. Dans ce cas également, les codages ont été effectués dans tous les contextes correspondant à un /ɛ̃/, c'est-à-dire les contextes correspondant aux graphies <in>, <im>, <ym> et <en> lorsque celles-ci sont prononcées /ɛ̃/ selon la prononciation de référence. Cela représente 51 contextes dans la liste de mots PFC, 17 contextes dans la liste complémentaire et 19 contextes dans le texte PFC. Comme il y a 20 locuteurs-modèles québécois, il s'agit ainsi théoriquement de 87 contextes par locuteur et de 1740 contextes au total. Cependant, une occurrence étant manquante,¹³ deux étant répétées¹⁴ et une ajoutée,¹⁵ le nombre effectif de contextes s'élève 1742 (1361 dans les mots isolés des deux listes de mots, 381 dans le texte PFC) (cf. tableau 24).

Tableau 24 : Système de codage des voyelles nasales analysées dans le corpus.

Oppositions	Codages	Exemples
/œ̃/ : /ɛ̃/	1 = voyelle arrondie [œ̃]	<i>brun</i> [bʁœ̃]
	2 = voyelle non arrondie [ɛ̃]	<i>brin</i> [bʁɛ̃]
[æ̃]/[ã] ~ [ɐ̃] ~ [ā]/[ō]	1 = voyelle antérieure [æ̃]/[ã]	<i>présent</i> [pʁɛzã]
	2 = voyelle centrale [ɐ̃]	[pʁɛzɐ̃]
	3 = voyelle postérieure [ā]/[ō]	[pʁɛzā]
[ê] ~ [ɛ̃]	1 = voyelle antérieure [ê]	<i>cinq</i> [sɛ̃k]
	2 = voyelle postérieure [ɛ̃]	[sɛ̃k]

11 Occurrences manquantes : locuteur cmRb1 : /ã/ dans *trente-six* de la liste de mots PFC (le locuteur saute ce chiffre dans sa lecture) ; locuteur cmTad1 : /ã/ dans *il en dira* dans le texte PFC (le locuteur saute ce mot dans sa lecture) ; locuteur cmTvm1 : /ã/ dans *dans la tournée* dans le texte PFC (le locuteur saute ce mot dans sa lecture).

12 Occurrence répétée : cqRg1 : /ã/ dans *penser* dans la liste de mots complémentaire.

13 Occurrence manquante : locuteur cmTmm1 : /ɛ̃/ dans *cinquante-deux* de la liste de mots PFC (le locuteur remplace *cinquante-deux* par *quarante-deux* dans sa lecture).

14 Occurrences répétées : locuteur cqRg1 : /ɛ̃/ dans *quatre-vingt-neuf* et *quatre-vingt-dix* (le locuteur répète les deux entrées dans sa lecture).

15 Occurrence ajoutée : locuteur cmRb1 : /ɛ̃/ dans *fin de citation* (le locuteur ajoute cette expression après la citation placée entre guillemets dans le texte PFC).

Après cette phase de codage, les données ont été extraites à l'aide de l'outil informatique *DOLMEN* (cf. Eychenne/Paternostro 2016) et analysées statistiquement sous *R*. Travaillant sur des proportions dans des oppositions binaires (/œ/ : /ɛ/ et [ɛ] ~ [ɛ̃]), j'ai opté pour la méthode du chi carré de Pearson. Notons ce faisant que si l'opposition [æ̃]/[ã] ~ [ɛ̃] ~ [ã]/[õ] codée dans le cas du Québec est théoriquement de nature catégorielle ordinaire (codage 1 pour *antérieur*, codage 2 pour *central* et codage 3 pour *postérieur*), la variante antérieure [æ̃]/[ã] n'atteint, dans mes données (cf. 5.3.2.2), jamais un nombre d'observations suffisant pour être prise en compte dans les modèles statistiques. C'est la raison pour laquelle le chi carré de Pearson a également été appliqué à l'opposition [ɛ̃] ~ [ã]/[õ], en négligeant dans les tests statistiques les quelques observations de la variante [æ̃]/[ã].

3.5 Perception : évaluation des voyelles des « locuteurs-modèles » par des auditeurs « non experts »

La troisième méthode utilisée dans le cadre du présent ouvrage concerne les *perceptions*. Il s'agit de tests de perception effectués dans chacune des trois régions afin de mettre en lumière les attitudes perceptives d'auditeurs non experts face aux voyelles caractéristiques de l'usage des locuteurs-modèles de ces régions. L'objectif de ces tests de perception était ainsi de découvrir dans quelle mesure les voyelles spécifiques à chacune des régions sont privilégiées ou non par les auditeurs de ces régions par rapport à la prononciation de référence équivalente (p. ex. *année* : [ane:] en tant que prononciation suisse romande vs. [ane] en tant que prononciation de référence).

Le test se base sur un total de 53 paires de stimuli (prononciation régionale vs. prononciation de référence), évalués par 96 informateurs par région (288 au total). Les questions posées par rapport à ces stimuli touchent à trois catégories : premièrement, le degré de ce que la dialectologie populaire nomme *correctness* (cf. Preston 1999b, xxxiv), deuxièmement, la prononciation idéale des présentateurs de journaux de ces régions et, troisièmement, la prononciation qui, selon ces informateurs, devrait être enseignée dans les cours de FLE. Le test a été effectué sur la plateforme *SoSci Survey* (cf. SoSci Survey GmbH 2018), spécialement conçue pour les enquêtes scientifiques.

La présentation détaillée de cette méthode sera structurée en quatre parties : tout d'abord, j'expliquerai le choix des stimuli sur lesquels repose le test de perception (cf. 3.5.1). Ensuite, je présenterai les trois types de questions posées et les catégories de réponses ainsi que leur pertinence pour les objectifs du test (cf. 3.5.2). En un troisième temps, j'aborderai la sélection et le recrutement des informateurs (cf. 3.5.3). Pour finir, je présenterai le protocole d'analyse statistique des données (cf. 3.5.4).

3.5.1 Stimuli

Les tests de perception sont basés sur la sélection de syntagmes et de mots lus déjà pris en compte dans les analyses de production (cf. tableaux 18–23, chapitre 3.4.2.1). Cependant, dans le cas des tests de perception, de manière similaire à la procédure de Detey/Le Gac (2008, 480), seuls les stimuli des mots contenant les traits considérés comme « régionaux » ont été retenus pour chacune des paires, avec pour chaque mot un stimulus donné par un locuteur lisant le mot avec ce trait régional ainsi qu'un stimulus d'un autre locuteur lisant le mot avec le trait de référence correspondant. Prenons, en guise d'exemple, l'opposition /a/ : /ɑ/ dans des mots isolés lus par des présentateurs suisses romands. Alors que les analyses de production portent sur tous les stimuli enregistrés pour les deux mots de la paire minimale *patte* ~ *pâte*, le test de perception ne prend en compte que deux des stimuli des lectures de *pâte*, l'un d'entre eux étant lu [pat] par un locuteur et l'autre [pat] par un autre locuteur. Cet exemple est résumé dans le tableau 25 :

Tableau 25 : Stimuli pris en compte : différences entre les analyses de production et les tests de perception à l'exemple de la paire minimale *patte* ~ *pâte*.

Paire minimale	Productions des locuteurs	Analyses de production	Tests de perception
<i>patte</i> ~ <i>pâte</i>	<i>patte</i> : [pat] <i>pâte</i> : [pat] ~ [pat]	Analyse de tous les stimuli existant pour <i>patte</i> et <i>pâte</i>	Prise en compte de deux des stimuli du mot contenant le trait « régional » : <i>pâte</i> [pat] ~ [pat]

Ce choix repose sur le fait que les auditeurs ont été invités à évaluer les prononciations entendues sur la base d'une représentation graphique du mot qu'ils voyaient à l'écran, cette représentation graphique étant justement le mot contenant le trait considéré comme « régional » (p. ex. *pâte* dans l'exemple ci-dessus). Ainsi, étant donnée cette représentation graphique, je n'ai eu besoin de prendre en compte que les lectures de cet unique mot.

De même que pour les analyses de production, notons qu'il était nécessaire ici aussi que les stimuli soient lus : il me fallait en effet contrôler au mieux que ce sont bien les traits de prononciation devant être testés qui sont évalués par les auditeurs (cf. Woehrling/Boula de Mareüil 2005, 91–92). Ainsi, j'ai choisi, d'une part, de présenter les paires de voyelles dans un mot isolé prononcé une fois avec la voyelle de référence (p. ex. *brin* [bʁɛ̃] dans le test québécois) et une fois avec la voyelle considérée comme régionale (p. ex. *brin* [bʁɛ̃] dans ce même test). Cette méthode garantissait en effet au mieux que les auditeurs se réfèrent bien à cette

différence de timbre dans leur évaluation. Le test a, d'autre part, également pris en compte des syntagmes plus longs tirés du texte lu (p. ex. l'extrait *Le village de Beaulieu est en grand émoi* pour tester l'opposition /ɛ/ : /e/), en raison de leur nature moins artificielle que des mots isolés, combinée à leur meilleure comparabilité par rapport à des stimuli de nature spontanée (cf. Woehrling/Boula de Mareüil 2005, 91–92).

Soulignons cependant que la nature des stimuli pour des tests de perception reste une question controversée : alors que les stimuli lus sont mieux contrôlables et comparables, mais également artificiels, les stimuli non lus sont plus proches de l'usage spontané des locuteurs (cf. Purschke 2011, 151), mais permettent une comparaison moins fiable des données. Notons pourtant que Postlep (2010, 106) obtient des résultats contredisant ces observations : ses résultats liés à des stimuli lus présentent en effet un écart-type plus élevé que ceux touchant à des stimuli de nature spontanée.

En résumé, chaque trait mentionné dans les tableaux 18–23 (cf. 3.4.2.1) a été inséré dans le test de perception selon le schéma du tableau 26, et ce, dans la mesure du possible, aussi bien sous forme de paires de mots que sous forme de paires de syntagmes. Certains traits n'apparaissent néanmoins pas dans les listes de mots ou dans le texte et n'ont donc pu être pris en compte que dans l'un ou l'autre contexte.

Tableau 26 : Choix des stimuli.

Sources	Types de stimuli	Paires de mots testées	
Extraits du texte PFC	Phrases ou syntagmes	par paires	prononciation régionale vs. prononciation de référence
Extraits des listes de mots	Mots isolés		

Le choix concret de paires de stimuli à utiliser dans les tests de perception a été effectué selon les critères suivants :

- Dans le cas des différences de timbre de voyelles orales (p. ex. *pâtes* [pat] ~ [pat]), le choix s'est fait sur la base de la distance acoustique entre les voyelles, chaque paire de mots prise en compte contenant ainsi les deux réalisations de la voyelle en question les plus éloignées l'une de l'autre selon les formants F_1 et F_2 . Ce choix repose sur l'hypothèse de Green/Gail/Kuhl (1997, 686–687), selon laquelle une distance acoustique plus élevée dans la production est corrélée avec une meilleure distinction dans la perception. Dans le cas spécifique des diérèses et des synérèses, le choix des stimuli à prendre en compte s'est fait sur la base d'une lecture qualitative de spectrogramme (cf. 3.4.2.2.2), avec comme principal critère une structure formantique instable

et en variation constante pour les synérèses et une structure à deux voyelles présentant une partie stable pour les diérèses.

- Dans le cas des différences de durée (p. ex. *année* [ane] ~ [ane:]), le choix s'est fait sur la base des mesures de longueur des voyelles, chaque paire de mots prise en compte contenant les voyelles les plus brèves et les plus longues mesurées dans le sous-corpus respectif (c'est-à-dire soit le sous-corpus suisse romand, soit le sous-corpus québécois, étant donné qu'aucune opposition de durées n'a été testée dans le sous-corpus parisien).
- Dans le cas des différences de timbre de voyelles nasales (p. ex. *brun* /bʁɑ̃/ ~ /bʁɛ̃/), le choix s'est fait sur la base d'une appréciation auditive des codeurs de chaque sous-corpus, le choix s'étant, ici aussi, porté sur des stimuli particulièrement bien distinguables l'un de l'autre. En effet, tout comme dans le cas de l'analyse de production des voyelles nasales (cf. 3.4.2.3), un choix basé sur une analyse acoustique n'aurait été que peu fiable en raison des différents effets acoustiques de la nasalisation (transitions des formants, augmentation de la largeur des bandes de formants, antiformants).

Notons finalement qu'afin d'éviter toute influence due à la différence entre les voix masculines ou féminines sur les évaluations, toutes les paires de stimuli utilisées dans le cadre des trois tests sont attribuables à des hommes. Ce choix repose sur le fait que les hommes sont surreprésentés dans certaines chaînes (cf. 3.4.1.1), ce qui a permis de choisir plus facilement des stimuli adéquats, certaines paires de mots ou de syntagmes ne pouvant pas être trouvées pour les deux sexes. Certaines voyelles ont en effet été réalisées par toutes les locutrices avec un timbre très similaire pouvant être attribué à la même voyelle au niveau acoustique, l'autre voyelle étant donc manquante pour la globalité de ce groupe de locutrices. Mentionnons en guise d'exemple le mot *pâte*, réalisé systématiquement par toutes les locutrices parisiennes comme [pat], ce qui aurait rendu la comparaison des prononciations [pat] et [pat] impossible si seules des voix féminines avaient été prises en compte.

Paris

Dans le cas de Paris, étant donnée la proximité considérable entre la prononciation de référence (prononciation décrite dans le chapitre 2.3.1) et la prononciation des locuteurs-modèles parisiens, j'ai également pris en compte des stimuli de locuteurs « ordinaires » nés à Paris (tirés du corpus de Pustka 2007) et j'en ai comparé les résultats avec ceux obtenus avec des stimuli de locuteurs-modèles. L'objectif de cet ajout était de découvrir si une différence est faite entre ces deux groupes de locuteurs dans la perception des auditeurs.

Les stimuli pris en compte dans le cadre du test de perception effectué à Paris sont listés dans le tableau 27.

Tableau 27 : Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué à Paris.

Traits parisiens évalués	Mots isolés		Syntagmes	
	Locuteurs-modèles	Locuteurs ordinaires	Locuteurs-modèles	Locuteurs ordinaires
1. Maintien de l'opposition /a/ : /ɑ/	<i>pâte</i> : [pat] ~ [pat]		<i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes</i> : [pat] ~ [pat]	
2. Neutralisation de l'opposition /e/ : /ɛ/	<i>épais</i> : [epe] ~ [epɛ]		<i>Le village de Beaulieu est en grand émoi</i> : [ɛ] ~ [e] <i>Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec</i> : [etɛ] ~ [ete]	
3. Neutralisation de l'opposition /ø/ : /œ/	<i>jeûne</i> : [ʒœn] ~ [ʒøn]		<i>Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville</i> : [ʒœn] ~ [ʒøn]	
4. Neutralisation de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	<i>brun</i> : [bʁœ̃] ~ [bʁɛ̃]		<i>D'un autre côté</i> : [œ̃] ~ [ɛ̃]	

Par rapport à /e/ : /ɛ/, rappelons que l'opposition aura tendance à se maintenir dans les paires minimales *été* ~ *était(en)t* et *épée* ~ *épais*, alors que dans la forme *est*, la tendance sera à la fermeture en [e] (cf. 3.4.2.1), ces évolutions pouvant également avoir des répercussions sur la perception des auditeurs.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/, étant donné qu'en production le [œ̃] aura tendance à mieux se maintenir dans *brun* que dans *un* (cf. 3.4.2.1), il est probable qu'une éventuelle tendance vers le [ɛ̃] soit évaluée différemment dans ces deux mots lors du test de perception.

Au total, 18 paires de stimuli – soit 36 stimuli individuels répartis sur les deux types de locuteurs (locuteurs-modèles et locuteurs « ordinaires ») – ont donc été prises en compte dans le cadre de ce test de perception, 8 de ces paires de stimuli étant des mots isolés et 10 des syntagmes.

Suisse romande

Dans le cas de la Suisse romande, le problème de la grande proximité entre le modèle traditionnel de référence et les variétés suisses romandes se pose moins

et seuls des locuteurs-modèles ont donc été pris en compte. Notons que dans le cas de l'opposition /e/ : /ɛ/ dans sa fonction de distinction de certains temps et modes en syllabe finale ouverte, aucune paire de syntagmes n'a pu être trouvée dans le texte PFC. Le trait n'a donc été testé que sur la base de mots isolés. Mentionnons par ailleurs qu'aucune diphtongaison n'a pu être relevée dans les analyses de production des mots *année* [ane:¹] (texte lu) et *pensée* [pāse:¹] (liste de mots complémentaire), et que de ce fait, aucun stimulus présentant cette caractéristique n'a pu être inséré dans le test de perception (cf. tableau 28).

Tableau 28 : Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué en Suisse.

Traits suisses romands évalués	Mots isolés	Syntagmes
1. Opposition quantitative en syllabe finale fermée + différence de timbre	<i>pâte</i> : [pat] ~ [pat]	<i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes</i> : [pat] ~ [pat]
2. Opposition quantitative en syllabe finale ouverte	<i>pensée</i> [pāse] ~ [pāse:]	Syntagme : <i>En fin d'année</i> : [ane] ~ [ane:]
3. Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps et modes)	<i>je pourrai</i> [puɛe] ~ [puɛe]	(aucun stimulus)
4. Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	<i>brun</i> [bʁœ̃] ~ [bʁɛ̃]	<i>D'un autre côté</i> : [œ̃] ~ [ɛ̃]
5. Préférence de la diérèse à la synérèse	<i>muette</i> [my.ɛt] ~ [mɥɛt]	<i>Car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels</i> : [abity.ɛl] ~ [abitɥɛl]

Étant donné que la recherche portant sur l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ en Suisse romande observe que le /œ̃/ semble être, contrairement au cas de Paris, plus résistant dans *un* que dans *brun* (cf. 3.4.2.1), on peut ici aussi s'attendre à ce que l'évaluation de la neutralisation de l'opposition /ɛ̃/ : /œ̃/ en faveur de /ɛ̃/ soit différente selon le mot, mais dans le sens inverse de l'évolution en cours à Paris. Notons aussi que la question de l'influence de la variation lexicale devra également être abordée dans la présentation des évaluations touchant à l'opposition quantitative dans *pensée* ~ *année* et à la diérèse/synérèse dans *muette* ~ *habituels*.

Au total, 9 paires de stimuli, soit 18 stimuli individuels, ont été prises en compte dans le cadre du test de perception effectué en Suisse romande, 5 de ces paires de stimuli étant des mots isolés et 4 des syntagmes.

Québec

Le cas du Québec est similaire à celui de la Suisse, un seul groupe de locuteurs ayant été pris en compte, celui des locuteurs-modèles. Précisons que pour réduire le plus possible la durée du test, deux traits présentés dans le chapitre 2.3.4 ont été réunis en une double paire de voyelles. Il s'agit de l'opposition quantitative /ɛ/ : /ɛː/ (cf. tableau 23, trait 3) et de la diphtongaison des voyelles allongées (cf. tableau 23, trait 8), rassemblées dans la double paire de voyelles à l'intérieur du mot *fête* ([fɛt] ~ [fɛːt] ~ [fa³t]) (cf. tableau 29, trait 3). Mentionnons par ailleurs qu'aucune équivalence à ces deux traits n'a pu être trouvée dans le texte PFC, raison pour laquelle ils n'ont pu être testés que sur la base de mots isolés. De manière similaire, dans le cas du dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/, aucune paire de stimuli convenables n'a pu être trouvée dans les mots isolés. Soulignons finalement que dans le cas de la réalisation de /ã/, seules deux variantes ont pu être prises en compte – la variante centrale [ẽ] et la variante postérieure [ã] – étant donné qu'aucune variante antérieure [ã] utilisable n'a pu être trouvée dans les contextes testés dans les productions des locuteurs-modèles (cf. tableau 29).

Tableau 29 : Stimuli pris en compte dans le test de perception effectué au Québec.

	Traits québécois évalués	Mots isolés	Syntagmes
1.	Opposition /a/ : /ɑ/	<i>pâte</i> : [pat] ~ [pat]	<i>Et plus récemment, son usine de pâtes italiennes</i> : [pat] ~ [pat]
2.	/a/ final dans <-oi> : [wa] ou [wa]	<i>baignoire</i> : [bɛɲwaɔ] ~ [bɛɲwaɔ]	<i>trois échevins</i> : [tʁwa] ~ [tʁwa]
3.	Opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛː/ + diphtongaisons des voyelles allongées	<i>fête</i> : [fɛt] ~ [fɛːt] ~ [fa ³ t]	(aucun stimulus)
4.	Quatre voyelles nasales	<i>brun</i> : [bʁœ] ~ [bʁẽ]	<i>d'un autre côté</i> : [œ] ~ [ẽ]
5.1	Réalisation de /ɛ̃/ en [ẽ]	<i>médecin</i> : [medsɛ̃] ~ [medsẽ]	<i>dans le coin</i> : [kwɛ̃] ~ [kwẽ]
5.2	Réalisation de /ã/ en [ẽ] (central) ou [ã] postérieur	<i>penser</i> : [pɛ̃se] ~ [pãse]	<i>l'ancienne poste vendue</i> : [vɛ̃dy] ~ [vãdy]
6.	Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/	<i>six</i> : [sis] ~ [sis]	<i>autour des mêmes villes</i> : [vil] ~ [vil]
7.	Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/	(aucun stimulus)	<i>des vérifications d'identité</i> : [veʁifikasjɔ̃] ~ [veʁif:kasjɔ̃]

Concernant l'opposition /œ̃/ : /ẽ̃/, le problème de variation des mots utilisés (*brun* dans le cas des mots isolés, *un* dans le cas des syntagmes) se pose également pour

le Québec. Cependant, étant donnée la stabilité de l'opposition reconnue unanimement dans la littérature (cf. 2.3.4), la différence d'évaluation des réalisations du /œ̃/ dans les deux mots devrait s'avérer moins élevée que dans les cas de Paris et de la Suisse romande. Il faudra également, tout comme dans les analyses de production, porter attention à la variation lexicale pour /ɛ̃/ dans *médecin* ~ *coin*, /ã/ dans *penser* ~ *vendue* et /i/ dans *six* ~ *ville*.

Ainsi, 13 paires de stimuli – qui correspondent à 26 stimuli individuels – et une double paire de stimuli (*fête* [fɛt] ~ [fɛ:t] ~ [fa³t] – correspondant à 3 stimuli individuels – ont été prises en compte dans le cadre du test de perception effectué au Québec, pour un total de 29 stimuli individuels. Six de ces paires, ainsi que la double paire, sont des mots isolés, les 7 autres paires des syntagmes.

3.5.2 Questions et catégories de réponses

La tâche d'évaluation des différentes prononciations des voyelles présentes dans ces paires de mots ou de syntagmes a été élaborée de la façon suivante : les auditeurs, qui voyaient la représentation graphique du mot à l'écran en même temps qu'ils en entendaient l'une des deux prononciations, étaient invités à évaluer la prononciation entendue. Notons ici que la présentation graphique peut être problématique, étant donné qu'elle peut pousser les informateurs à chercher une différence de prononciation qu'ils n'entendraient peut-être pas dans un contexte sans influence de la graphie. Cette variante avec présentation graphique du mot a été cependant choisie afin d'explicitier au mieux l'item à évaluer, la simple évaluation sans support graphique pouvant, dans la perspective inverse, mener à des confusions quant à l'objet exact de l'évaluation.

L'évaluation a été effectuée sur la base de trois types de questions, qui avaient pour objectif de tester trois types de normes (cf. 2.1.1). Ces trois types de normes reposent sur deux conceptions théoriques fondamentalement différentes des attitudes : il existe, premièrement, une conception des attitudes issue de la tradition de la technique du locuteur masqué (*matched-guise*, cf. Lambert et al. 1960), qui les considère comme des entités mentales *stables* et *indépendantes du contexte* dans lequel elles apparaissent (cf. Hartley 1996 ; Preston 1996 ; Hartley 1999 ; Kuiper 1999 ; Preston 1999a). Selon une autre conception en revanche, elles sont *dépendantes des situations de communication* dans lesquelles elles sont exprimées (cf. Hyrkstedt/Kalaja 1998 ; Tophinke/Ziegler 2006 ; Soukup 2014). Ces deux approches peuvent être reportées au domaine des normes. En effet, Pustka/Chalier/Jansen (2017) font une différence entre les *normes descriptives des productions*, qui sont dépendantes des situations de communication, et la ou les *norme(s) prescriptive(s) des représentations*, bien plus homogènes, les locuteurs

ayant une conscience relativement nette de ce qui peut être considéré comme un « bon » ou un « mauvais » usage linguistique (cf. Pustka/Chalier/Jansen 2017, 102-103). Ainsi, les trois types de questions formulées dans le cadre du test de perception testent ces deux types de norme.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

La première question (cf. figure 10) est posée délibérément sans mention explicite de quelque contexte que ce soit, afin de tester la conception d'une norme stable et indépendante de la situation de communication.

(6/34)

Comment évalueriez-vous la prononciation du mot que vous entendez ?

«six»

très peu correcte (0%) tout à fait correcte (100%)

Selon moi, la prononciation entendue dans cet extrait est...

Marc Chalier, M.A., Universität Wien – 2016

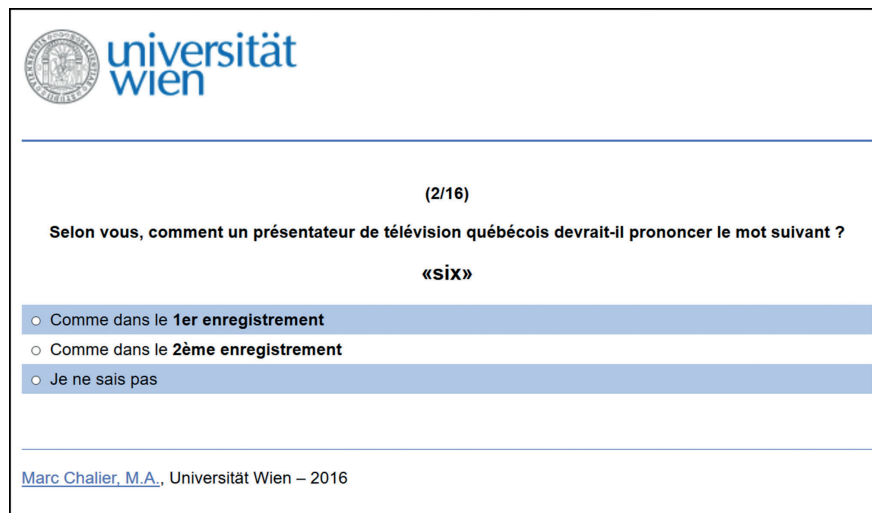
Figure 10 : Question 1 : *Comment évalueriez-vous la prononciation du mot/groupe de mots que vous entendez ?* ; exemple du stimulus *six* [sɪs] (Québec)¹⁶.


Les deux questions suivantes sont, pour leur part, posées en mentionnant des contextes précis pour cette norme afin de tester la conception d'une norme plurielle dépendante de la situation de communication. Par ailleurs, ces deux questions touchent à deux domaines dans lesquels la question d'une norme de référence est particulièrement pertinente (cf. déjà Chalier 2018).

¹⁶ La question des catégories de réponse est abordée plus bas (cf. *infra*).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux

La première de ces questions (cf. figure 11) aborde la thématique de la prononciation idéale d'un présentateur de télévision à Paris, en Suisse romande et au Québec.



 universität wien

(2/16)

Selon vous, comment un présentateur de télévision québécois devrait-il prononcer le mot suivant ?

«six»

- Comme dans le 1er enregistrement
- Comme dans le 2ème enregistrement
- Je ne sais pas

Marc Chaliel, M.A., Universität Wien – 2016


Figure 11 : Question 2 : Selon vous, comment un présentateur de télévision suisse/québécois/parisien devrait-il prononcer le mot/le groupe de mots suivant ? ; exemple des stimuli *six* [sis] vs. *six* [sis] (Québec).

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de FLE

La deuxième de ces questions à contexte (cf. figure 12) touche, pour sa part, au modèle de prononciation à enseigner dans les cours de FLE en immersion dans ces trois régions.

Catégories de réponses

Ces trois questions ont été combinées à différentes catégories de réponses. Dans le cas de la première question (Question 1), les auditeurs ont été invités à évaluer les stimuli en plaçant un curseur sur une échelle allant de 0% à 100% quant au degré de *correctness* des stimuli (0% : *prononciation très peu correcte* ; 100% : *prononciation tout à fait correcte*) (cf. figure 10). Ce faisant, contrairement aux cas des questions 2 et 3, chaque stimulus a été évalué individuellement. Cette échelle présente l'avantage pour les auditeurs de pouvoir transformer leurs impressions en une quantité visuelle de façon spontanée sans avoir à choisir entre des catégo-

 universität
wien

(10/16)

Selon vous, laquelle des deux prononciations du mot suivant serait la plus adaptée à être enseignée à des non-francophones au Québec ?

«six»

- La prononciation entendue dans le 1er enregistrement
- La prononciation entendue dans le 2ème enregistrement
- Je ne sais pas

Marc Chaliel, M.A., Universität Wien – 2016

Figure 12 : Question 3 : *Selon vous, laquelle des deux prononciations du mot/de la phrase suivant(e) serait la plus adaptée à être enseignée à des non-francophones à Paris/en Suisse romande/au Québec ? ; exemple des stimuli six [sis] vs. six [sɪs] (Québec).*

ries trop évidentes (cf. Porst ²2009, 92). Pour les questions 2 et 3, j'ai opté pour des réponses à choix simple parmi deux possibilités de réponse (ou trois dans le cas de la double paire de voyelles dans le mot *fête* : [fet] ~ [fɛ:t] ~ [fa³t]) (cf. figures 11 et 12). Les informateurs étaient donc invités, après avoir écouté les deux (ou trois) stimuli, à cliquer sur le stimulus qu'ils privilégient pour les présentateurs de télévision et pour le domaine de l'enseignement du FLE dans leur région. Notons qu'il ne s'agissait pas de questions à choix forcé, étant donné que les informateurs avaient également la possibilité de choisir une catégorie « je ne sais pas ». Le tableau 30 présente un résumé de la combinaison des trois types de questions avec les deux types de réponses utilisés.

À propos de la structure du questionnaire, notons que la sélection des informateurs s'est faite sur la base d'un échantillonnage par quotas limité à 96 informateurs par région et que leur nombre dans chaque groupe était donc trop faible pour pouvoir procéder à une randomisation. Ainsi, tous les informateurs ont répondu à la totalité des questions, les questions et leurs catégories de réponse apparaissant systématiquement dans le même ordre. Les résultats statistiques des tests de perception sont donc à considérer avec précaution : du fait de ce renoncement à toute randomisation, d'éventuels facteurs de confusion biaisant les résultats ne peuvent être exclus, ce qui peut avoir un effet sur la validité des résultats (cf. Drager 2018, 44).

Tableau 30 : Questions et catégories de réponse du test de perception.

Type de question	Question	Réponses
Évaluations (sans contexte explicite)	<i>Comment évalueriez-vous la prononciation du groupe de mots que vous entendez ?</i>	Échelle 0%–100%
Présentateurs de télévision	<i>Selon vous, comment un présentateur de télévision suisse romand devrait-il prononcer le mot/la phrase suivant(e) ?</i>	Stimulus 1 vs. stimulus 2 (vs. stimulus 3)
Français langue étrangère (FLE)	<i>Selon vous, laquelle des deux prononciations du mot/de la phrase suivant(e) serait la plus adaptée à être enseignée à des non-francophones à Paris/en Suisse romande/au Québec ?</i>	Stimulus 1 vs. stimulus 2 (vs. stimulus 3)

3.5.3 Informations sociodémographiques

Contrairement au cas du questionnaire écrit (cf. 3.3), les questions sociodémographiques ont été placées avant le test de perception afin de pouvoir exploiter également les données des informateurs ayant interrompu prématurément le test, de telles interruptions étant très courante dans le cas de questionnaires en ligne (cf. Diekmann ⁶2012, 434–488). Les données sociodémographiques suivantes ont été récoltées : sexe, âge, lieu dans lequel les informateurs ont passé la plus grande partie de leur enfance, domicile actuel et nombre d’années passées à cet endroit, niveau d’éducation, profession, origines du père et de la mère.

3.5.4 Sélection et recrutement des informateurs

La sélection des informateurs s’est faite selon le principe de l’échantillonnage par quotas déjà utilisé pour les questionnaires écrits (cf. 3.3.2). Ainsi, 96 informateurs ont été recrutés dans chacune des régions. Ces informateurs ont été répartis sur quatre points d’enquête par région (24 informateurs par point d’enquête), selon les critères du sexe (deux catégories : femmes vs. hommes), de l’âge (trois catégories : 20–39, 40–59, 60+) et du niveau d’éducation (deux catégories : diplôme universitaire et diplôme de fin d’études secondaires vs. diplôme inférieur ou aucun diplôme) (cf. tableau 11). Au total, les données des tests de perception de 288 informateurs ont été retenues. Le critère déterminant la prise en compte ou non des données des informateurs était que ces derniers devaient, comme dans le cas du questionnaire écrit, avoir vécu la majeure partie des dix dernières années dans

le quartier, la commune, la ville ou l'agglomération urbaine présentée dans le chapitre 3.3.2 et avoir au minimum un parent (père et/ou mère) ayant vécu la plus grande partie de son enfance dans cette localité. Les auditeurs ne présentant pas le profil recherché ont ainsi été exclus du traitement des données, tout comme les informateurs présentant un profil déjà rempli dans les quotas.

Pour des raisons d'économie et de praticabilité, contrairement au cas du questionnaire écrit, le recrutement des informateurs a été effectué aussi bien hors ligne qu'en ligne : une majorité des informateurs a tout d'abord été sélectionnée personnellement selon la méthode de recherche aléatoire et rapide dans les universités, bibliothèques, cafés, bars et dans la rue (cf. Postlep 2010, 98–99). Par ailleurs, cette recherche a été combinée à un recrutement aléatoire et non personnel aussi bien en ligne (sur différents portails) qu'hors ligne par le biais d'établissements publics ou privés d'enseignement. Une fois plusieurs quotas remplis, la recherche s'est faite de manière ciblée afin de trouver des informateurs correspondant aux profils manquants.

Étant donnée cette méthode hybride de recrutement, la réalisation du test de perception a également été effectuée de deux manières : à l'aide d'une tablette numérique et d'un casque fermé pour les informateurs recrutés hors ligne et sur l'ordinateur personnel pour les informateurs recrutés en ligne. Mais quel que soit le type de recrutement et le support utilisé, les tests de perception en tant que tels ont été effectués en ligne sur la plateforme *SoSci Survey* (cf. *SoSci Survey GmbH* 2018). Les informateurs ont mis entre 15 et 25 minutes pour remplir le questionnaire dans son intégralité.

3.5.5 Protocole d'analyse

Étant donné que la récolte des données s'est faite automatiquement par le biais de la plateforme *SoSci Survey* (cf. *SoSci Survey GmbH* 2018), ces données ont pu être extraites directement dans un format .csv, retravaillées sous *Excel* et importées dans le programme statistique *R*. Elles ont par la suite été soumises à des analyses statistiques afin de mesurer la signification des résultats ainsi que les éventuels effets de facteurs externes (sexe, âge, origine et niveau d'éducation des informateurs) ayant influencé ces résultats. Les possibilités de réponses aux questions ont été utilisées en tant que variable dépendante et les données sociodémographiques en tant que variables explicatives indépendantes. Différents modèles statistiques ont été appliqués aux données, en fonction du type de variable dépendante (quantitative continue, qualitative binaire ou qualitative à trois modalités non ordonnées) et de variables explicatives (variables qualitatives et quantitatives) :

- Question 1 : dans le cadre de la première question, comme il s’agissait de comparer plusieurs moyennes et de tester l’influence de quatre facteurs sur ces résultats, une analyse de variance (*ANOVA*) à quatre facteurs a été appliquée aux données brutes. Les quatre facteurs, qui sont tous de nature catégorique, sont le sexe (femmes vs. hommes), l’âge (20–39 ; 40–59 ; 60+), l’origine (quatre localités par région) et le niveau d’éducation (deux niveaux d’éducation par région) des informateurs.
- Questions 2 et 3 : les catégories de réponses de la deuxième et troisième question sont dans la grande majorité des cas de nature qualitative binaire, étant donné que les informateurs avaient la possibilité de choisir une variante après en avoir entendu deux en opposition. Ainsi, une régression logistique binaire a été appliquée à ces données à l’aide du modèle linéaire généralisé *glm* avec réponse binomiale et lien logit et en prenant en compte les quatre variables sociodémographiques (sexe, âge, origine, niveau d’éducation). Dans le cas de Paris, les variantes de deux groupes sociodémographiques ont été comparées les unes avec les autres et plusieurs questions regroupent donc plus de deux stimuli. Dans ces cas-ci, le choix du modèle s’est porté sur une régression logistique multinomiale à l’aide de la fonction *polr* de l’extension *MASS*.

4 Représentations et attitudes

Le présent ouvrage aborde la question de la norme de prononciation dans trois perspectives différentes (représentations et attitudes, productions, perceptions) appliquées à trois régions (Paris, Suisse romande, Québec). La présentation des analyses des données se structurera ainsi sur la base de cette double tripartition.

Dans le présent chapitre, je présenterai les résultats touchant aux questionnaires sur les représentations et attitudes de locuteurs « non experts » face à différents aspects de la norme (de prononciation). Ce chapitre sera structuré selon les trois régions (Paris : cf. 4.1 ; Suisse romande : cf. 4.2 ; Québec : cf. 4.3) et se conclura par une discussion comparant les résultats de ces trois régions. De cette manière, je tenterai principalement de donner une réponse au premier objectif de la présente étude : la question de savoir quelle norme de prononciation est explicitement privilégiée dans ces trois régions.

Le deuxième chapitre consacré aux résultats, qui porte sur les productions (cf. 5.), conservera la même structure par régions (Paris : cf. 5.1 ; Suisse romande : cf. 5.2 ; Québec : cf. 5.3). À l'intérieur de chacun de ces sous-chapitres, je présenterai tout d'abord les analyses acoustiques des voyelles produites par les locuteurs-modèles. Ces analyses me permettront par la suite de proposer, dans le cadre d'une discussion, des hypothèses quant aux traits de prononciation qui pourraient appartenir à ces normes.

Pour finir, le troisième chapitre, qui touche aux perceptions (cf. 6.), est également divisé selon les trois régions (Paris : cf. 6.1 ; Suisse romande : cf. 6.2 ; Québec : cf. 6.3). Il me permettra de vérifier les hypothèses faites sur la base des analyses de production. Ce faisant, la présentation des résultats bruts de ces tests sera suivie par une discussion de leur portée sur la définition des normes de prononciation de ces trois régions. Finalement, les problèmes méthodologiques récurrents dans les trois tests de perception seront présentés dans le sous-chapitre 6.4.

4.1 Paris

4.1.1 Représentations des accents du français

La première section du questionnaire parisien concerne les hétéro-représentations des Parisiens et a pour objectif de contribuer à déterminer quel(s) accent(s) de la francophonie est/sont considéré(s) par ces informateurs comme étant le(s) plus proche(s) d'une norme de prononciation. Ce faisant, la première question (*Quels*

accents de français connaissez-vous dans le monde ?) n'a pas été exploitée, puisqu'il s'agissait d'une question « brise-glace » visant à favoriser l'entrée en matière des informateurs, mais ne présentant pas de réelle valeur substantielle pour la question des normes.

Ainsi, la première question touchant à un aspect lié aux normes est la question 2, qui aborde cette thématique sur la base d'une des caractéristiques de prononciations considérées comme proche d'une certaine « norme » : leur prétendue « neutralité » dans les représentations. L'hypothèse quant à cet aspect de « neutralité » était ici celle d'informateurs parisiens considérant l'accent de leur propre « classe moyenne » – aux contraires des informateurs « périphériques » (cf. 4.2.1 ; 4.3.1) – comme étant « neutre » (cf. Kuiper 1999, 251 ; Kuiper 2005, 44 ; Pustka 2008, 221). Ceci correspondrait aux caractéristiques de locuteurs de la variété dominante au prestige manifeste (cf. Clyne 1995, 22 ; 2.1.2.4.3).

Question 2 : Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?

Cette première question est ouverte, c'est-à-dire sans choix de réponses fixé au préalable. La catégorisation et la quantification des réponses présentée ci-dessous ont donc été effectuées *a posteriori*. Ce faisant, quatre types de réponses ont pu être dégagés des données et regroupés sous les désignations des accents de la « Touraine », de « Paris » ainsi que du « Nord de la France » et de la « France ». S'ajoutent à cela les informateurs estimant que tout locuteur présente un accent (« Nulle part »), ceux qui n'ont pas voulu répondre à la question (« Aucune réponse ») et quelques réponses hétérogènes ne pouvant être catégorisées (« Autre ») (cf. figure 13).

Les données brutes illustrées dans la figure 13 ont été soumises à un modèle de régression logistique multinomiale sous *R*.¹ Le nombre d'observations de la catégorie « autre » (3,13%, 3/96) étant trop faible, cette catégorie n'a pas été prise en compte. Le modèle de régression distingue globalement deux regroupements comprenant respectivement deux et quatre catégories : les catégories touchant à l'accent de la « Touraine » (34,38%, 33/96) et à celui de « Paris » (32,29%, 31/96) se distinguent en effet significativement des quatre autres ($p < 0,05$),² à savoir les

¹ Notons que les justifications détaillées du choix des différents modèles statistiques utilisés dans le chapitre 4 pourront être trouvées dans le chapitre méthodologique 3.3.3.

² « Touraine » vs. « Paris » : $p > 0,05$, coef. = -0,49, e.s. = 0,38, $z = -1,29$; « Touraine » vs. « Nord de la France » : $p < 0,05$, coef. = -1,28, e.s. = 0,51, $z = -2,53$; « Touraine » vs. « France » : $p < 0,01$, coef. = -2,20, e.s. = 0,75, $z = -2,95$; « Touraine » vs. « Nulle part » : $p < 0,01$, coef. = -1,79, e.s. = 0,62, $z = -2,87$; « Touraine » vs. « Aucune réponse » : $p < 0,01$, coef. = -2,20, e.s. = 0,75, $z = -2,95$; « Paris » vs. « Nord

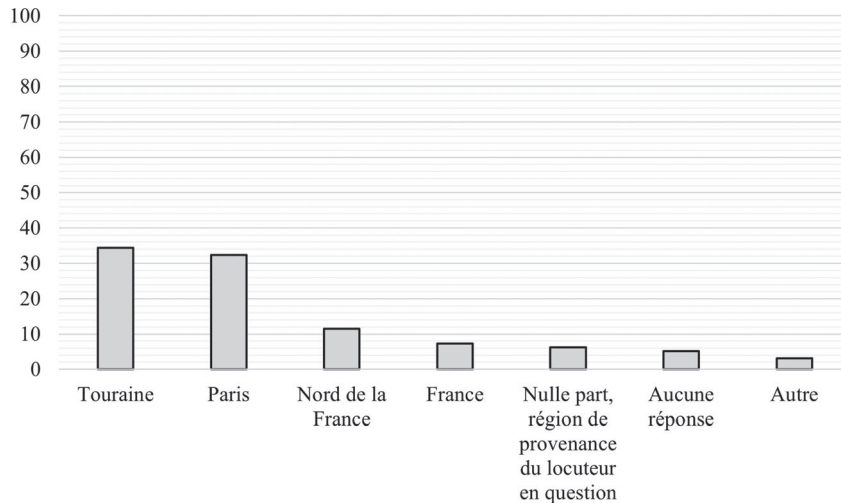


Figure 13 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?* (n=96).

accents du « Nord de la France »³ (11,46%, 11/96) et de la « France » (7,29%, 7/96) ainsi que des informateurs ne considérant aucun accent comme plus « neutre » qu'un autre (« nulle part » : 6,25%, 6/96) et des informateurs n'ayant pas voulu répondre à la question (« aucune réponse » : 5,21%, 5/96). Ces dernières quatre catégories, quant à elles, ne se distinguent pas significativement les unes des autres ($p > 0,05$).

Comment ces résultats doivent-ils être interprétés ? Avant d'aborder les catégories une par une, on peut tout d'abord observer qu'au contraire des cas de la Suisse romande (cf. 4.2.1) et du Québec (cf. 4.3.1), les réponses ne sont pas centrées sur une comparaison de différents « accents nationaux » (p. ex. français « de France », « de Suisse romande », « du Québec »), mais sur une perspective interne à la France, les accents de la francophonie « hors de France » étant omis en grande partie par les informateurs. Cette observation pourrait être expliquée

de la France » : $p < 0,05$, coef. = -0,79, e.s. = 0,54, $z = -1,46$; « Paris » vs. « France » : $p < 0,05$, coef. = -1,70, e.s. = 0,77, $z = -2,22$; « Paris » vs. « Nulle part » : $p < 0,05$, coef. = -1,30, e.s. = 0,65, $z = -1,99$; « Paris » vs. « Aucune réponse » : $p < 0,05$, coef. = -1,70, e.s. = 0,77, $z = -2,22$.

³ Signalons que le terme « Nord de la France » est ambigu. Il peut faire référence à la France septentrionale – c'est le sens ici –, mais également au département du Nord, à la région de Lille, à la Picardie et à l'accent y étant rattaché (souvent désigné par les termes d'« accent du Nord », d'« accent chti » ou encore d'« accent picard ») (cf. p. ex. Pustka 2008, 217).

par la différence constatée par Kuiper (2005) entre les accents franco-français et les accents du français hors de France dans les représentations des Parisiens :

« Parisian respondents clearly have strong feelings about the French spoken in Provence, but do not attribute these feelings to some linguistic force external to French. Put another way, the Parisian respondents seem to be judging other speakers of their own language when judging Provençal speech, whereas with Belgium, Switzerland, Alsace and Lorraine, they are judging the speech of regions where “non-French” languages are a factor »

(Kuiper 2005, 36).

Ces représentations des accents du français hors de France comme étant des accents subissant l'influence d'une langue étrangère pourraient expliquer qu'ils ne soient quasiment pas pris en considération lorsque les qualificatifs utilisés sont liés au prestige manifeste.

Quant aux résultats portant sur des accents, on peut observer que deux d'entre eux sont considérés par les Parisiens comme étant les plus « neutres » : ceux de la Touraine⁴ et de Paris. Ce résultat n'est guère surprenant, étant donné que plusieurs études préalables ont déjà montré que la région linguistique de la Touraine représenterait dans la conscience des Français la région où est parlé le français « le plus neutre » ou « le plus pur » (cf. Malmberg 1963, 13 ; Gueunier/Genouvrier/Khomsy 1978, 82 ; Léon 2005, 193 ; cf. également Pustka 2008, 218). Pour Paris, le résultat était également prévisible : l'étude de Kuiper (2005, 48), qui se base aussi sur des représentations non perceptives, a déjà pu montrer que les Parisiens considèrent en majorité leur propre accent comme étant le plus « neutre » ou le plus « correct ». Notons à cet égard que plusieurs informateurs précisent leurs réponses par rapport à l'accent parisien : « intramuros » (2/31) ; « pas la banlieue » ou « pas l'accent banlieusard » (3/31) ; « accent parisien normal » (2/31), « pas l'accent parisien bourgeois » (1/31). Conformément à Pustka (2008, 213), il semble donc que les accents dits « du 16^{ème} » et « banlieusard » soient d'entrée exclus de cette relative « neutralité » perçue. Les informateurs ne nomment cependant pas explicitement l'accent qu'ils considèrent comme étant le plus « neutre » (mis à part les qualificatifs très généraux « intramuros » et « accent parisien normal »). Sur la base des résultats des précédentes études (cf. 2.2.1.2), il serait donc pertinent de se demander s'il s'agit plutôt d'un accent des Parisiens de souche du *Paris-terroir* ou de celui des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* (cf. Walter 1988, 170–171 ; Walter 1998, 363). Les questions suivantes apporteront certains éléments de réponse.

⁴ Les réponses du type « Tours », « (la) Touraine » et « (les) Pays de la Loire » ont été résumées sous l'étiquette « Touraine », terme utilisé le plus fréquemment par les informateurs.

Même si les réponses touchant au « Nord de la France » (11,46%, 11/96) sont très peu nombreuses, elles apportent une confirmation supplémentaire du fait que le nivellement linguistique en France septentrionale ayant donné naissance à un « accent urbain nivelé et non localisé » (Armstrong 2002, 14) n'est pas seulement un phénomène implicite observable dans les perceptions (cf. Armstrong/Boughton 1998 ; 2000), mais est également explicitement présent dans les représentations des locuteurs.

Notons également qu'un nombre tout de même considérable d'informateurs ont soit répondu qu'ils ne considèrent aucun accent comme étant plus « neutre » qu'un autre (« nulle part » : 6,25%, 6/96), soit refusé de répondre à la question (« aucune réponse » : 5,21%, 5/96). Ce résultat peut mener à trois interprétations différentes : tout d'abord, parallèlement aux cas de la Suisse romande (cf. 4.2.1) et du Québec (cf. 4.3.1), il se pourrait que cette partie des Parisiens ait une vision globalement symétrique et égalitaire de la variation régionale (cf. Pustka et al. 2019, 27). Il est également possible qu'une observation qui ressort des entretiens guidés de Kuiper (2005, 48) se manifeste ici, à savoir qu'il ne s'agit pas d'une « notion of linguistic equality », mais d'une vision de cette *correctness* comme étant soit une question de classe sociale, soit simplement inaccessible (comme la *norme fantasmée* décrite par Moreau 1997 ; cf. 2.1.1.2.1). Finalement, il pourrait également s'agir d'un artefact de la méthode, une invitation à procéder à une évaluation ne permettant pas de réponse s'approchant de la désirabilité sociale d'un certain « politiquement correct ».

Finalement, retenons dans l'optique de la présente étude que les résultats de cette question ont permis de confirmer que les représentations des Parisiens mises en lumière ici ont dans l'ensemble tendance à correspondre aux représentations considérées comme typiques de locuteurs de la variété dominante au prestige manifeste (p. ex. considération de leur norme comme le modèle à suivre ; cf. Clyne 1995, 22). Notons cependant que le pourcentage de réponses mentionnant Paris atteint seulement 32,29%, ce qui incite à considérer avec prudence des résultats qui n'établissent qu'une légère tendance.

4.1.2 Représentations de l'accent en usage à Paris

Question 3.1 : *Les Parisiens ont-ils un accent ?* (Oui Non)

La question de la « neutralité » des accents a été reprise dans la deuxième section dans une perspective non plus globalement francophone, mais interne à Paris – elle porte donc sur les auto-représentations des Parisiens. La question avait pour

objectif de vérifier que les Parisiens estiment bien qu'il existe un accent « neutre » et qu'ils localisent cet accent majoritairement à Paris, ce que les études de Kuiper (1999 ; 2005) et Pustka (2007 ; 2008) avaient déjà suggéré auparavant. Contrairement à la question précédente, il s'agit ici d'une question fermée pour laquelle seules deux possibilités de réponse ont été proposées aux informateurs (« oui » ou « non ») (cf. figure 14).

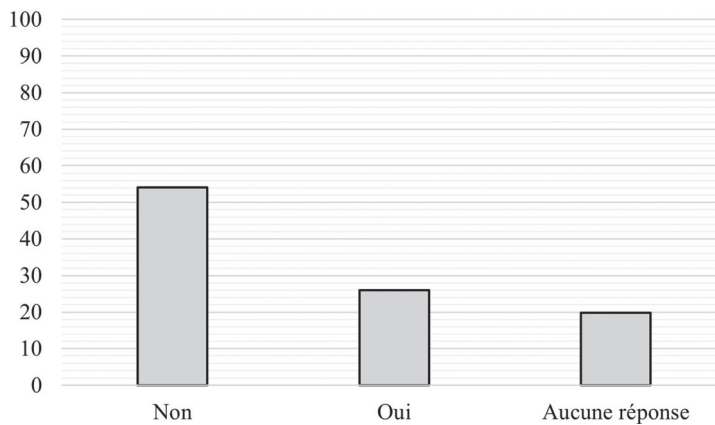


Figure 14 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Les Parisiens ont-ils un accent ?* (n=96).

Étant donnés les trois types de réponses illustrés dans la figure 14, un modèle de régression logistique multinomiale a été appliqué aux données brutes. De manière peu surprenante, le modèle de régression montre que le nombre de réponses « non » (54,17%, 52/96) est significativement plus élevé que celui des « oui » (26,04%, 25/96) et des informateurs n'ayant pas voulu répondre à la question (« aucune réponse » : 19,79%, 19/96) ($p < 0,05$).⁵ Les catégories « oui » et « aucune réponse » ne se différencient quant à elles pas significativement l'une de l'autre ($p > 0,05$, coef. = -0,22 ; e.s. = 0,67 ; $z = -0,33$). Étant donnée la clarté des résultats, il n'est guère surprenant que les variables sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'éducation, origine géographique) ne montrent aucune influence significative sur les résultats.

Ainsi, une petite majorité statistiquement significative des Parisiens semble effectivement penser ne pas avoir d'accent ou présenter un accent « neutre ». Une

⁵ « Non » vs. « Oui » : $p < 0,05$, coef. = -1,10 ; e.s. = 0,52 ; $z = -2,13$; « Non » vs. « Aucune réponse » : $p < 0,05$, coef. = -1,32 ; e.s. = 0,56 ; $z = -2,35$.

conclusion similaire (bien qu'encore plus claire) avait été tirée dans les travaux antérieurs portant sur les représentations des Parisiens à propos de leur propre accent : Kuiper (1999, 251) a montré que 80% de ses informateurs provenant d'Île-de-France laissaient une zone blanche autour de la région de Paris sur leurs cartes mentales (angl. *mental maps*) des accents de France. Pustka (2007, 241–242) en était arrivée à des résultats certes moins évidents mais tout de même considérables, 29% (57/196) de ses informateurs originaires de Paris et d'Orléans jugeant l'accent parisien « neutre », voire inexistant.

Une comparaison de ces résultats à ceux de la même question posée en Suisse romande (cf. 4.2.2) et au Québec (cf. 4.3.2) montre que l'asymétrie des auto-représentations des Parisiens par rapport aux auto-représentations de locuteurs « périphériques » semble se confirmer (cf. Pustka 2008, 221–222), les Parisiens étant les seuls à penser – du moins à une courte majorité – qu'ils n'ont pas d'accent. Dans l'optique de la question des normes (de prononciation), cette unilatéralité dans la croyance en un accent « neutre » de cette majorité des Parisiens correspond à nouveau à la situation prototypique des représentations des locuteurs du « centre » par rapport à celles des locuteurs de « périphérie ». En ce sens, cette question renforce l'interprétation de l'accent « parisien » comme restant globalement un modèle de prononciation.

Cependant, les résultats obtenus incitent à rester prudent dans l'interprétation : 26,04% des informateurs considèrent en effet qu'ils ont un accent. Or, la question ne précisant pas le type d'accent auquel elle fait référence (accent *régional* ou *social*), les différents résultats pourraient également être dus à deux interprétations différentes : les informateurs ayant répondu « non » pourraient s'être référés à l'accent parisien qu'ils considèrent comme étant « normal » et « intramuros » (cf. 4.1.1) et les informateurs ayant répondu « oui », aux différents accents micro-diatopiques et sociaux (« accent du 16^{ème} », « accent faubourien », « accent banlieusard », cf. Pustka 2008, 222–234). La sous-question supplémentaire (cf. question 3.2) pourra apporter certains indices de cette éventuelle distinction ainsi que de la conscience que possèdent les Parisiens des traits caractérisant leur accent.

Questions 3.2 : *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?*

Dans le cadre de cette question, les informateurs ayant répondu à la question 3.1 par l'affirmative étaient priés (1) d'indiquer dans quel domaine linguistique ils pensent que cet accent sera le plus perceptible sur la base de trois possibilités de réponse (vocabulaire, prononciation ou grammaire) et (2) de formuler librement des exemples pouvant illustrer la catégorie choisie. Par ailleurs, une catégorie

supplémentaire « à autre chose » a été ajoutée aux possibilités de réponse, afin de permettre aux informateurs d'exprimer d'éventuels aspects n'étant pas couverts par la question fermée (cf. figure 15). Notons que le nombre d'informateurs (35) ayant répondu à la question ne correspond pas au nombre de ceux ayant répondu à la question 3.1 par l'affirmative (25). À cela, il y a deux explications possibles : certains informateurs ayant répondu « oui » à cette dernière sous-question n'ont pas voulu donner de précision, et certains autres, qui ont répondu par la négative ou indiqué « aucune réponse », ont tout de même fourni des précisions.

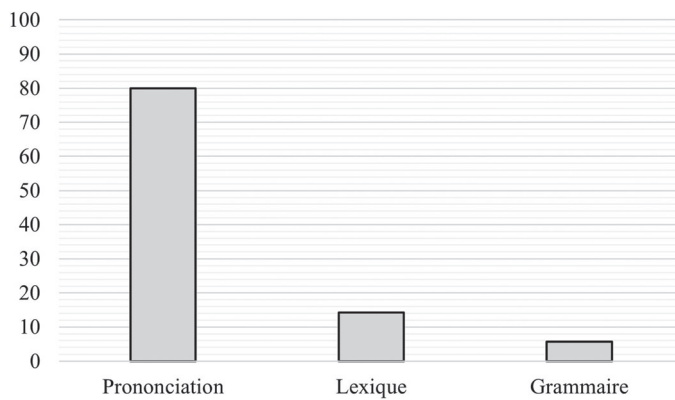


Figure 15 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?* (n=35).

La catégorie « grammaire » ne présentant que deux valeurs (5,71%, 2/35), elle n'a pas pu être prise en compte dans les tests statistiques. Les résultats des catégories « prononciation » (80,00%, 28/35) et « lexique » (14,29%, 5/35) ont donc été comparés dans le cadre d'un modèle de régression binomiale. Malgré le faible nombre de réponses, la différence entre les deux catégories s'avère significative à $p < 0,05$ (coef. = 2,49, e.s. = 1,04, $z = 2,39$). Le modèle ne montre cependant aucun effet significatif des données sociodémographiques. Globalement, on observe donc qu'une majorité significative des informateurs pensent percevoir la plupart des traits saillants du français parisien (ou des français parisiens ; cf. *infra*) au niveau de la prononciation.

Quant aux commentaires libres, même si la consigne était de donner d'éventuels exemples concrets se rapportant à la catégorie choisie (prononciation, vocabulaire, grammaire), les précisions données par les informateurs parisiens ne se restreignent pas uniquement à ces exemples, et présentent également des indications explicites à propos de la différenciation d'accents micro-diatopiques

et sociaux internes à Paris. Ces accents correspondent globalement à la répartition de Pustka (2008, 222–234) : « accent du 16^{ème} », « accent faubourien »/« titi parisien », « accent des banlieues ». Les informateurs parisiens les associent par ailleurs à certains traits de prononciation concrets (et, dans le cas de l'« accent faubourien », également à une particularité lexicale) :

- « **Accent du 16^{ème}** » : les informateurs qualifient cet accent d'« [. . .] accent bourgeois » (2 mentions), d'« accent bourge » ou encore d'« accent du 16^e ». Ils nomment par ailleurs deux traits de prononciation pour le caractériser : l'allongement de la voyelle [a] devant une pause (« ils ajoutent des < â > à la fin des mots ») ainsi que la postériorisation de [ã] en [õ] (« on remplace les < an > et < en > par des < on > »).
- « **Accent faubourien** » : les informateurs recourent aux qualificatifs « accent parigot », « [. . .] accent < parigot > populaire en voie de disparition » ou encore « titi(s) parisien(s) » (4 mentions). Certains traits prototypiques de cet accent sont nommés par les informateurs, dont les palatalisations (« certaines consonnes : < ta djeule > ») et le [ʀ] (« certains vieux appuient les syllabes bizarrement (les mots en < ar >), ça vient du fond de la gorge »). Par ailleurs, l'un des informateurs l'associe – au niveau lexical – à l'utilisation de l'argot (« pas mal d'argot »).
- « **Accent banlieusard** » : il est qualifié d'« accent des banlieues [. . .] » et d'« accent banlieusard ». Un informateur fait une séparation explicite entre Paris et les banlieues (« [. . .] accent différent selon que les gens sont de Paris ou de banlieue »). Aucun trait caractéristique de cet accent n'est cependant nommé.

D'autres commentaires ne peuvent être catégorisés si finement. Ils font en effet référence à un accent parisien global sans faire de précision micro-diatopique et/ou sociale interne à Paris. Cet « accent parisien » semble cependant identifié à l'accent des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* (cf. Walter 1988, 170–171 ; Walter 1998, 363 ; cf. également 2.2.1.2), l'un des informateurs le qualifiant en effet de « néo-parisien ».

Quant aux traits concrets nommés par les informateurs, conformément aux réponses de la question quantitative, la plupart des exemples touchent à la prononciation, un seul se rattachant à une autre catégorie, celle de la pragmatique :

- **Prononciation** : au niveau de la prononciation, les informateurs mentionnent l'élision de certaines consonnes finales (liquide finale : « certaines syllabes qui vont être un peu bouffées : incroyab' au lieu d'incroyable »), l'élision de schwas (« il y a une tendance à avaler la quasi-totalité des < e > », « il ne faut pas prononcer les < e > au milieu des mots : < cheveux > est prononcé < ch'veux > ») ainsi que le < euh > prépausal (« ils mettent des < euh > partout »).

- **Pragmatique** : quant à la pragmatique, l'exemple mentionné évoque la fréquence du marqueur discursif « quoi » (« [. . .] on finit beaucoup de phrases par un « quoi » [. . .] »).

Signalons également que plusieurs informateurs ayant répondu à la question 3.1 par la négative ont ajouté des commentaires consistant pour la plupart en des précisions par rapport à la « neutralité » perçue de la prononciation parisienne : « l'accent parisien se perd, il n'existe presque plus [. . .] », « les Parisiens n'ont pas d'accent [. . .] », « dans l'ouest, dans le centre et à Paris, il n'y a pas d'accent, [. . .] c'est relativement neutre [. . .] ». Cette neutralité de la prononciation parisienne est d'ailleurs associée par certains informateurs à la représentation d'une « bonne » prononciation ou d'un « bon » français : « nous sommes les seuls, avec les gens du centre, à parler correctement, avec un accent neutre [. . .] ».

Finalement, outre le fait que les locuteurs parisiens attribuant aux Parisiens un accent (26,04%) voient une majorité des traits saillants de cet accent au niveau de la prononciation (80,00%), la question a également permis de confirmer que la plupart des informateurs percevant un accent distinguent en fait plutôt trois accents parisiens micro-diatopiques et sociaux (« accent du 16^{ème} », « accent faubourien »/« titi parisien », « accent des banlieues » ; cf. Pustka 2008, 222–234). Par ailleurs, les commentaires libres montrent que certains Parisiens estimant la prononciation parisienne relativement « neutre » associent cette relative absence d'accent à un haut degré de *correctness* (cf. Preston 1999, xxxiv).

4.1.3 Représentations des différences d'accent à l'intérieur de la France

La troisième section du présent questionnaire touche aux auto-représentations des Parisiens à propos des accents internes à la France. L'objectif était ici de découvrir quels accents du français sont considérés par les Parisiens comme étant les plus « neutres » à l'intérieur de la France. Cette question est donc similaire à la question 2, mais elle est posée dans une perspective interne à la France et non plus dans une perspective francophone globale.

Question 5⁶ : Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en France ?

⁶ Même si le questionnaire parisien ne contient pas la question 4 des questionnaires suisses romands (cf. 4.2.2) et québécois (cf. 4.3.2) (*Y a-t-il des Suisses romands/Québécois qui essaient de perdre leur accent ?*) le numéro 5 a été maintenu ici afin de permettre une comparaison directe entre les versions parisienne, suisse romande et québécoise.

Il s'agit d'une question ouverte sans choix de réponse préétabli. La quantification des réponses a donc été effectuée *a posteriori*. Soulignons qu'au contraire du cas des Suisses romands (cf. 4.2.3) et des Québécois (cf. 4.3.3), les résultats se rapprochent ici fortement de ceux de la question 2, pour laquelle, malgré les différences entre les consignes des deux questions, les informateurs parisiens faisaient déjà en majorité référence à la France. Les données brutes obtenues dans le cadre de la présente question sont reproduites dans la figure 16.

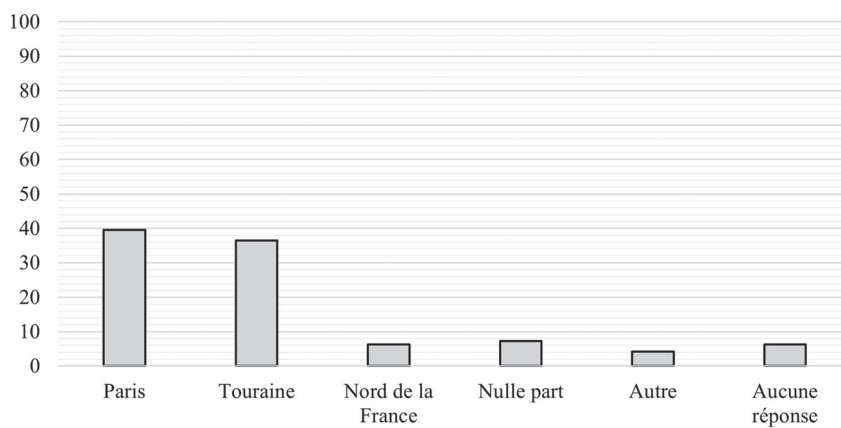


Figure 16 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en France ?* (n=96).

Les données brutes illustrées ci-dessus ont été soumises à une analyse de régression multinomiale sous *R*. De manière similaire aux résultats de la question 2, le modèle montre deux groupes aux résultats statistiquement similaires : le premier groupe est constitué de « Paris » (39,58%, 38/96) et de la « Touraine » (36,46%, 35/96), le deuxième regroupant le « Nord de la France » (6,25%, 6/96), les informateurs estimant qu'il n'existe pas d'accent « neutre » (« nulle part » : 7,29%, 7/96), ceux ayant donné une réponse hors catégorie (« autre » : 4,17%, 4/96) ainsi que ceux n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 6,25%, 6/96). Les différences entre les catégories de ces deux groupes sont toutes significatives, alors que les différences internes aux catégories ne le sont pas (cf. tableau 31). Notons qu'ici, le modèle de régression ne relève aucun effet significatif des données sociodémographiques ($p > 0,05$).

Globalement, l'interprétation de ces résultats est très similaire à celle déjà proposée dans le cadre de la question 2 (cf. 4.1.1), raison pour laquelle les deux principales conclusions ne seront mentionnées que brièvement ci-dessous :

Tableau 31 : Taux de signification entre les six catégories prises en compte dans le modèle de régression multinomiale appliqué à la question 5.

	Paris	Touraine	Nord de la France	Nulle part	Autre	Sans réponse
Paris						
Touraine	$p > 0,05^7$					
Nord de la France	$p < 0,05^8$	$p < 0,05^9$				
Nulle part	$p < 0,05^{10}$	$p < 0,05^{11}$	$p > 0,05^{12}$			
Autre	$p < 0,05^{13}$	$p < 0,05^{14}$	$p > 0,05^{15}$	$p > 0,05^{16}$		
Sans réponse	$p < 0,05^{17}$	$p < 0,05^{18}$	$p > 0,05^{19}$	$p > 0,05^{20}$	$p > 0,05^{21}$	

- Les régions considérées par les informateurs parisiens comme présentant le moins d’accent (aussi bien à l’intérieur de la France que dans la francophonie globale) sont bien celles de Paris et de la Touraine, aucune hiérarchie significative ne pouvant être observée entre ces deux catégories.
- Le fait que les Parisiens nomment spontanément une catégorie englobant le « Nord de la France » (6,25%, 6/96) comme accent « le plus neutre » plaide en faveur d’une conscience explicite du nivellement actuel de la prononciation dans les centres urbains de France septentrionale (cf. Armstrong/Boughton 1998 ; 2000).

Ainsi, de manière peu surprenante, ces résultats confirment qu’à tout le moins une petite majorité des Parisiens (39,58%) présentent bien les représentations typiques de locuteurs de la variété dominante au prestige manifeste (cf. Clyne

7 Coef. = 0,38, e.s. = 0,36, z = 1,05.

8 Coef. = 1,18, e.s. = 0,57, z = 2,06.

9 Coef. = 1,56, e.s. = 0,55, z = 2,83.

10 Coef. = 1,47, e.s. = 0,64, z = 2,29.

11 Coef. = 1,85, e.s. = 0,62, z = 2,97.

12 Coef. = -0,29, e.s. = 0,76, z = -0,38.

13 Coef. = 1,47, e.s. = 0,64, z = 2,29.

14 Coef. = 1,85, e.s. = 0,62, z = 2,97.

15 Coef. = -0,29, e.s. = 0,76, z = -0,38.

16 Coef. = 0,00, e.s. = 0,82, z = 0,00.

17 Coef. = 1,87, e.s. = 0,76, z = 2,46.

18 Coef. = 2,25, e.s. = 0,74, z = 3,03.

19 Coef. = -0,69, e.s. = 0,87, z = -0,80.

20 Coef. = -0,04, e.s. = 0,91, z = -0,04.

21 Coef. = -0,04, e.s. = 0,91, z = -0,04.

1995, 22). L'accent parisien reste cependant en concurrence avec l'accent tourangeau, considéré traditionnellement comme étant « neutre » et nommé par un pourcentage notable de 36,46% des informateurs. Par ailleurs, le critère géographique de la norme de prononciation semble se porter clairement sur Paris (centre actuel de la norme) et la Touraine (centre traditionnel de la norme, lié à l'ancienne monarchie).

4.1.4 Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision parisiens

La question du critère géographique de la norme de prononciation étant relativement claire, il resterait à clarifier celle du groupe des locuteurs de référence. Depuis Léon (1968), la norme de prononciation est de plus en plus souvent située dans les médias audiovisuels (cf. également Encrevé 1988, 271 ; Morin 2000, 97–98 ; Laks 2002, 7 ; cf. également 2.2.1.3). Ce faisant, une certaine corrélation entre la « prononciation parisienne » et celle des médias audiovisuels a déjà été supposée très tôt (cf. déjà Bellenger 1979, 53 ; cf. également Borrel/Billières 1989 ; Paternostro 2012), la plupart des médias français suprarégionaux ayant leur siège à Paris. Notons cependant que cette supposition est délicate, en ce sens que la localisation des médias à Paris ne signifie pas automatiquement que les présentateurs soient également Parisiens – la plupart d'entre eux sont en effet plutôt des *Parisiens d'adoption* (cf. 2.2.1). Il resterait ainsi à préciser dans quelle mesure cette prononciation des médias audiovisuels peut être observée dans les représentations des informateurs. La première question de cette quatrième section, divisée en deux sous-questions quantitative (cf. question 6.1) et qualitative (cf. question 6.2) tente d'y donner une réponse.

Question 6.1 : *Les présentateurs des journaux télévisés français ont-ils un accent propre à Paris ?*
(Oui Non)

Cette première sous-question quantitative est fermée et présente deux possibilités de réponses (« oui » et « non ») (cf. figure 17).

Étant données les trois catégories relevées, l'évaluation de ces données brutes a été effectuée sur la base d'une analyse de régression multinomiale. Le modèle montre une différence significative entre le « oui » (56,25%, 54/96) et le « non » (38,00%, 38/96) à $p < 0,05$ (coef. = -0,730, e.s. = 0,34, $z = -2,17$), les résultats de ces deux catégories étant également significativement plus élevés que le nombre

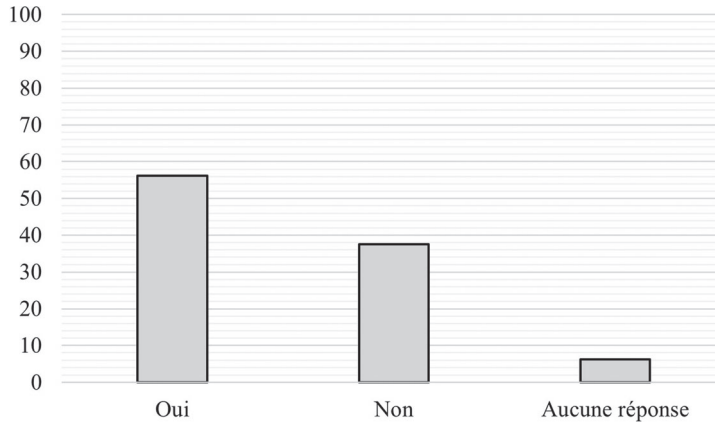


Figure 17 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Les présentateurs des journaux télévisés français ont-ils un accent propre à Paris ?* (n=96).

d'informateurs n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 6,25%, 6/96) ($p < 0,05$).²² Ainsi, dans leurs auto-représentations, une majorité significative des Parisiens semble bien associer la prononciation observable dans les médias audiovisuels français à une prononciation parisienne, ce qui confirme globalement les intuitions de Bellenger (1979), Borrel/Billières (1989) et Paternostro (2012). Soulignons cependant tout de même le taux relativement important de « non » (38,00%), un résultat qui plaiderait en faveur d'une interprétation de cette prononciation des médias comme étant associée au *Paris-creuset* et à ses *Parisiens d'adoption*. Des précisions quant à ces hypothèses peuvent être trouvées dans les commentaires qualitatifs relevés dans le cadre de la deuxième sous-question (cf. 6.2).

Question 6.2 : *Qu'est-ce qui caractérise l'accent des présentateurs de journaux télévisés français ?*

Tout d'abord, indépendamment de la réponse donnée à la question 6.1, mentionnons que de nombreux informateurs associent l'accent des présentateurs de télévision à une « bonne » prononciation ou à une prononciation « pure » : p. ex. « très bon » (2 mentions), « soigné », « [...] excellent », « il doit être [...] impeccable », « accent en général irréprochable ». Il semble donc effectivement associé

²² « Oui » vs. « Aucune réponse » : $p < 0,001$, coef. = -1,91, e.s. = 0,54, $z = -3,56$; « Non » vs. « Aucune réponse » : $p < 0,05$, coef. = -1,18, e.s. = 0,57, $z = -2,06$.

à un modèle de référence, un informateur évoquant même explicitement cette association (« le français ‹ standard › »).

Par ailleurs, une série d'arguments soutenant les réponses à la sous-question 6.1 peut être relevée dans les commentaires des informateurs : premièrement, ceux qui considèrent la prononciation des présentateurs de télévision comme une prononciation « parisienne » (p. ex. « l'accent des médias est clairement parisien », « ce qu'on entend à la télévision sur les chaînes nationales, c'est le ‹ français standard › et c'est certainement un accent parisien ») évoquent deux types d'arguments :

- D'une part, il s'agit d'arguments touchant à leur perception d'une similarité entre la prononciation de la télévision et leur propre prononciation « parisienne » ou la prononciation qu'ils estiment « normale » ou « quotidienne » à Paris : p. ex. « les journalistes parlent comme moi et je suis de Paris », « il est pareil à ce qu'on entend tous les jours à Paris », « c'est l'accent ‹ normal › de Paris ».
- D'autre part, certains informateurs évoquent le rôle de Paris en tant que siège des médias audiovisuels français : p. ex. « on a la centrale de la plupart des chaînes de télévision (TF1, M6, France 2, etc.) ».

Mentionnons en outre que deux précisions sont données quant au groupe social auquel les informateurs font référence lorsqu'ils associent la prononciation des médias audiovisuels à un accent « parisien » :

- D'une part, ils associent cet accent à une certaine élite sociale : p. ex. « c'est l'accent de nos élites politiques et culturelles ».
- D'autre part, ils distinguent explicitement cette prononciation de celle des « Parigots » et des banlieusards : p. ex. « pas [l'accent] des banlieues », « [...] rien à voir avec les banlieues », « j'entends clairement une différence entre l'accent des journalistes (qui est neutre) et l'accent parigot (qui se rapproche de plus en plus de l'accent banlieue) ».

Les informateurs n'associant pas cette prononciation à Paris évoquent au contraire majoritairement la « neutralité » de la prononciation (p. ex. « prononciation totalement neutre », « accent neutre »), l'absence d'accent (p. ex. « pas d'accent »), le standard (« français ‹ standard › lissé »), ou encore les origines non seulement parisiennes mais très diverses des présentateurs (p. ex. « ce ne sont pas seulement des Parisiens », « il y a des présentateurs d'un peu partout », « ils proviennent d'un peu tous les horizons de France »). Notons que ces derniers commentaires incitent clairement à associer cette prononciation à celle des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset*.

Finalement, en plus de réaffirmer le rôle de modèle de prononciation des présentateurs de télévision supposé jusqu'ici, les commentaires de la sous-question 6.2 montrent de manière intéressante que dans le cas de la France, ce modèle cor-

respond implicitement à un compromis des modèles discernés traditionnellement dans la littérature : la norme d'un français de référence « neutre », c'est-à-dire sans trace d'origine géographique et donc associable au *Paris-creuset* (cf. 2.2.1.2), celle d'un groupe social dominant (cf. 2.2.1.1) ainsi que celle des professionnels de la parole (cf. 2.2.1.3). En effet, en résumant schématiquement, les présentateurs des journaux télévisés, originaires en règle générale de diverses régions de France septentrionale mais ayant adopté du fait de leur profession et leur établissement à Paris cette prononciation des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset*, diffusent cette même prononciation par le biais des médias audiovisuels.

Question 7 : *Selon vous, quel est le français le plus représentatif de l'ensemble de la France ?*
Possibilités de réponse : le français parlé dans le journal télévisé, le français utilisé dans une discussion entre des étudiants, le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne, autre

La question suivante visait finalement à vérifier *explicitement* le rôle des présentateurs de télévision comme modèle de prononciation dans le cadre d'une comparaison de cette situation du journal télévisé à deux autres situations de communication. La question est fermée, elle comporte trois possibilités de réponse ainsi qu'une catégorie « autre » permettant aux informateurs de formuler une réponse non couverte par ces trois possibilités (cf. figure 18).

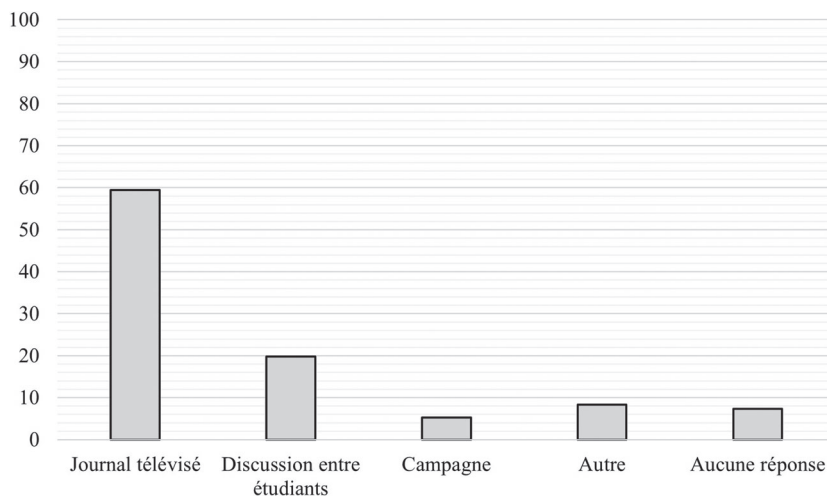


Figure 18 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Selon vous, quel est le français le plus représentatif de l'ensemble de la France ?* (n=96).

Les données brutes illustrées dans la figure 18 ont été analysées sur la base d'une régression logistique multinomiale. Le modèle montre que le nombre d'informateurs ayant choisi le français du « journal télévisé » (59,38%, 57/96) est significativement plus élevé que celui des informateurs ayant choisi une autre catégorie (« discussion entre étudiants » : 19,79%, 19/96 ; « campagne » : 5,21%, 5/96 ; « autre » : 8,33%, 8/96 ; « aucune réponse » : 7,29%, 7/96), et ce, respectivement à $p < 0,01$.²³ Toutes les autres différences de résultats s'avèrent non significatives ($p > 0,05$). Notons que le résultat de cette question s'avère beaucoup plus clair que celui touchant aux régions (cf. 4.1.3).

Les résultats apportent donc une réponse explicite à la question du groupe professionnel et de la situation de communication associés par les Parisiens à la norme de prononciation : comme présumé, pour une très grande majorité des informateurs, il s'agit des présentateurs de télévision lors des journaux télévisés. Ces critères *social* et *situationnel* s'ajoutent donc au critère *géographique*, les questions 2 (cf. 4.1.1) et 5 (cf. 4.1.3) ayant déjà pu montrer qu'une majorité de ces informateurs situent l'accent le plus « neutre » à Paris chez les Parisiens d'adoption.

4.1.5 Attitudes face à la prononciation parisienne dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones

La dernière section du questionnaire porte sur les différences de prestige (manifeste ou latent) perçues par les Parisiens entre l'accent parisien et d'autres accents francophones. L'accent parisien étant traditionnellement considéré comme celui de la variété dominante, cette section – contrairement aux questionnaires suisse romand (cf. 4.2.5) et québécois (cf. 4.3.5) – n'a pas pour objectif de révéler les qualificatifs liés à l'insécurité linguistique, mais porte sur la perspective inverse : il s'agit ici de mettre explicitement en lumière si les locuteurs de la variété parisienne présentent bien les attitudes typiques de locuteurs de la variété dominante selon le modèle pluricentrique de Clyne (1995, 22), des attitudes qui sont également liées à une certaine sécurité linguistique (cf. 2.1.2.4.3).

Question 8 : *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité utilisant un accent régional, vous vous sentez :* charmé amusé agacé indifférent

²³ « Journal télévisé » vs. « Discussion entre étudiants » : coef. = -1,14, e.s. = 0,41, $z = -2,81$; « Journal télévisé » vs. « Campagne » : coef. = -3,22, e.s. = 1,02, $z = -3,16$; « Journal télévisé » vs. « Autre » : coef. = -1,83, e.s. = 0,54, $z = -3,40$; « Journal télévisé » vs. « Aucune réponse » : coef. = -1,43, e.s. = 0,45, $z = -3,14$.

Ainsi, la première question tente de mettre en lumière cette présumée sécurité linguistique parisienne et de découvrir quels sont les qualificatifs les plus utilisés par les Parisiens pour décrire leurs représentations d'autres variétés dans des contextes d'exposition publique, à l'exemple de la télévision. La question comprend quatre possibilités de réponse illustrant deux situations. D'une part, les qualificatifs « charmé », « amusé » et « agacé » correspondent aux attitudes typiques de locuteurs de la variété dominante dans une situation d'asymétrie unidirectionnelle selon le modèle de Clyne (2004, 297-298) : « The D nations generally consider their national variety to be the standard and the varieties of the O nations as deviant, non-standard, exotic, cute, and somewhat archaic » (Clyne 2004, 297). D'autre part, la « neutralité » supposée par le qualificatif « indifférent » plaiderait au contraire en faveur d'un degré plus élevé de symétrie (cf. Clyne 1993, 3). Les résultats des données brutes sont illustrés dans la figure 19.

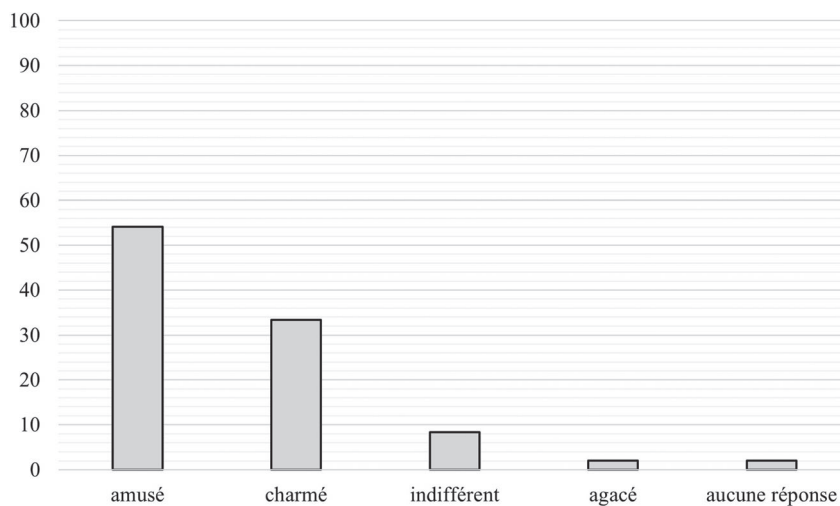


Figure 19 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité utilisant un accent régional, vous vous sentez...* □ charmé, □ amusé, □ agacé, □ indifférent (n=96).

Après avoir supprimé les catégories « aucune réponse » (2,08%, 2/96) et « agacé » (2,08%, 2/96) des données brutes en raison du nombre trop faible d'observations, les résultats illustrés dans la figure 19 ont été analysés dans le cadre d'une régression multinomiale. Le modèle indique que chacune des trois catégories prises en

compte (« amusé » : 54,17%, 52/96 ; « charmé » : 33,33%, 32/96 ; « indifférent » : 8,33%, 8/96) se différencie significativement des deux autres ($p < 0,05$).²⁴

Ainsi, selon cette hiérarchie et de manière peu surprenante étant donnés les résultats similaires des travaux précédents (cf. 2.1.2.4.3), les deux qualificatifs représentant les attitudes typiques de locuteurs d'une variété dominante (« amusé », « charmé ») sont significativement plus souvent choisis que celui dénotant une attitude « neutre » des Parisiens envers les accents régionaux (« indifférent »). Ces résultats confirment donc l'hypothèse d'une asymétrie unidirectionnelle (selon le modèle de Clyne 2004, 297–298) dans les représentations des Parisiens.

Question 9.1 : *Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Cette asymétrie unidirectionnelle ainsi que la présumée sécurité linguistique des Parisiens sont également abordées dans la présente question. En ce sens, cette dernière concerne à nouveau la perspective inverse (*sécurité linguistique, variété dominante*) des questions posées en Suisse romande et au Québec (*insécurité linguistique, variétés non dominantes*), mais cette fois-ci dans le cadre d'une *situation concrète d'interaction* entre un locuteur parisien et un locuteur « périphérique ».

Étant données les deux « périphéries » étudiées dans le cadre de cet ouvrage et les différences éventuelles dans les représentations que se font les Parisiens de ces deux accents, la question a été dédoublée : la présente question (9.1) touche à la comparaison Parisien-Suisse romand alors que la suivante (9.2) porte sur une comparaison Parisien-Québécois. Notons en outre que les informateurs étaient invités à préciser non pas leurs propres attitudes, mais celles que pourrait éprouver un Parisien dans une telle situation : la question n'interpelle donc pas directement les informateurs, mais elle autorise la projection de leurs attitudes (cf. Singy 1996, 178). Afin de garantir que ces derniers se réfèrent uniquement aux différences de prestige liées à l'origine géographique des locuteurs, la question a été formulée en précisant *ayant la même profession*. Mentionnons finalement que j'ai opté pour une question à choix simple parmi trois possibilités de réponses couvrant les trois scénarios possibles quant à la différence de prestige entre les

²⁴ « amusé » vs. « charmé » : $p < 0,01$, coef. = -0,93, e.s. = 0,36, $z = -2,63$; « amusé » vs. « indifférent » : $p < 0,001$, coef. = -1,95, e.s. = 0,53, $z = -3,64$; « charmé » vs. « indifférent » : $p < 0,05$, coef. = -1,01, e.s. = 0,58, $z = -1,73$.

prononciations « parisienne » et « suisse romande » (situation d'égalité, d'infériorité ou de supériorité). Les données brutes de cette question sont illustrées dans la figure 20.

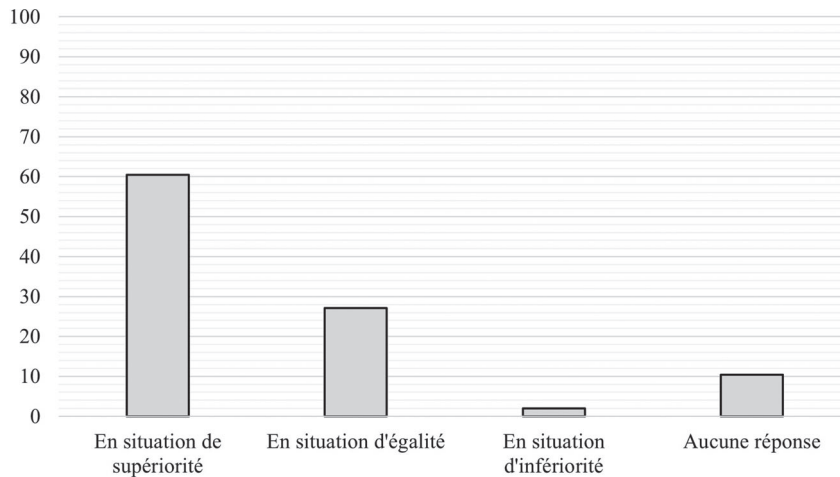


Figure 20 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Avant l'analyse statistique des données brutes illustrées dans la figure 20, les réponses venant des informateurs estimant les locuteurs parisiens « en situation d'infériorité » face aux locuteurs suisses romands (2,08%, 2/96) ont été supprimées étant donné leur trop faible nombre. L'analyse des trois autres catégories (« en situation de supériorité » : 60,42%, 58/96 ; « en situation d'égalité » : 27,08%, 26/96 ; « aucune réponse » : 10,42%, 10/96) a par la suite été faite sur la base d'une régression multinomiale. Le modèle indique des différences significatives entre chacune des trois catégories prises en compte : tout d'abord, les résultats des informateurs estimant les Parisiens « en situation de supériorité » se différencient à $p < 0,05$ ²⁵ de ceux des informateurs les voyant « en situation d'égalité » et à $p < 0,001$ ²⁶ de ceux n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse »). Par ailleurs, les résultats de ces deux dernières catégories se différencient à $p < 0,05$ ²⁷ l'une de l'autre.

²⁵ Coef. = -0,73, e.s. = 0,34, z = -2,17.

²⁶ Coef. = -2,20, e.s. = 0,61, z = -3,61.

²⁷ Coef. = -1,47, e.s. = 0,64, z = -2,29.

Ainsi, alors que jusqu'ici les études sociolinguistiques faisaient principalement part de l'insécurité linguistique des locuteurs périphériques, liée à un sentiment d'infériorité linguistique (cf. 2.1.2.1), les résultats de la présente question projective mettent également en lumière la perspective inverse : celle d'un sentiment de *supériorité linguistique* bien présent chez plus de 60% de Parisiens, du moins par rapport aux locuteurs suisses romands. Une telle convergence des deux perspectives (sentiment d'insécurité linguistique des locuteurs périphériques, sentiment de supériorité linguistiques des locuteurs parisiens) confirme donc explicitement les deux hypothèses proposées au début de ce sous-chapitre : l'asymétrie unidirectionnelle – pour le moins entre le « centre » parisien et la « périphérie » suisse romande – et la sécurité linguistique des Parisiens. Notons en outre que cette majorité est d'autant plus révélatrice que les réponses « en situation d'égalité » pourraient – du moins en partie – être dues à un effet de la *désirabilité sociale* : il est en effet vraisemblable que certains informateurs n'aient pas voulu ouvertement faire part d'évaluation négatives envers une périphérie francophone. Le nombre relativement élevé (19/96) de locuteurs n'ayant pas voulu répondre à la question (« aucune réponse ») plaide également en faveur d'une telle interprétation.

Il resterait maintenant à découvrir dans quelle mesure ce sentiment de supériorité linguistique des Parisiens est similaire envers d'autres périphéries francophones hors de France, ou s'il présente certaines différences notables. La sous-question 9.2 tentera d'apporter une réponse.

Question 9.2 : *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité*

Cette deuxième sous-question aborde ainsi le thème de la supériorité linguistique ressentie des Parisiens par rapport à des locuteurs d'une deuxième périphérie : le Québec. Notons que la formulation et les possibilités de réponse utilisées sont identiques à celles de la sous-question précédente (cf. question 9.1). Les données brutes sont illustrées dans la figure 21.

Avant d'analyser statistiquement les données brutes, la catégorie « en situation d'infériorité » (1,04%, 1/96) a dû être supprimée car elle ne présente qu'une observation isolée. Les résultats montrent une prépondérance statistique des locuteurs estimant les Parisiens « en situation de supériorité » (78,13%, 75/96) considérablement plus grande que dans le cas de la Suisse. Les différences entre les résultats de cette catégorie et ceux des deux autres (« en situation d'égalité » : 12,50%, 12/96, « aucune réponse » : 8,33%, 8/96) sont d'ailleurs hautement signi-

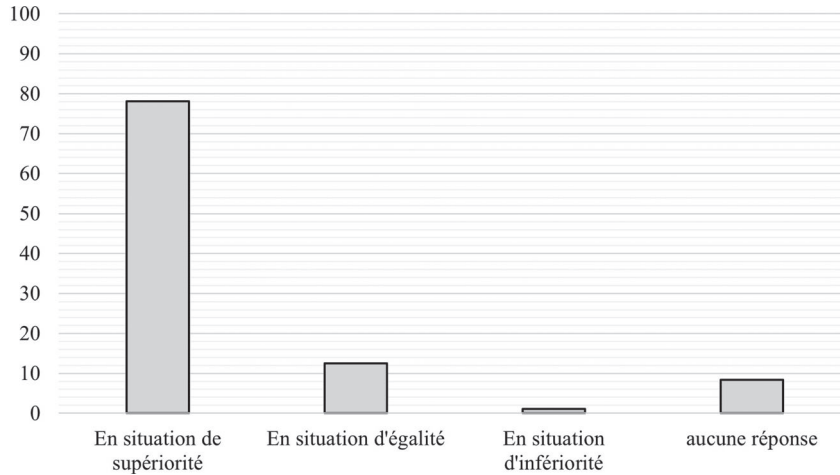


Figure 21 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

ficatives, à $p < 0,001$.²⁸ En revanche, la différence entre ces deux dernières catégories ne l'est pas ($p < 0,05$).²⁹

Globalement, la même conclusion peut être tirée ici, celle d'une tendance à l'asymétrie unidirectionnelle et à la sécurité linguistique des Parisiens. Plus intéressant cependant : ces résultats fournissent une réponse relativement claire à la question posée initialement de savoir si les attitudes des Parisiens pourraient être différentes dans une situation d'interaction avec des locuteurs provenant de différentes « périphéries » francophones : il semble que ce soit effectivement le cas, les locuteurs du français québécois bénéficiant d'un prestige encore moindre que les locuteurs suisses romands, puisque que les Parisiens s'estiment en situation de supériorité face à des Québécois avec une majorité bien plus conséquente. Ces résultats vont donc dans le sens de ceux de Moreau et al. (2007) : ces derniers ont en effet pu – entre autres – montrer que chez les auditeurs français (comme chez les auditeurs suisses et belges), l'évaluation du degré de *correctness*³⁰ des différents accents est systématiquement moins bonne lorsqu'il s'agit de locuteurs

²⁸ « en situation de supériorité » vs. « en situation d'égalité » : coef. = $-0,42$, e.s. = $0,39$, $z = -3,60$; « en situation de supériorité » vs. « aucune réponse » : coef. = $-2,40$, e.s. = $0,60$, $z = -3,98$.

²⁹ « en situation de égalité » vs. « aucune réponse » : coef. = $-0,98$, e.s. = $0,68$, $z = -1,45$.

³⁰ Le terme *correctness* (cf. Preston 1999, xxxiv) est traduit dans cette étude par 'correction' (cf. Moreau et al. 2007, 32). Cette traduction ne sera cependant pas adoptée dans le présent ouvrage étant donnée son ambiguïté sémantique.

ayant une prononciation québécoise que pour des locuteurs présentant des prononciations « européennes » (françaises, belges ou suisses).³¹ Notons cependant que la comparaison de la présente étude avec celle de Moreau et al. (2007) doit tout de même être interprétée avec précaution, étant donnée la nature très différente des deux analyses (perceptions chez Moreau et al. 2007, représentations non perceptives dans le présent ouvrage).

Alors que le sentiment de supériorité linguistique mis en lumière dans cette question touche à la comparaison de locuteurs parisiens avec des locuteurs de périphéries *hors de France*, il resterait maintenant à découvrir si une comparaison de ces mêmes locuteurs parisiens avec des locuteurs présentant d'autres accents *internes* à la France engendrerait des résultats similaires. Cette thématique est traitée dans les sous-questions 10.1 (accent tourangeau en tant qu'accent prestigieux concurrent de l'« accent parisien ») et 10.2 (accent toulousain).

Question 10.1 : *Face à un Tourangeau ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité*

La première de ces sous-questions touche tout d'abord aux attitudes des Parisiens face à l'autre variété considérée comme étant prestigieuse en France : la variété de Tours (cf. 2.1.2.3.2). Notons qu'ici également, la formulation de la question et les possibilités de réponse sont identiques aux sous-questions 9.1 et 9.2. La figure 22 brosse un tableau global des résultats.

Dans le cas présent, les données brutes ont été soumises à une analyse de régression logistique ordinaire étant données les trois valeurs ordonnées hiérarchiquement de la variable dépendante. Au préalable, la catégorie des informateurs n'ayant pas répondu à la question a été supprimée, à cause du nombre trop faible d'observations (« aucune réponse » : 2,08%, 2/96). Le modèle indique que le nombre d'informateurs estimant les Parisiens « en situation d'égalité » (63,54%, 61/96) est significativement plus élevé que ceux qui les considèrent « en situation de supériorité » (19,79%, 19/96) ($p < 0,01$)³² ou « en situation d'infériorité

31 Trois questions de l'étude de Moreau et al. (2007) portent sur les attitudes : deux demandent si la prononciation entendue est considérée comme « correcte » (questions 2 et 5) et une cherche à savoir si une personne présentant cette prononciation serait apte à être enseignante de français dans la région considérée (cf. Moreau et al. 2007, 19–20).

32 Coef. = -1,00, e.s. = 0,35, z = -2,85.

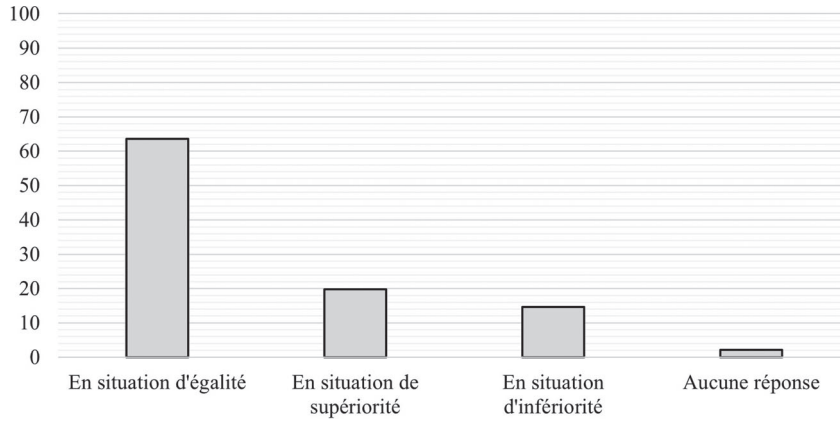


Figure 22 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Tourangeau ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

(14,58%, 14/96) ($p < 0,001$),³³ ces deux dernières catégories ne se différenciant pas l'une de l'autre ($p > 0,05$).³⁴

Comme on pouvait s'y attendre, ces résultats confirment donc ceux des questions 2 (cf. 4.1.1) et 5 (cf. 4.1.3) en montrant que l'accent de la Touraine présente un prestige similaire à celui de Paris. Le « centre » de l'asymétrie unidirectionnelle par rapport aux « périphéries » francophones ne semble donc pas comprendre uniquement Paris, mais également la région de la Touraine, ce qui rejoint les conclusions similaires de Gueunier/Genouvrier/Khomsy (1978, 82) et Pustka (2008, 222).

Mais qu'en est-il des « périphéries » internes à la France ? Présentent-elles un prestige similaire aux « périphéries » hors de France ? La sous-question 10.2 tentera d'apporter une réponse à cette interrogation.

Question 10.2 : *Face à un Toulousain ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Dans cette deuxième sous-question, il s'agira donc de découvrir dans quelle mesure les attitudes des Parisiens face à des locuteurs d'une variété « périphérique » interne à la France sont différentes de celles qui ont été mises en évidence par rapport aux locuteurs des deux périphéries hors de France étudiées dans

³³ Coef. = -2,30, e.s. = 0,61, z = -3,80.

³⁴ Coef. = 1,00, e.s. = 0,35, z = 2,85.

cet ouvrage (la Suisse romande et le Québec). Notons que le choix s'est porté sur l'accent toulousain parce qu'il est clairement associé à la partie méridionale de la France sans pour autant représenter un stéréotype comme l'accent marseillais (ou encore l'accent dit « chti » dans le Nord) (cf. entre autres Pustka et al. 2019, 44–47). Une fois encore, la formulation de la question et les possibilités de réponse utilisées restent identiques aux trois sous-questions précédentes (9.1, 9.2, 10.1). Les résultats sont illustrés dans la figure 23.

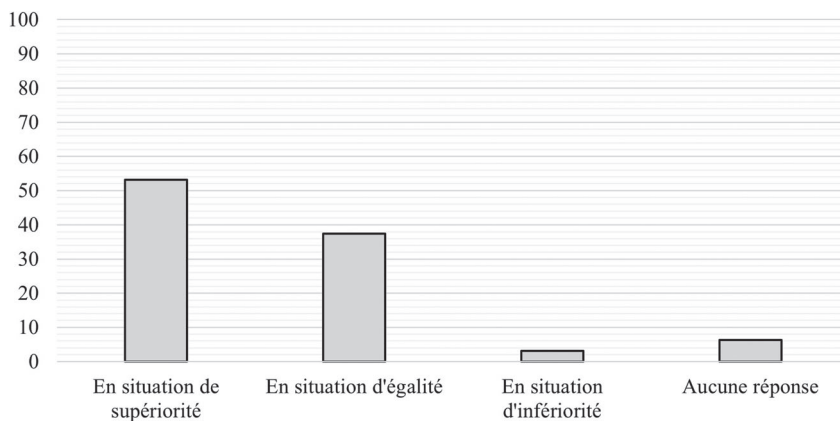


Figure 23 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Face à un Toulousain ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Ici aussi, le nombre d'occurrences de la catégorie des informateurs estimant les Parisiens « en situation d'infériorité » (3,13%, 3/96) étant trop faible, la catégorie n'a pas été prise en compte dans l'analyse statistique. Les catégories restantes ont été soumises à une analyse de régression logistique multinomiale sous *R*. De manière quelque peu surprenante, ce dernier indique que les catégories des informateurs estimant les Parisiens « en situation de supériorité » (53,13%, 51/96) et « en situation d'égalité » (37,50%, 36/96) ne se différencient pas significativement l'une de l'autre ($p > 0,05$, coef. = -0,41, e.s. = 0,32, $z = -1,26$). Notons par ailleurs que ces deux catégories se différencient en revanche de la catégorie des informateurs n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 6,25%, 6/96) ($p < 0,05$).³⁵

Globalement, une différence fondamentale peut être observée ici en comparaison aux résultats obtenus pour les périphéries hors de France (Suisse romande

³⁵ « en situation de supériorité » vs. « aucune réponse » : $p < 0,001$, coef. = -2,48, e.s. = 0,74, $z = -3,38$; « en situation d'égalité » vs. « aucune réponse » : $p < 0,01$, coef. = -2,08, e.s. = 0,75, $z = -2,77$.

et Québec) : le nombre de réponses estimant les Parisiens « en situation d'égalité » est ici plus élevé et celui les estimant « en situation de supériorité » moins élevé, sans pourtant que cette différence s'avère significative. Au contraire, le nombre d'informateurs estimant les Parisiens « en situation d'infériorité » reste similaire à celui obtenu pour les périphéries hors de France. Ces observations plaident en faveur de l'interprétation suivante : les Parisiens semblent, certes, considérer la variété toulousaine comme une « périphérie » par rapport à Paris (presque aucun Parisien ne se voit en situation d'infériorité par rapport aux locuteurs toulousains), mais celle-ci jouit tout de même d'un prestige plus élevé que les variétés « périphériques » se situant hors de France (un nombre significativement plus élevé de locuteurs parisiens se voit en situation d'égalité face à des locuteurs toulousains).

Ainsi, une comparaison des résultats des sous-questions 9.1, 9.2, 10.1 et 10.2 combinée au modèle Centre/Périphérie (cf. Reynaud 1981) permet de dégager une hiérarchie du prestige des accents étudiés ici dans les attitudes des informateurs parisiens : cette hiérarchie place au sommet (1) les accents parisien et tourangeau, considérés comme le « centre » de la francophonie, puis (2) l'accent toulousain en tant qu'accent « périphérique » interne à la France et (3) l'accent suisse romand, accent « périphérique » hors de France mais européen, et à sa base se trouve (4) l'accent québécois en tant qu'accent « périphérique » hors de France et non européen. Par ailleurs, un changement semble être en cours dans cette même catégorie du prestige des accents : l'accent tourangeau, traditionnellement prestigieux (dans la tradition de la monarchie, cf. Morin 2000, 92–95), cède progressivement sa place à l'accent du *Paris-creuset*, détenteur du plus haut prestige manifeste. Ces résultats vont à nouveau dans le sens de l'observation de Kuiper (2005, 36) montrant que les Français ont tendance à évaluer des accents de leur propre langue lorsqu'ils évaluent des accents internes à la France (p. ex. l'accent toulousain), alors qu'ils tendent à considérer les accents du français hors de France (p. ex. les accents suisse romand et québécois) comme des catégories à part étant – entre autres – sous influence d'une langue de contact (p. ex. l'allemanique dans le cas de la Suisse romande et l'anglais dans le cas du Québec).

Au vu de mes résultats, il serait finalement pertinent d'ajouter aux observations de Kuiper (2005) une dimension de la *distance géographique perçue* : en effet, dès lors que les périphéries suisse romande et québécoise présentent des résultats quelque peu différents – l'accent suisse romand possédant plus de prestige que l'accent québécois aux yeux des Parisiens – il est probable que la distance géographique perçue ait une influence sur le prestige des accents, à tout le moins dans le cas des accents extérieurs à la France. En d'autres termes, plus un accent hors de France est éloigné de Paris, plus il semble différent aux yeux des Parisiens, et moins il aura de prestige dans leurs représentations.

Question 14 :³⁶ *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en France ?*

Possibilités de réponse (Paris) : *l'accent parlé dans les médias français*, *l'accent parisien*, *l'accent de Tours*, *aucun accent/accent neutre*, *peu importe*, *autre*

La question de la norme de référence étant particulièrement importante dans le domaine de l'apprentissage du FLE en immersion, elle a été ajoutée au présent questionnaire. Elle permettra de découvrir quels critères d'une norme de référence parmi ceux mis au jour dans les questions précédentes sont considérés par les Parisiens comme primordiaux : (1) la « neutralité » de la prononciation, (2) son ancrage géographique dans le « centre linguistique » traditionnel de la France (Paris, Tours) et/ou (3) son groupe de locuteurs de référence (présentateurs de télévision). Ces trois critères ont été utilisés pour formuler les quatre principales possibilités de réponse de cette question à choix simple. S'y ajoutent les catégories « peu importe » et « autre ». La figure 24 résume les données brutes obtenues.

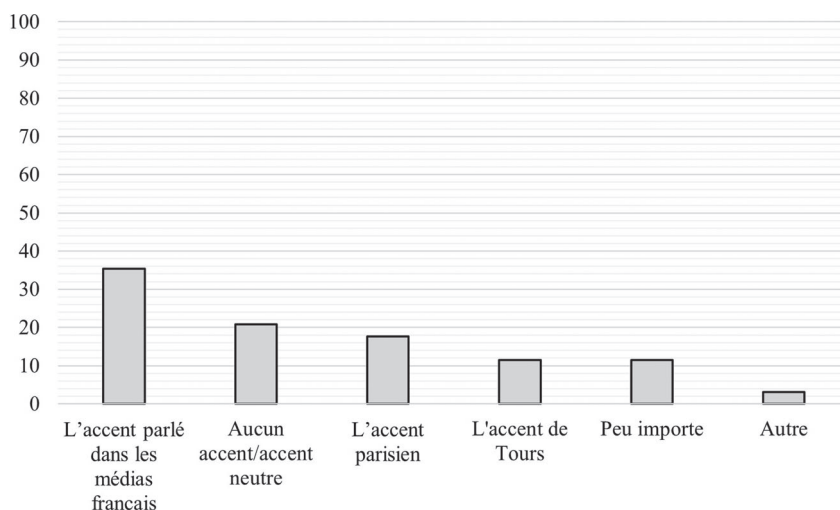


Figure 24 : Réponses des informateurs parisiens (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en France ?* (n=96).

36 Notons que les questions 11, 12 et 13 des questionnaires suisse romand et québécois n'ont pas été posées dans le questionnaire parisien, étant donné qu'elles ne s'appliquent qu'aux variétés « périphériques » (pour les raisons détaillées, cf. 3.3.1.5). Afin de permettre une comparaison directe des questionnaires parisiens, suisses romands et québécois, j'ai cependant maintenu ici aussi le même numéro de question (15) que pour les deux autres questionnaires.

Ces données ont été soumises à une analyse de régression multinomiale, et ce, après avoir supprimé la catégorie « autre » (3,13%, 3/96) en raison de son trop faible nombre d'occurrences. Le modèle indique qu'une catégorie se démarque particulièrement des autres : celle de « l'accent parlé dans les médias français » (35,42%, 34/96). Elle se détache en effet significativement de presque toutes les autres catégories (« accent parisien » : 17,71%, 17/96 ; « accent de Tours » : 11,46%, 11/96 ; « peu importe » : 11,46%, 11/96) ($p < 0,05$),³⁷ mise à part celle de « l'accent neutre » (20,83%, 20/96) ($p > 0,05$).³⁸ Toutes les autres différences ainsi que les effets potentiels des données sociodémographiques s'avèrent en revanche non significatifs ($p > 0,05$).

À l'exception de cette prononciation en usage dans les médias audiovisuels français, qui semble se rapprocher le plus du modèle de prononciation tel que se le représentent les informateurs, les résultats sont donc très ambigus et difficiles à interpréter. Si l'on garde cependant en mémoire que les catégories relatives à la « neutralité » de la prononciation (« accent neutre ») et aux deux régions considérées comme celles où les locuteurs ont la prononciation la plus neutre (« accent parisien », « accent de Tours ») ressortent en particulier des questions 2 et 5 comme étant d'importants critères dans la définition d'un modèle de référence, il n'est pas surprenant qu'elles obtiennent des pourcentages relativement proches dans cette question évoquant explicitement ce modèle. En outre, de manière similaire à ce qui a pu être observé dans la question 6.2 (cf. 4.1.4), la prédominance statistique du modèle des présentateurs de télévision n'est pas surprenante ici non plus, étant donné que la prononciation de ces locuteurs représente précisément un compromis entre ces catégories : elle est considérée comme étant relativement « neutre » car les présentateurs de télévision sont pour la plupart des *Parisiens d'adoption* du *Paris-creuset*, originaires de France septentrionale et présentant une prononciation assez homogénéisée du fait de leur profession. Finalement, ces présentateurs jouent également – probablement à travers leur présence médiatique et leur grande visibilité – le rôle du groupe professionnel de référence.

³⁷ « accent parlé dans les médias français » vs. « accent parisien » : $p < 0,05$, coef. = -0,94, e.s. = 0,45, $z = -2,12$; « accent parlé dans les médias français » vs. « accent de Tours » : $p < 0,05$, coef. = -1,28, e.s. = 0,51, $z = -2,53$; « accent parlé dans les médias français » vs. « peu importe » : $p < 0,01$, coef. = -1,50, e.s. = 0,55, $z = -2,72$.

³⁸ « accent parlé dans les médias français » vs. « accent neutre » : $p > 0,05$, coef. = -0,69, e.s. = 0,41, $z = -1,70$.

Question 17 :³⁹ *Lequel des accents suivants est selon vous. . .*

Possibilités de réponse : *le plus beau*, *le plus laid*, *le plus sympathique*, *le moins sympathique*, *le plus sérieux*, *le plus ridicule*, *le plus raffiné*, *le moins raffiné*, *le plus correct*, *le moins correct*

Accents pris en compte : *parisien, méridional, tourangeau, suisse, belge, africain, québécois*

Finalement, la dernière question du questionnaire teste explicitement plusieurs accents de français par rapport à différentes paires d'antonymes traditionnellement liés aux axes de la *pleasantness* et de la *correctness* (cf. Preston 1999, xxxiv) : « le plus beau » vs. « le plus laid », « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique », « le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné » et « le plus correct » vs. « le moins correct ». Ce faisant, sept accents ont été pris en compte : les deux traditionnellement considérés comme « modèles » de prononciation (parisien et tourangeau), l'un des accents périphériques de France les plus connus (l'accent méridional ; cf. Kuiper 1999, 259 ; Pustka 2010, 123) ainsi que quatre accents périphériques hors de France (suisse, belge, africain et québécois). Notons que les accents choisis sont des catégories non pas linguistiques mais populaires, issues d'une étude-pilote, et qu'ils sont donc censés être tous connus en France. Les données brutes sont résumées dans le tableau 32.

Précisons que parmi les résultats illustrés dans le tableau 32, toutes les catégories ne regroupant que trois observations ou moins ont été supprimées des données brutes avant l'application d'un modèle de régression multinomiale pour chacun des qualificatifs. Ces cinq paires de qualificatifs étant liées, d'une part, à l'axe de la *correctness* (« le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné », « le plus correct » vs. « le moins correct ») ainsi que, d'autre part, à l'axe de la *pleasantness* (« le plus beau » vs. « le plus laid », « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique »), les résultats seront présentés selon cette bipartition.

Axe de la *correctness*

Les résultats des qualificatifs liés à l'axe de la *correctness* indiquent que les Parisiens considèrent en premier lieu leur propre accent comme porteur du plus grand prestige manifeste, suivi de l'accent tourangeau, qui présente un prestige manifeste légèrement plus faible que celui de l'accent parisien. Par ailleurs, la

³⁹ Les questions 15 et 16 des questionnaires suisse romand et québécois ne faisaient pas non plus partie du questionnaire parisien, étant donné qu'elles portent sur le sentiment d'infériorité linguistique de locuteurs « périphériques » par rapport aux Parisiens. Cependant, ici aussi, la numérotation reste identique dans les trois questionnaires, afin de faciliter la comparaison.

Tableau 32 : Attitudes des Parisiens envers sept accents de français ; les cases gris foncé correspondent aux réponses se différenciant significativement de toutes les autres réponses ($p < 0,05$), les cases gris clair aux réponses ne se différenciant significativement qu'en partie des autres réponses.

Accent	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus raffiné	le moins raffiné	le plus correct	le moins correct	le plus beau	le plus laid	le plus sympathique	le moins sympathique
parisien	58,06%	3,16%	52,75%	1,06%	65,59%	1,08%	29,35%	6,45%	24,47%	5,56%
méridional	3,23%	7,37%	2,20%	9,57%	1,08%	10,75%	39,13%	7,53%	41,49%	3,33%
tourangeau	31,18%	2,11%	35,16%	0,00%	27,96%	0,00%	16,30%	3,23%	14,89%	7,78%
suisse	1,08%	13,68%	1,10%	14,89%	0,00%	12,90%	2,17%	15,05%	2,13%	17,78%
belge	0,00%	15,79%	0,00%	19,15%	0,00%	16,13%	1,09%	20,43%	0,00%	27,78%
africain	0,00%	18,95%	0,00%	21,28%	0,00%	24,73%	3,26%	16,13%	3,19%	11,11%
québécois	0,00%	10,53%	0,00%	13,83%	0,00%	22,58%	2,17%	12,90%	8,51%	10,00%
sans réponse	6,45%	28,42%	8,79%	20,21%	5,38%	11,83%	6,52%	18,28%	5,32%	16,67%
n ⁴⁰	93	95	91	94	93	93	92	93	94	90

40 Signalons que le nombre d'informateurs ayant répondu aux questions fluctue entre 90 et 94 : dans certains cas, des informateurs ont coché plusieurs réponses, malgré la consigne les invitant à n'en cocher qu'une seule. Les informateurs ayant coché plusieurs réponses n'ont donc pas été pris en compte.

hiérarchie mise en lumière dans le cadre de la question 10.2 (cf. *supra*) semble se confirmer ici : derrière ceux-ci, c'est l'autre accent interne à la France, l'accent méridional, qui est le mieux évalué, suivi de ceux du français hors de France (accents suisse, belge, québécois et africain).

Ainsi, le premier qualificatif touchant à la *correctness*, celui de la « sérieux » des accents, révèle que la plupart des informateurs estiment que « le plus sérieux » est soit l'accent parisien (58,06%, 54/93), soit l'accent tourangeau (31,18%, 29/93), avec une préférence notable pour le premier, même si la différence relevée ne s'avère pas significative ($p > 0,05$, coef. = -0,41, e.s. = 0,32, $z = -1,26$). Aucun autre accent n'a pu être pris en compte dans le modèle, étant donné le nombre trop restreint d'occurrences. Quant à l'antonyme, les résultats montrent une certaine tendance des informateurs à considérer les accents hors de France comme « les plus laids » (accent africain : 18,95%, 18/95 ; accent belge : 15,79%, 15/95 ; accent suisse : 13,68%, 13/95 ; québécois : 10,53%, 10/95), même si le modèle ne révèle pas de résultats significatifs entre ces quatre accents ($p > 0,05$). Notons également qu'une partie tout de même considérable des informateurs n'a pas désiré répondre à la question (28,42%, 27/95), ce qui pourrait être interprété soit comme une forme de désirabilité sociale soit comme une acceptation grandissante des différences de prononciation dans la francophonie. Les résultats de la question 10.2 (cf. *supra*) plaideraient plutôt en faveur de la première interprétation.

Le deuxième qualificatif touchant à cet axe de la *correctness* indique des résultats comparables : les Parisiens considèrent en majorité leur propre accent (52,75%, 48/91) ainsi que l'accent tourangeau (35,16%, 32/91) comme étant également les accents « les plus raffinés », avec une légère préférence pour l'accent parisien, sans pour autant que la différence notable entre ces résultats soit significative ($p > 0,05$, coef. = 0,06, e.s. = 0,34, $z = 0,17$). L'antonyme montre pour sa part une tendance des Parisiens à considérer les accents du français hors de France comme « les moins raffinés » (accent québécois : 13,83%, 13/94 ; accent suisse : 14,89%, 14/94 ; accent belge : 19,15%, 18/94 ; accent africain : 21,28%, 20/94) et confirme ainsi les résultats du qualificatif « le plus ridicule », qui présentent une tendance similaire. Notons cependant que cette constatation doit être interprétée avec précaution, le modèle ne révélant aucun résultat significatif pour ce qualificatif des accents « les moins raffinés » ($p > 0,05$). Notons finalement le nombre relativement élevé de non-réponses (20,21%, 19/94), indice, ici aussi, d'un problème de désirabilité sociale ou d'une ouverture croissante aux différences d'accents.

La dernière paire de qualificatifs montre des résultats encore plus clairs en faveur de l'accent parisien, considéré comme modèle de prononciation par excellence : comme pour les autres qualificatifs, une forte majorité des informateurs estiment que cet accent est « le plus correct » (65,59%, 61/93), mais ici, cette majorité est significative par rapport à tous les autres accents, y compris l'accent tou-

rangeau (27,96%, 26/93) ($p < 0,05$, coef. = -0,80, e.s. = 0,40, $z = -1,99$). L'on notera ainsi qu'ici, le résultat de ce qualificatif est clairement en faveur de l'accent parisien, alors que dans les cas précédents (« le plus sérieux », « le plus raffiné »), les accents parisien et tourangeau se trouvaient à un niveau similaire. Cela pourrait s'expliquer par la différence faite par les informateurs dans les qualités associées à ces trois qualificatifs : le qualificatif « correct » pourrait en effet plutôt refléter la norme actuelle alors que les termes « sérieux » et « raffiné » refléteraient les normes anciennes. Cette interprétation semble probable, étant donné que l'observation peut être également faite dans les cas de la Suisse romande (cf. 4.2.5) et du Québec (cf. 4.3.5). Par ailleurs, il est également possible que les qualificatifs « sérieux » et « raffiné » puissent s'appliquer parallèlement à plusieurs accents (accents parisien et tourangeau), alors que le qualificatif « correct », qui est le seul à faire explicitement référence à la norme, aurait plutôt tendance à être associé à l'accent au plus grand prestige manifeste actuel (l'accent parisien). Ces deux interprétations devraient cependant être vérifiées dans de futures recherches.

Notons par ailleurs que les accents du français hors de France ne comptent pas une seule occurrence (accents suisse, belge, africain, québécois : 0,00%, 0/93). Soulignons finalement un effet intéressant des points d'enquête : une comparaison de la répartition des réponses sur les quatre points d'enquête montre une différence significative ($p < 0,05$) entre les résultats de la Courneuve et ceux des trois autres points d'enquête (16^{ème} arrondissement, Neuilly-sur-Seine, 19^{ème} arrondissement) :⁴¹ les informateurs de la Courneuve ont en effet plus nettement tendance à juger que l'accent parisien est « le plus correct » (21/24) que les locuteurs du 16^{ème} arrondissement (14/23), de Neuilly-sur-Seine (12/22) et du 19^{ème} arrondissement (15/24), plus enclins pour leur part à voir également dans l'accent tourangeau un accent « correct » (16^{ème} arrondissement : 9/23 ; Neuilly-sur-Seine : 8/22 ; 19^{ème} arrondissement : 7/24). Cette différence pourrait éventuellement être l'indice d'un changement en cours : les informateurs de la Courneuve étant des « néo-Parisiens », il est possible qu'ils connaissent moins le prestige de l'ancienne région des châteaux des rois de France. Ce résultat, qui mériterait d'être vérifié dans de futures enquêtes, renforcerait, d'une part, le statut de la prononciation du *Paris-creuset* comme norme actuelle (à l'opposé de l'« ancienne » norme tourangelles) et d'autre part également les différentes conceptions associées par les informateurs aux qualificatifs « sérieux », « raffiné » (ancienne norme tourangelles) et « correct » (norme actuelle du *Paris-creuset*).

⁴¹ Courneuve vs. 16^{ème} arrondissement : $p < 0,05$, coef. = 1,86, e.s. = 0,86, $z = 2,17$; Courneuve vs. 19^{ème} arrondissement : $p < 0,05$, coef. = 1,54, e.s. = 0,87, $z = 1,77$; Courneuve vs. Neuilly-sur-Seine : $p < 0,05$, coef. = 1,90, e.s. = 0,87, $z = 2,18$.

L'antonyme (« le moins correct ») présente finalement des résultats montrant à nouveau une tendance à considérer en particulier les accents du français hors de France (accent suisse : 12,90%, 12/93 ; accent belge : 16,13%, 15/93 ; accent québécois : 22,58%, 21/93 ; accent africain : 24,73%, 23/93) comme les moins corrects, même si, selon le modèle de régression, aucune des différences notées n'est significative ($p > 0,05$). Soulignons ce faisant que les accents non européens (accents québécois et africain) présentent un taux plus élevé de réponses les considérant comme « moins corrects », ce qui renforce à nouveau la hiérarchie de prestige des accents dégagée de la question 10.2 (cf. *supra*). Il est en outre intéressant de noter que le nombre d'informateurs n'ayant pas répondu à cette question est deux fois moins élevé (11,83%, 11/93) que pour les deux autres qualificatifs négatifs (cf. *supra*).

Ainsi, les résultats touchant à l'axe de la *correctness* ont permis de confirmer globalement la hiérarchie de prestige manifeste des accents du français dans les attitudes des Parisiens (cf. *supra*, question 10.2), tout en l'affinant quelque peu : l'accent parisien présente en effet le plus de prestige manifeste, et ce, devant l'accent tourangeau. Ce dernier bénéficie bien d'un grand prestige manifeste, mais il obtient des scores inférieurs à l'accent parisien en particulier lorsque les informateurs sont priés d'évaluer les accents sur la base d'un qualificatif explicitement lié à la *correctness* et donc à la norme. Les accents méridionaux (dont l'accent toulousain ; cf. *supra*, question 10.2) en tant qu'accents internes à la France arrivent en troisième position, devant les accents hors de France (accents suisse, belge, québécois et africain), dont les scores sont difficilement distinguables les uns des autres, même si une très légère hiérarchie plaçant les accents européens (accent suisse romand) devant les non européens (accents québécois et africain) se dégage des données. Par ailleurs, une différence semble s'esquisser dans ces attitudes selon la couche sociale prise en compte : les résultats de l'évaluation de l'accent jugé « le plus correct » montrent que les informateurs provenant de couches sociales plus défavorisées ont davantage tendance à considérer l'accent parisien comme la norme de prononciation par excellence que ceux issus des couches sociales plus favorisées, qui hésitent davantage entre l'accent parisien et l'accent tourangeau.

Axe de la *pleasantness*

Quant aux résultats relatifs à l'axe de la *pleasantness*, la préférence des Parisiens pour l'accent méridional déjà observée dans les études de Kuiper (2005, 42) et Pustka (2010, 136–137) se confirme ici, aussi bien par rapport à sa « beauté » que par rapport à son degré de « sympathie ». Parallèlement, il est également notable que les Parisiens révèlent globalement une loyauté élevée principalement envers

leur propre accent, mais également envers les locuteurs des accents internes à la France, un résultat là encore prévisible d'après les observations similaires de Kuiper (2005, 36).

Ainsi, les résultats de la « beauté » attribuée aux accents montrent tout d'abord que les trois accents internes à la France sont en grande majorité considérés comme étant « les plus beaux », avec une légère hiérarchisation allant de l'accent méridional (39,13%, 36/92), puis l'accent parisien (29,35%, 27/92), jusqu'à l'accent tourangeau (16,30%, 15/92). Au niveau statistique, cette hiérarchie n'est cependant significative que dans le cas de la comparaison entre l'accent méridional et l'accent tourangeau ($p < 0,05$, coef. = -1,22, e.s. = 0,51, $z = -2,41$), contrairement à toutes les autres différences ($p > 0,05$). L'antonyme « le plus laid » produit des résultats plaçant en faveur d'une interprétation similaire : les accents hors de France (belge : 20,43%, 19/93 ; africain : 16,13%, 15/93 ; suisse : 15,05%, 14/93 ; québécois : 12,90%, 12/93) sont considérés de manière relativement homogène comme étant « les plus laids », leurs résultats ne se différenciant pas significativement les uns des autres ($p > 0,05$). Pour leur part, les accents internes à la France (méridional : 7,53%, 7/93 ; parisien : 6,45%, 6/93 ; tourangeau : 3,23%, 3/93) ne sont que très rarement associés à ce qualificatif négatif. Notons finalement que selon le modèle de régression, un accent hors de France sort particulièrement du lot : l'accent belge. Ses résultats se différencient en effet significativement de ceux des accents internes à la France pris en compte dans le modèle (accent belge vs. accent parisien : $p < 0,05$, coef. = -1,47, e.s. = 0,64, $z = -2,29$; accent belge vs. accent méridional : $p < 0,05$, coef. = -1,18, e.s. = 0,57, $z = -2,06$), ce qui n'est pas le cas des autres accents hors de France (accents suisse, africain et québécois) ($p > 0,05$).

Le qualificatif touchant à la « sympathie » de ces accents engendre des résultats encore plus clairement en faveur de l'accent méridional (41,49%, 39/94), considéré par une majorité significative comme « le plus sympathique » ($p < 0,05$),⁴² alors que les différences entre les autres accents pris en compte dans le modèle (parisien : 24,4%, 23/94 ; tourangeau : 14,89%, 14/94 ; québécois : 8,51%, 8/94) s'avèrent non significatives ($p > 0,05$). Même s'il ne s'agit donc pas d'un résultat significatif, on notera que si les informateurs évaluaient négativement l'accent québécois en ce qui concerne sa « beauté » (2,17%, 2/92), le nombre de ceux qui le considèrent comme « sympathique »

⁴² Accent méridional vs. accent parisien : $p < 0,05$, coef. = -0,85, e.s. = 0,40, $z = -2,13$; accent méridional vs. accent tourangeau : $p < 0,01$, coef. = -1,25, e.s. = 0,46, $z = -2,71$; accent méridional vs. accent québécois : $p < 0,01$, coef. = -1,44, e.s. = 0,50, $z = -2,88$.

s'avère être notablement plus élevé (8,51%, 8/94). Pour cet accent, les résultats obtenus par les deux qualificatifs ne semblent donc pas être totalement en corrélation : certains Parisiens le trouvent « sympathique », même s'ils ne le trouvent pas « beau ».

Quant au qualificatif opposé, il confirme globalement ces résultats et y ajoute une précision : les accents considérés par les Parisiens comme étant « les moins sympathiques » sont l'accent belge (27,78%, 25/90) et, dans une moindre mesure, l'accent suisse (17,78%, 16/90). En effet, l'accent belge a été choisi significativement plus souvent que tous les autres accents pris en compte dans le modèle de régression ($p < 0,05$),⁴³ exception faite de l'accent suisse ($p > 0,05$).⁴⁴ Le résultat de ce dernier accent ne se différencie cependant pas significativement des autres accents ($p > 0,05$).

Ainsi, en plus de confirmer le haut degré de *pleasantness* bien connu de l'accent méridional (cf. Kuiper 2005, 42 ; Pustka 2010, 136–137 ; Pustka et al. 2019, 44–47), les résultats touchant à cet axe montrent également que l'accent parisien ne présente pas uniquement le prestige manifeste typique d'une variété dominante. Considéré en effet par une part considérable des Parisiens comme le deuxième accent le « beau » et le plus « sympathique », il semble également présenter dans une certaine mesure les qualificatifs typiques d'une variété au prestige latent. Mais cette observation doit être relativisée : il est en effet probable que le prestige latent reconnu par certaines communautés à leur(s) variété(s) non dominante(s) soit ici attribué non pas à l'accent du *Paris-creuset* considéré comme norme de prononciation (cf. 4.1.4), mais aux *différents* accents parisiens sociaux et micro-diatopiques (p. ex. accent « banlieusard », accent du 16^{ème}) mentionnés plus haut (cf. 4.1.2). Les données sociodémographiques n'ayant cependant pas révélé d'effets significatifs des différents points d'enquête, et la question posée ne mentionnant qu'un « accent parisien » en général, la présente étude n'est pas en mesure de confirmer cette hypothèse. Cette dernière devra donc être l'objet de futures études différenciant plus finement les différents accents parisiens et prenant en compte un plus grand nombre d'informateurs par point d'enquête, afin d'obtenir des résultats présentant des variables sociodémographiques davantage exploitables.

Notons finalement une particularité méthodologique de cette dernière question qui a pu influencer quelque peu les résultats : il est en effet observable que

⁴³ Accent belge vs. accent parisien : $p < 0,05$, coef. = -1,95, e.s. = 0,76, $z = -2,57$; accent belge vs. accent tourangeau : $p < 0,05$, coef. = -1,03, e.s. = 0,52, $z = -1,98$; accent belge vs. accent africain : $p < 0,05$, coef. = -1,54, e.s. = 0,64, $z = -2,42$; accent belge vs. accent québécois : $p < 0,05$, coef. = -1,25, e.s. = 0,57, $z = -2,21$.

⁴⁴ Accent belge vs. accent suisse : $p > 0,05$, coef. = -0,44, e.s. = 0,43, $z = -1,03$.

le nombre d'informateurs n'ayant pas fourni de réponse est systématiquement plus élevé dans le cas des qualificatifs connotés négativement (« le plus laid », « le moins sympathique », « le plus ridicule », « le moins raffiné » et « le moins correct ») que dans le cas des antonymes positifs respectifs (« le plus beau », « le plus sympathique », « le plus sérieux », « le plus raffiné » et « le plus correct »). Il se peut ainsi que les informateurs aient eu tendance à donner dans ces cas-ci des réponses socialement désirables. Cette possible distorsion des résultats reste cependant modérée, étant donné que pour le questionnaire parisien (contrairement à ceux de la Suisse romande et du Québec ; cf. 4.2.5 et 4.3.5), les différences entre ces catégories des non-réponses et les autres catégories n'est nulle part significative ($p > 0,05$).

4.2 Suisse romande

4.2.1 Représentations des accents du français

Pour ce qui est du questionnaire concernant la Suisse romande, il convient tout d'abord de mentionner que, de manière parallèle au cas parisien, la première question du questionnaire (*Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ?*), simple question « brise-glace », n'a pas été exploitée. L'analyse commence donc à la question 2, qui touche à l'un des aspects des principaux aspects de toute norme de prononciation : son caractère supposé « neutre » dans les représentations des locuteurs. Rappelons ici que si la question est la même que pour le questionnaire parisien, la perspective est inverse : dans le cas de Paris, il s'agissait de mettre en lumière l'hypothèse d'une variété dominante et de locuteurs présentant une sécurité linguistique. Ici, il s'agit de découvrir une potentielle norme endogène chez des locuteurs considérés comme « périphériques », auxquels l'on attribue traditionnellement une certaine insécurité linguistique.

Question 2 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?*

De manière parallèle au questionnaire parisien, il s'agit d'une question ouverte, pour laquelle la quantification des réponses a été faite *a posteriori*. Les données brutes récoltées sont illustrées dans la figure 25.

Ces données brutes ont été soumises à une régression logistique multinomiale sous *R*. Notons ce faisant que les observations des catégories « Europe » (3,12%, 3/96) et « Autre » (2,08%, 2/96) sont trop peu nombreuses pour être prises en compte dans le modèle. Le modèle de régression ne montre aucune diffé-

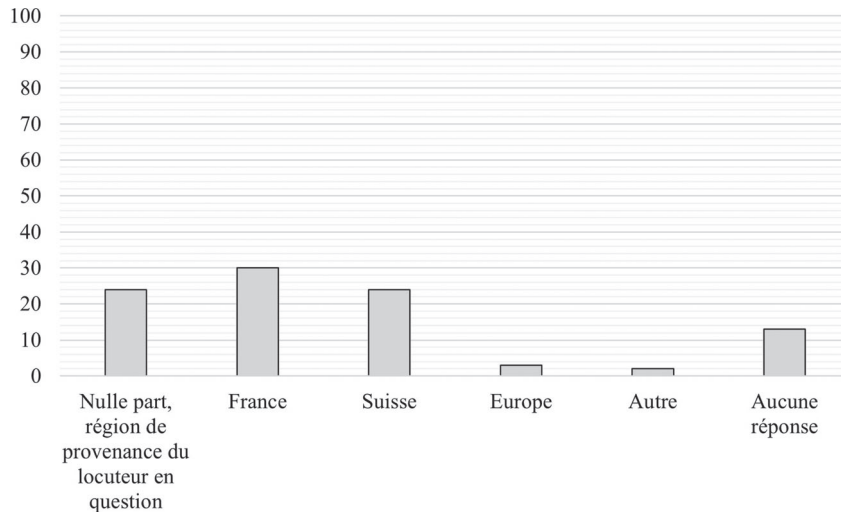


Figure 25 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?* (n=96).

rence significative ($p > 0,05$)⁴⁵ entre les catégories « nulle part » (25,00%, 24/96), France (31,25%, 30/96) et Suisse (25,00%, 24/96). Aucune influence des variables sociodémographiques n'a pu non plus être constatée ($p > 0,05$).

Deux tendances parallèles peuvent donc être observées dans ces données : premièrement, au niveau des représentations, une majorité des Suisses romands semble continuer à identifier la norme (de prononciation) au français « de France ». Fait intéressant mais non pris en compte dans le modèle statistique étant donné le nombre trop faible de réponses, 23,33% (7/30) des réponses touchant à la France présentent une mention explicite de Paris ou du Nord de la France. Au contraire de ce qui peut être observé chez les informateurs québécois (cf. *infra*, chapitre 4.3.1), la localisation géographique de la norme semble donc pas se faire au niveau de la France dans sa globalité, mais plus précisément, directement autour de Paris.

Deuxièmement, il semble parallèlement se constituer une vision symétrique et égalitaire de la variation régionale, 25,00% des informateurs mentionnant qu'il n'existe pas de région sans accent ou que l'accent perçu comme « neutre » est celui que l'on parle soi-même (cf. réponse « Nulle part », 25,00%, 24/96). Cette constatation va de pair avec le jugement porté par 25,00% des informateurs, qui

⁴⁵ « Nulle part » vs. « France » : coef. = -0,22, e.s. = 0,39, z = -0,58 ; « Nulle part » vs. « Suisse » : coef. = -0,41, e.s. = 0,41, z = -0,99 ; « France » vs. « Suisse » : coef. = -0,18, e.s. = 0,43, z = -0,43.

considèrent les variétés du français parlé en Suisse romande comme étant les plus « neutres » à l'intérieur de la Suisse. Signalons que, même si ces résultats ne sont pas significatifs, une différence interne à la Suisse romande semble se dessiner : alors que 6 réponses classées dans la catégorie « Suisse » (6/24) sont celles d'informateurs genevois mentionnant explicitement l'accent genevois, chez les informateurs originaires du canton de Neuchâtel, les données ne fournissent qu'une seule réponse mentionnant explicitement l'accent neuchâtelois (1/24). Ceci est d'autant plus frappant que les réponses touchant globalement à la catégorie « Suisse » sont réparties de manière relativement symétrique entre les informateurs genevois et neuchâtelois (informateurs genevois : 11/24 ; informateurs neuchâtelois : 13/24). Dans les représentations, l'identification régionale semble donc être plus forte chez les informateurs genevois que chez les informateurs neuchâtelois, qui s'identifient apparemment davantage aux locuteurs suisses romands en général. Ceci confirme les résultats de Racine/Schwab/Detey (2013), même si ceux-ci portaient non pas sur des représentations, mais sur des perceptions (cf. 2.1.2.3.3).

Globalement, ces résultats correspondent donc à ceux de Bayard/Jolivet (1984), De Pietro/Matthey (1993), De Pietro (1995) et Singy (1996). Ces derniers ont en effet pu constater une ambiguïté entre dépréciation et valorisation des variétés du français parlé en Suisse face au français parisien (cf. 2.1.2.3.3). Si ambiguïté il y a, une courte majorité des Suisses romands continuent – contrairement aux Québécois (cf. *infra* 4.3.1) – à considérer l'accent qu'ils nomment « français » ou « parisien » comme étant le plus « neutre ». Cela ne plaide *a priori* pas en faveur de l'apparition d'une norme endogène.

4.2.2 Représentations de l'accent en usage en Suisse romande

Question 3.1 : *Les Suisses romands ont-ils un accent ?* (Oui Non)

De manière parallèle au questionnaire parisien, l'absence/la présence d'accent abordée dans la question précédente a été reprise dans la deuxième section dans une perspective envisageant uniquement la Suisse romande, et non plus la francophonie dans son ensemble. Cette question ne touche donc plus aux hétéro-représentations des locuteurs romands, mais à leurs auto-représentations de l'accent en Suisse romande. Il s'agit d'une question fermée à choix forcé entre deux possibilités de réponse (« oui » ou « non ») visant à mettre en évidence dans quelle mesure les Suisses romands sont conscients que leur accent est marqué dans la perception de locuteurs d'autres accents (cf. figure 26).

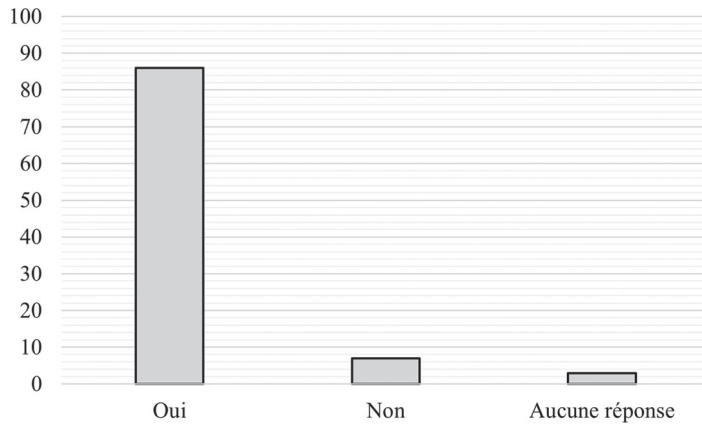


Figure 26 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Les Suisses romands ont-ils un accent ?* (n=96).

Les données brutes ont été soumises à une régression logistique binominale sous *R*, la catégorie « aucune réponse » ayant été supprimée au préalable étant donné que seuls trois informateurs (3,13%, 3/96) n'ont pas répondu à la question. Sans surprise, la différence entre les catégories du « oui » (89,58%, 86/96) et du « non » (7,29%, 7/96) est hautement significative, à $p < 0,001$ (coef. = 3,14, e.s. = 0,72, $z = 4,34$). Notons ce faisant que les variables sociodémographiques n'ont pas d'influence sur les résultats ($p > 0,05$). Contrairement aux Parisiens, les Suisses romands semblent donc être presque unanimement conscients que leur accent est marqué dans la perception d'autres francophones.

Dans une sous-question supplémentaire (cf. question 3.2), les informateurs étaient par ailleurs priés d'indiquer le domaine linguistique (vocabulaire, prononciation ou grammaire) le plus saillant, selon eux, dans le français parlé en Suisse romande.

Questions 3.2 : *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?*

Il s'agit ici d'une question fermée à choix simple parmi trois possibilités de réponse (« à leur vocabulaire », « à leur prononciation », « à leur grammaire »), les informateurs ayant également eu la possibilité de formuler librement des exemples illustrant la catégorie choisie. Par ailleurs, une catégorie « à autre chose » permettant aux informateurs d'ajouter des précisions ne pouvant être classées dans ces trois catégories a également été ajoutée aux réponses possibles (cf. figure 27). Précisons qu'ici non plus, le nombre d'informateurs ayant répondu à cette ques-

tion (89) ne correspond pas tout à fait au nombre de ceux ayant répondu à la question 3.1 par l'affirmative (86), certains n'ayant pas suivi la consigne de ne répondre à la question 3.2 que dans le cas d'une réponse positive à la question 3.1.

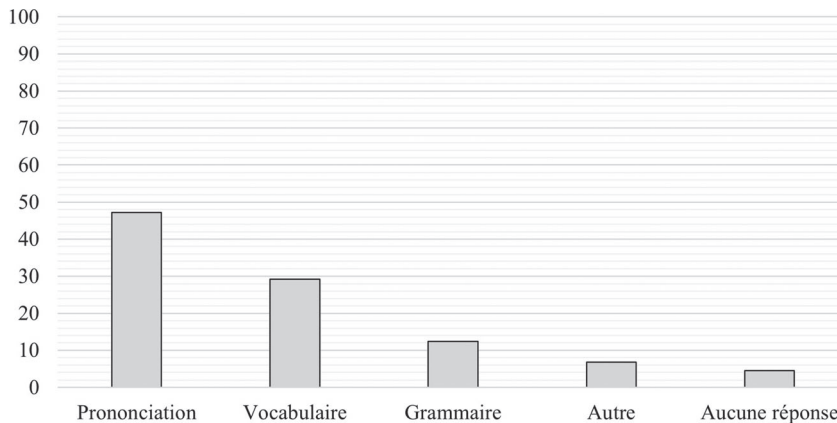


Figure 27 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?* (n=89).

Les données brutes ont été soumises à une analyse de régression multinomiale. Le modèle montre que les différences sont significatives à $p < 0,05$ ⁴⁶ entre les catégories « prononciation » (47,19%, 42/89) et « vocabulaire » (29,21%, 26/89) ainsi qu'entre cette même catégorie « vocabulaire » et la catégorie « grammaire » (12,36%, 11/89). La différence entre les résultats des catégories « prononciation » et « grammaire » est, pour sa part, hautement significative à $p < 0,001$.⁴⁷ Comme pour les questions précédentes, les données sociodémographiques n'ont, pour leur part, aucune influence significative sur les résultats. Une hiérarchie de saillance des trois niveaux linguistiques semble donc exister dans les représentations des Suisses romands, les informateurs indiquant percevoir le plus de traits saillants au niveau de la prononciation, devant le vocabulaire et la grammaire.

Les précisions formulées librement présentent pour leur part un tableau moins clair : les précisions concernant la prononciation (54) et le vocabulaire (51) sont, certes, beaucoup plus nombreuses que celles qui touchent à la grammaire (18). La plupart de ces précisions sont cependant de nature trop générale pour

⁴⁶ « Prononciation » vs. « Vocabulaire » : $p < 0,05$, coef. = -0,50, e.s. = 0,24, $z = -2,07$; « Vocabulaire » vs. « Grammaire » : $p < 0,05$, coef. = -0,85, e.s. = 0,35, $z = -2,46$.

⁴⁷ « Prononciation » vs. « Grammaire » : $p < 0,001$, coef. = -1,34, e.s. = 0,32, $z = -4,15$.

donner de réelles indications quant à la saillance des domaines linguistiques. C'est la raison pour laquelle ces précisions générales (cf. colonne de droite du tableau 33) ont été catégorisées séparément des exemples concrets de traits caractéristiques du français parlé en Suisse romande (cf. colonne de gauche du tableau 33).

Tableau 33 : Précisions des informateurs suisses romands par rapport aux traits et mots les plus saillants dans leurs auto-représentations du français suisse romand.

Prononciation (54 mentions)	
Mentions de traits concrets (7)	Précisions générales (47)
« langue plus chantée », « l'accent, tonalité plus exagérée », « on saute des syllabes (G'nève) », « on a un accent plus ou moins prononcé (prolongement sur la fin des mots) », « une intonation, un rythme », etc.	« 1 accent par canton », « accent différent », « accent marqué », « assez bien », « de forts accents selon les cantons », « l'accent me paraît assez neutre », « mauvaise », etc.
Vocabulaire (51 mentions)	
Mentions de mots concrets (8)	Précisions générales (43)
« le natel, la panosse, s'encoubler », « les chiffres (septante, nonante, . . .) », « on a du vocabulaire différent, ex.: panosse, natel, sachet, k-way », etc.	« certains mots ou expressions », « différent (un peu) selon les cantons », « plusieurs mots tirés du vocabulaire paysan », « quelques mots différents », « riche », etc.
Grammaire (18 mentions)	
Mentions de traits concrets (0)	Précisions générales (18)
∅	« homogène », « idem que la France », « mauvais », « pareil », « pauvre », etc.

Le tableau 33 montre que 7 traits concrets sont mentionnés dans le domaine de la prononciation, contre 8 traits pour le vocabulaire, alors qu'aucun trait grammatical concret n'a été nommé par les informateurs. Parmi les traits de prononciation saillants mentionnés, on notera la montée mélodique sur la syllabe pénultième (p. ex. « langue plus chantée », « tonalité plus exagérée »), les oppositions quantitatives en syllabe finale (p. ex. « prolongement sur la fin des mots ») et la tendance plus prononcée qu'en français de référence à l'élimination du schwa en syllabe initiale de polysyllabes (p. ex. « G'nève ») (cf. Andreassen/Lyche 2003 ; Andreassen/Maître/Racine 2010). Le cas du vocabulaire est similaire, avec plusieurs lexèmes prototypiques mentionnés explicitement par les informateurs, comme l'innovation par emprunt « natel » ou encore les archaïsmes-dialectalismes « septante », « nonante » et « panosse » (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Thibault 2017). Ces résultats qualitatifs et plus implicites, car recueillis sans question directe,

ne confirment donc pas totalement les résultats quantitatifs : les commentaires libres semblent mettre en lumière une saillance relativement similaire de la prononciation et du vocabulaire alors que les résultats quantitatifs ont mis à jour une hiérarchie significative prononciation > vocabulaire > grammaire. Le niveau de saillance de la grammaire semble, quant à lui, être faible, ce qui confirme les résultats quantitatifs.

Notons finalement que, sans que la question ne porte explicitement sur cette thématique, plusieurs précisions données par les informateurs (p. ex. « mauvaise », « plusieurs mots tirés du vocabulaire paysan », « un peu pauvre par rapport à la France », « mauvais », « pauvre », cf. tableau 33) mettent en outre indirectement au jour l'un des principaux symptômes d'*insécurité linguistique* spécifiés par Lafontaine (1991, 34) et Francard (1993, 13) : *l'auto-dépréciation* des pratiques linguistiques de la sous-communauté à laquelle appartiennent les locuteurs (en l'occurrence la Suisse romande), également appelée *dépréciation régiolectale* par Singy (2004, 92) (cf. 2.1.2.1). Cette thématique d'insécurité linguistique a été abordée plus explicitement dans la deuxième question de cette section.

Question 4.1 : *Y a-t-il des Suisses romands qui essaient de perdre leur accent ?*
(Oui Non)

Cette question (inspirée de la question 23 du questionnaire de Singy (1996, 268) sur le canton de Vaud : *Y a-t-il des Vaudois qui essaient de perdre leur accent ?*), qui n'a été posée que dans les questionnaires suisse et québécois, aborde le potentiel sentiment d'infériorité linguistique nourri par les Suisses romands, pouvant mener chez ces locuteurs au désir d'adapter leur accent en direction de leur conception d'une prononciation « de France », « du Nord de la France » et « de Paris ». La question repose sur le principe selon lequel un locuteur, conscient de présenter des traits de prononciation marqués, n'aura tendance à renier son accent que s'il éprouve un sentiment d'infériorité face à la prononciation dite « légitime » (cf. Singy 1996, 190). Elle est donc intimement liée à la question du prestige de la prononciation suisse romande face à celle de la norme dite « de France », « du Nord de la France » et/ou « de Paris ».

Étant donné que cette question peut engendrer des réponses relativement gênantes, car peu valorisantes, elle a été formulée de manière à éviter l'implication personnelle des informateurs : ceux-ci ont ainsi été interrogés, comme l'avait déjà fait Singy (1996, 152, 268), non pas sur leur propre comportement, mais sur celui que pourraient adopter d'autres Suisses romands. Concernant les possibilités de réponse, notons finalement que la question a de nouveau été structurée sur la base d'un choix simple entre le « oui » et le « non » (cf. figure 28).

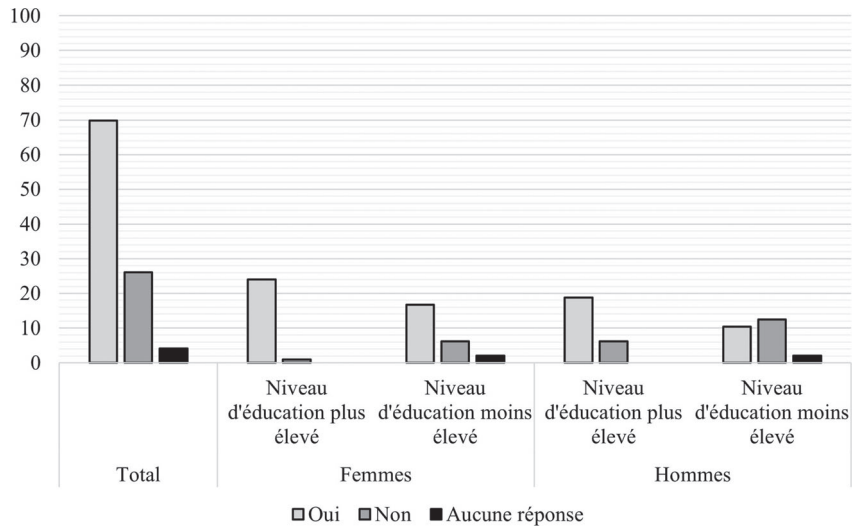


Figure 28 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Y a-t-il des Suisses romands qui essaient de perdre leur accent ?* (n=96) ; réponses présentées dans leur globalité ainsi que selon le sexe et le niveau d'éducation des informateurs.

Les données ont été soumises à une analyse de régression logistique bino-miale. Sans surprise, la différence globale entre le « oui » (69,79%, 67/96) et le « non » (26,04%, 25/96) est hautement significative, à $p < 0,001$ (coef. = 1,72 ; e.s. = 0,41 ; $z = 4,19$). Les tentatives d'effacement de l'accent régional, considérées comme l'une des stratégies de compensation de l'insécurité linguistique (à côté de l'hypercorrection et de l'auto-stigmatisation ; cf. p. ex. Singy 1996, 75 ; Gasquet-Cyrus 2013, 14–15) semblent donc encore bien présentes en Suisse romande. Ceci confirme les résultats de Singy (1996, 152), qui avait obtenu un taux de 79,3% d'informateurs répondant à la question par l'affirmative.

Par ailleurs, deux variables sociodémographiques se sont révélées significatives : la variable du sexe, à $p < 0,05$ (coef. = -1,28, e.s. = 0,51, $z = 2,50$), et celle du niveau d'éducation, à $p < 0,01$ (coef. = -1,40, e.s. = 0,51, $z = 2,74$). Les données montrent à ce propos que les femmes (81,25%, 39/48) et les locutrices et locuteurs ayant un niveau d'éducation plus élevé (85,42%, 41/48) tendent davantage à penser que les Suisses romands cherchent à masquer leur accent. Ces résultats confirment donc ici aussi ceux de Singy (1996, 152), qui constatait une tendance légèrement plus élevée chez les femmes, et largement plus élevée chez les locutrices et locuteurs de ce qu'il nomme la « couche sociale dite supérieure », à répondre à cette question par l'affirmative. Notons que cette tendance à l'insécurité linguistique chez les femmes et les personnes ayant un niveau d'édu-

cation élevée est bien connue en sociolinguistique et n'a donc rien de surprenant (cf. p. ex. Trudgill 1972 ; Owens/Baker 1984 ; Labov 1990 ; 1998 concernant le facteur du sexe ; cf. p. ex. Francard 1989 ; Ledegen 1998 ; L'Eplattenier-Saugy 2002 concernant celui du niveau d'éducation).

Retenons ainsi que l'insécurité linguistique, se manifestant dans cette question par des tentatives d'effacement de l'accent régional, semble être une réalité encore bien présente en Suisse romande, principalement chez les femmes et les personnes ayant un niveau d'éducation relativement élevé.

À présent, les explications formulées librement et recueillies dans le cadre de la question 4.2 pourront apporter certaines précisions quant aux aspects poussant les informateurs à la dépréciation de leur accent et/ou à sa valorisation.

Question 4.2 : Pourquoi (pas) ?

Selon les réponses à la question 4.1 (« oui » ou « non ») données par les informateurs suisses romands, leurs précisions vont soit dans le sens de la *dépréciation* soit dans celui de la *valorisation* de leur accent suisse romand, les deux dimensions antagonistes déjà observées par de nombreuses études citées précédemment (cf. en particulier Singy 1996, 75 ; cf. également 2.1.2.3.4). Pour ce qui est de la *dépréciation*, les commentaires peuvent être catégorisés selon les deux axes suivants :

- (1) **Sentiment de mauvaise qualité de l'accent** : p. ex. « notre accent n'est pas le plus beau [. . .] », « pour améliorer leur prononciation », « on aimerait parler mieux » « parce que certains de nos accents font vraiment campagnard [. . .] », « [. . .] ils sont conscients de parler trop lentement [. . .] ».
- (2) **Sentiment de stigmatisation de l'accent** : p. ex. « on en a honte », « on n'assume pas notre accent », « sinon on se ferait ridiculiser », « ils veulent éviter de se faire juger », « pour éviter d'être pris pour des provinciaux », « complexe d'infériorité ».

Étant donné que la question a été formulée dans la perspective d'un observateur externe (*Y a-t-il des Suisses romands qui essaient de perdre leur accent ?*), plusieurs informateurs font également référence au cas particulier des Suisses romands expatriés désirant neutraliser leur accent lorsqu'il se retrouvent au sein d'une autre communauté francophone : p. ex. « ceux qui vont travailler en France (particulièrement à Paris) » « pour passer inaperçu dans un nouvel environnement », « les frontaliers », « les expatriés qui s'installent en France ». Il ne s'agit ici cependant pas d'une manifestation d'insécurité linguistique en soi, mais simplement de la situation particulière de certains locuteurs, les expatriés, favorisant une insécurité linguistique pouvant à son tour se manifester selon les axes

(1) et/ou (2). Cette catégorie n'a donc pas été prise en compte dans les manifestations d'insécurité linguistique évoquées plus haut.

Soulignons par ailleurs que les deux catégories mentionnées ci-dessus correspondent dans leur contenu aux principaux indicateurs révélant une insécurité linguistique proposés par Singy (1996, 75) : le jugement dépréciatif porté sur sa propre variété de français et la conviction de parler un français « de moins bonne qualité » que celui des Français (des indicateurs correspondant à la catégorie (1) définie ci-dessus) ainsi que la tendance « à imputer aux Français un jugement dépréciatif sur la pratique linguistique des Romands » (Singy 1996, 75) (un indicateur correspondant à la catégorie (2) définie ci-dessus).

Quant à la *valorisation* de l'accent suisse romand, les catégories suivantes ont pu être dégagées des données brutes :

- (1) **Volonté de loyauté envers la communauté linguistique** : p. ex. « notre accent préserve nos racines », « [...] identité suisse », « l'accent romand est une partie de notre identité », « [...] on ne veut pas perdre nos sources ».
- (2) **Volonté de préservation de l'intégrité personnelle** : p. ex. « pour préserver leur authenticité », « [...] rester soi-même », « pourquoi perdre un accent qu'on a toujours parlé ? ».
- (3) **Sentiment de neutralité de l'accent à l'intérieur de la communauté** : p. ex. « pour nous, l'accent d'ici n'en est pas un », « [...] accent normal ici », « [...] notre accent est naturel ».

Il est remarquable que les deux premiers types de valorisation de l'accent suisse romand relevés ici (*loyauté* et *intégrité*) correspondent bien à la définition du *prestige latent* (cf. 2.1.2.2). Même si les principales études portant sur les représentations de la norme (de prononciation) en Suisse romande (cf. Bayard/Jolivet 1984 ; De Pietro/Matthey 1993 ; De Pietro 1995 ; Singy 1996) n'ont jusqu'ici pas utilisé les termes de *prestige manifeste* et *latent*, les résultats du présent travail semblent leur correspondre : ces études montraient en effet une valorisation de l'accent suisse chez certains informateurs à travers une mise en valeur sa légitimité sociale et de sa fonction identitaire (cf. en particulier Singy 1996, 36, 75).

La troisième catégorie, qui touche à la neutralité de l'accent à l'intérieur de la Suisse romande, est pour sa part d'un autre type : elle porte en effet non plus sur le *prestige latent*, mais sur le *prestige manifeste*. L'existence d'un accent perçu comme « neutre », c'est-à-dire comme non identifiable à l'intérieur d'une communauté, fait en effet partie des caractéristiques d'une prononciation au prestige manifeste (cf. Tremblay 1990, 209 ; Bigot 2008, 138). Cependant, rappelons que l'état de l'art avait pu déceler différents types de prestige à l'intérieur même de la Suisse romande, avec des variétés locales au *prestige latent* et une variété genevoise à laquelle la plupart des Romands (mis à part les Genevois) attribueraient

un *prestige manifeste* similaire à celui du français parisien (cf. 2.1.2.3.3). Il resterait donc à découvrir dans quelle mesure les catégories de valorisation décelées ici correspondent à différents accents internes à la Suisse ou pas. La question 5 (cf. 4.2.3) présentée ci-dessous pourra apporter certains éléments de réponse.

Finalement, les résultats des questions 4.1 et 4.2 révèlent donc une certaine ambiguïté entre une *insécurité linguistique* encore bien authentifiable en Suisse romande, particulièrement chez les femmes et les informatrices/informateurs au niveau d'éducation élevé, et des indices plaidant en faveur de l'apparition d'un *prestige latent*, voire d'un *prestige manifeste*. Notons cependant que ces résultats préliminaires sur la question du prestige doivent être interprétés avec précaution : la question a en effet été volontairement formulée dans le but de révéler l'insécurité linguistique. Par ailleurs, les différents qualificatifs liés traditionnellement au prestige latent (*beau, sympathique*) et manifeste (*correct, sérieux, raffiné*), qui correspondent aux catégories de la *correctness* et de la *pleasantness* de Preston (1999, xxxiv), n'ont pas été testés explicitement dans cette question, mais dans la question 17 (cf. 4.2.5).

4.2.3 Représentations des différences d'accent à l'intérieur de la Suisse romande

Parallèlement au questionnaire parisien, la troisième section du questionnaire suisse romand aborde maintenant la question de la « neutralité » des accents, mais dans une perspective interne à la Suisse.

Question 5 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ?*

Il s'agit ici d'une question ouverte sans choix de réponse établis au préalable. La quantification des réponses a donc été effectuée *a posteriori*. Les catégories illustrées dans la figure 29 ont ainsi pu être dégagées des données brutes.

Après avoir supprimé la catégorie « Lausanne » (3,13%, 3/96) en raison de son trop faible nombre d'observations, les données ont été analysées dans le cadre d'une régression multinomiale. Les résultats du modèle montrent, d'une part, que les réponses mentionnant « Genève » (53,13%, 51/96) sont significativement plus nombreuses que les catégories « Neuchâtel » (19,79%, 19/96), « Bassin lémanique » (7,29%, 7/96) et « nulle part » (6,25%, 6/96), respectivement à $p < 0,01$.⁴⁸

⁴⁸ « Genève » vs. « Neuchâtel » : coef. = -1,49, e.s. = 0,42, $z = -3,56$; « Genève » vs. « Bassin lémanique » : coef. = -2,74, e.s. = 0,73, $z = -3,76$; « Genève » vs. « nulle part » : coef. = -2,34, e.s. = 0,60, $z = -3,86$.

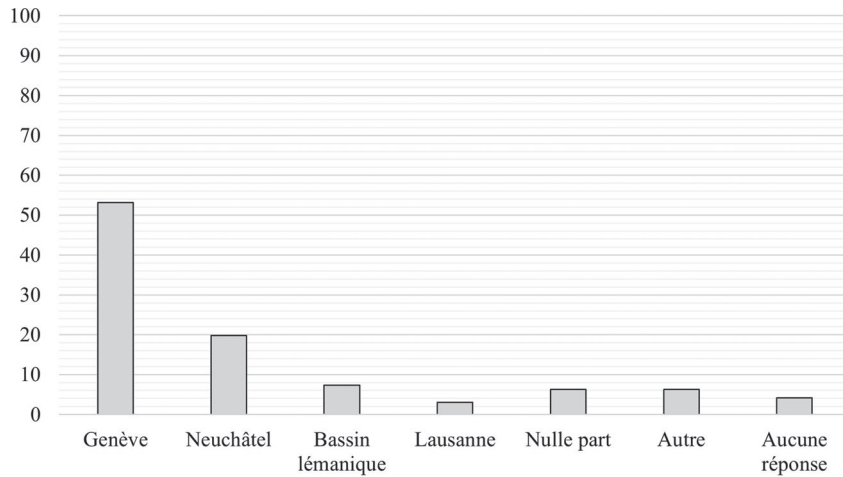


Figure 29 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ?* (n=96).

D'autre part, les catégories « Neuchâtel », « Bassin lémanique » et « Lausanne » ne se différencient pas significativement les unes des autres ($p > 0,05$).⁴⁹ Quant aux influences des données sociodémographiques, le modèle révèle une différence de comportement des informateurs du canton de Genève (Genève et Veyrier) par rapport à ceux du canton de Neuchâtel (Neuchâtel et Boudry) à $p < 0,05$,⁵⁰ les informateurs de ce dernier canton étant en grande majorité responsables du taux de réponses global relativement élevé (19,79%, 19/96) porté sur « Neuchâtel » (Neuchâtelois : 8,33%, 8/96 ; Boudryens : 9,38%, 9/96). Aucun autre effet ne s'est révélé significatif, même s'il est également remarquable que toutes les réponses mentionnant le « Bassin lémanique » aient été données par des informateurs du canton de Genève (Genevois : 3,13%, 3/96 ; Veyrites : 4,17%, 4/96) (cf. figure 30).

Globalement, dans leurs représentations, les Suisses romands semblent donc clairement associer l'accent le plus « neutre » de la Suisse romande au centre de l'agglomération genevoise. Cette observation est particulièrement pertinente pour les informateurs provenant eux-mêmes du canton de Genève (60,42%, 29/48), mais également pour une courte majorité relative des informateurs provenant du

⁴⁹ « Neuchâtel » vs. « Bassin lémanique » : coef. = -1,25, e.s. = 0,80, $z = -1,56$; « Neuchâtel » vs. « nulle part » : coef. = -0,85, e.s. = 0,69, $z = -1,23$; « Bassin lémanique » vs. « nulle part » : coef. = -0,85, e.s. = 0,69, $z = -1,23$.

⁵⁰ Effet de l'origine pour les informateurs provenant de la ville de Neuchâtel sur les résultats de la catégorie « Neuchâtel » : $p < 0,05$; coef. = -2,22, e.s. = 1,13, $z = -1,97$; effet pour les informateurs originaires de Boudry sur cette même catégorie : $p < 0,05$; coef. = 2,71, e.s. = 1,14, $z = 2,39$.

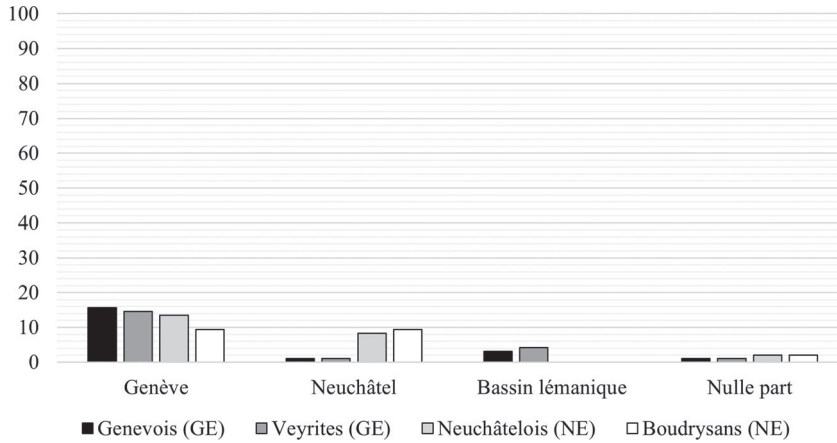


Figure 30 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ?* (n=96) ; réponses séparées selon l'origine des informateurs : Genevois et Veyrites du canton de Genève, Neuchâtelois et Boudryens du canton de Neuchâtel.

canton de Neuchâtel (45,83%, 22/48). Néanmoins, une partie considérable de ce dernier groupe (35,42%, 17/48) considère l'accent neuchâtelois comme étant le plus « neutre ». Ainsi, alors que dans le canton de Genève, le jugement considérant l'accent genevois comme le plus « neutre » est relativement clair, la situation est plus ambiguë à Neuchâtel, avec une tendance relativement équilibrée allant aussi bien en direction de l'accent genevois que de l'accent neuchâtelois. Ceci confirme donc quantitativement l'observation faite à la question 2 : l'identification régionale semble être plus forte dans le canton de Genève que dans le canton de Neuchâtel, les Neuchâtelois ayant plus fortement tendance à s'identifier aux locuteurs suisses romands en général (cf. 4.2.1). Par ailleurs, ces résultats confirment également ceux de Racine/Schwab/Detey (2013), qui ont montré que l'accent genevois semble être considéré par les Suisses romands comme le plus proche d'une norme interne à la Suisse romande. Notons cependant que dans cette dernière étude, les Genevois eux-mêmes étaient le seul groupe suisse romand à ne pas considérer leur propre accent comme « norme internationale » parallèlement à la norme du « français parisien ». Les résultats des deux études ne sont pourtant pas contradictoires, en ce sens que la question posée ici se limite à la Suisse romande, alors que Racine/Schwab/Detey (2013) proposait explicitement une catégorie incluant Paris. Par ailleurs, leur travail portait sur les perceptions alors que le mien touche à la catégorie des représentations. Il restera donc à confirmer ces résultats dans la sous-étude sur les perceptions des Suisses romands (cf. 6.2).

4.2.4 Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision suisses romands

À côté du critère *géographique* abordé dans la section précédente, la question du *groupe de locuteurs de référence* se pose également dans le cadre d'une définition de la norme de prononciation. Contrairement au cas du Québec, à ma connaissance, aucune étude ne s'est encore penchée sur le rôle des présentateurs de télévision de Suisse romande dans les représentations des Romands en matière de norme de prononciation. C'est pourquoi j'ai abordé la légitimité de ce modèle au sein de la communauté suisse romande dans le cadre de deux questions complémentaires (cf. question 6.1 et 6.2, et également question 7).

Question 6.1 : *Les présentateurs des journaux télévisés suisses romands ont-ils un accent propre à la Suisse romande ?* (Oui Non)

Dans la première question, il s'agissait de découvrir dans quelle mesure les informateurs romands estiment que la prononciation des présentateurs de télévision de leur région peut être considérée comme assez éloignée de celle d'autres régions francophones (en particulier la France) pour être représentative de la Suisse romande. Il s'agit d'une question fermée à choix simple entre deux possibilités de réponse (« oui » et « non ») (cf. figure 31).

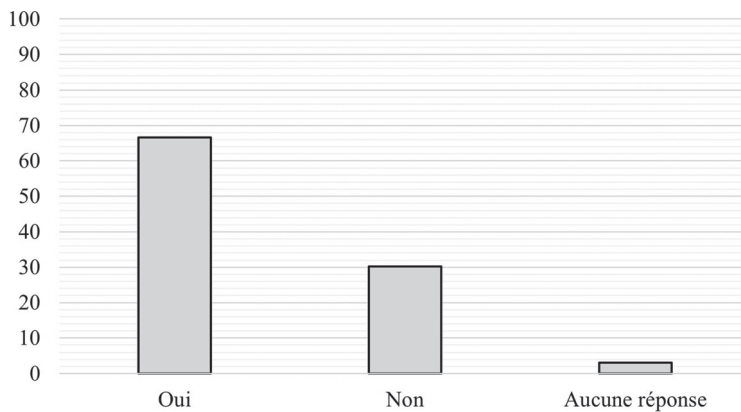


Figure 31 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Les présentateurs des journaux télévisés suisses romands ont-ils un accent propre à la Suisse romande ?* (n=96).

Après avoir supprimé les données des informateurs n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 3,13%, 3/96), les données brutes de cette question ont été soumises à une analyse de régression binomiale sur la base des seules réponses « oui » et « non ». Comme on pouvait s'y attendre, le modèle montre une différence hautement significative, à $p < 0,001$ (coef. = 3,14, e.s. = 0,72, $z = 4,34$) entre le « oui » et le « non », aucune des variables sociodémographiques n'ayant d'effet significatif sur ce résultat ($p > 0,05$). Ainsi, de manière parallèle à ce qu'ont pu montrer Cajolet-Laganière/Martel (1995, 13), Bouchard/Maurais (2001, 112) et Maurais (2008, 55) dans le cas du Québec, les locuteurs suisses romands semblent également attribuer une certaine légitimité aux présentateurs de télévision dans la mesure où leur prononciation semble être globalement perçue comme représentative de la prononciation en usage en Suisse romande.

En complément à cette question à choix forcé, les informateurs ont été par ailleurs invités à préciser ce qui caractérise la prononciation de ces présentateurs de télévision suisses romands, et ce, sous la forme d'une question ouverte (cf. question 6.2).

Question 6.2 : *Qu'est-ce qui caractérise l'accent des présentateurs de journaux télévisés suisses romands ?*

Mises à part plusieurs réponses très générales touchant au vocabulaire et à la prononciation, mais ne présentant pas de valeur substantielle pour le présent ouvrage, les commentaires proposés par les informateurs montrent une certaine ambivalence entre deux types de représentations récurrentes : la « pureté » perçue de l'usage des présentateurs ainsi que sa « neutralité » perçue à l'intérieur de la Suisse romande :

- « **Pureté** » : « [. . .] ils ont un excellent français », « Ils ont un accent soigné et esthétique », « [. . .] ils sont obligé [sic] d'avoir une prononciation irréprochable », « Prononciation plus noble, moins campagnarde que dans la plupart des cantons », « [. . .] très bon français, qui se rapproche un peu de ce qu'on trouve dans les chaînes françaises ».
- « **Neutralité** » : « Prononciation lissée (en tout cas à la TSR) », « Ils ont un français très neutre, mais on entend quand même qu'ils sont suisses », « La plupart des présentateurs n'ont pas vraiment l'accent d'un canton, mais une sorte d'accent des médias romands uniformisé », « [. . .] ils essaient d'être le plus intelligible possible et n'ont pas un accent prononcé », « C'est un accent formaté, un peu passe partout chez nous [. . .] ».

Ainsi, d'une part, une partie des réponses suggère que dans les représentations des informateurs, les présentateurs de télévision suisses romands auraient une

prononciation qualifiée de « pure », d'« excellente » ou d'« irréprochable » et souvent associée à une prononciation « française » (le qualificatif « parisien » n'apparaissant cependant pas). D'autre part, une autre partie des réponses touche à la « neutralité » perçue de la prononciation des présentateurs à l'intérieur de la Suisse : les informateurs semblent percevoir l'accent de ces présentateurs comme une prononciation suisse non pas locale ou cantonale, mais suprarégionale. En conclusion, deux aspects, similaires à la situation du Québec (cf. 4.3.4) mais jusqu'ici encore jamais abordés explicitement pour la Suisse romande, peuvent être dégagés de ces résultats : dans les représentations des locuteurs, la prononciation des présentateurs de télévision romands semble non seulement relativement « neutre », en restant « suisse » pour une majorité des Suisses romands, mais elle se rapprocherait également assez de la prononciation « française » pour être acceptée comme un modèle à suivre.

Question 7 : *Selon vous, quel est le français suisse romand le plus représentatif de l'ensemble de la Suisse romande ?*

Possibilités de réponse : le français parlé dans le journal télévisé, le français utilisé dans une discussion entre des étudiants, le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne, autre

Comme pour Paris, le rôle de modèle de prononciation des présentateurs de télévision a par la suite été vérifié dans le cadre d'une question quantitative comparant *explicitement* la situation du journal télévisé en Suisse romande à deux autres situations de communication. Contrairement au cas du Québec (cf. 4.3.4), aucune étude n'avait étudié jusqu'ici explicitement ce rôle des présentateurs dans la définition de la norme. Notons finalement qu'il s'agit d'une question à choix simple parmi trois possibilités de réponse comprenant également une catégorie « autre » permettant aux informateurs de formuler au besoin un autre type de réponse. Les données brutes sont résumées dans la figure 32.

Les données brutes ont été soumises à une analyse de régression multinomiale, sans cependant prendre en compte la catégorie « autre » (6,25%, 6/96), trop hétérogène pour être quantifiée. Le modèle indique que les réponses touchant au « français parlé dans le journal télévisé » (55,21%, 53/96) se différencient significativement aussi bien des réponses portant sur le « français utilisé dans une discussion entre des étudiants » (26,04%, 25/96) ($p < 0,05$)⁵¹ que de celles mentionnant le « français parlé dans la vie quotidienne à la campagne » (7,29%, 7/96)

⁵¹ Coef. = -0,96, e.s. = 0,37, z = -3,54.

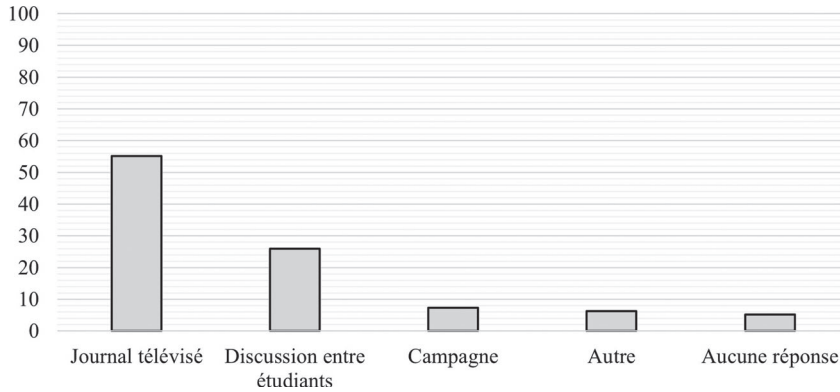


Figure 32 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, quel est le français suisse romand le plus représentatif de l'ensemble de la Suisse romande ?* (n=96).

($p < 0,001$).⁵² La différence entre ces deux dernières catégories n'est cependant pas significative ($p > 0,05$),⁵³ pas plus que l'effet des catégories sociodémographiques ($p > 0,05$).

Les résultats semblent donc révéler un critère supplémentaire quant à une potentielle norme de prononciation endogène telle que se la représentent les informateurs suisses romands. En effet, alors qu'au niveau *géographique*, la question 5 a pu montrer qu'une majorité des Suisses romands situent l'accent le plus « neutre » à Genève, les questions de la présente section y ajoutent un critère touchant aux *locuteurs de référence* : dans une certaine mesure, la prononciation des présentateurs de télévision semble, à l'image du Québec (cf. 4.3.4), jouer un rôle conséquent dans les représentations d'une norme de prononciation potentielle chez les Suisses romands. Il s'agit là, à ma connaissance, d'une observation inédite pour la Suisse romande.

4.2.5 Attitudes face à la prononciation suisse romande dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones

Cette dernière section du questionnaire suisse romand porte sur les questions de *prestige* de la prononciation en usage en Suisse romande lorsqu'on la compare à d'autres accents de la francophonie. La question de l'insécurité linguistique,

⁵² Coef. = -2,16, e.s. = 0,61, $z = -2,57$.

⁵³ Coef. = -1,20, e.s. = 0,66, $z = -1,83$.

intrinsèquement liée à celle du prestige, y est par ailleurs également abordée de manière systématique.

Question 8 : *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité suisse utilisant l'accent suisse romand, vous vous sentez :* fier amusé gêné agacé indifférent

La première question de la section aborde l'insécurité linguistique des Suisses romands et le niveau de prestige de la prononciation romande par le biais de son utilisation dans des contextes d'exposition publique (la télévision). Notons qu'elle est inspirée d'une question posée par Singy (1996, 267 ; question 5) dans son enquête sur le français parlé dans le canton de Vaud. Il s'agit d'une question à choix simple parmi cinq possibilités de réponse illustrant 3 situations différentes : premièrement, les qualificatifs « agacé » et « gêné » plaideraient pour une forte tendance des Suisses romands à l'insécurité linguistique et à une absence de prestige latent (et manifeste) de leur prononciation. Deuxièmement, « fier » et « amusé » révéleraient une tendance à une insécurité un peu moins élevée et à un certain prestige latent de cette prononciation. Finalement, le qualificatif « indifférent » dénoterait une insécurité linguistique peu élevée (voire inexistante) et un prestige manifeste en raison du caractère « neutre » de ce qualificatif. Les résultats des données brutes sont illustrés dans la figure 33.

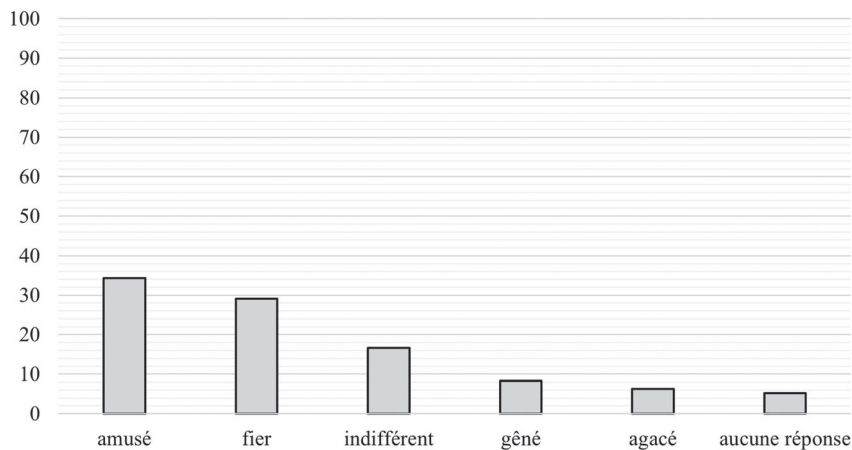


Figure 33 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité suisse utilisant l'accent suisse romand, vous vous sentez*. . . fier, amusé, gêné, agacé, indifférent (n=96).

Ces données brutes ont été soumises à un modèle de régression multinomiale. Parmi les trois qualificatifs attribués le plus souvent par les informateurs (« amusé » : 34,38%, 33/96 ; « fier » : 29,17%, 28/96 ; « indifférent » : 16,67%, 16/96), le modèle montre une hiérarchie de différences significatives échelonnées par groupes de deux qualificatifs : alors que la différence observable entre « amusé » et « indifférent » est significative ($p < 0,05$),⁵⁴ elle ne l'est pas entre « fier » et « amusé » ni entre « fier » et « indifférent » ($p > 0,05$).⁵⁵ Les qualificatifs « gêné » (8,33%, 8/96) et « agacé » (6,25%, 6/96) se différencient, pour leur part, significativement de tous les autres ($p < 0,05$), mais pas l'un de l'autre ($p > 0,05$).⁵⁶ Notons que les effets des données sociodémographiques s'avèrent être, ici aussi, non significatifs ($p > 0,05$).

Ces résultats correspondent globalement à ceux de Singy (1996, 197–198), dont l'étude avait montré un pourcentage similaire d'informateurs choisissant les qualificatifs « indifférent » (Singy 1996 : 13,30% ; ici : 16,67%), « amusé » (Singy 1996 : 41,00% ; ici : 34,38%) et « gênés » (Singy 1996 : 5,60% ; ici : 8,33%). Les seules différences touchent aux qualificatifs « agacé », choisi par 36,40% des informateurs de Singy (1996) contre seulement 6,25% des informateurs de la présente étude, et « fier », terme absent chez Singy (1996), mais choisi ici par 29,17% des informateurs. Ces deux différences pourraient être expliquées par le fait que la question de Singy (1996) portait explicitement sur une publicité *française* recourant à un « accent suisse », alors que la présente étude porte – en raison de l'accent mis sur la question de la norme endogène – sur la perspective interne d'une publicité *suisse* utilisant cet « accent suisse ».

Étant donné le choix significativement majoritaire en faveur des qualificatifs « amusé » et « fier », ces résultats confirment finalement l'ambiguïté révélée à la question 4.2 entre une *insécurité linguistique* encore bien présente chez les informateurs suisses romands et l'apparition d'un certain *prestige latent*. Au vu des résultats de cette question, il semble cependant qu'il soit encore trop tôt pour évoquer un réel *prestige manifeste*, le seul qualificatif pouvant suggérer un tel développement étant « indifférent », choisi par 16,67% seulement des informateurs (contre 41,67% chez les Québécois ; cf. 4.3.5), un chiffre significativement plus faible que celui observé pour les deux qualificatifs liés au prestige latent (« amusé » et « fier »).

⁵⁴ « amusé » vs. « indifférent » : coef. = -0,97, e.s. = 0,42, z = -2,32.

⁵⁵ « fier » vs. « amusé » : coef. = 0,41, e.s. = 0,35, z = 1,18 ; « fier » vs. « indifférent » : coef. = -0,56, e.s. = 0,44, z = -1,26.

⁵⁶ « gêné » vs. « agacé » : coef. = 0,69, e.s. = 1,22, z = 0,57.

Question 9 : Face à un Français ayant la même profession, comment un Suisse romand se sent-il par rapport à sa façon de prononcer ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

La question suivante a été formulée parallèlement à celles posées à Paris (cf. 4.1.5, questions 9.1 et 9.2), mais porte dans son objectif sur la perspective inverse : celle de l'insécurité linguistique des Suisses romands et du niveau de prestige de la prononciation suisse romande présumé plus faible que celui de Paris. Rappelons (1) qu'il s'agit, de manière parallèle aux questions posées à Paris, d'une question détournée n'interpellant pas directement les informateurs, mais autorisant la projection de leurs attitudes, et (2) que le complément *ayant la même profession* assure que l'évaluation porte sur des critères géographiques et non sociaux. La figure 34 illustre les résultats obtenus.

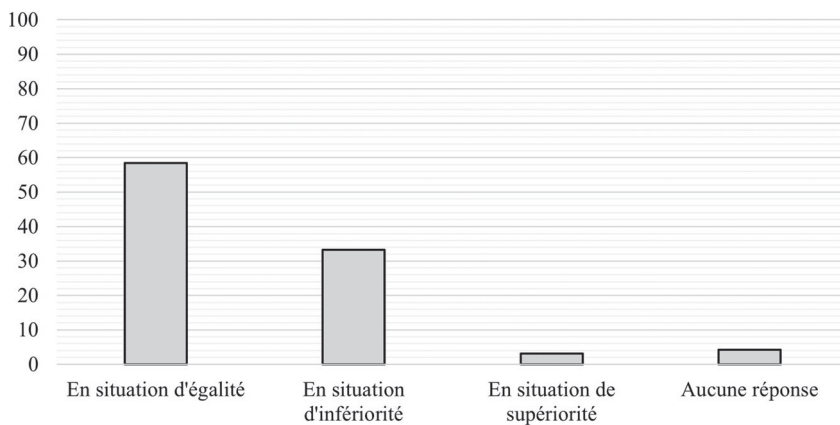


Figure 34 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Français ayant la même profession, comment un Suisse romand se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Étant donné le très faible nombre de réponses obtenues dans les catégories « en situation de supériorité » (3,13%, 3/96) et « aucune réponse » (4,17%, 4/96), ces deux catégories ont été supprimées des données brutes avant l'application d'un modèle de régression binomiale sur les réponses ayant opté pour les deux principales (« en situation d'égalité » : 58,38%, 57/96 ; « en situation d'infériorité » : 33,33%, 32/96). De manière peu surprenante, le modèle montre une différence significative entre ces deux catégories, à $p < 0,05$ (coef. = -0,73, e.s. = 0,31, $z = -2,3$). Notons en revanche qu'aucun effet significatif des variables sociodémographiques n'a pu être relevé ($p > 0,05$).

Ces résultats correspondent en grande partie à ceux de Singy (1996, 179–180), qui avait obtenu pour la même question un taux légèrement plus élevé de 65,00% d’informateurs considérant que dans une telle situation, le Suisse romand se sentirait « en situation d’égalité », contre 30,50% « en situation d’infériorité » et 3,30% en « situation de supériorité ». Notons cependant que Singy (1996) avait également observé des effets significatifs du sexe, de l’âge et du statut socioprofessionnel sur les résultats, les femmes, les informateurs les plus jeunes et ceux appartenant à la couche sociale dite supérieure tendant davantage à placer les Suisses romands « en situation d’infériorité » (cf. Singy 1996, 180–181). Le manque de différenciation sociodémographique de la présente enquête par rapport à celle de Singy (1996) est probablement dû à la taille plus restreinte de l’échantillon (96 ici, 606 chez Singy), qui n’engendre des résultats significatifs que lorsque les différences observées sont importantes.

Finalement, le tableau dressé par les résultats de cette question confirme ainsi l’insécurité linguistique observée dans le cadre des questions 4.2 et 8, mais cette fois-ci pour la situation spécifique d’une interaction entre Suisse romand et Français. Même s’il est important d’interpréter avec prudence un tel indicateur à caractère projectif, les réponses suggèrent qu’aujourd’hui encore (tout comme dans l’étude de Singy 1996) à peu près un tiers des Suisses romands continuent à manifester un sentiment d’infériorité linguistique face aux locuteurs français. Les 58,38% d’informateurs estimant le Suisse romand « en situation d’égalité » semblent cependant plaider en faveur d’un certain prestige de la prononciation romande en Suisse. Faute de qualificatif adéquat dans cette question, il est difficile de déterminer le type de prestige observé ici (manifeste ou latent). Les résultats de la question 8 (cf. *supra*) suggèrent toutefois que le prestige de la prononciation romande en Suisse est sans doute plutôt de type latent.

Question 10 : Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Suisse se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d’égalité, en situation d’infériorité, en situation de supériorité

Afin de vérifier l’orientation de ce sentiment d’infériorité linguistique, la même question a été posée une deuxième fois, en rapport cette fois à une interaction entre un locuteur romand et un Québécois, et non plus entre un Suisse romand et un Français, le Québec étant, contrairement à la France (ou à Paris), une autre région francophone « périphérique » qui n’est pas associée traditionnellement à la norme (cf. figure 35).

Ici, seule la catégorie « aucune réponse » (3,13%, 3/96) a été supprimée au préalable des données brutes. Étant donnée la variable dépendante à trois moda-

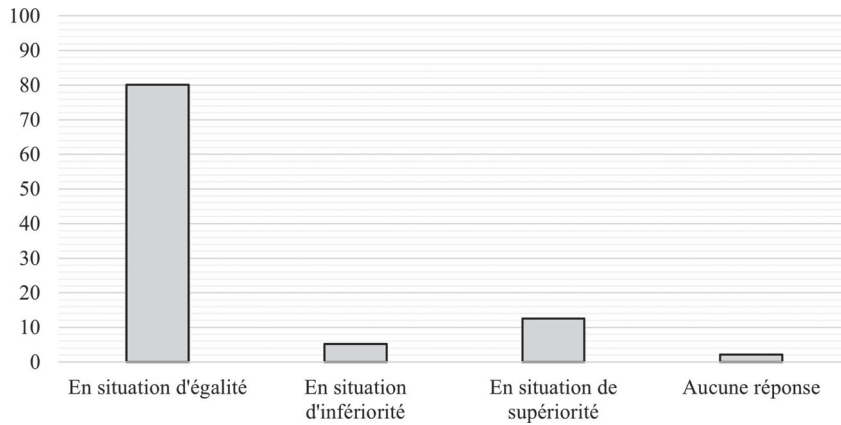


Figure 35 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Suisse se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

lités ordonnées hiérarchiquement, le choix du modèle statistique s'est porté dans ce cas-ci sur une analyse de régression logistique ordinale. Les résultats de l'analyse montrent sans surprise des différences hautement significatives entre le nombre d'informateurs estimant dans cette situation les Suisses romands « en situation d'égalité » (80,21%, 77/96), d'une part, et ceux les estimant « en situation d'infériorité » (5,21%, 5/96) ou « en situation de supériorité » (12,50%, 12/96), d'autre part ($p < 0,001$).⁵⁷ Les différences entre les réponses touchant à ces deux dernières catégories ne sont pas significatives ($p > 0,05$).⁵⁸ Par ailleurs, aucun effet significatif des données sociodémographiques n'a pu être relevé ici. Globalement, les réponses correspondent ici aussi aux résultats enregistrés par Singy (1996, 182–183), qui avait obtenu des taux similaires pour les trois catégories (« égalité » : 76,50% ; « infériorité » : 2,80% ; « supériorité » : 17,60%).

Ainsi, le sentiment d'infériorité linguistique observé chez un tiers des informateurs dans le cadre de la question précédente (cf. question 9) semble effectivement être *orienté et non généralisé*. En effet, alors qu'il s'observe chez 33,33% des informateurs dans la question touchant à une interaction entre un locuteur suisse romand et un locuteur français, ce taux ne s'élève qu'à 5,21% pour l'interaction entre un Romand et un Québécois. Par ailleurs, alors que le nombre de réponses dénotant un sentiment de supériorité linguistique n'atteint que 3,13%

⁵⁷ « en situation d'égalité » vs. « en situation d'infériorité » : coef. = -3,00, e.s. = 0,72, z = -4,13 ; « en situation d'égalité » vs. « en situation de supériorité » : coef. = -1,90, e.s. = 0,44, z = -4,33.

⁵⁸ « en situation de supériorité » vs. « en situation d'infériorité » : coef. = -1,10, e.s. = 0,82, z = -1,35.

dans le cadre de la première interaction, il est tout de même de 12,50% pour la rencontre entre un locuteur suisse romand et un locuteur québécois.

Il semble par ailleurs important de souligner que le sentiment d'infériorité linguistique orientée dont il est question ici est à mettre en regard avec la grande majorité d'informateurs estimant les locuteurs suisses romands en situation d'égalité quel que soit leur interlocuteur. Globalement, ces résultats renforcent donc l'ambiguïté observée précédemment entre le prestige (latent ou manifeste) de la prononciation suisse romande et le sentiment d'insécurité linguistique de ses locuteurs.

Question 11 : À votre avis, le jugement des Québécois sur l'accent des Suisses romands est. . .
 . . . le même . . . plus critique que celui des Français . . . moins critique que celui des Français

Après deux questions portant sur la *nature du sentiment* que peuvent éprouver les locuteurs suisses romands *dans des situations interactives* les confrontant à des locuteurs français ou d'autres régions francophones, la présente question porte sur un indicateur supplémentaire du sentiment d'infériorité que pourraient manifester certains locuteurs romands : la *nature du jugement* que ceux-ci pourraient ressentir chez ces locuteurs francophones d'autres régions et le caractère orienté ou non de ce jugement. Cette question à choix simple parmi trois possibilités de réponses est inspirée de Singy (1996, 268) (cf. figure 36).

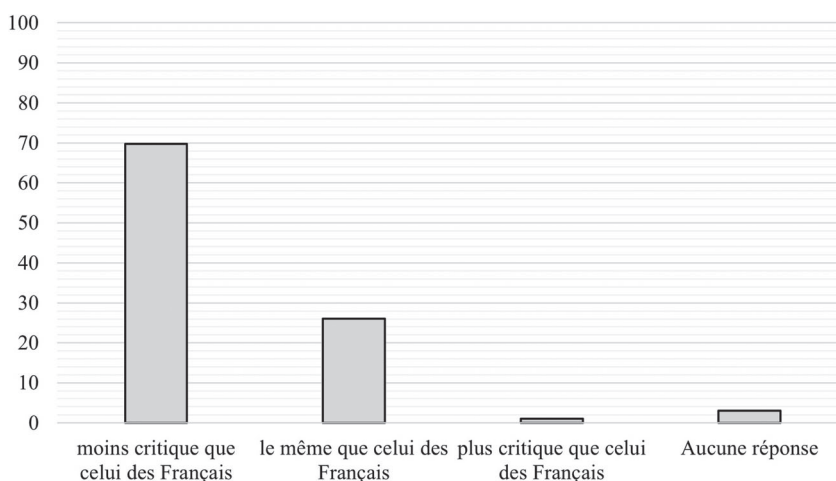


Figure 36 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question À votre avis, le jugement des Québécois sur l'accent des Suisses romands est. . . moins critique que celui des Français, le même que celui des Français, plus critique que celui des Français (n=96).

Au niveau statistique, la catégorie supposant un jugement « plus critique que celui des Français » (1,04%, 1/96) et celle des informateurs n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 3,13%, 3/96) ont été supprimées des données brutes étant donné le nombre insuffisant d'observations. Par la suite, les deux principales catégories ont été, ici aussi, analysées dans le cadre d'un modèle de régression logistique ordinaire. Les résultats du modèle indiquent sans surprise une différence significative entre ces deux catégories (« moins critique que celui des Français » : 69,79%, 67/96 ; « le même que celui des Français » : 26,04%, 25/96), à $p < 0,05$ (coef. = -0,76, e.s. = 0,31, $z = -2,42$). Les données sociodémographiques ne montrent, ici non plus, aucun effet significatif notable. Notons finalement que les résultats présentés ici correspondent globalement à ceux de Singy (1996, 187–189) : même si ce dernier avait trouvé un taux un peu moins élevé pour la catégorie du jugement « moins critique que celui des Français » (56,70%) et plus élevé pour la catégorie « le même que celui des Français » (38,70%), la tendance reste cependant la même.

Ainsi, la conclusion de la question précédente se confirme ici : l'insécurité linguistique des Suisses romands semble effectivement orientée et non généralisée : une grande majorité des informateurs tend en effet à estimer le jugement des Québécois moins sévère que celui des Français, ce qui différencie considérablement le cas de la Suisse romande de celui du Québec (présenté dans le sous-chapitre 4.3.5).

Question 12 : Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Les deux questions suivantes portent sur l'insécurité linguistique, mais contrairement aux deux précédentes, dans une perspective interne à la Suisse romande pouvant donner des indices par rapport à une éventuelle norme (de prononciation) romande endogène. L'hypothèse était ici que s'il devait exister une norme endogène en Suisse romande, la variété présentant ce prestige plus élevé pourrait engendrer une insécurité linguistique chez les locuteurs romands ne la parlant pas, de manière similaire au cas de l'insécurité linguistique présentée par les Suisses romands par rapport aux Français (cf. *supra* : questions 9–11). Me basant sur les résultats de Racine/Schwab/Detey (2013) (cf. 2.1.2.3.3), qui montrent que dans les perceptions, la variété genevoise semble présenter un statut de norme pour les Suisses romands (mis à part les Genevois eux-mêmes), j'ai ainsi proposé une question similaire aux questions 9 et 10 (cf. *supra*), mais confrontant cette fois-ci un locuteur genevois à un locuteur romand « périphérique » par rapport à Genève (à l'exemple de Neuchâtel), les possibilités de réponses restant les mêmes (cf. figure 37).

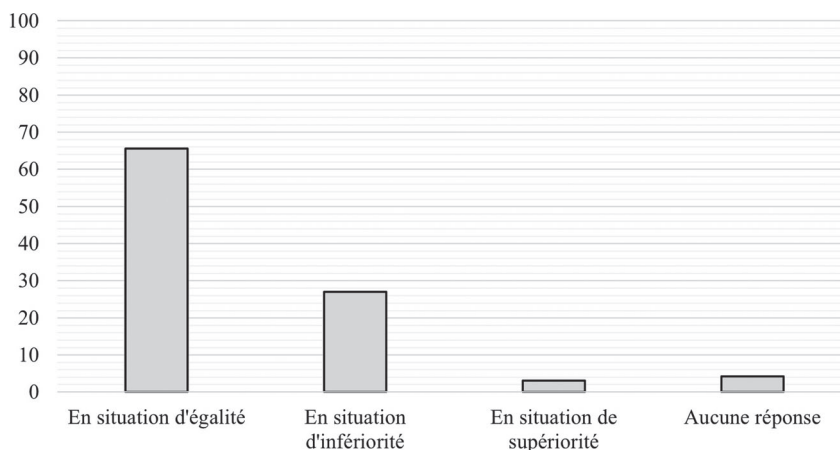


Figure 37 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Dans le cas présent, malgré un type de question similaire aux questions 9 et 10, les données ont été soumises à une analyse de régression multinomiale « classique », étant donné que le nombre d'informateurs estimant les Neuchâtelois « en situation de supériorité » (3,13%, 3/96) était trop faible pour être pris en compte. Le modèle indique ce faisant une différence significative à $p < 0,05$ (coef. = -0,95, e.s. = 0,34, $z = -2,79$) entre le nombre d'informateurs jugeant les Neuchâtelois « en situation d'égalité » (65,63%, 63/96) et ceux les jugeant « en situation d'infériorité » (27,08%, 26/96) dans une telle situation interactive face à un Genevois. Notons qu'ici, le modèle indique un effet de l'origine des informateurs sur les résultats. En effet, alors que les informateurs de Genève, Veyrier et Neuchâtel tendent à répondre de manière similaire ($p > 0,05$), ceux de Boudry se différencient significativement des trois autres groupes ($p < 0,05$)⁵⁹ en étant les seuls à juger de manière quasiment unanime que les locuteurs neuchâtelois sont « en situation d'égalité » (87,50%, 21/24) (cf. figure 38).

Ce résultat peut être expliqué par deux effets : tout d'abord, comme Singy avait déjà pu le constater, les enquêtés de zones urbaines, comme Genève et Neuchâtel, sont davantage portés à estimer les locuteurs « périphériques » en situation d'infériorité (cf. Singy 1996, 253). Par ailleurs, le fait que les informateurs de Veyrier ne se différencient pas significativement des zones plus urbaines est

⁵⁹ Boudryans vs. Genevois : coef. = 2,60, e.s. = 1,11, $z = 2,35$; Boudryans vs. Veyrites : coef. = 2,35, e.s. = 1,12, $z = 2,09$; Boudryans vs. Neuchâtelois : coef. = 2,42, e.s. = 1,11, $z = 2,17$.

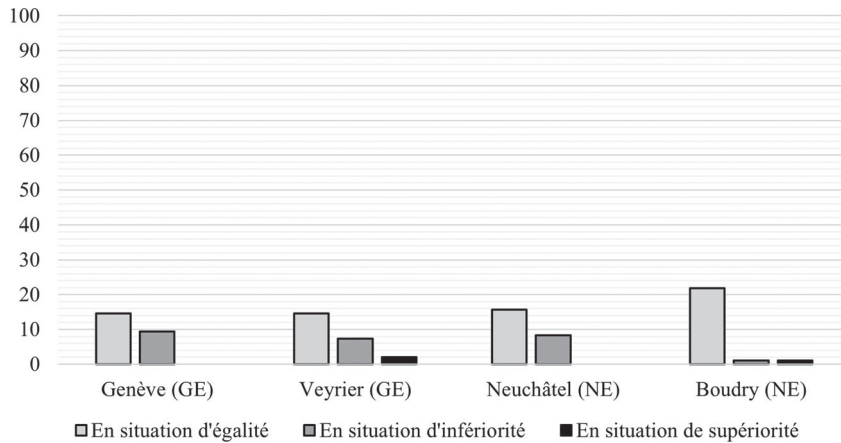


Figure 38 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96) ; réponses séparées selon l'origine des informateurs : Genevois et Veyrites du canton de Genève, Neuchâtelois et Boudryens du canton de Neuchâtel.

probablement dû à la forte concentration démographique sur le territoire relativement restreint du canton de Genève (cf. 3.3.2, figure 5), qui rend beaucoup plus difficile une séparation du canton en zones urbaines et zones rurales.

Globalement, malgré le caractère projectif de cette question, qui ne garantit pas que les réponses données par les informateurs puissent être rapportées directement à leur propre insécurité linguistique, on observe que le comportement des informateurs dans leur manière de répondre est similaire à celui constaté pour les questions mettant en rapport Français et Suisse romands, un taux relativement élevé d'informateurs estimant les Neuchâtelois (27,08%) en situation d'infériorité linguistique. Cette observation suggère donc une opposition interne à la Suisse romande entre un centre genevois et des périphéries (cf. Reynaud 1981), parallèlement à l'opposition observée à plus grande échelle entre le centre « français » et les « périphéries » francophones, dont fait partie la Suisse romande.

Question 13 : *Face à un Lausannois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Une question identique à la question 12 a ensuite été posée pour comparer les résultats de la ville de Genève, source potentielle d'une norme endogène, à ceux enregistrés par un autre centre d'agglomération de Suisse romande, la ville de Lausanne. Le choix de cette ville est certes discutable, mais il s'est fait principa-

lement sur la base de critères démographiques – il s’agit de la deuxième ville de Suisse romande (cf. 3.3.1.5) –, en raison de sa fonction de siège de la radio RTS et de son appartenance au bassin lémanique. Or, cette région est citée par plusieurs informateurs (cf. 4.2.3, question 5) comme celle où l’on trouverait la prononciation la plus « neutre » de Suisse romande.

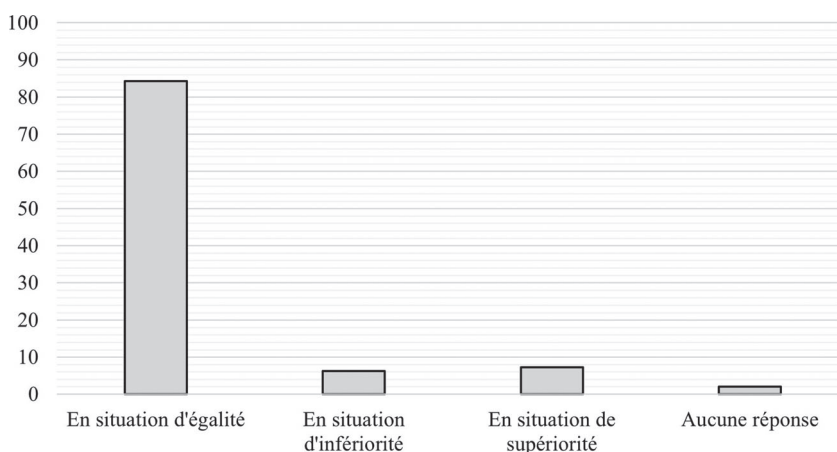


Figure 39 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Face à un Lausannois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Dans ce cas-ci, la condition de la variable dépendante à trois modalités et ordonnée hiérarchiquement étant remplie, les données brutes ont été soumises à une analyse de régression logistique ordinaire, et ce, après avoir supprimé les valeurs isolées des informateurs n’ayant pas répondu à la réponse (« aucune réponse » : 2,08%, 2/96). Les résultats sont plus évidents que ceux de la question précédente : une forte majorité significative des informateurs estiment en effet les locuteurs neuchâtelois « en situation d’égalité » (84,38%, 81/96) face aux locuteurs lausannois ($p < 0,001$),⁶⁰ la différence entre les réponses de ceux qui les jugent « en situation d’infériorité » (6,25%, 6/96) ou « en situation de supériorité » (7,29%, 7/96) n’étant pas significative ($p > 0,05$).⁶¹ Étant donnés ces résultats sans grande

⁶⁰ « en situation d’égalité » vs. « en situation d’infériorité » : coef. = -2,97, e.s. = 0,73, z = -4,10 ; « en situation d’égalité » vs. « en situation de supériorité » : coef. = -2,05, e.s. = 0,48, z = -4,32.

⁶¹ « en situation d’infériorité » vs. « en situation de supériorité » : coef. = 0,92, e.s. = 0,84, z = 1,10.

ambiguïté, il n'est pas surprenant que les données sociodémographiques ne présentent aucun effet significatif.

Certes, en raison du caractère projectif de la question, ces résultats doivent également être interprétés avec précaution, mais une comparaison des questions 12 et 13 apporte un indice non négligeable dans la recherche d'une norme (de prononciation) endogène dans les représentations des informateurs : alors que 27,08% de ces derniers tendent à estimer les Neuchâtelois en situation d'infériorité linguistique face aux Genevois, ce taux est extrêmement faible pour ce qui est de la situation opposant un Lausannois à un Neuchâtelois (6,25%). Or, comme mentionné plus haut, un tel sentiment d'infériorité linguistique est souvent présent lorsque des locuteurs « périphériques » (ici les Neuchâtelois) pensent ne pas maîtriser une norme qu'ils qualifient de légitime et qui est en général parlée par des locuteurs « du centre » (ici les Genevois). Les indices en faveur de l'existence d'une norme genevoise dans les représentations des informateurs semblent donc se densifier un peu plus avec ces résultats.

Question 14 : *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en Suisse romande ?* l'accent genevois, l'accent lausannois, l'accent suisse romand parlé dans les médias, l'accent parisien, aucun accent/accent neutre, peu importe, autre

La question 14 aborde *explicitement* la réflexion sur le modèle de prononciation à adopter en Suisse romande, et ce, dans la perspective de l'enseignement du FLE à des non-francophones. C'est en effet notamment dans ce domaine que la question de la norme de prononciation est particulièrement pertinente (cf. 3.3.1.5). Il s'agit, ici aussi, d'une question à choix simple parmi plusieurs possibilités de réponse. Ces dernières ont été choisies sur la base d'hypothèses quant aux différents aspects pouvant jouer un rôle dans la définition d'une norme de prononciation nationale (centres d'agglomération : Genève et Lausanne ; journalistes-présentateurs en tant que potentiels locuteurs-modèles ; modèle de prononciation traditionnel parisien ; « neutralité » de la prononciation-modèle) (cf. figure 40).

Le nombre d'observations ne permettant pas de prendre en compte les réponses des informateurs touchant à l'« accent parisien » (3,13%, 3/96) ni celles divergeant des catégories préétablies (« autre » : 4,17%, 4/96), ces deux catégories ont été supprimées des données brutes avant de procéder à l'analyse, réalisée sur la base d'une régression multinomiale. Les résultats du modèle indiquent que les réponses se portant sur l'« accent suisse romand parlé dans les médias » (33,33%, 32/96) et à l'« accent neutre » (21,88%, 21/96), ainsi que celles des informateurs n'attribuant pas d'importance à la question d'une norme de prononciation pour

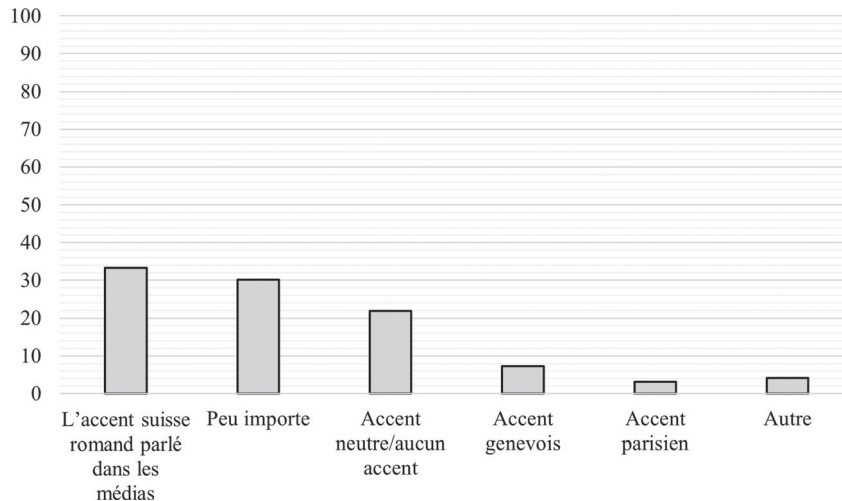


Figure 40 : Réponses des informateurs suisses romands (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en Suisse romande ?* (n=96).

les cours de FLE (« peu importe » : 30,21%, 29/96) présentent des proportions statistiquement similaires ($p > 0,05$).⁶² En revanche, ces trois catégories se différencient significativement des réponses des informateurs attribuant une plus grande importance à la définition d'un modèle autour de la prononciation genevoise (« accent genevois » : 7,29%, 7/96) ($p < 0,05$).⁶³

Cette question semble tout d'abord confirmer sans surprise les conclusions établies jusqu'ici en ce sens qu'elle met à jour des représentations d'un modèle de prononciation se devant d'être le plus « neutre » possible à l'intérieur de la Suisse romande, les informateurs estimant que cette « neutralité » peut être trouvée de préférence dans l'usage des médias romands. Par ailleurs, au niveau géographique, les Suisses romands confirment ici encore l'attribution d'un certain rôle de référence à la prononciation genevoise (7,29%), qui se retrouve devant les prononciations parisienne (3,13%) et lausannoise (0,00%).

⁶² « l'accent suisse romand parlé dans les médias » vs. « peu importe » : coef. = -0,12, e.s. = 0,34, $z = -0,34$; « l'accent suisse romand parlé dans les médias » vs. « accent neutre/aucun accent » : coef. = -0,49, e.s. = 0,38, $z = -1,29$; « peu importe » vs. « aucun accent/accent neutre » : coef. = -0,37, e.s. = 0,39, $z = -0,96$.

⁶³ « accent genevois » vs. « l'accent suisse romand parlé dans les médias » : $p < 0,01$, coef. = 2,20, e.s. = 0,75, $z = 2,95$; « accent genevois » vs. « peu importe » : $p < 0,01$, coef. = 2,08, e.s. = 0,75, $z = 2,77$; « accent genevois » vs. « aucun accent/accent neutre » : $p < 0,05$, coef. = 1,70, e.s. = 0,77, $z = 2,22$.

De manière quelque peu surprenante cependant, une partie considérable des informateurs (30,21%) considère la question du modèle de prononciation comme étant de moindre pertinence. Cette observation est d'ailleurs confirmée par certains des entretiens guidés effectués en Suisse romande (cf. 3.4.1) : à la question de savoir s'il serait nécessaire d'introduire une norme de prononciation régionale dans l'enseignement du FLE en Suisse romande, le locuteur sgTeb1 répond par exemple :

« [...] je pense que c'est mieux pour les étrangers d'apprendre un français peut-être plus [...] hexagonal, parce que euh, ils auront moins l'air [...] de zombies en débarquant en France (rires), quoi < E : D'accord. >. Je pense qu'ils seront plus crédibles, *mais je sais pas si c'est très important* [...] » (locuteur sgTeb1, corpus Chalier 2015 ; mise en italiques Marc Chalier).

De même que 30,21% des informateurs du questionnaire, le locuteur sgTeb1 ne semble donc pas juger nécessaire d'agir dans la définition d'une norme endogène à appliquer dans les cours de FLE en Suisse romande. Soulignons que cet aspect différencie fortement le cas de la Suisse romande de celui du Québec (ce dernier sera présenté au chapitre 4.3.5).

Question 15 : *Comment les Parisiens perçoivent-ils la façon de prononcer des Suisses romands ?*

La présente question libre a été ajoutée au questionnaire dans le but de découvrir et de préciser les sous-catégories de qualificatifs liés au sentiment d'infériorité linguistique qu'éprouvent les Suisses romands par rapport aux Parisiens quant à leur prononciation. J'ai évité les réponses préétablies afin de ne pas influencer les informateurs dans leur réponse. La catégorisation des données *a posteriori* a permis de révéler les quatre catégories suivantes :

- (1) **Dépréciation de la qualité de la prononciation** : p. ex. « ils ne l'aiment pas » (2 mentions), « ils pensent que l'accent romand est celui parlé par les suisses allemands parlant le français », « moche [...] » (2 mentions), « lente » (27 mentions), « [...] non correcte ».
- (2) **Stigmatisation de la prononciation** : p. ex. « c'est un peu ridicule [...] », « c'est ridicule », « ils se moquent de notre accent » (9 mentions), « ils pensent [...] qu'on a une grande gueule », « ils rigolent » (3 mentions), « ils trouvent notre accent drôle », « c'est rigolo [...] », « ça les fait rire », « ça les amuse », « comique [...] ».
- (3) **Qualification de prononciation « rurale »** : p. ex. « rural, < pittoresque > », « [...] campagnard », « paysan », « provincial ».

Les deux premières catégories relevées dans les réponses des Suisses romands correspondent à celles qui ont été mises en évidence dans le cadre de la ques-

tion 4.2 (cf. 4.2.2), la prononciation suisse romande étant considérée comme « de qualité moindre » et « stigmatisée ». Une catégorie portant sur le caractère « rural » de la prononciation suisse romande s’y ajoute, ce qualificatif faisant partie de ceux utilisés traditionnellement par les locuteurs d’une variété dominante pour désigner une variété non dominante de la même langue (cf. Clyne 1995, 22 ; cf. 2.1.2.4.3). Notons que les résultats correspondent globalement à ceux de Singy (1996, 185), ce dernier ayant montré dans le cadre d’une question similaire qu’une grande majorité de ses informateurs romands considère que les Français portent un jugement globalement défavorable sur l’usage des Suisses romands. Singy (1996) ne donne cependant aucune précision sur la nature des qualificatifs utilisés. Soulignons que ces résultats doivent, ici aussi, être interprétés avec précaution étant donné le caractère projectif de la question.

Question 16 : *Comment les Parisiens perçoivent-ils leur propre façon de prononcer ?*

La question 16 complète la précédente en ce sens qu’elle cherche à mettre en lumière les qualificatifs utilisés pour décrire, dans une perspective inverse de la question 15, la façon dont les Suisses romands se représentent la prononciation de la variété dominante, le français « parisien ». La structure de la question est similaire à la question 15, aucune possibilité de réponse n’ayant été préétablie et la catégorisation des réponses ayant été faite *a posteriori*. Les deux catégories suivantes ont pu être mises en évidence :

- (1) **Valorisation de la qualité de la prononciation** : p. ex. « prononciation correcte » (5 mentions), « la plus pure » (2 mentions), « prononciation épurée », « prononciation distinguée », « la bonne façon de prononcer le français », « le modèle à suivre », « la meilleure prononciation » (6 mentions), « excellente prononciation » (2 mentions), « la mieux acceptée », « la référence » (3 mentions), « une sorte de référence ».
- (2) **Attribution d’une neutralité à la prononciation** : p. ex. « aucun accent » (3 mentions), « prononciation neutre » (2 mentions), « leur prononciation est assez neutre », « si on le leur demande, ils pensent qu’ils n’ont pas d’accent », « accent passant plutôt inaperçu ».

Ces catégories correspondent à la perspective inverse des deux premières catégories de la question 15 : les Suisses romands estiment que les Parisiens auront tendance à valoriser leur prononciation (1) et à la considérer comme étant la plus « neutre » (2). Ils semblent donc situer cette prononciation en haut de l’axe de la *correctness*.

S’ajoutent à cela d’autres réponses des informateurs ne correspondant pas directement à la question, mais donnant des indices de la situation de l’accent

parisien sur l'axe de la *pleasantness* : p. ex. « pas mal de snobisme », « il se sentent mieux », « un peu dédaignant », « avec un sentiment de supériorité », « avec une certaine arrogance », « comme des nombrilistes », « prononciation limite hautaine », « prétentieux » (2 mentions). Les informateurs attribuent aux Parisiens un certain sentiment de supériorité face aux locuteurs suisses romands, situant ainsi la prononciation parisienne en bas de l'axe de la *pleasantness* (cf. Preston 1999, xxxiv). La prononciation parisienne continue donc à présenter les caractéristiques typiques d'un modèle de référence au *prestige manifeste* dans les représentations des Suisses romands. Soulignons également que l'opposition systématique observable entre la dépréciation de la prononciation suisse romande et la valorisation de la prononciation parisienne plaide clairement en faveur de la persistance d'une forte insécurité linguistique en Suisse romande. Notons finalement qu'il s'agit ici aussi d'une question à caractère projectif dont les résultats doivent être interprétés avec précaution.

Question 17 : *Lequel des accents suivants est selon vous . . .*

Possibilités de réponse : le plus beau, le plus laid, le plus sympathique, le moins sympathique, le plus sérieux, le plus ridicule, le plus raffiné, le moins raffiné, le plus correct, le moins correct

Accents pris en compte : *parisien, méridional, québécois, belge, africain, genevois, lausannois*

Enfin, parallèlement au questionnaire parisien, le questionnaire suisse romand se termine par une question dans le cadre de laquelle les informateurs ont été priés d'évaluer sept accents de français à l'aide de cinq paires de qualificatifs : « le plus beau » vs. « le plus laid », « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique » (axe de la *pleasantness*), « le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné » et « le plus correct » vs. « le moins correct » (axe de la *correctness*). Parmi les sept accents pris en compte, qui sont en partie différents de ceux proposés aux Parisiens et également issus d'une étude-pilote, trois sont particulièrement pertinents pour la question d'une norme endogène : l'accent « parisien » en tant que modèle de référence traditionnel et les potentiels modèles de prononciation internes à la Suisse romande (Genève et Lausanne).⁶⁴ Le tableau 34 résume les données brutes de la question.

⁶⁴ Comme pour la question 13 (cf. 4.2.5), le choix de ces deux villes, certes discutable, est basé sur les critères suivants : Genève a été choisie principalement en raison des études précédentes, qui attribuent à cette ville le plus grand potentiel en tant que norme endogène (cf. en particulier Racine/Schwab/Deley 2013). Le choix de Lausanne s'explique en particulier par des critères sociodémographiques : deuxième ville de Suisse romande, siège de la radio *RTS*, appartenance au bassin lémanique.

Tableau 34 : Attitudes des Suisses romands envers différents accents du français ; les cases gris foncé correspondent aux réponses se différenciant significativement de toutes les autres réponses ($p < 0,05$), les cases gris clair aux réponses ne se différenciant significativement que partiellement des autres réponses.

Accent	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus raffiné	le moins raffiné	le plus correct	le moins correct	le plus beau	le plus laid	le plus sympa-thique	le moins sympa-thique
parisien	38,30%	12,90%	36,17%	1,11%	37,63%	3,19%	8,51%	7,61%	5,43%	36,56%
méridional	2,13%	3,23%	5,32%	2,22%	2,15%	11,70%	30,85%	0,00%	34,78%	1,08%
québécois	4,26%	9,68%	2,13%	12,22%	2,15%	13,83%	9,57%	14,13%	13,04%	4,30%
belge	4,26%	11,83%	9,57%	16,67%	3,23%	9,57%	3,19%	16,30%	3,26%	8,60%
africain	1,06%	16,13%	1,06%	20,00%	1,08%	20,21%	2,13%	19,57%	6,52%	7,53%
genevois	15,96%	5,38%	11,70%	5,56%	31,18%	4,26%	23,40%	4,35%	19,57%	9,68%
lausannois	8,51%	7,53%	5,32%	7,78%	4,30%	7,45%	6,38%	10,87%	4,35%	13,98%
sans réponse	25,53%	33,33%	28,72%	34,44%	18,28%	29,79%	15,96%	27,17%	13,04%	18,28%
n ⁶⁵	94	93	94	90	93	94	94	92	92	93

⁶⁵ De manière similaire au cas de Paris (cf. tableau 32), la fluctuation du total des réponses entre 90 et 94 s'explique par le fait que quelques informateurs ont parfois coché plusieurs réponses bien qu'ils aient été priés de n'en donner qu'une par catégorie. Les réponses de ces informateurs n'ont pas été retenues dans le décompte final.

Comme pour le questionnaire parisien, seules les catégories regroupant plus de trois observations ont été prises en compte dans l'exploitation des données. Cette dernière s'est faite sur la base d'une analyse de régression multinomiale pour chaque qualificatif. La présentation des résultats a été structurée selon les deux mêmes catégories que dans le cas du questionnaire parisien : celle de l'axe de la *correctness* (« le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné », « le plus correct » vs. « le moins correct ») ainsi que celle de l'axe de la *pleasantness* (« le plus beau » vs. « le plus laid », « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique »).

Axe de la *correctness*

Les résultats touchant aux qualificatifs liés à l'axe de la *correctness* indiquent globalement que l'accent parisien semble toujours être le seul à bénéficier d'un prestige manifeste bien établi. Cependant, suivant le qualificatif utilisé, l'un des accents endogènes pris en compte dans la question – l'accent genevois – présente des taux significativement comparables à ceux de l'accent parisien.

Une majorité des informateurs considère tout d'abord l'accent parisien comme « le plus sérieux » (38,30%, 36/94), ce taux étant significatif à $p < 0,05$ par rapport à l'accent genevois (15,96%, 15/94) et à $p < 0,01$ par rapport aux accents belge (4,26%, 4/94), lausannois (8,51%, 8/94) et québécois (4,26%, 4/94).⁶⁶ Les accents africain (1,06%, 1/94) et méridional (2,13%, 2/94) n'ont pas été intégrés au modèle étant donné le trop petit nombre d'observations. Selon ce premier qualificatif, seul l'accent parisien semble donc présenter clairement un prestige manifeste, même si l'accent genevois obtient tout de même un pourcentage notablement – mais pas significativement – plus élevé que les autres variétés « périphériques ». En ce qui concerne l'antonyme « le plus ridicule », le modèle ne montre aucune différence significative ($p > 0,05$) entre les différents accents (accent africain : 16,13%, 15/93 ; accent parisien : 12,90%, 12/93 ; accent belge : 11,83%, 11/93 ; accent québécois : 9,68%, 9/93 ; accent lausannois : 7,53%, 7/93 ; accent genevois : 5,38%, 5/93). Seul le nombre d'informateurs n'ayant pas répondu à la question (« sans réponse » : 33,33%, 31/93) est en effet significativement plus élevé que toutes les autres catégories ($p < 0,05$). Ce résultat pourrait être dû à la désirabilité sociale qu'engendre le qualificatif « ridicule », connoté négativement. Il pourrait également être l'indice d'une acceptation croissante des différences de prononciation au sein de la

⁶⁶ « parisien » vs. « genevois » : $p < 0,05$, coef. = -1,10, e.s. = 0,44, $z = -2,52$; « parisien » vs. « belge » : $p < 0,01$, coef. = -2,35, e.s. = 0,74, $z = -3,18$; « parisien » vs. « lausannois » : $p < 0,01$, coef. = -2,35, e.s. = 0,74, $z = -3,18$; $p < 0,01$, « parisien » vs. « québécois » : coef. = -3,04, e.s. = 1,02, $z = -2,97$.

population suisse romande. Quoiqu'il en soit, ce deuxième qualificatif n'apporte cependant pas d'indication supplémentaire quant à l'émergence éventuelle d'un prestige manifeste des accents endogènes.

La deuxième paire de qualificatifs touchant à l'axe de la *correctness* montre des résultats très similaires : une majorité des informateurs considère l'accent parisien (36,17%, 34/94) comme « le plus raffiné », ce résultat se différenciant significativement de celui des accents genevois (11,70%, 11/94) et belge (9,57%, 9/94) à $p < 0,05$, et des accents lausannois (5,32%, 5/94) et méridional (5,32%, 5/94) à $p < 0,01$.⁶⁷ Les différences entre les accents genevois, belge, lausannois et méridional ne sont pour leur part pas significatives ($p > 0,05$). Notons par ailleurs qu'étant donné le nombre trop faible d'observations, les résultats des accents africain (1,06%, 1/94) et québécois (2,13%, 2/94) n'ont pas pu être pris en compte dans le modèle. Globalement, ce qualificatif conforte donc l'hypothèse que seul l'accent parisien est considéré comme porteur de prestige manifeste. Quant à l'antonyme « le moins raffiné », le constat est similaire à celui fait pour « le plus ridicule » : une majorité significative des informateurs (34,44%, 31/90) n'a pas donné de réponse à la question ($p < 0,05$) ; là encore, deux raisons sont possibles : soit la connotation négative de « moins raffiné » provoque des réponses visant à la désirabilité sociale, soit il s'agit de la volonté d'exprimer l'acceptation des différences de prononciation et d'un refus de soumettre les accents à des jugements péjoratifs. Pour ce qui est des différences entre les accents, seul l'accent africain (20,00%, 18/90) montre un résultat significativement plus élevé que celui de deux autres, l'accent de Genève (5,56%, 5/90) et celui de Lausanne (7,78%, 7/90), respectivement à $p < 0,05$.⁶⁸ L'accent africain semble donc être globalement considéré par les informateurs suisses romands comme « le moins raffiné », même si ses résultats ne se différencient pas significativement de ceux de tous les autres.

La dernière paire de qualificatifs relative à l'axe de la *correctness* obtient globalement des résultats similaires aux deux précédentes, à la différence que les résultats de l'accent genevois sont statistiquement égaux à ceux de l'accent parisien. Ainsi, le nombre d'informateurs considérant l'accent genevois comme « le plus correct » (31,18%, 29/93) ne se différencie pas significativement de celui des informateurs qui optent ici pour l'accent parisien (37,67%, 35/93) ($p > 0,05$).⁶⁹ En revanche, ces taux sont significativement plus élevés que les taux de l'autre

⁶⁷ « parisien » vs. « genevois » : $p < 0,05$, coef. = -1,16, e.s. = 0,51, $z = -2,27$; « parisien » vs. « belge » : $p < 0,05$, coef. = -9,81, e.s. = 0,48, $z = -2,05$; « parisien » vs. « lausannois » : $p < 0,01$, coef. = -1,67, e.s. = 0,63, $z = -2,66$; $p < 0,01$, « parisien » vs. « méridional » : coef. = -2,08, e.s. = 0,75, $z = -2,77$.
⁶⁸ « africain » vs. « genevois » : coef. = -1,79, e.s. = 0,76, $z = -2,35$; « africain » vs. « lausannois » : coef. = -1,39, e.s. = 0,65, $z = -2,15$.

⁶⁹ « parisien » vs. « genevois » : coef. = -0,38, e.s. = 0,36, $z = -1,06$.

accent pris en compte dans le modèle, l'accent lausannois (4,30%, 4/93) ($p < 0,05$).⁷⁰ Notons que les chiffres relevés pour les accents méridional (2,15%, 2/93), québécois (2,15%, 2/93), belge (3,23%, 3/93) et africain (1,08%, 1/93) sont trop faibles pour être pris en compte dans le modèle de régression. Rappelons en outre que, comme dans le questionnaire distribué à Paris (cf. 4.1.5), les qualificatifs « sérieux » et « raffiné », d'une part, et « correct », d'autre part, semblent associés à différentes représentations de la norme : les deux premiers reflètent apparemment une norme ancienne ou traditionnelle (norme parisienne pour la Suisse romande, norme tourangelles pour Paris), alors que le qualificatif « correct » pourrait être associé à une norme actuelle (norme du Paris-creuset dans le cas de Paris) ou une norme en émergence (norme genevoise en Suisse romande). Mais ici aussi, ces hypothèses mériteraient d'être testées systématiquement dans de futures études. Quant à l'antonyme « le moins correct », les résultats ressemblent fortement à ceux observés pour les qualificatifs « le plus ridicule » et « le moins raffiné » : les seuls résultats significatifs concernent la majorité d'informateurs n'ayant pas répondu à la question (29,79%, 28/94) ($p < 0,05$), les différences entre les résultats des différents accents n'étant pour leur part pas significatives ($p > 0,05$). Si les accents parisien et genevois semblent donc être considérés au même titre comme « les plus corrects », il est difficile d'interpréter les résultats des accents jugés « les moins corrects », la plupart des informateurs ne désirant pas se prononcer sur cette caractérisation.

Ainsi, les trois paires de qualificatifs liés à l'axe de la *correctness* suggèrent fortement que l'accent parisien est le seul qui bénéficie clairement d'un prestige manifeste établi. Cependant, l'ambiguïté du dernier qualificatif montrant que l'accent genevois est considéré comme presque aussi « correct » que l'accent parisien révèle également un changement actuel notable, allant en direction d'un certain prestige manifeste de l'accent genevois, ce qui confirme les résultats des questions 4.2 (cf. 4.2.2) et 8 (cf. 4.2.5, *supra*). Ce changement ne semble cependant en être qu'à un stade relativement précoce et n'est pas comparable au cas du français québécois (cf. 4.3.5). Par ailleurs, dans une perspective interne à la Suisse romande, seul l'accent genevois semble présenter cette évolution vers un prestige manifeste. Cela confirme également les résultats de la question 5 et de l'étude de Racine/Schwab/Detey (2013), qui ont montré que l'accent genevois est considéré par les Suisses romands comme le plus proche d'une norme interne à la Suisse romande.

⁷⁰ « lausannois » vs. « parisien » : $p < 0,01$, coef. = 2,95, e.s. = 1,03, $z = 2,87$; « lausannois » vs. « genevois » : $p < 0,05$, coef. = 2,57, e.s. = 1,04, $z = 2,47$.

Axe de la *pleasantness*

Sur l'axe de la *pleasantness*, les qualificatifs montrent une préférence des Suisses romands pour l'accent méridional en ce qui concerne aussi bien sa « beauté » que son degré de « sympathie », mais également – dans une certaine mesure – pour l'accent genevois.

Tout d'abord, l'accent méridional est en effet considéré par une majorité des informateurs comme « le plus beau » (38,85%, 29/94), résultat significativement plus élevé que celui de tous les autres ($p < 0,05$),⁷¹ mis à part l'accent genevois (23,40%, 22/94) ($p > 0,05$).⁷² Quant à l'antonyme, le constat est le même que pour tous les qualificatifs connotés négativement utilisés dans le questionnaire : la seule majorité observable concerne les informateurs n'ayant pas voulu répondre à la question (« sans réponse » : 27,17%, 25/92) ($p < 0,05$, excepté par rapport aux accents africain et belge).⁷³ Les résultats des accents, pour leur part, ne se différencient pas significativement les uns des autres ($p > 0,05$). Ici aussi, l'explication tient probablement à la désirabilité sociale engendrée par ce qualificatif, menant à un refus des informateurs de juger négativement les accents.

Les résultats constatés pour l'autre paire de qualificatifs liés à l'axe de la *pleasantness* – la « sympathie » des accents – sont similaires pour le qualificatif utilisé sous sa forme « positive » (« le plus sympathique »), mais différents lorsqu'il est utilisé sous sa forme « négative » (« le moins sympathique ») : tout d'abord, c'est en effet l'accent méridional (34,78%, 32/92) qui est considéré par une majorité des Suisses romands comme l'accent le plus sympathique ($p < 0,05$),⁷⁴ seul l'accent genevois (19,57%, 18/92) présentant des résultats statistiquement similaires ($p > 0,05$).⁷⁵ L'antonyme (« le moins sympathique ») révèle pour sa part un rejet significativement majoritaire de l'accent parisien (36,56%,

71 « méridional » vs. « lausannois » : $p < 0,01$, coef. = -2,01, e.s. = 0,75, $z = -2,68$; « méridional » vs. « parisien » : $p < 0,01$, coef. = -2,01, e.s. = 0,75, $z = -2,68$; « méridional » vs. « québécois » : $p < 0,05$, coef. = -1,10, e.s. = 0,52, $z = -2,13$.

72 « méridional » vs. « genevois » : $p > 0,05$, coef. = -0,14, e.s. = 0,38, $z = -0,38$.

73 « aucune réponse » vs. « africain » : $p > 0,05$, coef. = -0,69, e.s. = 0,43, $z = -1,60$; « aucune réponse » vs. « belge » : $p > 0,05$, coef. = -0,83, e.s. = 0,45, $z = -1,83$; « aucune réponse » vs. « genevois » : $p < 0,01$, coef. = -2,08, e.s. = 0,75, $z = -2,77$; « aucune réponse » vs. « lausannois » : $p < 0,05$, coef. = -1,16, e.s. = 0,51, $z = -2,27$; « aucune réponse » vs. « parisien » : $p < 0,01$, coef. = -1,67, e.s. = 0,63, $z = -2,66$; « aucune réponse » vs. « québécois » : $p < 0,05$, coef. = -0,98, e.s. = 0,48, $z = -2,05$.

74 « méridional » vs. « africain » : $p < 0,05$, coef. = -1,16, e.s. = 0,51, $z = -2,27$; « méridional » vs. « lausannois » : $p < 0,01$, coef. = -2,10, e.s. = 0,75, $z = -2,77$; « méridional » vs. « parisien » : $p < 0,01$, coef. = -2,10, e.s. = 0,75, $z = -2,77$; « méridional » vs. « québécois » : $p < 0,05$, coef. = -1,16, e.s. = 0,51, $z = -2,27$.

75 « méridional » vs. « genevois » : $p > 0,05$, coef. = -0,47, e.s. = 0,40, $z = -1,17$.

34/93) ($p < 0,05$),⁷⁶ les seules différences non significatives ($p > 0,05$) étant celles entre ce résultat et ceux de l'accent lausannois (13,98%, 13/93) et des personnes refusant de porter un jugement négatif sur d'autres accents (« sans réponse » : 18,28%, 17/93).⁷⁷

Finalement, dans l'optique du présent ouvrage, deux conclusions fondamentales peuvent être tirées des résultats relatifs à ces différents qualificatifs. Premièrement, l'accent parisien continue à être le seul à présenter les caractéristiques prototypiques de l'accent dominant au prestige manifeste en Suisse romande : il obtient les valeurs les plus élevées sur l'axe de la *correctness* (accent considéré comme « le plus sérieux », « le plus raffiné » et « le plus correct »), parallèlement à des valeurs très basses sur l'axe de la *pleasantness* (« le moins sympathique »). Deuxièmement, l'accent genevois présente à nouveau une forte ambiguïté entre ces deux axes, avec des valeurs élevées sur l'axe de la *pleasantness* (parallèlement à l'accent méridional, il est considéré comme « le plus beau » et « le plus sympathique »), mais également un résultat comparable à celui de l'accent parisien pour l'un des qualificatifs liés au prestige manifeste : il est en effet considéré par les Suisses romands comme étant (quasiment) aussi « correct » que l'accent parisien.

L'ambiguïté entre le prestige latent et manifeste de l'accent genevois est ainsi récurrente dans le questionnaire et il est encore difficile d'en tirer des conclusions univoques. Si cet accent paraît présenter le plus grand potentiel dans l'optique d'une norme interne à la Suisse romande, il semble encore posséder trop de caractéristiques des accents au simple prestige latent pour pouvoir véritablement en conclure à l'apparition d'une norme endogène. Ceci est d'autant plus remarquable que l'accent parisien obtient des valeurs systématiquement plus élevées pour tous les qualificatifs liés à l'axe de la *correctness*. Et c'est précisément à ce niveau que le cas de la Suisse romande se différencie de celui du Québec, certaines variétés du français québécois manifestant actuellement un changement considérable en direction non plus d'un *prestige latent*, mais d'un *prestige manifeste* (cf. 4.3.5).

Mentionnons finalement une particularité méthodologique du questionnaire déjà évoquée dans le cas parisien (cf. 4.1.5) et ayant probablement exercé une influence sur les résultats : il est en effet flagrant que le nombre d'informateurs n'ayant pas répondu aux questions utilisant des qualificatifs connotés négativement (« le plus laid », « le moins sympathique », « le plus ridicule », le « moins raffiné » et « le moins correct ») est relativement élevé et qu'à plusieurs reprises,

⁷⁶ « parisien » vs. « africain » : $p < 0,05$, coef. = -1,25, e.s. = 0,57, $z = -2,21$; « parisien » vs. « belge » : $p < 0,05$, coef. = -1,25, e.s. = 0,57, $z = -2,21$; « parisien » vs. « genevois » : $p < 0,05$, coef. = -1,03, e.s. = 0,52, $z = -1,98$; « parisien » vs. « québécois » : $p < 0,05$, coef. = -1,95, e.s. = 0,76, $z = -2,57$.

⁷⁷ « parisien » vs. « lausannois » : $p > 0,05$, coef. = -0,85, e.s. = 0,49, $z = -1,74$; « parisien » vs. « sans réponse » : $p > 0,05$, coef. = -0,34, e.s. = 0,41, $z = -0,81$.

ce taux est significativement plus élevé que celui de toutes les autres catégories. Contrairement au questionnaire parisien, pour lequel les taux se sont avérés non significatifs, il semble donc exister ici soit une forme de gêne par rapport à ces qualificatifs, soit un refus de soumettre les locuteurs de ces accents à des jugements péjoratifs. Cette observation va cependant dans le sens des résultats présentés, étant donné que ce rejet des qualificatifs péjoratifs pourrait être lié à une acceptation croissante des différences de prononciation.

4.3 Québec

4.3.1 Représentations des accents du français

Tout comme pour les questionnaires parisiens et suisses romands, la première question posée aux informateurs québécois (*Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ?*) n'a pas été exploitée. La présente analyse débute ainsi par la question sur la « neutralité » des accents du français dans les représentations des Québécois. Comme dans le questionnaire suisse romand, il s'agissait donc ici de découvrir – en cherchant à mettre en lumière des indices de l'apparition d'une norme endogène – si les Québécois considèrent leur propre accent ou l'accent « français »/« parisien » comme étant « le plus neutre ».

Question 2 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?*

S'agissant d'une question ouverte sans choix de réponse fixé au préalable, j'ai procédé à la catégorisation des réponses ainsi qu'à leur quantification *a posteriori*. Les réponses ainsi catégorisées sont résumées dans la figure 41.

Un modèle de régression logistique multinomiale a été appliqué aux données brutes sous *R*. Ce faisant, les valeurs isolées (« Belgique » : 2/96 ; « Europe » : 1/96) n'ont pas été prises en compte. Le modèle de régression montre qu'alors que la différence entre les deux catégories de réponse les plus fréquentes (« nulle part » : 33,33%, 32/96 ; « Québec » : 28,13%, 17/96) n'est pas significative ($p > 0,05$; coef. = -1,16 ; e.s. = 0,87 ; $z = -1,34$), le nombre de mentions de la « France » (12,50%, 12/96) comme région présentant le moins d'accent est significativement plus faible que celui des deux premières catégories ($p < 0,05$; « nulle part » vs. « France » : coef. = -0,36, e.s. = 1,19, $z = -0,30$; « Québec » vs. « France » : coef. = -3,63, e.s. = 1,22, $z = -2,98$).

Les résultats révèlent donc deux tendances parallèles : d'une part, la tendance à la vision symétrique et égalitaire de la variation régionale observée dans les données

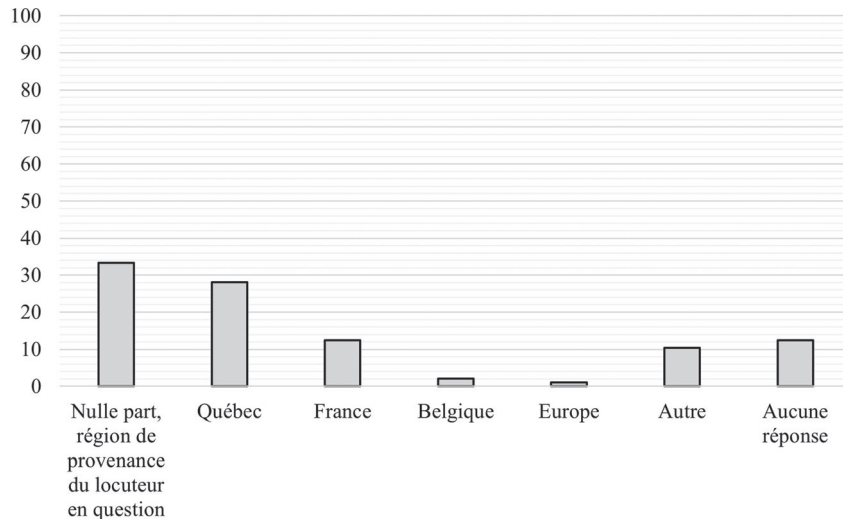


Figure 41 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ?* (n=96).

suisses romandes se confirme ici, cette vision étant même majoritaire au Québec (cf. réponse « nulle part » : 33,33%, 32/96). D'autre part, contrairement aux Suisses romands, les Québécois semblent, dans une même mesure, percevoir l'accent perceptivement « neutre » comme étant celui du Québec (cf. réponse « Québec » ; 28,13%, 17/96), la proportion des informateurs considérant la « France » (12,50%, 12/96) comme la région présentant le moins d'accent étant significativement plus faible. Notons qu'aucune interaction entre les variables sociodémographiques et ces résultats n'a pu être constatée ($p > 0,05$). Le cas du Québec semble donc ici différent de celui de la Suisse romande, en ce sens que l'accent québécois est majoritairement privilégié au Québec, alors qu'en Suisse romande, les accents « de Suisse romande » et « de France » sont statistiquement sur un pied d'égalité quant à leur « neutralité », avec même une légère préférence pour l'accent « de France ».

4.3.2 Représentations de l'accent en usage au Québec

Question 3.1 : *Les Québécois ont-ils un accent ?* (Oui Non)

Parallèlement aux deux autres questionnaires, la deuxième section aborde également la neutralité des accents dans les représentations des Québécois, mais de manière interne au Québec. Il s'agit donc d'auto-représentations et non plus

d'hétéro-représentations. La question était fermée et à choix simple entre deux possibilités de réponse (« oui » ou « non ») (cf. figure 42).

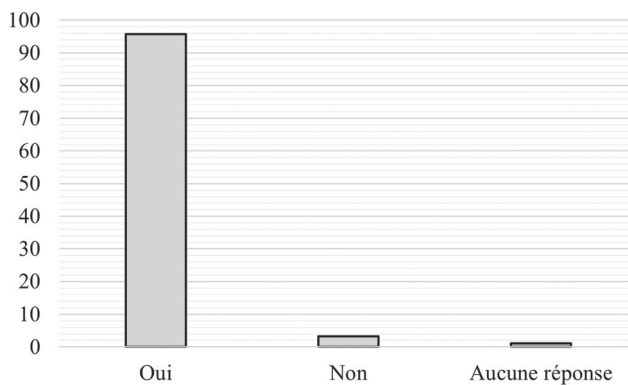


Figure 42 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Les Québécois ont-ils un accent ?* (n=96).

Un modèle de régression logistique binomiale a été appliqué aux données brutes sous *R* après avoir supprimé au préalable la valeur isolée « aucune réponse » (1/96) des données brutes. Sans surprise, la différence entre le « oui » (95,83%, 92/96) et le « non » (3,23%, 3/96) est significative à $p < 0,001$ (coef. = 3,07, e.s. = 0,72, $z = 4,24$), sans que les variables sociodémographiques aient une quelconque influence sur les résultats ($p > 0,05$). Ainsi, de manière parallèle à la situation de la Suisse romande et au contraire des Parisiens, les Québécois semblent être conscients que leur accent est marqué dans la perception des locuteurs d'autres régions francophones.

De manière similaire au questionnaire suisse romand, des précisions quant aux domaines linguistiques les plus saillants de cet accent québécois (vocabulaire, prononciation, grammaire) dans les représentations des Québécois sont apportées dans la sous-question 3.2.

Questions 3.2 : *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?*

Comme dans le cas du questionnaire sur la Suisse romande, le choix s'est porté sur une question fermée à choix simple parmi trois possibilités de réponse (« à leur vocabulaire », « à leur prononciation », « à leur grammaire »), à laquelle était ajoutée une catégorie « à autre chose ». Par ailleurs, en plus de cocher l'une de ces possibilités de réponse, les informateurs pouvaient également formuler

librement des exemples de la catégorie choisie (cf. figure 43). Comme pour Paris et la Suisse romande, il convient de mentionner que le nombre d'informateurs ayant répondu à cette question (91) ne correspond pas exactement à celui des réponses affirmatives à la question 3.1 (92). Cela tient au fait que certains informateurs n'ont pas respecté la consigne de ne répondre à la question 3.2 qu'en cas de réponse positive à la question 3.1, et que d'autres n'ont pas répondu à la question 3.2 malgré une réponse positive à la question 3.1.

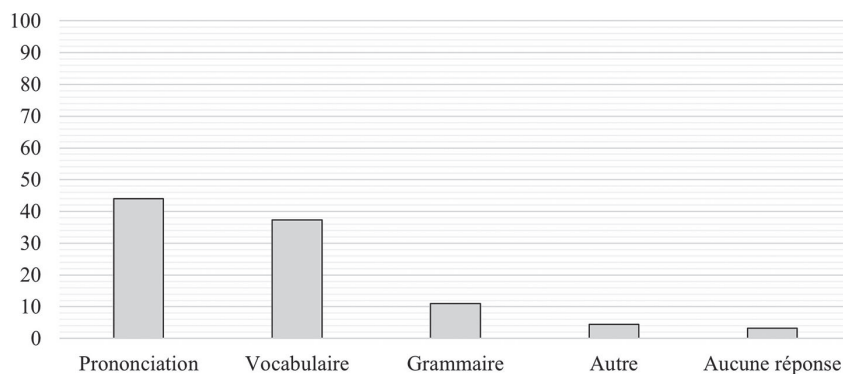


Figure 43 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ?* (n=91).

Comme pour la question 2, un modèle de régression multinomiale a été appliqué, les catégories de réponse « autre » (4,40%, 4/91) (données trop hétérogènes) et « aucune réponse » (3,30%, 3/91) (données trop peu nombreuses) ayant été supprimées au préalable des données brutes. Selon les résultats du modèle, la différence entre les catégories « prononciation » (43,96%, 40/91) et « vocabulaire » (37,36%, 34/91) n'est pas significative ($p > 0,05$; coef. = 0,16 ; e.s. = 0,23 ; $z = 0,70$). D'autre part, les différences entre ces deux catégories et celle touchant à la « grammaire » (10,99%, 10/91) sont toutes deux significatives, à $p < 0,001$ entre les catégories « prononciation » et « grammaire » (coef. = -1,20, e.s. = 0,33, $z = -3,66$) et à $p < 0,01$ entre « vocabulaire » et « grammaire » (coef. = -1,04, e.s. = 0,34, $z = -3,10$). Notons qu'ici non plus, le modèle ne relève aucune interaction entre les variables sociodémographiques et ces résultats. Comme les Suisses romands (cf. 4.2.1), c'est au niveau de la prononciation et du vocabulaire que les Québécois semblent donc percevoir le plus de traits saillants.

Les précisions formulées librement suggèrent cependant une différence considérable entre ces deux niveaux linguistiques : les informateurs nomment en effet spontanément 10 traits de prononciation concrets contre seulement deux mots et deux traits grammaticaux (cf. colonne de gauche du tableau 35). Notons

que, comme pour la Suisse romande, les autres précisions relevées dans les trois catégories (cf. colonne de droite du tableau 35) sont ici aussi de nature trop générale pour être considérées comme pertinentes quant à leur contenu.

Tableau 35 : Précisions des informateurs québécois par rapport aux traits et mots les plus saillants dans leurs auto-représentations du français québécois.

Prononciation (20 mentions)	
Mentions de traits concrets (10)	Précisions générales (10)
« ex. mère = mére », « toé, moé, sti », « diphtongues (père = paère) », « les < R > par exemple », « les < an > et < in > », « â, t'su », « surtout les voyelles et les < t > et < d > », « le roulement des < R > », « faète → fête », « chval → cheval »	« différente selon régions », « selon les régions », « ex : au Saguenay, pas pareil qu'à Montréal », « on néglige la prononciation de certaines syllabes », « articulation réduite », « dans mon esprit, l'accent est d'abord relié à la langue parlée », « il y a beaucoup de mots qui s'épellent pareil mais qu'on ne prononce pas pareil », « accent tonique », « intonation », « l'intonation d'une région à l'autre »
Vocabulaire (14 mentions)	
Mentions de mots concrets (2)	Précisions générales (12)
« mots nouveaux tels que : courriel », « p. ex. embarquer dans une voiture, les mots d'origine amérindienne »	« expressions », « expressions, usages », « expressions québécoises », « un peu par les expressions », « expressions locales », « différentes façons de nommer les choses », « selon la région », « mots/expressions propres à une région », « dépend du secteur (Saguenay) », « du 17 ^{ème} siècle », « anglicismes », « très cru »
Grammaire (4 mentions)	
Mentions de traits concrets (2)	Précisions générales (2)
« abréviations, usage plus prononcé du < on > et du < c'est > en général », « ex : Dis-moi-le – dis-le-moi »	« structures de phrase anglaises », « fautes évidentes »

Le tableau 35 montre que, contrairement aux résultats de la question à choix simple selon lesquels prononciation et vocabulaire auraient le même niveau de saillance, ces commentaires rédigés librement suggèrent une plus grande saillance des traits de prononciation. En effet, de manière assez surprenante, les Québécois nomment considérablement plus de *schibboleths* touchant à la prononciation (p. ex. l'affrication de /t/ et /d/, le timbre antérieur des voyelles nasales /ã/ et /ẽ/, le /a/ postérieur ou encore les diphtongues ; cf. tableau 35) qu'au vocabulaire. Dans les auto-représentations des Québécois, les traits per-

mettant la meilleure perception de l'accent québécois en tant que tel semblent donc majoritairement situés au niveau de la prononciation.

Enfin, à l'instar de la Suisse romande (cf. 4.2.2), il est important de relever que les informateurs québécois – ici aussi sans qu'une telle question ne leur ait été posée – ont fourni plusieurs commentaires montrant explicitement une auto-dépréciation (Lafontaine 1991, 34 ; Francard 1993, 13) (ou « dépréciation régiolectale » ; cf. Singy 2004, 92) des pratiques de leur propre sous-communauté linguistique, symptôme d'une insécurité linguistique encore bien présente au Québec : p. ex. « on néglige la prononciation de certaines syllabes », « articulation réduite » ou encore « fautes évidentes » (cf. tableau 35).

Question 4.1 : *Y a-t-il des Québécois qui essaient de perdre leur accent ?* (Oui Non)

Par la suite, les informateurs québécois ont été invités à répondre à une question portant sur leur éventuel sentiment d'infériorité linguistique pouvant les mener à désirer « effacer leur accent » ou à l'adapter à la prononciation qu'ils attribuent, dans leurs représentations, « à la France ». Parallèlement à la question posée en Suisse romande (cf. 4.2.2), la question a été formulée de manière à éviter l'implication personnelle des informateurs et se base sur une structure à choix simple entre deux possibilités de réponse (« oui », « non » ; cf. figure 44).

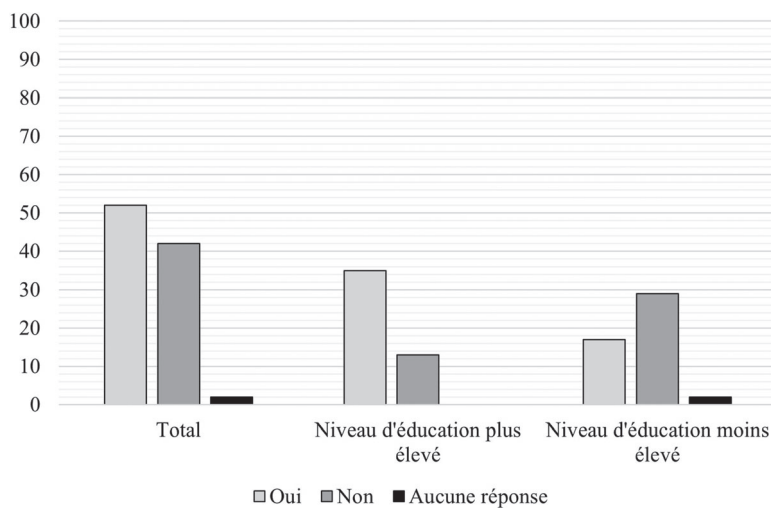


Figure 44 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Y a-t-il des Québécois qui essaient de perdre leur accent ?* (n=96) ; réponses présentées dans leur globalité et selon le niveau d'éducation des informateurs.

Le choix statistique s'est porté sur un modèle de régression logistique binomiale. Notons que les deux questionnaires restés ici sans réponse (« aucune réponse » : 2,08%, 2/96) ont été supprimés des données brutes au préalable.

Comme pour le cas de la Suisse romande, le modèle montre une différence significative entre le « oui » (54,17%, 52/96) et le « non » (43,75%, 42/96) à $p < 0,01$ (coef. = 1,31, e.s. = 0,42, $z = 3,15$). Ce résultat confirme donc de manière explicite le rejet de l'accent régional constaté implicitement dans certaines des précisions proposées par les informateurs dans le cadre de la question 3.2. La stratégie de compensation de l'insécurité linguistique consistant à dissimuler l'accent régional, déjà observée chez les Suisses romands (cf. 4.2.2), semble également bien présente chez une majorité des Québécois. Notons cependant que, malgré cette différence statistiquement significative, l'écart entre le « oui » et le « non » est bien plus faible chez les informateurs québécois que chez les informateurs suisses (« oui » : 69,79%, 67/96 ; « non » : 26,04%, 25/96 ; cf. 4.2.2).

Le modèle de régression montre également un effet hautement significatif du niveau d'éducation sur les résultats ($p < 0,001$; coef. = -1,56, e.s. = 0,45, $z = -3,44$) : les informateurs appartenant au groupe de niveau d'éducation plus élevé (diplômes universitaires et d'études collégiales pré-universitaires) ont en effet tendance à répondre plus souvent par l'affirmative (71,92%, 35/48) que le groupe de niveau d'éducation moins élevé (diplômes d'autres types d'études collégiales et diplômes inférieurs) (35,42%, 17/48). Ils affichent donc une tendance plus nette à penser qu'il est courant au Québec de vouloir effacer son propre accent, ce qui a déjà été mis en évidence chez les informateurs suisses (cf. 4.2.2). La constatation est ainsi la même : le résultat correspond à la corrélation bien connue en sociolinguistique entre un niveau d'éducation élevé et une plus grande tendance à l'insécurité linguistique (cf. Francard 1989 ; Ledegen 1998 ; L'Eplattenier-Saugy 2002). Notons cependant que, contrairement au cas de la Suisse, aucun effet significatif du sexe n'a pu être relevé ($p > 0,05$).

Retenons donc que, comme en Suisse romande, la volonté d'effacement de l'accent régional semble être une réalité perceptible chez une majorité des Québécois, un symptôme révélant une insécurité linguistique persistante à l'intérieur de la communauté linguistique québécoise, les locuteurs les plus affectés étant ceux qui ont un niveau d'éducation relativement élevé.

Comme pour le questionnaire sur la Suisse romande, des précisions sur les différents aspects poussant les informateurs à vouloir perdre leur accent pourront être trouvées dans les réponses à la question 4.2.

Question 4.2 : *Pourquoi (pas) ?*

Les explications formulées librement présentées ci-dessous confirment l'ambiguïté entre les deux dimensions antagonistes typiques d'une situation d'insécurité linguistique (cf. 2.1.2.3.4) : la *dépréciation* de l'accent québécois observable de façon parallèle à sa *valorisation*. En ce qui concerne la *dépréciation* de cet accent, les manifestations dégagées de mes données peuvent être catégorisées selon les trois axes suivants, les deux premiers se révélant être les mêmes que ceux obtenus en Suisse romande :

- (1) **Sentiment de mauvaise qualité de l'accent** : p. ex. « [...] mieux parler », « [...] bien parler », « avoir une meilleure prononciation », « [...] pas très esthétique », « [...] langue pas bien prononcée [...] ».
- (2) **Sentiment de stigmatisation de l'accent** : p. ex. « peur du ridicule », « complexe d'infériorité [...] », « [...] pas très lettré », « [...] pas assez distingué », « [...] éviter le jugement de l'autre », « [...] ils [...] ont honte [de leur accent] ».
- (3) **Sentiment de mauvaise compréhensibilité de l'accent à l'extérieur de la communauté** : p. ex. « se faire comprendre du plus grand nombre », « adoucir l'accent pour être mieux compris », « [...] se faire comprendre par tous, pour avoir un français parlé dit < international > », « [...] mieux se faire comprendre à l'étranger (France par exemple) » « les sonorités ne sont pas toujours comprises par une personne qui parle la même langue ».

Comme pour le questionnaire distribué en Suisse romande, les réponses des informateurs québécois font ressortir une catégorie regroupant les expatriés qui veulent adapter leur accent à leur nouveau milieu de vie, avec des commentaires comme « pour s'intégrer à une nouvelle localité » ou encore « par volonté d'intégrer à un nouveau milieu ». Ici aussi, ces précisions peuvent cependant être interprétées non pas comme un type de manifestation d'une insécurité linguistique, mais comme la description d'une situation favorisant l'insécurité linguistique (cf. 4.2.2). Ce type d'interprétation se répétant dans les questionnaires suisse et québécois, il pourrait par ailleurs s'agir d'un problème méthodologique dans la formulation de la question. Cette catégorie n'a donc pas été prise en compte dans le traitement des données.

Soulignons maintenant une différence intéressante par rapport au cas de la Suisse romande : alors que la troisième catégorie ci-dessus révèle que de nombreux informateurs québécois semblent penser que leur accent est peu compréhensible à l'extérieur de leur propre communauté linguistique, cet aspect n'est mentionné par aucun informateur romand (cf. 4.2.2). Il s'agit ici d'une différence dans la manifestation de l'insécurité linguistique en Suisse romande et au Québec qui correspond, certes, aux résultats des études non comparatives

(portant chacune sur une seule variété) publiées auparavant, mais qui n'avait à ma connaissance jamais été exposée explicitement dans le cadre d'une telle comparaison : les indicateurs de la « dépréciation régiolectale » énumérés par Singy (1996, 75) dans son étude suisse romande ne mentionnent en effet pas ce sentiment de mauvaise intelligibilité, une observation également valable pour les travaux de Bayard/Jolivet (1984), De Pietro/Matthey (1993) et De Pietro (1995). Au Québec, au contraire, cet indicateur fait partie intégrante des manifestations de l'insécurité linguistique dans les travaux les plus récents. Ces derniers affirment en effet que les locuteurs québécois ont tendance à remettre en cause la *compréhensibilité* du français québécois et, par conséquent, à le considérer comme « peu exportable » dans d'autres communautés francophones. (cf. Ostiguy/Reinke 2015, 248).

Notons finalement que les deux autres formes de dépréciation de l'accent québécois mentionnées ci-dessus, qui correspondent aux catégories mises en évidence pour la Suisse romande, correspondent également aux observations faites dans les travaux précédents sur l'insécurité linguistique au Québec (cf. 2.1.2.3.4) : les Québécois auraient tendance à remettre en cause la *qualité* du français québécois et à le *stigmatiser*, le rendant illégitime à leurs yeux : ils le percevraient comme étant « essentiellement un idiome populaire » (Ostiguy/Reinke 2015, 248) dépourvu d'usage pouvant être considéré comme « correct ».

En ce qui concerne la *valorisation* de l'accent québécois par ces mêmes informateurs, les trois manifestations suivantes ont pu être extraites des réponses :

- (1) **Volonté de loyauté envers la communauté linguistique** : p. ex. « langue de chez nous », « notre accent nous permet de nous identifier face aux Européens », « parce que c'est notre langue maternelle [. .] ».
- (2) **Volonté de préservation de l'intégrité personnelle** : p. ex. « [. .] c'est quelque chose qui leur appartient, qui fait partie d'eux », « je ne pense pas que quelqu'un cherche à renier ses origines ».
- (3) **Sentiment de neutralité de l'accent à l'intérieur de la communauté** : p. ex. « [. .] il est perçu comme le langage normal », « [. .] c'est naturel de parler ainsi », « [. .] à nos oreilles nous n'avons pas d'accent ».

Les catégories dégagées ici correspondent au cas de la Suisse romande. Par ailleurs, les deux premières manifestations de valorisation de l'accent québécois par les informateurs confirment l'hypothèse d'un *prestige latent* de cet accent (cf. Genesee/Holobow 1989 ; Kircher 2012 ; cf. 2.1.2.3.4), étant donné qu'elles touchent à la *loyauté* des Québécois envers leur communauté. La troisième semble, pour sa part, révéler l'émergence d'un *prestige manifeste* de cet accent sur l'axe du

pouvoir.⁷⁸ Chez plusieurs informateurs, l'on peut même observer une conscience explicite de ce changement d'attitudes des Québécois allant vers l'acceptation croissante d'une norme de prononciation interne au Québec : p. ex. « autrefois, au sein de l'élite, on privilégiait l'accent dit « français international », aujourd'hui, pour diverses raisons, on voit davantage un parler « québécois ». Ces observations semblent d'autant plus révélatrices qu'elles correspondent aussi bien aux études sociolinguistiques récentes constatant un changement de norme au Québec (cf. Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018 ; 2019) qu'aux remarques sur l'évolution du modèle de prononciation à Radio-Canada faites par plusieurs présentateurs de radio et de télévision dans le cadre des entretiens guidés que j'ai effectués au Québec (cf. 3.4.1). Le locuteur cqTbs1 en est un exemple révélateur :

« Moi je pense qu'à l'époque à Radio-Canada le niveau de langage était peut-être pas assez accessible pour un large public. C'était [. . .] pratiquement une [. . .] mauvaise imitation de l'accent français. Et puis [. . .] maintenant le niveau de langage qui est utilisé à Radio-Canada [. . .] s'est adapté aux réalités et [. . .] est beaucoup plus [. . .] accessible [. . .] » (locuteur cqTbs1, corpus Chalier 2015).

Alors que pour la Suisse romande, la question de savoir quelles prononciations endogènes revêtent précisément ce *prestige manifeste* reste ouverte (cf. 4.2.2), la réponse semble plus claire dans le cas du Québec : une comparaison des résultats obtenus ici avec les nombreuses études sociolinguistiques citées précédemment porte à penser que c'est précisément la prononciation des présentateurs de télévision de Radio-Canada qui est considérée par les Québécois comme investie d'un prestige manifeste. Cette affirmation devra cependant encore être vérifiée dans le cadre des questions plus ciblées sur cet aspect (cf. *infra*, questions 6.1 et 14).

Retenons finalement que les résultats des deux parties de la question 4 ont permis de révéler une ambiguïté – similaire à celle observable en Suisse romande – entre, d'une part, une *insécurité linguistique* encore bien présente au Québec, notamment chez les informateurs ayant un niveau d'éducation plus élevé, et, selon les informateurs, un *prestige latent* ou *manifeste* en hausse. Le cas du Québec se différencie cependant de la Suisse romande sur deux points : l'existence d'un *prestige manifeste* du français québécois y semble être, premièrement, perçue plus consciemment par les informateurs et, deuxièmement, clairement définie autour d'une variété particulière, le modèle de prononciation des présentateurs de Radio-Canada.

⁷⁸ Pour les axes de la *solidarité* (axe horizontal) et du *pouvoir* (axe vertical), cf. Pustka et al. (2019, 28). Notons que leur définition des deux axes se base sur les dimensions *power* et *solidarity* de la théorie de la politesse de Brown/Gilman (1960).

Bien entendu, les réserves faites dans l'interprétation des résultats touchant à la Suisse romande sont également valables ici : la question 4.1 a, d'une part, été formulée explicitement dans le but de révéler une potentielle insécurité linguistique chez les informateurs, ce qui a pu avoir un impact sur leurs réponses. D'autre part, un test explicite des qualificatifs liés traditionnellement au prestige latent (*beau, sympathique*) et manifeste (*correct, sérieux, raffiné*) devra encore confirmer ces résultats dans le cadre de la question 17.

4.3.3 Représentations des différences d'accent à l'intérieur du Québec

Dans la troisième section du questionnaire, il s'agissait, de manière parallèle aux questionnaires parisien et romand, de découvrir quel est l'accent interne au Québec considéré comme étant perceptivement « le plus neutre » dans les représentations des informateurs.

Question 5 : *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent au Québec ?*

Il s'agit à nouveau d'une question ouverte dont les réponses ont été catégorisées et quantifiées *a posteriori*. Ces réponses ont ainsi pu être classées selon les six catégories présentées dans la figure 45.

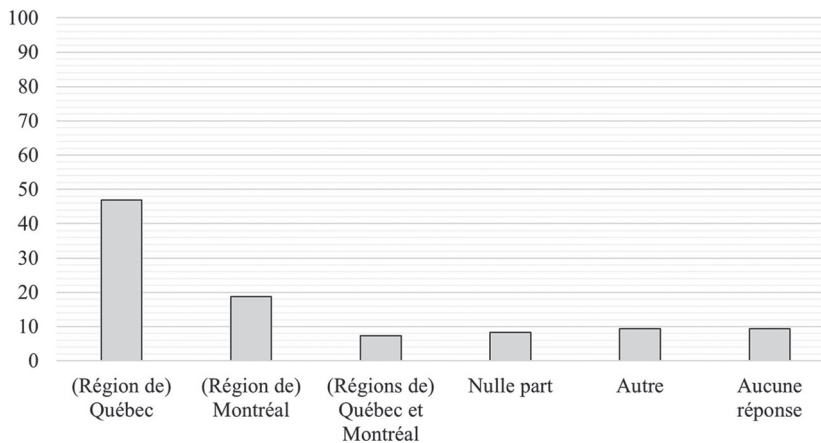


Figure 45 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent à l'intérieur du Québec ?* (n=96).

Au niveau statistique, un modèle de régression multinomiale a été appliqué aux données brutes. Les résultats du modèle montrent une différence significative à $p < 0,001$ entre les réponses relatives, d'une part, à « Québec » (46,88%, 45/96) et, d'autre part, respectivement à « Montréal » (18,75%, 18/96), « Québec et Montréal » (7,29%, 7/96) et la catégorie « nulle part » (8,33%, 8/96),⁷⁹ aucune autre différence n'étant significative ($p > 0,05$). Dans les représentations des informateurs, l'accent le plus « neutre » du Québec semble donc *a priori* majoritairement se situer dans le centre d'agglomération de Québec.

Comme dans le cas de la Suisse romande, le modèle révèle cependant également un effet significatif de l'origine des informateurs, et ce, par rapport à la différence entre les catégories de réponse « Québec » et « Montréal ». Or, cet effet correspond à la séparation effectuée traditionnellement en dialectologie québécoise entre la grande zone de l'Est (centrée autour de la ville de Québec) et celle de l'Ouest (centrée autour de Montréal) (cf. 3.3.2) : en effet, les groupes d'enquêtés originaires de Québec et de Montmagny (Est du Québec) ne se différencient pas entre eux ($p > 0,05$),⁸⁰ alors que par ailleurs, ils se distinguent de manière significative des groupes de personnes originaires de Montréal et de Lachute (Ouest du Québec) ($p < 0,05$).⁸¹ La même observation peut être faite pour les groupes de Montréal et de Lachute, qui ne présentent pas de différences entre eux ($p > 0,05$),⁸² mais affichent des différences significatives par rapport aux groupes de Québec et de Montmagny ($p < 0,05$).⁸³ Cet écart entre l'Est et l'Ouest du Québec est illustré dans le tableau 36, dans lequel les données brutes ont été catégorisées selon la région d'origine des informateurs.

On observe ainsi que les informateurs de l'Est du Québec (Québec et Montmagny) tendent à considérer uniquement la prononciation de la région de Québec comme étant la plus « neutre », alors que dans les représentations des informateurs de l'Ouest (Montréal et Lachute), les prononciations de la région de Québec et de Montréal atteignent des taux similaires et sont donc en concurrence quant à ce critère de « neutralité ».

79 « Québec » vs. « Montréal » : coef. = -1,69, e.s. = 0,49, $z = -3,46$; « Québec » vs. « Québec et Montréal » : coef. = -2,20, e.s. = 0,61, $z = -3,61$; « Québec » vs. « nulle part » : coef. = -1,69, e.s. = 0,49, $z = -3,46$.

80 Québec vs. Montmagny : coef. = 0,0007, e.s. = 1,46, $z = 0,0005$.

81 Québec vs. Montréal : coef. = 2,77, e.s. = 1,16, $z = 2,40$; Québec vs. Lachute : coef. = 2,42, e.s. = 1,14, $z = 2,12$; Montmagny vs. Montréal : coef. = 2,77, e.s. = 1,16, $z = 2,40$; Montmagny vs. Lachute : coef. = 2,42, e.s. = 1,14, $z = 2,12$.

82 Montréal vs. Lachute : coef. = -0,36, e.s. = 0,70, $z = 0,51$.

83 Montréal vs. Québec : coef. = -2,77, e.s. = 1,16, $z = -2,40$; Montréal vs. Montmagny : coef. = -2,77, e.s. = 1,16, $z = -2,40$; Lachute vs. Québec : coef. = -2,42, e.s. = 1,14, $z = -2,12$; Lachute vs. Montmagny : coef. = -2,42, e.s. = 1,14, $z = -2,12$.

Tableau 36 : Répartition des réponses touchant aux régions de Québec et de Montréal à la question *Selon vous, où a-t-on le moins d'accent à l'intérieur du Québec ?* selon la région d'origine des informateurs (Québec, Montmagny, Montréal, Lachute).

		Prononciation considérée comme la plus « neutre »			
		Région de Québec		Région de Montréal	
Informateurs de l'Est	Québec	58,33%	14/24	4,17%	1/24
	Montmagny	58,33%	14/24	4,17%	1/24
Informateurs de l'Ouest	Montréal	29,17%	7/24	33,33%	8/24
	Lachute	41,67%	10/24	33,33%	8/24

Ces différentes représentations pourraient s'expliquer par l'interaction de quatre facteurs extralinguistiques. Premièrement, un *premier facteur démographique* portant sur la *taille de la population* pourrait justifier le choix de Montréal par certains informateurs : il s'agit en effet de la seule véritable métropole du Québec, avec 1,70 millions d'habitants. Notons cependant que Québec représente tout de même un centre d'agglomération considérable de 531.000 habitants, ce qui en fait la deuxième ville de la province (cf. 3.3.2). Deuxièmement, un *facteur médiatique* semble également plaider en faveur de Montréal, étant donné que cette ville est le centre médiatique de la province et qu'elle héberge notamment le siège des réseaux de télévision et de radio francophones de Radio-Canada, dont les présentateurs sont considérés comme modèles de prononciation (cf. 2.2.1.5.2). Troisièmement, un *deuxième facteur démographique* portant sur le *type de population* pourrait expliquer en partie le choix de la ville de Québec, étant donnée l'homogénéité de sa population francophone par rapport à la multiethnicité de la population montréalaise. Mais le rôle de référence en matière de prononciation attribué à la ville de Québec par la majorité des informateurs résulte probablement avant tout d'un *facteur politique*, la ville bénéficiant de son statut de capitale de la province. La large majorité statistique en faveur de Québec suggère que ces deux derniers facteurs supplantent les deux autres dans les représentations des informateurs.

Finalement, même si les données globales suggèrent qu'au niveau géographique, les Québécois associent majoritairement la prononciation la plus « neutre » à celle de la région de Québec, il semble tout de même exister une certaine ambiguïté entre Québec et Montréal : la tendance en faveur de la capitale provinciale est en effet significative pour les informateurs de l'Est, mais pas pour ceux de l'Ouest. En faisant abstraction de cette ambiguïté, les données semblent tout de même soutenir fortement l'hypothèse que la prononciation la plus neutre se trouve dans les grands centres d'agglomération du Québec.

4.3.4 Représentations de la prononciation des présentateurs de télévision québécois

Après cet aspect géographique se pose maintenant la question des *locuteurs de référence* dans l'optique d'une définition de la norme de prononciation pour le Québec. Contrairement au cas de la Suisse, de nombreuses études sociolinguistiques ont déjà abordé le sujet pour le Québec et ont pu montrer que les locuteurs québécois tendent majoritairement à considérer la prononciation des présentateurs de télévision de Radio-Canada comme modèle de référence. Malgré cela, ce modèle reste critiqué, notamment par certains linguistes qui le considèrent comme étant trop proche de la norme traditionnelle de référence pour représenter une norme de référence nationale (cf. 3.3.1.4). Cette légitimité au sein de la communauté québécoise du modèle des présentateurs de Radio-Canada a donc été abordée dans le cadre de deux questions (cf. question 6.1–6.2 et question 7).

Question 6.1 : *Les présentateurs québécois des journaux télévisés ont-ils un accent propre au Québec ?* (Oui Non)

Étant donné ce scepticisme observé chez certains linguistes face au modèle des présentateurs de télévision québécois, la première question, qui touche à la distance linguistique perçue par les informateurs entre la prononciation des présentateurs de télévision et celle de locuteurs d'autres régions francophones (dont la France), s'avère particulièrement pertinente dans le cas du Québec. Comme pour la question posée aux informateurs suisses romands, il s'agit d'une question fermée à choix simple entre deux possibilités de réponse (« oui » et « non ») (cf. figure 46).

Une fois l'unique réponse manquante (« aucune réponse », 1/96) supprimée des données, car isolée, le modèle de régression binomiale montre une différence significative entre les deux catégories, à $p < 0,05$ (coef. = 0,89, e.s. = 0,45, $z = 1,98$), mais aucun effet significatif des variables sociodémographiques. Ces résultats semblent donc plaider à une courte majorité en faveur de la légitimité du modèle des présentateurs de télévision en tant que norme pour l'ensemble du Québec, phénomène déjà observé par Cajolet-Laganière/Martel (1995, 13), Bouchard/Maurais (2001, 112) et Maurais (2008, 55). Notons que les résultats restent malgré tout légèrement ambigus puisque le taux de « non » s'élève tout de même à 40,63%.

De manière complémentaire, les informateurs avaient également la possibilité de détailler ce qui, selon eux, caractérise la prononciation des présentateurs de télévision québécois. Il s'agissait ici d'une question ouverte sans choix de réponse fixé au préalable (cf. question 6.2).

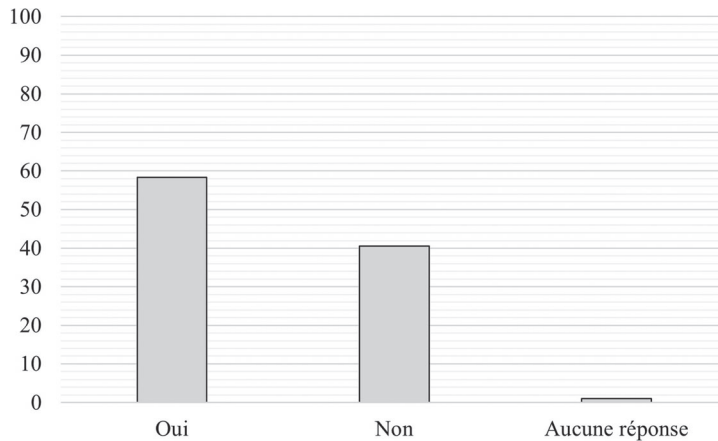


Figure 46 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Les présentateurs québécois des journaux télévisés ont-ils un accent propre au Québec ?* (n=96).

Question 6.2 : *Qu'est-ce qui caractérise l'accent des présentateurs de journaux télévisés québécois ?*

De même qu'en Suisse romande, une ambivalence entre les représentations d'une prononciation « pure » et « neutre » des présentateurs de télévision a également pu être observée dans les réponses libres des informateurs québécois. Notons que les autres réponses obtenues dans le cadre de cette question sont trop générales et trop peu pertinentes pour être catégorisées ici :

- « **Pureté** » : « La langue est plus épurée », « [. . .] ils parlent un très bon français [. . .] », « [. . .] leur français est plus ou mieux prononcé », « Ils ont un accent plus propre et poli que certaines régions de la province [. . .] », « Un français plus international » (2 mentions), « Plus normatif, plus < français international > [. . .] ».
- « **Neutralité** » : « Ils ont un accent neutre, ni un accent d'une région du Québec, ni le parler pointu français », « [. . .] bien qu'ils prononcent bien, contrairement au Québécois populaire, les voyelles ont une sonorité différente propre au Québec », « Leur français est bien parlé mais conserve la prononciation propre aux Québécois » « [. . .] c'est la langue correcte, mais avec les mêmes intonations que tous les Québécois », « Les présentateurs de télévision se rapprochent plus des accents soignés et généralisant des Québécois », « [. . .] ils le parlent avec le moins d'accent possible, le plus commercialisable possible ».

Ainsi, mêmes si les qualificatifs utilisés au Québec sont différents de ceux obtenus dans le questionnaire suisse romand, les catégories observées sont très similaires : d'une part, certains informateurs perçoivent la prononciation des présentateurs de télévision comme une prononciation « pure » se rapprochant d'un « français international ». Ce terme, identifié au « français de France » (cf. Corbeil 2007, 306 ; Armstrong/Pooley 2010, 125) est couramment relevé dans le questionnaire québécois, mais totalement absent des deux autres, les Suisses romands faisant en majorité usage du qualificatif « de France » ou « français » (cf. 4.2.4). D'autre part, certains autres informateurs évoquent au contraire la « neutralité » de la prononciation des présentateurs, c'est-à-dire l'impossibilité de la localiser à l'intérieur du Québec.

Les deux aspects de la prononciation des présentateurs observés pour la Suisse romande sont donc également valables pour le Québec : d'une part, elle présente un caractère de « norme de compromis » à mi-chemin entre les variétés québécoises et la conception que se font les Québécois d'un « français de France ». Notons cependant que, contrairement au cas de la Suisse romande, cet aspect a déjà été signalé par plusieurs études récentes (cf. Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018). D'autre part, elle possède également un caractère géographiquement « neutre » au niveau « panquébécois ».

Question 7 : *Selon vous, quel est le français québécois le plus représentatif de l'ensemble du Québec ?*

Possibilités de réponse : le français parlé dans le journal télévisé, le français utilisé dans une discussion entre des étudiants, le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne, autre

Comme pour Paris et la Suisse romande, la dernière question de cette section visait à vérifier le rôle de modèle de prononciation des présentateurs de télévision implicitement mis en évidence par les commentaires qualitatifs présentés ci-dessus (cf. question 6.2). Cette question s'inscrit dans la lignée du sondage sociolinguistique de Bouchard/Maurais (2001, 112), montrant que 71% des Québécois considèrent la prononciation des présentateurs de télévision comme un modèle à suivre (cf. 2.2.1.5.2). Les réponses ont été présentées sous la forme d'un choix simple parmi trois possibilités illustrant trois situations de communication différentes. Par ailleurs, les informateurs avaient la possibilité, si nécessaire, de formuler librement une autre réponse (réponse « autre »). Les données brutes obtenues sont illustrées dans la figure 47.

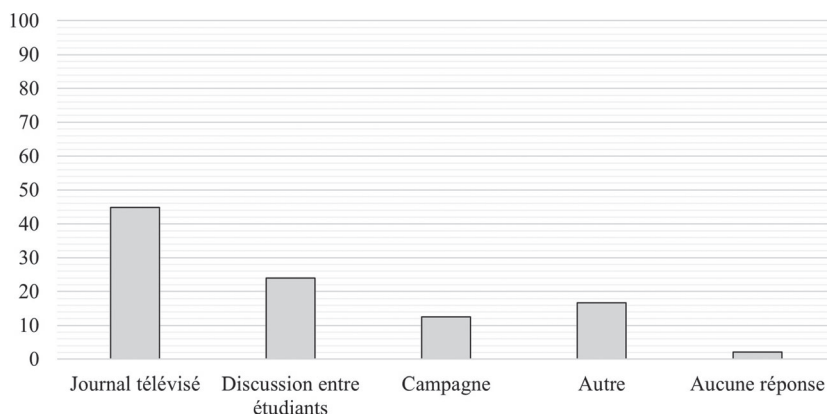


Figure 47 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, quel est le français québécois le plus représentatif de l'ensemble du Québec ?* (n=96).

Étant donné les trois principaux types de réponse possibles, un modèle de régression multinomiale a été appliqué aux données brutes après avoir supprimé les catégories « autre » (16,67%, 16/96) (catégorie trop hétérogène) et « aucune réponse » (2,08%, 2/96) (observations isolées). Les résultats montrent des différences significatives entre, d'une part, les réponses optant pour le « français parlé dans le journal télévisé » (44,79%, 43/96) et le « français utilisé dans une discussion entre des étudiants » (23,96%, 23/96) ($p < 0,05$; coef. = -0,85, e.s. = 0,40, $z = -2,13$) et, d'autre part, le « français parlé dans le journal télévisé » et le « français parlé dans la vie quotidienne à la campagne » (12,5%, 12/96) ($p < 0,01$, coef. = -1,66, e.s. = 0,55, $z = -3,04$). Notons qu'aucune autre différence n'est significative, pas plus que l'effet des données sociodémographiques ($p > 0,05$). Ces résultats semblent donc confirmer ceux de la question précédente quant au caractère 'panquébécois' et au rôle de modèle de la prononciation des présentateurs de journaux télévisés québécois.

Ainsi, alors que la question 5 montrait que les Québécois situent l'accent le plus « neutre » du Québec dans les centres d'agglomération (*critère géographique*), les questions 6.1–6.2 et 7 semblent confirmer le rôle prépondérant de la prononciation des présentateurs de journaux télévisés québécois dans la définition de la norme de prononciation endogène (*critères des locuteurs de référence*). Au contraire du cas de la Suisse, ces résultats ne sont cependant guère surprenants puisqu'ils confirment des résultats similaires déjà obtenus dans les études de Cajolet-Laganière/Martel (1995, 13), Bouchard/Maurais (2001, 112) et Maurais (2008, 55) : en effet, ces derniers avaient également défini le groupe des présentateurs de télévision comme la référence en matière de prononciation au Québec.

4.3.5 Attitudes face à la prononciation québécoise dans une comparaison avec les prononciations d'autres régions francophones

La dernière section du questionnaire porte sur les différences de prestige entre la prononciation québécoise et celle d'autres régions francophones et de manière parallèle, comme les questions 4.1 et 4.2, sur le niveau d'insécurité linguistique des informateurs québécois.

Question 8 : *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité québécoise utilisant l'accent québécois, vous vous sentez :* fier amusé gêné agacé indifférent

La question de l'utilisation de l'accent endogène dans un contexte d'exposition publique comme la télévision, inspirée de Singy (1996, 267), a également été posée dans le questionnaire québécois. Ce choix simple parmi cinq possibilités de réponse illustre les trois mêmes situations que celles présentées dans le chapitre sur la Suisse romande (cf. 4.2.5) : forte insécurité linguistique et absence de prestige pour les qualificatifs « agacé » et « gêné », insécurité linguistique moins prononcée et existence d'un prestige latent pour les termes « fier » et « amusé », insécurité linguistique faible et prestige manifeste pour le qualificatif « indifférent ». Les résultats des données brutes sont illustrés dans la figure 48.

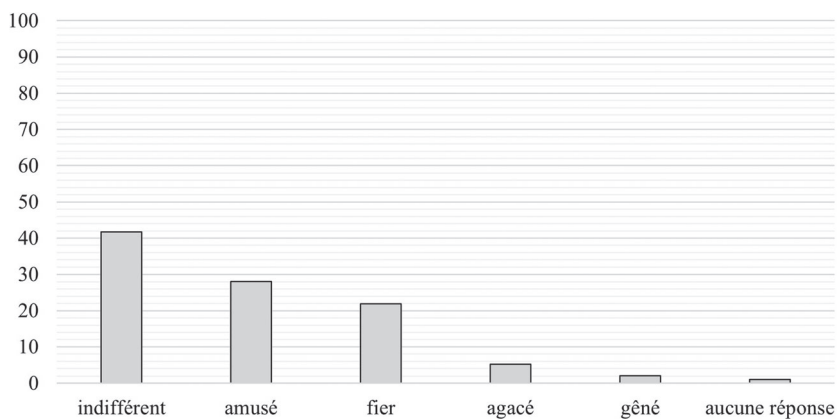


Figure 48 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Quand, à la télévision, vous regardez une publicité québécoise utilisant l'accent québécois, vous vous sentez...* fier, amusé, gêné, agacé, indifférent (n=96).

Au niveau statistique, les valeurs isolées des catégories « aucune réponse » (1,04%, 1/96) et « gêné » (2,08%, 2/96) ont été supprimées avant d'appliquer un

modèle de régression multinomiale aux données brutes. De manière intéressante, à la différence du questionnaire suisse romand (cf. 4.2.5), un qualificatif semble dominer la hiérarchie présentée dans la figure 48 : « indifférent » (41,67%, 40/96), choisi significativement plus souvent qu'« amusé » (28,13%, 27/96) ($p < 0,05$), « fier » (21,88%, 21/96) ($p < 0,05$) et « agacé » (5,2%, 5/96) ($p < 0,01$).⁸⁴ Derrière ce qualificatif, « amusé » et « fier » ne se différencient pas significativement l'un de l'autre ($p > 0,05$),⁸⁵ alors qu'« agacé » a été choisi significativement moins souvent que tous les autres ($p < 0,05$).⁸⁶ Notons finalement qu'aucun effet significatif des données sociodémographiques n'a pu être relevé ($p > 0,05$).

Ces résultats semblent donc confirmer l'évolution actuelle observée dans le cadre de la question 4.2 vers une certaine diminution de l'*insécurité linguistique* chez les Québécois, accompagnée d'une augmentation du prestige de la prononciation québécoise (cf. 4.3.2) : en effet, premièrement, les informateurs québécois présentant une forte insécurité linguistique (cf. réponses « agacé » et « gêné ») se font très rares. Deuxièmement, de nombreux autres informateurs ont tendance à juger que la prononciation québécoise jouit d'un certain *prestige latent* (cf. réponses « fier » et « amusé »), même si les qualificatifs valorisant explicitement la prononciation sont également, selon Singy (1996, 75), le signe d'une certaine insécurité linguistique résiduelle. Dernier point, plus important encore, une majorité significative des informateurs québécois tendent à attribuer un *prestige manifeste* à la prononciation québécoise (cf. réponses « indifférent ») : la « neutralité » de la prononciation québécoise suggérée par le qualificatif « indifférent » dénote manifestement une vision symétrique et égalitaire des prononciations québécoise et française. À ce niveau, le cas du Québec se différencie donc de celui de la Suisse romande dans la mesure où pour cette dernière, le prestige mis en évidence dans le cadre de cette question reste essentiellement latent, comme l'atteste la majorité significative obtenue par les qualificatifs « amusé » et « fier » (cf. 4.2.5).

Question 9 : Face à un Français ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de prononcer ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

⁸⁴ « indifférent » vs. « amusé » : coef. = -0,92, e.s. = 0,42, z = -2,19 ; « indifférent » vs. « fier » : coef. = -0,92, e.s. = 0,42, z = -2,19 ; « indifférent » vs. « agacé » : coef. = -1,90, e.s. = 0,62, z = -3,06.

⁸⁵ « amusé » vs. « fier » : coef. = -1,01, e.s. = 0,41, z = -2,45.

⁸⁶ « amusé » vs. « agacé » : coef. = -1,46 ; e.s. = 0,64, z = -2,29 ; « fier » vs. « agacé » : coef. = -1,01 ; e.s. = 0,41, z = -1,50.

Parallèlement au cas de la Suisse romande et au contraire de Paris, il s'agissait dans la question suivante de mettre en lumière un potentiel sentiment d'*insécurité linguistique* des Québécois, mais cette fois-ci dans une *situation* fictive d'*interaction* avec un Français. La formulation a été choisie de manière à éviter d'interpeller directement les informateurs par rapport à leur sentiment d'insécurité linguistique (question détournée) et à attirer leur attention sur la seule catégorie géographique (et non socioprofessionnelle). Les possibilités de réponse sont les mêmes que pour la Suisse romande et Paris : situation d'égalité, d'infériorité ou de supériorité. Le total des réponses touchant aux sentiments que les informateurs attribuent aux Québécois dans une telle situation est illustré dans la figure 49.

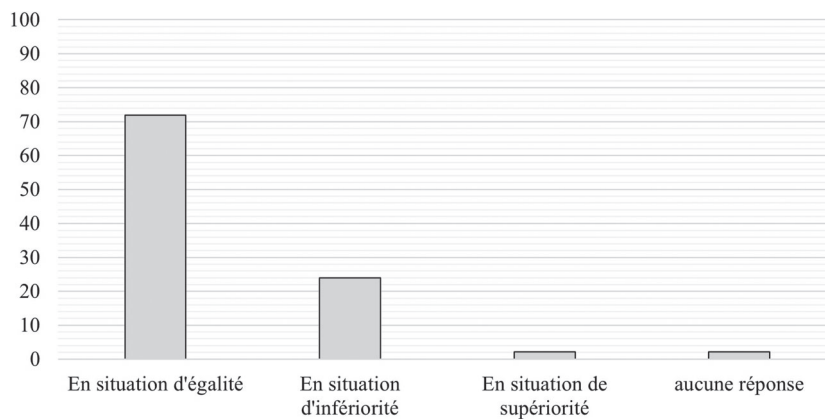


Figure 49 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Français ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Les options « en situation de supériorité » (2,08%, 2/96) et « aucune réponse » (2,08%, 2/96) n'ayant été choisies que deux fois chacune, elles ont été supprimées des données brutes avant l'application d'un modèle de régression binomiale. Les résultats de ce dernier montrent une différence significative entre les réponses « en situation d'égalité » (71,88%, 69/96) et « en situation d'infériorité » (23,96%, 23/96), à $p < 0,001$ (coef. = -1,19, e.s. = 0,34, $z = -3,44$), aucun effet des variables sociodémographiques n'ayant pu être relevé ($p > 0,05$).

Ainsi, le tableau dressé par cette comparaison explicite entre le niveau de prestige de la prononciation québécoise et celui de la prononciation « française » est similaire à celui des questions 4.2 et 8 : l'insécurité linguistique persiste certes au Québec, mais uniquement chez un nombre proportionnellement faible de locuteurs. En parallèle, les résultats suggèrent un prestige croissant au Québec.

Contrairement à la question 8, le type de prestige (manifeste ou latent) ne peut cependant pas être déterminé ici, étant donnée l'absence des qualificatifs traditionnellement liés à l'un ou à l'autre.

Question 10 : Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

Comme dans le cas de la Suisse romande, la question suivante a été posée dans le but de découvrir dans quelle mesure le sentiment d'insécurité linguistique observé est *orienté*, c'est-à-dire uniquement observable dans une comparaison avec la prononciation « française », ou au contraire, généralisé. Pour ce faire, la question a été formulée de manière identique à la précédente et contient les trois mêmes possibilités de réponse, mais elle porte cette fois-ci sur l'évaluation d'une interaction entre un locuteur québécois et un locuteur d'une autre variété considérée comme « périphérique », le français parlé en Suisse romande (cf. figure 50).

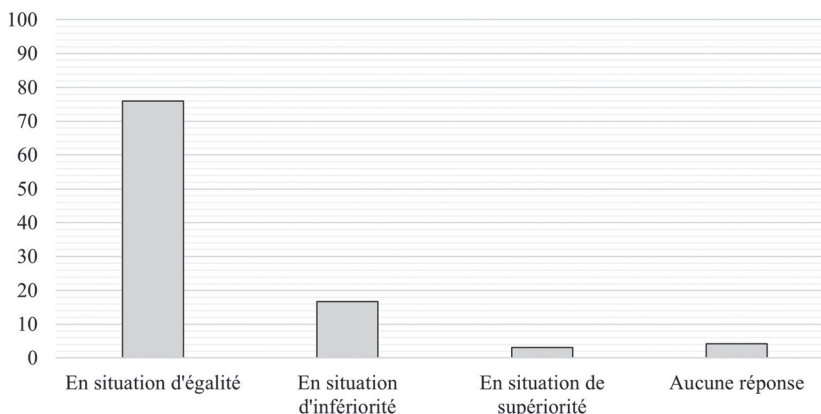


Figure 50 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

Comme pour la question précédente, les valeurs isolées correspondant aux réponses « en situation de supériorité » (3,13%, 3/96) et « aucune réponse » (4,17%, 4/96) ont été supprimées des données brutes avant l'application d'un modèle de régression binomiale. Sans surprise, le taux de réponses se rapportant à la « situation d'égalité » (76,04%, 73/96) est encore plus élevé que pour la question précédente, et la différence entre cette catégorie et la catégorie « en

situation d'infériorité » (16,67%, 16/96) est donc également hautement significative à $p < 0,001$ (coef. = -1,56, e.s. = 0,39, $z = -4,00$). Par ailleurs, comme dans la question précédente, aucun effet significatif des données sociodémographiques n'a pu être noté.

Ainsi, de manière similaire à ce qui a pu être constaté pour la Suisse romande, le sentiment d'insécurité linguistique semble être principalement *orienté* et non généralisé. Ce résultat correspond aux études précédentes, qui relevaient déjà la forte insécurité linguistique des Québécois particulièrement face au français « de France » (cf. Preston 1963 ; D'Anglejan/Tucker 1973 ; Bourhis et al. 1975 ; Bourchard 2002 ; Remysen 2003 ; Kircher 2012 ; cf. 2.1.2.3.4). Il faut cependant remarquer qu'au contraire des informateurs suisses, bien moins nombreux à supposer une « situation d'infériorité » face aux locuteurs québécois qu'une « situation de supériorité » (12,50%) (cf. 4.2.5), le taux de Québécois se voyant en « situation d'infériorité » (16,67%) par rapport aux Suisses romands est largement plus élevé que celui supposant une « situation de supériorité » (3,13%), même si cette dernière catégorie n'a pas pu être prise en compte dans le modèle statistique en raison du très faible nombre de réponses. Le sentiment d'infériorité linguistique observé ici est donc principalement orienté vers la France, mais il semble également exister chez certains informateurs un sentiment d'infériorité linguistique orienté plus globalement vers les locuteurs « européens ».

À l'inverse, mentionnons cependant que selon les questions 9 et 10, une grande majorité des Québécois semble tout de même considérer la prononciation endogène comme détentrice d'un prestige similaire aussi bien à celle d'autres périphéries francophones (comme la Suisse romande) qu'à celle de leurs représentations du français « de France ». Il s'agit ici d'indications supplémentaires en faveur des observations déjà faites sur la base des résultats des questions 4.2 et 8 : chez les Québécois, l'insécurité linguistique semble en recul, phénomène allant de pair avec une augmentation considérable du prestige de leur prononciation dans leurs propres représentations.

Question 11 : À votre avis, le jugement des Suisses sur l'accent des Québécois est... ...le même ...plus critique que celui des Français ...moins critique que celui des Français

La question 11, complémentaire des deux précédentes, étudie la *nature* et l'*orientation* du jugement que les locuteurs québécois pensent percevoir chez les locuteurs français et ceux d'autres régions périphériques, illustrées ici par la Suisse romande : on demande ainsi explicitement aux informateurs d'estimer s'ils pensent que des locuteurs français auront tendance à juger leur prononciation québécoise plus négativement que des locuteurs suisses romands. Les informa-

teurs ont été, ici aussi, priés de faire un choix simple parmi trois possibilités de réponses (cf. figure 51).

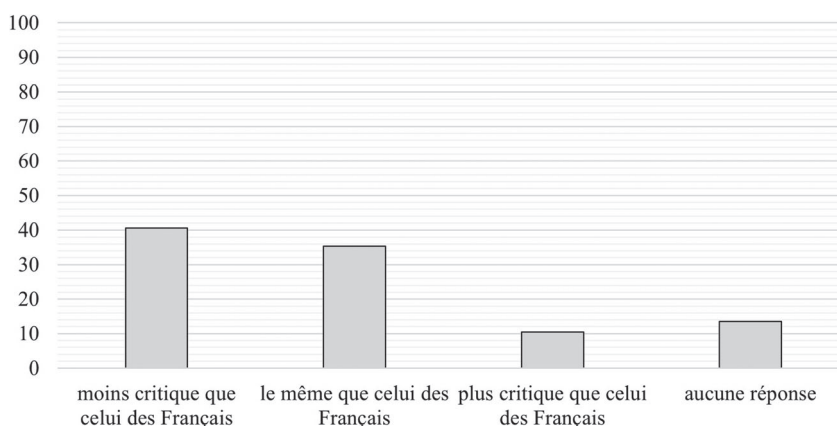


Figure 51 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *À votre avis, le jugement des Suisses sur l'accent des Québécois est...* □ moins critique que celui des Français, □ le même que celui des Français, □ plus critique que celui des Français (n=96).

Dans le cas présent, un modèle de régression logistique ordinale a été appliqué aux données brutes, étant donné que la variable dépendante présente trois modalités ordonnées hiérarchiquement. Les résultats montrent tout d'abord que la différence entre les taux des réponses aux catégories « moins critique que celui des Français » (40,63%, 39/96) et « le même que celui des Français » (35,42%, 34/96) n'est pas significative ($p > 0,05$, coef. = -0,62, e.s. = 0,33, $z = -1,87$). Elle l'est cependant entre chacune de ces deux catégories et la troisième, qui suggère un jugement des Suisses romands « plus critique que celui des Français » (10,42%, 10/96) : le taux de signification s'élève à $p < 0,01$ (coef. = -3,26, e.s. = 0,02, $z = -3,20$) pour la différence entre les catégories « moins critique que celui des Français » et « plus critique que celui des Français » et à $p < 0,05$ (coef. = -2,64, e.s. = 1,03, $z = -2,55$) pour les catégories « le même que celui des Français » et « plus critique que celui des Français ».

Ces résultats relativisent l'orientation exclusive de l'insécurité linguistique vers la France que suggérait la question précédente. Il s'agit ici en effet d'indices supplémentaires plaidant plutôt en faveur d'une orientation plus globale de l'insécurité linguistique vers un français « européen », dont le prototype est le français « de France ». En effet, de manière quelque peu surprenante, le taux de Québécois estimant que les attitudes des Français face à la prononciation québécoise sont similaires à celles des Suisses romands est aussi élevé que pour ceux

qui jugent les Suisses romands moins critiques envers leur prononciation. Par ailleurs, le taux d'informateurs estimant le jugement des Suisses romands plus sévère que celui des Français s'élève tout de même à 10,42%.

Notons cependant que ces résultats pourraient également être interprétés dans le même sens que pour les questions 9 et 10 : ils pourraient en effet suggérer une relativisation croissante des différences de prestige entre les différentes prononciations régionales et leur mise sur un pied d'égalité par les informateurs québécois, dans le sens d'une vision majoritairement symétrique et égalitaire de la variation régionale dans les représentations des Québécois.

Question 12 : Face à un Montréalais ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ? en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

À la suite de ces questions portant sur l'insécurité linguistique des Québécois face à des locuteurs d'autres communautés francophones, deux questions similaires aux questions 9 et 10 ont été posées dans une perspective interne au Québec : en me basant sur l'hypothèse d'une norme (de prononciation) interne au Québec plutôt ancrée dans les grands centres d'agglomération (hypothèse confirmée dans le cadre de la question 5, cf. 4.3.3), je voulais tester dans quelle mesure les Québécois habitant « en périphérie » québécoise (à l'exemple des locuteurs de Montmagny) présentent une insécurité linguistique face aux locuteurs de Montréal et de la ville de Québec similaire à l'insécurité globale présumée des Québécois face aux locuteurs français. La confirmation de cette hypothèse représenterait un indice supplémentaire de l'existence d'une norme endogène au Québec.

La première de ces deux questions porte sur l'insécurité linguistique potentielle de locuteurs de Montmagny face à des locuteurs de Montréal. Signalons que les possibilités de réponses sont les mêmes que pour les questions 9 et 10 (cf. *supra*) (cf. figure 52).

Après avoir supprimé la valeur isolée « aucune réponse » (1,04%, 1/96), j'ai ici aussi appliqué un modèle de régression logistique ordinaire aux données brutes, étant donné que les trois possibilités de réponse sont ordonnées hiérarchiquement. Les résultats montrent une différence hautement significative à $p < 0,001$ entre la catégorie « en situation d'égalité » (81,25%, 78/96), d'une part, et les catégories « en situation d'infériorité » (9,38%, 9/96) (coef. = -2,03, e.s. = 0,48, $z = -4,26$) et « en situation de supériorité » (8,33%, 8/96) (coef. = -2,25, e.s. = 0,53, $z = -4,28$), d'autre part. Notons que contrairement au cas de la Suisse romande, aucun effet significatif de l'origine des informateurs n'a pu être constaté ici.

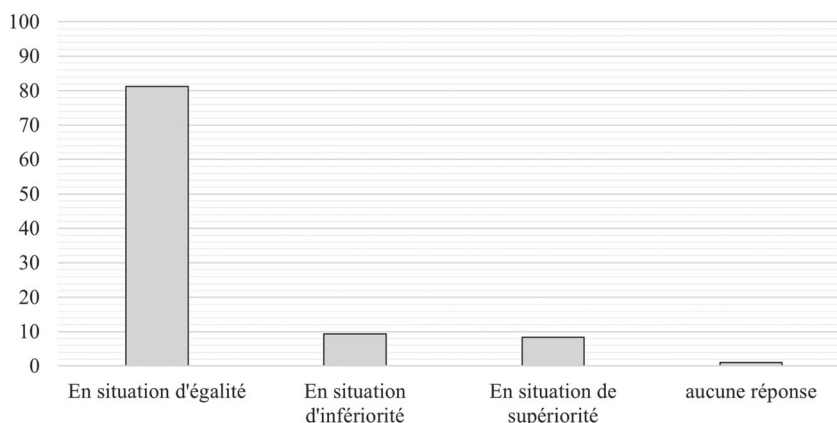


Figure 52 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Montréalais ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

En comparaison aux résultats de la Suisse romande, qui suggéraient une situation Centre/Périphérie interne à la Suisse (cf. Reynaud 1981), la situation québécoise semble être globalement plus équilibrée : la très grande majorité des informateurs estiment en effet les locuteurs « périphériques » magnymontois en situation d'égalité par rapport aux locuteurs montréalais (81,25%, contre 65,63% dans le cas comparable en Suisse). Même si la question 5 a pu montrer une représentation de la norme nationale québécoise comme se situant dans les centres d'agglomération, très peu d'informateurs perçoivent ainsi une insécurité linguistique des Québécois vivant en périphérie par rapport aux Montréalais. Précisons néanmoins que ces résultats doivent tout de même être maniés avec prudence, étant donné le caractère projectif de la question.

Question 13 : *Face à un Québécois de la ville de Québec ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* en situation d'égalité, en situation d'infériorité, en situation de supériorité

La question 13 est identique à la précédente dans sa formulation et ses possibilités de réponse, à la seule différence qu'elle porte sur l'insécurité linguistique des Québécois vivant en périphérie face aux locuteurs du deuxième grand centre d'agglomération : la ville de Québec (cf. figure 53).

Le traitement statistique des données brutes s'est fait de la même manière que pour la question précédente : la valeur isolée (« aucune réponse » ; 1,04%, 1/96) a été supprimée des données avant l'application d'un modèle de régression logis-

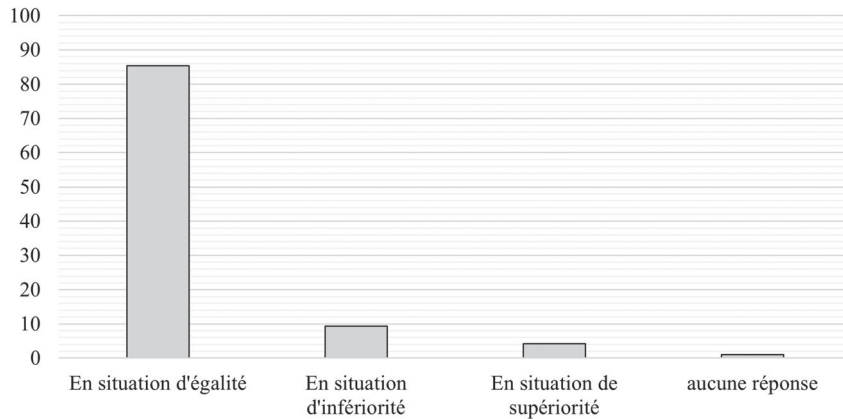


Figure 53 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Face à un Québécois de la ville de Québec ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?* (n=96).

tique ordinale. Les résultats du modèle sont également très proches de la question précédente, avec une différence hautement significative ($p < 0,001$) entre la catégorie « en situation d'égalité » (85,42%, 82/96), d'une part, et les catégories « en situation d'infériorité » (9,38%, 9/96) (coef. = -1,85, e.s. = 0,44, $z = -4,20$) et « en situation de supériorité » (4,17%, 4/96) (coef. = -2,54, e.s. = 0,60, $z = -4,23$), d'autre part. Tout comme Montréal, le centre d'agglomération de Québec semble donc être, certes, une référence interne au Québec en matière de prononciation (cf. question 5, chapitre 4.3.3), mais la plupart des informateurs estiment qu'aucune insécurité linguistique ne peut être observée chez les locuteurs périphériques, représentés ici par les Magnymontois, par rapport aux locuteurs de Québec.

La vision relativement symétrique de la variation régionale relevée dans les représentations des Québécois dans le cadre des questions 9–11 semble donc se confirmer également pour la perspective interne au Québec. Ici aussi, rappelons que ces résultats doivent être interprétés avec précaution en raison du caractère projectif de la question.

Question 14 : Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés au Québec ? l'accent québécois de Montréal, l'accent québécois de la Ville de Québec, l'accent québécois parlé dans les médias, l'accent parisien aucun accent/accent neutre, peu importe, autre

Les cours de FLE destinés à des non-francophones étant l'un des domaines d'application les plus pertinents de la norme de prononciation, une question touchant

au modèle de prononciation à enseigner dans ce cadre a également été posée dans le cas du Québec. Les possibilités de réponse proposées ont été élaborées sur la même base que pour la Suisse romande : les aspects potentiellement pertinents d'une norme de prononciation nationale, à savoir les centres d'agglomération (Québec et Montréal), les locuteurs de référence (les journalistes-présentateurs) potentiels, le modèle parisien et la prétendue « neutralité » de prononciation à laquelle aspirent certains informateurs (cf. figure 54).

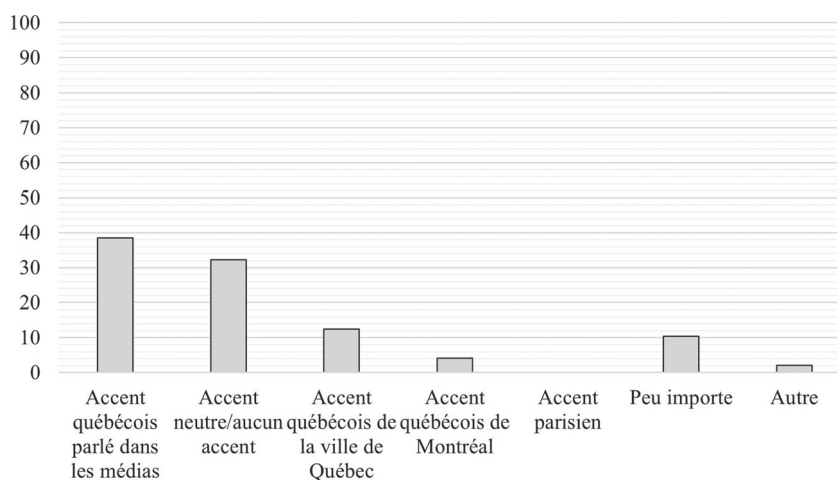


Figure 54 : Réponses des informateurs québécois (en %) à la question *Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés au Québec ?* (n=96).

Avant d'appliquer le modèle de régression multinomiale, les deux observations isolées de la catégorie « autre » (2,08%, 2/96) ainsi que la catégorie vide de « l'accent parisien » (0,00%, 0/96) ont été supprimées des données brutes. Les résultats du modèle montrent deux regroupements respectifs de deux et trois catégories se comportant statistiquement de manière similaire : « accent québécois parlé dans les médias » (38,54%, 37/96) et « accent neutre/aucun accent » (32,29%, 31/96), d'une part, « accent québécois de la ville de Québec » (12,50%, 12/96), « accent québécois de Montréal » (4,17%, 4/96) et « peu importe » (10,42%, 10/96), d'autre part. Les différences entre ces deux groupes sont en effet toutes significatives, alors que les différences internes aux catégories ne le sont pas (cf. tableau 37).

Ainsi, cette question abordant explicitement la notion de norme pour le domaine du FLE en particulier semble confirmer les questions 1, 6.1, 6.2 et 7 : les résultats, plus clairs que ceux du questionnaire sur la Suisse romande, montrent en effet tout d'abord que pour les Québécois, la norme de prononciation doit être

Tableau 37 : Taux de signification entre les quatre catégories prises en compte dans le modèle de régression multinomiale appliqué à la question 14.

	Médias	Neutre	Québec	Montréal	Peu importe
Médias					
Neutre	$p > 0,05^{87}$				
Québec	$p < 0,05^{88}$	$p < 0,05^{89}$			
Montréal	$p < 0,01^{90}$	$p < 0,05^{91}$	$p > 0,05^{92}$		
Peu importe	$p < 0,01^{93}$	$p < 0,05^{94}$	$p > 0,05^{95}$	$p > 0,05^{96}$	

perceptivement la plus « neutre » possible à l'intérieur du Québec. Par ailleurs, de manière similaire à ce qui a déjà pu être observé dans les questions 6.1, 6.2 et 7, la plupart des informateurs perçoivent la norme de prononciation comme étant celle des médias audiovisuels québécois. Or, cette prononciation est considérée par les mêmes informateurs comme la plus neutre à un niveau panquébécois (cf. question 6.2). Le modèle de norme concret privilégié par les informateurs semble donc bien être celui des médias québécois. Ces résultats correspondent aux diverses études sociolinguistiques montrant que dans les représentations des Québécois, le modèle de prononciation privilégié est celui des présentateurs de télévision et, plus précisément, de Radio-Canada (cf. Gendron 1990 ; Cajolet-Laganière/Martel 1995 ; Cox 1998 ; Martel 2001 ; Corbeil 2007). Finalement, notons également que le taux d'informateurs n'accordant guère d'importance au modèle de prononciation à appliquer dans les cours de FLE au Québec (10,42%) est bien plus faible que celui observé chez les locuteurs suisses romands (30,21%, cf. 4.2.5). Il convient donc de souligner que les questions de norme (de prononciation) semblent être largement plus présentes et pertinentes dans les représentations des informateurs québécois que dans celles des Suisses romands.

87 Coef. = -0,31, e.s. = 0,35, $z = -0,87$.

88 Coef. = -1,15, e.s. = 0,47, $z = -2,46$.

89 Coef. = -1,10, e.s. = 0,52, $z = -2,13$.

90 Coef. = -2,25, e.s. = 0,74, $z = -3,03$.

91 Coef. = -1,95, e.s. = 0,76, $z = -2,57$.

92 Coef. = -1,10, e.s. = 0,82, $z = -1,35$.

93 Coef. = -1,34, e.s. = 0,50, $z = -2,66$.

94 Coef. = -1,03, e.s. = 0,52, $z = -1,98$.

95 Coef. = -0,18, e.s. = 0,61, $z = -0,30$.

96 Coef. = 0,92, e.s. = 0,84, $z = 1,10$.

Question 15 : *Comment les Parisiens perçoivent-ils la façon de prononcer des Québécois ?*

La question suivante visait à découvrir les qualificatifs utilisés par les informateurs québécois pour décrire leurs représentations des attitudes des Parisiens face à la prononciation québécoise, et ce, sur la base d'une question libre sans possibilités de réponse préétablies. Il s'agissait donc ici de relever les qualificatifs utilisés sans influencer les informateurs dans leur choix. La catégorisation faite *a posteriori* a permis de distinguer les cinq catégories de réponse suivantes :

- (1) **Dépréciation de la qualité de la prononciation** : p. ex. « approximative », « bâclée » (2 mentions), « barbare » (2 mentions), « inaudible », « mauvaise » (6 mentions), « médiocre », « moins claire que celle des français », « moins soignée, plus brouillon », « négative », « peu articulée », « peu claire », « sans soucis du détail », « vulgaire ».
- (2) **Dépréciation de la compréhensibilité de la prononciation** : p. ex. « difficile à comprendre » (10 mentions), « incompréhensible » « ils nous comprennent pas tout le temps », « ils ont de la misère à comprendre la langue du Québec », « ils ont parfois du mal à nous comprendre ».
- (3) **Stigmatisation de la prononciation** : p. ex. « avec mépris », « ils la ridiculisent », « ils ont la critique facile », « ils peuvent parfois frôler l'impolitesse », « ils s'en moquent », « ils se sentent supérieurs » (4 mentions), « [...] ils nous jugent ou qu'on est inférieur », « ridicule », « ils sont surpris par cet accent, parfois amusés », « rigolo » (2 mentions), « amusante » (10 mentions), « bizarre » (2 mentions), « comique », « drôle » (8 mentions), « étrange ».
- (4) **Qualification de prononciation « rurale »** : p. ex. « ils la trouve parfois amusante et parfois trop « fond de campagne » », « régionale » (2 mentions).
- (5) **Qualification de prononciation « archaïque »** : p. ex. « 17^{ème} siècle », « archaïque » (3 mentions), « langue qui n'a pas évolué », « un français d'une autre époque », « vieux français ».

Comme dans le cas de la Suisse romande, trois des catégories mises en évidence ici correspondent à celles de la question 4.2 (cf. 4.3.2), et elles confirment les études préalables sur l'insécurité linguistique au Québec (cf. 2.1.2.3.4) : la prononciation québécoise est considérée ici – comme pour la Suisse romande – comme étant « de qualité moindre » et « stigmatisée », mais également comme étant « peu compréhensible » – un qualificatif non relevé dans le cas de la Suisse romande. Des catégories de qualificatifs portant sur le caractère « rural » (4) et « archaïque » (5) de la prononciation québécoise s'y ajoutent, le premier ayant également été observé dans le cadre du questionnaire sur la Suisse romande, contrairement au second.

Le cas du Québec se différencie donc à deux niveaux de celui de la Suisse romande, les Québécois semblant présenter deux symptômes supplémentaires de l'insécurité linguistique : le sentiment d'être compris difficilement par les autres francophones ainsi que de parler un français plus « archaïque ». Cela s'explique probablement par le fait que chez les locuteurs québécois, l'écart traditionnellement observé entre leur propre prononciation et celle qu'ils attribuent à Paris est supérieur à celui que ressentent les Suisses romands (cf. Gleßgen/Thibault 2005, iv).

Question 16 : *Comment les Parisiens perçoivent-ils leur propre façon de prononcer ?*

Dans une perspective inverse à la question précédente, la question 16 visait à découvrir les qualificatifs utilisés par les Québécois pour décrire la prononciation parisienne, considérée traditionnellement par les locuteurs « périphériques » comme prononciation de référence. Ce faisant, la classification effectuée *a posteriori* a permis de distinguer les quatre catégories suivantes :

- (1) **Valorisation de la qualité de la prononciation** : p. ex. « correcte » (7 mentions), « la bonne prononciation » (5 mentions), « la meilleure » (13 mentions), « la norme » (5 mentions), « la référence » (2 mentions), « la seule et unique façon de prononcer », « le bon accent », « le français », « le français modèle », « le summum », « supérieure », « parfaite » (6 mentions), « pure » (2 mentions), « très bonne » (2 mentions), « très positive », « universelle », (2 mentions).
- (2) **Attribution d'une neutralité à la prononciation** : p. ex. « ils n'ont pas d'accent », « ils ne pensent pas avoir d'accent », « neutre », « selon eux, ils n'ont pas d'accent ».
- (3) **Valorisation de la compréhensibilité de la prononciation** : p. ex. « ils pensent parler de façon plus compréhensible », « la plupart pensent qu'ils ont une prononciation plus compréhensible ».
- (4) **Sentiment de supériorité des locuteurs présentant cette prononciation** : p. ex. « avec suffisance », « de manière snob », « en situation de supériorité », « ils se sentent supérieurs aux Québécois » (2 mentions), « ils sont fiers de leur prononciation ».

Sans surprise, les catégories 1 à 3 représentent, de manière parallèle au cas de la Suisse romande, la perspective inverse des trois premières catégories de la question précédente (cf. question 15), la prononciation parisienne étant considérée comme « la meilleure » (1), « la plus neutre » (2) et « la plus compréhensible » (3). Notons que les deux premières catégories ont également été relevées dans le cas de la Suisse romande (cf. 3.3.2.5), mais que la troisième est propre au Québec. La quatrième catégorie (4) révèle, pour sa part, que les Québécois

considèrent les locuteurs recourant à une prononciation parisienne comme « peu sympathiques », cas également répertorié en Suisse romande. La classification de la prononciation parisienne dans les représentations des Québécois selon le modèle de Preston (1999, xxxiv) est donc globalement similaire à celle des Suisses romands : cette prononciation se situe en haut sur l'axe de la *correctness*, mais également relativement en bas sur celui de la *pleasantness*. Les conclusions sont donc globalement les mêmes que pour la Suisse romande : la prononciation parisienne continue à détenir un *prestige manifeste* dans les représentations des Québécois. Par ailleurs, les qualificatifs relevés montrent un sentiment d'insécurité linguistique encore bien présent chez les Québécois. Notons cependant que ces résultats doivent être interprétés avec précaution, étant donné que, comme pour la question 4.2, ces deux questions libres sont de nature projective et ont été formulées explicitement dans le but de mettre en lumière des qualificatifs révélant une potentielle insécurité linguistique.

Question 17 :⁹⁷ *Lequel des accents suivants est selon vous. . .*

Possibilités de réponse : *le plus beau*, *le plus laid*, *le plus sympathique*, *le moins sympathique*, *le plus sérieux*, *le plus ridicule*, *le plus raffiné*, *le moins raffiné*, *le plus correct*, *le moins correct*

Accents pris en compte : *parisien, méridional, suisse, belge, africain, acadien, québécois de Montréal, québécois de Québec*

Le questionnaire distribué au Québec se termine également par une question testant explicitement différents accents francophones par rapport à 10 qualificatifs liés aux axes de la *pleasantness* et de la *correctness* (cf. Preston 1999, xxxiv), qui ont été groupés par paires : « le plus beau » vs. « le plus laid », « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique », « le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné » et « le plus correct » vs. « le moins correct ». Il s'agit ici aussi de catégories populaires se basant sur une étude-pilote et regroupant, de manière parallèle au questionnaire suisse romand, l'accent « parisien » en tant que modèle de référence traditionnel et les accents des villes de Québec et de Montréal en tant que potentiels modèles endogènes de prononciation (cf. tableau 38).

La signification respective des différences dans les résultats obtenus par chaque qualificatif a été testée dans le cadre d'analyses de régression multinomiale m'ayant également permis de tester d'éventuels effets des données socio-démographiques. Ici aussi, la discussion des résultats sera structurée selon les

⁹⁷ Signalons que les données de cette question ont également été utilisées sous cette forme dans Pustka et al. (2019).

Tableau 38 : Attitudes des Québécois envers différents accents du français ; les cases gris foncé correspondent aux réponses se différenciant significativement de toutes les autres réponses ($p < 0,05$), les cases gris clair aux réponses ne se différenciant significativement qu'en partie des autres réponses.

Accent	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus raffiné	le moins raffiné	le plus correct	le moins correct	le plus beau	le plus laid	le plus sympa-thique	le moins sympa-thique
parisien	31,58%	13,68%	29,79%	4,21%	10,75%	5,21%	12,90%	15,79%	4,40%	47,87%
méridional	3,16%	4,21%	6,38%	6,32%	0,00%	3,13%	17,20%	7,37%	7,69%	2,13%
suisse	17,89%	0,00%	18,09%	0,00%	13,98%	2,08%	7,53%	2,11%	3,30%	2,13%
belge	4,21%	5,26%	7,45%	2,11%	2,15%	1,04%	7,53%	3,16%	4,40%	3,19%
africain	7,37%	15,79%	5,32%	15,79%	2,15%	13,54%	3,23%	13,68%	9,89%	4,26%
acadien	1,05%	15,79%	1,06%	28,42%	0,00%	25,00%	10,75%	12,63%	40,66%	5,32%
québécois de Montréal	6,32%	6,32%	2,13%	9,47%	15,05%	14,58%	4,21%	13,68%	7,69%	12,77%
québécois de Québec	9,47%	4,21%	8,51%	4,21%	32,26%	3,13%	21,51%	3,16%	8,79%	1,06%
sans réponse	18,95%	34,74%	21,28%	29,47%	23,66%	32,29%	15,05%	28,42%	13,19%	21,28%
n ⁹⁸	95	95	94	95	93	96	93	95	91	94

98 De manière similaire aux cas de Paris (cf. tableau 32) et de la Suisse romande (cf. tableau 34), le nombre d'informateurs ayant répondu aux questions fluctue entre 91 et 96. Ce problème est dû au fait que les informateurs ont coché régulièrement plusieurs possibilités de réponse malgré la consigne les invitant à n'en cocher qu'une seule. Les réponses de ces informateurs ont dû être supprimées des données brutes avant de pouvoir exploiter ces dernières.

qualificatifs liés, d'une part, à l'axe de la *correctness* (« le plus sérieux » vs. « le plus ridicule », « le plus raffiné » vs. « le moins raffiné », « le plus correct » vs. « le moins correct ») et, d'autre part, à celui de la *pleasantness* (« le plus beau » vs. « le plus laid » et « le plus sympathique » vs. « le moins sympathique »). Précisons que les catégories ne regroupant que trois observations ou moins ont été systématiquement supprimées des modèles de régression.

Axe de la *correctness*

En ce qui concerne les qualificatifs relevant de l'axe de la *correctness* (*sérieux*, *raffiné*, *correct* et leurs antonymes), les résultats montrent que l'accent parisien et celui de la ville de Québec se font concurrence, l'un ou l'autre étant préféré par les informateurs selon le qualificatif choisi.

Ainsi, l'accent parisien est considéré comme « le plus sérieux » (31,58%, 32/95) par une majorité significative des informateurs, à $p < 0,05$ par rapport à l'accent suisse (17,89%, 15/95) et à l'accent québécois de la ville de Québec (9,47%, 9/95),⁹⁹ et à $p < 0,01$ par rapport aux accents africain (7,37%, 7/95), belge (4,21%, 4/95), méridional (3,16%, 3/95) et québécois de la ville de Montréal (6,32%, 6/95).¹⁰⁰ Notons que l'accent acadien (1,05%, 1/95) n'a pas été pris en compte dans le modèle relatif à ce qualificatif, étant donné qu'il n'a été choisi qu'une seule fois par les informateurs. Quant aux résultats de l'antonyme « le plus ridicule », aucune des différences entre les accents testés n'est significative ($p > 0,05$). En effet, le seul résultat significatif touche au nombre plus élevé d'informateurs n'ayant pas répondu à la question (« aucune réponse » : 34,74%, 33/95). Ce résultat, qui n'a bien entendu aucune valeur substantielle pour la question de recherche, est probablement simplement dû à la désirabilité sociale engendrée par la forte connotation négative du terme « ridicule ».

En ce qui concerne le deuxième qualificatif lié à l'axe de la *correctness*, « le plus raffiné », le modèle de régression ne montre des différences significatives qu'entre l'accent parisien (29,79%, 28/94), d'une part, et les accents africain (5,32%, 5/94) et belge (7,45%, 7/95) ($p < 0,05$), d'autre part.¹⁰¹ Précisons que les accents acadien (1,06%, 1/94) et québécois de Montréal (2,13%, 2/94) ont été supprimés des données brutes avant l'application du modèle, étant donné le nombre

⁹⁹ « parisien » vs. « suisse » : coef. = -0,89, e.s. = 0,45, $z = -1,98$; « parisien » vs. « québécois de Québec » : coef. = -0,98, e.s. = 0,48, $z = -2,05$.

¹⁰⁰ « parisien » vs. « africain » : coef. = -2,08, e.s. = 0,75, $z = -2,77$; « parisien » vs. « belge » : coef. = -1,67, e.s. = 0,63, $z = -2,66$; « parisien » vs. « méridional » : coef. = -2,77, e.s. = 1,03, $z = -2,69$; « parisien » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -2,08, e.s. = 0,75, $z = -2,77$.

¹⁰¹ « parisien » vs. « africain » : coef. = -1,70, e.s. = 0,77, $z = -2,22$; « parisien » vs. « belge » : coef. = -1,70, e.s. = 0,77, $z = -2,22$.

trop faible de leurs mentions. Par ailleurs, aucune des autres différences entre les accents n'est significative ($p > 0,05$). Quant à l'antonyme, les résultats montrent que l'accent acadien (28,42%, 27/95) est considéré par les informateurs comme étant « le moins raffiné ». Cet accent a en effet été choisi significativement plus fréquemment que tous les autres accents ($p < 0,05$), exception faite de l'accent africain (15,79%, 15/96).¹⁰² Ce dernier, pour sa part, ne présente aucune différence significative par rapport aux autres accents présents dans le modèle ($p > 0,05$),¹⁰³ à l'exception de l'accent parisien ($p < 0,05$),¹⁰⁴ qui se retrouve ainsi, de manière peu surprenante, en bas de l'échelle des accents « les moins raffinés ». Notons que dans ce cas également, deux accents ont été supprimés des données brutes avant l'application du modèle : il s'agit des accents belge (2,11%, 2/95) et suisse (0,00%, 0/95). En résumé, malgré un résultat plus ambigu que celui portant sur la « sérieux » des accents, ce qualificatif révèle une tendance similaire au précédent, l'accent parisien étant globalement considéré comme « plus raffiné » que les autres et jouissant donc d'un prestige manifeste. Pour leur part, les accents acadien et, dans une moindre mesure, africain sont considérés comme les moins raffinés.

Au contraire des qualificatifs relatifs à la « sérieux » et à la « finesse » perçue des accents, les résultats du qualificatif « le plus correct » montrent, pour leur part, une forte préférence pour l'accent québécois de la ville de Québec, toutes les différences entre d'autres accents (« parisien » : 10,75%, 10/93 ; « québécois de Montréal » : 15,05%, 14/93 ; « suisse » : 13,98%, 13/93) et celui-ci étant significatives à $p < 0,01$.¹⁰⁵ Signalons que les résultats des accents africain (2,13%, 2/93), belge (2,13%, 2/93), méridional (0,00%, 0/93) et acadien (0,00%, 0/93) ont été supprimés des données brutes avant l'application du modèle de régression, étant donné leur très faible nombre de mentions. Pour ce qui est de l'antonyme, les accents belge (1,04%, 1/96), méridional (3,13%, 3/96), québécois de Québec (3,13%, 3/96) et suisse (2,08%, 2/96) n'ont pas été pris en compte dans le modèle, car ils n'ont été nommés que trois fois ou moins. Par ailleurs, les résultats ne montrent aucune différence significative entre les accents restants (acadien : 25,55%, 24/96 ; afri-

102 « acadien » vs. « africain » : coef. = -0,20, e.s. = 0,45, $z = -0,45$; « acadien » vs. « méridional » : coef. = -1,30, e.s. = 0,65, $z = -1,99$; « acadien » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -1,30, e.s. = 0,65, $z = -1,99$; « acadien » vs. « parisien » : coef. = -2,40, e.s. = 1,04, $z = -2,30$; « acadien » vs. « québécois de Québec » : coef. = -1,30, e.s. = 0,65, $z = -1,99$.

103 « africain » vs. « méridional » : coef. = -1,10, e.s. = 0,67, $z = -1,65$; « africain » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -1,10, e.s. = 0,67, $z = -1,65$; « africain » vs. « québécois de Québec » : coef. = -1,10, e.s. = 0,67, $z = -1,65$.

104 « africain » vs. « parisien » : coef. = -2,20, e.s. = 1,05, $z = -2,08$.

105 « québécois de Québec » vs. « parisien » : coef. = -1,61, e.s. = 0,55, $z = -2,93$; « québécois de Québec » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -1,90, e.s. = 0,62, $z = -3,06$; « québécois de Québec » vs. « suisse » : coef. = -1,90, e.s. = 0,62, $z = -3,06$.

cain : 13,54%, 13/96 ; québécois de Montréal : 14,58%, 14/96),¹⁰⁶ exception faite de l'accent parisien (5,21%, 5/96), qui est nommé nettement moins souvent que les trois autres accents ($p < 0,05$).¹⁰⁷ En résumé, alors que l'accent de la ville de Québec semble être considéré comme le plus « correct » par une grande majorité des informateurs, la combinaison des réponses portant sur les antonymes « le plus correct » et « le moins correct » montrent une tendance des informateurs à considérer en particulier l'accent acadien comme le moins correct, étant donné qu'il obtient dans les deux cas le résultat le plus critique (0,00% pour « le plus correct » et 25,00% pour « le moins correct »).

Finalement, cette question utilisant les qualificatifs traditionnellement liés à l'axe de la *correctness* (*sérieux, raffiné, correct*) confirme les résultats des questions 4.2 (cf. 4.3.2) et 8 (cf. 4.3.5, *supra*) suggérant l'émergence d'une norme de prononciation endogène québécoise bénéficiant d'un prestige manifeste similaire à celui du français parisien. Les informateurs privilégient en effet, suivant le qualificatif utilisé, soit l'accent parisien, soit l'accent québécois de la ville de Québec comme porteurs du prestige manifeste. La tendance observée dans la question 5 à considérer l'accent de la capitale comme modèle de référence interne au Québec semble donc également se confirmer. Notons pour finir qu'aucun effet significatif des données sociodémographiques n'a pu être relevé dans ces résultats ($p > 0,05$).

Axe de la *pleasantness*

Pour ce qui est des qualificatifs liés à l'axe de la *pleasantness*, les résultats montrent tout d'abord que l'accent québécois de la ville de Québec est considéré par une courte majorité des informateurs comme étant « le plus beau » (21,51%, 20/93), même si le modèle de régression ne montre aucune différence significative entre les résultats touchant aux différents accents ($p > 0,05$). Pour ce qui est de l'antonyme (« le plus laid »), les résultats sont encore plus ambigus, aucun des accents ne sortant réellement du lot et aucune des différences entre les accents n'étant significative ($p > 0,05$). Les résultats sont en revanche plus clairs en ce qui concerne les qualificatifs liés à la « sympathie » des accents : l'accent acadien est considéré par une large majorité des informateurs (40,66%, 37/91) comme « le plus sympathique », les différences de résultats entre cet accent et les autres

¹⁰⁶ « acadien » vs. « africain » : coef. = -0,12, e.s. = 0,49, $z = -0,24$; « acadien » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -0,41, e.s. = 0,53, $z = -0,77$; « africain » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -0,29, e.s. = 0,54, $z = -0,53$.

¹⁰⁷ « acadien » vs. « parisien » : coef. = -2,20, e.s. = 1,05, $z = -2,08$; « africain » vs. « parisien » : coef. = -2,08, e.s. = 1,06, $z = -1,96$; « québécois de Montréal » vs. « parisien » : coef. = -1,79, e.s. = 1,08, $z = -1,66$.

étant toutes significatives à $p < 0,01^{108}$ respectivement. Les différences entre les autres catégories ne sont, pour leur part, pas significatives ($p > 0,05$). Finalement, l'accent parisien est majoritairement rejeté, 47,87% (45/94) des informateurs le considérant comme le « moins sympathique » ($p < 0,01^{109}$). Notons en revanche qu'aucun effet significatif des données sociodémographiques n'a pu être relevé ici non plus.

Pour conclure, si l'on compare les résultats de cette série de qualificatifs touchant aux prestiges manifeste et latent, deux observations peuvent être faites dans l'optique de la présente étude : premièrement, l'accent parisien présente uniquement les caractéristiques prototypiques d'une variété au prestige manifeste, avec des valeurs élevées sur l'axe de la *correctness* (accent « le plus sérieux » et « le plus raffiné ») et faibles sur l'axe de la *pleasantness* (« le moins sympathique »). Deuxièmement, l'accent de la ville de Québec a un statut ambigu : il présente, certes, des caractéristiques liées à l'axe de la *pleasantness* et donc au prestige latent (« le plus beau »), mais également, parallèlement à l'accent parisien, des caractéristiques clairement liées à l'axe de la *correctness* et donc au prestige manifeste (accent « le plus correct »). Si l'ambiguïté du statut de l'accent québécois observée dans le cadre des questions 4.2, 5 et 8 se confirme donc également ici, la clarté des réponses portant sur l'accent « le plus correct » semble tout de même montrer actuellement une nette tendance à l'augmentation du prestige manifeste. Et c'est sur ce point que le cas du Québec se différencie de celui de la Suisse romande : au vu de ces résultats, il semble justifiable de considérer le prestige manifeste du français québécois comme étant quasiment aussi présent dans les représentations des Québécois que celui du français parisien, ce qui est loin d'être le cas en Suisse romande pour la variété locale.¹¹⁰ Mentionnons par ailleurs que, comme pour Paris (cf. 4.1.5) et la Suisse romande (cf. 4.2.5), ces résultats soutiennent l'hypothèse selon laquelle les informateurs ont plutôt tendance, d'une

108 « acadien » vs. « africain » : coef. = -1,30, e.s. = 0,46, $z = -2,82$; « acadien » vs. « belge » : coef. = -2,40, e.s. = 0,74, $z = -3,25$; « acadien » vs. « méridional » : coef. = -3,09, e.s. = 1,02, $z = -3,02$; « acadien » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -1,99, e.s. = 0,62, $z = -3,24$; « acadien » vs. « parisien » : coef. = -3,09, e.s. = 1,02, $z = -3,02$; « acadien » vs. « québécois de Québec » : coef. = -2,39, e.s. = 0,74, $z = -3,25$; « acadien » vs. « suisse » : coef. = -2,40, e.s. = 0,74, $z = -3,25$.

109 « parisien » vs. « acadien » : coef. = -3,14, e.s. = 1,02, $z = -3,07$; « parisien » vs. « africain » : coef. = -2,44, e.s. = 0,74, $z = -3,31$; « parisien » vs. « belge » : coef. = -2,44, e.s. = 0,74, $z = -3,31$; « parisien » vs. « méridional » : coef. = -3,14, e.s. = 1,02, $z = -3,07$; « parisien » vs. « québécois de Montréal » : coef. = -1,19, e.s. = 0,43, $z = -2,76$; « parisien » vs. « québécois de Québec » : coef. = -3,14, e.s. = 1,02, $z = -3,07$; « parisien » vs. « suisse » : coef. = -3,14, e.s. = 1,02, $z = -3,07$.

110 L'on notera que l'accent méridional n'apparaît quasiment pas dans les représentations des Québécois, alors qu'il est fortement présent dans les représentations des Suisses romands (cf. 4.2.5).

part, à associer les qualificatifs « sérieux » et « raffiné » à la norme traditionnelle parisienne, alors que le qualificatif « correct » est associé à la norme actuelle (celle du français québécois de Québec).

Deux particularités méthodologiques de la présente question doivent être soulignées, étant donné qu'elles ont probablement eu une influence sur les résultats. Premièrement, un aspect relevé dans le cas de la Suisse romande semble également valable pour les informateurs québécois : un nombre élevé d'informateurs (mais moins nombreux qu'en Suisse romande) n'ont pas répondu aux questions utilisant des qualificatifs négatifs tels que « le plus laid », « le moins sympathique », « le plus ridicule », « le moins raffiné » et « le moins correct ». Une partie considérable des informateurs québécois, apparemment gênée d'employer de tels qualificatifs, semble refuser de juger des accents négativement. Cette observation peut cependant être interprétée comme allant dans la direction des résultats présentés ici, dans la mesure où ils confirment l'acceptation croissante de la variation linguistique par les informateurs. Deuxièmement, mentionnons qu'étant données les représentations différentes associées aux accents québécois « urbains » et « ruraux » dans l'étude de Remysen (2016b, 52–53) (cf. 4.1.5), les résultats touchant à cette dernière question n'auraient probablement pas été les mêmes sans l'ajout des précisions « de Québec » et « de Montréal » (deux accents considérés comme « urbains » dans l'étude de Remysen 2016b), ou si le choix avait inclus des accents considérés comme « ruraux », comme par exemple ceux du Saguenay, de la Beauce ou de la Gaspésie.

4.4 Discussion

Étant donné que les cas des deux « périphéries », la Suisse romande et le Québec, sont comparables et que celui de Paris, en tant que « centre » traditionnel de la francophonie, est considérablement différent (en ce qui concerne tant les questions posées que les résultats obtenus), la discussion sera structurée selon ces deux axes : je commencerai par les résultats portant sur la variété dominante de Paris (cf. 4.4.1), avant d'aborder ceux touchant aux variétés non dominantes de la Suisse romande et du Québec (cf. 4.4.2).

4.4.1 « Centre » : Paris

Le questionnaire sur les représentations et attitudes des Parisiens a permis de mettre en lumière aussi bien des résultats touchant aux types de prestige (latent

et/ou manifeste) des accents de français (cf. 4.4.1.1) que différents critères pertinents dans la définition de la norme de prononciation parisienne (cf. 4.4.1.2).

4.4.1.1 Prestige

Premièrement, les Parisiens continuent à présenter les représentations typiques de locuteurs de la variété dominante au prestige manifeste dans une situation d'asymétrie unidirectionnelle (cf. Clyne 1995, 22) : ils considèrent notamment leur propre accent – parallèlement à l'accent tourangeau – comme étant le plus « neutre » (cf. 4.1.1, question 2 ; 4.1.3, question 5), le plus « sérieux », le plus « raffiné » et – dans des proportions supérieures à l'accent tourangeau – comme le plus « correct » (cf. 4.1.5, question 17). Par ailleurs, en relation avec les autres accents de la francophonie, ils présentent en majorité une certaine sécurité linguistique et un sentiment de supériorité linguistique (cf. 4.1.5, question 9.1).

Ce faisant, une hiérarchie du prestige des accents du français a également pu être observée dans les attitudes des Parisiens (cf. 4.1.5, questions 10.2 et 17) : à son sommet se trouvent les deux accents présentant le plus grand prestige manifeste, l'accent parisien et l'accent tourangeau, le premier obtenant cependant de meilleures évaluations quant à son score de *correctness*. Ensuite viennent l'accent méridional, seule « périphérie » interne à la France testée dans la présente étude, puis les accents des « périphéries » hors de France, avec, en fonction de la question posée, une légère tendance à considérer les accents européens (suisse et belge) comme porteurs d'un plus grand prestige que les accents non européens (québécois et africain). Cette hiérarchie est résumée dans le tableau 39.

Tableau 39 : Hiérarchie de prestige des accents francophones dans les attitudes des Parisiens.

-
1. « Centre » principal : accent parisien
 2. « Centre » secondaire : accent tourangeau
 3. « Périphérie » française : accent méridional
 4. « Périphérie » hors de France mais européenne : accent suisse romand, accent belge
 5. « Périphérie » hors de France et non européenne : accent québécois, accent africain
-

Il convient cependant d'apporter une précision fondamentale par rapport à cet « accent parisien » : l'accent présentant ce prestige manifeste est bien celui des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* (cf. Lenning 1978, 7 ; Pustka 2008, 221) et non l'un des accents micro-diatopiques (et sociaux) internes à Paris (accents « du 16^{ème} », « banlieusard » ou « faubourien ») (cf. 4.1.1, question 2 ; cf. également Pustka 2008, 222–234). Les qualificatifs relatifs à l'axe de la *pleasantness* (cf. 4.1.5, question 17) suggèrent en effet que ces derniers pourraient bénéficier – parallèle-

ment au prestige manifeste de l'accent du *Paris-creuset* – d'un prestige latent. Ces observations sont résumées dans le tableau 40.

Tableau 40 : Prestige des accents parisiens à Paris.

Prestige des accents parisiens à Paris	<i>Prestige manifeste</i> :
	Accent des Parisiens d'adoption du <i>Paris-creuset</i>
	<i>Prestige latent (potentiel)</i> :
	– Accent « du 16 ^{ème} » – Accent « faubourien » – Accent « banlieusard »

4.4.1.2 Critères de définition de la norme de prononciation française

Le questionnaire a par ailleurs permis de mettre en lumière différents critères semblant jouer un rôle dans la définition de la norme de prononciation parisienne (cf. 4.1.1 ; 4.1.2). D'un point de vue *géographique*, les Parisiens estiment majoritairement que la norme de prononciation se situe globalement à Paris. Pourtant, le questionnaire montre clairement que cela ne concerne pas tous les accents parisiens, mais un accent parisien *social* en particulier : cette norme n'est en effet pas celle de l'un des trois accents micro-diatopiques évoqués plus haut (cf. 4.1.2), mais bien l'accent le plus largement diffusé dans Paris intra-muros : l'accent des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* (cf. 4.1.4, question 6.2).

Par ailleurs, les informateurs semblent estimer que les meilleurs représentants de cet accent sont les professionnels de la parole des médias audiovisuels, en particulier les présentateurs de télévision, et ce, dans une situation de présentation de journaux télévisés (cf. 4.1.4), ce qui ajoute un critère *situationnel* aux critères géographiques et sociaux. Les Parisiens attribuent en effet à ces locuteurs l'accent le plus « neutre » et expliquent cette « neutralité » par le fait que ces présentateurs, originaires en règle générale de différentes régions de France septentrionale, doivent accommoder leur prononciation à celle en usage dans ces médias (cf. 4.1.4, question 6.2). Finalement, il est donc remarquable que les différents critères mentionnés ici se retrouvent dans le modèle des présentateurs de télévision et que ce modèle forme une sorte de compromis des modèles de prononciation proposés jusqu'ici de manière intuitive dans la littérature : le modèle de la norme de prononciation « neutre » sans trace d'origine géographique de Martinet/Walter (1973) (cf. 2.2.1.2), les différents modèles de groupes sociaux dominants (cf. 2.2.1.1) ainsi que le modèle des professionnels de la parole (cf. 2.2.1.3).

4.4.2 « Périphéries » : Suisse romande et Québec

Les deux mêmes axes fondamentaux se retrouvent dans les résultats des questionnaires portant sur la Suisse romande et le Québec : le premier touche à l'ambiguïté du type de prestige des prononciations romande et québécoise (cf. 4.4.2.1), le deuxième aux critères que l'on peut tirer de ces résultats pour comprendre la manière dont sont définies les normes de prononciation endogènes dans les représentations des informateurs « périphériques » de Suisse romande et du Québec (cf. 4.4.2.2).

4.4.2.1 Prestige

Suisse romande

Les résultats du questionnaire sur la Suisse romande montrent que les informateurs attribuent à leur accent un prestige principalement *latent* (cf. notamment les questions 8 et 17), même si quelques qualificatifs liés au prestige *manifeste* sont associés en particulier à l'accent genevois au niveau géographique (cf. question 8, 17) et à l'accent des médias audiovisuels suisses romands aux niveaux social et situationnel (cf. questions 6.1, 6.2, 7). Par ailleurs, dans une comparaison directe des accents genevois et parisien, ce dernier obtient des valeurs systématiquement plus élevées pour tous les qualificatifs liés à l'axe de la *correctness* (cf. question 17). Ces constatations sont d'autant plus révélatrices que le questionnaire a également permis de mettre en lumière une insécurité linguistique encore considérable parmi les Suisses romands (cf. questions 4.1, 8–11, 15–16), une telle insécurité linguistique allant en général de pair avec une absence de prestige manifeste (cf. Pustka et al. 2019, 28). Cette insécurité linguistique, orientée vers les locuteurs parisiens, n'est d'ailleurs pas significativement différente de celle qui a été observée par Singy (1996) il y a trois décennies.

Globalement, il semble donc être encore trop tôt pour parler de l'apparition d'un réel prestige manifeste d'un accent endogène dans les représentations des Suisses romands. Retenons cependant que – selon l'aspect linguistique étudié dans les représentations des Suisses romands – c'est soit la prononciation observable dans les médias audiovisuels romands, soit l'accent genevois qui semblent être les plus prometteurs dans l'optique d'une éventuelle norme endogène. Ce résultat montre des parallèles avec le Québec quant au rôle des présentateurs de journaux télévisés dans la définition d'une norme de prononciation. Il confirme également les résultats de Racine/Schwab/Detey (2013) à propos du critère géographique : ces derniers ont en effet montré – non pas, comme ici, dans le cadre

d'une enquête sociolinguistique, mais dans une expérience de perception – que l'accent genevois est considéré par les locuteurs romands comme étant le plus proche d'une norme interne à la Suisse romande.

Québec

En ce qui concerne le statut de la prononciation québécoise au Québec, les résultats du questionnaire montrent tout d'abord qu'elle bénéficie également d'un prestige ambigu à mi-chemin entre prestige latent et prestige manifeste (cf. 4.3.2 ; 4.3.3 ; 4.3.5). Contrairement à la Suisse romande, une prononciation endogène semble cependant être privilégiée par les Québécois quant au prestige manifeste : il s'agit de celle des présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada. L'ambiguïté entre prestige latent et prestige manifeste semble donc pouvoir être résolue en différenciant deux niveaux bien distincts du français québécois, qui peuvent être notamment déduits de la question qualitative 6.2 (cf. 4.3.4) : d'une part, le français parlé dans les médias audiovisuels francophones de Radio-Canada, mentionné explicitement par une majorité significative des Québécois comme norme de référence et présentant un prestige manifeste. D'autre part, de manière déductive, les variétés vernaculaires du français québécois, qui présentent, pour leur part, un prestige latent.

Ces nouvelles données empiriques vont donc dans une direction similaire aux résultats de la plupart des études les plus récentes (cf. Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018 ; 2019), qui montrent l'émergence d'une norme endogène québécoise bénéficiant d'un prestige manifeste similaire à celui du français parisien (cf. tableau 41).

Tableau 41 : Évolution du prestige des variétés du français au Québec (en référence à Chalier 2018, 136).

Variété(s) de français prestigieuse(s) au Québec	1960–2000	État actuel
	<i>Prestige manifeste</i> : français « de France »	<i>Prestige manifeste</i> : français « de France » Français « panquébécois » des médias audiovisuels (au niveau géographique) (distance communicative)
	<i>Prestige latent</i> : français québécois	<i>Prestige latent</i> : variétés vernaculaires du français québécois (proximité communicative)

Notons cependant que si ces résultats correspondent à ceux de Reinke (2004 ; 2005), Bigot/Papen (2013) et Chalier (2018 ; 2019), Kircher (2012) a, pour sa part, obtenu des résultats opposés par rapport à la dimension du prestige : selon ses données, si les attitudes des Québécois se sont fortement améliorées dans les dernières décennies pour ce qui est de la *loyauté* (donc le *prestige latent*), les valeurs touchant au *statut* (donc au *prestige manifeste*) restent, selon elle, inférieures à celles obtenues par le français qu'elle nomme « européen » (mais qu'elle associe de manière explicite au français parlé par « la bourgeoisie de la région d'Île-de-France »).¹¹¹

Il faut néanmoins souligner que mes résultats montrent par ailleurs qu'il subsiste une insécurité linguistique à l'intérieur de la communauté québécoise, les plus touchés étant les locuteurs ayant le niveau d'éducation le plus élevé (cf. 4.3.2 : questions 4.1, 4.2). Cet état de fait est cependant lui aussi en évolution : les données de plusieurs des questions quantitatives portant explicitement sur l'insécurité linguistique (cf. 4.3.5 : questions 8, 9, 10) montrent que le nombre de locuteurs affectés par cette insécurité linguistique semble relativement faible. L'augmentation du prestige latent et manifeste du français québécois semble donc aller de pair avec une baisse de l'insécurité linguistique ressentie par ses locuteurs.

4.4.2.2 Critères de définition des normes de prononciation endogènes

Même si les situations du Québec et de la Suisse romande n'en sont pas au même stade quant à une (potentielle) norme de prononciation endogène, les résultats des deux questionnaires ont permis de mettre en évidence – de manière parallèle – la présence de trois critères de définition de cette norme dans les représentations des informateurs :

1. Critère géographique

- **Suisse romande** : les informateurs suisses romands situent leur norme endogène potentielle majoritairement dans la ville de Genève. Ils considèrent en effet l'accent genevois comme « le plus neutre » (cf. question 5, 4.2.3) et « le plus correct » (cf. question 17, 4.2.5) parmi les accents de Suisse romande pris en compte dans le questionnaire (selon la question, les accents genevois, neuchâtelois et/ou lausannois).
- **Québec** : les informateurs semblent situer la norme du français québécois dans les centres d'agglomération du Québec, c'est-à-dire les grandes régions de Québec et Montréal. Si la question 5 suggère une réelle ambi-

¹¹¹ « 'EF' [European French] is used here to stand for the variety of French that is traditionally spoken by the bourgeoisie in the Île-de-France region » (Kircher 2012, 349–350).

guité entre les deux villes avec une légère tendance en faveur de la ville de Québec, les résultats de la question 10 sont plus clairs : une grande majorité des informateurs s'accordent à considérer la prononciation de la ville de Québec comme étant « la plus correcte ».

2. Critère social

- **Suisse romande** : à l'intérieur de la Suisse romande, l'accent du groupe de locuteurs présentant le grand prestige semble être celui des présentateurs de journaux télévisés. Les Suisses romands le considèrent comme relativement « neutre », mais également comme une sorte de prononciation de compromis à mi-chemin entre une prononciation « parisienne » et une prononciation « suisse », ce qui en ferait une possible référence interne à la Suisse romande (cf. questions 6.1–6.2, 4.2.4).
 - **Québec** : le cas du Québec est similaire à celui de la Suisse romande, mais les résultats sont nettement plus évidents (et également bien connus grâce aux études antérieures) : les journalistes-présentateurs de médias audiovisuels, en particulier ceux de Radio-Canada, représentent le groupe de locuteurs considéré par une majorité des informateurs comme la référence en matière de prononciation (cf. 4.3.4 : question 6.2 ; 4.3.5 : question 14). Les raisons du choix de cette variété par les Québécois sont également mentionnées par les informateurs, et similaires à celles des Suisses romands : il s'agit d'un français québécois perceptivement « neutre » au niveau géographique panquébécois et d'une « norme de compromis » à mi-chemin entre les variétés québécoises et la conception des Québécois d'un « français de France ».
3. **Critère situationnel (Suisse romande et Québec)** : le choix du groupe de journalistes-présentateurs en tant que référence (potentielle) met finalement implicitement au jour un troisième critère dans la définition de la norme, aussi bien dans le cas de la Suisse romande qu'au Québec : cette dernière semble en effet s'inscrire dans la situation de communication spécifique de la présentation des journaux télévisés ou radiophoniques.

Finalement, outre la mise en évidence d'une norme endogène au prestige manifeste au Québec et d'une évolution similaire encore embryonnaire en Suisse romande, on peut à présent esquisser une définition de cette norme québécoise et de cette norme suisse romande *potentielle* telle qu'elle se trouve dans les représentations des informateurs : ces normes (potentielles) sont liées aux centres d'agglomération respectifs de Québec (dans le cas du Québec) et de Genève (pour la Suisse romande), ainsi qu'aux journalistes-présentateurs des médias audiovisuels de ces deux régions lorsqu'ils se trouvent dans la situation spécifique de présentation des informations.

Il est intéressant de constater que ces trois critères obtenus empiriquement aussi bien pour la Suisse romande que pour le Québec correspondent globalement à ceux qui avaient été proposés intuitivement par Fouché (1936 ; ²1959) dans sa définition de la norme de prononciation du français : il situait en effet cette dernière dans la « conversation « soignée » des Parisiens cultivés » (Fouché ²1959, ii). Ses critères étaient donc également de nature géographique (« les Parisiens »), sociale (« cultivés ») et situationnelle (« dans les conversations soignées »). À présent, toute norme de prononciation étant de nature plus implicite qu'une norme lexicale ou grammaticale (cf. Laks 2002, 7 ; cf. 2.2.1) et ne pouvant donc que difficilement être déduite d'un tel questionnaire basé sur des questions explicites, ces conclusions devront encore être vérifiées dans le cadre d'analyses des productions de locuteurs-modèles (cf. 5.) et d'expériences de perception testant les voyelles pouvant appartenir à ces normes endogènes (potentielles) (cf. 6.).

5 Productions

Dans le présent chapitre, je présenterai les résultats des analyses des voyelles produites par les locuteurs-modèles parisiens (cf. 5.1), suisses romands (cf. 5.2) et québécois (cf. 5.3). Les analyses des voyelles orales ayant été effectuées sur la base de mesures acoustiques et celles des voyelles nasales sur la base de codages par accord interjuges (cf. 3.4.2), les résultats des voyelles orales et nasales seront séparés à l'intérieur de chacun de ces trois sous-chapitres. Sur la base de ces résultats, je proposerai – dans le cadre d'une discussion à la fin de chacun des sous-chapitres (cf. 5.1.3 ; 5.2.3 ; 5.3.3) – les hypothèses définissant les traits de prononciation de chacune de ces normes, hypothèses qui devront être vérifiées par la suite à partir des tests de perception (cf. 6.).

5.1 Paris

Les analyses relatives aux présentateurs parisiens porteront sur quatre traits vocaux relevés dans les études les plus récentes (cf. Pustka 2008, Lyche/Østby 2009, Hansen/Juillard 2011, Hansen 2017) et présentés dans le chapitre 2.3.2. Les trois premiers portent sur des voyelles orales et seront donc soumis à des mesures acoustiques (cf. 5.1.1). Le quatrième trait touche à l'opposition des voyelles nasales /œ/ : /ɛ̃/ et sera analysé sur la base de codages auditifs par accords interjuges (cf. 5.1.2).

5.1.1 Voyelles orales

5.1.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/

Le premier trait étudié dans l'usage des présentateurs parisiens est l'opposition /a/ : /ɑ/ (p. ex. *patte* /pat/ ~ *pâte* /pat/). Elle a fait l'objet d'un nombre considérable d'études montrant globalement que cette opposition est traditionnellement considérée comme maintenue par les classes sociales « supérieures » de Paris (cf. Michaelis/Passy 1914 ; Lerond 1980), alors qu'on la considère comme neutralisée en faveur de /a/ au sein des classes « moyennes » et « populaires » (cf. Peretz 1977 ; Mettas 1979). Cependant, un nombre considérable de travaux plus récents (cf. Pustka 2008 ; Lyche/Østby 2009 ; Hansen/Juillard 2011 ; Østby 2016 ; Hansen 2017) montrent que l'opposition tend également à disparaître graduellement chez ces locuteurs des classes sociales « supérieures ».

Dans la présente étude, le maintien de cette opposition a été étudié sur la base d'une comparaison des deux premiers formants (F1/F2) des voyelles se trou-

vant dans la paire minimale *patte* ~ *pâte*, extraite aussi bien de la liste de mots PFC que du texte PFC.

Liste de mots : qualité vocalique

Commençons tout d'abord par le cas des mots isolés *patte* ~ *pâte* dans la liste de mots PFC : l'estimation des deux premiers formants (F1/F2) à 50% de la durée vocalique des deux voyelles a, dans un premier temps, été projetée dans un diagramme bifonnantique (cf. figure 55). Notons que chaque point représente la réalisation concrète du /a/ dans *patte* (points rouges) ou du /a/ dans *pâte* (points bleus) chez l'un des 20 locuteurs parisiens et que les valeurs formantiques sont présentées sans recours à une normalisation intrinsèque ou extrinsèque ni à une échelle de type Bark (cf. 3.4.2.2.2).

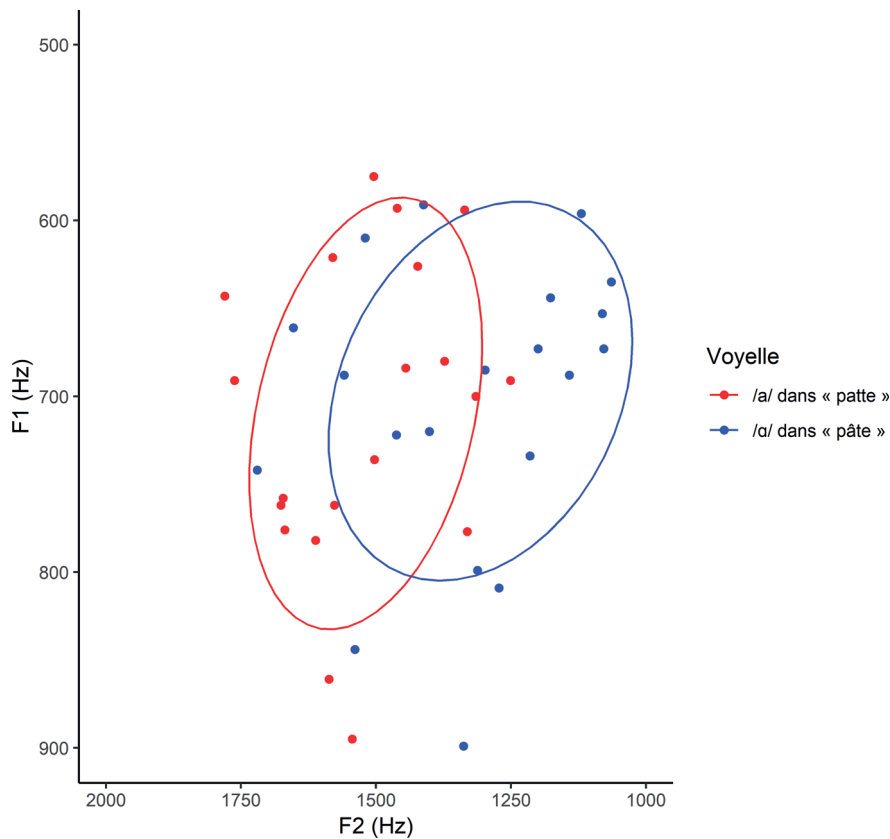


Figure 55 : Formants F1 et F2 des occurrences de /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *patte* et *pâte* chez les présentateurs parisiens (n=20).

Selon la figure 55, de manière quelque peu surprenante, le deuxième formant (F2) semble se différencier dans les deux voyelles mesurées : il est en effet globalement plus bas dans le mot *pâte* que dans le mot *patte*. Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme cette observation : il montre en effet une différence non significative dans le cas du F1 ($p > 0,05$) et une différence hautement significative dans le cas du F2 ($p < 0,001$) (cf. tableau 42).

Tableau 42 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/ɑ/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /ɑ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	710,35	87,86	703,30	82,55	-0,50	>0,05
F2 (Hz)	1520,05	152,31	1328,15	198,92	-3,51	<0,001

Le F1 étant généralement considéré comme le corrélant acoustique de l'aperture vocalique, il n'est pas étonnant que les résultats soient non significatifs pour ce formant, puisqu'au niveau articulatoire, le [a] et le [ɑ] ont, de l'avis général, une aperture très similaire (cf. Vaissière 2011, 54). Le F2 étant, pour sa part, habituellement associé au degré d'antériorité/de postériorité (Delattre 1948, 482-483 ; Gendrot/Adda-Decker 2004, 7 ; Riverin-Coutlée 2013, 94), la signification statistique des différences de valeurs de F2 présentées dans le tableau 42 révèle un degré de postériorité significativement plus élevé de la voyelle dans *pâte*, et ainsi une opposition /a/ : /ɑ/ en moyenne encore présente dans la lecture de ces mots isolés chez les présentateurs parisiens. Ces résultats vont donc *a priori* à l'encontre des études les plus récentes (cf. *supra*), qui observaient une tendance à la disparition de cette opposition chez les locuteurs de toutes « classes sociales ». Par ailleurs, ils sont d'autant plus surprenants que cette différence moyenne semble n'être pas seulement de nature qualitative, mais également quantitative.

Liste de mots : quantité vocalique

Les mesures de la durée de ces deux voyelles dans ces deux mêmes mots montrent en effet qu'en moyenne, les occurrences du /a/ de *pâte* sont significativement plus longues, à $p < 0,001$, que celles du /ɑ/ mesurées dans *patte*, et ce, de 43,33% en moyenne (cf. tableau 43).

Dans des mots isolés, la majorité des présentateurs parisiens semble donc bien maintenir une opposition dans la paire minimale *patte* ~ *pâte*, mais cette dernière présente aussi bien une différence de timbre qu'une différence de durée.

Tableau 43 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des voyelles /a/ et /ɑ/ des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/ɑ/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /ɑ/	/a/ vs. /ɑ/
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	116,55	32,66	167,05	43,29	-3,73	<0,001

Dans le cas de ce groupe de locuteurs et pour cette situation de lecture de mots isolés en particulier, il semble donc, *a priori*, plus approprié de se référer à une double opposition /a/ : /ɑ/.

Cependant, il est important d'assortir ces résultats de plusieurs réserves : tout d'abord, seuls 65% (13/20) des présentateurs présentent une différence aussi bien qualitative que quantitative entre les deux voyelles, 5% (1/20) présentant une différence de timbre uniquement et 10% (2/20) une différence de longueur uniquement. Ainsi, on observe tout de même que 20% (4/20) des présentateurs ne font aucune différence entre les deux voyelles, neutralisées en faveur d'un [a] antérieur bref (cf. tableau 44).

Tableau 44 : Types de différences (qualitatives et/ou quantitatives) (en %) dans la réalisation de *patte* ~ *pâte* chez les 20 locuteurs parisiens.

	Type de différence			
	/a/ : /ɑ:/ (qualité + quantité)	/a/ : /ɑ/ (qualité)	/ɑ/ : /a:/ (quantité)	/a/ (aucune différence)
%	65% (13/20)	5% (1/20)	10% (2/20)	20% (4/20)

Or, il se trouve que ces quatre derniers présentateurs sont particulièrement jeunes (\bar{x} = 41,20 ans ; σ = 2,95 ans) par rapport à l'âge moyen des présentateurs du sous-corpus parisien (\bar{x} = 50,85 ans ; σ = 10,60 ans) lors de l'enregistrement (septembre/octobre 2015). Par ailleurs, la figure 55 montre un chevauchement acoustique considérable des réalisations des voyelles /a/ et /ɑ/ et les tableaux 42 et 43 des écarts-types relativement élevés, c'est-à-dire une variation considérable dans les formants F1 et F2. Il pourrait donc s'agir ici de trois indices montrant une opposition en voie de neutralisation en faveur du /a/ antérieur bref.

Il est cependant plus probable qu'il s'agisse de l'effet bien connu de l'*audio-monitoring* : une attention plus forte prêtée à la parole aura tendance à mener à un usage plus « standard » (cf. Labov 1972, 208). En effet, la lecture de la liste de mots, situation des plus artificielles, a pu entraîner une attention particulière des locuteurs à ce type d'oppositions et à leur réalisation. Il sera donc particu-

lièrement important de vérifier ces résultats sur la base des mesures effectuées dans le texte PFC, la lecture d'un texte étant moins artificielle que celle de mots isolés et ressemblant davantage à la situation de présentation des informations, considérée par les Parisiens comme la plus proche de leurs représentations de la norme de prononciation (cf. 4.4.1.2).

Texte PFC : qualité vocalique

L'existence de l'opposition /a/ : /ɑ/ a donc été étudiée, dans un deuxième temps, dans la lecture du texte PFC, et, ce dans les deux mêmes mots *patte* et *pâtes*, qui se trouvent respectivement dans les syntagmes *s'il faut montrer patte blanche pour circuler* et *et plus récemment, son usine de pâtes italiennes*. Ce faisant, les

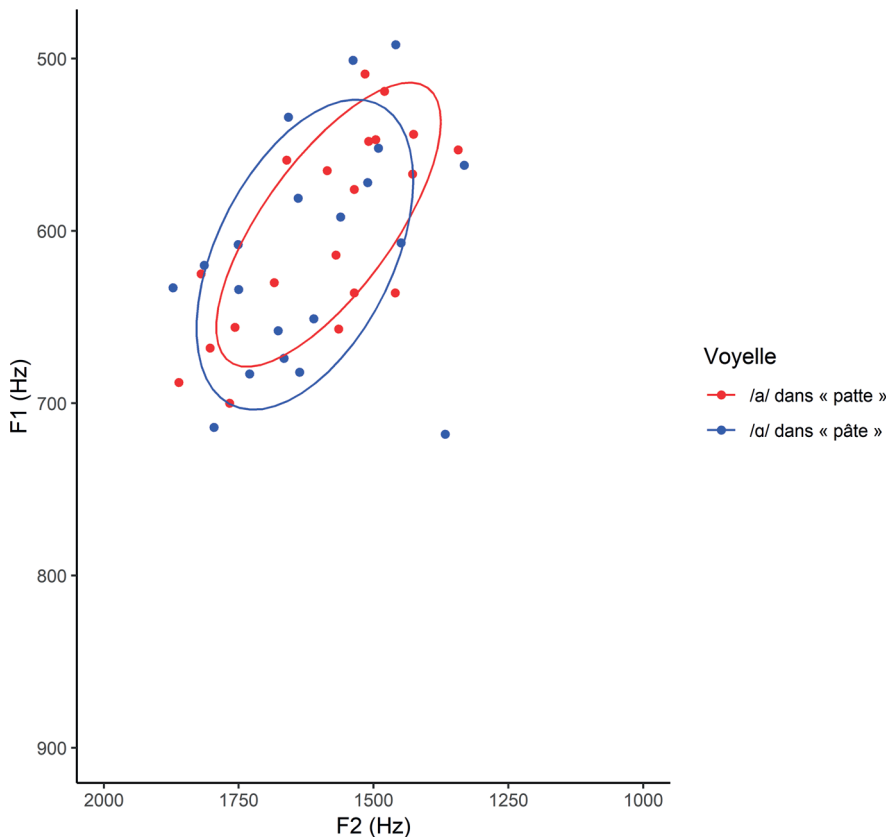


Figure 56 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pâte* dans la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20).

deux premiers formants de chacune des occurrences ont à nouveau été extraits à 50% de la durée vocalique et projetés dans un diagramme bifonantique (cf. figure 56).

Contrairement au cas des mots isolés de la liste de mots PFC, la figure 56 montre que les formants extraits du texte PFC se chevauchent très majoritairement, aucune différence notable entre les F1 et F2 extraits des deux voyelles ne pouvant être relevée.¹ Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme cette observation en indiquant que ces différences ne sont pas significatives ($p > 0,05$) (cf. tableau 45).

Tableau 45 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots *patte* et *pâte* de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/ɑ/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /ɑ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	599,85	57,74	613,40	65,66	-1,06	>0,05
F2 (Hz)	1590,20	147,92	1615,50	149,79	-1,23	>0,05

Notons par ailleurs que seuls 10% (2/20) des présentateurs présentent une différence notable dans leurs valeurs du deuxième formant (F2) des deux voyelles (l'un des deux, fpRbd1, âgé de 65 ans, étant le deuxième locuteur du sous-corpus par l'âge), tous les autres (90%, 18/20) ne réalisant manifestement pas l'opposition. Ces résultats touchant à la qualité vocalique des réalisations du /a/ s'opposent donc à ceux des mots isolés et tendent ainsi à confirmer les études montrant une neutralisation de cette opposition en faveur d'un /a/ antérieur chez les locuteurs de toutes « classes sociales ». Mais qu'en est-il maintenant de la durée de ces voyelles ?

¹ L'on pourra également remarquer que les valeurs du F1 des voyelles produites dans le présent contexte du texte PFC (/a/ : 599,85 Hz ; /ɑ/ : 613,40 Hz) sont en moyenne légèrement plus basses que celles des voyelles produites dans le contexte des mots isolés (/a/ : 710,35 Hz ; /ɑ/ : 703,30 Hz). Il pourrait s'agir de la conséquence d'une légère harmonie vocalique dans le texte PFC (légère fermeture de /a/ et /ɑ/ respectivement sous l'influence de /e/ et /i/), inexistante dans la lecture de mots isolés. Cette hypothèse demanderait cependant à être confirmée, d'autant plus qu'en français, l'harmonie vocalique est plutôt observée dans le cas des voyelles moyennes et qu'à ce jour, elle n'a fait l'objet que de très peu d'études de phonétique acoustique expérimentale (cf. Nguyen/Fagyal 2008).

Texte PFC : quantité vocalique

Les mesures de la durée des 20 occurrences de chacune des deux voyelles dans le texte PFC ne montrent pas non plus de différence significative ($p > 0,05$) (cf. tableau 46).

Tableau 46 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée dans les voyelles des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/a/ dans <i>patte</i>		/a/ dans <i>pâte</i>		/a/ : <i>patte</i> vs. <i>pâtes</i>	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	73,10	16,48	83,40	19,60	-1,55	>0,05

Ainsi, dans les réalisations du /a/ extraites des mots *pâte* et *patte* du texte PFC, aucune différence – ni qualitative, ni quantitative – n'est notable. La lecture de la liste de mots PFC étant particulièrement artificielle, la différence entre les réalisations du /a/ dans *patte* et *pâte* observée dans les mots isolés semble donc effectivement due à l'effet de l'*audio-monitoring*. Elle est par ailleurs une manifestation probable de l'existence dans la conscience des présentateurs de journaux de *représentations* de cette opposition, qui, dans leurs *productions*, ne peut pas apparaître dans une situation de communication autre qu'une lecture de mots isolés.

Finalement, étant donné que la situation de lecture du texte PFC se rapproche le plus de celle de la présentation des informations, elle-même considérée comme la plus proche d'une norme de prononciation parisienne (cf. 4.4.1.2), l'interprétation des résultats obtenus doit donc être que l'opposition /a/ : /a/ n'est pas prise en compte – pour ce qui est des productions – dans la norme de prononciation parisienne.

5.1.1.2 Opposition /e/ : /ɛ/

L'état actuel de l'opposition des voyelles moyennes /e/ : /ɛ/ (p. ex. *et* [e] ~ *est* [ɛ]) dans la région de Paris est particulièrement complexe (cf. 2.3.2). En résumant schématiquement les études actuelles (cf. Lyche/Østby 2009 ; Hansen/Juillard 2011 ; Hansen 2017), l'on peut tout d'abord observer qu'en syllabe fermée, l'opposition /e/ : /ɛ/ est neutralisée de manière quasiment systématique en faveur de la voyelle /ɛ/ (p. ex. *fête*, *muette*, *faites*, *bêtement*). En outre, son statut en syllabe ouverte reste à préciser, l'opposition étant maintenue dans quelques paires minimales (p. ex. *été* /ete/ ~ *était* /etɛ/ ou *épée* /epe/ ~ *épais* /epɛ/), la tendance actuelle étant cependant un emploi croissant du /e/ fermé, y compris là où la

norme traditionnelle exigerait le /ɛ/ (p. ex. *piquet*, *filet*, *il sait*, *je connais*) (cf. 2.3.2 pour un aperçu plus détaillé des tendances actuelles).

La réalisation d'un /e/ ou d'un /ɛ/ étant par ailleurs sujette à une variation individuelle et lexicale particulièrement élevée, seuls quelques contextes pourront être pris en compte dans la présente analyse sans prétention à l'exhaustivité : il s'agit, dans le cas des mots isolés, de la paire minimale *épée* /epe/ ~ *épais* /epɛ/ et, dans le cas du texte PFC, des formes du verbe être *est* (en paire minimale avec *et*) et *étaient*. Notons pour ces contextes que la tendance actuelle est, d'une part, à la fermeture en /e/ dans le cas de *est* (cf. Hansen/Juillard 2011, 315) et, d'autre part, au maintien des oppositions *épée* /epe/ ~ *épais* /epɛ/ et *été* /ete/ ~ *étaient(en)t* /etɛ/ (cf. Lyche/Østby 2009, 212 ; Hansen 2017, 128–129 ; cf. également chapitre 2.3.2).

Liste de mots

En ce qui concerne les mots isolés *épée* et *épais* dans la liste de mots PFC, les deux premiers formants extraits à 50% de la durée vocalique et projetés dans un diagramme bifonnantique révèlent la répartition illustrée dans la figure 57.

Le diagramme montre une séparation très nette des occurrences du /e/ et du /ɛ/, les occurrences du /e/ dans *épée* présentant des valeurs du premier formant (F1) notablement plus basses et des valeurs du deuxième formant (F2) notablement plus hautes que les occurrences du /ɛ/ dans *épais*. Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme ces résultats en indiquant des différences hautement significatives ($p < 0,001$) pour les deux formants (cf. tableau 47).

Ainsi, ces résultats indiquent qu'en moyenne, les présentateurs parisiens maintiennent bien – du moins en situation de lecture de mots isolés – l'opposition en syllabe ouverte entre un /e/ plus fermé et antérieur dans *épée* et un /ɛ/ plus ouvert et postérieur dans *épais*. On notera tout de même que 25% (5/20) des présentateurs neutralisent l'opposition en faveur du /e/ fermé. L'on pourrait donc supposer un éventuel changement en cours, mais les données sociodémographiques ne révèlent pas d'indices plaidant en faveur de cette interprétation : l'âge moyen de ces cinq locuteurs ($\bar{x} = 49,60$ ans) ne présente en effet pas de différence notable par rapport à celui du sous-corpus parisien total ($\bar{x} = 50,85$ ans), et l'écart-type très élevé ($\sigma = 13,07$ ans) montre que des locuteurs de tous âges sont touchés par la neutralisation.

Il est dès lors plus probable qu'il s'agisse à nouveau, chez une grande partie des 75% (15/20) de présentateurs réalisant l'opposition, d'un effet de l'*audio-monitoring*, l'opposition existant dans leurs *représentations* et étant réalisée dans une telle situation artificielle de lecture de mots isolés, sans pour autant apparaître dans les *productions* dans d'autres situations moins artificielles. Cette sup-

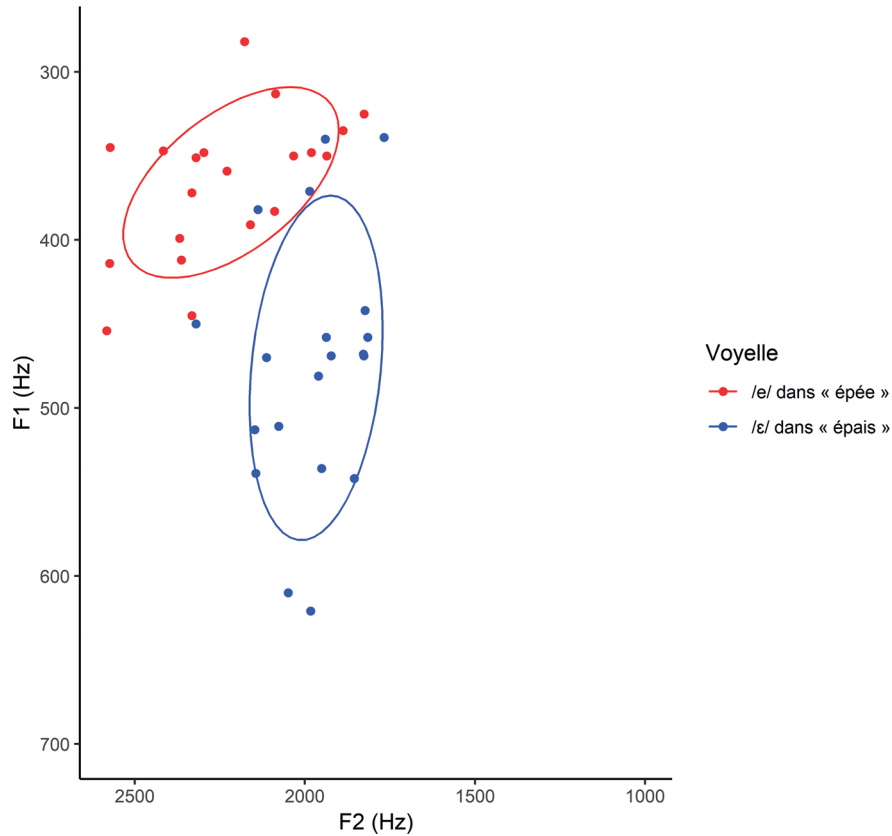


Figure 57 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *épée* et *épais* chez les présentateurs parisiens (n=20).

Tableau 47 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et /ɛ/ des mots *épée* et *épais* chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/e/ (<i>épée</i>)		/ɛ/ (<i>épais</i>)		/e/ vs. /ɛ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	366,15	43,03	473,45	77,19	-3,85	<0,001
F2 (Hz)	2228,05	227,06	1979,15	144,10	-3,77	<0,001

position n'a cependant pas pu être vérifiée dans cette paire minimale sur la base de données issues de la situation moins artificielle du texte PFC, étant donné que la paire minimale n'apparaît pas dans ce texte. Elle devra donc être abordée dans de futures études similaires.

Texte PFC : *est* ~ *et*

Dans le cadre du texte PFC, j'ai commencé par extraire les deux premiers formants (F1/F2) des voyelles présentes dans les formes *est* et *et* dans des contextes similaires (après une frontière intonative faible : *est en revanche très inquiet*, *et plus récemment son usine de pâtes italiennes*) pour les projeter dans un diagramme bifonantique (cf. figure 58).

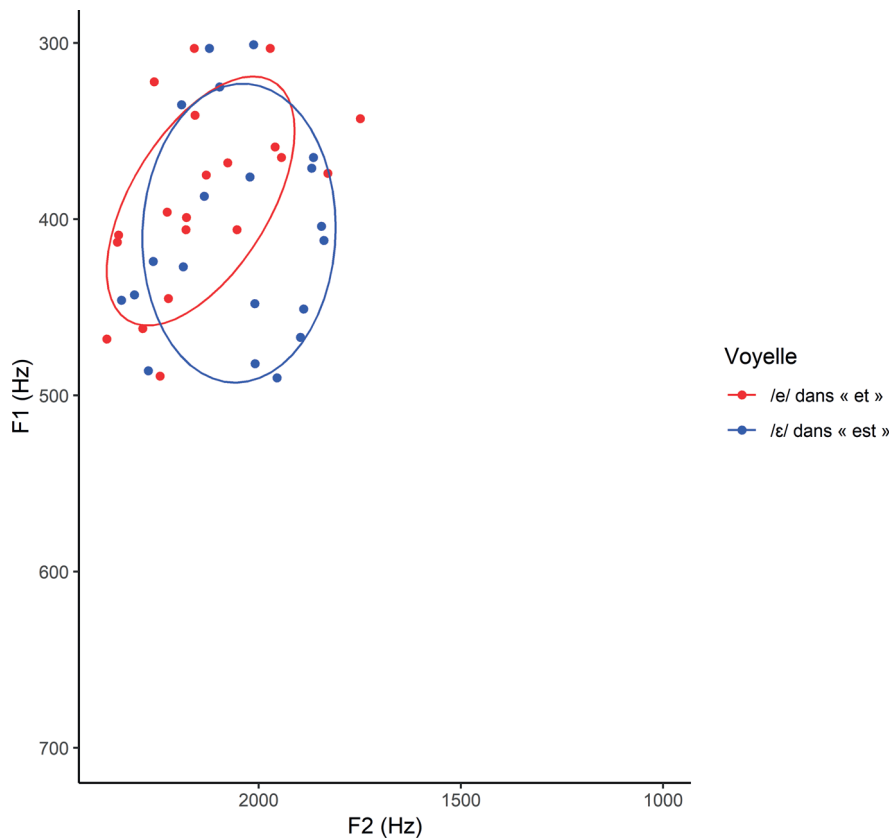


Figure 58 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *et* et *est* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20).

La figure 58 montre un chevauchement considérable des deux voyelles, le /ɛ/ ayant dans une majorité des cas tendance à être fermé et antériorisé en /e/. Cette tendance est confirmée par le test de Wilcoxon-Mann-Whitney, qui ne montre de différences significatives ni pour le premier (F1) ni pour le deuxième formant (F2)

($p > 0,05$) et affiche des valeurs formantiques proches de celles d'un [e] dans les deux cas (cf. tableau 48).

Tableau 48 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et /ɛ/ des mots *et* et *est* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/ɛ/ (<i>est</i>)		/e/ (<i>et</i>)		/e/ vs. /ɛ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	407,50	59,78	387,30	52,10	-1,97	>0,05
F2 (Hz)	2056,35	164,59	2135,30	172,80	-1,79	>0,05

La tendance à la fermeture en /e/ dans la forme *est* du verbe *être* observée par Hansen/Juillard (2011, 315) chez les locuteurs parisiens se confirme donc pour les présentateurs parisiens.² Notons cependant qu'ici aussi, la variation individuelle reste considérable, avec tout de même 30% (6/20) des présentateurs qui réalisent l'opposition. Globalement cependant, l'interprétation des résultats – pour ce qui est des productions – est la non-prise en compte de l'opposition /e/ : /ɛ/ dans la paire minimale *et* ~ *est*.

Texte PFC : *étaient*

Dans un dernier temps, la réalisation phonétique du /ɛ/ en syllabe ouverte a également été testée dans une autre forme du verbe *être*. Il s'agit de *étaient*, qui constitue une paire minimale avec le mot *été*. Ce dernier n'est cependant pas présent dans le texte PFC et n'a donc pas pu être pris en compte. Ainsi, à défaut d'un meilleur point de comparaison, les valeurs des deux premiers formants (F1/F2) de *étaient* ont été comparées à celles tirées des mots *et* et *est* analysés ci-dessus (cf. *supra*). Ces valeurs ont, ici aussi, été tout d'abord projetées dans un diagramme biformantique (cf. figure 59).

La figure 59 montre un fort chevauchement des occurrences des trois voyelles mesurées, ces dernières semblant en moyenne se trouver, dans leurs valeurs du premier et du deuxième formants (F1/F2), au niveau d'un /e/ fermé et antérieur. Le /ɛ/ de *étaient* semble donc également être réalisé majoritairement comme un /e/ similaire à celui observé dans les mots *et* et *est*. Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme ce résultat en indiquant que les deux premiers formants (F1/F2)

² En ce qui concerne la variation lexicale dans la tendance à la fermeture du /ɛ/ en [e] en France septentrionale, cf. entre autres Lyche/Østby (2009), Hansen (2017) (à l'exemple du français parisien) et Pustka (2009) (à l'exemple du français parlé en Vendée).

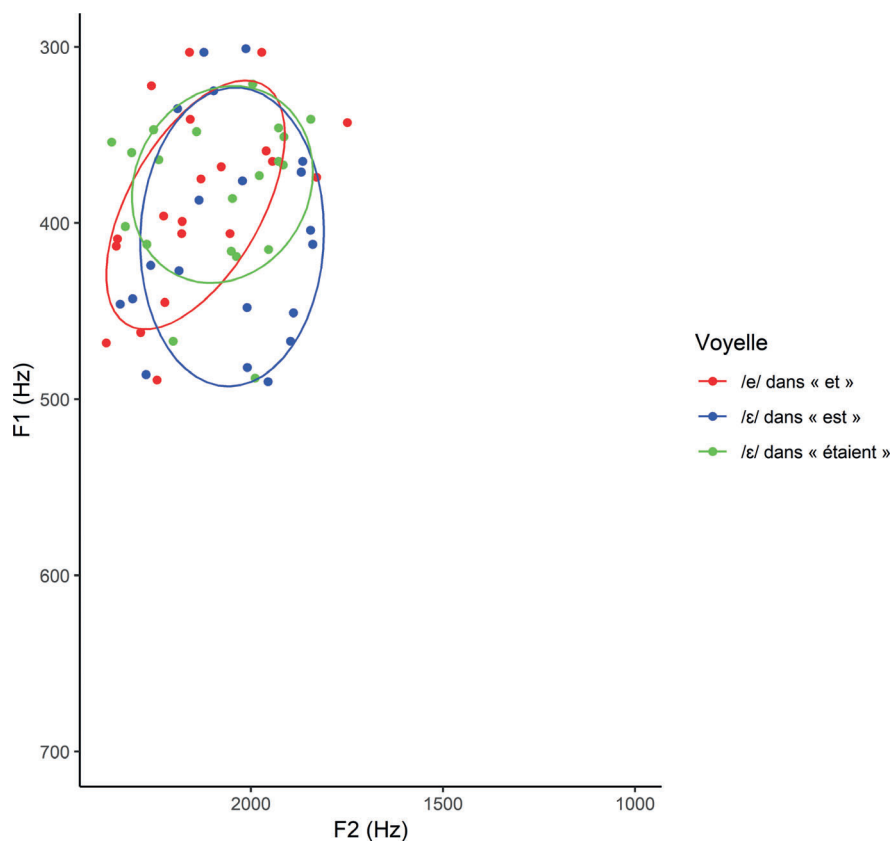


Figure 59 : Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle /ɛ/ dans *étaient* mesurés à 50% de la durée vocalique dans la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20) et comparés aux mêmes formants des voyelles extraites des mots *et* /e/ et *est* /ɛ/.

des trois voyelles ne se différencient nulle part de manière significative ($p > 0,05$) (cf. tableau 49).

Tableau 49 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle /ɛ/ de *étaient* chez les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /e/ dans *et* et /ɛ/ dans *est* de la liste de mots PFC (n=20).

	/ɛ/ (<i>étaient</i>)		/ɛ/ (<i>étaient</i>) vs. /e/ (<i>et</i>)		/ɛ/ (<i>étaient</i>) vs. /ɛ/ (<i>est</i>)	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	382,10	43,30	-0,04	>0,05	-1,94	>0,05
F2 (Hz)	2084,45	163,10	-1,95	>0,05	-0,75	>0,05

Ainsi, contrairement à ce que relève l'état actuel de la recherche sur la prononciation parisienne, qui évoque une tendance à la fermeture en /e/ dans la forme *est* (cf. Hansen/Juillard 2011, 315), mais également un maintien de la paire minimale *été* /ete/ ~ *étai(en)t* /ete/ (cf. Lyche/Østby 2009, 212 ; Hansen 2017, 128–129 ; cf. également 2.3.2), cette dernière paire minimale semble neutralisée en faveur d'un /e/ fermé chez une grande majorité des présentateurs parisiens. En effet, en plus de la forte tendance générale à la fermeture du /e/ observée dans la figure 59 et le tableau 49, seul un locuteur (5%, 1/19) réalise le /ɛ/ de *étaient* bel et bien comme un /ɛ/ (contre six locuteurs dans le cas du *est* ; cf. *supra*). Rappelons par ailleurs qu'il s'agit ici non pas de voyelles extraites de mots isolés dans une liste de mots, mais du texte PFC, l'effet de l'*audio-monitoring* étant donc moins fort et les résultats plus fiables.

En conclusion, les résultats suivants ont pu être dégagés de l'état actuel de l'opposition /e/ : /ɛ/ chez les présentateurs parisiens : tout d'abord, la tendance générale des locuteurs parisiens à la neutralisation du /ɛ/ en /e/ en syllabe ouverte a pu être constatée également chez ces présentateurs. Cependant, ils présentent, eux aussi, une variation inter-individuelle considérable, et la neutralisation est également fortement dépendante des effets du lexique (cf. 2.3.2).

Au niveau des différents contextes testés ici, les tendances suivantes ont pu être relevées : tout d'abord, dans la paire minimale *épais* ~ *épée*, l'opposition semble être maintenue. Ces résultats ne portent cependant que sur des lectures de mots isolés et devraient donc encore être vérifiés dans des situations moins artificielles. Par ailleurs, l'opposition est majoritairement neutralisée dans les paires minimales *et* ~ *est* et *été* ~ *étaient*. Notons que la différence entre ces trois paires minimales pourrait s'expliquer par la fréquence des lexèmes : les formes du verbe sont, en effet, globalement plus fréquentes que les lexèmes de la paire minimale *épée* ~ *épais* et pourraient ainsi avoir davantage tendance à la neutralisation (de manière similaire au cas de /œ/ : /ɛ̃/ dans les mots *brun* et *un*, *brun* étant plus résistant au changement du <un> vers le /ɛ̃/ entre autres en raison de sa fréquence moins élevée (cf. 5.1.2 ; 5.2.2 ; 5.3.2.1).

5.1.1.3 Opposition /ø/ : /œ/

Le dernier trait étudié touchant à des voyelles orales dans l'usage des présentateurs parisiens est une autre opposition de voyelles moyennes : celle entre /ø/ et /œ/ (p. ex. *jeûne* [ʒø̃n] ~ *jeune* [ʒœ̃n]). Comme dans le cas de l'opposition /e/ : /ɛ/, son état actuel en français parisien est particulièrement complexe (cf. 2.3.2). En résumant schématiquement, une tendance croissante au respect de la loi de position est observée par Hansen (2017, 129), avec un [ø] systématique en syllabe finale ouverte (p. ex. *creux*) et un [œ] plus courant en syllabe finale fermée, même

si le [ø] est attesté dans certains contextes en syllabe fermée (devant /z/, p. ex. *coiffeuse, nombreuse, rigoureuse, creuse*, et devant /v/, p. ex. *épreuve*) et dans la paire minimale *jeune ~ jeûne* (cf. Lyche/Østby 2009, 212–213).

Dans la présente analyse, j'ai pris en compte la paire minimale *jeune* /ʒœn/ ~ *jeûne* /ʒøn/, figurant aussi bien dans les mots isolés de la liste PFC que dans le texte PFC (syntagmes : *Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville* et *un jeune membre de l'opposition aurait déclaré*). Notons cependant qu'étant donné le fort effet du lexique attesté sur la réalisation de l'opposition /ø/ : /œ/, cette analyse restreinte à une paire minimale ne peut être considérée comme exhaustive.

Liste de mots

Dans le cas des mots isolés de la liste PFC, les deux premiers formants (F1/F2) des deux voyelles ont tout d'abord été extraits à 50% de la durée vocalique dans les mots *jeune ~ jeûne*. Les 20 occurrences ainsi mesurées ont par la suite été projetées dans un diagramme bifonnantique (cf. figure 60).

La figure 60 montre que les occurrences du /ø/ et du /œ/ semblent se distinguer très clairement dans leurs réalisations : les réalisations du /ø/ mesurées dans *jeûne* présentent en effet des fréquences moyennes du premier formant (F1) moins élevées et des fréquences moyennes du deuxième formant (F2) plus élevées que celles du /œ/ mesurées dans *jeune*. Cette observation est confirmée par le test de Wilcoxon-Mann-Whitney, qui indique des différences significatives à $p < 0,001$ dans le cas des deux formants (cf. tableau 50).

Tableau 50 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /ø/ et /œ/ des mots isolés *jeûne* et *jeune* lus par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/ø/ (<i>jeûne</i>)		/œ/ (<i>jeune</i>)		/ø/ vs. /œ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	393,55	42,16	520,70	52,80	-3,92	<0,001
F2 (Hz)	1581,20	123,88	1534,85	118,23	-2,95	<0,01

Ainsi, ces données indiquent que l'opposition est réalisée majoritairement dans l'usage des présentateurs parisiens, étant donné que le F1 moyen moins élevé du /ø/ indique une fermeture de la voyelle par rapport au /œ/ et le F2 plus élevé du /ø/ son antériorisation par rapport à ce même /œ/. Notons par ailleurs qu'un seul présentateur (5%, 19/20) ne réalise pas l'opposition (cf. figure 60 : occurrence rouge isolée parmi les occurrences bleues). La tendance au maintien de l'oppo-

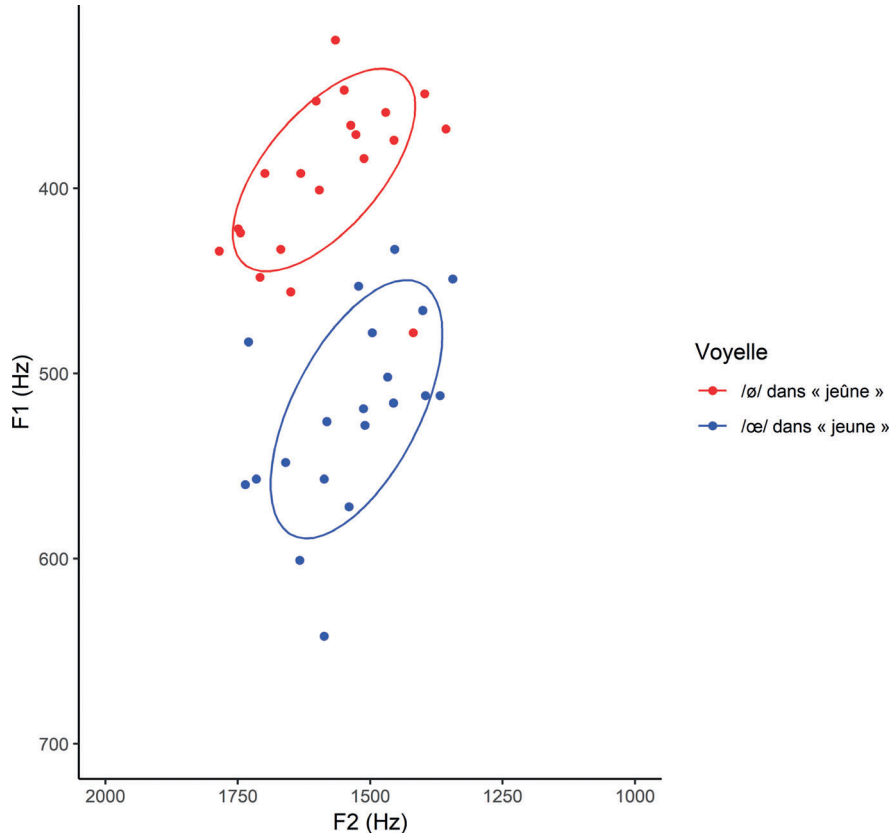


Figure 60 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /ø/ et /œ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *jeûne* et *jeune* chez les présentateurs parisiens (n=20).

sition /ø/ : /œ/ dans la paire minimale *jeûne* ~ *jeune* observée par Lyche/Østby (2009, 212–213) semble donc se confirmer pour les présentateurs parisiens.

Soulignons cependant que les présents résultats et ceux de Lyche/Østby (2009) se basent uniquement sur la liste de mots PFC. Il pourrait donc, à nouveau, s'agir d'un effet de l'*audio-monitoring*. Il est dès lors particulièrement important de vérifier ces résultats dans le cadre du texte PFC.

Texte PFC

Les deux premiers formants (F1/F2) des deux voyelles ont ainsi également été mesurés dans le texte PFC, et ce, dans la même paire minimale (*jeûne* ~ *jeune*), à nouveau à 50% de la durée vocalique. Les 20 occurrences ainsi extraites sont illustrées dans le diagramme bifonnic de la figure 61.

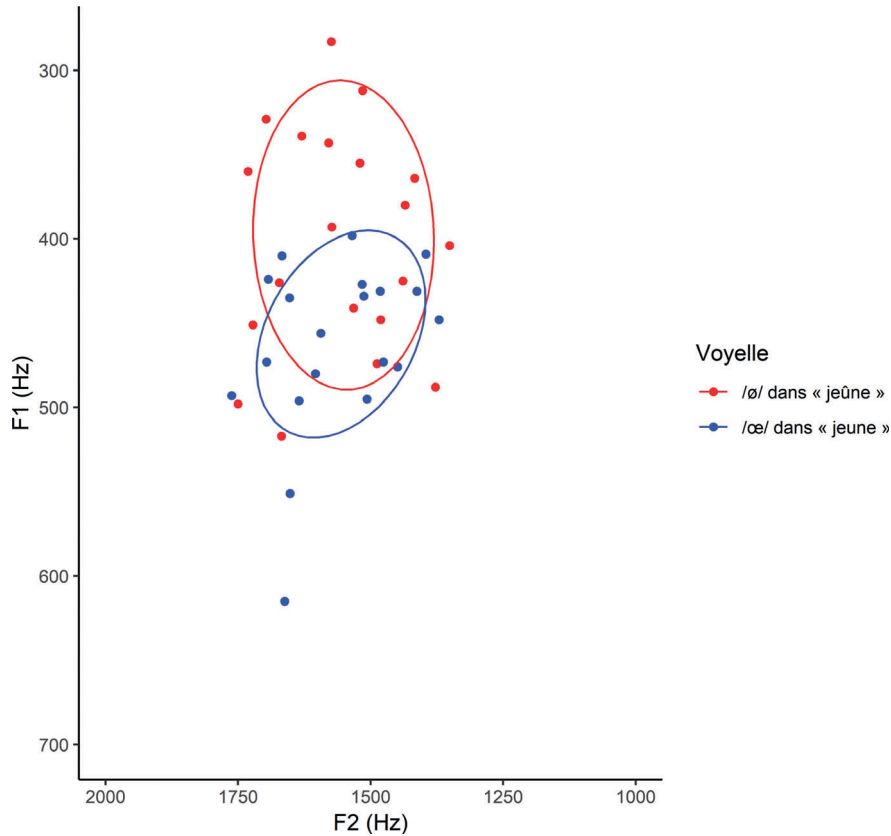


Figure 61 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /ø/ et /œ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *jeûne* et *jeune* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens (n=20).

Ici aussi, une différence entre les occurrences du /ø/ et du /œ/ est *a priori* identifiable. Mais un chevauchement acoustique considérable, qui n'a pas été relevé dans le cas des mots isolés, est également observable. Ce chevauchement touche principalement le deuxième formant (F2), ce qui est confirmé par le test de Wilcoxon-Mann-Whitney : ce dernier indique en effet qu'alors que les fréquences du F1 se différencient significativement entre les deux voyelles ($p < 0,01$), celles du F2 ne présentent pas une telle différence ($p > 0,05$) (cf. tableau 51).

Notons par ailleurs qu'en comparaison avec les mots isolés (dans lesquels 95% d'entre eux réalisent l'opposition), les présentateurs parisiens dont les valeurs formantiques indiquent une réalisation différente des deux voyelles dans le texte PFC ne constituent qu'une très faible majorité (55%, 11/20). L'effet de

Tableau 51 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /ø/ et /œ/ des mots *jeûne* et *jeune* extraits de la lecture du texte PFC par les présentateurs parisiens et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/ø/ (<i>jeûne</i>)		/œ/ (<i>jeune</i>)		/ø/ vs. /œ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	401,50	66,17	462,75	51,93	-3,08	<0,01
F2 (Hz)	1557,60	122,14	1563,80	112,78	-0,19	>0,05

l'*audio-monitoring* semble donc bien avoir joué un rôle dans la réalisation de l'opposition /ø/ : /œ/ dans les mots isolés de la liste de mots (cf. *supra*).

Malgré tout, le maintien de l'opposition /ø/ : /œ/ reste, d'une part, légèrement majoritaire chez les présentateurs parisiens et, d'autre part, acoustiquement significatif, d'autant plus que des études préalables (cf. p. ex. Fougeron/Gendrot/Bürki 2007, 4) ont montré que la différence acoustique entre le /ø/ et le /œ/ se rencontre principalement au niveau du deuxième formant (F2), significativement différent dans les deux voyelles mesurées ici. Ainsi, si l'opposition /ø/ : /œ/ peut actuellement être considérée comme faisant partie de la norme de prononciation parisienne dans la paire minimale *jeune* ~ *jeûne*, une tendance à la neutralisation de cette opposition dans ce contexte en faveur de /œ/ semble également se profiler.

5.1.2 Voyelles nasales : opposition /œ̃/ : /ɛ̃/

Le dernier trait de l'usage des présentateurs parisiens n'a pas été mesuré acoustiquement, mais sur la base d'un codage par accord interjuges : l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ (p. ex. *brun* [bʁœ̃] ~ *brin* [bʁɛ̃]). Ce choix est dû au fait qu'il s'agit de voyelles nasales dont les antirésonances peuvent mener à des erreurs considérables dans la mesure automatique des formants (cf. 3.4.2.1).

Jusqu'ici, pour le français parisien, les études les plus récentes s'accordent à considérer l'opposition comme étant globalement neutralisée en faveur du /ɛ̃/ écarté (cf. Hansen 2001 ; Pustka 2008 ; Lyche/Østby 2009 ; Hansen 2012 ; 2017), et ce, indépendamment des « classes sociales », donc également chez les locuteurs de la haute bourgeoisie. Chez ces derniers locuteurs, quelques rares exemples de réalisations /œ̃/ sont cependant relevées par Lyche/Østby (2009, 214–215) dans *un*, *brun* et *commun*.

Dans la présente étude, le trait a été soumis à un codage auditif sous PRAAT selon un codage binaire (1 = voyelle arrondie [œ̃], 2 = voyelle écartée [ɛ̃]). Ce faisant, tous les contextes contenant un /œ̃/ potentiel, c'est-à-dire les mots pré-

sentant la graphie <un>, ont été pris en compte dans les deux listes de mots et dans le texte PFC. Le codage concerne ainsi 9 contextes dans la liste PFC pour les mots *un* (7 contextes) et *brun* (2 contextes), 6 contextes touchant au mot *un* dans la liste de mots complémentaire, et 6 contextes correspondant à nouveau à ce mot *un* dans le texte PFC.

Liste de mots

De manière peu surprenante, les codages des voyelles nasales des mots *un* et *brun* extraits des deux listes de mots montrent qu'une très grande majorité des <un> graphiques sont réalisés avec un [ɛ̃] écarté (93,67%, 281/300), cette majorité étant hautement significative à $p < 0,001$. Cependant, les résultats montrent également que pour le mot *brun*, dans une minorité de cas certes, mais tout de même bien plus souvent que dans le cas de *un*, les présentateurs ont tendance à réaliser un [œ̃] arrondi (35,00%, 14/20). Le test du chi carré de Pearson indique même, dans le cas de *brun*, une différence non significative entre les réalisations écartées [ɛ̃] et les réalisations arrondies [œ̃] ($p > 0,05$) (cf. figure 62).

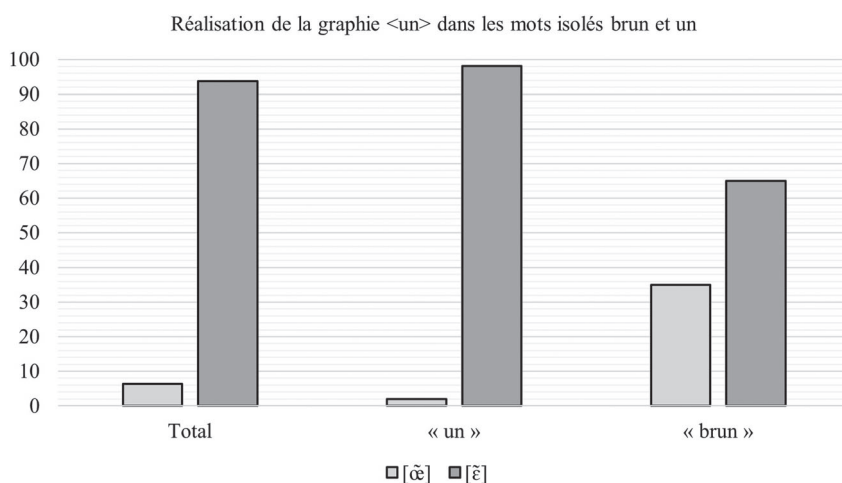


Figure 62 : Taux de réalisations arrondies [œ̃] et écartées [ɛ̃] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs parisiens (n=20) en lecture de *un* et *brun* dans les deux listes de mots (Total : $\chi^2 = 141,36$; $p < 0,001$; « un » : $\chi^2 = 156,33$; $p < 0,001$; « brun » : $\chi^2 = 1,84$; $p > 0,05$).

Notons par ailleurs qu'une analyse détaillée des différents idiolectes montre que les 14 occurrences du [œ̃] arrondi sont attribuables à 7 présentateurs exactement (étant données les deux occurrences possibles du mot *brun* pour chaque locuteur). Or, la moyenne d'âge de ces sept présentateurs s'avère notablement plus

élevée et moins dispersée ($\bar{x} = 57,50$ ans ; $\sigma = 8,96$ ans) que celle de la totalité des présentateurs du sous-corpus parisien ($\bar{x} = 50,85$ ans ; $\sigma = 10,60$ ans) lors de l'enregistrement (septembre/octobre 2015). Ainsi, le mot *brun* semble simplement montrer une plus grande résistance à un processus de neutralisation de cette opposition déjà très avancé, cette observation confirmant donc les résultats des études les plus récentes (cf. Hansen 2001 ; Pustka 2008 ; Lyche/Østby 2009 ; Hansen 2012 ; 2017) pour le groupe des présentateurs parisiens. Globalement, ces résultats semblent donc plaider en faveur de la non-prise en compte de cette opposition dans la norme de prononciation parisienne, mais ils devront encore être vérifiés dans le cadre du texte PFC.

Texte PFC

Les résultats touchant au texte PFC renforcent la tendance obtenue dans les mots isolés, à la différence près qu'ils ne concernent que le mot *un*, aucun autre contexte ne contenant la graphie <un> dans ce texte. Ce mot est ainsi réalisé dans 98,33% (118/120) des cas comme un [ɛ̃] écarté, contre seulement 1,67% (2/120) de variantes arrondies [œ̃]. Sans surprise, le test du chi carré Pearson confirme que cette différence est hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 63).

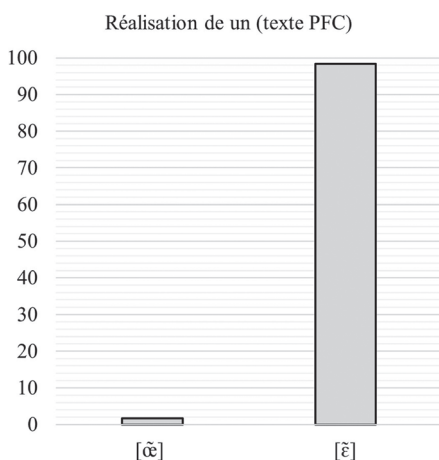


Figure 63 : Taux de réalisations arrondies [œ̃] et écartées [ɛ̃] (en %) du mot *un* chez les présentateurs parisiens (n=20) en lecture du texte PFC ($\chi^2 = 73,16$; $p < 0,001$).

Étant donnée la grande clarté des résultats, aucun effet des idiolectes n'a pu être relevé. Ces résultats renforcent donc nettement les conclusions quant à la réalisation du mot *un* dans les deux listes de mots : le *un* est quasiment systématiquement réalisé comme un [ɛ̃] écarté.

Les résultats globaux obtenus dans le cadre des mots isolés ne sont donc pas non plus remis en question : chez les présentateurs parisiens, l'opposition peut

être considérée comme étant globalement neutralisée en faveur du / \tilde{e} / écarté, la présence de quelques [œ̃] arrondis dans le mot *brun* chez les présentateurs les plus âgés pouvant être interprétée comme une plus forte résistance de cet adjectif au processus de neutralisation, interprétation qui coïncide d'ailleurs avec les résultats touchant à la Suisse romande (cf. 5.2.2).

5.1.3 Discussion

Les analyses acoustiques des voyelles orales et les analyses issues des codages par accord interjuges des voyelles nasales présentées dans le présent sous-chapitre ont permis de formuler des hypothèses quant à l'appartenance à la norme actuelle de prononciation parisienne de quatre traits de prononciation dont le statut restait jusqu'ici à préciser (cf. 2.3.2). Ce faisant, deux des traits présentent un résultat relativement clair : l'opposition /a/ : /ɑ/ ne fait probablement pas partie de la norme de prononciation parisienne, étant donné qu'elle est largement neutralisée en faveur du /a/ antérieur bref. Il en est de même pour l'opposition /œ̃/ : / \tilde{e} /, qui peut être considérée comme étant majoritairement neutralisée en faveur du / \tilde{e} / écarté.

Les deux autres traits, pour leur part, présentent une situation plus complexe : l'opposition /e/ : / ϵ / semble maintenue dans la paire minimale *épais* ~ *épée* alors qu'elle est neutralisée dans les paires minimales *et* ~ *est* et *été* ~ *étaient*. Notons cependant que, contrairement aux deux autres, la paire *épais* ~ *épée* n'a pu être testée que sur la base de mots isolés, ce qui diminue la fiabilité des résultats. L'opposition /ø/ : /œ̃/ fait, pour sa part, encore partie de la norme de prononciation parisienne en syllabe fermée (p. ex. *jeune* ~ *jeûne*), mais elle semble dans ce contexte être progressivement neutralisée en faveur du seul /œ̃/ mi-ouvert. Dans le cas des oppositions /e/ : / ϵ / et /ø/ : /œ̃/, une tendance croissante (mais pas systématique) au respect de la loi de position est donc effectivement observable.

Le tableau 52 résume l'état actuel de ces quatre traits dans l'usage des présentateurs parisiens, l'avant-dernière colonne mettant en lumière la norme actuelle (potentielle) et la dernière colonne, la tendance actuelle observée (qui ne concerne que l'opposition /ø/ : /œ̃/).

Les résultats touchant à ces quatre traits confirment donc que la prononciation en usage dans les médias audiovisuels français basés à Paris, dont les présentateurs sont considérés par les Parisiens comme étant les plus proches de leurs représentations de la norme de prononciation (cf. 4.4.1), ne correspond pas totalement à la celle qui est décrite dans les dictionnaires de prononciation traditionnels (cf. Lyche 2010 ; Detey/Lyche 2016 ; Detey et al. 2017 ; cf. également 2.3.2). Parallèlement aux cas de la Suisse romande et du Québec, il est même probable

Tableau 52 : Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation parisienne selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales).

Traits de prononciation parisiens	Contextes testés	Norme actuelle	Tendance actuelle
1. Opposition /a/ : /ɑ/	<i>p<u>a</u>tte ~ p<u>â</u>te</i>	/a/	
2. Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/	- <i>brin ~ br<u>u</u>n</i> - <i><u>u</u>n</i>	/ɛ̃/	
3. Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte	- <i>ép<u>a</u>is ~ ép<u>é</u>e</i> - <i>et ~ e<u>s</u>t</i> - <i>é<u>t</u>é ~ é<u>t</u>aient</i>	- /ɛ/ : /e/ - /e/	
4. Opposition /ø/ : /œ/ en syllabe finale fermée	<i>je<u>u</u>ne ~ je<u>û</u>ne</i>	/œ/ : /ø/	/œ/

que ces traits soient perçus à l'intérieur même de Paris comme étant plus « corrects » ou plus « neutres » que ceux décrits par ces dictionnaires de prononciation.

Globalement, notons cependant que le nombre de contextes et d'occurrences sur lesquels sont basés notamment les mesures acoustiques reste relativement restreint. Les résultats sont donc limités dans leur portée et doivent être compris comme des hypothèses qui devront impérativement être confirmées dans le cadre des évaluations perceptives présentées dans le chapitre 6.1.

5.2 Suisse romande

Pour ce qui est de la Suisse romande, les analyses porteront sur cinq traits vocaliques relevés dans les études de Métral (1977), Andreassen/Lyche (2009), Andreassen/Maître/Racine (2010), Pooley (2012) et Racine (2016), et présentés dans le chapitre 1.3.3. Quatre de ces traits touchent à des voyelles orales et seront donc analysés sous la forme de mesures acoustiques (cf. 5.2.1). Le dernier trait concerne une opposition de voyelles nasales et sera analysé sur la base de codages par accord interjuges (cf. 5.2.2).

5.2.1 Voyelles orales

5.2.1.1 Opposition de durée et de timbre en syllabe finale fermée

Les oppositions quantitatives, qui font partie des traits les plus saillants du français parlé en Suisse romande (cf. Métral 1977 ; Andreassen/Lyche 2009 ;

Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Racine 2016), sont prises en compte dans la norme de prononciation suisse romande définie par Pooley (2012). Ce dernier néglige cependant plusieurs nuances fondamentales : tout d'abord, dans le cas des voyelles de grande ouverture en syllabe finale fermée, l'opposition peut se fonder sur une combinaison de la longueur et du timbre (p. ex. *patte* /pat/ ~ *pâte* /pa:t/ ~ /pa:t/). Par ailleurs, en syllabe finale ouverte, l'opposition de durée peut être combinée à une diphtongaison (p. ex. *penser* /pãse/ ~ *pensée* /pãse:/ ~ /pãse:i/). Dans le cadre de la présente étude, ces deux contextes ont donc été distingués et analysés séparément.

Dans ce sous-chapitre, les analyses porteront, pour commencer, sur les oppositions quantitatives en syllabe finale fermée (avec éventuelle différence de timbre). Pour ce faire, la durée des voyelles /a/ et /a:/, ainsi que leurs formants F1 et F2 seront mesurés dans la paire minimale *patte* ~ *pâte*, et ce, aussi bien dans la liste de mots PFC que dans le texte PFC.

Liste de mots : quantité vocalique

En ce qui concerne l'opposition quantitative entre les voyelles de la paire minimale *patte* ~ *pâte*, des mesures de la durée de ces voyelles ont été effectuées tout d'abord dans les lectures de la liste de mots PFC. Ces mesures montrent qu'en moyenne, les occurrences du /a:/ de *pâte* sont significativement plus longues à $p < 0,001$ que celles du /a/ mesurées dans *patte*, et ce, de 27,12% en moyenne (cf. tableau 53).

Tableau 53 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des occurrences de /a/ et /a:/ des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/a/ dans <i>patte</i>		/a:/ dans <i>pâte</i>		/a/ vs. /a:/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	238,90	39,18	303,70	53,39	-3,88	<0,001

Notons cependant que si une grande majorité des présentateurs présente cette différence de durée (90%, 18/20), deux d'entre eux (10%, 2/20) ne la font pas. Il est intéressant de remarquer qu'il s'agit de deux locuteurs particulièrement jeunes (slReg1 : 36 ans ; slRlg1 : 28 ans) par rapport à l'âge moyen des présentateurs du corpus suisse ($\bar{x} = 46,86$ ans ; $\sigma = 10,54$ ans) lors de l'enregistrement (octobre/novembre 2014). Ainsi, même si le constat de Pooley (2012, 128) par rapport à l'appartenance des oppositions quantitatives à la norme de prononciation suisse romande est très majoritairement confirmé ici, cette dernière obser-

vation, quoique marginale, pourrait représenter un indice d'un changement en cours allant dans le sens d'une neutralisation de l'opposition.

Liste de mots : qualité vocalique

Dans un deuxième temps, la qualité vocalique de la voyelle a été mesurée dans les mots isolés *patte* et *pâte* de la liste de mots PFC, et ce, sur la base des formants F1 et F2 extraits à 50% de la durée vocalique. Ces mesures ont par la suite été projetées dans le diagramme bifonnantique F1/F2 illustré dans la figure 64.

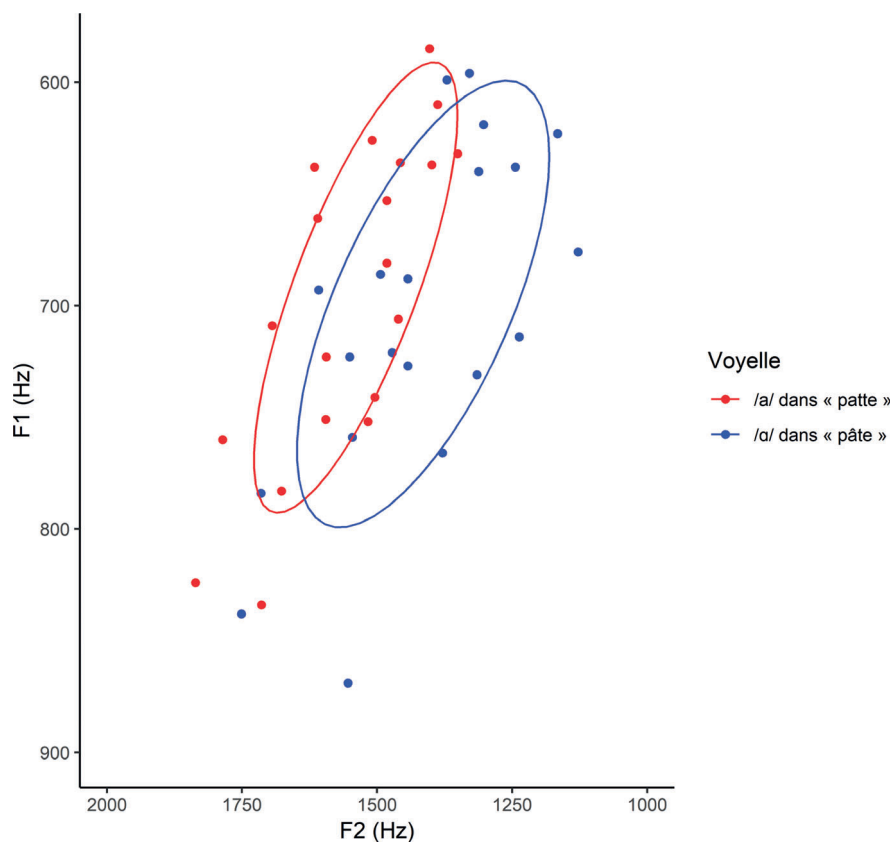


Figure 64 : Formants F1 et F2 des occurrences de /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs suisses romands (n=20).

Le diagramme révèle une différence moyenne *a priori* notable entre les occurrences du /a/ antérieur de *patte* et celles du /ɑ/ postérieur de *pâte*. La valeur moyenne ainsi que l'écart-type des mesures des deux voyelles ont par la suite été

calculés et les différences observées ont été vérifiées quant à leur signification statistique sur la base d'un test de Wilcoxon-Mann-Whitney sous *R* (cf. tableau 54).

Tableau 54 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les occurrences de /a/ et /a:/ des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/a/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /a:/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	697,10	72,08	704,05	75,00	-0,88	>0,05
F2 (Hz)	1553,75	136,47	1418,05	170,92	-3,88	<0,001

Les résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney indiquent que les différences observées entre les deux voyelles s'avèrent être non significatives ($p > 0,05$) quant au premier formant (F1) et significatives quant au deuxième formant (F2) ($p < 0,001$), ce dernier étant en moyenne plus faible dans les occurrences de /a:/ dans *pâte* que dans celles de /a/ dans *patte*. Or, le deuxième formant étant associé au degré d'antériorité (valeurs F2 plus élevées) ou de postériorité (valeurs F2 moins élevées), c'est ce formant qui est particulièrement pertinent ici (cf. Delattre 1948, 482–483 ; Gendrot/Adda-Decker 2004, 7 ; Riverin-Coutlée 2013, 94). Les résultats semblent ainsi confirmer un degré de postériorité significativement plus élevé du /a/ de *pâte*.

Malgré cette signification statistique, quelques réserves doivent être faites par rapport à ce résultat : premièrement, la figure 64 montre un important chevauchement acoustique dans les occurrences des voyelles mesurées. Deuxièmement, le second formant (F2) des occurrences du /a:/ postérieur de *pâte* affiche un écart-type particulièrement élevé de 170,92 (pour une valeur moyenne de 1418,05), ce qui indique une dispersion particulièrement forte du F2 de ces occurrences. Troisièmement, les analyses révèlent également qu'au contraire du Québec (cf. 5.3.1.1), où une différence acoustique entre les deux voyelles est observable chez tous les présentateurs, seuls 75% (15/20) des présentateurs romands font cette différence (*patte* /pat/ ~ *pâte* /pa:t/), 15% (3/20) ne présentant qu'une différence de durée (*patte* /pat/ ~ *pâte* /pa:t/) et 10% (2/20) n'en présentant aucune (*patte* /pat/ ~ *pâte* /pat/). Ainsi, de manière similaire au cas de l'opposition de durée, l'opposition de timbre est, certes, actuellement largement majoritaire parmi les présentateurs suisses romands dans la lecture de mots isolés, mais ces trois chiffres sont les indices d'un probable changement en cours allant vers la perte de l'opposition de timbre au sein de ce groupe de locuteurs. La répartition de ceux d'entre eux qui présentent (1) une opposition quantitative et qualitative, (2) une opposition uniquement quantitative ou (3) qui ne présentent pas d'oppo-

sition conduit finalement à interpréter un changement actuel chez ces présentateurs selon l'ordre suivant : /ɑ:/ > /a:/ > /a/.

Texte PFC : quantité vocalique

Des analyses qualitatives et quantitatives portant sur les voyelles de cette même paire minimale ont également été effectuées dans le cadre de la lecture du texte PFC (syntagmes : *s'il faut montrer patte blanche pour circuler ; et plus récemment, son usine de pâtes italiennes*). Pour ce qui est des mesures de la durée, les résultats montrent que le /a:/ de *pâte* est, ici aussi, significativement plus long que le /a/ de *patte* ($p < 0,001$), et ce, de 78,92% en moyenne (cf. tableau 55).

Tableau 55 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots *patte* et *pâtes* de la lecture du texte PFC par les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ dans <i>patte</i>		/a:/ dans <i>pâte</i>		/a/ vs. /a:/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	77,10	14,84	137,95	71,82	-3,70	<0,001

Ainsi, l'opposition quantitative est également majoritairement réalisée dans la lecture du texte PFC. Cependant, le taux de présentateurs en faisant usage ne s'élève ici qu'à 55% (11/20), contre 90% (18/20) dans la liste de mots PFC. La situation de lecture de cette liste étant particulièrement artificielle, il se pourrait, ici aussi, qu'une partie au moins des oppositions quantitatives observées dans la liste de mots PFC soient dues, comme dans le cas des présentateurs parisiens (cf. 5.1.1.1), à un effet de l'*audio-monitoring* et à des *représentations* bien existantes chez les présentateurs de cette opposition ne correspondant pas aux *productions* réelles dans des situations de communication moins artificielles comme une lecture de texte.

Étant donnés ces résultats, l'opposition quantitative peut être considérée comme partie intégrante de la norme de prononciation actuelle de la Suisse romande. Cependant, elle semble également faire l'objet d'une neutralisation en cours chez bon nombre de présentateurs dans des situations moins artificielles où leurs représentations de cette opposition n'influent pas sur leurs productions réelles.

Texte PFC : qualité vocalique

Les résultats des analyses touchant au timbre des deux voyelles montrent, pour leur part, qu'en moyenne, l'opposition qualitative reste actuelle, mais également

que la neutralisation du timbre en faveur d'un /a/ antérieur semble plus avancée que ne le laissent supposer les résultats des mots isolés. En effet, on constate tout d'abord que la valeur moyenne du F2 mesurée dans le /a/ de *pâte* du texte PFC est significativement plus basse que celle mesurée dans le /a/ de *patte* ($p < 0,01$) (cf. tableau 56).

Tableau 56 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles extraites des mots *patte* et *pâtes* de la lecture du texte PFC par les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants ($n=20$).

	/a/ (<i>patte</i>)		/a/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /a/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	625,60	84,32	641,15	68,30	-1,08	>0,05
F2 (Hz)	1591,95	184,66	1503,35	165,15	-3,10	<0,01

Dans l'ensemble, ce résultat plaide donc *a priori* en faveur de la présence d'un /a/ postérieur dans *pâte* et d'un /a/ antérieur dans *patte*. Notons cependant que seule une minorité des présentateurs (35%, 7/20) révèlent des valeurs du deuxième formant (F2) sensiblement différentes entre les deux /a/ (contre 75%, 15/20, dans le cas des mots isolés), 4 d'entre eux ne réalisant qu'une différence de longueur (20%, 4/20). Ceci explique le niveau de signification plus faible des mesures effectuées dans le texte PFC ($p < 0,01$) par rapport aux mots isolés ($p < 0,001$).

Cette différence peut à nouveau être expliquée par le style moins surveillé des présentateurs au cours de la lecture du texte PFC (cf. entre autres Durand/Lyche 2003, 225) et donc à l'*audio-monitoring* particulièrement présent dans la lecture de la liste de mots PFC. La lecture du texte PFC étant plus proche de la situation de présentation des informations (considérée comme la plus représentative d'une norme de prononciation suisse romande ; cf. 4.4.2.2), les résultats montrant ici plus clairement un changement en cours conduisant à la perte de l'opposition de timbre /a/ : /a/ semblent plus pertinents que ceux de la liste de mots PFC, qui n'en esquissaient qu'une ébauche.

En vue d'une définition d'une norme de prononciation romande, deux points peuvent donc être retenus de ces résultats : premièrement, l'opposition privilégiée actuellement par une majorité de présentateurs est *quantitative et qualitative* : /a/ : /a:/. Deuxièmement, cette opposition semble être cependant en cours de changement, l'opposition qualitative tendant à disparaître en faveur d'une opposition uniquement quantitative (/a/ : /a:/), voire d'un unique /a/ antérieur et bref.

5.2.1.2 Opposition de durée avec éventuelle diphtongaison en syllabe finale ouverte

Le deuxième trait analysé chez les présentateurs suisses romands est l'opposition de durée en syllabe finale ouverte, qui, dans le français parlé en Suisse romande, peut être combiné à une diphtongaison (p. ex. *penser* /pāse/ ~ *pensée* /pāse:/ ~ /pāse:ⁱ/). L'analyse sera donc structurée en deux parties distinctes aussi bien pour les mots isolés que pour le syntagme extrait du texte PFC : premièrement, la durée des voyelles /e/ et /e:/ sera mesurée dans la paire minimale *penser* ~ *pensée* de la liste de mots PFC ainsi que dans le mot *année* du syntagme du texte PFC *en fin d'année*. Deuxièmement, la diphtongaison potentielle d'un /e:/ allongé en /e:ⁱ/ sera mesurée dans le cadre d'analyse acoustiques.

Liste de mots : quantité vocalique

L'opposition quantitative /e/ : /e:/ a tout d'abord été étudiée dans la paire minimale *penser* ~ *pensée* de la liste de mots PFC, et ce, sur la base de mesures de la durée de ces voyelles sous PRAAT. Ces mesures indiquent que les occurrences du [e:] relevées dans *pensée* sont en effet significativement plus longues à $p < 0,01$ que celles du [e] dans *penser*, et ce, de 24,92% en moyenne (cf. tableau 57).

Tableau 57 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des occurrences de /e/ et /e:/ des mots *penser* et *pensée* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/e/ (<i>penser</i>)		/e:/ (<i>pensée</i>)		/e/ vs. /e:/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	205,85	50,33	257,15	82,91	-3,28	<0,01

Notons cependant qu'ici aussi, un changement en cours semble pouvoir être observé. En effet, seuls 55% (11/20) des présentateurs suisses romands produisent cette opposition quantitative, les 45% (9/20) restants la neutralisant en faveur d'un /e/ bref. De manière quelque peu surprenante et contrairement au changement en cours dans l'opposition de durée en syllabe finale fermée (cf. 5.2.1.1), ce ne sont pas les présentateurs les plus jeunes qui sont les plus affectés par cette neutralisation, mais bien toutes les catégories d'âge, avec une moyenne d'âge de 48,90 ans ($\sigma = 9,91$ ans) chez les présentateurs neutralisant l'opposition, contre une moyenne de 46,86 ans ($\sigma : 10,54$ ans) dans le corpus global.

Ainsi, étant données la différence significative de durée et la (faible) majorité de présentateurs produisant l'opposition quantitative /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte, cette opposition peut, certes, continuer à être considérée comme faisant

partie de la norme de prononciation suisse romande. Il est cependant important de noter l'évolution en cours vers la neutralisation de cette opposition, un changement qui semble plus avancé que celui touchant les syllabes finales fermées, étant donné qu'il est notable chez une petite moitié des présentateurs et dans toutes les tranches d'âges.

Liste de mots : diphthongaison potentielle

Par la suite, le /e:/ allongé a été analysé acoustiquement quant à une éventuelle diphthongaison en /e:ⁱ/ dans le mot *pensée*. Pour ce faire, les deux premiers formants (F1/F2) ont été mesurés à 25% et 75% de la durée vocalique du /e:/. De cette manière, le déplacement des formants de la voyelle a pu être retracé pour détecter d'éventuelles diphthongaisons. Les valeurs moyennes des deux premiers formants (F1/F2) extraits du /e:/ de *pensée* sont ainsi illustrées dans la figure 65.

Au premier abord, le diagramme révèle, d'une part, une très légère fermeture des occurrences du /e:/, le F1 baissant légèrement entre les deux points de mesure, et, d'autre part, une antériorisation toute aussi légère de cette même voyelle, étant donnée la légère hausse du F2. Ainsi, *a priori*, l'orientation des deux premiers formants semble effectivement aller dans la direction d'un /e:ⁱ/. Cependant, ce déplacement de formants n'est que très léger et ne peut être considéré comme étant pertinent : le tableau 58 indique en effet que les différences de formants entre les deux points de mesure n'est significatif pour aucun des deux formants ($p > 0,05$).

Par ailleurs, une analyse détaillée des différentes occurrences montre que chez une petite majorité des présentateurs (60%, 12/20), les valeurs des deux premiers formants sont même (partiellement) contraires à cette observation : 30% (6/20) des présentateurs montrent en effet un F1 en hausse, 20% (4/20) un F2 en baisse et 10% (2/20) une combinaison d'un F1 en hausse et d'un F2 en baisse.

Ainsi, de manière peu surprenante, selon ces premières données qui touchent à des mots isolés, alors que l'opposition de durée /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte semble encore faire partie de la norme de prononciation suisse romande, cela ne semble pas être le cas de la diphthongaison du /e:/ allongé de cette même opposition.

Texte PFC : quantité vocalique

Pour ce qui est des mesures de la durée du /e:/ allongé se trouvant dans le syntagme *en fin d'année*, les mesures quantitatives n'ont finalement pas été prises en compte dans l'interprétation des résultats. Les occurrences du /e/ mesuré ($\bar{x} = 160,70$ ms ; $\sigma = 60,13$ ms) se trouvent être, en effet, non seulement signi-

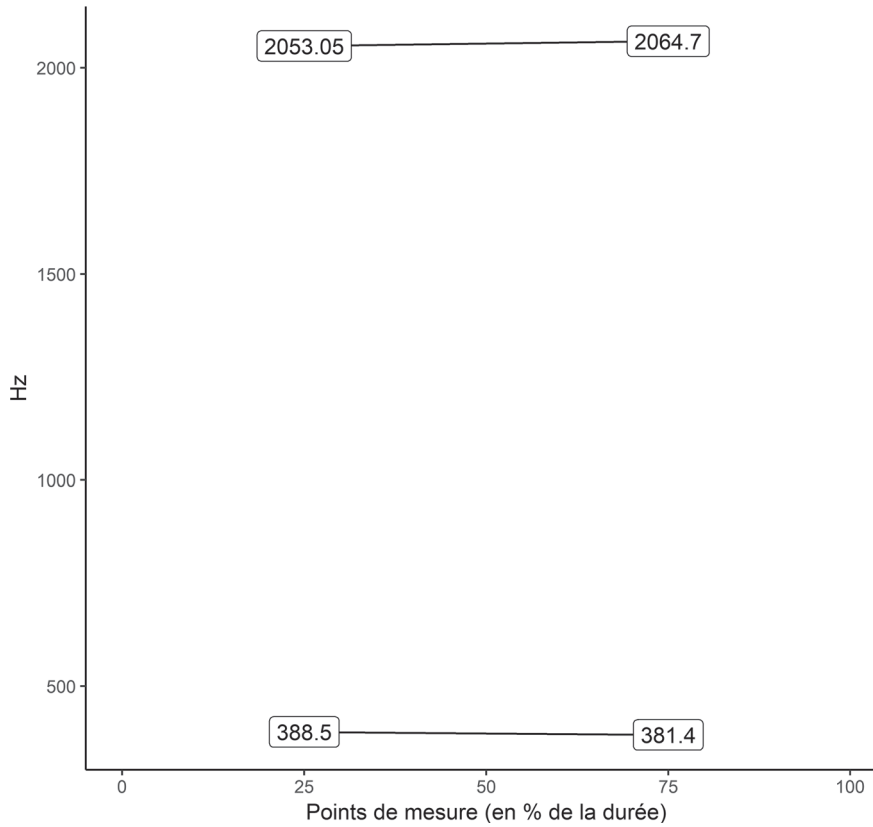


Figure 65 : Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle /e:/ dans le mot *pensée* chez les présentateurs suisses romands (n=20).

Tableau 58 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% des occurrences du /e:/ dans le mot *pensée* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20).

	/e:/ (<i>pensée</i>)				/e:/ : 25% vs. 75%	
	25% de la durée		75% de la durée		valeur z	Valeur p
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type		
F1 (Hz)	388,50	32,49	381,40	42,96	-1,27	>0,05
F2 (Hz)	2053,05	256,49	2064,70	254,37	-1,59	>0,05

ficativement plus brèves que celles du /e:/ allongé de *pensée* ($\bar{x} = 257,15$ ms ; $\sigma = 82,91$ ms) ($p < 0,001$; $z = -3,92$), mais également que celles du /e/ bref de *penser* ($\bar{x} = 205,85$ ms ; $\sigma = 50,33$ ms) ($p < 0,01$; $z = -2,71$) et aucun objet de comparaison n'a

pu être trouvé dans le texte PFC. Étant donné l'effet prévisible de l'augmentation de débit dans la lecture du texte par rapport à la lecture de cette liste de mots, le présent résultat ne remet néanmoins pas en question l'opposition de durée /e/ : /e:/ observée en syllabe finale ouverte des mots isolés *penser* ~ *pensée*.

Texte PFC : diphtongaison potentielle

La potentielle diphtongaison du /e:/ allongé en /e:ⁱ/ a été également mesurée dans le mot *année* du syntagme *en fin d'année* dans le texte PFC, et ce, à nouveau sur la base des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée vocalique. La figure 66 présente le retraceur du déplacement moyen des deux formants (F1/F2) entre les deux points de mesure.

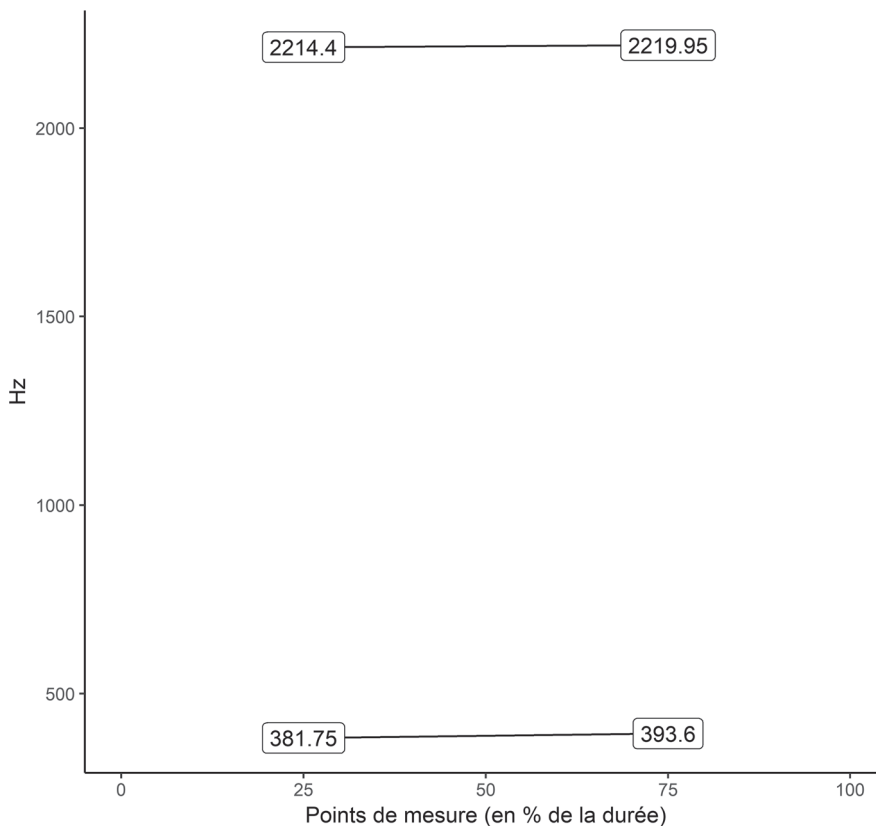


Figure 66 : Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle /e:/ dans le mot *année* du syntagme *en fin d'année* chez les présentateurs suisses romands (n=20).

Le diagramme révèle la même stagnation des deux premiers formants entre les points de mesure à 25% et 75% de la voyelle que dans le cas du mot isolé *pensée*. Les très légères différences notées ne sont en effet significatives pour aucun des deux formants ($p > 0,05$) (cf. tableau 59).

Tableau 59 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la voyelle /e:/ dans le mot *année* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20).

	/e:/ (<i>année</i>)				/e:/ : 25% vs. 75%	
	25% de la durée		75% de la durée		Valeur z	Valeur p
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type		
F1 (Hz)	381,75	58,78	393,60	55,26	-1,08	>0,05
F2 (Hz)	2214,40	264,03	2219,95	271,66	-1,21	>0,05

L'analyse détaillée des occurrences de chacun des présentateurs montre à nouveau une dispersion relativement élevée des formants mesurés, exprimée par les valeurs élevées des écarts-types mesurés (cf. tableau 59). Par ailleurs, chez une majorité considérable de ces locuteurs (65%, 13/20), les valeurs sont même (partiellement) contraires à une diphtongaison en [e:] (qui devrait théoriquement présenter un F1 en baisse et un F2 en hausse) : 35% (7/20) des présentateurs montrent en effet un F1 en hausse, 10% (2/20) un F2 en baisse et 20% (4/20) une combinaison d'un F1 en hausse et d'un F2 en baisse.

En conclusion, comme dans le cas des mots isolés, les mesures extraites du /e:/ allongé dans le mot *année* du texte PFC indiquent qu'en syllabe finale ouverte, cette voyelle n'est pas diphtonguée dans l'usage des présentateurs suisses romands. La conclusion de Pooley (2012, 128), selon laquelle aucun des présentateurs de télévision suisses romands n'utiliserait la diphtongaison, se confirme donc dans le présent corpus. Rappelons par ailleurs que Racine (2016, 47) a montré qu'elle n'est observable que dans l'usage de certains cantons (Genève, Vaud et Valais). Il semble donc bien s'agir d'un trait de prononciation marqué géographiquement et vraisemblablement stigmatisé socialement, ce qui empêche de le prendre en compte dans une norme de prononciation suisse romande.

5.2.1.3 Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte

Le troisième trait analysé acoustiquement est l'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte. Dans le français parlé en Suisse romande, elle peut remplir la fonction grammaticale de distinction aussi bien entre le futur et le conditionnel présent (p. ex. *pourrai* /pʁʊɛ/ ~ *pourrais* /pʁʊɛ/) qu'entre l'imparfait et l'infinitif

ou le participe passé (p. ex. *allais* /ale/ ~ *aller/allé* /ale/) (cf. 2.3.3). Selon l'étude de Pooley (2012, 126–128), cette opposition, considérée dans les études dialectologiques comme répandue dans toutes les variétés vernaculaires de Suisse romande (cf. Andreassen/Lyche 2003, 64 ; Métral 1977, 167), serait actuellement en voie de neutralisation chez les présentateurs de télévision romands, aucun des locuteurs analysés par Pooley (2012) ne la réalisant.

Ces premiers résultats seront mis à l'épreuve de la présente analyse, qui portera sur l'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte des mots isolés (*je pourrai* /puʁɛ/ et (*je*) *pourrais* /puʁɛ/ extraits de la liste de mots complémentaire. Notons qu'aucune paire minimale appropriée n'a pu être trouvée dans le texte PFC, raison pour laquelle l'analyse se restreindra à ces mots extraits de la liste complémentaire. La figure 67 présente une projection des deux premiers formants des occurrences des voyelles /e/ dans *pourrai* et /ɛ/ dans *pourrais* mesurés à 50% de la durée vocalique chez les 20 présentateurs suisses romands.

Globalement, la projection des formants F1 et F2 montre qu'en moyenne, le premier formant (F1) du /e/ de *pourrai* présente des valeurs plus basses que celui du /ɛ/ de *pourrais* et que le deuxième formant (F2) du même /e/ présente des valeurs plus élevées que celui de /ɛ/. Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme ces résultats : les différences moyennes mesurées entre les deux premiers formants des deux voyelles sont effectivement significatives, à $p < 0,001$ pour le premier (F1) et à $p < 0,01$ pour le second (F2) (cf. tableau 60).

Ainsi, ces résultats montrent une réalisation significativement plus antérieure et plus fermée des occurrences du /e/ de *pourrai* par rapport à celles du /ɛ/ de *pourrais*, ce qui confirme la présence de cette opposition dans l'usage actuel des présentateurs suisses romands. Des réserves doivent cependant être faites, ici aussi, vis-à-vis de ces résultats : si l'opposition est réalisée en majorité, une analyse du comportement de chacun des idiolectes révèle qu'il y a tout de même 35% (7/20) des présentateurs qui ne la réalisent pas, ces présentateurs étant en moyenne plus jeunes ($\bar{x} = 42,30$ ans ; $\sigma = 8,91$ ans) que la moyenne d'âge du sous-corpus global ($\bar{x} = 46,86$ ans ; $\sigma = 10,54$ ans). Par ailleurs, le diagramme de la figure 67 montre un chevauchement acoustique considérable entre les deux voyelles. Ces deux observations plaideraient en faveur d'une neutralisation en cours de l'opposition en faveur du /e/.

En conclusion, alors que les résultats globaux incitent à considérer que l'opposition /e/ : /ɛ/ fait toujours partie de la norme de prononciation suisse romande, et donc à rejeter la conclusion générale de Pooley (2012, 126–128) quant à l'état actuel de cette opposition, la *tendance* observée par Pooley (2012) semble se confirmer ici : un changement allant vers la neutralisation de l'opposition en faveur de [e] semble se profiler au sein de cette norme.

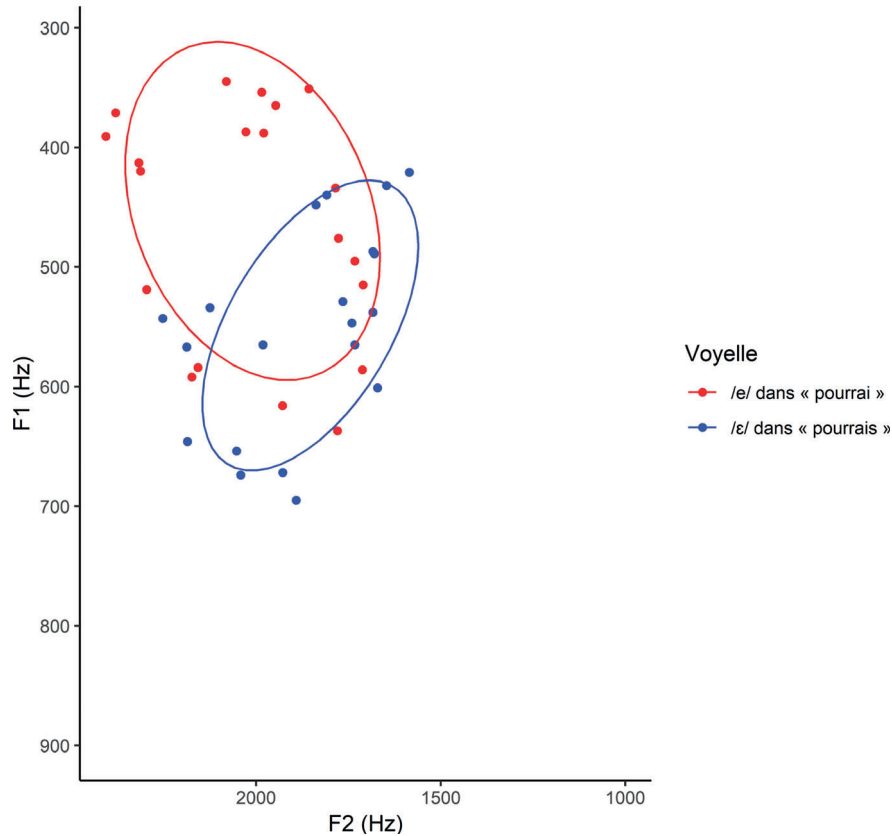


Figure 67 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /e/ et /ɛ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots isolés *pourrai* et *pourrais* chez les présentateurs suisses romands (n=20).

Tableau 60 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /e/ et /ɛ/ des mots *pourrai* et *pourrais* chez les présentateurs suisses romands et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/e/ (<i>pourrai</i>)		/ɛ/ (<i>pourrais</i>)		/e/ vs. /ɛ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	461,95	98,76	552,35	84,67	-3,66	<0,001
F2 (Hz)	2017,60	236,88	1874,30	207,59	-2,95	<0,01

5.2.1.4 Préférence de la diérèse à la synérèse

Le dernier trait touchant à des voyelles orales analysé ici est celui de la réalisation des hiatus sous forme de diérèse ou de synérèse. En effet, dans le français

parlé en Suisse romande, une préférence de la diérèse à la synérèse peut être observée dans les contextes dans lesquels le français de référence ne connaît que la synérèse (cf. 2.3.3). Rappelons qu'il s'agit des contextes de hiatus (p. ex. *tuer* [tye] ~ [tʰe]) autres qu'après des groupes du type consonne + liquide (p. ex. *prier* [pɾiʝe], *flouer* [flue]), ces derniers engendrant également des diérèses en français de référence (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 224). Soulignons que, contrairement aux trois autres traits analysés dans la présente sous-étude (cf. 5.2.1.1 ; 5.2.1.2 ; 5.2.2), ce trait n'a pas été pris en compte dans la seule étude publiée jusqu'ici portant explicitement sur une norme de prononciation romande potentielle, celle de Pooley (2012). Il semble cependant pertinent de la prendre en considération dans le présent travail, étant donnée sa large diffusion en Suisse romande.

L'analyse portera tout d'abord sur les mots isolés (*fou à lier* ([liʝe] ~ [lje]) *muette* ([myet] ~ [mʰet]) et *mouette* ([muet] ~ [mwet]), extraits de la liste de mots PFC. Ces exemples ont été choisis dans le but d'obtenir un contexte pour chacune des paires de glissante et voyelle possibles ([i] ~ [j], [y] ~ [ʝ], [u] ~ [w]). Pour ce qui est du texte PFC, seuls deux de ces trois contextes ont pu être pris en compte : les diérèses potentielles [ye] dans *habituels* ([abitye] ~ [abitʰe]) ; syntagme : *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels*) et [we] dans *vouer* ([vue] ~ [vwe]) ; syntagme : *à quel saint se vouer*). Rappelons que l'analyse repose non pas sur des mesures de formants, mais sur une lecture qualitative de spectrogramme combinée à un système de codage binaire (1 = synérèse, 2 = diérèse) sous PRAAT, étant donné que la différence entre une diérèse et une synérèse, impossible à mesurer ponctuellement, requiert une analyse du segment entier (cf. 3.4.2.2.2).

Liste de mots

Les analyses touchant aux diérèses et synérèses se trouvant dans les trois mots isolés indiquent qu'une forte majorité des présentateurs a effectivement tendance à prononcer ces hiatus sous forme de diérèses (71,67%, 43/60), contre 28,33% (17/60) de synérèses. Le test du chi carré de Pearson montre que la différence de taux relevée entre ces deux catégories est significative à $p < 0,05$ (cf. figure 68).

Globalement, la tendance à la diérèse observée par les études portant sur les variétés de français parlées en Suisse romande se confirme également chez les présentateurs de cette région. Par ailleurs, bien que ces résultats n'aient pas pu être vérifiés statistiquement étant donné le trop faible nombre d'occurrences (respectivement 20 par contexte), on observe que la tendance varie selon le mot utilisé : alors que *lier* et *mouette* engendrent un taux de 60,00% (12/20) de diérèses, *muette* en génère 95,00% (19/20). Dans le cas de ces mots isolés, ces différences pourraient être dues à un effet lexical et/ou à un effet de la glissante/

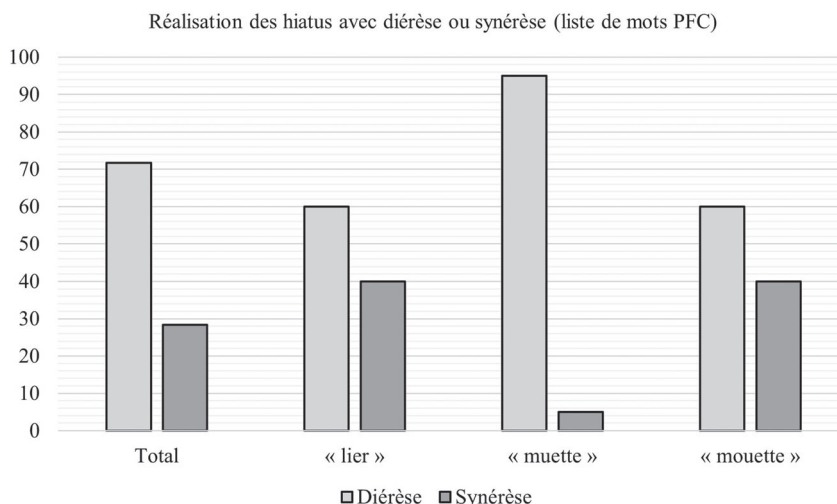


Figure 68 : Taux de réalisations avec diérèse et synérèse (en %) des hiatus dans les mots isolés *lier*, *muette* et *mouette* chez les présentateurs suisses romands (n=20) (Total : $\chi^2 = 5,91$; $p < 0,05$).

voyelle ([i] ~ [j], [y] ~ [ɥ], [u] ~ [w]). Cet effet ne pourra cependant pas être étudié ici, faute d'un nombre suffisant d'occurrences et d'items différents, et devra donc être abordé dans de futures études similaires.

Retenons ainsi que la tendance globale à la diérèse du français parlé en Suisse romande se confirme dans l'usage des présentateurs suisses romands. Soulignons cependant qu'il est possible que la situation de lecture de mots isolés ait mené à certaines distorsions des résultats. En effet, la variation de prononciation entre les diérèses et les synérèses dépend entre autres également du débit, un débit lent engendrant plus de diérèses et un débit rapide plus de synérèses (cf. Schwab 2007, 35). Or, la lecture d'une telle liste de mots, qui est l'une des situations de communication les plus artificielles, peut mener à une articulation exagérée et à un débit ralenti (cf. 3.5.1). Une comparaison de ces résultats à ceux touchant à la lecture du texte PFC s'avère donc, à nouveau, particulièrement importante.

Texte PFC

De manière quelque peu surprenante, les deux contextes analysés dans le cadre du texte PFC montrent qu'en situation de lecture, les diérèses ne sont pas plus courantes que les synérèses. En effet, seules 52,50% (21/40) des occurrences sont réalisées sous forme de diérèse, contre 47,50% (19/40) de synérèses, cette différence n'étant, sans surprise, pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 69).

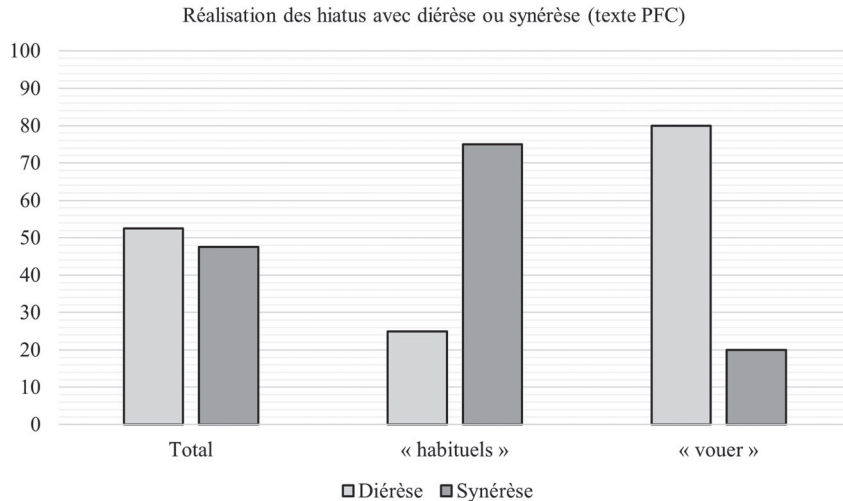


Figure 69 : Taux de réalisations avec diérèse et synérèse (en %) des hiatus se trouvant dans les mots *habitue*ls et *voue*r extraits du texte PFC lu par les présentateurs suisses romands (n=20) (Total : $\chi^2 = 0,05$; $p > 0,05$).

Globalement, dans une situation de lecture de texte, les résultats indiquent donc que la diérèse n'est pas significativement privilégiée par les présentateurs suisses romands, ce qui va à l'encontre du résultat obtenu dans le cadre des mots isolés. Par ailleurs, une analyse individuelle des deux mots pris en compte semble indiquer que la variation est considérable : dans le mot *habitue*ls, la tendance des présentateurs est fortement à la synérèse (75,00%, 15/20), alors que dans le mot *voue*r, elle est tout aussi fortement à la diérèse (80,00%, 16/20). Il pourrait, ici aussi, s'agir soit d'un effet lexical, soit d'un effet de la glissante/voyelle ([i] ~ [j], [y] ~ [ɥ], [u] ~ [w]). Mais il est plus probable que dans le cas présent, l'explication doive être cherchée dans la différence entre les frontières intonatives devant lesquelles se trouvent ces deux mots. En effet, alors que *voue*r est placé devant une frontière intonative forte (en fin de phrase), qui pourrait favoriser la diérèse, *habitue*ls se trouve devant une frontière intonative faible, qui pourrait favoriser la synérèse. Cette possible valeur explicative des frontières intonatives s'ajoute donc aux éventuels effets lexicaux et du type de glissante/voyelle mentionnés dans le cas des mots isolés, trois effets explicatifs potentiels qu'il s'agira d'étudier à l'avenir dans le cadre d'enquêtes plus vastes effectuées sur la base d'une plus grande diversité de lexèmes et de contextes prosodiques.

En conclusion, retenons pour la présente étude le résultat global obtenu ici : dans une situation de lecture de texte, les présentateurs ne montrent pas un usage majoritaire de la diérèse. Or, cette situation de lecture est plus naturelle et

plus proche de la situation de présentation des journaux télévisés, considérée par les Suisses romands comme la plus proche de leurs représentations d'une norme de prononciation endogène (cf. 4.4.2.2). Ainsi, la tendance interprétative est pour l'instant que la diérèse n'est pas prise en compte dans cette norme de prononciation. Il n'est cependant pas exclu que certains lexèmes, certains contextes prosodiques et certaines paires de glissantes/voyelles engendrent plus systématiquement des diérèses dans l'usage de ce groupe de locuteurs. Mais il resterait encore à les déterminer précisément.

5.2.2 Voyelles nasales : opposition /œ̃/ : /ɛ̃/

Comme dans le cas de Paris, les voyelles nasales ont, pour leur part, été analysées sur la base d'un système de codage par accord interjuges, étant donné que les antirésonances présentes dans leur signal acoustique peuvent mener à des erreurs considérables dans le calcul des formants (cf. 3.4.2.1).

Dans le cas de la Suisse romande, un seul trait a été analysé à l'aide de cette méthode : l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ (p. ex. *brun* [bʁœ̃] ~ *brin* [bʁɛ̃]). Rappelons que pour ce trait, globalement, les études dialectologiques les plus récentes montrent tout d'abord une neutralisation de l'opposition soit déjà accomplie (chez les jeunes locuteurs genevois), soit en cours (chez les jeunes Neuchâtelois). En second lieu, elles révèlent un chevauchement acoustique des deux voyelles, ce qui plaide en faveur d'un processus de fusion. Enfin, elles indiquent également des différences lexicales, l'article indéfini *un* semblant être plus résistant au processus de neutralisation (cf. entre autres Andreassen/Maître/Racine 2010, 223–224). Quant à l'étude de Pooley (2012, 128), elle montre une forte variation parmi les présentateurs de télévision : un seul présentateur la réalise systématiquement, les autres y recourant diversement, voire pas du tout.

Dans la présente étude et parallèlement aux cas de Paris et du Québec, le trait a été codé auditivement selon un codage binaire (1 = voyelle arrondie [œ̃], 2 = voyelle écartée [ɛ̃]) dans tous les contextes possibles des listes de mots et du texte PFC, c'est-à-dire lors de l'apparition de <un> dans la graphie. De cette manière, 11 contextes ont été codés dans la liste de mots PFC (*un* : 9 contextes ; *brun* : 2 contextes), 6 contextes dans la liste de mots complémentaire et 6 contextes dans le texte PFC (tous dans l'article indéfini *un*).

Liste de mots

Les codages des mots isolés *un* et *brun* dans les listes de mots montrent deux résultats parallèles : d'une part, la réalisation écartée [ɛ̃] s'avère significative-

ment majoritaire, à $p < 0,001$, dans le mot *un* (89,63%, 268/299). D'autre part, la réalisation arrondie [œ̃] est majoritaire dans le mot *brun* (70,00%, 28/40), même si ce deuxième résultat n'est pas significatif ($p > 0,05$), étant donné le trop faible nombre d'occurrences ($n=40$) (cf. figure 70).

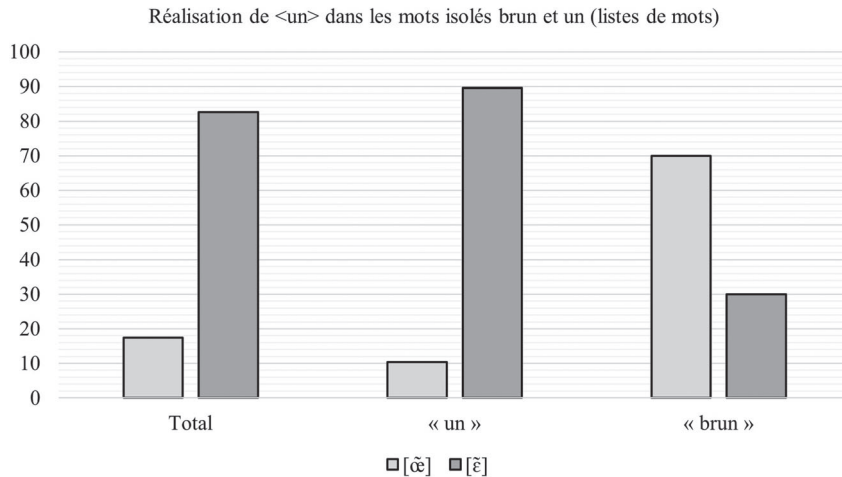


Figure 70 : Taux de réalisations arrondies [œ̃] et écartées [ɛ̃] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs suisses romands ($n=20$) en lecture de *un* et *brun* dans les deux listes de mots (Total : $\chi^2 = 80,69$; $p < 0,001$; « un » : $\chi^2 = 111,55$; $p < 0,001$; « brun » : $\chi^2 = 3,33$; $p > 0,05$).

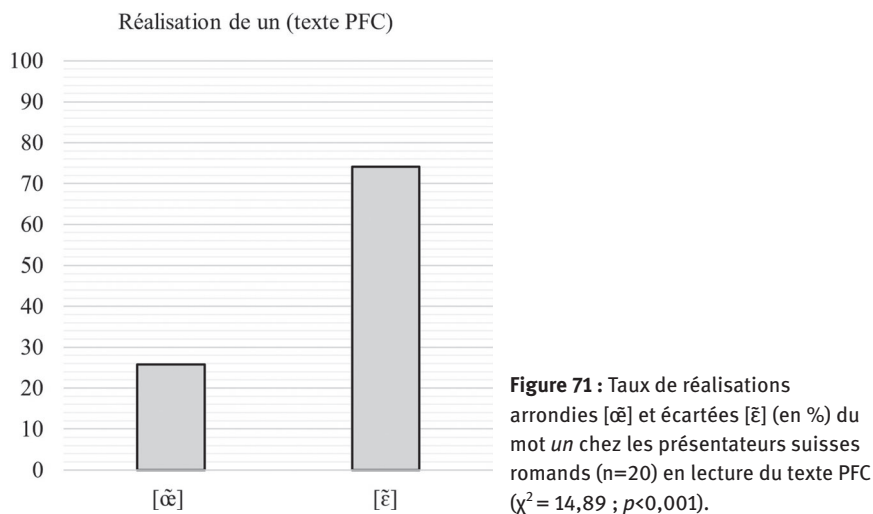
Ainsi, un fort effet lexical est observable, mais il va à l'encontre des résultats des études les plus récentes. En effet, contrairement aux données d'Andreassen/Maître/Racine (2010, 223–224), qui relevaient une plus forte résistance de l'article indéfini *un* au processus de neutralisation, le présent résultat montre l'inverse : alors que les occurrences présentant un [ɛ̃] sont significativement majoritaires pour cet article indéfini, c'est le mot *brun* qui semble faire preuve d'une résistance supérieure au processus de neutralisation. Les résultats obtenus à Paris et au Québec montrent d'ailleurs une tendance similaire (cf. 5.1.2 ; 5.3.2.1). Cette interprétation est d'ailleurs confortée par une analyse plus détaillée de l'effet de l'âge sur les résultats : dans le cas du mot *brun*, les cinq présentateurs réalisant systématiquement un [ɛ̃] écarté sont particulièrement jeunes ($\bar{x} = 36,80$ ans ; $\sigma = 7,23$ ans) par rapport à l'âge moyen des présentateurs du sous-corpus suisse romand ($\bar{x} = 46,86$ ans ; $\sigma = 10,54$ ans). En outre, pour le mot *un*, quatre présentateurs présentent un [œ̃] arrondi majoritaire, et il s'agit cette fois de personnes dont l'âge moyen ($\bar{x} = 53,25$ ans ; $\sigma = 8,58$ ans) est notablement supérieur à cette même moyenne du sous-corpus global.

Par conséquent, d'un point de vue global, l'opposition existe encore chez une petite majorité des présentateurs et semble donc devoir, pour l'heure, être prise

en compte dans la définition de la norme de prononciation. Mais le /œ̃/ est fortement sur le déclin : en effet, (1) la graphie <un> engendre dans l'ensemble des réalisations majoritairement écartées [ɛ̃], (2) chez les présentateurs les plus jeunes, on observe une tendance à cette même réalisation écartée [ɛ̃] et (3) les réalisations arrondies [œ̃], plus résistantes au changement dans le mot *brun*, sont largement attribuables aux locuteurs les plus âgés.

Texte PFC

Les résultats des codages effectués dans le texte PFC révèlent des tendances similaires à celles observées dans les listes de mots – mais uniquement pour le mot *un*, étant donné qu'aucun autre contexte n'y contient la graphie <un>. Le taux d'occurrences écartées [ɛ̃] dans ce mot s'élève ainsi à 74,17% (89/120), contre seulement 25,83% (31/120) d'occurrences arrondies [œ̃]. Le test du chi carré de Pearson indique que cette différence de taux est hautement significative, à $p < 0,001$ (cf. figure 71).



En plus de ces résultats globaux, une analyse plus détaillée montre que les seuls présentateurs réalisant majoritairement un [œ̃] arrondi sont les quatre mêmes que dans le cas du *un* dans les listes de mots³ (cf. *supra*). L'âge moyen plus élevé de ce groupe ($\bar{x} = 53,25$ ans ; $\sigma = 8,58$ ans) par rapport à celui de l'ensemble des présentateurs ($\bar{x} = 46,86$ ans ; $\sigma = 10,54$ ans) semble donc être, ici aussi, un critère pertinent.

³ Il s'agit dans les deux cas des locuteurs sgTeb1, sgTfd1, slRad1 et slRsd1.

Ces résultats renforcent donc les conclusions tirées à propos de *un* dans les listes de mots (cf. *supra*) : dans l'article indéfini *un*, le changement actuel semble quasiment accompli, avec une voyelle écartée /*ẽ*/ fortement majoritaire, mis à part chez les présentateurs les plus âgés. Les résultats globaux sont également les mêmes : l'opposition doit, certes, être considérée comme faisant partie dans la norme de prononciation suisse romande (cf. *supra*), étant donnée sa présence encore majoritaire dans la paire minimale *brin* ~ *brun*. Le /*œ̃*/ semble cependant sur le déclin, comme le montre sa diminution dans l'article indéfini *un*, son principal contexte d'apparition potentielle.

5.2.3 Discussion

Les analyses présentées dans le présent sous-chapitre ont permis de mettre en évidence le comportement de cinq traits de prononciation saillants du français parlé en Suisse romande (tirés de Métral 1977 ; Andreassen/Lyche 2009 ; Andreassen/Maître/Racine 2010 ; Pooley 2012 ; Racine 2016) dans l'usage des présentateurs de cette région. Sur cette base expérimentale, de premières hypothèses ont pu être formulées par rapport à l'appartenance (ou non) de ces traits à une (potentielle) norme de prononciation suisse romande : quatre des cinq traits analysés peuvent être actuellement considérés comme faisant potentiellement partie de cette norme, étant donnée leur majorité relative dans l'usage des présentateurs de télévision et de radio de la *Radio Télévision Suisse*, eux-mêmes considérés comme des locuteurs-modèles dans le questionnaire sur les représentations et attitudes des Suisses romands (cf. 4.4.2). Il s'agit des quatre premiers traits indiqués dans le tableau ci-dessous (cf. tableau 61 : traits 1–4). Soulignons cependant que contrairement notamment au cas du Québec (cf. 5.3.3), où les présentateurs révèlent des traits relativement stables, ces quatre traits montrent une variation inter-individuelle considérable et une tendance relativement élevée au changement, raison pour laquelle la « norme actuelle » (avant-dernière colonne) a été séparée de la « tendance actuelle » (dernière colonne) dans le tableau. Mentionnons finalement que le comportement du cinquième et dernier trait va, pour sa part, déjà en direction du français de référence (cf. tableau 61, trait 5).

Étant donnés ces résultats, plusieurs commentaires s'imposent par rapport à la potentialité d'une norme de prononciation endogène suisse romande. Tout d'abord, les changements observés chez ces présentateurs romands montrent une orientation relativement systématique en direction de la norme traditionnelle de référence (cf. tableau 61 : colonne « tendance actuelle »). La tendance semble donc être, dans le cas de la Suisse romande, à un rapprochement avec cette norme de référence et non à l'éloignement que suggérerait l'émergence d'une

Tableau 61 : Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation suisse romande selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales).

Traits de prononciation suisses romands	Contextes testés	Norme actuelle	Tendance actuelle
1. Opposition quantitative en syllabe finale fermée (+ différence de timbre)	<i>p<u>a</u>tte ~ p<u>â</u>te</i>	/a/ : /ɑ:/	- /a/ : /ɑ:/ - /a/
2. Opposition quantitative en syllabe finale ouverte (+ diphthongaison)	<i>p<u>en</u>ser ~ p<u>ens</u>ée</i>	/e/ : /e:/	/e/
3. Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps et modes)	<i>je p<u>ou</u>rrai ~ je p<u>ou</u>rrais</i>	/e/ : /ɛ/	/ɛ/
4. Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	<i>brin ~ br<u>un</u>, <u>un</u></i>	/ɛ̃/ : /œ̃/	/ɛ̃/
5. Préférence de la diérèse à la synérèse	p. ex. <i>li<u>e</u>r, mu<u>e</u>tte, mou<u>e</u>tte</i>	Synérèse	

norme endogène. Ainsi, ces résultats portant sur les *productions* de locuteurs-modèles présentent une tendance analogue aux conclusions tirées des réponses aux questionnaires sur les *représentations* et *attitudes* des Suisses romands, qui montraient que pour l'heure, il n'est sans doute pas adéquat de parler de l'apparition d'un réel prestige manifeste d'une prononciation endogène dans les représentations des Suisses romands. Soulignons cependant que ces conclusions devront encore être confirmées dans le cadre des évaluations perceptives présentées au chapitre 6.2.

Enfin, ces résultats appellent plusieurs réserves. Tout d'abord, il faut souligner que, globalement, les analyses présentées ici – particulièrement les mesures acoustiques – n'ont pu être effectuées que sur un nombre relativement restreint d'occurrences, ce qui limite quelque peu la portée des résultats et rend nécessaire une confirmation de ces conclusions sur un plus large nombre d'occurrences, qui devraient elles-mêmes couvrir un plus grand nombre de contextes différents.

Par ailleurs, en ce qui concerne les synérèses et diérèses en particulier, les analyses ont révélé qu'il resterait encore à tester l'effet de différents lexèmes, des contextes prosodiques et des paires de glissantes/voyelles sur le comportement de ce trait chez les présentateurs.

5.3 Québec

Dans le cas du Québec, les analyses porteront sur les voyelles relevées par les principales études publiées jusqu'ici sur la norme de prononciation québécoise (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013)

et présentées dans le chapitre 2.3.4. Il s'agit de six traits touchant à des voyelles orales (cf. 5.3.1) et de trois traits portant sur des voyelles nasales (cf. 5.3.2). Rappelons que l'état actuel de la recherche considérait jusqu'ici quatre de ces traits comme étant *standards* : l'opposition /a/ : /ɑ/ (cf. 5.3.1.1), la réalisation du /a/ final dans <-oi> comme [wa] ou [wa] (cf. 5.3.1.2), l'opposition quantitative /ε/ vs. /ε:/ (cf. 5.3.1.3) et le maintien des quatre voyelles nasales (cf. 5.3.2.1). Quatre autres traits étaient considérés comme *potentiellement standards* : le relâchement des voyelles /i, y, u/ (cf. 5.3.1.5) et le dévoisement (ou effacement) (cf. 5.3.1.6), ainsi que la réalisation de /ẽ/ comme [ẽ] (cf. 5.3.2.2) et de /ã/ comme [ã] ou [ẽ] (cf. 5.3.2.3). Finalement, les diphtongaisons des voyelles allongées (à l'exception de celles de /ø:/ et /o:/) étaient considérées comme *non standards* (cf. 5.3.1.4).

5.3.1 Voyelles orales

5.3.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/

Le premier trait étudié dans le cas de la norme de prononciation québécoise est l'opposition /a/ : /ɑ/ (p. ex. *patte* /pat/ ~ *pâte* /pat/), objet d'un bon nombre d'études précédentes. Ces dernières concordent toutes pour considérer cette opposition comme faisant partie de la norme de prononciation endogène (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Côté 2016). Ces résultats sont vérifiés ci-dessous sur la base d'une comparaison des formants F1 et F2 et de la durée des voyelles /a/ et /ɑ/ dans la paire minimale *patte* /pat/ ~ *pâte* /pat/, et ce, aussi bien dans la liste de mots PFC que dans le texte PFC.

Liste de mots : qualité vocalique

Commençons par le cas du timbre des deux voyelles dans les mots isolés. L'estimation des deux premiers formants à 50% de la durée vocalique de toutes les occurrences des deux voyelles a tout d'abord été projetée dans un diagramme bifonnantique (cf. figure 72).

La signification statistique des différences entre les formants F1 et F2 moyens des occurrences de /a/ et /ɑ/ a par la suite été vérifiée sous *R* sur la base d'un test de Wilcoxon-Mann-Whitney. Le tableau 62 en illustre les résultats et présente également la valeur moyenne ainsi que l'écart-type des deux formants de chaque voyelle.

La figure 72 et le test de Wilcoxon-Mann-Whitney montrent tout d'abord que les occurrences de /a/ et /ɑ/ présentent des valeurs formantiques très similaires au niveau du premier formant (F1). Cette constatation n'est guère surprenante, étant donné que ce formant, comme déjà évoqué dans le cas de Paris (cf. 5.1.1.1)

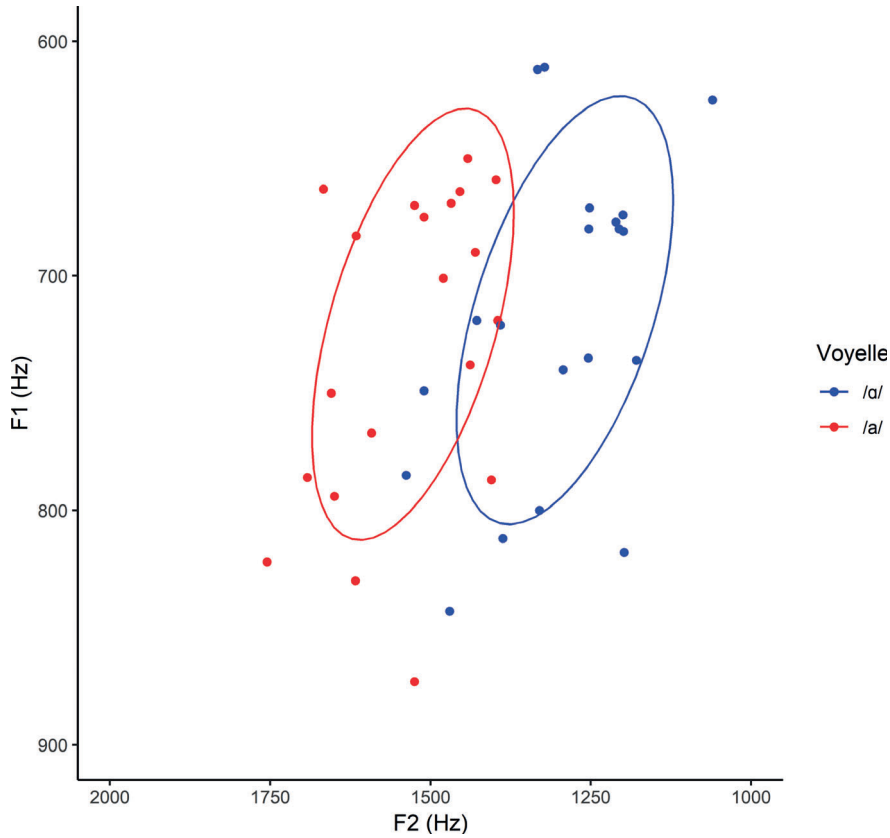


Figure 72 : Formants F1 et F2 des occurrences des voyelles /a/ et /ɑ/ mesurés à 50% de la durée vocalique dans les mots *patte* et *pɑtte* chez les présentateurs québécois (n=20).

Tableau 62 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ des mots *patte* et *pɑtte* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ (<i>p<u>a</u>tte</i>)		/ɑ/ (<i>p<u>ɑ</u>tte</i>)		/a/ vs. /ɑ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	729,50	67,52	718,45	68,50	-0,30	>0,05
F2 (Hz)	1535,70	110,95	1300,70	123,68	-3,92	<0,001

et de la Suisse romande (cf. 5.2.1.1), est généralement considéré comme le corrélant acoustique de l'aperture vocalique et présente des valeurs généralement très similaires dans ces deux voyelles (cf. Vaissière 2011, 54). Dans le cas présent, ce sont cependant, à nouveau, les valeurs du deuxième formant (F2) qui sont les

plus pertinentes, car ce formant est associé au degré d'antériorité/de postériorité (Delattre 1948, 482–483 ; Gendrot/Adda-Decker 2004, 7 ; Riverin-Coutlée 2013, 94). Or, au niveau de ce formant, les différences s'avèrent hautement significatives ($p < 0,001$), avec une valeur F2 systématiquement plus faible dans les occurrences du /a/ par rapport à celles du /ɑ:/ et donc un degré de postériorité significativement plus élevé du /a/, et ce, chez tous les présentateurs (100%, 20/20). Dans les mots isolés, il semble ainsi clairement exister une distinction acoustique entre le /a/ antérieur et le /ɑ/ postérieur dans l'usage des présentateurs québécois.

Liste de mots : quantité vocalique

L'opposition de *timbre* entre ces deux voyelles est, parallèlement au cas de la Suisse romande (cf. 5.2.1.1), combinée à une opposition de *durée*. Dans les mots isolés, les occurrences de la voyelle postérieure /ɑ:/ sont en effet plus longues que celles de la voyelle antérieure /a/, et ce, de 32,01% en moyenne et à un niveau hautement significatif ($p < 0,001$) (cf. tableau 63).

Tableau 63 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée des voyelles /a/ et /ɑ/ des mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/ɑ:/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /ɑ:/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	272,75	37,29	360,05	55,82	-3,92	<0,001

Notons par ailleurs qu'au contraire de la Suisse romande, l'opposition de durée est systématique chez les présentateurs québécois (100%, 20/20). Ainsi, les résultats touchant aux mots isolés suggèrent que cette opposition se maintient bien dans la norme de prononciation québécoise, mais également qu'elle est double : *qualitative* et *quantitative*. La situation de lecture d'une liste de mots étant cependant très artificielle et donc particulièrement sujette à l'*audio-monitoring*, ces résultats doivent être vérifiés par des mesures portant sur le texte PFC.

Texte PFC : qualité vocalique

Dans le cadre du texte PFC également, les valeurs formantiques des /a/ et /ɑ/ extraits de la paire minimale *patte* ~ *pâte* révèlent tout d'abord un /a/ postérieur dans *pâte* et un /a/ antérieur dans *patte*, le deuxième formant (F2) des occurrences de /a/ dans *pâte* étant significativement plus bas que celui des occurrences de /a/ dans *patte*, à $p < 0,001$ (cf. tableau 64).

Tableau 64 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles /a/ et /ɑ/ extraites des mots *patte* et *pâte* de la lecture du texte PFC par les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	/a/ (<i>patte</i>)		/ɑ/ (<i>pâte</i>)		/a/ vs. /ɑ/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	646,85	55,83	680,95	65,38	-2,54	<0,05
F2 (Hz)	1552,70	131,21	1343,40	133,76	-3,91	<0,001

Notons tout de même que chez une locutrice (cmTga1), aucune différence significative n'apparaît dans les valeurs relevées pour ses deux premiers formants (F1 F2). Par ailleurs, ses [a]/[ɑ] présentent des valeurs suggérant une neutralisation de l'opposition en faveur d'un /a/ antérieur. Son profil semble ainsi tendre vers la norme « européenne » ou « parisienne ». Le cas de cette locutrice reste cependant isolé, étant donné que tous les autres présentateurs présentent l'opposition de timbre (95%, 19/20) et que sa prononciation « hors norme » se manifeste également dans le cas de plusieurs autres traits testés (cf. 5.3.2.1 ; 5.3.2.2 ; 5.3.2.3).

Globalement, ces mesures formantiques confirment donc les constatations faites à propos des mots isolés : l'opposition de timbre semble bel et bien maintenue dans la norme de prononciation québécoise, un résultat qui converge avec ceux de la plupart des études précédentes (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Côté 2016 ; cf. 1.3.4).

Texte PFC : quantité vocalique

Pour ce qui est de l'opposition de durée dans cette même paire minimale, les résultats montrent qu'en moyenne, dans le texte PFC, les occurrences du /ɑ:/ de *pâte* sont également significativement plus longues que celles du /a/ mesuré dans *patte* ($p < 0,001$), et ce, de 86,30% en moyenne (cf. tableau 65).

Tableau 65 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée mesurée dans les mots *patte* et *pâte* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/a/ dans <i>patte</i>		/ɑ:/ dans <i>pâte</i>		/ɑ:/ vs. /a/	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	84,65	11,60	157,70	65,85	-3,92	<0,001

Notons que dans le cas des durées également, la présentatrice cmTga1 est la seule à neutraliser l'opposition en faveur d'un unique /a/ bref (et antérieur ; cf. *supra*),

tous les autres présentateurs (95%, 19/20) réalisant une opposition aussi bien de durée que de timbre. Ainsi, comme dans le cas du français québécois vernaculaire, pour lequel cette observation est déjà bien connue (cf. entre autres Dumas 1974, 15–21 ; Martin 2002, 77–82), il semble pertinent de se référer non pas à une opposition /a/ : /a/, mais bien à une opposition /a/ : /a:/ dans la définition de la norme de prononciation québécoise.

5.3.1.2 /a/ final dans <oi> : [wa] ~ [wa]

En ce qui concerne la prononciation du digramme <oi> (p. ex. *trois*), l'état actuel de la recherche relève une forte variation entre les prononciations [wa] et [wa], dépendant principalement des mots et du type de syllabes dans lesquelles il se trouve (cf. tableau 9, 2.3.4 ; cf. également Reinke 2005, 52). Étant donnée cette variation considérable, les mesures formantiques du /a/ dans le digramme <oi> ne peuvent être exhaustives. Elles se concentreront ici sur le /a/ en position finale, et ce, dans deux contextes syllabiques : en syllabe finale fermée dans le mot isolé *baignoire* ([bɛɾwaʁ] ~ [bɛɾwaʁ]) de la liste de mots PFC et en syllabe finale ouverte dans le mot *trois* ([tɾwa] ~ [tɾwa]) du texte PFC.

Liste de mots

En ce qui concerne la qualité vocalique du [a] dans le mot *baignoire*, les formants F1 et F2 des 20 occurrences ont, ici aussi, été mesurés à 50% de la durée vocalique et projetés dans un diagramme bifonctionnel F1/F2 (cf. figure 73). Ils y sont comparés aux formants du /a/ antérieur et du /a/ postérieur mesurés dans le sous-chapitre précédent dans les mots *patte* et *pâte* (cf. 5.3.1.1).

Globalement, la figure 73 indique que le /a/ de la graphie <oi> dans *baignoire* est un [a] aussi postérieur que le /a/ mesuré dans *pâte*, ce qui est confirmé par le test de Wilcoxon-Mann-Whitney : ce dernier montre en effet, d'une part, des valeurs du deuxième formant (F2) significativement différentes dans le /a/ de *patte* et le [a] de *baignoire* ($p < 0,01$) et, d'autre part, des valeurs statistiquement très similaires des /a/ postérieurs dans *pâte* et *baignoire* ($p > 0,05$) (cf. tableau 66).

Ainsi, comme l'a déjà montré Reinke (2005, 24) pour les exemples *noir*, *framboise*, *soir* et *boîte*, le digramme <oi> en syllabe finale fermée semble être effectivement systématiquement réalisé avec un [a] postérieur. Reinke (2005) mentionne également qu'il s'agit d'une voyelle allongée ([wa:]). Cet aspect quantitatif n'a cependant pas pu être mesuré ici étant donné le caractère transitoire et instable du segment [wa], qui rend difficiles la séparation nette de la semi-voyelle [w] et de la voyelle [a] ainsi qu'une estimation fiable de la durée de cette voyelle.

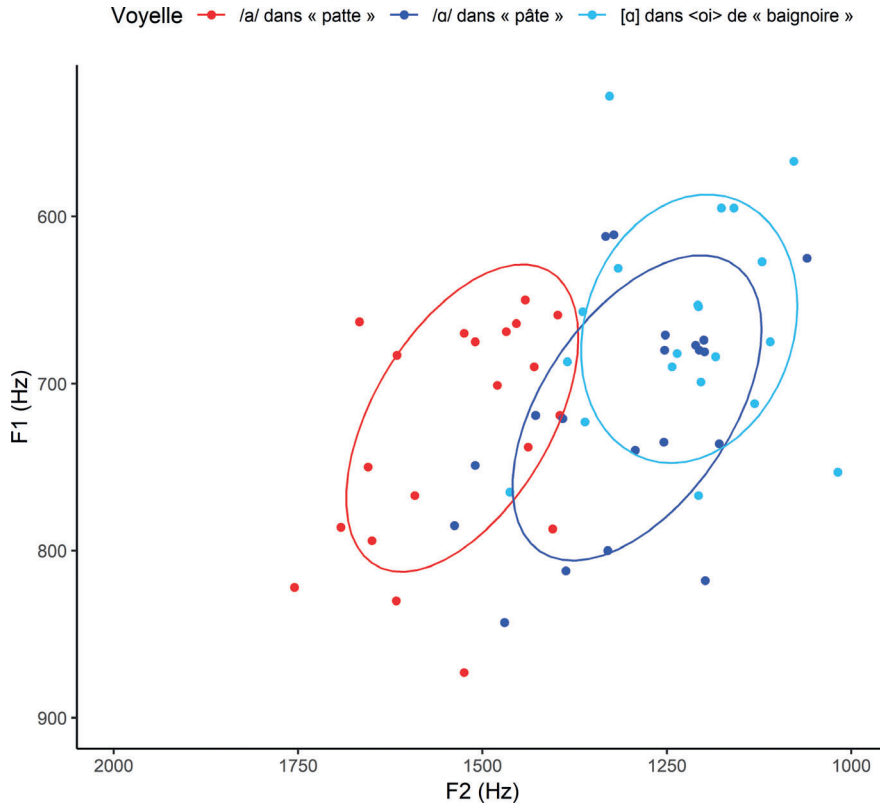


Figure 73 : Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [ɑ] mesurés à 50% de la durée vocalique dans le mot *baignoire* de la liste de mots PFC chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux occurrences de /a/ et /ɑ/ dans *patte* et *pâte* (liste de mots PFC).

Tableau 66 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle [ɑ] dans le mot *baignoire* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /a/ et /ɑ/ dans *patte* et *pâte* de la liste de mots PFC (n=20).

	[ɑ] (<i>baignoire</i>)		[ɑ] (<i>baignoire</i>) vs. /a/ (<i>patte</i>)		[ɑ] (<i>baignoire</i>) vs. /ɑ/ (<i>pâte</i>)	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	667,20	63,97	-3,40	<0,001	-2,8	<0,01
F2 (Hz)	1224,95	113,91	-3,92	<0,001	-1,96	>0,05

Texte PFC

Quant à la qualité vocalique du /a/ en syllabe finale ouverte dans le mot *trois* du syntagme *trois échevins* dans la partie supplémentaire du texte, le procédé d'analyse est identique : tout d'abord, les deux premiers formants (F1/F2) des /a/ réalisés par les 20 présentateurs ont été mesurés à 50% de la durée vocalique. Par la suite, ils ont été projetés dans un diagramme bifonnantique, où ils sont à nouveau comparés aux formants du /a/ antérieur de *patte* et du /a/ postérieur de *pâte* (cf. figure 74).

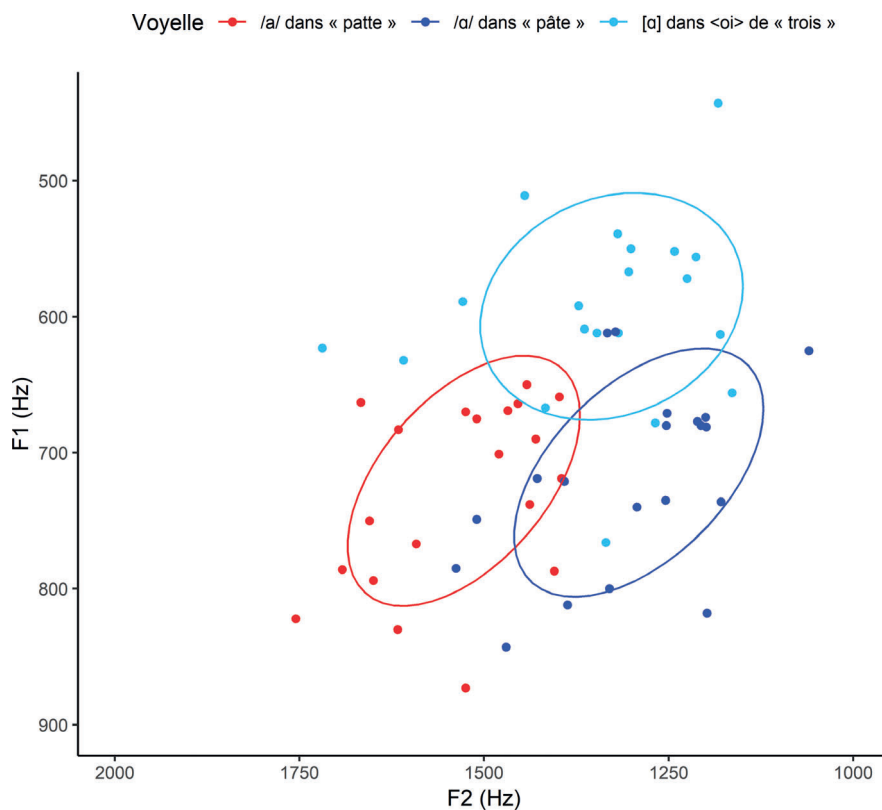


Figure 74 : Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [a] mesurés à 50% de la durée vocalique dans le mot *trois* dans le syntagme *trois échevins* du texte PFC chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux /a/ et /a/ de *patte* et *pâte* de la liste de mots PFC.

Le résultat suggéré par la figure 74 est très similaire à celui du [a] postérieur en syllabe finale fermée se trouvant dans le mot *baignoire* : en effet, le /a/ en syllabe finale ouverte dans le mot *trois* présente lui aussi un deuxième formant moyen

(F2) statistiquement très similaire au /a/ de *pâte* ($p > 0,05$) et significativement différent du /a/ de *patte* ($p < 0,001$) (cf. tableau 67).

Tableau 67 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans la voyelle [a] dans le mot *trois* du syntagme trois échevins chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants à ceux des voyelles /a/ et /a/ dans *patte* et *pâte* de la liste de mots PFC (n=20).

	[a] (<i>trois</i>)		[a] (<i>trois</i>) vs. /a/ (<i>patte</i>)		[a] (<i>trois</i>) vs. /a/ (<i>pâte</i>)	
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	596,95	68,16	-3,88	<0,001	-3,88	<0,001
F2 (Hz)	1342,70	144,97	-3,85	<0,001	-1,49	>0,05

Ici aussi, les résultats obtenus par Reinke (2005, 24) pour la prononciation du <oi> graphique en syllabe finale ouverte dans des mots comme *bois*, *mois*, *noix*, *pois* ou *poids* peuvent être confirmés pour le mot *trois* : le /a/ est en effet majoritairement réalisé comme un [a] postérieur. Notons que la durée n'a pas non plus été prise en compte dans cette analyse, et ce, pour les mêmes raisons que dans le cas du mot *baignoire* (instabilité et découpage difficile du segment [wa] ; cf. *supra*).

Les résultats de ce sous-chapitre confirment ainsi que le [a] postérieur n'est pas seulement maintenu dans l'opposition /a/ : /a/, mais également dans le /a/ final du digramme <oi> en syllabe finale ouverte et en syllabe finale fermée. Cependant, étant donnée la variation lexicale considérable dans la réalisation du <oi>, cette analyse restreinte aux mots *baignoire* et *trois* ne peut être généralisée. Des analyses expérimentales similaires d'autres lexèmes seront encore nécessaires, notamment pour les mots présentant dans les mêmes contextes syllabiques des graphies <oi> que Reinke considère comme majoritairement réalisées en tant que [a] (en syllabe finale ouverte, p. ex. *boit*, *moi*, *noient*, *reçoit*, *droit* ; en syllabe finale fermée, p. ex. *soif*, *poil*, *avoine*, *droite*).

5.3.1.3 Opposition /ɛ/ : /ɛ:/

Dans l'état actuel de la recherche, l'opposition /ɛ/ : /ɛ:/ (p. ex. *faites* /fɛt/ ~ *fête* /fɛ:t/) est très majoritairement considérée comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise (cf. Bigot/Papen 2013, 120). Cox (1998) montre notamment que tous les présentateurs de journaux qu'il a analysés réalisent cette opposition de longueur. Reinke (2005), pour sa part, la considère également comme appartenant à la norme, sans cependant la prendre en compte dans ses analyses. Bigot/Papen (2013), dont le compte rendu de la littérature scientifique est principalement basé sur les deux précédentes études, en arrivent

à la conclusion que l'opposition /ɛ/ : /ɛ:/ fait définitivement partie de la norme de prononciation québécoise (cf. Bigot/Papen 2013, 125). Ce consensus sera testé ci-dessous sur la base d'une analyse de la durée du /ɛ/ dans *faites* /ɛ/ et *fête* /ɛ:/. Notons que faute de paire minimale appropriée dans le texte PFC, l'analyse de cette opposition quantitative se restreint à des mots extraits de la liste de mots PFC, sans prendre en compte un contexte syntagmatique.

Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney montre que les durées mesurées dans ces deux mots se différencient significativement les unes des autres, et ce à $p < 0,001$. Ce faisant, les valeurs des occurrences du /ɛ:/ mesuré dans *fête* ont en moyenne une durée plus longue de 37,47% que celles du /ɛ/ mesuré dans *faites* (cf. tableau 68).

Tableau 68 : Moyenne et écart-type en millisecondes (ms) de la durée des voyelles mesurées dans les mots *faites* et *fête* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces durées (n=20).

	/ɛ/ (<i>faites</i>)		/ɛ:/ (<i>fête</i>)		/ɛ/ vs. /ɛ:/	/ɛ/ vs. /ɛ:/
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
Durée (ms)	246,35	27,68	338,65	59,03	-3,92	<0,001

Notons également qu'aucun des 20 présentateurs québécois ne fait exception à ces résultats, chacun d'entre eux présentant un [ɛ] plus long dans *fête* que dans *faites*. Les résultats, déjà unanimes dans l'état actuel de la recherche (cf. *supra*), confirment donc clairement que – dans le cas des productions – l'opposition quantitative /ɛ/ : /ɛ:/ se maintient bien dans la norme de prononciation québécoise.

5.3.1.4 Diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/

Pour ce qui est des diphtongaisons (p. ex. *fête* /fa³t/), les études publiées jusqu'ici les considèrent majoritairement comme étant socialement stigmatisées et ne faisant donc pas partie de la norme de prononciation du français québécois (cf. Lappin 1982 ; Santerre et al. 1985 ; Tremblay 1990 ; Cox 1998, Reinke 2005), exception faite, chez Santerre et al. (1975) et Reinke (2005), des diphtongaisons de /ø:/ (p. ex. dans *creuse*) et /o:/ (p. ex. dans *chaude*).

Dans la présente étude, l'analyse des diphtongaisons dans la prononciation des locuteurs-modèles a été effectuée à l'exemple du mot *fête*, déjà utilisé dans le sous-chapitre précédent (cf. 5.3.1.3) et repris ici étant donné qu'en français québécois, la durée vocalique d'une voyelle longue comme le /ɛ:/ peut être combinée à une diphtongaison [a³] pour former l'opposition par rapport au /ɛ/ bref de *faites* (*faites* /fɛt/ ~ *fête* /fɛ:t/ ~ /fa³t/). Ainsi, les mesures des durées vocaliques du /ɛ:/

dans le mot *fête* ont été combinées à des mesures de ses deux premiers formants (F1/F2) à 25% et 75% de la durée vocalique, afin de pouvoir retracer le déplacement des formants lorsqu'il est diphtongué. Soulignons que comme l'analyse porte sur le même mot (*fête*) que dans le cas de l'opposition / ϵ / : / ϵ :/ (cf. 5.3.1.3), l'analyse des diphtongaisons a, ici aussi, dû se restreindre à ce mot de la liste PFC, sans prendre en compte un contexte syntagmatique. Les valeurs moyennes des mesures des deux premiers formants (F1/F2) du / ϵ :/ de *fête* sont illustrées dans la figure 75.

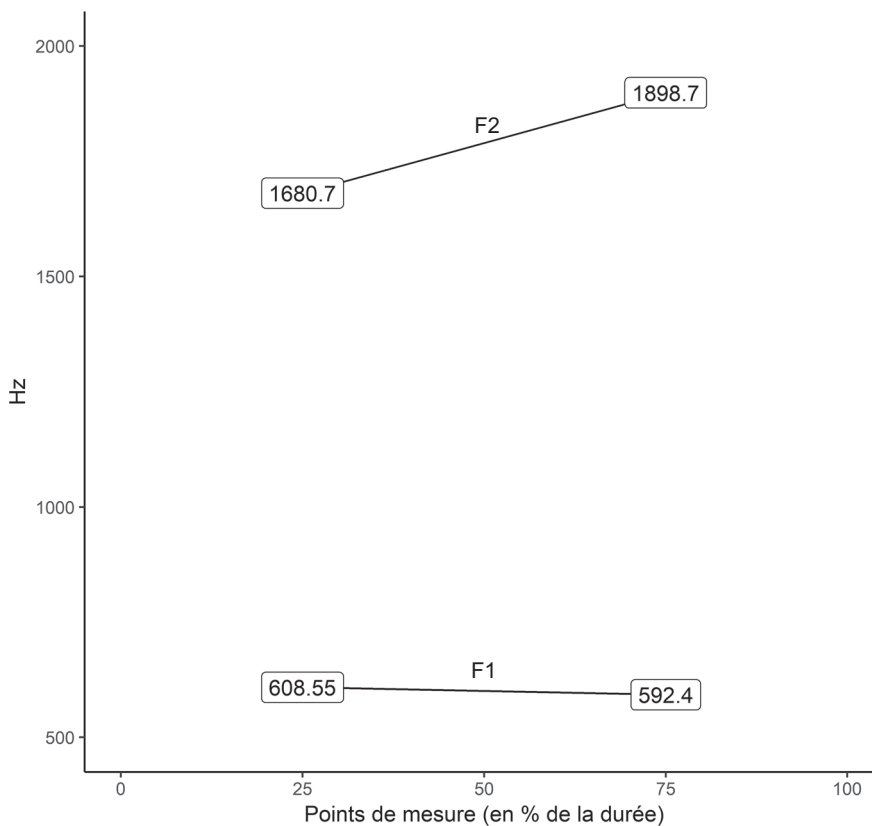


Figure 75 : Formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la durée de la voyelle / ϵ :/ dans le mot *fête* chez les présentateurs québécois (n=20).

De manière quelque peu surprenante et contrairement à ce qu'on aurait pu attendre au vu de l'état actuel de la recherche, l'opposition observable dans la paire minimale *faites* ~ *fête* n'est pas uniquement *quantitative*, mais en moyenne également *qualitative*. Les résultats du test de *Wilcoxon-Mann-Whitney* montrent

en effet que le deuxième formant (F2) présente une augmentation hautement significative entre les mesures effectuées à 25% et à 75% de la voyelle ($p < 0,001$), ce qui témoigne d'une antériorisation de la voyelle entre les deux points de mesure. La fréquence du premier formant (F1) affiche, pour sa part, une légère diminution, indice d'une légère fermeture de la voyelle, même si cette différence n'est pas significative ($p > 0,05$) (cf. tableau 69).

Tableau 69 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés à 25% et 75% de la voyelle /ɛ:/ dans le mot *fête* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison entre ces formants (n=20).

	/ɛ:/ (<i>fête</i>)				/ɛ:/ (<i>fête</i>) : 25% vs. 75%	
	25% de la durée		75% de la durée		Valeur z	Valeur p
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type		
F1 (Hz)	608,55	58,00	592,40	63,00	-1,19	>0,05
F2 (Hz)	1680,70	184,35	1898,70	170,86	-3,92	<0,001

Notons que les écarts-types très élevés révèlent une variation relativement forte de cette diphtongaison entre les différents présentateurs et présentatrices, la diphtongaison [a³] significative n'étant mesurable que chez 65,00% (13/20) des présentateurs, l'envergure de cette diphtongaison étant par ailleurs très variable d'une personne à l'autre.

Globalement, ces résultats invitent à reconsidérer la stigmatisation sociale supposée de la diphtongaison, du moins pour ce qui est de la diphtongaison du /ɛ:/. Cela va à l'encontre des résultats des études précédentes portant sur la norme de prononciation québécoise (cf. Lappin 1982 ; Santerre et al. 1985 ; Tremblay 1990 ; Cox 1998 ; Reinke 2005). Notons cependant que si les valeurs F1 et F2 mesurées ici se rapprochent de celles mesurées par Martin (2002, 85–87) chez des locuteurs québécois « ordinaires », elles présentent un écart entre la mesure à 25% et à 75% en moyenne bien plus faible, en particulier en ce qui concerne le premier formant (F1) (cf. tableau 70).

Il semblerait donc qu'une diphtongaison [a³] du /ɛ:/ soit « admise » chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada, à condition de n'être que « légère », c'est-à-dire de présenter un changement de formants F1 et F2 moins important que celui que l'on trouverait dans le français québécois vernaculaire. Cette observation va dans le sens de la « norme de compromis » définie plus haut (cf. 4.4.2.2), située à mi-chemin entre les variétés québécoises et la conception que se font les Québécois du « français de France ».

Tableau 70 : Comparaison des valeurs F1 et F2 moyennes à 25% et 75% de la voyelle /ɛ:/ chez les présentateurs de télévision de mon corpus par rapport aux locuteurs québécois « ordinaires » de Martin (2002, 86).

	[a ³]					
	Présentateurs (Radio-Canada)			Locuteurs québécois « non experts de la parole » (cf. Martin 2002, 86) ⁴		
	25%	75%	Tendance	25%	75%	Tendance
F1 (Hz)	608,55	592,40	- 16,15	671,50	461,00	- 210,50
F2 (Hz)	1680,70	1898,70	+ 218,00	1563,50	2115,00	+ 551,50

5.3.1.5 Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/

Quant à l'ouverture et au relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non allongeantes (cf. 2.3.4) (p. ex. *villes* [vil] au lieu de [vil]), l'état actuel de la recherche reste relativement ambigu (cf. 2.3.4 ; cf. également Bigot/Papen 2013, 126) : Cox (1998) et Reinke (2005) le considèrent comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise, Ostiguy/Tousignant (2008, 69) le définissent comme étant courant chez tout type de locuteur (« plus cultivé » ou non) et dans tout type de situation, mais cependant moins en usage chez les présentateurs de télévision, alors que Dumas (1987) le rejette largement.

Sous-entendant que les relâchements et ouvertures potentiels seront similaires pour /i/, /y/ et /u/, comme ils le sont également en français québécois vernaculaire, la présente analyse se concentrera à titre d'exemple uniquement sur les variantes du /i/. Les variantes relâchées ne pouvant apparaître qu'en syllabe fermée par une consonne non allongeante,⁵ c'est précisément dans ce contexte que les occurrences à analyser ont été choisies : il s'agit des mots *six* (mot isolé) et *ville* (dans le syntagme *autour des mêmes villes*). Afin de pouvoir tester le plus précisément possible le relâchement potentiel du /i/ dans ces occurrences, celles-ci ont été comparées aux occurrences du /i/ en syllabe finale ouverte des mots *ami* (liste de mots complémentaire) et *jusqu'ici* (texte PFC). Dans ce dernier contexte, le /i/ est en effet systématiquement prononcé comme un [i] tendu et bref, aussi

⁴ Précisons que Martin (2002, 86) sépare les résultats de ses informateurs masculins et féminins. Les valeurs présentées ici sont donc des moyennes des valeurs enregistrées pour chacun de ces deux groupes.

⁵ Il s'agit des consonnes /p, b, t, d, k, g, f, s, ʃ, m, n, ɲ, l/ (cf. Silviet-Carricart 2007, 17).

bien en français « de référence » traditionnel qu'en français québécois (cf. Sigouin 2013, 52 ; Sigouin/Arnaud 2014, 568 ; cf. également McLaughlin 1986).

Liste de mots

La figure 76 présente une projection de l'estimation des deux premiers formants (F1/F2) à 50% de la durée vocalique de toutes les occurrences de /i/ dans les mots isolés *six* (syllabe fermée par une consonne non allongeante) et *ami* (syllabe ouverte) lus par les 20 présentateurs (cf. figure 76).

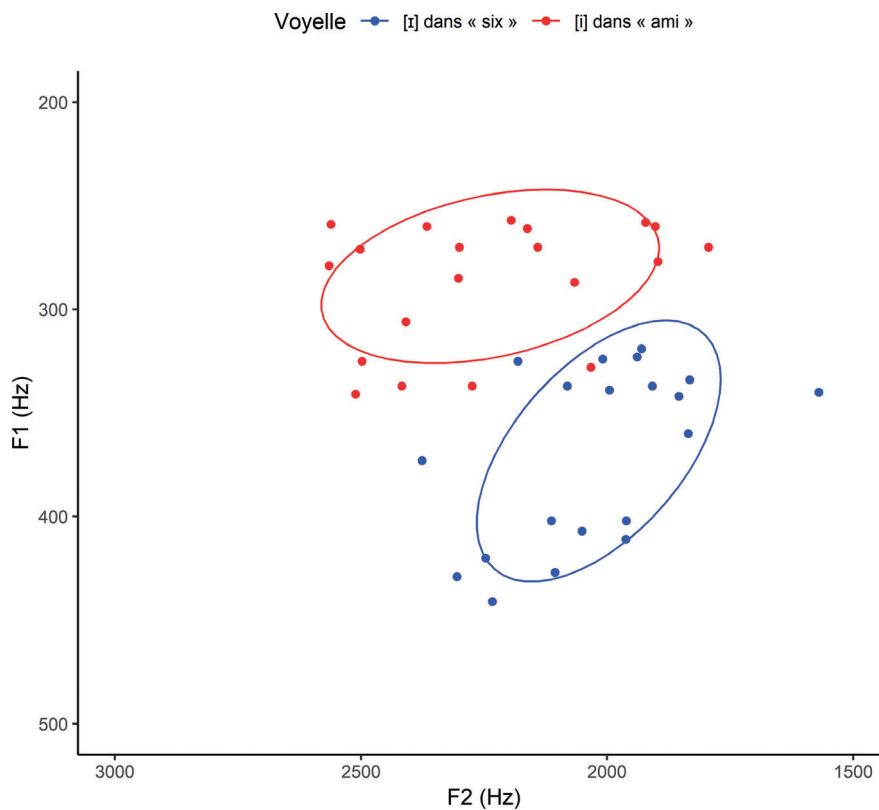


Figure 76 : Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [i] mesurée à 50% de sa durée dans le mot isolé *six* chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux formants de la voyelle [i] dans *ami*.

Deux éléments plaidant clairement en faveur d'un relâchement du /i/ dans *six* peuvent être observés dans le diagramme bifonctionnel de la figure 76 : tout d'abord, le /i/ se trouvant dans la syllabe finale fermée de *six* présente un premier

formant (F1) nettement plus élevé que celui se trouvant dans la syllabe finale ouverte d'*ami*. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il est systématique pour tous les présentateurs (100%, 20/20). Par ailleurs, le deuxième formant (F2) de /i/ est en moyenne légèrement plus bas dans *six* que dans *ami*. Ce dernier constat n'est valable que pour trois quarts des présentateurs (75,00%, 15/20). Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme ces deux observations et montre que les différences de valeurs des premiers et deuxièmes formants observées ici sont significatives à $p < 0,001$ pour le F1 et à $p < 0,01$ pour le F2 (cf. tableau 71).

Tableau 71 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles [i] et [i] des mots *six* et *ami* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	[i] (<i>six</i>)		[i] (<i>ami</i>)		[i] vs. [i]	[i] vs. [i]
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	369,60	42,64	286,90	30,22	-3,82	<0,001
F2 (Hz)	2024,40	189,95	2240,85	243,29	-2,99	<0,01

Pour le mot *six*, le F1 plus élevé observé ici montre donc une ouverture significative du /i/ par rapport au mot *ami*, et le F2 plus bas témoigne, pour sa part, d'une centralisation significative de ce même /i/. Or, il s'agit des deux principales caractéristiques phonétiques des voyelles relâchées en français québécois (cf. Sigouin 2013, 52 ; Sigouin/Arnaud 2014, 571–572). Il est donc relativement clair que les présents résultats suggèrent au moins l'existence d'une voyelle relâchée [i] en syllabe fermée par une consonne non allongeante chez les présentateurs québécois. On peut par ailleurs s'attendre à constater un résultat similaire pour les variantes relâchées [ɤ] et [ʊ] de /y/ et /u/.

Texte PFC

Les résultats touchant aux /i/ tirés du texte PFC sont, pour leur part, très similaires. Le diagramme bifonnantique (F1/F2) montre en effet une tendance du /i/ en syllabe finale fermée dans *villes* à présenter un F1 plus élevé et un F2 plus bas que celui se trouvant en syllabe finale ouverte dans *jusqu'ici* (cf. figure 77).

Notons par ailleurs que chez 95,00% des présentateurs (19/20), la valeur F1 est plus élevée et chez 80,00% (16/20), la valeur F2 est plus basse dans le [i] de *villes* que dans le [i] de *jusqu'ici*. Le test de Wilcoxon-Mann-Whitney confirme à nouveau ces résultats, les valeurs des deux premiers formants (F1/F2) de ces deux /i/ s'avérant significativement différentes, respectivement à $p < 0,001$ (cf. tableau 72).

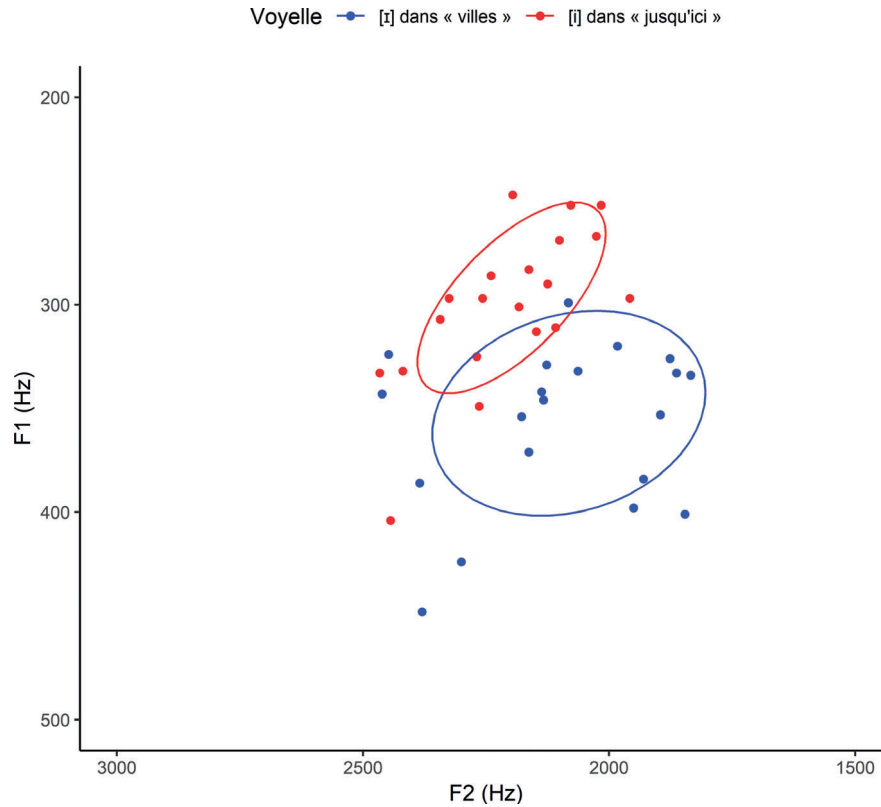


Figure 77 : Formants F1 et F2 des occurrences de la voyelle [i] mesurée à 50% de sa durée dans *villes* du syntagme *autour des mêmes villes* chez les présentateurs québécois (n=20), en comparaison aux formants de la voyelle [i] dans *jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu*.

Tableau 72 : Moyenne et écart-type (en Hz) des formants F1 et F2 mesurés dans les voyelles [ɪ] et [i] des syntagmes *autour des mêmes villes* et *jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu* chez les présentateurs québécois et résultats du test de Wilcoxon-Mann-Whitney dans une comparaison de ces formants (n=20).

	[ɪ] (<i>ville</i>)		[i] (<i>jusqu'ici</i>)		[ɪ] vs. [i]	[i] vs. [ɪ]
	Valeur moy.	Écart-type	Valeur moy.	Écart-type	Valeur z	Valeur p
F1 (Hz)	357,35	38,40	300,60	37,25	-3,8453	<0,001
F2 (Hz)	2101,80	207,01	2206,50	143,79	-3,3039	<0,001

Ainsi, le F1 étant significativement plus élevé et le F2 significativement plus bas dans le [ɪ] de *villes* que dans le [i] de *jusqu'ici*, son ouverture (F1) et sa centralisation (F2) semblent tout aussi évidentes que dans le cas des mots isolés. Chez

les présentateurs québécois, la situation de lecture du texte PFC ne semble donc pas influencer négativement sur le relâchement bien présent du /i/ en syllabe finale fermée par une consonne non allongeante.

5.3.1.6 Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/

Le statut du dévoisement (ou de l'effacement) des voyelles /i, y, u/ entre deux consonnes sourdes (p. ex. *université* [ynivɛʁsɪtɛ] ~ [ynivɛʁs:te] au lieu de [ynivɛʁ-site]) au sein de la norme de prononciation reste passablement controversé. Cox (1998) ne le considère pas comme partie intégrante de cette norme, étant donnée sa trop forte variation inter- et intra-individuelle à l'intérieur du groupe des présentateurs de télévision, alors que Dumas (1987), Reinke (2005) et Ostiguy/Tousignant (2008) estiment qu'il passe inaperçu et le rattachent donc à cette norme (cf. 2.3.4).

De manière similaire au relâchement des voyelles /i, y, u/, la présente analyse se concentrera sur les seules variantes du /i/, sous-entendant que les dévoisements et effacements potentiels sont sans doute similaires pour les voyelles /i/, /y/ et /u/. Rappelons par ailleurs que, contrairement aux analyses précédentes qui se basent sur des mesures quantitatives de formants et/ou de la durée des voyelles, l'analyse du dévoisement ou de l'effacement de /i, y, u/ a été effectuée sur la base d'une lecture qualitative de spectrogramme et d'un système de codage ternaire (1 = voyelle voisée, 2 = voyelle dévoisée, 3 = voyelles syncopée) effectués sous PRAAT, ces deux étapes d'analyse ayant été effectuées par moi-même. Ce faisant, quatre lexèmes contenant un /i/ entre deux consonnes sourdes ont pu être pris en compte dans le cadre de la liste de mots PFC : *piquet*, *piqué*, *piquais*, *piquer*. Quant au texte PFC, huit lexèmes se trouvant également dans ce contexte ont été relevés : *jusqu'ici*, *officielles*, *vérifications*, *identité*, *situation*, *participation*, *particulier*.

Liste de mots

Les analyses de spectrogrammes des réalisations du /i/ dans les mots isolés *piquet*, *piqué*, *piquais*, *piquer* montrent que la quasi-totalité des présentateurs (96,25%, 77/80) réalisent les /i/ entre deux consonnes sourdes comme des [i] voisés, seules trois réalisations (3,75%, 3/80) présentant des [i] dépourvus de barre de voisement, et aucune (0,00%, 0/80) la syncope de la voyelle. Précisons qu'en raison de la netteté de ces résultats, le test du chi carré de Pearson n'a pu être effectué, les deux dernières catégories (voyelles dévoisées, voyelles syncopées) ne contenant pas le minimum de cinq observations présumé par le test (cf. figure 78).

Au premier abord, ces résultats pourraient mener à supposer que dans la norme de prononciation québécoise, le /i/ entre deux consonnes sourdes est

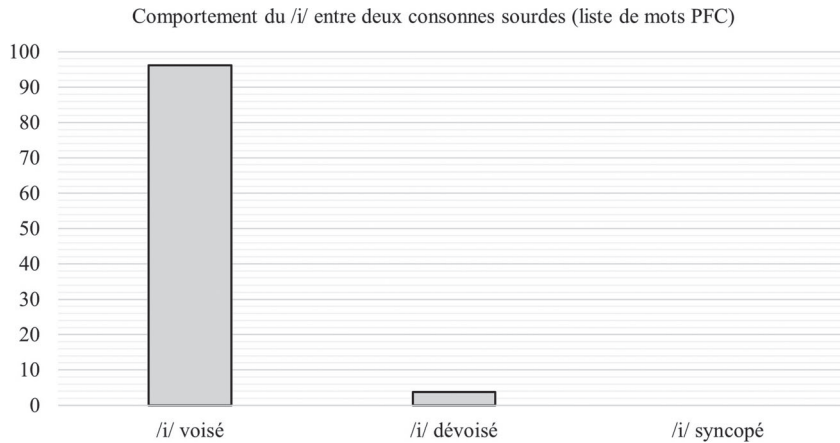


Figure 78 : Taux de réalisations voisée, dévoisée ou syncopée (en %) du /i/ entre deux consonnes sourdes chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture de la liste de mots PFC.

(quasiment) systématiquement voisé et ne se différencie donc pas du français « de référence » traditionnel. Il est cependant probable que la situation de lecture de la liste de mots PFC ait entraîné une distorsion des résultats en raison de l'*audio-monitoring*, avec une tendance des présentateurs à une articulation exagérée et à un débit ralenti dans cette situation de communication considérée comme l'une des plus artificielles (cf. 3.5.1). C'est la raison pour laquelle une analyse de ces voyelles dans la lecture du texte PFC est, ici aussi, particulièrement indiquée. Moins artificielle que la lecture de mots isolés, elle est d'autre part très proche de la situation de présentation des journaux télévisés, considérée par les Québécois comme la plus proche de leurs représentations de la norme de prononciation (cf. 4.4.2.2).

Texte PFC

Les spectrogrammes des /i/ extraits de la lecture du texte PFC (*jusqu'ici, officielles, vérifications, identité, situation, participation, particulier*) confirment cette présupposition et montrent une variation considérable dans la réalisation de ce /i/, avec 53,75% (86/160) de /i/ voisés, 18,13% (19/160) de /i/ dévoisés et 28,13% (45/160) de /i/ syncopés (cf. figure 79).

Le test du chi carré de Pearson montre que les différences trouvées entre les taux de ces trois types de réalisations sont hautement significatives à $p < 0,001$. Les /i/ voisés sont donc significativement majoritaires (53,75%), mais le taux des voyelles (46,25%) dévoisées ou syncopées est quasiment aussi élevé. La variation d'un présentateur à l'autre est par ailleurs très élevée et fluctue entre des

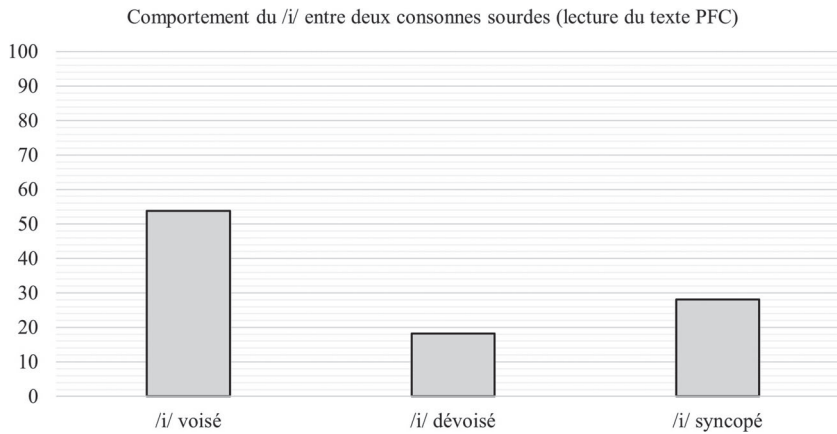


Figure 79 : Taux de réalisations voisées, dévoisées ou syncopées (en %) du /i/ entre deux consonnes sourdes chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture du texte PFC ($\chi^2 = 15,51$; $p < 0,001$).

taux élevés de syncopes chez certains présentateurs (voyelles syncopées : p. ex. cqRpa1 : 100%, 8/8 ; cmTfc1 : 75%, 6/8) et des taux élevés de voisements chez certains autres (voyelles voisées : p. ex. cmTmm1 : 100%, 8/8 ; cqRcl1 : 75%, 6/8). Par ailleurs, la variation lexicale est également considérable, le /i/ tendant à être réalisé comme un [i] voisé dans quatre des sept lexèmes (*jusqu'ici* : 95%, 19/20 ; *officielles* : 85%, 17/20 ; *identité* : 65%, 13/20 ; *situation* : 70%, 14/20), comme un [ɨ] dévoisé dans *particulier* (50%, 10/20) et à être syncopé dans la deuxième syllabe de *participation* (60%, 12/20). Dans *vérifications* (voyelle voisée : 35%, 7/20 ; dévoisée : 25%, 5/20 ; syncopée : 40%, 8/20) et dans la troisième syllabe de *participation* (voyelle voisée : 30%, 6/20 ; dévoisée : 30%, 6/20 ; syncopée : 40%, 8/20), les taux sont répartis de façon relativement égale. Ainsi, ces résultats vont dans le sens de la grande variation observée par Cox (1998), qui avait mis en lumière un taux d'usage moyen de ce trait de 43% et une forte variation intra-individuelle se situant selon les présentateurs entre 0% et 88%.

Étant donnée la grande variation observée dans la présente étude et la légère tendance générale des présentateurs au voisement du /i/ entre deux consonnes sourdes, la tendance interprétative va à la non-prise en compte du dévoisement (et de l'effacement) des voyelles /i, y, u/ dans la définition de la norme de prononciation québécoise. Il resterait cependant à confirmer ces résultats dans le cadre d'analyses expérimentales similaires des voyelles /y/ et /u/ entre deux consonnes sourdes, ainsi que sur la base d'analyses plus détaillées des contextes phonologiques dans lesquels apparaissent /i, y, u/.

5.3.2 Voyelles nasales

Tout comme dans le cas de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ chez les présentateurs parisiens (cf. 5.1.2) et suisses romands (cf. 5.2.2), les voyelles nasales en usage chez les présentateurs québécois ont été analysées sur la base d'un système de codage par accord interjuges. Cette analyse concerne cependant ici, non pas un, mais trois traits : l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ (cf. 5.3.2.1), la réalisation phonétique du /ã/ en tant que [ã̃]/[ã̃] antérieur, [ɛ̃] central ou [ã̃]/[ɔ̃] postérieur (cf. 5.3.2.2) et celle du /ɛ̃/ en tant que [ɛ̃] antérieur ou [ɛ̃] postérieur (cf. 5.3.2.3).

5.3.2.1 Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/

Le premier trait analysé sur la base de ces codages concerne le maintien de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ (p. ex. *brun* [bʁœ̃] ~ *brin* [bʁɛ̃]). Les études publiées jusqu'ici s'accordent unanimement à considérer le maintien de la voyelle nasale /œ̃/ comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise à travers tous les styles et toutes les situations de communication (cf. 2.3.4 ; cf. également Bigot/Papen 2013, 125). Cox (1998) montre par ailleurs que tous les présentateurs de son corpus font usage de cette opposition.

Rappelons que, parallèlement aux cas de Paris et de la Suisse romande, ce trait a été codé sous PRAAT selon un codage binaire (1 = voyelle arrondie [œ̃], 2 = voyelle écartée [ɛ̃]). Ce faisant, tous les contextes des deux listes de mots et du texte PFC comportant une voyelle nasale arrondie [œ̃] potentielle (c'est-à-dire lors de la présence de la graphie <un>) ont été pris en compte : il s'agit de 9 contextes dans la liste PFC correspondant aux mots *un* (7 contextes) et *brun* (2 contextes), de 6 contextes dans la liste complémentaire correspondant tous au mot *un* et de 6 contextes dans le texte PFC correspondant également tous au mot *un*.

Liste de mots

Sans surprise, les codages des mots isolés *un* et *brun* réalisés dans les deux listes de mots montrent dans leur ensemble que 95,33% (286/300) des occurrences sont prononcées avec la variante arrondie [œ̃] (cf. figure 80). Le test du chi carré de Pearson confirme que les différences trouvées entre les taux des deux types de réalisations sont hautement significatives à $p < 0,001$.

Même si ce résultat n'est pas significatif, il est intéressant de signaler que toutes les occurrences de la voyelle écartée [ɛ̃] se trouvent dans le mot *un* ([ɛ̃] : 5,38%, 14/260), alors que *brun* ne présente aucune réalisation écartée ([ɛ̃] : 0,00%, 0/40). Dans le présent sous-corpus québécois, l'article indéfini *un* semble donc être le seul mot dans lequel la graphie <un> peut être réalisée comme un [ɛ̃]

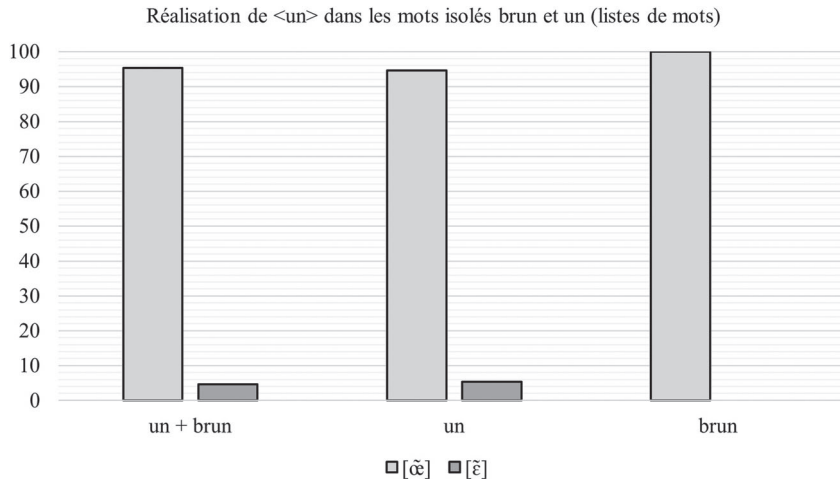


Figure 80 : Taux de réalisations arrondies [œ̃] et écartées [ɛ̃] (en %) de la graphie <un> chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture des mots *un* et *brun* dans les deux listes de mots (Total : $\chi^2 = 155,20$; $p < 0,001$).

écarté, ce qui confirme les résultats de Léon (1983, 55) (cf. 3.4.2.1) et correspond également aux résultats relatifs au comportement de cette même opposition chez les présentateurs parisiens et suisses romands : dans leur usage, le [œ̃] semble également plus résistant à la neutralisation dans *brun* que dans *un* (cf. 5.1.2 ; 5.2.2). Notons cependant que cette voyelle écartée [ɛ̃] reste très marginale chez les présentateurs québécois : outre sa faible fréquence (4,67%, 14/300), 13 des 14 occurrences apparaissent chez deux locuteurs en particulier (cmTga1 : 40%, 6/15 ; cqRsb1 : 46,67%, 7/15).

Texte PFC

Les résultats sont très similaires pour le texte PFC : ils présentent – ici uniquement dans le mot *un* – un taux de réalisations arrondies [œ̃] de 95,00% (114/200), contre 5,00% de réalisations écartées [ɛ̃] (6/120), le test du chi carré de Pearson indiquant, ici aussi, que la différence entre ces deux résultats est hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 81).

On constate que le taux de variantes écartées [ɛ̃] décelé dans le texte PFC est similaire à celui des deux listes de mots, renforçant donc en partie l'observation selon laquelle l'apparition marginale de [ɛ̃] écartés se limite à l'article défini *un*. Soulignons cependant ici aussi que 4 des 6 occurrences de cette variante écartée sont attribuables à l'un des deux locuteurs déjà mentionnés plus haut (cmTga1 : 66,67%, 4/6).

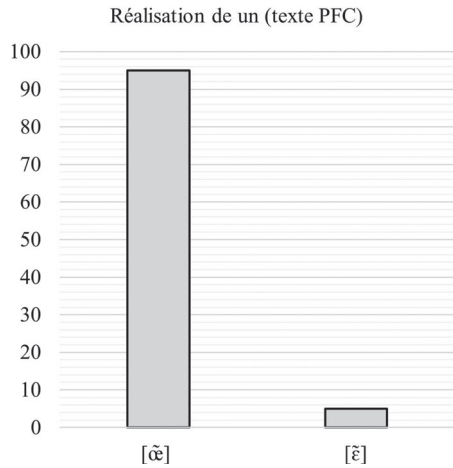


Figure 81 : Taux de réalisations arrondies [œ̃] et écartées [ɛ̃] (en %) du mot *un* chez les présentateurs québécois (n=20) en lecture du texte PFC ($\chi^2 = 60,94$; $p < 0,001$).

Ainsi, de manière peu surprenante, ces résultats très clairs confirment bien l'accord unanime des études publiées jusqu'ici (cf. 2.3.4) : mes données de productions semblent en effet bien montrer que le maintien de la voyelle nasale /œ̃/ fait partie intégrante de la norme de prononciation québécoise.

5.3.2.2 Réalisation de /ã/ : [æ̃]/[ã] ~ [ɛ̃] ~ [ɑ̃]/[ɔ̃]

Le deuxième trait analysé sur la base de codages auditifs touche à la réalisation phonétique de la voyelle nasale /ã/ (p. ex. *trente* [tʁãt] ~ [tʁɛ̃t] ~ [tʁɑ̃t]). Contrairement à l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/, les études publiées jusqu'ici sont loin d'être unanimes sur la variante à privilégier pour la norme de prononciation québécoise (cf. Bigot et Papen 2013, 127) : alors que Cox (1998) observe une tendance des présentateurs à utiliser très majoritairement le [ã] postérieur et qu'Ostiguy/Toussignant (2008) constate une baisse de la fréquence de l'utilisation du [ã] antérieur chez les locuteurs ayant un niveau de scolarisation élevé, Tremblay (1990), Reinke (2005) et Côté (2016) semblent privilégier cette même variante antérieure [ã] (cf. 2.3.4).

Dans la présente étude, le /ã/ a été codé sur la base du codage ternaire de Chalier (2019) (1 = [æ̃]/[ã] antérieur, 2 = [ɛ̃] central, 3 = [ɑ̃]/[ɔ̃] postérieur), qui prend en compte l'échelle graduelle des réalisations de la voyelle nasale. Tous les contextes des deux listes de mots et du texte PFC contenant les graphies <an> et <en> prononcées /ã/ selon la prononciation de référence ont été pris en compte dans l'analyse : il s'agit de 81 contextes dans les deux listes de mots ainsi que de 50 contextes dans le texte PFC, et ce, chez les 20 présentateurs québécois. Au total, 1620 contextes ont été analysés dans les deux listes de mots et 998 contextes dans le texte PFC. Ces nombres diffèrent quelque peu du nombre de

codages théorique (1620 pour les listes de mots, 1000 pour le texte PFC), étant donné que certaines occurrences n'ont pas été réalisées, ou ont été répétées dans le corpus (cf. 3.4.2.3).

Liste de mots

Les résultats montrent une forte tendance des présentateurs à adopter une prononciation centrale [ɛ̃] (87,35%, 1415/1620), contre seulement 11,91% (193/1620) de réalisations postérieures [ã]/[õ] et 0,74% (12/1620) de réalisations antérieures [æ̃]/[ã]. Les différences considérables observées ici s'avèrent par ailleurs largement confirmées par le test du chi carré, qui montre qu'elles sont hautement significatives à $p < 0,001$ (cf. figure 82).

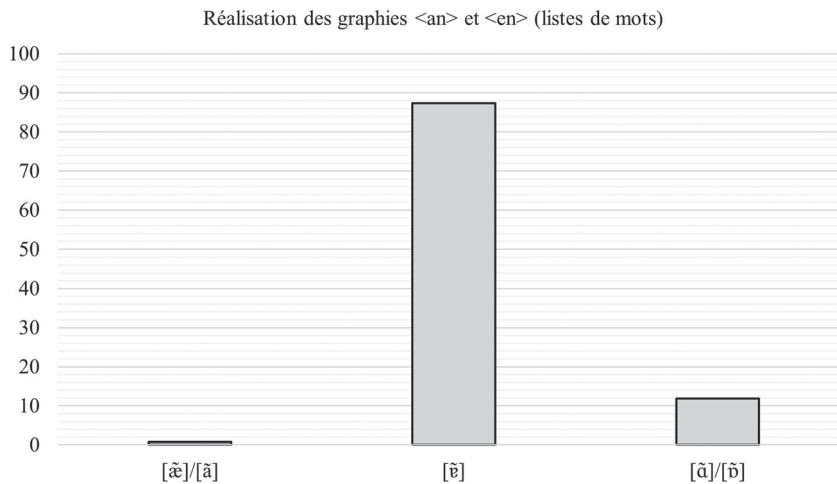


Figure 82 : Réalisation de la voyelle nasale /ã/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <an> et <en> des deux listes de mots ($\chi^2 = 1060,93$; $p < 0,001$).

Notons qu'au vu de la clarté de ces résultats, les effets du lexique et des idiolectes sont très marginaux. Pour ce qui est de la variante antérieure [æ̃]/[ã], on observe tout d'abord qu'elle est aussi peu fréquente que dans le corpus de Chalier (2019), qui porte également sur des présentateurs de Radio-Canada, confirmant ainsi l'observation de Cox (1998) et d'Édmond (2005), qui ont montré qu'elle a tendance à être évitée dans les contextes particulièrement formels. Une analyse détaillée des résultats révèle par ailleurs que la quasi-totalité des réalisations antérieures (11 occurrences sur 12) est attribuable à un seul présentateur, qui ne réalise lui-même que 13,58% de ses /ã/ comme des [æ̃]/[ã] antérieurs (cqRp1 : [æ̃]/[ã] : 13,58%, 11/81 ; [ɛ̃] : 86,42%, 70/81 ; [ã]/[õ] : 0,00%, 0/81). Par ailleurs,

étant donné le très faible nombre de données rattachées à cette variante, aucun effet lexical n'a pu être relevé.

En ce qui concerne la variante postérieure [ã]/[õ], une locutrice (cmTga1) s'avère à nouveau influencer fortement les résultats, étant donné que 51 des 193 variantes postérieures lui sont attribuables. Elle réalise d'ailleurs une grande majorité de ses /ã/ comme des [ã]/[õ] postérieurs (62,96%, 51/81), seuls 37,04% (30/81) étant des [ẽ] centraux, et aucun [æ̃]/[ã] antérieur n'étant observable (0,00%, 0/81). Cette locutrice semble ainsi se trouver à l'opposé des 19 autres locuteurs et présenter un profil majoritairement orienté vers une norme plus « européenne » ou « parisienne », une observation qui avait également été faite pour une autre présentatrice de Radio-Canada, Céline Galipeau, dans l'étude de Chalier (2019, 29). En ce qui concerne la variation lexicale, une analyse détaillée des lexèmes touchés par la variante postérieure [ã]/[õ] montre que 76,17% (147/193) des occurrences présentant un [ã]/[õ] postérieur sont attribuables aux nombres *trente* (50), *quarante* (41), *cinquante* (32) et *soixante* (24) (dérivés compris). Cependant, étant donné que la grande majorité des contextes pris en compte dans le corpus sont également attribuables à ces nombres et leur dérivés (76,54%, 1240/1620), ce résultat n'a pas de réelle valeur explicative. Aucun autre effet lexical n'a pu être relevé.

Globalement, ces résultats indiquent donc que la variante centrale [ẽ] semble être actuellement la mieux acceptée au sein de la norme de prononciation québécoise et la plus utilisée par les présentateurs québécois.

Texte PFC

Les occurrences analysées dans le cadre du texte PFC sont très similaires. Le taux de variantes centrales [ẽ] s'élève à 86,17% (860/998), contre 0,6% de variantes antérieures [æ̃]/[ã] (6/998) et 13,23% de variantes postérieures [ã]/[õ] (132/998). Le teste du chi carré de Pearson révèle, ici aussi, des différences hautement significatives entre les résultats à $p < 0,001$ (cf. figure 83).

Dans leur lecture du texte PFC, les présentateurs montrent donc la même tendance marquée à adopter une prononciation centrale [ẽ] de la voyelle nasale /ã/. Par ailleurs, la totalité des occurrences observées de la variante antérieure [æ̃]/[ã] (6/6 occurrences) est attribuable au même présentateur que dans le cas des listes de mots : il s'agit du locuteur cqRpa1, qui ne réalise cependant, lui aussi, que 12,00% de ses /ã/ comme des [æ̃]/[ã] antérieurs, contre 88,00% (44/50) de [ẽ] centraux et 0,00% (0/50) de [ã]/[õ] postérieurs. Étant donné le nombre très faible de 6 occurrences antérieures, aucun effet lexical n'a pu être relevé.

En ce qui concerne les [ã]/[õ] postérieurs, la locutrice cmTga1, déjà mentionnée dans le cas des listes de mots, influence également fortement les résultats,

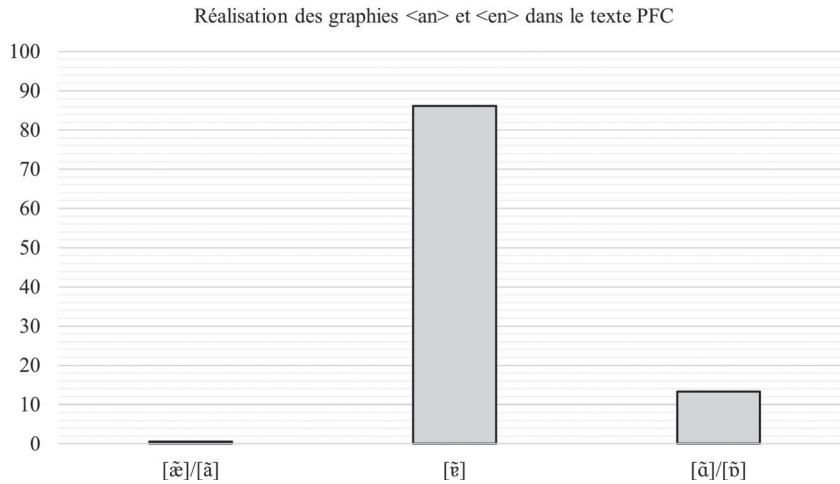


Figure 83 : Réalisation de la voyelle nasale /ã/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <an> et <en> du texte PFC ($\chi^2 = 634,11$; $p < 0,001$).

étant donné que 48 des 132 occurrences de cette variante lui sont attribuables. Elle présente par ailleurs, ici aussi, un profil allant fortement en direction d'une norme « parisienne », avec 96,00% (48/50) de [ã]/[õ] postérieurs. Dans le cas présent du texte PFC, un autre locuteur présente également un taux relativement élevé de cette variante (cmRjp1), avec 38% (19/50) de [ã]/[õ] postérieurs. Les [ã]/[õ] postérieurs, déjà faibles en nombre, sont donc de surcroît majoritairement regroupés sur très peu de locuteurs, ce qui les rend encore moins pertinents pour la globalité du groupe des présentateurs. Notons finalement qu'au niveau lexical, aucun effet significatif n'a pu être relevé.

En somme, une forte domination du [ẽ] central peut être observée dans la globalité du corpus. Qui plus est, elle ne semble pas restreinte à certains types de lexèmes, mais privilégiée dans tous les contextes. Ce résultat complète les observations de Chalié (2019), qui a pu montrer – dans une étude diachronique – que le [ẽ] central gagne du terrain par rapport au [ã] postérieur depuis les années 2000. Chalié (2019) constatait cependant, sur la base d'un corpus allant de 1970 à 2008, que le /ã/ postérieur restait majoritaire chez les présentateurs analysés, ce qui n'est pas le cas ici. Deux explications pourraient être invoquées : il se pourrait tout d'abord qu'il s'agisse d'un effet des années prises en compte, le corpus de Chalié (2019) finissant en 2008 et le présent corpus datant de l'année 2015. Mais il est plus probable que le résultat soit dû aux différents types de corpus : alors que Chalié (2019) analysait des enregistrements de journaux et des reportages télévisés, le présent corpus se base également sur la lecture (listes de mots et texte lus), mais pas en situation d'exposition publique. Or, il se pourrait que

la lecture à l'antenne mène à plus de réalisations postérieures, étant donné son degré de formalité plus élevé. Cet aspect reste donc à élucider dans de futures études.

5.3.2.3 Réalisation de /ɛ̃/ : [ɛ̃] ~ [ɛ̃]

La réalisation phonétique de la voyelle nasale /ɛ̃/ (p. ex. *vingt* [vɛ̃] ~ [vɛ̃]) est le dernier trait ayant été soumis à l'analyse de codages auditifs chez les présentateurs québécois. De manière similaire au cas de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ et contrairement à la voyelle nasale /ɑ̃/, l'état actuel de la recherche semble être relativement unanime sur la considération du [ɛ̃] antérieur et mi-fermé comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise (cf. Bigot/Papen 2013, 124–125, 127) : dans son corpus portant sur l'usage de présentateurs de télévision, Cox (1998) observe en effet 88% de réalisations antérieures [ɛ̃], contre seulement 12% de [ɛ̃]. Reinke (2005, 20) et Côté (2016, 50) considèrent elles aussi la réalisation [ɛ̃] comme étant « standard ».

La présente analyse du /ɛ̃/ se base sur un codage binaire (1 = voyelle antérieure [ɛ̃], 2 = voyelle postérieure [ɛ̃]) effectué sous *PRAAT*. Tous les contextes des deux listes de mots et du texte PFC présentant un /ɛ̃/ selon le français de référence, c'est-à-dire lors de la présence des graphies <in>, <im>, <ym> et de certains <en>, ont été pris en compte. Le codage concerne ainsi 51 contextes dans la liste de mots PFC, 17 dans la liste de mots complémentaire et 19 dans le texte PFC, respectivement dans l'usage de 20 présentateurs québécois. 1742 contextes ont ainsi été analysés dans le corpus (1361 dans les mots isolés des deux listes de mots, 381 dans le texte PFC), la différence entre ce nombre et le nombre théorique de contextes possible (1740) pouvant s'expliquer par le fait que certains contextes n'ont pas été réalisés ou ont été répétés, voire ajoutés (pour les détails sur ces occurrences, cf. 3.4.2.3).

Liste de mots

Les résultats obtenus par les mots isolés des deux listes de mots indiquent une forte préférence des présentateurs pour l'usage de la variante antérieure [ɛ̃] (89,71%, 1221/1361), la prononciation postérieure [ɛ̃] n'étant utilisée que dans 10,29% (140/1361) des cas. Les résultats du test du chi carré de Pearson confirment largement cette tendance, étant donné qu'ils montrent une différence hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 84).

Les effets des idiolectes et du lexique s'avèrent, ici aussi, relativement marginaux, étant donnée la clarté de la tendance illustrée dans la figure 84. En ce qui concerne les idiolectes, deux cas se différencient notablement des autres : il s'agit de deux locuteurs présentant un taux relativement élevé de [ɛ̃] postérieurs

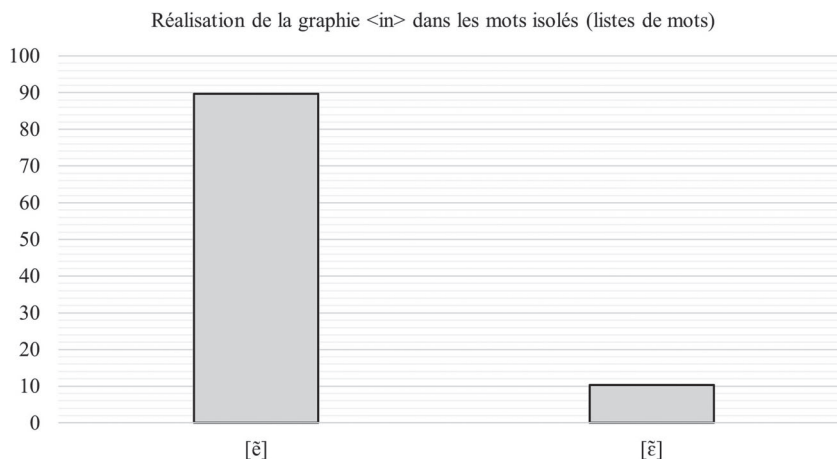


Figure 84 : Réalisation de la voyelle nasale /ɛ̃/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans la graphie <in> des deux listes de mots ($\chi^2 = 508,92$; $p < 0,001$).

(cmTga1 : 48,53%, 34/68 ; cmRbl1 : 53,62%, 37/69), la locutrice cmTga1 confirmant de la même manière son profil allant en direction d'une norme « parisienne » déjà observé dans le cas du /ã/ (cf. 5.3.2.2). Une analyse détaillée des occurrences postérieures [ɛ̃] montre par ailleurs que le poids des nombres comportant un <in> graphique est également considérable, 55% (77/140) des [ɛ̃] postérieurs étant attribuables au lexème *vingt* et ses dérivés et 25,71% (36/140) à *cinq* et ses dérivés (*cinquante* et dérivés inclus). Étant donnée la part totale de ces nombres dans les listes de mots (<in> dans *vingt* et ses dérivés : 51,43%, 700/1361 ; <in> dans *cinq* et ses dérivés : 35,27%, 480/1361), cette constatation n'a rien de surprenant et n'a pas de réelle valeur explicative. Aucun autre effet lexical significatif n'a pu être relevé.

Texte PFC

Les /ɛ̃/ analysés dans le texte PFC ne montrent pas non plus de différences notables par rapport au comportement de ceux tirés des mots isolés figurant dans les listes de mots. Le taux de la variante antérieure [ɛ̃] s'élève en effet à 86,61% (330/381), contre un taux de 13,39% (51/381) pour la variante postérieure [ɛ̃]. Selon le test du chi carré de Pearson, cette différence s'avère à nouveau hautement significative à $p < 0,05$, le degré de signification statistique légèrement plus bas dans le cas présent pouvant principalement être expliqué par le nombre d'occurrences de /ɛ̃/ beaucoup plus faible dans le texte PFC (cf. figure 85).

Notons que les deux locuteurs chez lesquels une plus grande tendance à adopter le [ɛ̃] postérieur a pu être observée dans les deux listes de mots sont à nouveau les seuls à présenter cette tendance dans leur lecture du texte PFC : cmTga1

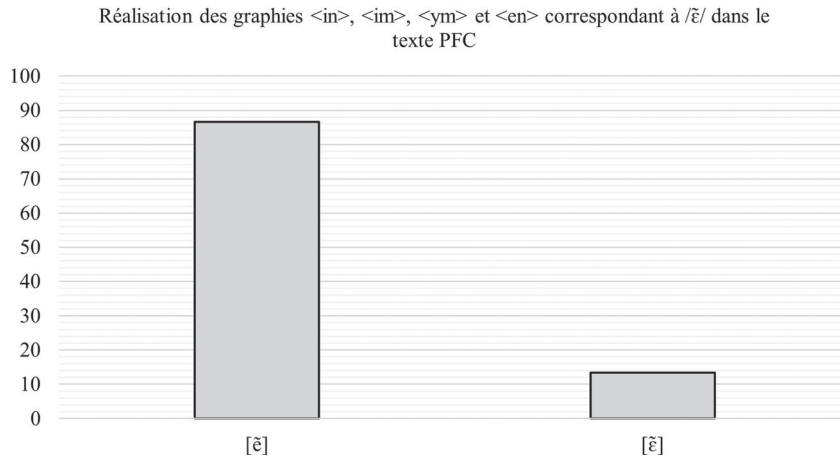


Figure 85 : Réalisation de la voyelle nasale /ɛ̃/ (en %) chez les présentateurs québécois (n=20) dans les graphies <in>, <im>, <ym> et <en> du texte PFC ($\chi^2 = 117,25$; $p < 0,05$).

réalise 78,95% (15/19) de ses /ɛ̃/ comme des [ɛ̃] postérieurs, alors que cmRbl1 présente un taux de 68,42% (13/19) de [ɛ̃] postérieurs. Par ailleurs, aucun effet n'a pu être relevé par rapport au lexique ou au type de graphie (<in>, <im>, <ym> et <en>). Les effets des idiolectes de cmTga1 et de cmRbl1, qui présentent des profils allant à nouveau dans le sens d'une norme « parisienne », sont donc les seuls à présenter une valeur explicative pour les résultats.

Finalement, mis à part ces deux locuteurs, la réalisation de /ɛ̃/ en tant que [ɛ̃] antérieur semble donc être la variante très majoritairement privilégiée par les présentateurs québécois, et ce, indépendamment du contexte dans lequel elle apparaît. Ce résultat confirme ainsi le consensus des études publiées jusqu'ici (cf. Cox 1998 ; Reinke 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Côté 2016), qui considèrent que la variante antérieure [ɛ̃] fait partie de la norme de prononciation québécoise.

5.3.3 Discussion

Les analyses acoustiques des voyelles orales et les analyses issues des codages par accord interjuges des voyelles nasales ont permis de formuler des hypothèses quant à l'appartenance à la norme de prononciation québécoise des traits vocaux mentionnés dans les travaux de Cox (1998), Reinke (2004 ; 2005), Ostiguy/Tousignant (2008) et Bigot/Papen (2013) : du point de vue des productions, huit des neuf traits peuvent être considérés comme potentiellement standards, étant donné qu'ils sont utilisés en grande majorité par les présentateurs de télévision et

de radio de Radio-Canada, considérés eux-mêmes comme des locuteurs-modèles servant de référence à la communauté linguistique québécoise (cf. traits 1–8, tableau 73). Pour le dernier trait, la tendance est de ne pas le considérer comme faisant partie de cette norme de prononciation endogène (cf. trait 9, tableau 73).

Tableau 73 : Traits appartenant potentiellement à la norme de prononciation québécoise selon les analyses acoustiques (voyelles orales) et les analyses issues des codages par accord interjuges (voyelles nasales).

Traits de prononciation québécois	Contextes testés	Norme actuelle
1. Opposition /a/ : /ɑ:/	<i>p<u>a</u>tte ~ p<u>â</u>te</i>	/a/ : /ɑ:/
2. /a/ final dans <-oi> en tant que [wa]	<i>b<u>a</u>igno<u>i</u>re, tro<u>i</u>s</i>	[wa]
3. Opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛ:/	<i>f<u>a</u>ites ~ f<u>ê</u>te</i>	/ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a ³ /
4. Diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/	<i>f<u>ê</u>te</i>	(Diphtongaison « légère » ⁶ admise)
5. Relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot devant consonne non allongeante	<i>s<u>i</u>x, v<u>i</u>lles</i>	[i] (et probablement aussi [y], [u])
6. Opposition /œ/ : /ɛ̃/	<i>br<u>u</u>n, <u>u</u>n</i>	/œ/ : /ɛ̃/
7. Réalisation de /ā/ comme [ã] antérieur ou [ɛ̃] central	p. ex. <i>bl<u>a</u>nc, tre<u>n</u>te</i>	[ɛ̃]
8. Réalisation de /ɛ̃/ comme [ɛ̃] antérieur	p. ex. <i>vi<u>n</u>gt, ci<u>n</u>q</i>	[ɛ̃]
9. Dévoisement ou effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	p. ex. <i>offi<u>c</u>ielles, vérifi<u>c</u>ations</i>	Pas de dévoisement ni d'effacement

Notons tout d'abord que, contrairement au cas de la Suisse romande et – en partie – de Paris, ces résultats révèlent globalement une norme de prononciation québécoise bien établie et stable dans l'usage des présentateurs de Radio-Canada. Les conclusions tirées de l'analyse des *représentations* et *attitudes* des Québécois par rapport à l'existence d'une norme de prononciation endogène semblent donc se confirmer dans la présente analyse des *productions* de locuteurs-modèles (cf. 4.4.2).

Soulignons par ailleurs que les présents résultats livrent également de premières réponses sur une base expérimentale pour cinq traits que l'étude la plus récente de Bigot/Papen (2013, 125–128), elle-même basée sur celles de Cox (1998), Reinke (2004) et Ostiguy/Tousignant (2008), considère comme devant encore

⁶ J'entends par « légère » une diphtongaison dont le changement de formants F1 et F2 entre les deux points de mesure (p. ex. à 25% et 75%) est significativement moins important que celui que l'on trouverait dans le français québécois vernaculaire (cf. 5.3.1.4).

« être définitivement fixés par la norme, c'est-à-dire par l'usage des locuteurs modèles » (Bigot/Papen 2013, 126) : tout d'abord, par rapport (1) à la réalisation de /a/ et /ɑ/ selon leur position, la présente analyse montre que dans le contexte d'un /a/ final dans <oi>, la prononciation privilégiée sera le [ɑ]. Ensuite, en ce qui concerne les voyelles nasales /ã/ et /ɛ̃/, les prononciations préférées sont les variantes respectivement (2) centrale [ẽ] et (3) antérieure [ẽ̃]. En outre, (4) le relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot devant consonne non allongeante est largement utilisé par les présentateurs et semble donc faire partie intégrante de la norme de prononciation québécoise. Pour finir, et au contraire de tous les autres traits analysés, le dévoisement et l'effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes semble globalement peu employé par les présentateurs, ce qui porte à considérer ce trait comme potentiellement non standard. Précisons cependant que tous ces traits devront être soumis à une évaluation dans le cadre d'une expérience de perception afin de pouvoir vérifier ces hypothèses (cf. 6.3).

Notons pour finir que plusieurs réserves s'imposent par rapport à ces résultats. Premièrement, la validité de la prononciation du /a/ final en tant que [wɑ] dans la graphie <oi> reste à confirmer pour d'autres lexèmes, étant donné que l'étude de Reinke (2005, 24) a notamment pu montrer une forte variation lexicale pour ce trait, certains lexèmes présentant, selon elle, une réalisation en tant que [a] dans les mêmes contextes que les lexèmes analysés (en syllabe finale ouverte, p. ex. *boit, moi, noient, reçoit, droit* ; en syllabe finale fermée, p. ex. *soif, poil, avoine, droite*). Par ailleurs, la signification de la durée devra encore être étudiée pour ce trait – de manière similaire à celle trouvée dans la présente étude pour l'opposition /a/ : /ɑ:/.

Deuxièmement, le relâchement des voyelles /i, y, u/ (en finale de mot devant consonne non allongeante) et le dévoisement ou l'effacement de ces mêmes voyelles (entre consonnes sourdes) ont été uniquement testés pour le /i/. Même si des résultats très similaires sont prévisibles pour les voyelles /y/ et /u/, une étude expérimentale de même nature confirmant cette généralisation serait encore nécessaire. En outre, il faudrait à l'avenir procéder à des analyses prenant en compte les contextes phonologiques dans lesquels apparaissent les /i, y, u/ dévoisés ou effacés.

Finalement, il est important de noter, parallèlement aux cas de Paris et de la Suisse romande, que les analyses acoustiques n'ont pu être effectuées que sur un nombre restreint d'exemples, ce qui limite quelque peu la portée des résultats obtenus.

Globalement, malgré ces quelques réserves, le présent chapitre a permis de mettre en évidence, sous la forme d'hypothèses, les traits appartenant ou non aux normes de prononciation parisienne, suisse romande et québécoise. Ces hypothèses vont maintenant être vérifiées pour chacun de ces traits sur la base d'expériences de perception (cf. 6.).

6 Perceptions

Ce dernier chapitre porte sur les tests de perception effectués à Paris, en Suisse romande et au Québec dans le but de vérifier les hypothèses, tirées des analyses des voyelles produites par les locuteurs-modèles, par rapport à l'appartenance de différents traits vocaliques aux normes de prononciation de ces trois régions (cf. chapitre 5). La présentation des résultats sera, ici aussi, structurée selon chaque région (cf. 6.1 : Paris ; 6.2 : Suisse romande ; 6.3 : Québec) et, pour chaque trait vocalique analysé, sur la base des trois questions posées dans les tests de perception (cf. 3.5.2) : la question d'évaluation sur la base d'une échelle (0%–100%) et sans contexte explicite testant la conception d'une norme stable et indépendante de la situation (cf. question 1), ainsi que celles mentionnant des contextes précis, testant la conception d'une norme plurielle dépendante de la situation (cf. question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés ; cf. question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de FLE). Par la suite, je proposerai pour chacune des trois régions une discussion (cf. 6.1.5 ; 6.2.6 ; 6.3.9) dans laquelle les résultats touchant aux perceptions seront comparés à ceux touchant aux productions, afin de pouvoir proposer des conclusions empiriquement solides quant à l'appartenance des traits étudiés à la norme respective. Dans un dernier temps, je mettrai en lumière plusieurs réserves nécessaires par rapport aux choix méthodologiques effectués dans le cadre de ces trois tests de perception, qui ont pu avoir une influence sur les résultats (cf. 6.4).

6.1 Paris

Dans le cas de Paris, tout d'abord, les tests de perception ont porté sur quatre oppositions tirées de Pustka (2008), Lyche/Østby (2009), Hansen/Juillard (2011) et Hansen (2017) et ayant déjà fait l'objet d'une analyse des productions dans l'usage de locuteurs-modèles dans le chapitre précédent (cf. 5.1). Il s'agit de l'opposition /a/ : /ɑ/ (cf. 6.1.1), des oppositions des voyelles moyennes /e/ : /ɛ/ (cf. 6.1.2) et /ø/ : /œ/ (cf. 6.1.3) et de celle des voyelles nasales /œ̃/ : /ɛ̃/ (cf. 6.1.4).

6.1.1 Opposition /a/ : /ɑ/

Le premier trait soumis à l'évaluation perceptive des informateurs parisiens est l'opposition /a/ : /ɑ/. Rappelons que les analyses acoustiques des productions de locuteurs-modèles ont pu montrer que les voyelles produites dans *pâte* et *patte* se

chevauchent très majoritairement au niveau des formants F1 et F2 chez ces locuteurs (cf. 5.1.1.1). Cette perspective des productions atteste donc que l'opposition ne peut *a priori* pas être considérée comme faisant partie de la norme de prononciation parisienne, des résultats qu'il s'agira à présent de vérifier sur la base des évaluations perceptives des 96 informateurs parisiens.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

La première question était conçue comme une évaluation ne prenant volontairement pas en compte quelque contexte normatif que ce soit. Les informateurs étaient invités à évaluer les stimuli entendus sur une échelle allant de 0% (*prononciation très peu correcte*) à 100% (*prononciation tout à fait correcte*). Les résultats montrent principalement que les informateurs évaluent de façon largement plus positive la variante postérieure [ɑ] (locuteurs « ordinaires » : 89,71%, écart-type : 13,17% ; locuteurs-modèles : 93,21%, écart-type : 7,37%), la variante antérieure obtenant des scores très faibles (locuteurs « ordinaires » : 17,97%, écart-type : 13,81% ; locuteurs-modèles : 37,18%, écart-type : 17,88%). L'analyse de variance (ANOVA) indique, pour sa part, que toutes les différences entre ces quatre moyennes sont hautement significatives ($p < 0,001$), mise à part la différence des scores obtenus par les variantes postérieures des locuteurs « ordinaires » et des locuteurs-modèles, qui est également significative, mais à un taux moins élevé ($p < 0,05$) (cf. figure 86).

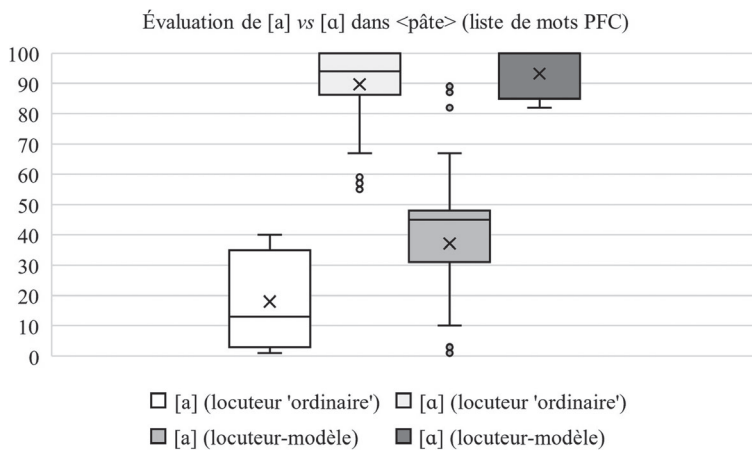


Figure 86 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɑ] et [ɑ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <pâte> (ANOVA : [ɑ] (locuteur « ordinaire ») vs. [ɑ] (locuteur-modèle) : $p < 0,05$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

Globalement, contrairement à ce que suggéraient les analyses des productions des locuteurs-modèles, ces résultats semblent montrer que la variante postérieure [a] est toujours privilégiée dans le mot *pâte* dans les perceptions des Parisiens. Un effet du niveau d'éducation des informateurs sur les résultats est par ailleurs relevé par l'analyse de variance : les informateurs sans baccalauréat évaluent en effet la variante antérieure [a] dans le stimulus du locuteur-modèle plus positivement que ceux qui ont le baccalauréat ($F = 15,68$; $p < 0,001$). Étant donné qu'il s'agit ici d'évaluations effectuées séparément pour chacune des variantes, c'est-à-dire sans comparaison directe des stimuli, il semblerait que les informateurs plus diplômés (baccalauréat et au-delà) soient légèrement plus enclins à maintenir l'opposition /a/ : /ɑ/ que le groupe d'informateurs dont le niveau scolaire est moins élevé (sans baccalauréat).

Les résultats touchant au stimulus syntagmatique *et plus récemment son usine de pâtes italiennes* présentent des tendances considérablement différentes : ils ne montrent pas de différence entre les variantes antérieures [a] et postérieures [ɑ], mais entre les lectures de locuteurs non professionnels (moins bien évaluées) et celles de locuteurs-modèles (mieux évaluées). Les deux stimuli des locuteurs-modèles sont en effet mieux évalués (variante antérieure /a/ : 88,75%, écart-type : 13,21% ; variante postérieure /ɑ/ : 88,19%, écart-type : 18,92%) que ceux des locuteurs « ordinaires » (variante antérieure /a/ : 77,73%, écart-type : 23,38% ; variante postérieure /ɑ/ : 72,57%, écart-type : 24,34%). L'analyse de variance confirme ces résultats : elle montre que les évaluations des deux stimuli des locuteurs-modèles ne se différencient pas significativement ($p > 0,05$), ce qui est également le cas des évaluations des deux stimuli des locuteurs « ordinaires » ($p > 0,05$), alors que toutes les autres différences sont hautement significatives ($p < 0,001$). Les facteurs sociodémographiques pris en compte dans cette même analyse (sexe, âge, origine et niveau d'éducation des informateurs) ne révèlent pour leur part aucun effet significatif ($p > 0,05$) (cf. figure 87).

Globalement, les résultats obtenus grâce à ces stimuli syntagmatiques ne confirment donc pas les résultats liés au mot isolé *pâte*. Leur fiabilité par rapport au trait à évaluer peut cependant être remise en question, étant donné le long contexte linguistique dans lequel se trouve le mot *pâte*, qui a éventuellement pu troubler les informateurs dans leur discernement du trait à évaluer. Ils indiquent cependant deux tendances intéressantes : tout d'abord, c'est la différence de prononciation entre locuteurs ordinaires et locuteurs-modèles qui semble principalement perçue par les informateurs, la prononciation de locuteurs-modèles étant significativement privilégiée. Il s'agit ainsi d'un premier indice montrant qu'une différence est bel et bien faite entre ces deux groupes de locuteurs dans la perception des auditeurs, les locuteurs-modèles étant davantage perçus comme détenteurs de la norme de prononciation (cf. 3.5.1). Par ailleurs, la perte perceptive de

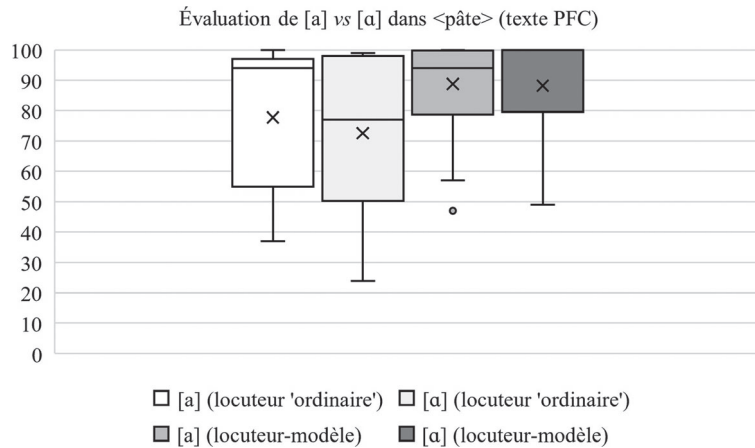


Figure 87 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC (ANOVA : [a] (locuteurs « ordinaire ») vs. [ɑ] (locuteur « ordinaire ») : $p > 0,05$; [a] (locuteur-modèle) vs. [ɑ] (locuteur-modèle) : $p > 0,05$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

la différence entre [a] et [ɑ] dans le reste du stimulus syntagmatique pourrait indiquer que cette opposition n'est pas particulièrement saillante dans la perception des informateurs parisiens.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

La deuxième question, par laquelle les informateurs étaient invités à indiquer la prononciation qu'ils estiment idéale pour des présentateurs de télévision parisiens, confirme la tendance globale déjà observée : une forte majorité de 67,71% (65/96) des informateurs préfèrent en effet la variante postérieure [ɑ] du locuteur-modèle, contre 27,08% (26/96) d'entre eux qui optent pour cette même variante postérieure chez le locuteur « ordinaire » et 5,21% (5/96) seulement qui privilégient la variante antérieure [a] du locuteur-modèle, ces différences étant hautement significatives ($p < 0,001$). En revanche, le modèle de régression appliqué aux données brutes ne montre aucun effet significatif des variables sociodémographiques (sexe, âge, origine, niveau d'éducation) (cf. figure 88).

Les résultats liés au syntagme, pour leur part, confirment globalement les tendances mises en évidence sur la base du mot isolé : une large majorité des informateurs privilégie la variante avec [ɑ] postérieur du locuteur-modèle (71,88%, 69/96), alors qu'une petite minorité préfère la variante avec [a] antérieur de ce même locuteur-modèle (28,13%, 27/96), aucun informateur n'ayant choisi les variantes du locuteur « ordinaire » ($p < 0,001$). Le modèle de régression montre

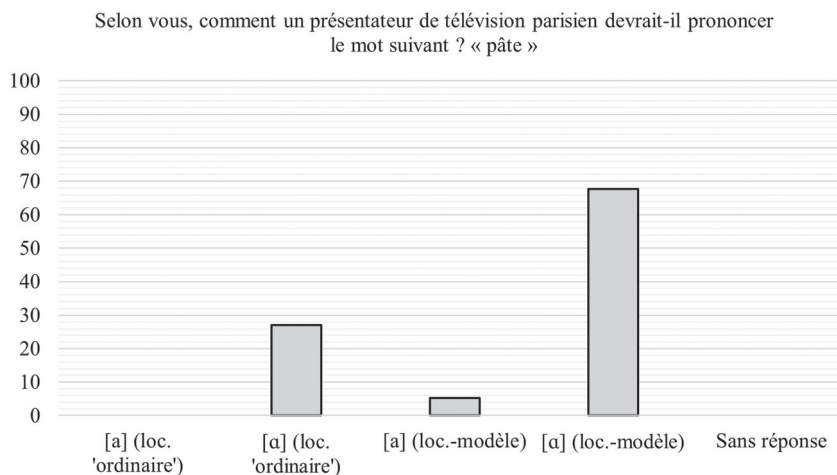


Figure 88 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,77, e.s. = 0,41, t = 6,80).

par ailleurs à nouveau un effet significatif du niveau d'éducation sur les résultats ($p < 0,01$), les informateurs au niveau d'éducation plus faible ayant plus souvent tendance à choisir la variante antérieure [a] (35,42%, 17/48) que les informateurs dont le niveau d'éducation est plus élevé (20,83%, 10/48) (cf. figure 89).

Ainsi, en plus de la confirmation de la large préférence des informateurs pour la variante postérieure [ɑ] et de celle, plus globale, de la prononciation de locuteurs-modèles par rapport à celle de locuteurs « ordinaires », les tendances liées au facteur du niveau d'éducation sont similaires à celles mises en lumière dans la première question : il semble que les informateurs plus diplômés (titulaires du baccalauréat) soient effectivement légèrement plus enclins à percevoir l'opposition /a/ : /ɑ/. En d'autres termes, chez ces informateurs, la saillance de l'opposition paraît en partie liée à leur niveau d'éducation. Les résultats montrent d'ailleurs indirectement que cette saillance est très faible d'un point de vue général : en effet, seule la comparaison directe des stimuli, comme ici, semble permettre aux informateurs de percevoir la différence entre les variantes antérieure et postérieure.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Finalement, la troisième question, dans laquelle il s'agissait de choisir la meilleure prononciation à enseigner dans des cours de FLE, montre pour le mot isolé *pâte* des tendances quasiment identiques à celles trouvées dans le cas de la deuxième question : 84,38% (81/96) des informateurs privilégient la variante postérieure [ɑ]

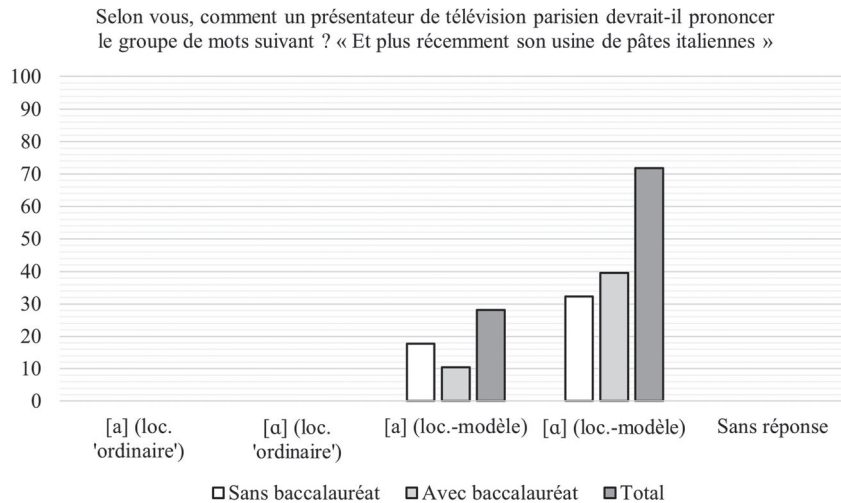


Figure 89 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 3,71, e.s. = 0,18, $t = 20,69$) ainsi que selon le niveau d'éducation des informateurs : ($p < 0,01$, coef. = 0,23, e.s. = 0,08, $t = 2,74$).

du locuteur-modèle, 11,46% (11/96) cette même variante postérieure chez le locuteur « ordinaire » et 4,17% (4/96) la variante antérieure du locuteur-modèle, les différences entre ces taux étant hautement significatives ($p < 0,001$). Le modèle de régression ne montre aucun effet significatif des variables sociodémographiques ($p > 0,05$) (cf. figure 90).

Ces tendances sont corroborées par les résultats du syntagme *et plus récemment son usine de pâtes italiennes* : en effet, 95,38% (92/96) des informateurs choisissent à nouveau la variante postérieure [ɑ] du locuteur-modèle, contre 4,17% préférant la variante antérieure [a] de ce même locuteur, cette différence étant significative à $p < 0,001$ (cf. figure 91).

Bien que cette observation soit peu fiable en raison de la faiblesse du nombre absolu d'occurrences, on remarquera que les quatre mentions de la variante antérieure [a] sont attribuables à des informateurs peu diplômés (sans baccalauréat) (8,33%, 4/48), aucun informateur dont le niveau d'éducation est plus élevé n'ayant choisi cette variante (0,00%, 0/48). Le modèle de régression montre d'ailleurs que cet effet de l'éducation est légèrement significatif ($p < 0,05$, coef. = 0,08, e.s. = 0,04, $t = 2,13$). Même s'il ne concerne que 4 occurrences, ce résultat – qui converge avec ceux des deux autres questions liées au syntagme – confirme donc que la saillance de l'opposition semble bien être liée au niveau d'éducation des informateurs.

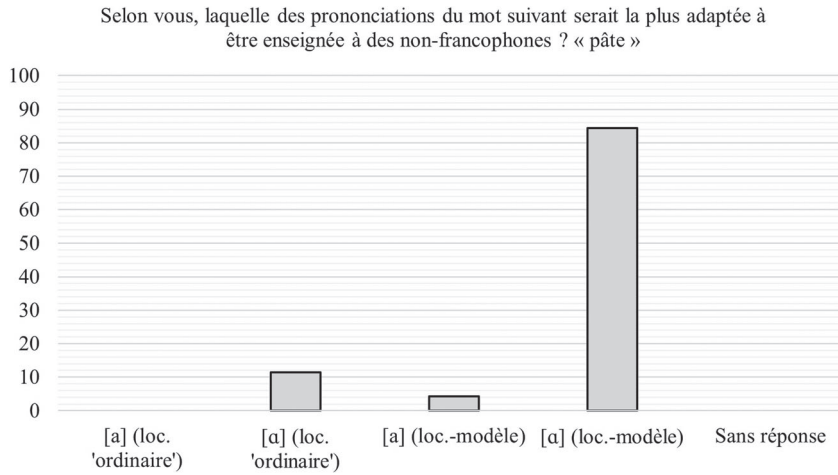


Figure 90 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 4,25, e.s. = 0,27, $t = 15,89$).

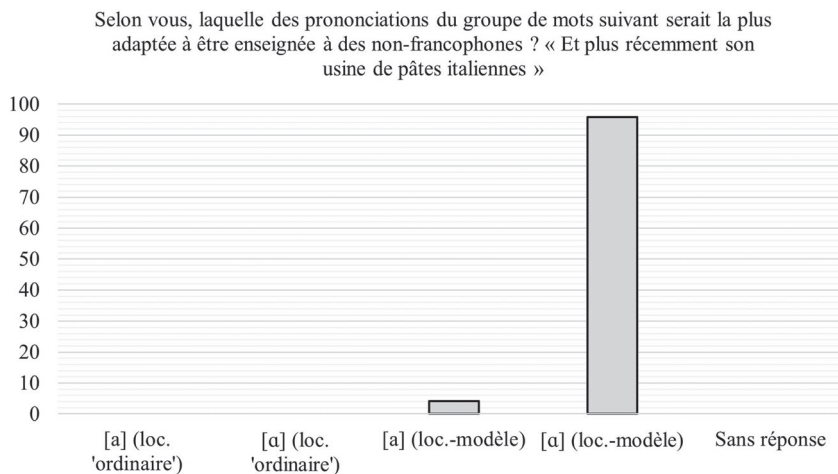


Figure 91 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 0,95, e.s. = 0,09, $t = 11,13$).

En conclusion, deux principales observations peuvent être retenues de ces résultats : tout d'abord, ils contredisent les analyses des productions des locuteurs-modèles en ce sens qu'ils semblent montrer que l'opposition existe encore bel et bien dans les perceptions des informateurs. Cependant, les différences observées entre les résultats touchant aux mots isolés et aux syntagmes suggèrent qu'il pourrait s'agir d'une différence liée non pas uniquement aux *perceptions* réelles (impli-

cites) des informateurs, mais à leurs *représentations* (plus explicites) (cf. 3.1 ; cf. également Lippi-Green 2012 ; Moyer 2013 ; Didelot 2019). En effet, l'opposition n'étant identifiée que dans des mots isolés et/ou des comparaisons directes de stimuli, son degré de saillance semble trop faible pour être systématiquement perceptible, de sorte que seuls des contextes très explicites faisant plutôt appel à la connaissance de l'opposition dans les représentations permettent de la percevoir. De futures études devront donc encore montrer dans quelle mesure cette persistance est bien de nature perceptive, ou déterminer si elle est plutôt due à de simples représentations explicites de l'opposition. Cette dernière interprétation semble d'autant plus plausible que le niveau d'études des informateurs semble jouer un rôle dans la perception de cette opposition, les informateurs chez lesquels il est plus élevé semblant plus enclins à la détecter que ceux dont le niveau d'éducation est moins élevé.

6.1.2 Opposition /e/ : /ɛ/

Le deuxième trait soumis aux évaluations perceptives concerne l'opposition des voyelles moyennes /e/ : /ɛ/. L'analyse des productions a globalement pu montrer une tendance des locuteurs-modèles à la neutralisation de cette opposition en faveur d'un [e] en syllabe ouverte, mais également une variation inter-individuelle et lexicale considérable dans la réalisation du /ɛ/ dans ce contexte. Dans la paire minimale *épais* ~ *épée*, la tendance observée était au maintien, alors que dans les paires minimales *et* ~ *est* et *été* ~ *étaient*, elle était à la neutralisation de cette même opposition. Ces résultats seront mis ci-dessous à l'épreuve des données de perceptions.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question touchant tout d'abord au mot isolé *épais* montrent des tendances allant clairement en direction d'une préférence pour la variante ouverte [ɛ] : cette variante obtient en effet des scores très élevés dans l'usage du locuteur « ordinaire » (92,49%, écart-type : 8,04%) et du locuteur-modèle (94,84%, écart-type : 5,61%), alors que la variante [e] présente des scores faibles et une grande dispersion des données aussi bien dans le cas du locuteur « ordinaire » (38,97%, écart-type : 30,07%) que dans celui du locuteur-modèle (40,54%, écart-type : 29,06%). L'analyse de variance confirme ces tendances en indiquant des différences hautement significatives entre ces deux groupes de variantes ($p < 0,001$), alors que les évaluations des deux variantes fermées [e] ne se distinguent pas l'une de l'autre ($p > 0,05$) et que celles des variantes ouvertes [ɛ] se distinguent significativement, mais à un niveau plus faible ($p < 0,05$) (cf. figure 92).

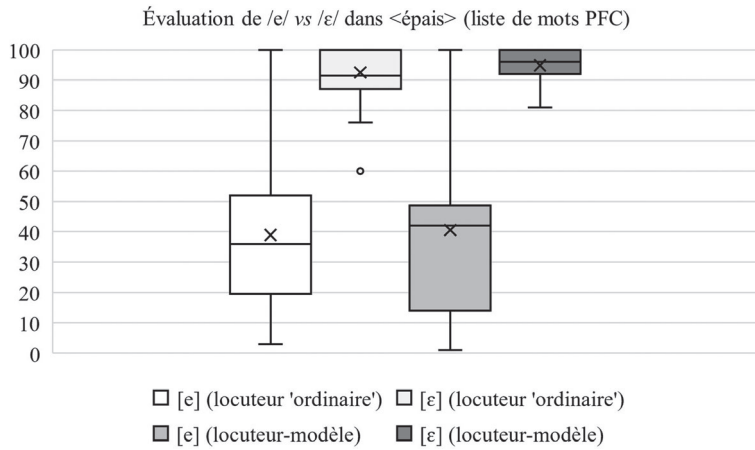


Figure 92 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <épais> (ANOVA : [ɛ] (locuteur « ordinaire ») vs. [ɛ] (locuteurs-modèles) : $p < 0,05$; [e] (locuteur « ordinaire ») vs. [e] (locuteurs-modèles) : $p > 0,05$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

Notons également l'effet significatif du niveau d'éducation sur les stimuli du locuteur-modèle ([e] : $F = 5,52$, $p < 0,05$; [ɛ] : $F = 4,87$, $p < 0,05$), les informateurs sans baccalauréat ayant tendance à évaluer de manière légèrement plus positive sa variante fermée [e] et légèrement plus négative sa variante ouverte [ɛ]. Étant donné que dans cette question, les stimuli n'ont pas été comparés directement les uns aux autres, il semble donc que la saillance de l'opposition /e/ : /ɛ/ soit, ici aussi, en partie liée au niveau d'études des informateurs.

Les résultats touchant aux variantes de *est* dans le syntagme *le village de Beau-lieu est en grand émoi* sont, pour leur part, globalement très ambigus. Tout d'abord, de manière similaire au cas du syntagme pris en compte pour tester l'opposition /a/ : /ɑ/, l'évaluation de ce stimulus montre surtout une différence entre les évaluations des stimuli des locuteurs « ordinaires » ([e] : 84,61%, écart-type : 20,19% ; [ɛ] : 90,21%, écart-type : 15,18%) et des locuteurs-modèles ([e] : 94,04%, écart-type : 6,10% ; [ɛ] : 93,80%, écart-type : 7,86%), les stimuli de ces derniers étant globalement privilégiés. Les moyennes obtenues par les variantes respectives de ces deux groupes sont en effet significativement différentes à $p < 0,05$ au moins (cf. figure 93).

L'indice découvert dans le cas de l'opposition /a/ : /ɑ/ (cf. 6.1.1) montrant un comportement évaluatif différent des informateurs par rapport à ces deux groupes de locuteurs semble donc se confirmer ici. Par ailleurs, une différence semble être faite entre la variante fermée [e] et la variante ouverte [ɛ] chez les locuteurs ordinaires, leurs scores étant significativement différents à $p < 0,05$. On ne retrouve cependant pas la même différence chez les locuteurs-modèles ($p > 0,05$). Il existe

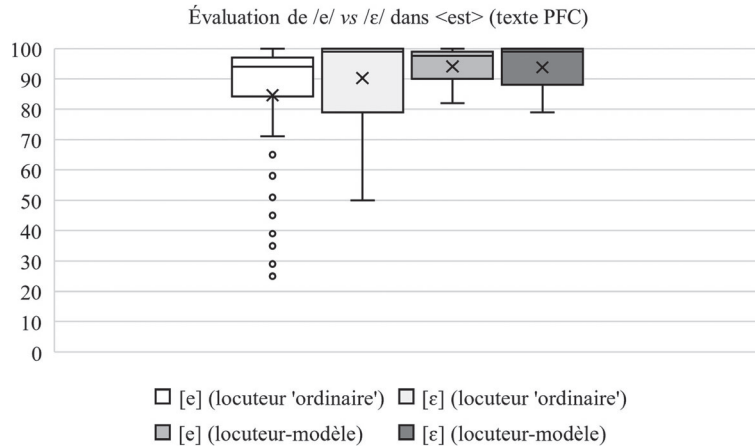


Figure 93 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <est> tiré du texte PFC (ANOVA : [e] vs. [ɛ] (locuteur « ordinaire ») : $p < 0,05$; [ɛ] (locuteur « ordinaire ») vs. [e] (locuteur-modèle) : $p < 0,05$; [ɛ] (locuteur « ordinaire ») vs. [ɛ] (locuteur-modèle) : $p < 0,05$; [e] (locuteur-modèle) vs. [ɛ] (locuteur-modèle) : $p > 0,05$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

ainsi une certaine tendance, bien que faible, à préférer la variante ouverte [ɛ]. Mais dans un stimulus syntagmatique plus long tel qu'ici, la différence semble disparaître perceptivement dans le contexte linguistique du stimulus. Ceci plaide donc également en faveur d'un manque de saillance de l'opposition dans la perception des informateurs. Finalement, un résultat secondaire peut à nouveau être noté par rapport au facteur de l'éducation : en effet, ce facteur montre à nouveau un effet significatif sur les évaluations des deux stimuli du locuteur-modèle ([e] : $F = 7,21$, $p < 0,01$; [ɛ] : $F = 9,31$, $p < 0,01$) : les informateurs au niveau d'éducation moins élevé (sans baccalauréat) évaluent de manière légèrement plus positive la variante fermée [e] et légèrement plus négative la variante ouverte [ɛ] que les informateurs ayant un niveau d'éducation plus élevé (titulaires du baccalauréat).

Les résultats des évaluations des variantes de *étaient* dans le syntagme *jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec* montrent globalement que la variante ouverte [ɛ] du locuteur-modèle est préférée. Elle se différencie en effet significativement des trois autres ($p < 0,001$), alors que ces dernières ne se distinguent pas significativement entre elles ($p > 0,05$) (cf. figure 94).

Les moyennes relevées indiquent par ailleurs, ici aussi, une tendance à mieux évaluer dans l'ensemble les stimuli des locuteurs-modèles. Par ailleurs, les écart-types, très élevés, suggèrent une certaine ambiguïté dans l'évaluation de ce stimulus. Le manque de saillance de l'opposition observé dans le premier syn-

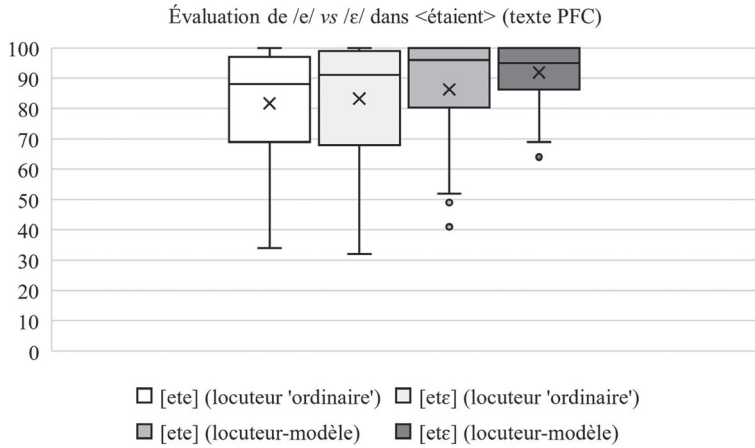


Figure 94 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <étaient> tiré du texte PFC (ANOVA : [e] vs. [ɛ] (locuteur « ordinaire ») : $p>0,05$; [e] (locuteur « ordinaire ») vs. [e] (locuteur-modèle) : $p>0,05$; [ɛ] (locuteur « ordinaire ») vs. [e] (locuteur-modèle) : $p>0,05$; autres différences de moyennes : $p<0,001$).

tagme (cf. *supra*) semble donc se confirmer ici. Quant aux facteurs pris en compte (sexe, âge, origine, niveau d'éducation), ils ne s'avèrent pas significatifs ($p>0,05$).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats touchant à la deuxième question, dans laquelle les stimuli sont – contrairement à la première question – comparés directement, indiquent pour leur part deux tendances relativement claires : d'une part, la variante ouverte [ɛ] est fortement privilégiée par rapport à la variante fermée [e]. D'autre part, les informateurs présentent une nette préférence pour cette variante [ɛ] chez les locuteurs-modèles. En effet, 67,71% (65/96) des informateurs portent leur choix sur le [ɛ] du locuteur-modèle, alors que seuls 19,79% (19/96) d'entre eux préfèrent cette même variante chez le locuteur « ordinaire ». Le modèle de régression indique que cette différence est significative à $p<0,001$ (cf. figure 95). Précisons que cette différence entre locuteurs-modèles et locuteurs ordinaires n'a été établie qu'après coup dans le cadre de la présentation des résultats, les informateurs n'ayant fait qu'écouter les quatre stimuli et cliquer sur le stimulus qu'ils préfèrent, sans avoir reçu une quelconque information sur ces locuteurs.

Les cas du mot *est* dans le premier stimulus syntagmatique (*le village de Beaulieu est en grand émoi*) est très similaire, avec une variante ouverte [ɛ] chez le locuteur-modèle (80,21%, 77/96) privilégiée de manière hautement significative ($p<0,001$). Relevons également que les informateurs portent plus souvent leur

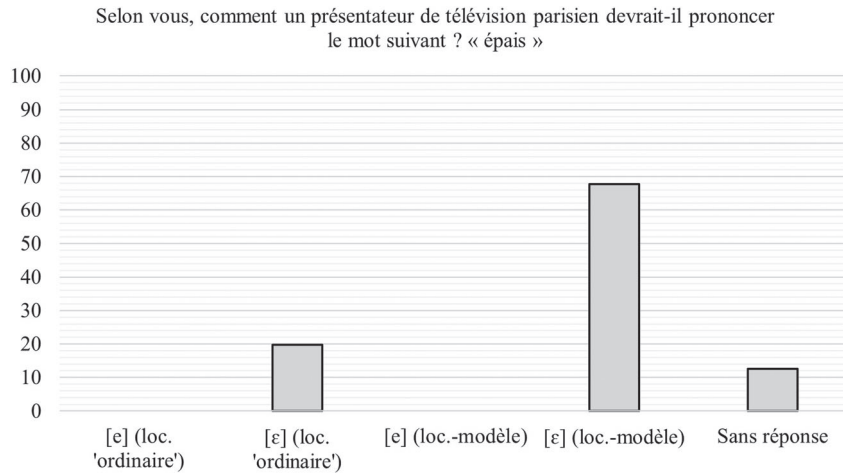


Figure 95 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <épais> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 4,03, e.s. = 0,38, $t = 10,68$).

choix sur la variante fermée [e] du locuteur-modèle (14,58%, 14/96) que sur la variante ouverte [ɛ] du locuteur « ordinaire » (4,17%, 4/96) (cf. figure 96).

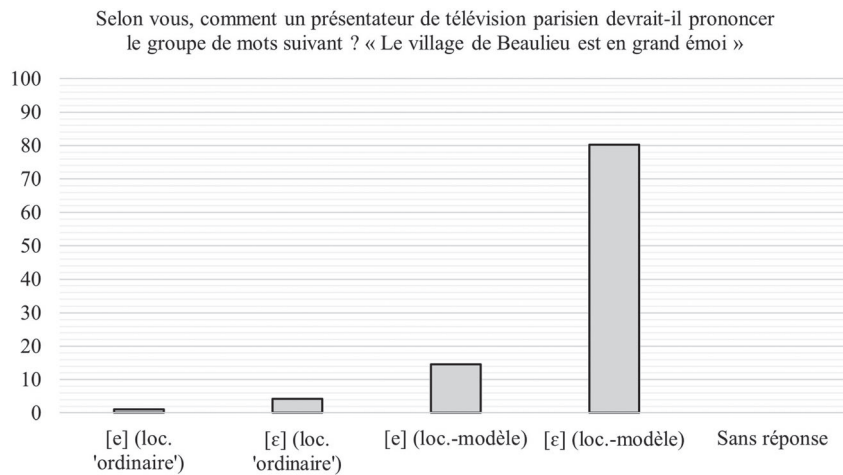


Figure 96 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <est> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 3,07, e.s. = 0,27, $t = 12,74$).

Les observations sont très similaires pour les résultats obtenus par *étaient* dans le deuxième syntagme (*jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son*

vin blanc sec), avec une préférence hautement significative ($p < 0,001$) pour cette même variante ([ɛ] du locuteur-modèle : 54,17%, 52/96) et, à nouveau, une préférence pour le [e] du locuteur-modèle (27,08%, 26/96) par rapport au [ɛ] du locuteur « ordinaire » (7,29%, 7/96) (cf. figure 97).

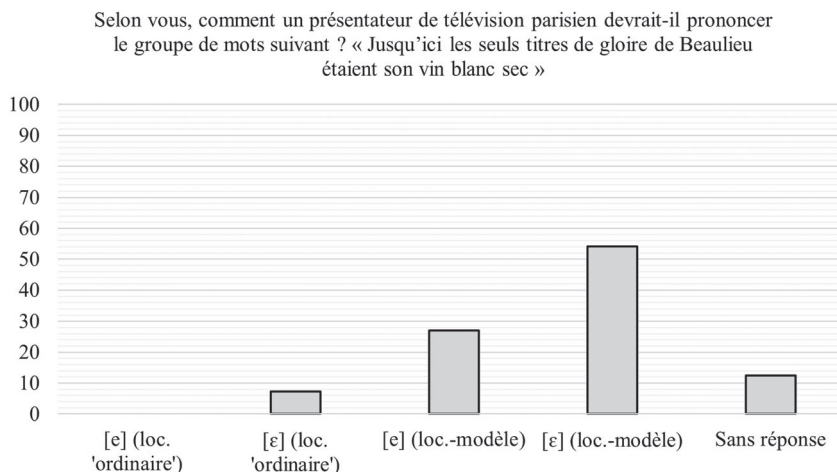


Figure 97 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <étaient> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 3,37, e.s. = 0,39, $t = 8,69$).

Ainsi, les deux stimuli syntagmatiques ne font que confirmer les principales tendances générales observées plus haut, à savoir la préférence des informateurs pour la variante ouverte [ɛ] (dans *est* et *étaient*) et leur préférence pour les stimuli de locuteurs-modèles. Notons que dans cette question en particulier, les *représentations* des informateurs pourraient avoir influencé les évaluations perceptives (cf. 3.1) : il est en effet possible que les auditeurs non experts n'aient pas évalué les traits segmentaux entendus mais bien la production globale. Ce faisant, il est envisageable qu'ils aient simplement reconnu chez les locuteurs-modèles, d'une part, une compétence en lecture correspondant à leurs attentes envers la lecture à voix haute d'un professionnel de la parole et, d'autre part, des traits intonatifs correspondant à leurs attentes, les syntagmes étant assez longs pour permettre une différenciation intonative entre présentateurs et locuteurs non experts.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les résultats touchant à dernière question (FLE) ne se différencient pas notablement de ceux concernant les présentateurs de télévision (cf. *supra*) : dans le cas

du mot isolé *épais*, c'est à nouveau la variante ouverte [ɛ] du locuteur-modèle qui est privilégiée par 72,29% (70/96) des informateurs, ce taux étant significativement plus élevé ($p < 0,001$) que celui de toutes les autres variantes (cf. figure 98).

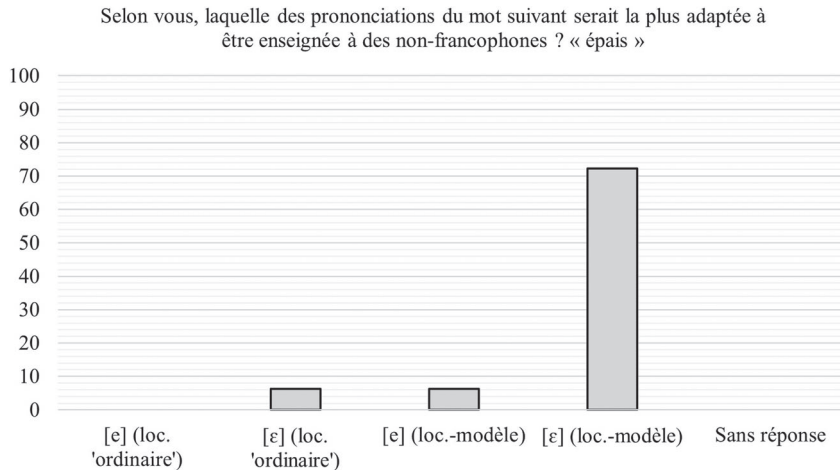


Figure 98 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <épais> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,61, e.s. = 0,60, $t = 4,33$).

Il en va de même pour le syntagme dans lequel les variantes de prononciation du mot *est* sont testées (*le village de Beaulieu est en grand émoi*), la variante [ɛ] du locuteur-modèle étant préférée dans 82,29% (79/96) des cas, taux significativement plus élevé ($p < 0,001$) que celui de la seule autre variante choisie par les informateurs, celle contenant un [e] fermé chez le locuteur-modèle (17,71%, 17/96) (cf. figure 99).

La tendance globale par rapport au deuxième syntagme (*jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec*), à l'aide duquel les variantes de *étaient* devaient être testées, est très similaire : la variante ouverte [ɛ] est préférée par une majorité significative ($p < 0,001$) de 56,25% (54/96) des informateurs. Cependant, contrairement au cas de la forme *est*, ce n'est pas le [e] fermé du locuteur-modèle (17,71%, 17/96) qui arrive en seconde position, mais la variante ouverte [ɛ] du locuteur « ordinaire » (26,04%, 25/96) (cf. figure 100).

Cette dernière observation pourrait indiquer que la variante fermée [e] est perceptivement moins tolérée dans la terminaison de *étaient* que dans la forme *est*. Cette observation va, d'une part, à l'encontre des résultats portant sur les productions des locuteurs-modèles, qui n'affichent aucune différence significative de comportement du /ɛ/ dans *étaient* et *est* (cf. 5.1.1.2) et, d'autre part, dans

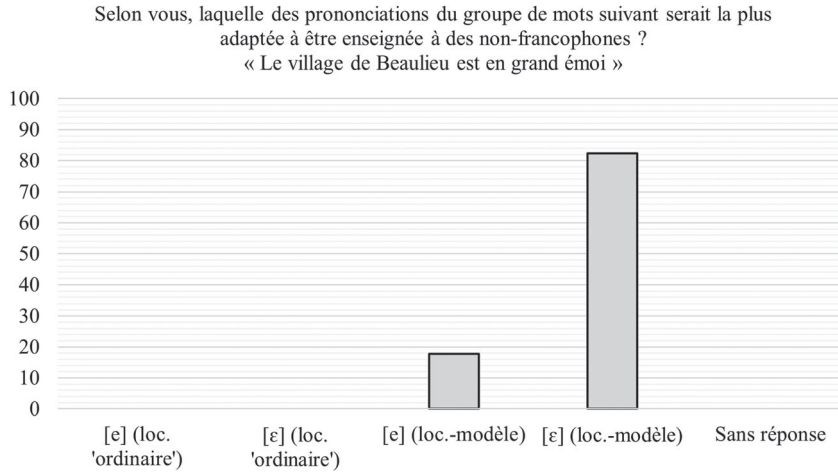


Figure 99 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <est> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,83, e.s. = 0,14, $t = 13,31$).

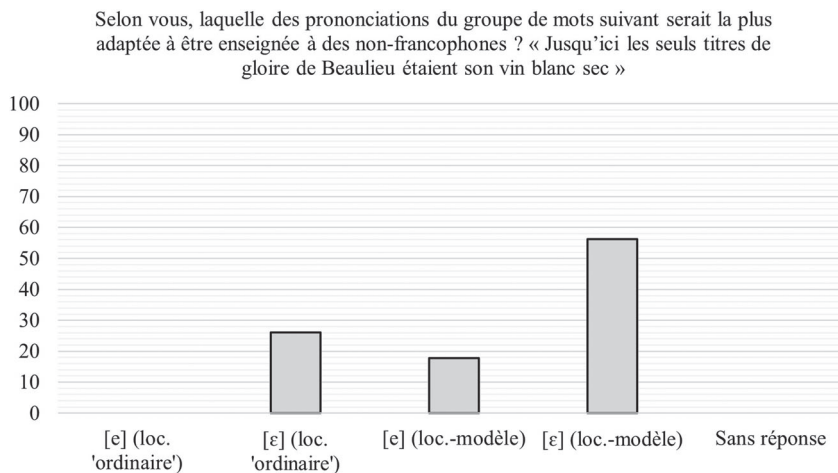


Figure 100 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <étaient> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,67, e.s. = 0,38, $t = 4,39$).

la direction des résultats de Lyche/Østby (2009, 212), Hansen/Juillard (2011, 315) et Hansen (2017, 128–129), qui ont montré que la paire minimale *été ~ étai(en)t* tend à se maintenir, alors que le *est* tend à la fermeture en [e]. Deux explications de cette différence peuvent être évoquées : tout d’abord, il pourrait s’agir d’une influence de la graphie, les locuteurs ayant davantage tendance à lier la terminai-

son *-aient* à un [ɛ] ouvert (cf. Lyche/Østby 2009, 212). Par ailleurs, cela pourrait aussi résulter de la plus haute fréquence d'apparition de la forme *est*, qui la rendrait plus sensible au changement. Il ne s'agit cependant ici que d'hypothèses se basant sur un très petit nombre d'occurrences, qu'il faudrait donc vérifier dans de futures études.

En conclusion, on peut tirer le bilan suivant des résultats concernant l'opposition /e/ : /ɛ/ : premièrement, la préférence pour la variante ouverte [ɛ] est fortement majoritaire dans les trois mots testés (*épais, est, étaient*). Ce faisant, le [e] fermé semble cependant légèrement mieux toléré dans la forme fréquente *est*. Les résultats de *est* et *étaient* vont ainsi à l'encontre des résultats de l'analyse des productions des locuteurs-modèles (cf. 5.1.1.2). On pourrait supposer que les productions se trouvent à un stade plus avancé que les perceptions dans le changement menant à la fermeture du /ɛ/ en syllabe finale ouverte. Cependant, il est plus vraisemblable qu'il s'agisse à nouveau d'une différence liée non pas aux *perceptions* des informateurs, mais à leurs *représentations* (cf. 3.1). C'est du moins ce que suggèrent les différences trouvées dans la première question entre les résultats touchant aux mots isolés (= contexte dans lequel le trait à évaluer est très explicite et fait par conséquent davantage appel à des *représentations*) et aux syntagmes (= contexte plus implicite). Il est par ailleurs vraisemblable que les informateurs aient reconnu – pour ce qui est non seulement de la compétence en lecture à haute voix, mais aussi des traits intonatifs – une production globale qu'ils associent à l'usage de présentateurs, et qu'ils l'aient choisi pour cette raison (et ce, pas seulement dans la deuxième question, qui porte explicitement sur les présentateurs). Ceci correspondrait également à une manière d'évaluer faisant appel à des *représentations* et non à des *perceptions*. Deuxièmement, les résultats montrent également une forte préférence globale pour les variantes de locuteurs-modèles dans l'optique d'une norme de prononciation. Finalement, la saillance de cette opposition – certes globalement très faible – semble être, à nouveau, légèrement plus haute dans le groupe des informateurs plus diplômés (c'est-à-dire ayant le baccalauréat).

6.1.3 Opposition /ø/ : /œ/

Le troisième trait soumis aux évaluations perceptives est l'opposition /ø/ : /œ/. Rappelons, d'une part, qu'en français parisien, on observe une tendance croissante de cette opposition à respecter la loi de position, avec un [ø] systématique en syllabe finale ouverte et un [œ] plus courant en syllabe finale fermée (cf. Hansen 2017, 129). D'autre part, les analyses des productions de locuteurs-modèles parisiens ont montré que ces locuteurs continuent à maintenir majoritairement cette

opposition dans la paire minimale *jeune* ~ *jeûne*, même si une tendance considérable à sa neutralisation en faveur d'un unique /œ/ dans cette paire minimale a également pu être révélée (cf. 5.1.1.3). Ces derniers résultats seront vérifiés sur la base des données de perception présentées ci-dessous, ces évaluations perceptives concernant les réalisations fermées et ouvertes du mot *jeûne*, mot déjà utilisé dans les analyses des productions.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question montrent tout d'abord, par rapport au mot isolé *jeûne*, que la variante de référence est à nouveau fortement privilégiée par les informateurs : la variante fermée [ø] obtient en effet aussi bien dans le cas du locuteur « ordinaire » (88,44%, écart-type : 19,46%) que dans le cas du locuteur-modèle (97,28%, écart-type : 3,24%) un score significativement plus élevé ($p < 0,001$) que la variante ouverte [œ] (locuteur « ordinaire » : 52,34%, écart-type : 21,05% ; locuteur-modèle : 64,39%, écart-type : 10,01%). Par ailleurs, on observe également une préférence pour les stimuli des locuteurs-modèles, les différences de scores entre les quatre variantes étant toutes hautement significatives, à $p < 0,001$ (cf. figure 101).

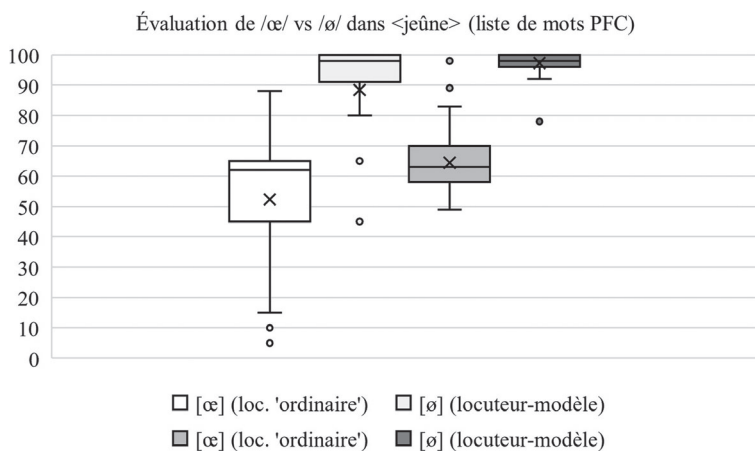


Figure 101 : Évaluation perceptuelle (en %) des voyelles [œ] et [ø] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <jeûne> (ANOVA : toutes les différences à $p < 0,001$).

L'analyse de variance indique par ailleurs que le facteur du niveau d'éducation a ici aussi un effet significatif sur les résultats des deux variantes des locuteurs-modèles ([œ] locuteur-modèle : $F = 23,73$, $p < 0,001$; [ø] locuteur-modèle : $F = 4,30$, $p < 0,05$).

Cet effet est similaire à celui qui a été mis en évidence pour les oppositions /a/ : /ɑ/ et /e/ : /ɛ/ : les informateurs ayant un niveau d'éducation plus élevé (baccalauréat) ont en effet tendance à évaluer de manière nettement plus positive la variante (de référence) fermée [ø] et légèrement plus négative la variante ouverte [œ] que les informateurs dont le niveau d'éducation est moindre (sans baccalauréat).

Les résultats obtenus par le même mot, mais dans un syntagme (*Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint Martinville*) sont très similaires, bien qu'ils présentent globalement une plus grande dispersion, observable sur la base de plus grands écart-types : les deux variantes avec [ø] fermé (locuteur « ordinaire » : 87,70%, écart-type : 11,67% ; locuteur-modèle : 92,90%, écart-type : 8,28%) atteignent en effet des scores significativement plus élevés ($p < 0,001$) que les deux variantes avec [œ] ouvert (locuteur « ordinaire » : 25,90%, écart-type : 21,21% ; locuteur-modèle : 34,02%, écart-type : 19,96%) (cf. figure 102).

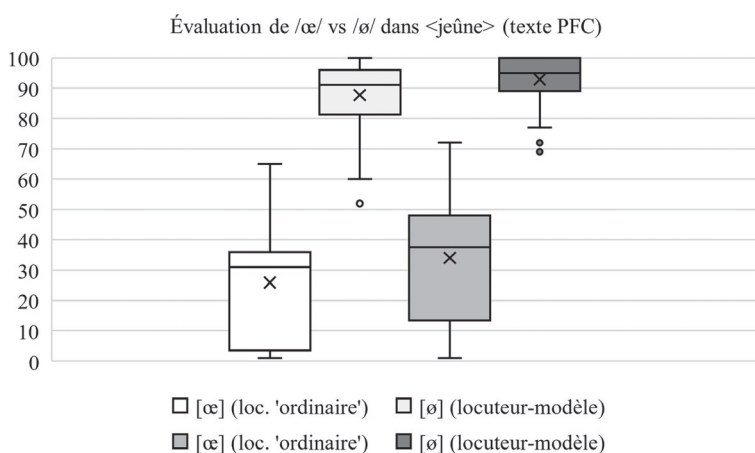


Figure 102 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ø] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <jeûne> tiré du texte PFC (ANOVA : [ɛ] (locuteur « ordinaire ») vs. [ɛ] : $p < 0,01$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

Dans le cas présent également, on relève un effet du niveau d'éducation pour trois des quatre variantes ([œ] locuteur « ordinaire » : $F = 4,18$, $p < 0,05$; [ø] locuteur « ordinaire » : $F = 14,87$, $p < 0,001$; [ø] locuteur-modèle : $F = 27,12$, $p < 0,001$). Cet effet indique à nouveau que les informateurs plus diplômés (baccalauréat) évaluent plus positivement les variantes fermées [ø] et plus négativement les variantes ouvertes [œ] que les informateurs ayant un niveau d'éducation moins élevé (sans baccalauréat).

Ainsi, outre une forte tendance à préférer le [ø] dans le contexte du mot *jeûne*, les résultats de cette première question suggèrent donc également une plus grande tolérance des informateurs peu diplômés (sans baccalauréat) pour la variante ouverte [œ] dans ce contexte.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats globaux de la deuxième question s'avèrent encore plus univoques : la variante avec [ø] fermé est unanimement privilégiée par les informateurs dans l'optique de la présentation de journaux télévisés, 65,63% (63/96) d'entre eux choisissant cette variante chez le locuteur-modèle et 34,38% (33/96) chez le locuteur « ordinaire ». Le modèle de régression montre, entre autres, que cette différence est significative à $p < 0,001$ (cf. figure 103).

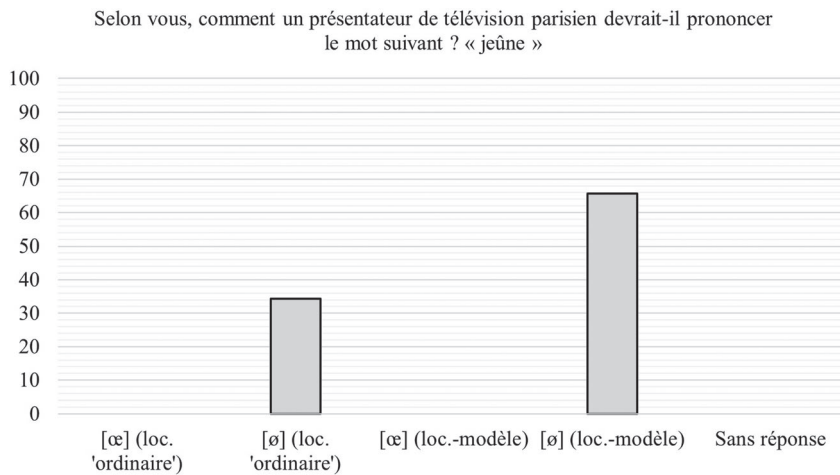


Figure 103 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 3,85, e.s. = 0,36, $t = 10,81$).

Ainsi, les résultats montrent la préférence unanime des informateurs pour la variante [ø] fermée, et de manière générale, pour la prononciation des locuteurs-modèles, comme c'était déjà le cas des deux oppositions précédentes (/a/ : /ɑ/ : cf. 6.1.1 ; /e/ : /ɛ/ : cf. 6.1.2).

Le résultat obtenu par le stimulus syntagmatique est très similaire, avec une très large préférence pour la variante avec [ø] fermé du locuteur-modèle (83,33%, 80/96), ce taux étant significativement plus élevé que tous les autres ($p < 0,001$). Cependant, contrairement au cas du mot isolé *jeûne*, ce n'est pas cette même

variante fermée chez le locuteur « ordinaire » qui arrive en deuxième position, mais la variante opposée du locuteur-modèle, celle avec [œ] ouvert (16,67%, 16/96) (cf. figure 104).

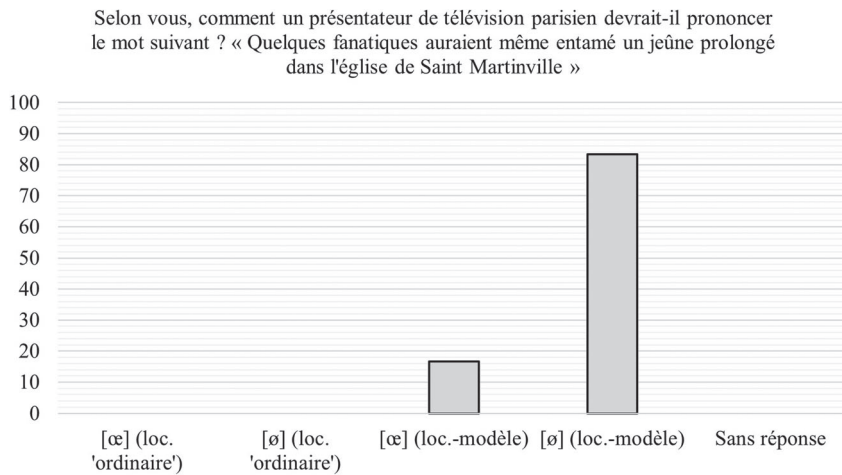


Figure 104 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 4,09, e.s. = 0,15, $t = 26,40$).

Comment expliquer cette légère différence entre les variantes arrivant en deuxième position pour le mot isolé et pour le syntagme ? Comme déjà observé dans le cas des oppositions /a/ : /ɑ/ et /e/ : /ɛ/, dans le cadre d'un stimulus plus long, l'opposition à tester semble s'estomper ou, à tout le moins, jouer un rôle moins important que la perception globale du stimulus. L'opposition /ø/ : /œ/ ne paraît donc pas particulièrement saillante dans la perception des informateurs. Et, d'autre part, dans un tel cas, c'est apparemment le type de locuteur qui prime dans les perceptions, les variantes du locuteur-modèle – quelles qu'elles soient – étant privilégiées.

Relevons par ailleurs, ici aussi, un très léger effet significatif du niveau d'éducation sur les résultats : les informateurs ayant un niveau plus faible (c'est-à-dire sans baccalauréat) ont en effet à nouveau tendance à choisir un peu plus souvent le stimulus présentant la variante ouverte [œ] (25,00%, 12/48) que les informateurs titulaires du baccalauréat (8,33%, 4/48). L'effet n'est cependant que très marginal, étant donné qu'il concerne un très faible nombre d'occurrences et que les informateurs sans baccalauréat, eux aussi, privilégient malgré tout largement le stimulus du locuteur-modèle (75,00%, 36/48). La plus grande tolérance des

informateurs au niveau d'éducation moins élevé pour la neutralisation de l'opposition *jeune* ~ *jeûne* semble donc se confirmer ici.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Finalement, la dernière question, qui touchait à la prononciation-cible pour les cours de FLE indique des résultats peu différents de la deuxième question : dans le cas du mot isolé *jeûne*, la variante avec [ø] fermé du locuteur-modèle est préférée par une grande majorité, hautement significative ($p < 0,001$), de 62,50% (60/96) des informateurs et est suivie par ce même [ø] mais chez le locuteur « ordinaire » (27,08%, 26/96) (cf. figure 105).

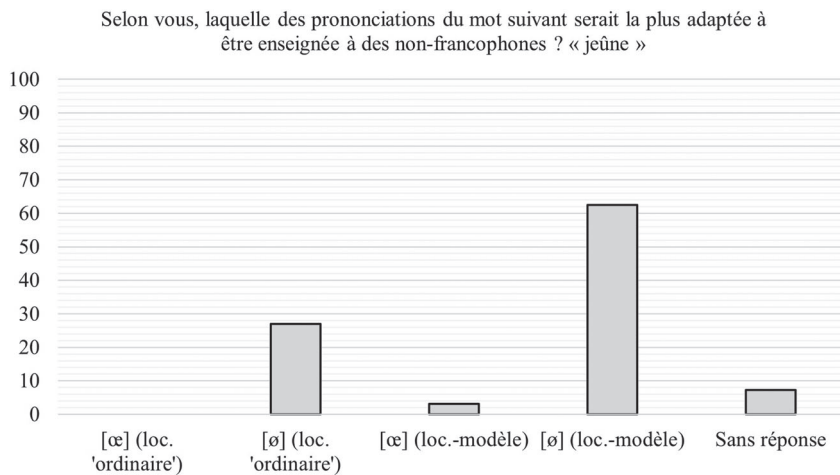


Figure 105 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 4,11, e.s. = 0,60, $t = 6,88$).

Le résultat obtenu dans le cas de la deuxième question relative au mot isolé se confirme donc ici : la variante avec [ø] fermé du locuteur-modèle étant préférée dans un contexte de comparaison directe et d'isolation du trait dans le mot *jeûne*, la préférence des informateurs semble être au maintien de l'opposition /ø/ : /œ/.

La même question posée sur la base du stimulus syntagmatique engendre des résultats certes globalement similaires – avec une préférence significativement majoritaire pour le /ø/ fermé du locuteur-modèle (87,50%, 84/96) –, mais, ici aussi, différents quant au stimulus figurant en seconde position : dans ce cas-ci, il s'agit en effet du [œ] ouvert de ce même locuteur-modèle (12,50%, 12/96) et non du [ø] fermé du locuteur « ordinaire » (cf. figure 106).

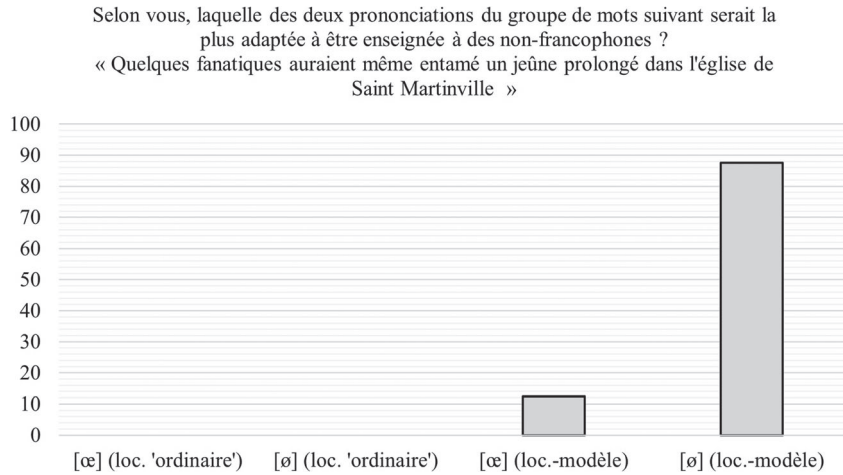


Figure 106 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <jeûne> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 0,95, e.s. = 0,09, $t = 11,13$).

Ainsi, en plus du principal résultat qui, dans l'optique de la présente étude, montre que la variante avec [ø] fermé du locuteur-modèle est largement préférée, ces données suggèrent également que le degré de saillance de ce trait est relativement faible, les perceptions semblant, comme dans le cas de la deuxième question, se focaliser davantage sur le type de locuteur, le locuteur-modèle étant préféré au locuteur « ordinaire ». Relevons par ailleurs un léger effet significatif du niveau d'éducation des informateurs ($p < 0,05$, coef. = 0,08, e.s. = 0,04, $t = 2,13$), ceux qui n'ont pas le baccalauréat ayant à nouveau tendance à choisir légèrement plus souvent la variante ouverte [œ] du locuteur-modèle (18,75%, 9/48) que les informateurs titulaires du baccalauréat (6,25%, 3/48). Mais ici aussi, l'effet reste très marginal, étant donné que ces locuteurs non diplômés préfèrent également largement plus souvent la variante fermée [ø] de ce même locuteur-modèle (81,25%, 39/48).

En conclusion, trois principales observations peuvent être faites par rapport à ces résultats : premièrement – et il s'agit du résultat essentiel dans l'optique de la présente étude –, les informateurs ont fortement tendance à privilégier la variante avec [ø] fermé dans le mot *jeûne*, ce qui plaiderait en faveur du maintien de l'opposition dans les perceptions des informateurs, et confirme les résultats des productions des locuteurs-modèles (cf. 5.1.1.3).

Mentionnons cependant que le problème de la différenciation entre *perceptions* et *représentations* (cf. 3.1) se pose également ici : il est en effet possible que les résultats touchant aux mots isolés relèvent plus de représentations que de perceptions, étant donné que le trait devant être évalué y est très explicite, alors qu'il est plus implicite dans les syntagmes. En raison de ce problème méthodologique,

de futures études devront donc montrer dans des contextes linguistiques plus implicites et naturels dans quelle mesure ces résultats peuvent être confirmés.

Deuxièmement, les résultats des questions 2 et 3 relatives au stimulus syntagmatique présentent deux points intéressants : tout d'abord, l'opposition ne semble pas particulièrement saillante dans les perceptions des informateurs, puisque dans un contexte où elle n'est pas isolée, elle tend à ne pas être perçue par les informateurs. Dans un tel cas, comme déjà observé dans le cas de l'opposition /e/ : /ɛ/ (cf. 6.1.2), il semble en effet que ce soit la perception globale de la lecture du stimulus qui prenne le dessus dans les perceptions. Et ce faisant, les stimuli des locuteurs-modèles, peut-être identifiés comme des présentateurs, sont systématiquement mieux évalués que les stimuli des locuteurs parisiens « ordinaires ».

Troisièmement, il existe également un effet relativement régulier du niveau d'éducation sur les résultats : l'utilisation de la variante ouverte [œ] semble en effet légèrement mieux acceptée par les informateurs les moins diplômés. Ainsi, au niveau des perceptions, la neutralisation de l'opposition dans la paire minimale *jeune* ~ *jeûne* en faveur du [œ] ouvert semble être légèrement plus avancée dans ce groupe sociodémographique, même s'il faut également remarquer que dans ces perceptions, les indices d'une telle neutralisation restent très faibles.

6.1.4 Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/

Le quatrième et dernier trait soumis aux évaluations perceptives touche à l'opposition des voyelles nasales /œ̃/ : /ɛ̃/. Rappelons que l'analyse des productions a montré que l'opposition peut être considérée comme largement neutralisée en faveur du [ɛ̃] écarté chez les locuteurs-modèles, ce qui confirme globalement les résultats de Hansen (2001 ; 2012 ; 2017), Pustka (2008) et Lyche/Østby (2009). Les résultats ont par ailleurs montré la plus forte résistance de l'adjectif *brun* au processus de neutralisation. Ces résultats seront confrontés ci-dessous aux données de perception.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la question d'évaluation sur une échelle (0%–100%) montrent que les variantes arrondies [œ̃] sont globalement préférées aux variantes écartées [ɛ̃] et qu'il existe également une légère préférence pour les stimuli de locuteurs-modèles. En effet, la variante avec [œ̃] arrondi du locuteur « ordinaire » obtient un score de 76,44% (écart-type : 16,04%), contre un score de 59,99% (écart-type : 31,62%) pour sa voyelle écartée [ɛ̃], alors que pour le locuteur-modèle, les ten-

dances sont similaires, mais avec des scores légèrement plus élevés ([œ] : 83,56%, écart-type : 16,70% ; [ɛ̃] : 65,94%, écart-type : 25,62%). L'analyse de variance (ANOVA) indique, pour sa part, que seule la différence entre les évaluations du [ɛ̃] écarté chez les locuteurs « ordinaires » et les locuteurs-modèles n'est pas significative, toutes les autres l'étant à $p < 0,001$ ou $p < 0,01$ (cf. figure 107).

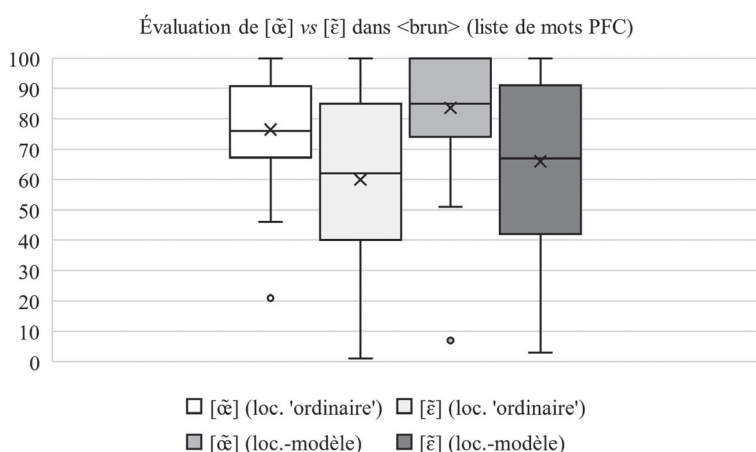


Figure 107 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ɛ̃] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot isolé <brun> (ANOVA : [ɛ̃] (locuteur « ordinaire ») vs. [ɛ̃] (locuteur-modèle) : $p > 0,05$; [œ] (locuteur « ordinaire ») vs. [œ] (locuteur-modèle) : $p < 0,01$; autres différences de moyennes : $p < 0,001$).

Notons par ailleurs que le modèle révèle à nouveau un effet – à différents degrés de signification – du niveau d'éducation sur les résultats des trois premières variantes ([œ] locuteur « ordinaire » : $F = 11,83$, $p < 0,001$; [ɛ̃] locuteur « ordinaire » : $F = 7,34$, $p < 0,01$; [œ] locuteur-modèle : $F = 6,79$, $p < 0,05$). Variantes de référence, les variantes arrondies [œ] sont en effet légèrement mieux évaluées par les informateurs détenant le baccalauréat que par les informateurs sans baccalauréat. Le cas de la variante écartée [ɛ̃] aboutit, pour sa part, au résultat inverse : elle est en effet légèrement moins bien évaluée par les titulaires du baccalauréat. L'utilisation de la variante écartée [ɛ̃] pour la graphie <un> semble donc mieux tolérée dans les perceptions des informateurs moins diplômés.

Posée par rapport au déterminant *un* dans le syntagme *d'un autre côté*, cette même question entraîne des réponses fortement ambiguës : les évaluations des quatre variantes s'avèrent en effet très similaires ([œ] locuteur « ordinaire » : 89,58%, écart-type : 11,87% ; [ɛ̃] locuteur « ordinaire » : 87,22%, écart-type : 16,24% ; [œ] locuteur-modèle : 86,72%, écart-type : 11,09% ; [ɛ̃]

locuteur-modèle : 86,96%, écart-type : 11,58%) et l'analyse de variance ne permet de déceler aucune différence significative entre elles ($p > 0,05$) (cf. figure 108).

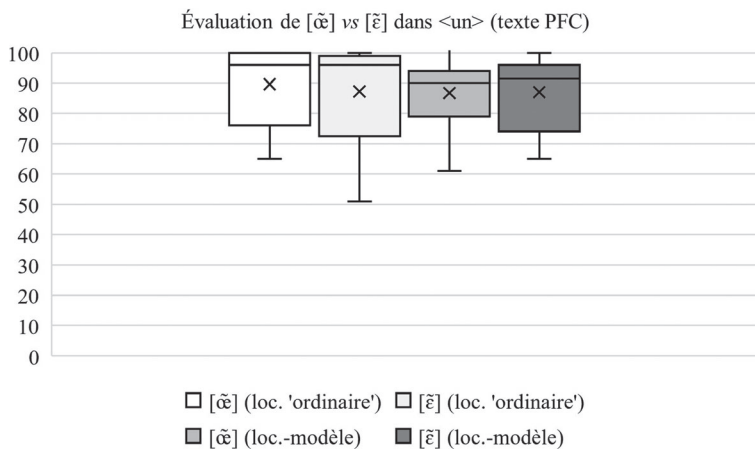


Figure 108 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ] et [ɛ] par les informateurs parisiens (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC (ANOVA : différences entre les différentes moyennes non significatives : $p > 0,05$).

Ainsi, alors que dans le contexte du mot isolé *brun*, la tendance semble être de privilégier la variante arrondie [œ], la différence s'estompe perceptivement dans un contexte linguistique utilisant un stimulus syntagmatique d'une certaine longueur et/ou le déterminant *un*. Deux facteurs semblent jouer un rôle ici : il est en effet probable que le degré de saillance de l'opposition soit relativement faible dans les perceptions des Parisiens, ce qui la rendrait difficilement perceptible dans un contexte linguistique plus long, comme dans le cas présent. De plus, il existe sans doute également un effet lexical, l'analyse des productions ayant déjà montré auparavant que *brun* pourrait présenter une plus grande résistance que le déterminant *un* au processus de neutralisation de l'opposition aboutissant à [ɛ] (cf. 5.1.2).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la question sur la prononciation-cible pour les présentateurs de journaux télévisés confirment largement les deux tendances observées dans le cadre de la première question : d'une part, les informateurs préfèrent globalement la voyelle arrondie [œ], d'autre part, ils la préfèrent dans l'usage du locuteur-modèle ([œ] locuteur-modèle : 69,97%, 67/96 ; [œ] locuteur « ordinaire » : 14,58%, 14/96), cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 109).

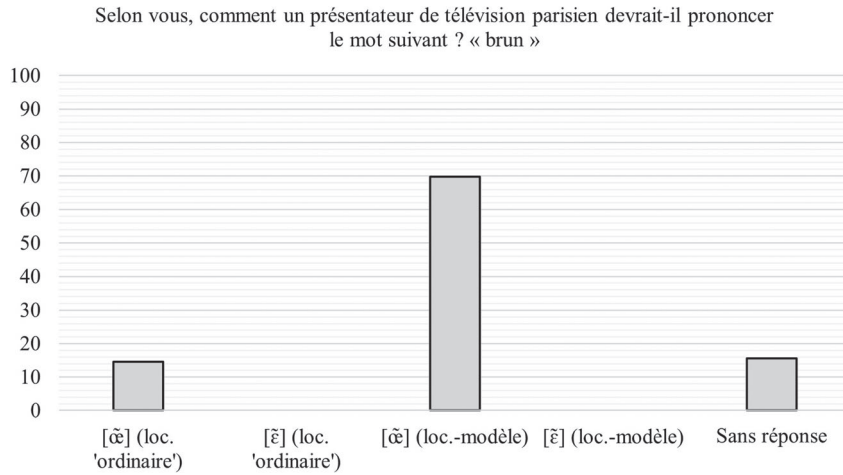


Figure 109 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 3,86, e.s. = 0,30, $t = 12,95$).

En ce qui concerne le syntagme *d'un autre côté*, les résultats sont quelque peu différents. Même si une certaine préférence pour les variantes contenant un [œ̃] arrondi peut être observée ([œ̃] locuteur-modèle : 42,71%, 41/96 ; [œ̃] locuteur « ordinaire » : 29,17%, 28/96), l'ambiguïté dans le choix de la variante est largement plus grande que dans le cas du mot isolé *brun*, les deux variantes contenant un [ɛ̃] écarté étant également privilégiées par un certain pourcentage d'informateurs ([ɛ̃] locuteur-modèle : 12,50%, 12/96 ; [ɛ̃] locuteur « ordinaire » : 14,58%, 14/96). Le modèle de régression montre d'ailleurs que les différences entre les quatre variantes s'avèrent, certes, significatives, mais à un niveau plus faible ($p < 0,05$) (cf. figure 110).

Ainsi, bien que la préférence d'ensemble pour de la variante arrondie [œ̃], particulièrement chez les locuteurs-modèles, se vérifie, les présents résultats tendent également à confirmer les deux hypothèses formulées plus haut (cf. *supra*) : d'une part, le degré de saillance de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ pourrait s'avérer relativement faible. D'autre part, il est probable que l'effet lexical joue un rôle dans les évaluations, le [œ̃] résistant davantage au processus de neutralisation dans l'adjectif *brun* que dans le déterminant *un*, très fréquent.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les résultats obtenus dans la troisième question, qui touche à la prononciation-cible pour le FLE, ne se différencient pas notablement de ceux de la question sur la prononciation idéale de locuteurs-modèles : dans le cas du mot isolé *brun* tout

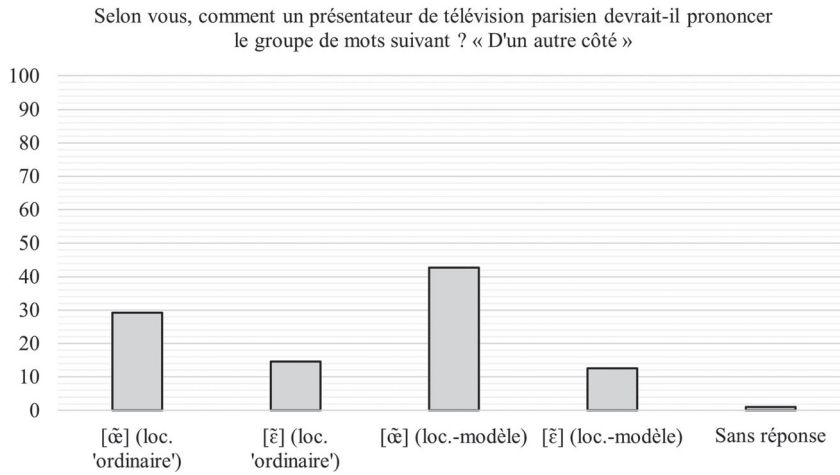


Figure 110 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,05$, coef. = 0,92, e.s. = 0,38, $t = 2,43$).

d'abord, la tendance est de préférer largement le [œ̃] arrondi chez le locuteur-modèle (63,54%, 61/96), dont le taux est significativement plus élevé que celui de toutes autres variantes, et ce, à $p < 0,001$ (cf. figure 111).

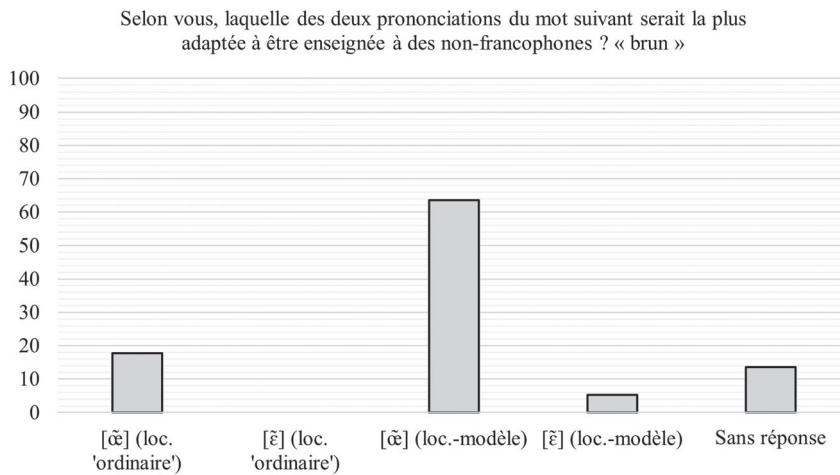


Figure 111 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 3,45, e.s. = 0,66, $t = 5,22$).

Tout comme dans le cas de la deuxième question, les évaluations du syntagme *d'un autre côté* montrent, au contraire, une ambiguïté considérable. La variante arrondie [œ] du locuteur-modèle est, certes, légèrement préférée par les informateurs (36,46%, 35/96), mais son taux ne se différencie pas significativement de celui des autres variantes selon le modèle de régression ($p>0,05$). Relevons également qu'au contraire du cas du mot isolé *brun*, le stimulus arrivant en deuxième position selon le taux de réponses n'est pas celui du locuteur « ordinaire » présentant la variante arrondie [œ], mais celui du locuteur-modèle avec la variante écartée [ɛ̃] (cf. figure 112).

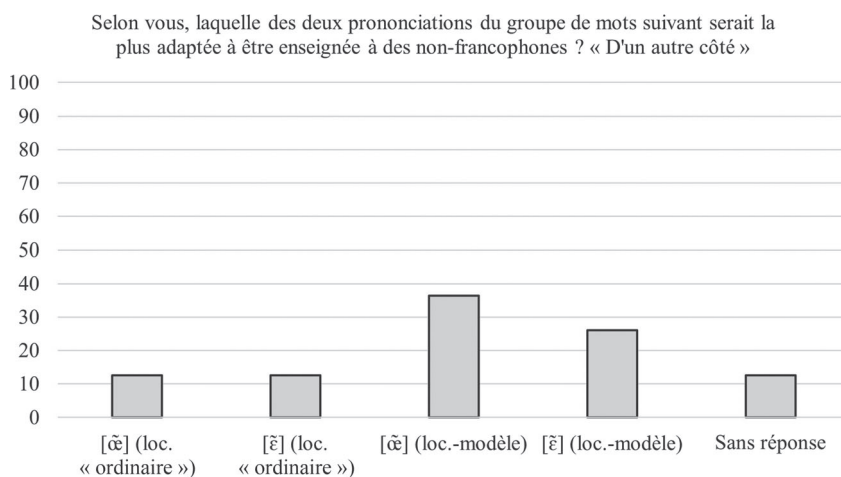


Figure 112 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p>0,05$, coef. = 0,73, e.s. = 0,37, $t = 1,99$).

Dans le cas du syntagme soumis aux évaluations, il existe apparemment, ici aussi, une tendance des informateurs à préférer, d'une part, le [œ] arrondi dans le déterminant *un* par rapport au [ɛ̃] écarté et, d'autre part, les stimuli des locuteurs-modèles par rapport à ceux des locuteurs « ordinaires ». Mais du fait de la grande ambiguïté de ces réponses, le faible degré de saillance de l'opposition dans les perceptions des informateurs semble également se confirmer.

En conclusion, les résultats touchant à l'opposition /œ/ : /ɛ̃/ ont permis de révéler trois éléments fondamentaux dans l'optique de la présente étude : tout d'abord, contrairement à ce que montrait l'analyse des productions (cf. 5.1.2), le [œ] arrondi est majoritairement privilégié dans les perceptions des informateurs parisiens. Pourtant, les différences de résultats entre le mot isolé *brun* et le déterminant *un*, testé dans le cadre du syntagme *d'un autre côté*, suggèrent

également deux autres observations : d'une part, il semblerait que les informateurs attendent plus le [œ] arrondi dans l'adjectif *brun* que dans le déterminant *un*, ce qui confirmerait perceptivement les résultats des analyses de production indiquant une plus grande résistance de l'adjectif *brun* au processus de neutralisation. D'autre part, il est probable que la saillance de l'opposition soit très faible dans la perception des informateurs, de sorte qu'elle est peu ou pas perçue dans des stimuli plus longs.

Enfin, mentionnons également qu'étant donnée la différence entre les résultats du mot isolé *brun* et du syntagme *d'un autre côté*, il est à nouveau vraisemblable que les réponses touchant au mot isolé soient davantage le fruit de *représentations* que de *perceptions* (cf. 3.1). De futures études devront donc, ici aussi, montrer dans quelle mesure ces résultats peuvent être confirmés lorsque des stimuli plus implicites et naturels sont utilisés.

6.1.5 Discussion

Dans ce premier sous-chapitre, quatre traits ont été soumis aux évaluations perceptives de 96 informateurs parisiens sélectionnés selon un échantillonnage par quotas sur la base de quatre critères sociodémographiques (origine, sexe, âge et niveau d'éducation des informateurs) (cf. 3.3.2). Il s'agit de quatre traits déjà analysés dans les productions de locuteurs-modèles parisiens au chapitre précédent (cf. 5.1). Le tableau 74 présente un aperçu des principaux résultats des tests de perception et les compare aux résultats de ces analyses de production, afin de permettre l'estimation la plus fiable possible du statut de ces traits dans la « norme de prononciation parisienne ».

Notons que l'aperçu proposé dans le tableau 74 révèle tout d'abord de grandes différences entre les résultats des évaluations perceptives et ceux des analyses de production. En effet, alors que les productions indiquaient pour deux des quatre oppositions une neutralisation majoritaire (cf. tableau 74 : traits 1, 4) et pour les deux autres, à tout le moins, une tendance à la neutralisation (cf. tableau 74 : traits 2, 3), les perceptions montrent que les informateurs continuent à privilégier majoritairement le maintien de ces quatre oppositions. Une explication régulièrement mentionnée dans le chapitre pourrait apporter certains éléments de réponse par rapport à cet écart : les différences frappantes observées pour les quatre traits entre les résultats des mots isolés et ceux des syntagmes suggèrent que les réponses touchant aux mots isolés pourraient être davantage le fruit de *représentations* que de *perceptions* (cf. 3.1 pour la différence entre ces deux concepts). La présentation sous forme de paires de mots rend en effet l'opposition si manifeste qu'il est probable que les auditeurs aient plutôt fait appel à leur

Tableau 74 : Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les quatre traits étudiés dans le cas de Paris.

Traits de prononciation parisiens	Contextes testés	Productions	Perceptions	Commentaires
1. Opposition /a/ : /ɑ/	<i>pâte</i> : [pat] ~ [pat]	/a/	/ɑ/ : /ɑ/	Perception : faible degré de saillance des quatre oppositions
2. Opposition /ɛ/ : /e/	– <i>épais</i> /epɛ/ ~ <i>épée</i> /epe/ – <i>et</i> /e/ ~ <i>est</i> /ɛ/ – <i>étaient</i> /ete/ ~ <i>été</i> /ete/	– /ɛ/ : /e/ – /e/	– /ɛ/ : /e/ – /ɛ/ : /e/ (tendance : /e/) – /ɛ/ : /e/	
3. Opposition /œ/ : /ø/	<i>jeune</i> : [ʒœn] ~ [ʒøŋ]	/œ/ : /ø/ (tendance : /œ/)	/œ/ : /ø/	
4. Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/	<i>brun</i> : [bœ̃] ~ [bɛ̃]	/ɛ̃/	/œ̃/ : /ɛ̃/ (tendance : /ɛ̃/ dans <i>un</i>)	

connaissance explicite de ces oppositions dans leurs représentations qu'à leurs perceptions réelles des stimuli. Ceci est d'autant plus vraisemblable que le type de tâche – les stimuli entendus devaient être évalués par rapport au mot apparaissant à l'écran sous sa forme orthographique (cf. 3.5.2) – pourrait avoir favorisé la référence aux représentations, de nature plus explicite que les perceptions.

Parallèlement à cette observation, mentionnons par ailleurs que la longueur des stimuli syntagmatiques semble avoir perturbé les informateurs dans leurs évaluations, en ce sens que le contexte linguistique (plus ou moins) long a sans doute régulièrement empêché la bonne perception des traits à évaluer. Par conséquent, ces mêmes stimuli syntagmatiques semblent donc également avoir mis en lumière le degré de saillance relativement faible de ces quatre oppositions dans les perceptions des informateurs parisiens.

Il est ainsi difficile de donner des conclusions tranchées par rapport à ces quatre traits, mais une réduction schématique de la complexité des résultats montre tout de même certaines tendances. Premièrement, le cas de l'opposition /a/ : /ɑ/ présente une forte ambiguïté, l'opposition n'étant pas maintenue dans les productions, tout en étant privilégiée dans les perceptions/représentations. Pour ce trait, une conclusion claire est donc malaisée. Deuxièmement, le cas de l'opposition /ɛ/ : /e/ est très ambigu, mais dépend de la paire minimale prise en compte : dans la paire de lexèmes peu fréquents *épais* /epɛ/ ~ *épée* /epe/, l'opposition semble être maintenue dans la norme de prononciation. Dans la paire *été* /ete/ ~ *étaient* /ete/, les productions et perceptions engendrent des résultats

contraires, rendant les résultats difficiles à interpréter. Dans la paire de lexèmes très fréquents *et* /e/ ~ *est* /ɛ/, malgré des résultats pas totalement convergents entre productions et perceptions, la tendance est relativement clairement à la neutralisation de l'opposition en faveur du /e/ fermé. Troisièmement, l'opposition /ø/ : /œ/ est maintenue, à tout le moins, dans la paire minimale *jeune* [ʒœn] ~ *jeûne* [ʒø̃n], bien qu'un début de neutralisation en faveur du [œ] ouvert soit observable dans les productions. Finalement, l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ présente une forte ambiguïté étant donné les résultats contradictoires des productions et des perceptions/représentations. Cependant, comme la tendance est à la prononciation /ɛ̃/ du <un> graphique dans le déterminant très fréquent *un*, y compris dans les perceptions/représentations, l'opposition connaît manifestement une neutralisation croissante.

Soulignons par ailleurs que le niveau d'éducation des informateurs s'est avéré être la seule variable sociodémographique à présenter de manière régulière des effets significatifs sur les résultats. En effet, dans le cas des quatre oppositions, les informateurs ayant un niveau d'éducation plus élevé ont présenté une tendance, plus ou moins prononcée selon la question, en faveur de la variante de référence ([a] dans *pâte*, cf. 6.1.1 ; [ɛ] dans *épais*, *est*, *étaient*, cf. 6.1.2 ; [ø] dans *jeûne*, cf. 6.1.3 ; [œ̃] dans *brun*, cf. 6.1.4). Ils semblent par ailleurs plus enclins à percevoir l'opposition dans des contextes linguistiques plus longs (contextes syntagmatiques). Les quatre oppositions paraissent ainsi légèrement plus saillantes et plus souvent maintenues chez les informateurs plus diplômés, alors que ceux dont le niveau d'éducation est moins élevé ont davantage tendance à ne pas percevoir le trait dans ces contextes plus longs et/ou à tolérer les variantes traditionnellement exclues de la norme de référence (c'est-à-dire [a] dans *pâte*, [ɛ] dans *épais*, *est* et *étaient*, [œ] dans *jeûne* et [ɛ̃] dans *brun*). Ce résultat pourrait s'expliquer par deux facteurs : il se peut que les informateurs ayant un niveau d'éducation supérieur connaissent mieux les représentations de la norme dans leur communauté linguistique, et il est également possible qu'ils soient linguistiquement plus conservateurs que ceux dont le niveau d'éducation est moins élevé.

En définitive, malgré ces quelques différences par rapport à la norme de référence, il est observable que la « norme parisienne » testée ici et la traditionnelle norme de prononciation de référence restent – du moins pour ce qui est de ces quatre traits – très proches et difficilement dissociables l'une de l'autre. Ainsi, alors qu'il existe bien, à tout le moins, trois accents micro-diatopiques (et sociaux) parisiens dans les auto-représentations des Parisiens (accents « du 16^{ème} », « banlieusard » ou « faubourien » ; cf. 4.4.1.2), il est difficile de suggérer l'existence d'une « norme de prononciation parisienne » parallèlement à la norme de prononciation « de référence » dans ces mêmes auto-représentations. Cette obser-

vation différencie donc considérablement le cas de Paris de celui du Québec (cf. 6.3.9) et, dans une moindre mesure, de celui de la Suisse romande (cf. 6.2.6).

Mentionnons finalement que plusieurs réserves auront pu être faites par rapport à la méthodologie du test de perception. Étant donné que ces réserves sont également pertinentes pour les tests de perception effectués en Suisse romande et au Québec, elles ont été rassemblées dans un sous-chapitre prévu à cet effet (cf. 6.4).

6.2 Suisse romande

Les tests de perception effectués en Suisse romande portent sur les cinq traits vocaliques analysés dans le chapitre sur la production (cf. 5.2), tirés des études de Métral (1977), Andreassen/Lyche (2009), Andreassen/Maître/Racine (2010), Pooley (2012) et Racine (2016) : l'opposition /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée (cf. 6.2.1), l'opposition /e/ : /ɛ:/ en syllabe finale fermée (cf. 6.2.2), l'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte permettant de distinguer certains temps et modes (cf. 6.2.3), la préférence de la diérèse à la synérèse (cf. 6.2.4) et l'opposition /œ/ : /ɛ̃/ (cf. 6.2.5).

6.2.1 Opposition /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée

Le premier trait évalué perceptivement concerne l'opposition de durée et de timbre /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée. Dans l'analyse des productions, cette opposition a été mise en évidence chez une majorité des présentateurs dans la paire minimale *patte* ~ *pɑtte*, même si la tendance actuelle dans ces mêmes productions est à la neutralisation de l'opposition de timbre (/a/ : /ɑ:/), voire de durée (/a/ antérieur bref unique) (cf. 5.2.1.1).

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats touchant à l'évaluation perceptive effectuée sur la base du mot *patte* et d'une échelle (0%–100%) sans mention explicite d'un contexte montrent tout d'abord une large préférence pour la variante postérieure et allongée [ɑ:] (évaluation moyenne : 86,25%, écart-type : 22,58%) par rapport au [a] antérieur et bref (évaluation moyenne : 41,02%, écart-type : 27,81%). L'analyse de variance indique en effet une différence hautement significative à $p < 0,001$ entre les évaluations des deux voyelles (cf. figure 113).

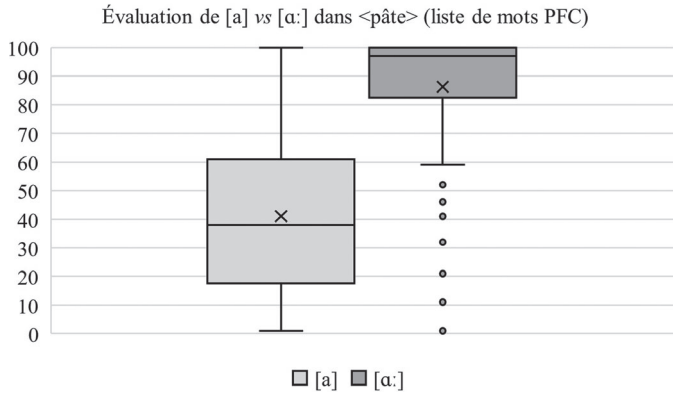


Figure 113 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <pâte> (ANOVA : $p < 0,001$).

En ce qui concerne l'influence des variables sociodémographiques, l'analyse de variance ne révèle par ailleurs qu'un seul effet significatif parmi les quatre facteurs pris en compte dans le modèle (sexe, âge, origine, niveau d'éducation). En effet, elle indique une légère influence positive de l'âge sur les évaluations du [ɑ:] ($F = 3,56$, $p < 0,05$) : plus les informateurs sont âgés, plus ils auront tendance à évaluer positivement ce [ɑ:]. Ce résultat va donc dans le sens des observations faites dans l'analyse des productions : le [ɑ:] semble être plus souvent produit et mieux évalué par les Suisses romands d'un âge plus avancé.

Quant à l'évaluation des deux variantes de ce même mot *pâte* dans le syntagme *et plus récemment son usine de pâtes italiennes*, elle montre des résultats très différents : les deux variantes sont en effet évaluées de manière très similaire, avec un score de 71,92% (écart-type : 23,69%) pour le [a], contre un score de 73,06% (écart-type : 25,56%) pour le [ɑ:], la différence n'étant pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 114).

Ces résultats étant très similaires, il n'est pas étonnant qu'aucun des facteurs de l'analyse de variance ne présente d'effet significatif ($p > 0,05$). La différence entre les résultats respectifs du mot *pâte*, isolé ou dans le contexte du syntagme *et plus récemment son usine de pâtes italiennes*, est probablement due à la longueur considérable du syntagme testé et au fait que, contrairement aux questions 2 et 3, l'évaluation de chaque variante a été effectuée dans une question distincte, c'est-à-dire sans comparaison directe des deux variantes : les informateurs ont donc pu avoir des difficultés à reconnaître le trait à évaluer. Ainsi, si l'interprétation globale des résultats de cette question va bien en direction d'une préférence pour la variante postérieure et allongée [ɑ:] dans le mot *pâte*, le syntagme semble indiquer un degré de saillance relativement faible de l'opposition, ce qui la rend moins facilement perceptible dans des contextes linguistiques plus longs.

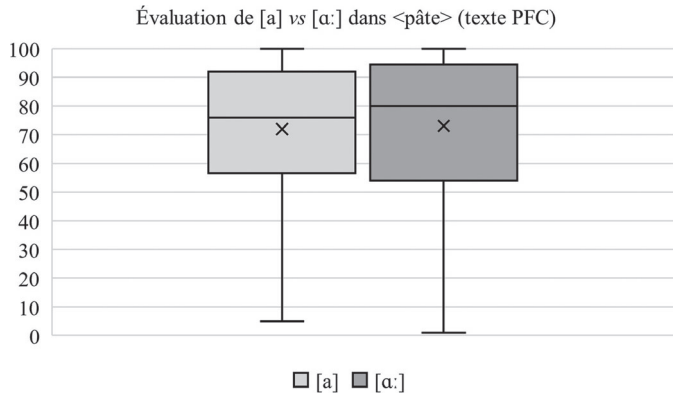


Figure 114 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

En ce qui concerne l'évaluation perceptive de ces mêmes variantes dans le contexte de la prononciation perçue comme idéale pour un présentateur de télévision, les résultats montrent pour le mot isolé <pâte> la même tendance à privilégier le [ɑ:] postérieur et allongé : 90,63% (87/96) des informateurs choisissent la variante [ɑ:], contre seulement 8,33% (8/96) pour la variante [a], la différence étant hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 115).

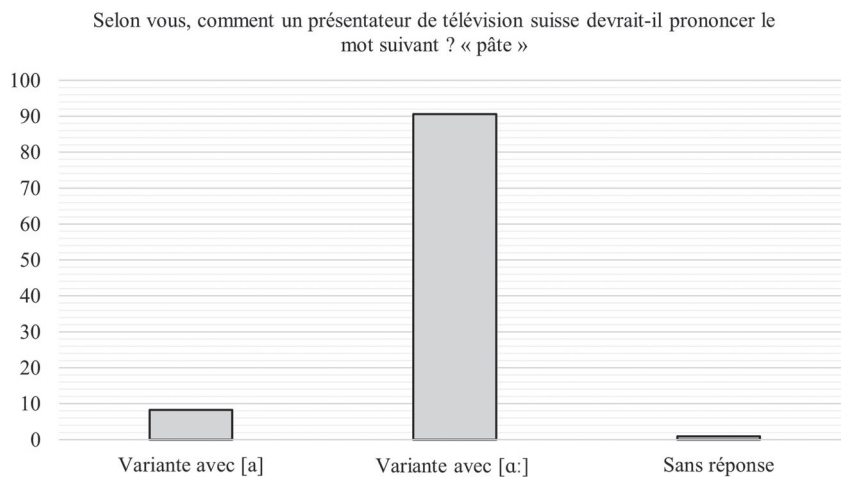


Figure 115 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,11, e.s. = 0,14, $t = 15,20$).

Cette même question, posée sur la base du syntagme *et plus récemment son usine de pâtes italiennes*, obtient des résultats similaires, bien que moins univoques : la variante [ɑ:] a été choisie par 52,08% (50/96) des informateurs, contre 36,46% (35/96) des informateurs privilégiant la variante [a], cette différence étant également significative à $p < 0,001$ (cf. figure 116).

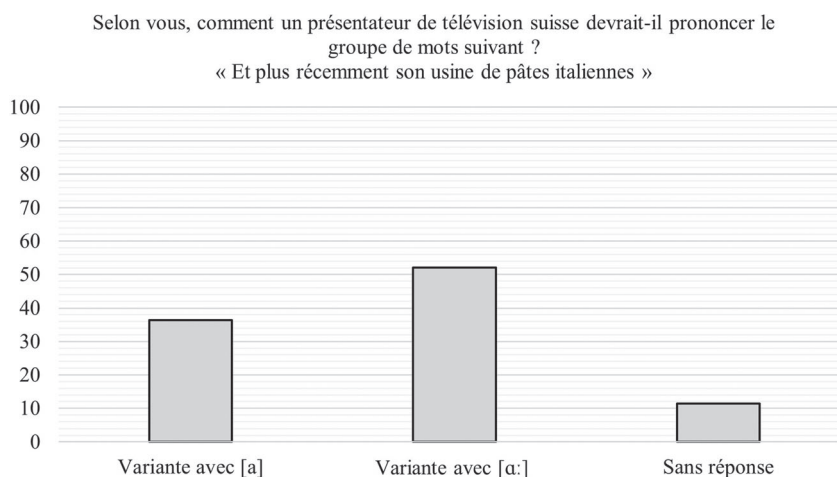


Figure 116 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,68, e.s. = 0,31, $t = 5,43$).

Ainsi, malgré des tendances moins claires dans le cas du syntagme tiré du texte PFC – la longueur du syntagme ayant probablement gêné les informateurs dans leur évaluation ici aussi –, ces résultats confirment globalement ceux de la première question en ce sens qu'ils indiquent une très large préférence pour le [ɑ:] allongé et postérieur dans le mot *pâte*.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

La dernière question par rapport à ces deux variantes ([a] ~ [ɑ:]) dans le mot *pâte*, qui porte sur la prononciation que les informateurs estiment la plus apte à être enseignée dans les cours de FLE donnés en Suisse romande, montre des résultats très similaires à la question 2 (cf. *supra*).

Premièrement, dans un contexte isolé, l'évaluation du mot *pâte* aboutit à une large préférence pour la variante [ɑ:], choisie par 93,75% (90/96) des informateurs, 4,17% (4/96) seulement préférant la variante [a]. Le modèle de régression indique que cette différence est, ici aussi, hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 117).

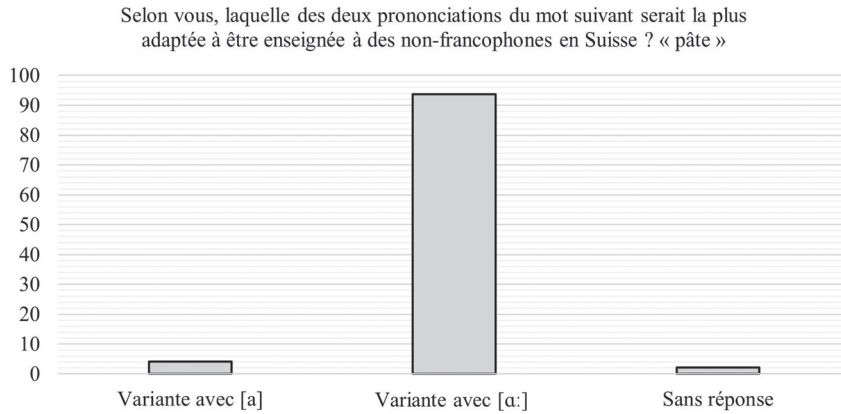


Figure 117 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 0,63, e.s. = 0,17, $t = 3,78$).

Deuxièmement, dans le contexte du syntagme *et plus récemment son usine de pâtes italiennes*, les résultats montrent à nouveau des tendances similaires mais quelque peu plus faibles : les informateurs préfèrent le [a:] dans 65,63% (63/96) et le [a] dans 27,08% (26/96) des cas, cette différence étant significative à $p < 0,001$ (cf. figure 118).

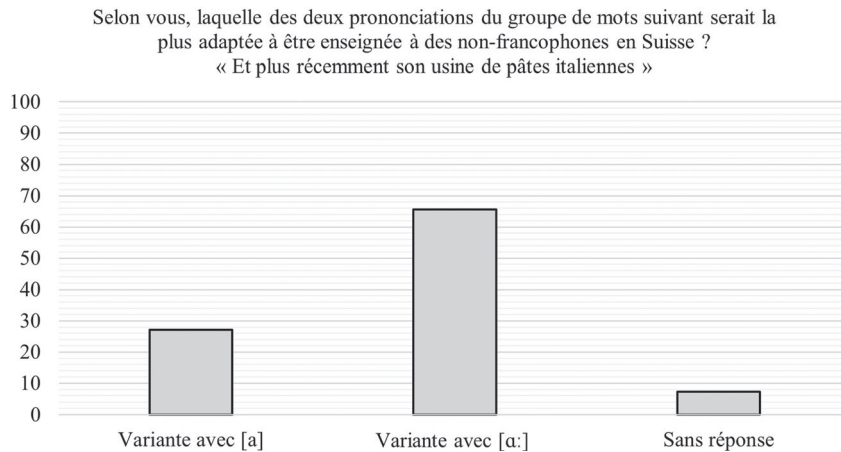


Figure 118 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 2,07, e.s. = 0,31, $t = 6,77$).

Le [ɑ:] allongé et postérieur se trouvant en syllabe finale fermée du mot *pâte* est donc également préféré par une grande majorité des informateurs dans le contexte du texte PFC.

Finalement, les évaluations perceptives effectuées dans le cadre de ces trois questions confirment largement le principal résultat obtenu pour ce trait lors de l'analyse des productions (cf. 5.2.1.1) : le [ɑ:] allongé et postérieur n'est pas seulement utilisé par une majorité des locuteurs-modèles, mais également largement préféré dans les perceptions des Suisses romands. La tendance actuelle à la neutralisation du trait observée dans les productions des présentateurs n'a d'équivalent en perception que dans le cadre de la première question, dans laquelle la tendance plus forte des informateurs âgés à évaluer positivement le [ɑ:] a été mise en évidence. En conclusion, l'opposition /a/ : /ɑ:/ semble donc être bel et bien maintenue dans la norme de prononciation suisse romande en syllabe finale fermée, et ce, indépendamment du type de question posée.

6.2.2 Opposition /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte

Le deuxième trait soumis aux tests de perception est l'opposition de durée /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte. Rappelons que l'analyse des productions, effectuée à l'exemple des mots *pensée* (liste de mots PFC) et *année* (texte PFC), a révélé que l'opposition est encore bien majoritaire parmi les locuteurs-modèles, mais qu'elle se trouve également dans une phase de neutralisation en faveur d'un /e/ bref (cf. 5.2.1.2). Notons par ailleurs que même si dans certains cantons de Suisse romande, l'opposition de durée peut être complétée d'une diphtongaison en /e:i/ (cf. 2.3.3), cette diphtongaison n'a pas été relevée dans l'usage des locuteurs-modèles, raison pour laquelle elle n'a pas été prise en compte dans les présents tests de perception.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Tout d'abord, les tests effectués sur la base de l'échelle d'évaluation (0%–100%) et sans contexte explicite indiquent qu'ici aussi, les informateurs suisses romands préfèrent largement la variante endogène allongée [e:] : les évaluations moyennes affichent en effet un score de 70,23% (écart-type : 28,46%) pour la variante [e] et de 92,25% (écart-type : 13,57%) pour la variante [e:], la différence entre ces deux moyennes étant hautement significative à $p < 0,001$ selon l'analyse de variance (cf. figure 119).

Les résultats liés aux variantes [e] et [e:] du mot *année* dans le syntagme *en fin d'année* tiré du texte PFC sont très similaires, avec une préférence pour la variante

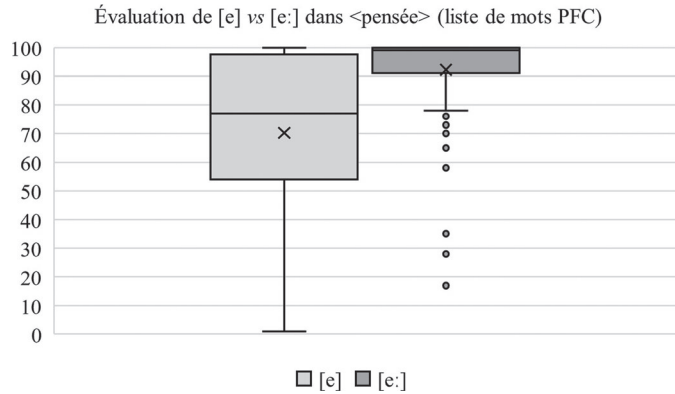


Figure 119 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [e:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <pensée> (ANOVA : $p < 0,001$).

allongée [e:], qui obtient un score moyen de 87,05% (écart-type : 17,66%), contre 75,40% (écart-type : 25,32%) pour la variante [e]. Ici aussi, l'analyse de variance montre une différence significative à $p < 0,001$ entre ces deux scores moyens (cf. figure 120).

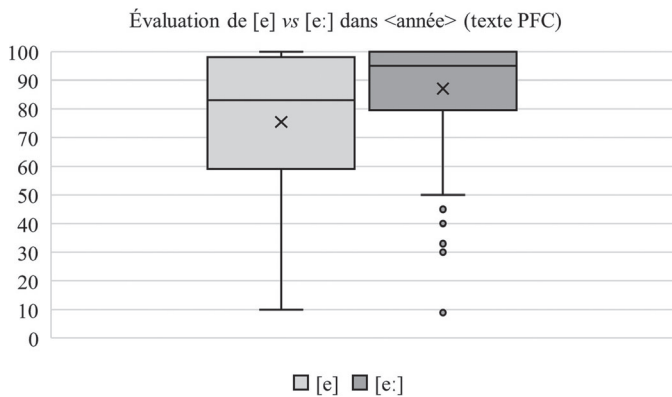


Figure 120 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [e:] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <pensée> tiré du texte PFC (ANOVA : $p < 0,001$).

Notons qu'aucun effet significatif des facteurs pris en compte (sexe, âge, origine, niveau d'éducation) n'a pu être relevé, ni dans le cas de *pensée* ni celui d'*année* ($p > 0,05$). Globalement, les résultats touchant à cette première question, destinée à tester une norme stable et indépendante de la situation, montrent donc une préférence très claire des informateurs suisses romands pour la variante allongée [e:].

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

En ce qui concerne la question portant sur la prononciation perçue comme idéale pour un présentateur de télévision, les résultats montrent tout d'abord également une large préférence des informateurs pour la variante allongée [e:] dans le mot isolé *pensée* : une grande majorité de 79,17% (76/96) des informateurs choisit en effet cette variante allongée, contre 16,67% (16/96) pour la variante brève [e], la différence étant significative à $p < 0,001$ (cf. figure 121).

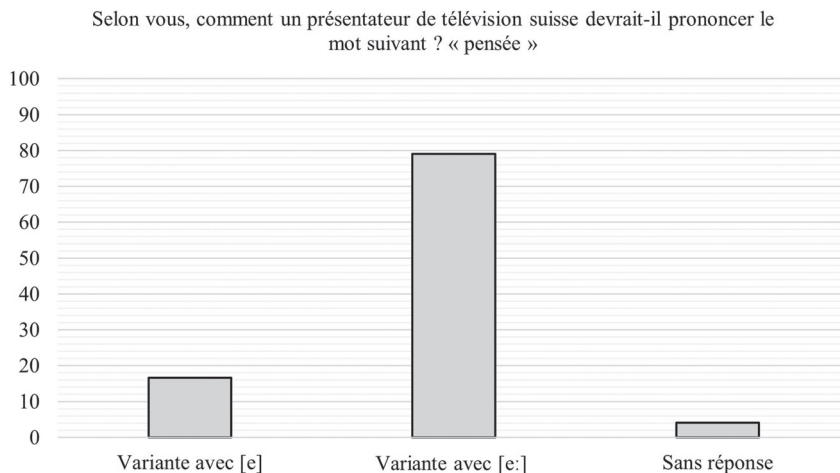


Figure 121 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pensée> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,78, e.s. = 0,21, $t = 8,68$).

Cette même question, mais portant cette fois-ci sur le syntagme *en fin d'année*, montre une tendance à nouveau similaire à privilégier la variante [e:], cette tendance étant cependant moins forte que dans le cas de *pensée* : en effet, 50,00% (48/96) des informateurs préfèrent la variante allongée [e:], contre 40,63% (39/96) pour le [e] bref. Le modèle de régression indique tout de même un niveau de signification de cette différence relativement élevé ($p < 0,01$) (cf. figure 122).

Notons que, de manière similaire à ce qui a pu être observé dans le cas de l'opposition /a/ : /ɑ:/ (cf. 6.2.1), la légère différence observée entre les évaluations touchant au mot isolé *pensée* et au syntagme *en fin d'année* est probablement attribuable à la différence de longueur des deux stimuli soumis aux tests, la longueur du syntagme ayant pu entraîner chez les informateurs certaines difficultés à reconnaître le trait à évaluer. Il est donc vraisemblable que la différence puisse être principalement expliquée par la méthode employée.

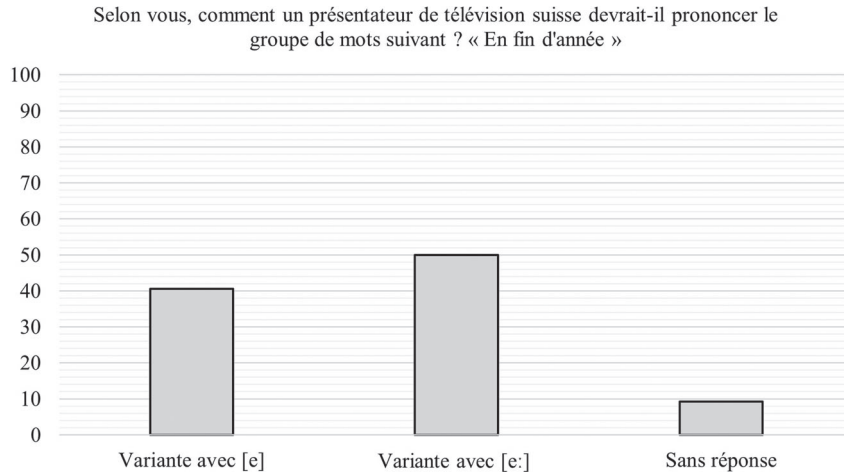


Figure 122 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <année> pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Texte PFC ($p < 0,01$, coef. = 1,04, e.s. = 0,28, $t = 3,69$).

Relevons également que les modèles de régression logistique binomiale appliqués au mot isolé *pensée* (cf. figure 121) et au syntagme *en fin d'année* (cf. figure 122) n'indiquent aucun effet significatif des variables sociodémographiques (sexe, âge, origine, niveau d'éducation). Cette deuxième question montre donc globalement des résultats très similaires à la première, avec une forte préférence des informateurs pour la variante allongée [e:].

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Finalement, la question portant sur la prononciation la plus apte à être enseignée dans les cours de FLE présente des distributions très similaires à celles de la question 2 (cf. *supra*). Dans le contexte du mot isolé *pensée*, tout d'abord, les informateurs choisissent à une large majorité (82,29%, 79/96) la variante allongée [e:], contre seulement 11,46% (11/96) pour la brève [e]. Sans surprise étant donnée la clarté de ces résultats, la différence entre ces deux taux est hautement significative à $p < 0,001$ et aucun effet des variables sociodémographiques n'est observable (cf. figure 123).

Les résultats obtenus par le syntagme *en fin d'année* indiquent, dans cette question également, une tendance similaire, mais moins forte à privilégier la variante allongée [e:] : 53,15% (51/96) des informateurs choisissent en effet le [e:] tandis que 41,67% (40/96) préfèrent le [e], la différence entre ces taux étant significative à $p > 0,01$ (cf. figure 124).

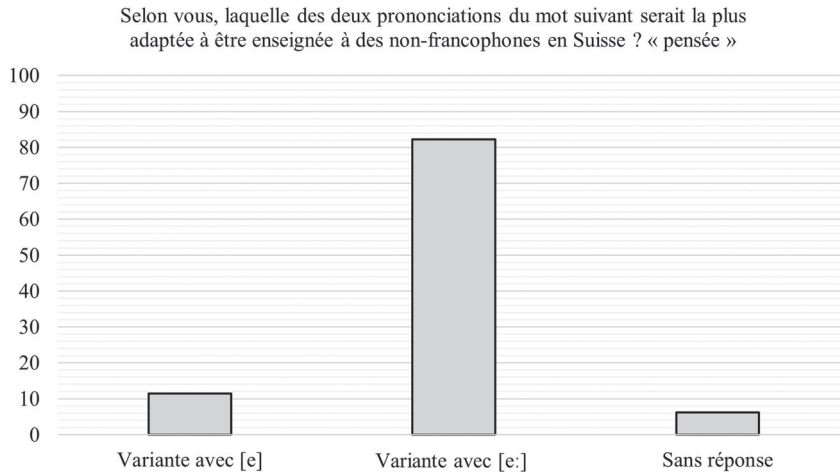


Figure 123 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pensée> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 0,88, e.s. = 0,25, $t = 3,58$).

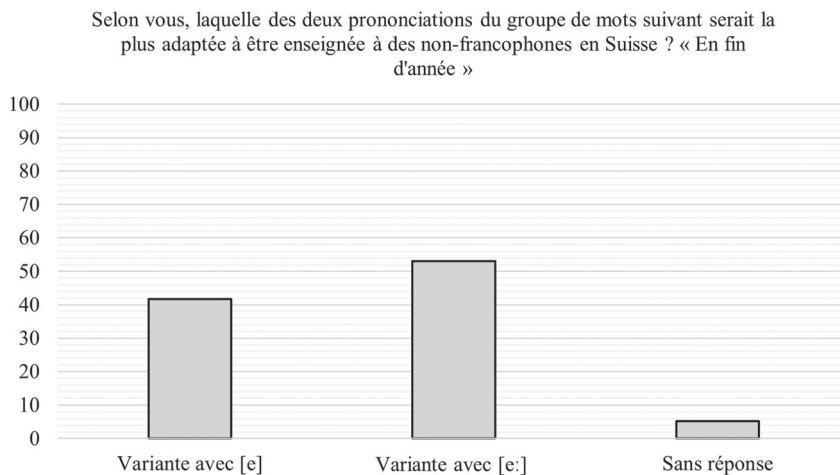


Figure 124 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <année> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,01$, coef. = 3,10, e.s. = 1,00, $t = 3,09$).

Mentionnons, ici aussi, que la tendance légèrement moins forte en faveur de la variante allongée [e:] est probablement due au problème méthodologique de la longueur du stimulus *en fin d'année* par rapport à celle du mot isolé *pensée*. La différence entre les résultats présentés dans les figures 123 et 124 semble donc relativement négligeable.

En conclusion, les présents résultats ont clairement confirmé la préférence des Suisses romands pour la variante allongée [e:], déjà observée dans les productions d'une majorité des locuteurs-modèles (cf. 5.2.1.2). L'opposition de durée /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte semble donc faire partie de la norme de prononciation actuelle en Suisse romande et ce, à nouveau, indépendamment du type de question posée. Cependant, au contraire des résultats touchant aux productions, ces perceptions n'ont pas révélé d'indices d'un changement en cours en direction d'une neutralisation de l'opposition aboutissant à un [e] bref. Les perceptions observées ici ont donc tendance à renforcer l'état actuel de l'opposition et, au contraire des productions, elles ne suggèrent pas de neutralisation.

6.2.3 Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte

L'opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte est le troisième trait soumis aux tests de perception. Les analyses de production effectuées à l'exemple du mot isolé (*je pourrai*) (cf. 5.2.1.3) ont montré que cette opposition continue à être réalisée par une majorité des locuteurs-modèles, mais qu'elle montre parallèlement une tendance à la neutralisation en faveur du [ɛ], en particulier parmi les locuteurs-modèles les plus jeunes. Il a été noté que les règles de décodage graphie-phonie pourraient expliquer en partie cette neutralisation, étant donné que le digramme <ai> correspond en général à un [ɛ] en français de référence (cf. Lyche/Østby 2009, 212). Ces résultats seront soumis à l'épreuve d'évaluations perceptives, à nouveau à l'exemple du mot (*je pourrai*). Rappelons, ce faisant, qu'étant donné qu'aucune paire minimale appropriée n'a pu être trouvée dans le texte PFC pour les analyses de production, les tests de perception ont également été restreints aux mots isolés.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de l'évaluation perceptive sans contexte explicite montrent, tout d'abord, une large préférence pour la variante endogène du [e] fermé dans la forme testée *je pourrai* : cette variante obtient en effet un score de 83,02% (écart-type : 25,58%), contre 44,85% (écart-type : 40,24%) pour la variante [ɛ], la différence étant significative à $p < 0,001$ selon l'analyse de variance. Soulignons ici l'écart-type considérable engendré par les évaluations de la variante [ɛ], qui indique une forte insécurité chez les informateurs : dans leur majorité, ces derniers ne semblent manifestement pas associer cette variante à la terminaison <-ai> du futur simple <pourrai> (cf. figure 125).

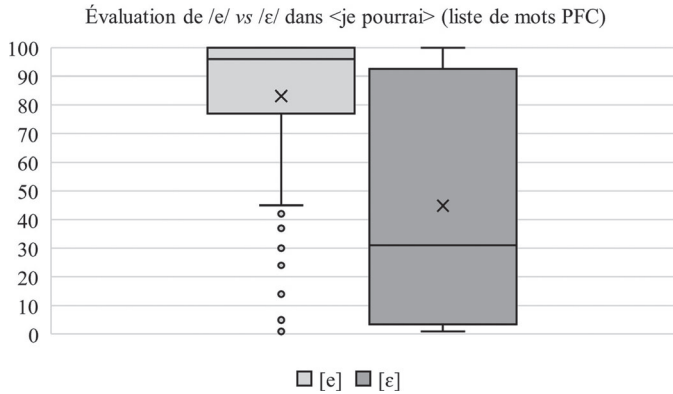


Figure 125 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [e] et [ɛ] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <(je) pourrai> (ANOVA : $p < 0,001$).

L'analyse de variance montre, par ailleurs, un effet positif des jeunes informateurs (facteur de l'âge) sur les évaluations de la variante ouverte [ɛ] ($F = 5,73$, $p < 0,01$), mais pas sur les évaluations de la variante fermée [e] ($F = 2,37$, $p > 0,05$). Contrairement à la majorité des informateurs, les plus jeunes semblent ainsi présenter une tendance à mieux accepter la variante ouverte [ɛ] pour exprimer le futur, ce qui correspond aux résultats obtenus dans les productions (cf. 5.2.1.3), qui ont montré que les jeunes ont plus souvent tendance à réaliser le <-ai> de <pourrai> comme un [ɛ] ouvert.

Question 2 : prononciation idéale de présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la question portant sur la prononciation perçue comme idéale pour un présentateur de télévision sont très similaires, avec une large préférence chez 78,13% (75/96) des informateurs pour la variante fermée [e] (78,13%, 75/96), contre 21,88% (21/96) pour la variante ouverte [ɛ]. La différence entre ces deux taux est significative à $p > 0,001$. Notons par ailleurs que le modèle de régression montre que l'âge a, ici aussi, un effet significatif sur les résultats : si les informateurs de 20 à 39 ans ne présentent aucune différence notable par rapport à ceux âgés de 40 à 59 ans ($p > 0,05$), ils montrent une tendance significativement plus forte que les plus de 60 ans à choisir la variante ouverte [ɛ] ($p < 0,05$). Ces résultats sont résumés dans la figure 126.

Ainsi, les résultats des évaluations de la première question se confirment également dans cette deuxième question, avec une large préférence des informateurs pour la variante fermée [e], accompagnée d'une tendance des plus jeunes à mieux accepter la réalisation ouverte [ɛ]. Ces résultats correspondent ainsi, à nouveau, aux deux mêmes tendances observées dans les productions (cf. 5.2.1.3).

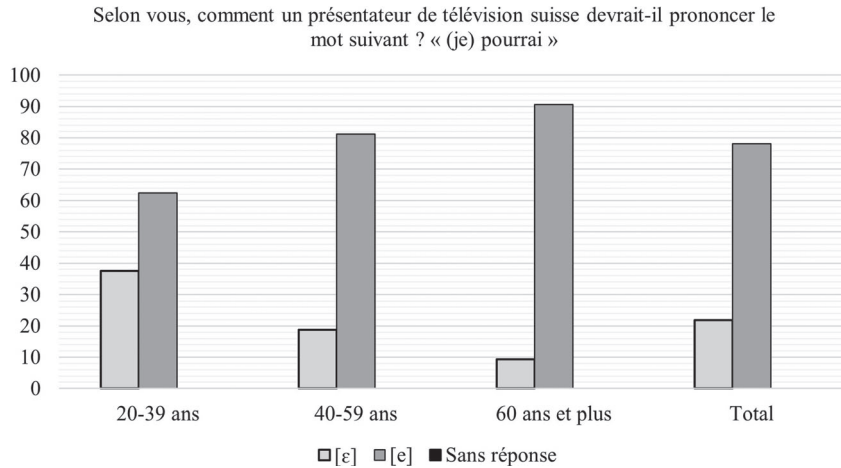


Figure 126 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <(je) pourrai> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 1,98, e.s. = 0,18, $t = 10,85$) ainsi que selon l'âge des informateurs (âge : 20–39 ans vs. 40–59 ans : $p > 0,05$, coef. = 0,06, e.s. = 0,12, $t = 0,48$; 20–39 ans vs. 60 ans et plus : $p < 0,05$, coef. = 0,26, e.s. = 0,12, $t = 2,14$).

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Finalement, la tendance à privilégier la variante [e] se confirme également dans la question sur la prononciation perçue par les informateurs comme étant la plus apte à être enseignée dans les cours de FLE : en effet, 79,17% (76/96) d'entre eux préfèrent cette variante [e], tandis que 18,75% (18/96) choisissent la variante [ɛ], cette différence de taux étant hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 127).

Dans le cas présent, les variables sociodémographiques prises en compte dans le modèle de régression ne montrent aucun effet significatif ($p > 0,05$). Relevons tout de même une légère tendance détectée par le modèle : le comportement de la catégorie d'âge des 20 à 39 ans diffère de celui des classes d'âge 40–59 ans ($p < 0,1$, coef. = 0,33, e.s. = 0,17, $t = 1,95$) et plus de 60 ans ($p < 0,1$, coef. = 0,30, e.s. = 0,16, $t = 1,83$), cette tendance ($p < 0,1$) n'étant cependant pas significative selon le seuil de 0,05.

Finalement, les résultats des tests de perception ont confirmé les deux tendances décelées dans les productions des locuteurs-modèles (cf. 5.2.1.3) : d'une part, la variante fermée [e] est largement préférée dans la terminaison du futur simple (*pourrai*), confirmant ainsi l'appartenance bien établie de l'opposition /e/ : /ɛ/ (utilisée pour différencier certains temps et modes) à la norme de prononciation actuelle en Suisse romande. D'autre part, la tendance des jeunes locuteurs-modèles à l'utilisation accrue de la variante ouverte [ɛ] pour exprimer

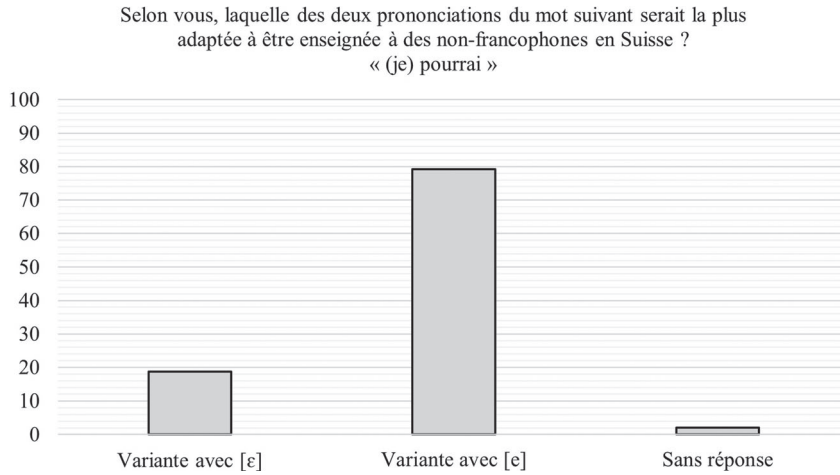


Figure 127 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <(je) pourrai> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 0,88, e.s. = 0,25, $t = 3,58$).

un futur simple se traduit par les taux supérieurs d'acceptation de cette même variante au sein de la catégorie des 20 à 39 ans dans les tests de perception.

6.2.4 Préférence de la diérèse à la synérèse

Le quatrième trait soumis aux tests de perception concerne la réalisation des hiatus sous forme de diérèse ou de synérèse. À ce propos, l'analyse des productions, effectuée à l'exemple des mots *muette* (liste de mots PFC) et *habituels* (texte PFC), a montré que les présentateurs suisses romands – contrairement aux locuteurs romands « ordinaires » (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 224) – ne font pas un usage majoritaire de la diérèse (cf. 5.2.1.4). Ce résultat pourrait *a priori* inciter à ne pas prendre en compte la préférence de la diérèse dans la définition de la norme de prononciation suisse romande, mais il devra encore être mis à l'épreuve des données relatives aux perceptions.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question (évaluation perceptive des stimuli sans mention explicite de contexte) présentent une tendance très claire en faveur de la diérèse, c'est-à-dire la variante considérée comme endogène (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 224) : dans le mot isolé *muette*, la réalisation du hiatus avec

diérèse ([my.ɛt]) obtient en effet un score de 88,45% (écart-type : 18,69%), contre 45,77% (écart-type : 31,56%) pour la réalisation avec synérèse ([mɥɛt]), la différence entre ces deux scores moyens étant significative à $p < 0,001$ (cf. figure 128).

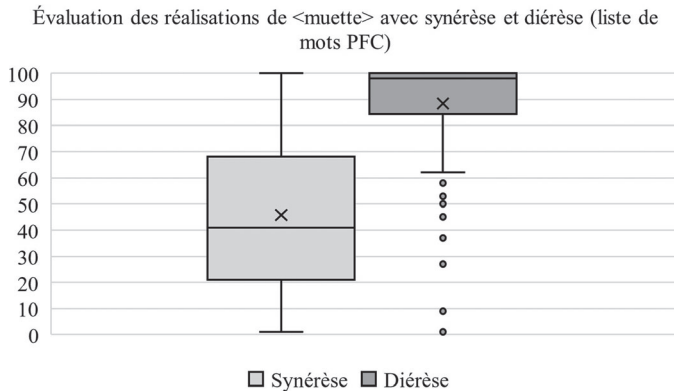


Figure 128 : Évaluation perceptive effectuée par les informateurs suisses romands (en %) de la diérèse et de la synérèse dans le mot isolé <muette> (n=96) (ANOVA : $p < 0,001$).

La tendance est similaire pour l'évaluation du hiatus dans le mot *habituels*, tiré du texte PFC et soumis à l'évaluation dans le cadre du syntagme *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels*, mais elle est moins évidente : la variante avec diérèse ([abity.ɛl]) obtient en effet un score de 83,35% (écart-type : 19,90), contre 77,41% (écart-type : 23,45%) pour la variante avec synérèse ([abitɥɛl]), cette différence de taux étant significative, mais à un niveau moins élevé ($p < 0,05$) (cf. figure 129).

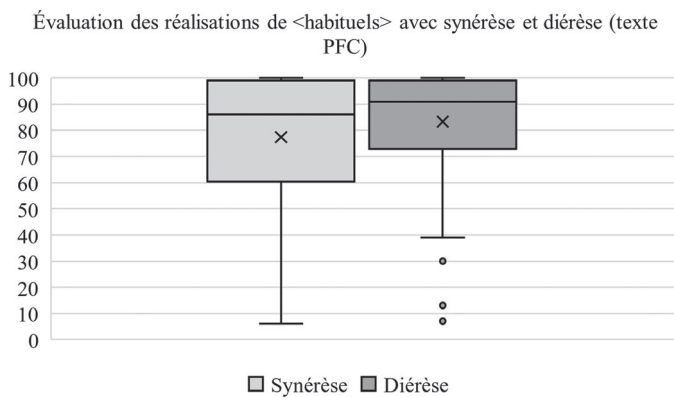


Figure 129 : Évaluation perceptive (en %) effectuée par les informateurs suisses romands de la diérèse et de la synérèse dans le mot <habituels> tiré du texte PFC (n=96) (ANOVA : $p < 0,05$).

Notons que la différence entre les évaluations du mot isolé (*muette*) ou présenté dans un contexte syntagmatique (*habituels*) peut probablement être à nouveau attribuée à des causes méthodologiques, la longueur du syntagme ayant sans doute eu une influence chez les informateurs sur la reconnaissance du trait à évaluer. Ajoutons par ailleurs qu'aucun effet significatif des quatre facteurs sociodémographiques pris en compte (sexe, âge, origine, niveau d'éducation) n'a pu être relevé.

Question 2 : prononciation idéale de présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la deuxième question, qui porte sur la prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés, montrent des tendances similaires : dans le cas du mot isolé *muette*, 95,83% (92/96) des informateurs préfèrent la variante avec diérèse, contre seulement 3,13% (3/96) pour la synérèse. Sans surprise, cette différence de taux est hautement significative ($p < 0,001$), alors que le modèle de régression n'indique aucun effet significatif des données sociodémographiques (cf. figure 130).

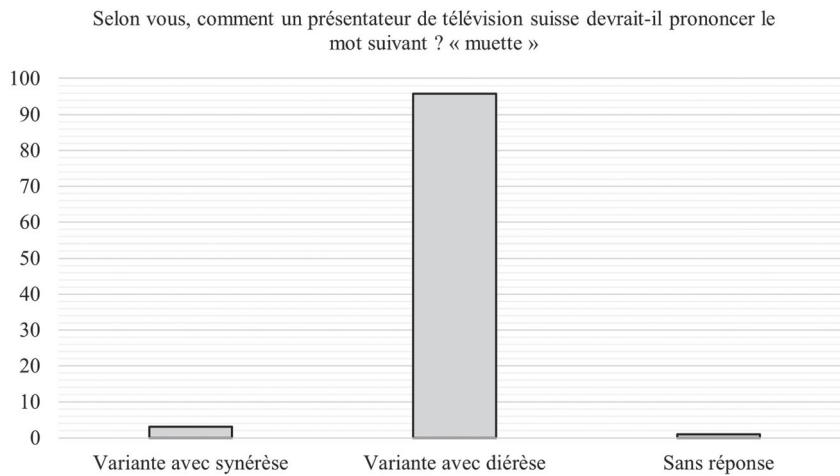


Figure 130 : Variante privilégiée (en %) dans le mot « muette » pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,98, e.s. = 0,10, $t = 20,42$).

Le cas du mot *habituels* dans le contexte du syntagme *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels* ne confirme cependant pas cette tendance, les résultats ne montrant aucune véritable tendance : les variantes avec diérèse (47,92%, 46/96) et synérèse (45,83%, 44/96) sont choisies à des taux quasiment identiques, la différence minime n'étant, sans surprise, pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 131).

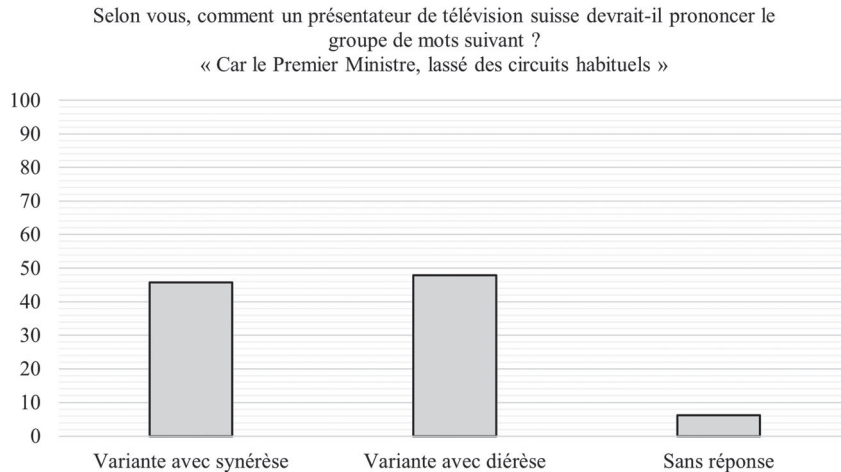


Figure 131 : Variante privilégiée (en %) dans le mot <habituels> pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Texte PFC ($p > 0,05$, coef. = 0,69, e.s. = 0,41, $t = 1,70$).

Étant donné que les oppositions /a/ : /ɑ:/ (cf. 5.2.1) et /e/ : /e:/ (cf. 5.2.2) ont montré une tendance similaire à entraîner des évaluations plus confuses pour les syntagmes, il semble à nouveau pertinent d'interpréter la différence entre les taux du mot isolé *muette* et du mot *habituels* dans le syntagme *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels* comme résultante du faible degré de saillance de ce trait : visiblement, la longueur du syntagme a, ici aussi, suscité chez les informateurs des problèmes pour distinguer le trait à évaluer. Les résultats relatifs aux syntagmes révèlent ainsi que la différence entre synérèse et diérèse s'estompe perceptivement dans des stimuli plus longs. En d'autres termes, il est possible que cette différence ne présente qu'un faible degré de saillance dans les perceptions des informateurs, de sorte que la présence de l'une ou de l'autre variante n'influence pas significativement les évaluations du stimulus. Cette observation secondaire devrait cependant encore être vérifiée dans de futures études similaires.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de français langue étrangère (FLE)

Pour conclure, les résultats de la troisième question, qui porte sur la prononciation à enseigner dans les cours de FLE, présentent des distributions très similaires à celles de la deuxième question, et ce, en ce qui concerne aussi bien le mot *muette* (liste de mots PFC) que le mot *habituels* (texte PFC). Dans le cas du mot isolé, tout d'abord, 94,79% (91/96) des informateurs préfèrent la variante avec diérèse ([abity.ɛl]), contre seulement 4,17% (4/96) pour celle avec synérèse

([abitʁɛl]). La différence entre ces deux taux s'avère hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 132).

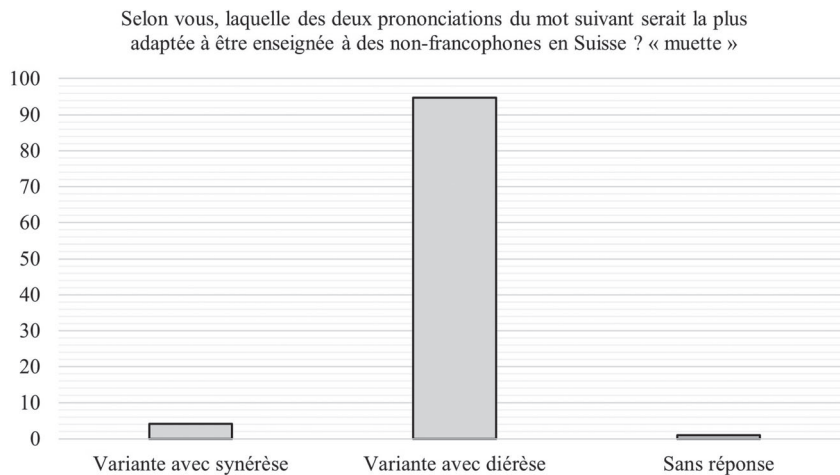


Figure 132 : Variante privilégiée (en %) dans le mot « muette » pour les cours de français langue étrangère (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,08, e.s. = 0,14, $t = 7,63$).

Les résultats concernant le syntagme *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels* présentent, pour leur part, la même hésitation que pour la question 2. En effet, seuls 44,79% (43/96) des informateurs choisissent la variante avec diérèse, contre un taux très similaire de 40,63% (39/96) préférant la variante avec synérèse. Sans surprise, la différence entre ces taux n'est pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 133).

Étant donnée la différence observable ici aussi entre les résultats touchant au mot isolé *muette* et au syntagme *car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels*, l'interprétation de la longueur de ce dernier comme élément perturbateur posant des problèmes aux informateurs dans leurs évaluations semble se confirmer, d'autant plus que dans le cas présent, les informateurs ayant sauté la question sont particulièrement nombreux (14,58%, 14/96). De même que pour la question 2, ces résultats paraissent par ailleurs confirmer le manque de saillance de la différence entre diérèse et synérèse, de sorte que même dans une comparaison directe de stimuli, la différence passe apparemment inaperçue pour les informateurs.

En conclusion, au vu des résultats du mot isolé *muette*, dans un contexte d'opposition directe entre synérèse et diérèse, la seconde semble largement préférée à la synérèse. Ce résultat va à l'encontre des résultats sur les productions, qui ont montré que la majorité des présentateurs ne recourt pas à la diérèse. Deux

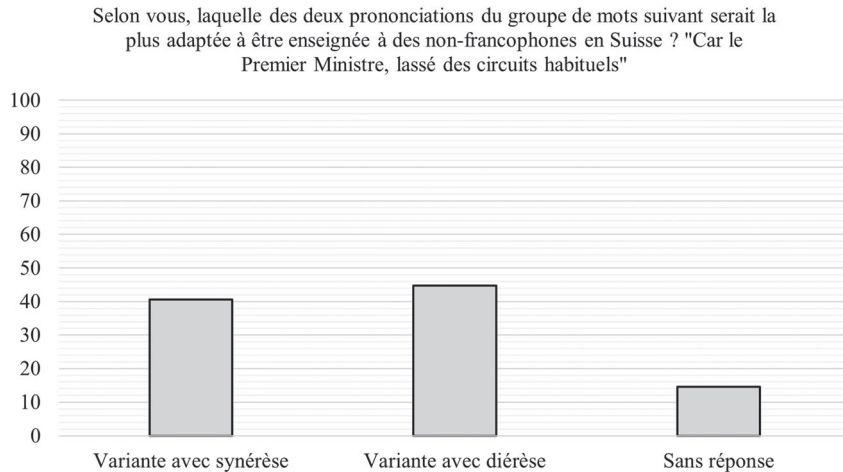


Figure 133 : Variante privilégiée (en %) dans le mot <habituels> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p > 0,05$, coef. = 1,16, e.s. = 0,87, $t = 1,34$).

réserves doivent cependant être émises par rapport à ce résultat : premièrement, selon l'interprétation des résultats du syntagme dans les questions 2 et 3, la différence entre synrèse et diérèse ne semble pas particulièrement saillante, étant donné qu'elle n'est pas perçue par les informateurs lorsque les stimuli testés sont plus longs. Cette observation pourrait remettre en cause la pertinence de ce trait dans une définition de la norme de prononciation suisse romande. Deuxièmement, l'on pourrait également se demander dans quelle mesure la différence d'évaluation entre diérèse et synrèse pourrait être le fruit non de *perceptions*, mais plutôt de *représentations* (cf. 3.1), les informateurs étant éventuellement tentés de séparer les syllabes dans un hiatus visible au niveau graphique (p. ex. *muette* : [y.ɛ] en deux syllabes et non [ʏɛ] en une syllabe).

Finalement, du fait des résultats contradictoires des productions et des perceptions, ainsi que des réserves énoncées par rapport à la saillance de ce trait et à la nature (perceptive ou représentative) des évaluations, ce trait ne peut – à ce jour – être considéré comme faisant partie de la norme de prononciation suisse romande. Des études ultérieures prenant en compte ces divers problèmes (principalement méthodologiques) sont nécessaires pour apporter davantage de clarté sur ce point.

6.2.5 Opposition /œ/ : /ɛ̃/

Le dernier trait soumis aux tests de perception effectués en Suisse romande concerne l'opposition /œ/ : /ɛ̃/, testée à l'exemple des mots *brun* et *un*. Rappelons

que l'analyse des productions a montré deux résultats parallèles (cf. 5.2.2) : d'une part, l'opposition semble bien se maintenir dans la paire minimale *brin* ~ *brun*. D'autre part, dans le mot *un*, contexte de potentielle apparition le plus fréquent du [œ̃] arrondi, ce dernier semble se neutraliser en faveur d'un [ɛ̃] écarté. Ces deux résultats seront vérifiés ci-dessous sur la base de perceptions des informateurs suisses romands.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Dans le cadre de la première question, les informateurs étaient invités à évaluer – à nouveau sans mention d'un contexte d'évaluation – les prononciations de *brun* (mot isolé) et *un* (dans le syntagme *d'un autre côté*) avec [œ̃] arrondi et [ɛ̃] écarté. Dans les deux cas, les évaluations des deux variantes ne présentent aucune différence significative selon l'analyse de variance ($p > 0,05$) : dans le cas du mot isolé *brun*, tout d'abord, la variante avec [ɛ̃] écarté obtient un score de 78,80% (écart-type : 24,46%), alors que la variante avec [œ̃] arrondi totalise un score de 83,08% (écart-type : 22,25%) (cf. figure 134).

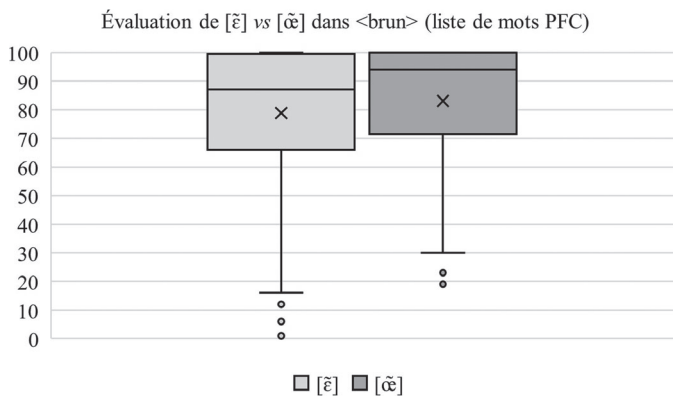


Figure 134 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles nasales [ɛ̃] et [œ̃] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot isolé <brun> (ANOVA : $p > 0,05$).

Dans le cas du déterminant *un* dans le syntagme *d'un autre côté*, la variante avec [ɛ̃] obtient un score de 79,72% (écart-type : 23,36%), contre 74,73% (écart-type 25,43%) pour celle avec [œ̃] arrondi (cf. figure 135).

Rappelons ici que les évaluations effectuées dans le cadre de cette première question ont été faites séparément pour chacune des variantes, au contraire des questions 2 et 3, dans lesquelles il s'agissait de choisir la variante préférée parmi deux possibilités de réponse, c'est-à-dire dans une comparaison directe des deux

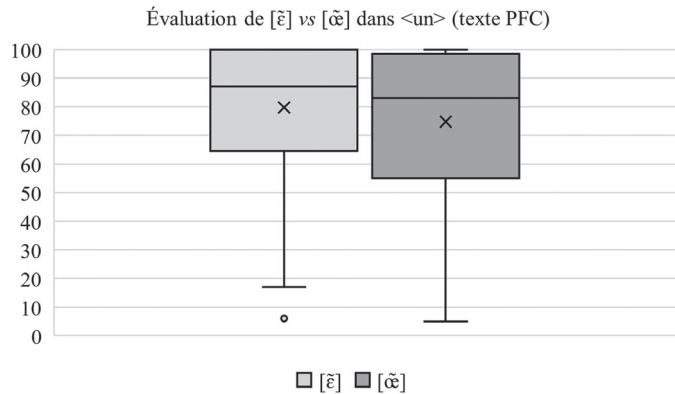


Figure 135 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles nasales [ɛ̃] et [œ̃] par les informateurs suisses romands (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

stimuli. Cette particularité méthodologique conjuguée à la non-signification statistique des résultats pourrait indiquer, de manière parallèle à ce qui a pu être observé dans le cas de la différence entre diérèse et synérèse (cf. 6.2.4), que les informateurs ne perçoivent pas de différence entre les variantes lorsque les stimuli ne sont pas comparés directement. En d'autres termes, il est probable que dans les perceptions des informateurs, l'opposition soit, comme dans les productions, en voie de neutralisation et perde simultanément en saillance.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

La question touchant à la prononciation perçue comme idéale pour un présentateur de télévision obtient des résultats plus complexes. Tout d'abord, contrairement à ce qui est apparu dans les productions des locuteurs-modèles (cf. 5.2.2), les résultats montrent d'une manière générale que la variante écartée [ɛ̃] est également privilégiée dans le mot *brun* : une majorité de 53,13% (51/96) des informateurs l'ont en effet choisie, tandis que 35,42% (34/96) d'entre eux préféreraient la variante arrondie [œ̃], la différence entre ces deux taux étant significative à $p < 0,01$ (cf. figure 136).

Le modèle de régression montre cependant que ce résultat global doit être nuancé en fonction de l'âge : il indique une différence significative entre la catégorie des informateurs les plus âgés (60 ans et plus) et les plus jeunes (20–39 ans) ($p < 0,05$). Les plus de 60 ans préfèrent en effet en majorité le [œ̃] arrondi (56,25%, 18/32), alors que les 20 à 39 ans et les 40 à 59 ans privilégient majoritairement le [ɛ̃] écarté, respectivement à 62,50% (20/32) et 56,25% (18/32).

Ainsi, la combinaison des résultats globaux et de cet effet de l'âge montre que l'opposition est engagée dans un processus de changement – un résultat

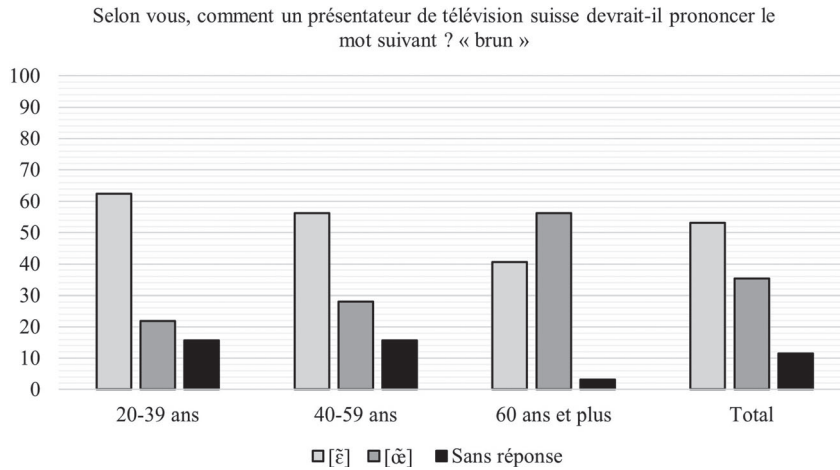


Figure 136 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,01$, coef. = 0,94, e.s. = 0,29, $t = 3,31$) ainsi que selon l'âge des informateurs (âge : 20–39 ans vs. 40–59 ans : $p > 0,05$, coef. = 0,03, e.s. = 0,19, $t = 0,14$; 20–39 ans vs. 60 ans et plus : $p < 0,05$, coef. = 0,37, e.s. = 0,18, $t = 1,98$).

confirmant ceux des productions – et que chez les locuteurs, majoritaires en nombre, de moins de 60 ans, le [ɛ̃] écarté est fortement préféré dans le mot *brun* – un résultat allant à l'encontre des productions, qui ont montré la résistance de *brun* au processus de neutralisation. Ce résultat peut être interprété de deux façons : il se pourrait qu'au cours du processus de changement, les perceptions soient « en avance » sur les productions, l'opposition existant encore dans les productions de la paire minimale *brun* ~ *brin* alors que dans les perceptions, elle est neutralisée également dans cette paire. Notons ici que pour l'opposition /e/ : /ɛ/ à Paris, on observe un changement en sens inverse (les productions y sont à un stade plus avancé que les perceptions dans le processus aboutissant à /e/). Cette différence peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit vraisemblablement de deux types de changement différents : alors que dans le cas de /e/ : /ɛ/ à Paris, le changement vers un /e/ unique semble être interne (les productions devançant les perceptions), dans le cas de /œ̃/ : /ɛ̃/ en Suisse romande, l'évolution vers un /ɛ̃/ unique paraît être due au contact avec le français parisien (les perceptions devançant les productions). D'autre part, il pourrait également s'agir d'un certain « conservatisme » linguistique des locuteurs-modèles, qui maintiennent l'opposition alors que la majorité des locuteurs ordinaires ne la perçoivent plus, ou préfèrent même dans tous les contextes le [ɛ̃] écarté. Cette dernière explication semble plus probable.

Les résultats du déterminant *un* dans le syntagme *d'un autre côté*, pour leur part, montrent tout d'abord que les évaluations globales des deux variantes ne se différencient pas significativement l'une de l'autre. En effet, alors que 41,67% (40/96) des informateurs privilégient la variante écartée [ɛ̃], un pourcentage très similaire de 40,63% (39/96) d'entre eux préfère la variante arrondie [œ̃], cette différence n'étant pas significative ($p > 0,05$). Les résultats montrent pourtant ici aussi une différence significative, entre la catégorie des informateurs les plus âgés (60 ans et plus) et celle des plus jeunes (20–39 ans) ($p < 0,05$) : les plus âgés privilégient en grande majorité le [œ̃] arrondi, les deux autres classes d'âge, le [ɛ̃] écarté (cf. figure 137).

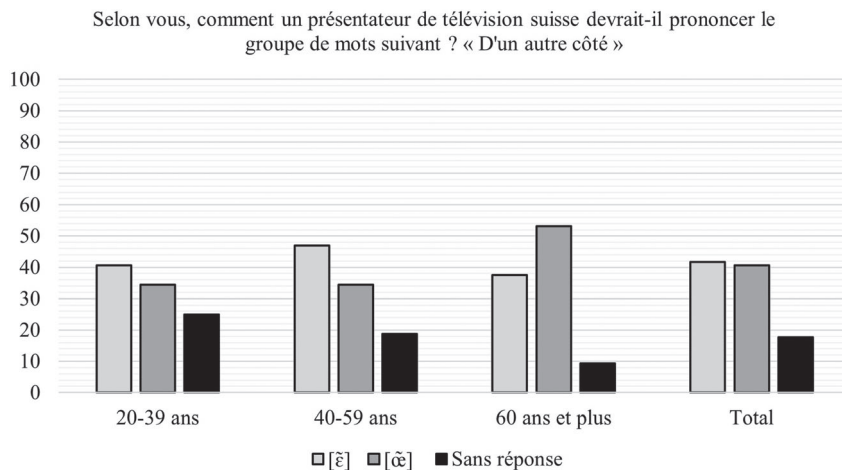


Figure 137 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p > 0,05$, coef. = 0,09, e.s. = 0,14, $t = 0,65$) ainsi que selon l'âge des informateurs (âge : 20–39 ans vs. 40–59 ans : $p > 0,05$, coef. = 0,25, e.s. = 0,19, $t = 1,34$; 20–39 ans vs. 60 ans et plus : $p < 0,05$, coef. = 0,43, e.s. = 0,19, $t = 2,19$).

Même si ce résultat global n'est pas significatif, les tendances pour chacune des tranches d'âge sont donc similaires à celles observées dans le cas du mot isolé *brun* : la préférence pour les réalisations arrondies [œ̃] est plutôt attribuable aux informateurs les plus âgés, alors que les informateurs de moins de 60 ans préfèrent en moyenne la variante écartée [ɛ̃]. De même que pour les oppositions /a/ : /ɑ:/ (cf. 6.2.1) et /e/ : /e:/ (cf. 6.2.2) ou les différences entre diérèse et synérèse (cf. 6.2.3), cette tendance moins marquée dans l'évaluation des deux variantes dans le syntagme (*d'un autre côté*) semble à nouveau résulter de la longueur des stimuli, qui perturbe la perception du trait à évaluer.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Quant à la question sur la prononciation-cible en FLE, elle confirme dans le cas du mot isolé *brun* les résultats globaux de la question 2. La variante écartée [ɛ̃] est en effet majoritairement préférée par les informateurs : 53,13% (51/96) d'entre eux la choisissent, contre 30,21% (29/96) pour la variante arrondie [œ̃]. Cette différence est hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 138).

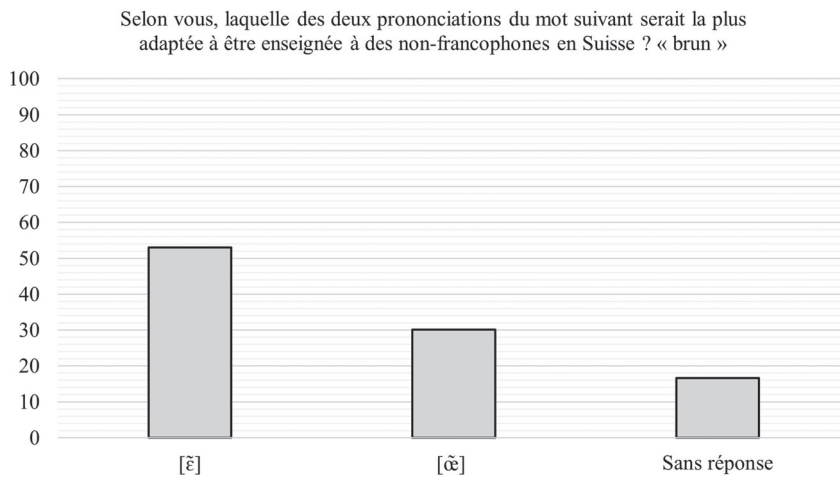


Figure 138 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,78, e.s. = 0,34, $t = 5,23$).

Contrairement aux résultats obtenus pour la question 2, le résultat du déterminant *un* dans le syntagme *d'un autre côté* est ici similaire à celui du mot isolé *brun*. Les informateurs préfèrent en effet la variante écartée [ɛ̃] dans 48,96% (47/96) des cas, contre 38,54% (37/96) pour la variante arrondie [œ̃], la différence étant significative à $p < 0,05$ (cf. figure 139).

Malgré cette préférence significative pour le [ɛ̃] écarté, notons tout de même que le niveau ($p < 0,05$) est ici considérablement plus faible que dans le cas du mot isolé *brun*. Il semble donc à nouveau que l'effet de longueur du syntagme ait quelque peu perturbé les informateurs dans leur perception du trait à évaluer, ce qui plaiderait à nouveau pour un faible degré de saillance de l'opposition. Les résultats touchant au syntagme *d'un autre côté* doivent donc, ici comme dans les deux autres questions, être interprétés avec précaution.

En conclusion, dans les perceptions des informateurs suisses romands, contrairement à ce qui était suggéré par l'analyse des productions (cf. 5.2.2), la

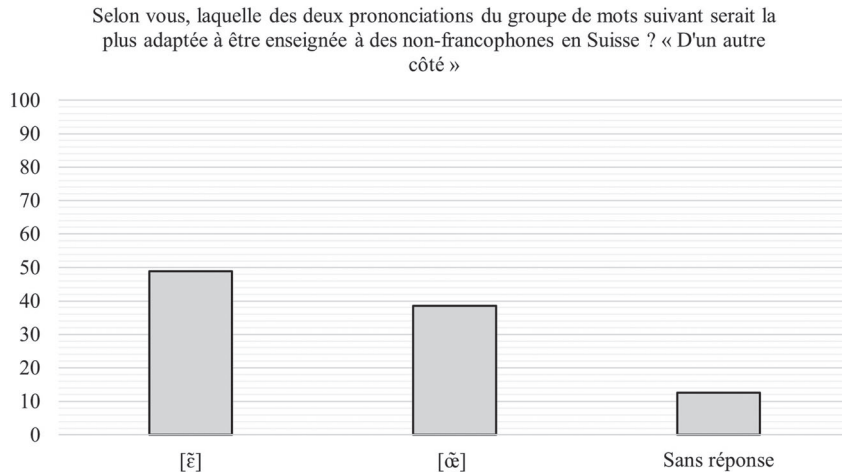


Figure 139 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,05$, coef. = 0,17, e.s. = 0,8, $t = 2,40$).

préférence pour la variante écartée [ɛ̃] semble être généralisée à *un* et *brun*, ce dernier ne montrant donc pas plus de résistance à la neutralisation que le mot *un*. Dès lors, si les productions suggéraient un maintien de l'opposition dans les productions de l'opposition *brun* ~ *brin* chez les locuteurs-modèles, les résultats suggèrent ici plutôt une neutralisation généralisée, ce qui incite à ne pas l'inclure dans la définition de la norme de prononciation suisse romande. À ce jour, étant donné ces résultats des productions et des perceptions, ce trait ne peut donc pas être pris en compte dans cette définition et devra faire l'objet d'études supplémentaires pour montrer dans quelle mesure la tendance est à la neutralisation du trait ou à son maintien.

Soulignons finalement un constat secondaire des analyses : les résultats montrent une différence générationnelle dans l'évaluation des deux variantes, puisqu'en moyenne, dans les deux contextes analysés, les informateurs de moins de 60 ans semblent préférer la variante écartée [ɛ̃], alors que la moyenne des plus de 60 ans semble au contraire privilégier la variante arrondie [œ̃]. Ceci confirme (1) les résultats de Pooley (2012, 128), qui observait, entre autres, une tendance des présentateurs de télévision âgés à la conservation de l'opposition, et (2), en partie, les résultats d'Andreassen/Maître/Racine (2010, 223–224), qui montraient, pour des locuteurs non professionnels, une neutralisation de l'opposition chez les *jeunes* Genevois (neutralisation aboutie) et les *jeunes* Neuchâtelois (neutralisation en cours). Notons cependant que la dimension géographique mentionnée par les auteurs (Genevois vs. Neuchâtelois), bien que testée dans mon étude (cf. 3.3.2 : tableau 11, figure 5), n'a pas donné de résultats significatifs.

6.2.6 Discussion

Dans le cadre des tests de perception présentés dans ce sous-chapitre, les hypothèses formulées quant à l'appartenance à la norme endogène suisse romande de cinq traits de prononciation analysés dans les productions de locuteurs-modèles de cette région (cf. 5.2.1) ont pu être testées sur la base d'évaluations perceptives de 96 informateurs suisses romands sélectionnés selon un échantillonnage par quotas. Les principaux résultats de ces tests de perception sont résumés dans le tableau 75, dans lequel ils sont également comparés aux résultats des productions. Précisons qu'étant donnée l'instabilité de la norme suisse romande et les changements en cours, les tendances actuelles ont également été prises en compte dans l'aperçu.

Tableau 75 : Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les cinq traits étudiés dans le cas de la Suisse romande.

Traits de prononciation suisses romands	Contextes testés	Productions		Perceptions		Commentaires
		Norme actuelle	Tendance actuelle	Norme actuelle	Tendance actuelle	
1. Opposition /a/ : /a:/ en syllabe finale fermée	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pa:t/ ~ /pa:t/	/a/ : /a:/	- /a/ : /a:/ - /a/	/a/ : /a:/	(/a/)	Perceptions : tendance au /a/ uniquement dans la première question Perceptions : trait peu saillant
2. Opposition /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte (+ diphtongaison)	<i>pense</i> /pāse/ ~ <i>pensée</i> /pāse:/ (~ /pāse:ʲ/)	/e/ : /e:/	/e/	/e/ : /e:/	/	Perceptions : diphtongaison /pāse:ʲ/ non testée car produite par aucun locuteur
3. Opposition /e/ : /ε/ en syllabe finale ouverte (distinction de certains temps et modes)	<i>je pourrai</i> /je/ ~ <i>je pourrais</i> /ε/	/e/ : /ε/	/ε/	/e/ : /ε/	/ε/	/

Tableau 75 (suite)

Traits de prononciation suisses romands	Contextes testés	Productions		Perceptions		Commentaires
		Norme actuelle	Tendance actuelle	Norme actuelle	Tendance actuelle	
4. Opposition / $\bar{\epsilon}$ / : / $\bar{\alpha}$ /	<i>brin</i> /b $\bar{\alpha}$ $\bar{\epsilon}$ / ~ <i>brun</i> /b $\bar{\alpha}$ $\bar{\alpha}$ /, <i>un</i> [$\bar{\alpha}$]	/ $\bar{\epsilon}$ / : / $\bar{\alpha}$ /	/ $\bar{\epsilon}$ /	/ $\bar{\epsilon}$ /	/	Perceptions : trait peu saillant
5. Préférence de la diérèse à la synérèse	p. ex. <i>muette</i> [my.ɛt] ~ [mɥɛt], <i>habitueles</i> [abity.ɛl] ~ [abitɥɛl]	Synérèse		Diérèse	/	Perceptions : trait peu saillant

Comme le montre le tableau 75, les résultats touchant à la norme de Suisse romande sont particulièrement complexes. Il semble en effet que cette norme se trouve à ce jour dans une phase de changement : plusieurs traits actuellement majoritaires présentent des tendances allant en direction du français de référence, et les productions et perceptions n'affichent pas toujours les mêmes tendances. Cependant, une réduction schématique de cette complexité aux résultats les plus essentiels montre que, parmi les traits étudiés, trois peuvent être considérés comme faisant partie de la norme de prononciation suisse romande, alors que deux n'en font *a priori* pas partie, ces derniers devant encore faire l'objet d'analyses de production et de perception plus poussées. Ce résumé schématique est présenté dans le tableau 76, dans lequel (1) les traits sont classés selon leur appartenance (ou non) à la norme de prononciation suisse romande, (2) les contextes testés sont énumérés, (3) les tendances s'éloignant de la norme actuelle sont spécifiées et (4) la non-prise en compte des deux derniers traits est justifiée d'après les résultats obtenus (cf. tableau 76).

Étant donnée la complexité de ces résultats, quelques commentaires additionnels s'imposent. Tout d'abord, si les productions et perceptions montrent parallèlement qu'au moins trois traits saillants du français parlé en Suisse romande sont privilégiés dans des contextes liés à la norme, l'on remarquera également que cette norme tend dans de nombreux cas vers la norme du français de référence. Si norme endogène il y a, cette norme n'est donc pas stable et elle se rapproche fortement de la norme de référence, ce qui ne concorde pas avec la distance linguistique par rapport à la norme « du centre » que sous-entend une norme endogène. Les *percep-*

Tableau 76 : Résumé des traits appartenant (ou non) à la norme de prononciation suisse romande.

Traits faisant partie de la norme de prononciation suisse romande		
Trait	Contextes testés	Tendance
L'opposition de timbre et de durée /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée	<i>pa<u>tte</u></i> /pat/ ~ <i>pa<u>te</u></i> /pa:t/	/a/ : /ɑ:/ > /a/ : /ɑ:/ > /a/
Opposition de durée /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte	<i>pen<u>s</u>er</i> /pãse/ ~ <i>pen<u>s</u>ée</i> /pãse:/	(/e/ : /e:/ > /e/)
Opposition /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte	<i>je pourr<u>a</u>i</i> /e/ ~ <i>je pourr<u>ai</u>s</i> /ɛ/	(/e/ : /ɛ/ > /ɛ/)
Traits ne faisant a priori pas partie de la norme de prononciation suisse romande		
Trait	Contextes testés	Justification
Opposition /ɛ̃/ : /œ̃/	- <i>un</i> [œ̃] ~ [ɛ̃] - <i>br<u>in</u></i> /bɛ̃/ ~ <i>br<u>un</u></i> /bœ̃/	- <i>un</i> neutralisé en /ɛ̃/ - <i>brun</i> : productions et perceptions contradictoires
Préférence pour la diérèse	- <i>mu<u>e</u>tte</i> [my.ɛt] ~ [mɥɛt] - <i>habitu<u>e</u>ls</i> [abitɥɛl] ~ [abitɥɛl]	- Productions et perceptions contradictoires

tions, en combinaison aux *productions* et *représentations* et aux *attitudes*, montrent ainsi à nouveau qu'il est difficile d'envisager l'existence d'une norme de prononciation romande stable présentant un prestige manifeste.

Notons finalement que le test de perception effectué pour la Suisse romande doit, lui aussi, être soumis à quelques réserves, similaires aux cas de Paris et du Québec et donc résumées dans le sous-chapitre 6.4 (cf. *infra*).

6.3 Québec

En ce qui concerne le Québec, les tests de perception touchent aux neuf traits vocaliques dont les réalisations ont été analysées dans l'usage des locuteurs-modèles de Radio-Canada dans le chapitre sur les productions (cf. 5.3). Ces traits correspondent à ceux étudiés dans les principales études ayant abordé la norme de prononciation québécoise (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013). Les six premiers traits concernent des voyelles orales : l'opposition de timbre et de durée /a/ : /ɑ:/ (cf. 6.3.1), la réalisation du /a/ final dans <-oi> en tant que [wa] ou [wɑ] (cf. 6.3.2), l'opposition de durée /ɛ/ : /e:/ et la diphtongaison du /ɛ:/ en [a³] réunies en une double paire de voyelles /ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a³/ (cf. 6.3.3), l'ouverture et le relâchement des voyelles /i, y, u/ (cf. 6.3.4)

ainsi que leur dévoisement ou effacement potentiel (cf. 6.3.5). Les trois derniers traits sont pour leur part relatifs à des voyelles nasales : l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ (cf. 6.3.6) ainsi que les réalisations phonétiques de /ã/ (cf. 6.3.7) et de /ɛ̃/ (cf. 6.3.8).

6.3.1 Opposition /a/ : /a:/'

Parallèlement à Paris et à la Suisse romande, le premier trait à avoir été testé dans le cas du Québec est l'opposition /a/ : /a:/. L'analyse des productions a en effet montré que les locuteurs-modèles ont tendance, comme en français québécois vernaculaire, à réaliser quasiment systématiquement non pas une simple opposition de timbre, mais également une opposition de durée (cf. 5.3.1.1).

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

En ce qui concerne le mot isolé *pâte*, les résultats de la question qui visait à faire évaluer l'opposition sur la base d'une échelle (0%–100%) et sans mention explicite du contexte indiquent que la variante postérieure allongée [a:] est nettement mieux évaluée que la variante antérieure brève [a] : le [a:] obtient en effet un score moyen de 92,19% (écart-type : 11,76%), contre seulement 46,16% (écart-type : 28,85%) pour le [a], la différence entre les deux scores moyens étant hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 140).

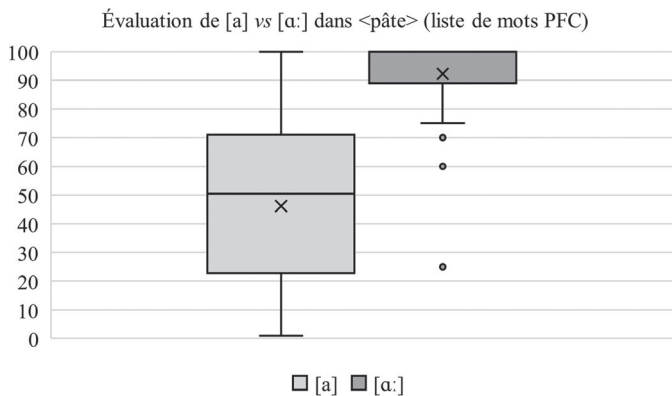


Figure 140 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [a:] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <pâte> (ANOVA : $p < 0,001$).

Appliquée dans un deuxième temps au syntagme *et plus récemment, son usine de pâtes italiennes*, cette même question révèle également une légère préférence

pour le [ɑ:] postérieur allongé, cette variante obtenant un score moyen de 91,30% (écart-type : 14,21%), contre 87,89% (écart-type : 16,31%) pour la variante [a]. Selon l'analyse de variance, cette différence n'est cependant pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 141).

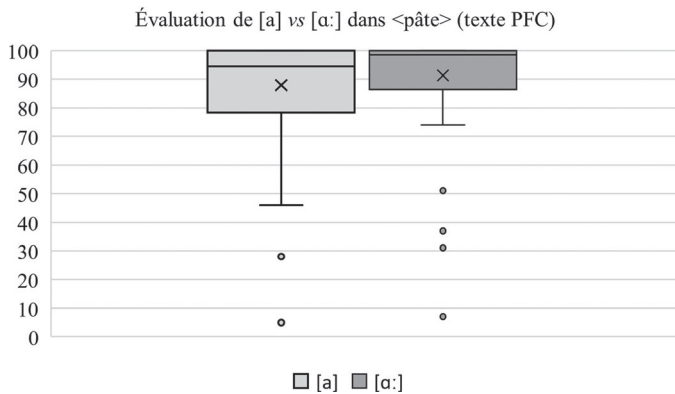


Figure 141 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ:] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <pâte> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

Comme l'ont montré les résultats touchant à Paris et à la Suisse romande, il semble que l'explication de l'écart entre les résultats du mot isolé *pâte* et du syntagme *et plus récemment, son usine de pâtes italiennes* doive être cherchée dans la saillance de l'opposition et la différence qui en découle dans chaque cas dans le comportement évaluatif des informateurs, le mot isolé activant plutôt des *représentations* et le syntagme de véritables *perceptions* (cf. 3.1). Pour les informateurs, l'évaluation du syntagme est en effet manifestement plus difficile, probablement en raison de sa longueur et de la difficulté qui en résulte à percevoir le trait à évaluer. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable que, dans cette première question, au contraire des questions 2 et 3, les stimuli ne sont pas comparés directement au sein d'une unique question, mais évalués séparément. C'est donc principalement dans l'opposition claire des mots isolés (qui fait appel à des *représentations*) que le trait est reconnu, un contexte plus large (qui fait plus appel à des *perceptions*) faisant disparaître l'opposition dans les perceptions. Dès lors, si la tendance interprétative globale est, comme dans le cas de la Suisse romande, de privilégier le [ɑ:] postérieur allongé, il est important de souligner que le degré de saillance de l'opposition semble relativement faible dans les perceptions.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

En ce qui concerne la deuxième question, qui porte sur la prononciation perçue comme étant idéale pour les présentateurs québécois et dans laquelle les deux variantes sont comparées directement (tout comme dans la question 3), les résultats montrent par rapport au mot isolé *pâte* la même tendance à préférer le [ɑ:] postérieur allongé, cette tendance étant même légèrement plus marquée : 96,88% (93/96) des informateurs privilégient en effet cette variante, contre seulement 3,13% (3/96) pour le [a] antérieur bref. Sans surprise, étant donnée la clarté des résultats, le modèle de régression logistique indique que cette différence de taux est hautement significative, à $p < 0,001$, alors qu'aucune des variables sociodémographiques ne montre d'effet significatif sur ce résultat ($p > 0,05$) (cf. figure 142).

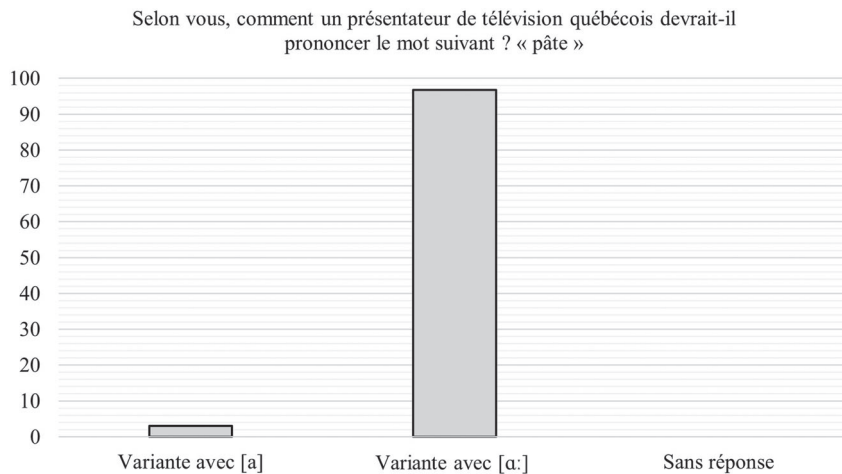


Figure 142 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,03, e.s. = 0,07, $t = 27,85$).

Les résultats obtenus par le syntagme montrent, pour leur part, une tendance similaire à privilégier le [ɑ:] postérieur allongé, moins forte cependant que dans le cas du mot isolé : les informateurs préfèrent en effet dans 60,42% (58/96) des cas le [ɑ:], contre 36,46% (35/96) pour le [a], la différence étant significative à $p < 0,001$. Il est intéressant de remarquer que d'après le modèle de régression logistique, il existe parmi les variables sociodémographiques prises en compte un léger effet significatif de l'éducation sur les résultats ($p < 0,05$) : en moyenne, les informateurs ayant un niveau plus élevé, titulaires soit d'un diplôme universitaire, soit d'un diplôme d'études collégiales (DEC) des programmes d'études pré-universitaires, ont ainsi tendance à choisir légèrement plus souvent la variante antérieure brève

[a] (43,75%, 21/48) que les informateurs dont le niveau d'éducation moins élevé, titulaires d'un diplôme du primaire, du secondaire, d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) des programmes d'études techniques (29,17%, 14/48) (cf. figure 143).

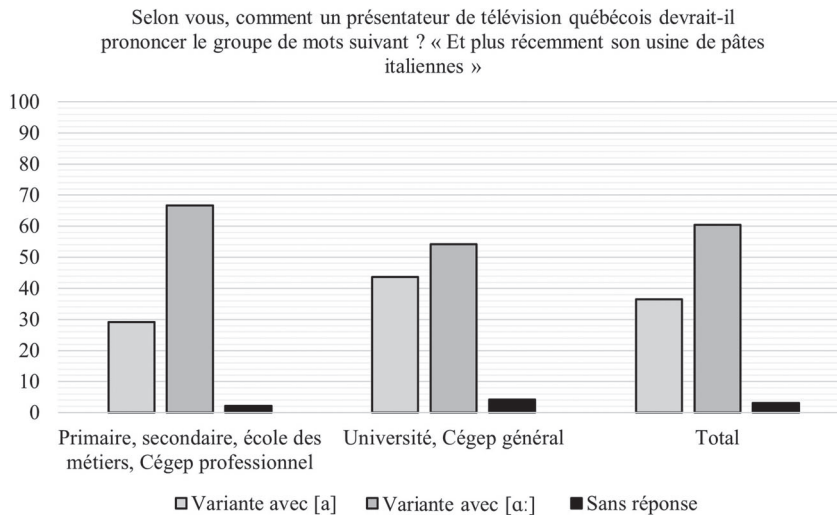


Figure 143 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 1,44, e.s. = 0,29, $t = 4,92$) ainsi que selon le niveau d'éducation des informateurs ($p < 0,05$, coef. = 0,24, e.s. = 0,12, $t = 2,09$).

Il est probable que ce [a] antérieur bref, préféré un peu plus souvent par les informateurs plus diplômés, soit attribué par ceux-ci à la variété dominante du « français parisien » (ou « français européen », selon certains informateurs ; cf. 4.3.5).

Il existe donc ici une différence fondamentale par rapport aux observations faites dans le cas de Paris : en effet, alors qu'à Paris, les informateurs les plus éduqués préfèrent à plusieurs reprises la norme traditionnelle, tandis que les informateurs les moins diplômés sont plus ouverts au changement (cf. notamment 6.1.2), au Québec, les plus diplômés optent plus souvent pour la norme parisienne que les informateurs moins éduqués, qui eux, privilégient très largement la norme locale. Cette différence s'explique à nouveau par la prise en considération de deux types de changement : alors que dans le cas de Paris, le changement /e/ : /ɛ/ > /e/ est interne, au Québec, la tendance des locuteurs ayant un niveau d'éducation élevé à préférer plus souvent la généralisation d'une variante parisienne [a] dans l'opposition /a/ : /a:/ n'est pas le produit d'un changement

interne, mais d'un contact avec la norme parisienne. Soulignons cependant que ces résultats doivent être interprétés avec précaution, étant donné que dans l'ensemble, les résultats des évaluations perceptives de syntagmes sont peu évidents.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les résultats de la troisième question, qui porte sur la prononciation à privilégier dans les cours de FLE, montrent la même tendance que les deux autres questions en ce qui concerne le mot isolé *pâte* : 97,92% (94/96) des informateurs préfèrent en effet la variante postérieure allongée [ɑ:], contre seulement deux informateurs (2,08%, 2/96) qui préfèrent la variante antérieure brève [a]. Sans surprise, étant donnée l'absence d'ambiguïté de ces résultats, la différence entre ces deux taux est hautement significative à $p < 0,001$ (cf. figure 144).

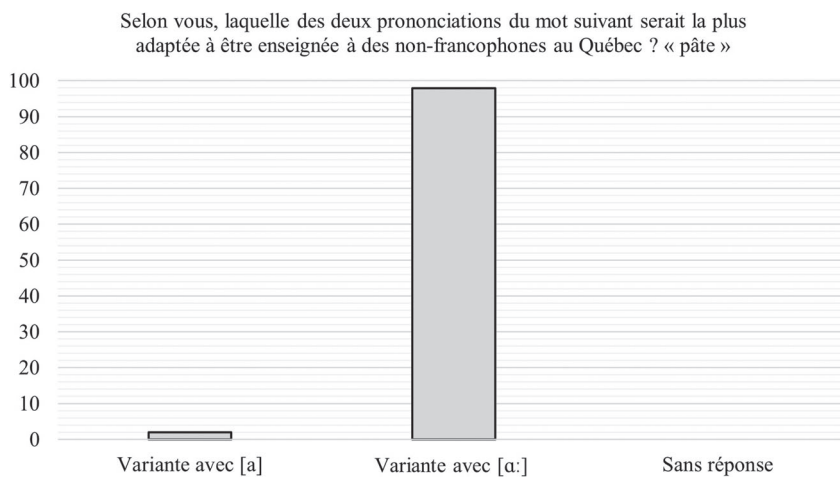


Figure 144 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot «pâte» pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,07, e.s. = 0,06, $t = 34,92$).

Cette même question posée par rapport au syntagme *et plus récemment, son usine de pâtes italiennes* produit tout d'abord des résultats confirmant cette tendance : une majorité de 57,29% (54/96) des informateurs préfère la variante avec [ɑ:] postérieur allongé, alors que 38,54% (36/96) d'entre eux choisissent la variante avec [a] antérieur bref. Par ailleurs, le modèle de régression indique un effet significatif du sexe ($p < 0,05$). Les hommes ont en effet légèrement plus souvent tendance à choisir la variante [ɑ:] postérieure et allongée que les femmes. Ces dernières optent, certes, également en majorité pour cette variante « québécoise », mais

un pourcentage significativement plus élevé que chez les hommes se prononce en faveur de la variante antérieure brève [a] (femmes : 43,75%, 21/48 ; hommes : 33,33%, 16/48) (cf. figure 145).

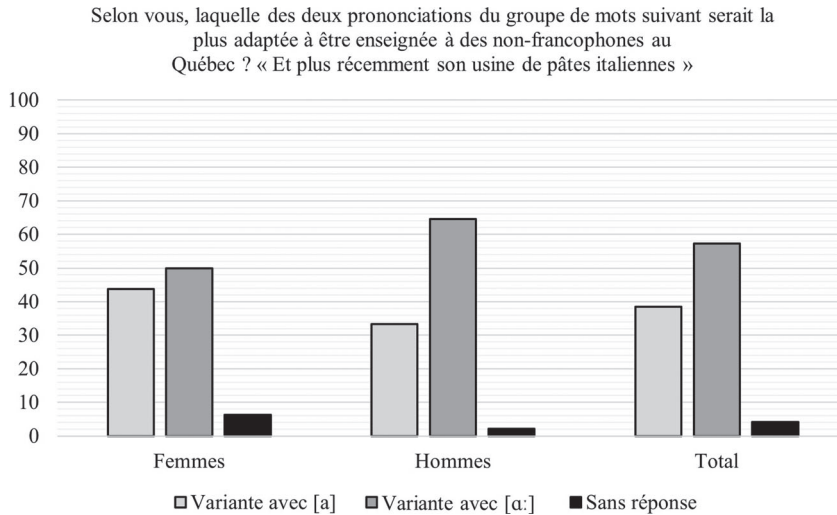


Figure 145 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <pâte> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 1,69, e.s. = 0,27, $t = 6,23$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,05$, coef. = 0,25, e.s. = 0,11, $t = 2,35$).

En supposant que la variante [a] soit globalement associée à la variété dominante du « français parisien » (ou « français européen », cf. *supra*) et la variante [ɑ:] aux variétés québécoises, notons que cette préférence des hommes pour le [ɑ:] postérieur allongé n'étonne guère, plusieurs études ayant déjà montré que les hommes ont davantage tendance à utiliser des traits régionaux présentant un certain prestige latent (cf. entre autres Labov 1963 ; Rovere 1982 ; Bourdieu 1982 ; cf. 2.1.2.2). En outre, le questionnaire sur les représentations et attitudes a révélé dans l'ensemble chez les femmes une plus grande tendance à l'insécurité linguistique et à un usage proche du standard (cf. 4.2.2), ce qui expliquerait leur choix plus fréquent de la variante « parisienne » [a]. Les réserves envers les résultats portant sur les évaluations du syntagme dans les deux autres questions sont cependant également valables ici, raison pour laquelle ces résultats doivent être interprétés avec précaution.

En conclusion, les résultats ont permis de montrer que le maintien de l'opposition /a/ : /ɑ:/ observé dans l'analyse des productions (cf. 5.3.1.1) se confirme très largement dans les évaluations perceptives des informateurs québécois : à

tout le moins dans le mot *pâte*, le [a:] allongé postérieur est non seulement utilisé par une quasi-totalité des informateurs, mais également très largement préféré dans les perceptions de locuteurs québécois « ordinaires ». Ainsi, sans surprise, l'opposition /a/ : /a:/ est maintenue et stable au sein de la norme de prononciation québécoise. Relevons également un résultat secondaire découlant des effets significatifs de variables sociodémographiques dans les deux dernières questions : il semble que les informateurs plus diplômés (cf. figure 143) et les informatrices (cf. figure 145) présentent une tendance légèrement plus élevée à opter pour la variante [a] que les non-diplômés et les locuteurs masculins. Cette tendance est cependant relativement négligeable, étant donné que ces deux mêmes groupes privilégient tout de même majoritairement la variante /a:/. Il semblerait donc plutôt qu'on puisse relever une plus grande tendance à l'insécurité linguistique dans ces deux groupes sociodémographiques, tendance peu surprenante au vu des résultats de nombreux travaux sociolinguistiques antérieurs (cf. p. ex. Trudgill 1972 ; Owens/Baker 1984 ; Labov 1990 ; 1998 concernant le facteur du sexe ; cf. p. ex. Francard 1989 ; Ledegen 1998 ; L'Eplattenier-Saugy 2002 concernant celui du niveau d'éducation).

6.3.2 /a/ final dans <-oi> : [wa] ~ [wa]

Le deuxième trait testé dans le cadre du test de perception effectué au Québec touche également à la postériorisation du [a], mais dans le cas particulier des graphies <oi> et <-oi>, dans lesquelles la prononciation varie fortement entre [wa] et [wa] en français québécois selon les mots et les types de syllabes. Rappelons que l'analyse des productions a montré que dans l'usage des locuteurs-modèles, le [a] postérieur est maintenu en syllabe finale ouverte et en syllabe finale fermée dans les mots *baignoire* et *trois*, qui sont également les mots ayant fait l'objet des tests de perception.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Tout d'abord, les résultats de la première question d'évaluation, effectuée sans mention de contexte et sur la base d'une échelle (0%–100%), montrent que pour le mot isolé *baignoire*, l'évaluation de la variante endogène avec [a] postérieur est significativement meilleure que celle de la variante avec [a] antérieur : la variante postérieure [a] obtient en effet un score de 90,81% (écart-type : 14,08%), contre 82,53% (écart-type : 20,02%) pour la variante antérieure [a], cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$) selon l'analyse de variance (cf. figure 146).

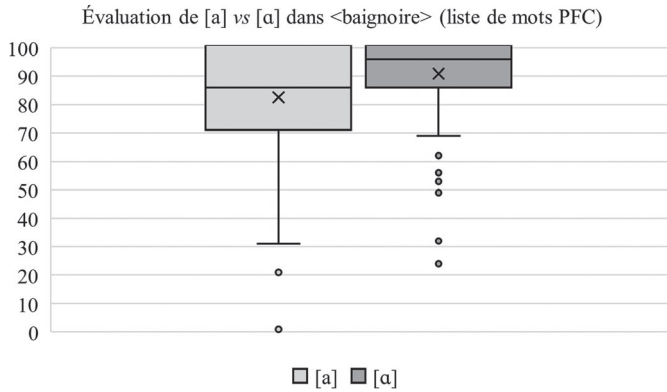


Figure 146 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <baignoire> (ANOVA : $p < 0,001$).

Comme souvent dans les trois tests de perception analysés dans le cadre de ce chapitre, l'évaluation perceptive du syntagme (ici : *trois échevins*) engendre des résultats plus complexes. En effet, les deux variantes obtiennent des scores très similaires : celle avec [ɑ] postérieur atteint un score de 87,79% (écart-type : 15,66%), contre 86,84% (écart-type : 14,78%) pour la variante avec [a] antérieur, cette différence n'étant pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 147).

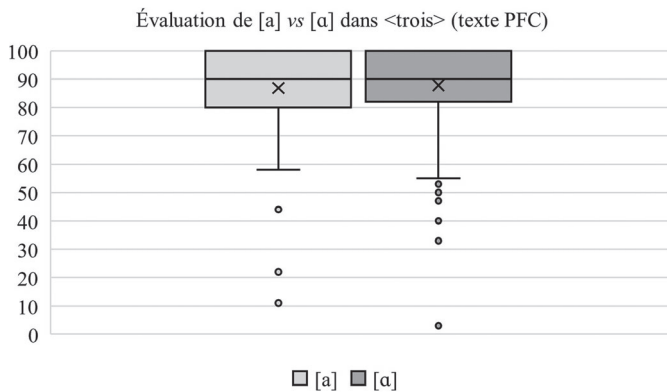


Figure 147 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [a] et [ɑ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <trois> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

Le problème méthodologique de la longueur du syntagme combiné au fait que l'évaluation n'a pas été faite dans le cadre d'une comparaison directe des variantes semble donc se poser également dans le cas présent, les informateurs

présentant manifestement des difficultés à percevoir le trait à évaluer. La fiabilité des résultats touchant au syntagme doit donc, ici aussi, être remise en question. C'est la raison pour laquelle l'interprétation globale se base à nouveau principalement sur les résultats du mot isolé (*baignoire*), qui montrent ici que les Québécois ont globalement tendance à accorder leur préférence au [ɑ] postérieur dans la graphie <oi>.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les réponses à la deuxième question, qui porte sur la prononciation perçue comme idéale par les informateurs pour la présentation de journaux télévisés au Québec, montrent également une forte préférence pour la variante endogène postérieure [ɑ] : les informateurs la choisissent en effet dans 72,92% (70/96) des cas, seuls 22,92% (22/96) d'entre eux optant pour la variante antérieure [a]. Étant donnée la clarté des résultats, le modèle de régression montre que la différence entre ces taux est hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 148).

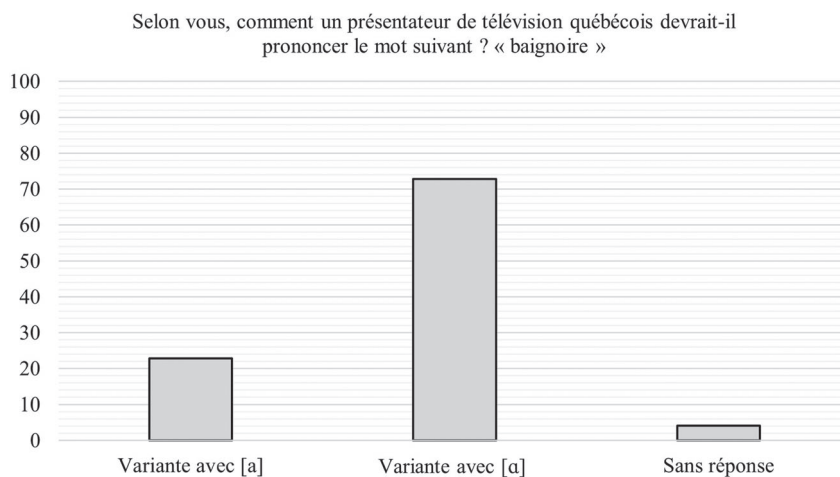


Figure 148 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <baignoire> pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,61, e.s. = 0,23, $t = 7,06$).

Les résultats touchant au syntagme *trois échelons* présentent des tendances très similaires, bien que moins fortes : globalement, 53,13% (51/96) des informateurs choisissent le stimulus comportant la variante postérieure [ɑ], et 22,92% (22/96) celui comportant la variante antérieure [a]. Notons ce faisant le taux relativement élevé de 23,96% (23/96) d'informateurs n'ayant pas répondu à la question, révélant à nouveau une certaine difficulté à percevoir clairement le trait à évaluer, et

ce, même dans la présente situation de comparaison directe des deux stimuli. Soulignons par ailleurs également un effet significatif du sexe ($p < 0,01$), les hommes ayant davantage tendance que les femmes à préférer la variante postérieure [ɑ] (cf. figure 149).

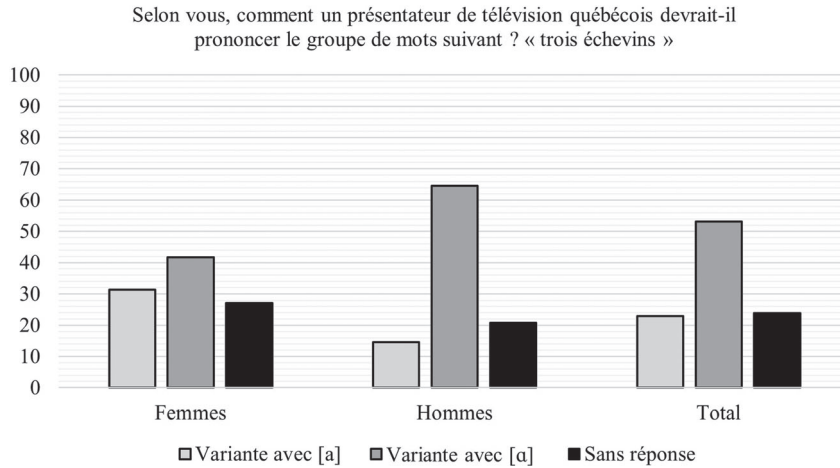


Figure 149 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <trois> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 2,55, e.s. = 0,37, $t = 6,99$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,01$, coef. = 0,44, e.s. = 0,14, $t = 3,06$).

De manière similaire à ce qui a déjà pu être observé dans le cas de l'opposition /a/ : /ɑ:/ (cf. 6.3.1), la préférence des informateurs masculins pour la variante postérieure [ɑ] n'est guère surprenante : plusieurs études sociolinguistiques ont en effet montré qu'en moyenne, les hommes ont généralement plus tendance à privilégier les variantes régionales au prestige latent (ici le [ɑ] postérieur) et les femmes plus tendance à l'insécurité linguistique, ce qui expliquerait leur choix plus fréquent de la variante antérieure [a] associée à un français « parisien » ou « européen » (cf. 6.3.1). Ces tendances, bien que significatives, ne remettent cependant pas en cause le résultat global de cette question, étant donné que femmes et hommes préfèrent majoritairement la variante postérieure [ɑ]. Par ailleurs, elles doivent également être interprétées avec précaution en raison du manque de fiabilité des évaluations de syntagmes.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Finalement, les résultats de la dernière question, dans laquelle les informateurs étaient priés de choisir la variante la plus apte à être enseignée dans les cours de FLE, montrent à nouveau une forte tendance en faveur de la variante avec [a] postérieur : en effet, 84,38% (81/96) des informateurs la privilégient, contre seulement 9,38% (9/96) pour la variante antérieure [a]. Le modèle de régression indique, sans surprise, que ce taux est hautement significatif ($p < 0,001$) (cf. figure 150).

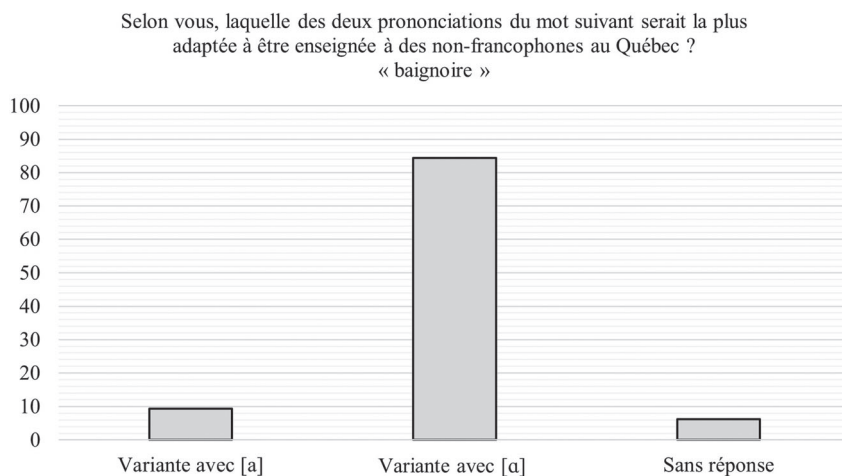


Figure 150 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <baignoire> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,05, e.s. = 0,25 ; $t = 8,33$).

Les résultats relatifs au syntagme *trois échevins* montrent, ici aussi, une tendance à préférer la variante postérieure [ɑ], même si elle s'avère à nouveau légèrement moins forte que dans le cas du mot isolé *baignoire*. En effet, 56,25% (54/96) des informateurs choisissent cette variante avec [ɑ] postérieur, alors que 22,92% (22/96) d'entre eux optent pour le [a] antérieur, cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$). Attirons, ici aussi, l'attention sur le nombre considérable de non-réponses (20,83%, 20/96), qui traduisent à nouveau une difficulté particulière des informateurs à percevoir le trait devant être évalué (cf. figure 151).

Le résultat global confirme donc la préférence fortement majoritaire pour le [ɑ] postérieur chez les informateurs québécois. Cependant, les réserves formulées par rapport à la fiabilité des résultats suscités par ce stimulus syntagmatique sont également valables ici, raison pour laquelle ils doivent être interprétés avec précaution.

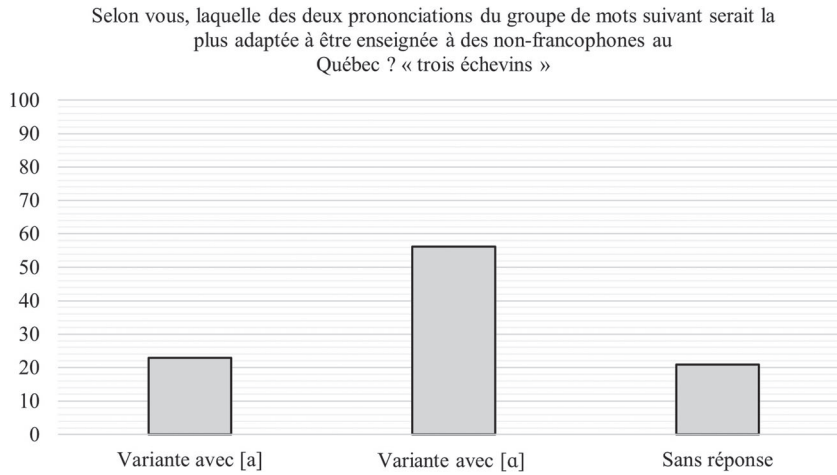


Figure 151 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <trois> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 2,46, e.s. = 0,34, $t = 7,19$).

En conclusion, le maintien du [ɑ] postérieur en syllabe finale ouverte et en syllabe finale fermée dans les mots *baignoire* et *trois* mis en lumière dans les productions des locuteurs-modèles (cf. 5.3.1.2) est largement confirmé dans les évaluations perceptives d’informateurs québécois « ordinaires ». Ainsi, le [ɑ] postérieur peut être considéré comme faisant partie intégrante de la norme de prononciation québécoise dans ces deux contextes. Cependant, comme mentionné dans le chapitre sur les productions des locuteurs-modèles (cf. 5.3.1.2), la variation considérable entre les prononciations [wa] et [wɑ] dans la réalisation du <oi> graphique rend impossible une généralisation de ce résultat à d’autres contextes. Des tests de perception similaires prenant en compte d’autres lexèmes présentant la graphie <oi> devront donc être effectués à l’avenir, notamment dans les mêmes contextes syllabiques, considérés jusqu’ici comme engendrant plutôt la réalisation antérieure [a] (p. ex. *boit, moi, noient, reçoit, droit* en syllabe finale ouverte ; p. ex. *soif, poil, avoine, droite* en syllabe finale fermée).

6.3.3 Opposition /ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a³/

Le cas suivant réunit en une double paire de voyelles /ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a³/ deux traits analysés séparément dans le cadre des productions des locuteurs-modèles québécois : l’opposition /ɛ/ : /ɛ:/ et la diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/ dans le mot *fête* (cf. 5.3.1.3 ; 5.3.1.4). Ce choix est dû à la nécessité de réduire au maximum la durée du test. Rappelons que les analyses de production ont montré

que l'opposition quantitative / ϵ / : / ϵ :/ est clairement maintenue dans l'usage des locuteurs-modèles et que la diphtongaison est « admise » lorsqu'elle n'est que « légère » (cf. 5.3.1.4). Ainsi, trois stimuli du mot *fête* représentant les variantes brève, allongée et légèrement diphtonguée ont été pris en compte dans le test de perception : *fête* ([fɛt] ~ [fɛ:t] ~ [fa³t]). De même que pour les analyses de production, précisons en outre qu'aucune occurrence correspondant à ces deux traits n'a été trouvée dans le texte PFC. Les tests de perception ont ainsi été effectués uniquement sur la base de mots isolés.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les analyses touchant à la question d'évaluation des stimuli sur une échelle de scores allant de 0% à 100% montrent tout d'abord une large préférence pour la variante allongée [ɛ:] : elle obtient en effet un score de 93,01% (écart-type : 8,38%), contre 79,19% (écart-type : 22,37%) pour la variante avec légère diphtongaison [a³] et 50,01% (écart-type : 33,49%) pour la variante brève [ɛ], ces différences étant toutes deux hautement significatives ($p < 0,001$). On notera par ailleurs avec intérêt que la variante diphtonguée [a³] obtient un résultat significativement supérieur à la variante brève [ɛ] ($p < 0,001$) (cf. figure 152).

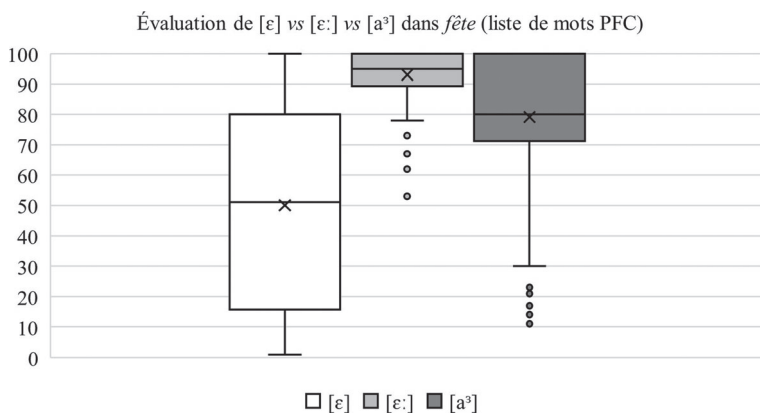


Figure 152 : Évaluation perceptuelle (en %) des voyelles [ɛ], [ɛ:] et [a³] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <fête> ([ɛ:] vs. [ɛ] : $p < 0,001$; [ɛ:] vs. [a³] : $p < 0,001$; [a³] vs. [ɛ] : $p < 0,001$).

Il semble donc exister une hiérarchie normative très claire entre les trois variantes, le [ɛ:] étant le plus acceptable, devant le [a³] légèrement diphtongué et le [ɛ] bref. Soulignons également l'écart-type considérable dans l'évaluation de cette der-

nière variante (33,49%), qui montre une grande incertitude dans les réponses des informateurs et confirme donc d'autant plus cette hiérarchie.

Notons finalement que l'analyse de variance révèle aussi un effet significatif du sexe par rapport au stimulus contenant le [ɛ:] allongé ($F = 10,72, p < 0,01$), les femmes évaluant ce stimulus de manière nettement plus positive que les hommes. Il est possible d'y voir un indice d'un prestige relativement élevé de cette variante, étant donnée la préférence moyenne des hommes pour les traits régionaux et des femmes pour les traits standards (cf. entre autres Labov 1963 ; Rovere 1982 ; Bourdieu 1982 ; cf. 2.1.2.2). Mais cette hypothèse devra être confirmée dans les deux questions suivantes, qui comparent plus directement les deux stimuli.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats touchant à la prononciation perçue comme idéale pour les présentateurs de journaux télévisés montrent des tendances très similaires : une vaste majorité de 80,21% (77/96) des informateurs choisit la variante allongée [ɛ:], les 19,79% (19/96) restants préférant la variante légèrement diphtonguée [a³] et aucun informateur ne privilégiant le [ɛ] bref. Le modèle de régression indique que la différence entre les taux du [ɛ:] et du [a³] est significative ($p < 0,001$) (cf. figure 153).

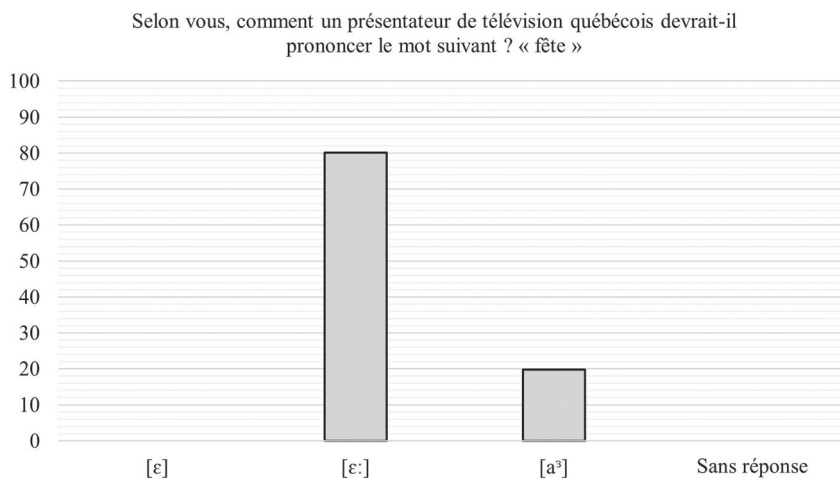


Figure 153 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot « fête » pour les présentations de journaux télévisés (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,17, e.s. = 0,19, $t = 11,30$).

Ainsi, les résultats confirment très largement la hiérarchie observée dans le cadre de la première question, avec une nette préférence pour le [ɛ:] allongé dans le contexte de la présentation des journaux télévisés, suivi de la variante légère-

ment diphtonguée [a³], le [ɛ] semblant même être largement inadéquat, étant donné qu'aucun informateur ne le choisit.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

La dernière question, qui touche pour sa part à la prononciation perçue comme la plus adaptée à l'enseignement dans les cours de FLE, montre, elle aussi, des tendances très similaires : 64,58% (62/96) des informateurs préfèrent en effet le [ɛ:] allongé, 34,38% (33/96) la variante légèrement diphtonguée [a³], alors qu'une seule informatrice (1,04%, 1/96) choisit le [ɛ] bref. En plus de confirmer la signification statistique de la différence entre ces taux ($p < 0,001$), le modèle de régression montre également, comme dans le cas de la première question (cf. *supra*), que la variable du sexe influe sur ces résultats de manière significative ($p < 0,001$), les hommes ayant plus souvent tendance à privilégier la variante diphtonguée [a³] que les femmes, même si eux aussi choisissent tout de même majoritairement la variante allongée [ɛ:] (cf. figure 154).

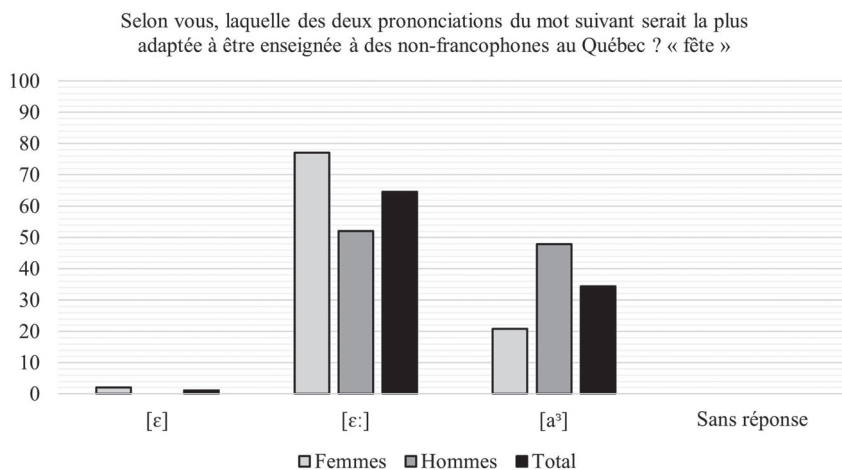


Figure 154 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <fête> pour les cours de *français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés : réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 2,12, e.s. = 0,23, $t = 9,08$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,001$, coef. = -0,43, e.s. = 0,09, $t = 4,72$).

Au-delà de la confirmation générale de la large préférence pour la variante [ɛ:] conjuguée à l'acceptation d'une légère diphtongaison et au rejet quasiment unanime de la variante brève [ɛ], ces résultats confirment également la différence de comporte-

ment évaluatif des femmes et des hommes observée dans le cadre de la première question (cf. *supra*) : les premières semblent largement préférer la variante allongée [ɛ:], alors que les seconds présentent une certaine hésitation entre cette même variante allongée [ɛ:] et la variante diphtonguée [a³]. Or, étant donnée la tendance des hommes, bien connue en sociolinguistique, à préférer les traits régionaux présentant un certain prestige latent et la préférence des femmes pour les traits considérés comme standards présentant un prestige manifeste (cf. entre autres Labov 1963 ; Rovere 1982 ; Bourdieu 1982 ; cf. 2.1.2.2), il est vraisemblable que cette différence de sexe mette en lumière une différence de type de prestige de ces deux variantes : la variante allongée [ɛ:] semble représenter la variante standard au prestige manifeste, la variante diphtonguée [a³] possédant apparemment un certain prestige latent.

En conclusion, les présents résultats ont permis d'affiner les hypothèses élaborées sur la base de l'analyse des productions : tout d'abord, l'opposition de durée /ɛ/ : /ɛ:/ est clairement maintenue et stable dans la norme de prononciation québécoise. Par ailleurs, les différences entre les sexes découvertes dans ces évaluations perceptives semblent indiquer que la variante diphtonguée [a³], « admise » au sein de cette norme lorsqu'elle est légère, présente un prestige non pas manifeste (comme la variante /ɛ:/), mais latent.

6.3.4 Ouverture et relâchement des voyelles /i, y, u/

Le quatrième trait québécois ayant fait l'objet de tests de perception touche à l'ouverture et au relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale des mots terminés par une ou plusieurs consonnes non allongeantes.¹ L'analyse des productions a montré, à l'exemple du [i] relâché dans les mots *six* (liste de mots PFC) et *villes* (texte PFC), que ce trait est majoritairement maintenu dans l'usage des locuteurs-modèles. Ces résultats sont confrontés ci-dessous aux données de perceptions.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

De manière quelque peu surprenante, les résultats de la première question appliquée au mot isolé *six* montrent que les informateurs évaluent la variante tendue [i] et la variante relâchée [ɪ] de manière très similaire : le [i] tendu atteint en effet un score moyen de 85,98% (écart-type : 19,34%), alors que celui du [ɪ] est de 84,89% (écart-type : 18,94%), la petite différence entre les deux n'étant pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 155).

¹ Rappelons qu'il s'agit des consonnes suivantes : /p, b, t, d, k, g, f, s, ʃ, m, n, ɲ, l/ (cf. p. ex. Silviet-Carricart 2007, 17).

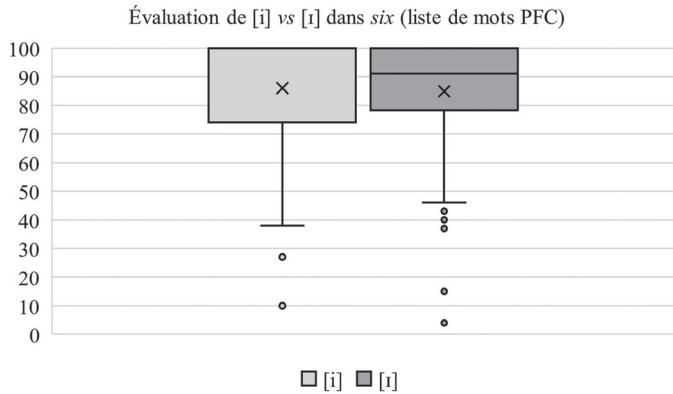


Figure 155 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [i] et [ɪ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <six> (ANOVA : $p > 0,05$).

Notons que l'analyse de variance indique un effet significatif du niveau d'éducation sur les résultats du stimulus comportant un [i] tendu ($F = 4,56$, $p < 0,05$), les informateurs dont le niveau d'éducation est plus élevé (diplôme universitaire ou DEC des programmes d'études pré-universitaires) ayant tendance à évaluer cette variante plus positivement (moyenne : 89,66% ; écart-type : 18,63%) que les titulaires d'un diplôme de niveau moins élevé (primaire, secondaire, école de métiers ou DEC des programmes d'études techniques) (moyenne : 81,52% ; écart-type : 19,41%).

Les résultats touchant au syntagme *autour des mêmes villes* tiré du texte PFC présentent des résultats très similaires, le [i] tendu obtenant un score moyen de 84,37% (écart-type : 17,94%), contre 89,13% (écart-type : 14,39%) pour le [ɪ] relâché, la différence entre ces taux n'étant, à nouveau, pas significative ($p > 0,05$) (cf. figure 156).

L'analyse de variance indique à nouveau un effet significatif, mais il porte dans le cas présent sur le facteur du sexe, qui influence les résultats du stimulus tendu [i] ($F = 5,86$, $p < 0,05$) : les informatrices ont en effet tendance à évaluer cette variante légèrement mieux (moyenne : 87,69% ; écart-type 16,44%) que les informateurs masculins (moyenne : 80,07% ; écart-type : 19,02%).

Deux observations peuvent être tirées des résultats de cette première question : premièrement, étant donné que la question a été posée séparément pour chaque stimulus, c'est-à-dire sans comparaison directe des deux variantes, il est probable que les résultats très similaires des deux stimuli montrent que la différence entre ces variantes est simplement *peu saillante* dans la perception des informateurs québécois. Ceci expliquerait en effet pourquoi les informateurs évaluent intuitivement, dans les deux cas, les deux stimuli de manière très similaire. Deuxièmement, les évaluations plus positives des variantes tendues [i] par les

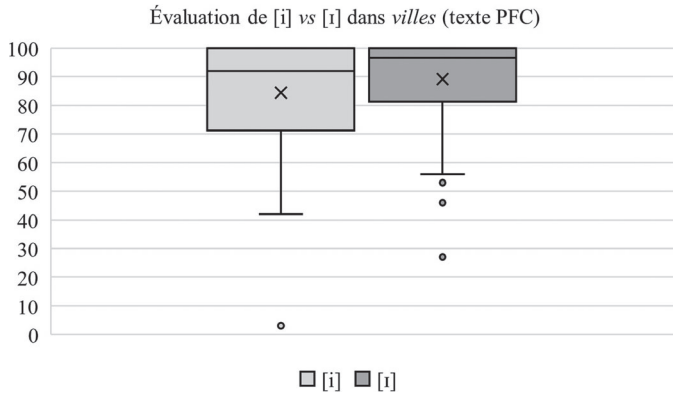


Figure 156 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [i] et [ɪ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <villes> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

femmes et les informateurs au niveau d'éducation plus élevé semblent, ici aussi, être attribuables à une certaine insécurité linguistique. Ces deux groupes socio-démographiques sont en effet connus en sociolinguistique pour être particulièrement affectés par cette insécurité (cf. 4.2.2) et ce résultat converge également avec l'insécurité linguistique observée dans les questionnaires touchant aux représentations et attitudes de ces mêmes sous-groupes (cf. 4.3.2), ainsi que dans les perceptions de l'opposition /a/ : /ɑ:/ (cf. 6.3.1).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la deuxième question, dans laquelle les deux stimuli sont comparés directement, présentent des tendances plus claires. La variante relâchée [ɪ] est en effet préférée par une large majorité des informateurs : 58,33% (56/96) d'entre eux la choisissent, contre seulement 30,21% (29/96) qui préfèrent la variante tendue [i], cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$). Par ailleurs, ce résultat semble relativement homogène parmi les différents groupes socio-démographiques, le modèle de régression ne montrant aucun effet significatif ($p > 0,05$) des quatre variables sociodémographiques prises en compte (sexe, âge, origine, niveau d'éducation) (cf. figure 157).

Les résultats obtenus par le syntagme *autour des mêmes villes* sont très similaires, avec une variante relâchée [ɪ] préférée par 62,50% (60/96) des informateurs, contre 32,29% (31/96) pour la variante tendue [i]. Le modèle de régression indique, ici aussi, que la différence entre ces deux taux est hautement significative ($p < 0,001$) alors que d'autre part, les variables sociodémographiques n'influencent pas significativement sur ces résultats ($p > 0,05$) (cf. figure 158).

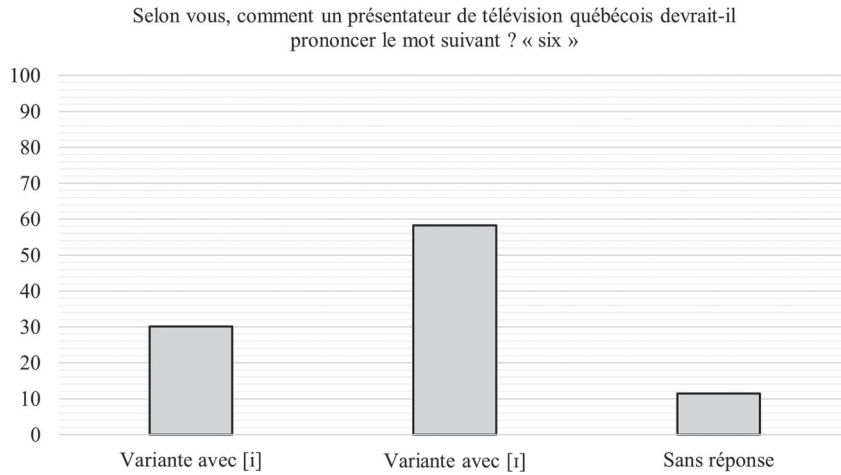


Figure 157 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <six> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,60, e.s. = 0,29, $t = 5,49$).

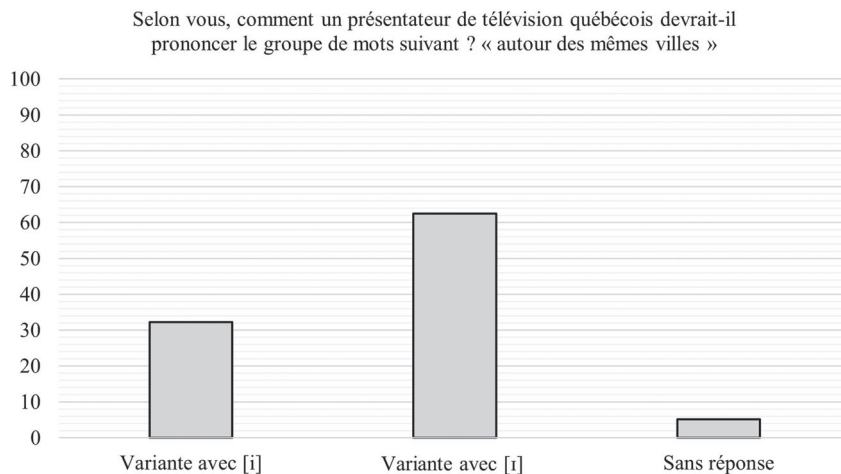


Figure 158 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <villes> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,26, e.s. = 0,25, $t = 5,00$).

Ainsi, contrairement à ceux de la première question, qui ne montraient pas de réelle préférence des informateurs pour l'une ou l'autre variante (cf. *supra*), les résultats de cette deuxième question sont plutôt clairs : les informateurs préfèrent très largement la variante relâchée [ɪ]. Cette différence est vraisemblablement explicable par la conception des questions, la seconde comparant

directement les deux variantes dans le cadre d'une question unique alors que les stimuli étaient évalués séparément dans le cadre de la première. Ainsi, dans le cas présent, dans lequel la saillance du trait est moins important car les stimuli peuvent être écoutés directement l'un après l'autre, les informateurs semblent largement privilégier la variante endogène québécoise.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les résultats de la dernière question, qui touche à la prononciation-cible pour le FLE, montrent, pour leur part, des tendances très similaires à ceux de la deuxième question, avec dans l'ensemble une préférence pour la variante relâchée [ɪ], choisie par 51,04% (49/96) des informateurs, contre 37,50% (36/96) pour le [i] tendu. Le modèle de régression montre que cette différence de taux est significative à $p < 0,001$ et révèle d'autre part un effet significatif du sexe ($p < 0,01$), les femmes ayant davantage tendance à préférer la variante tendue [i] (43,75%, 21/48) que les hommes (31,25%, 15/48) (cf. figure 159).

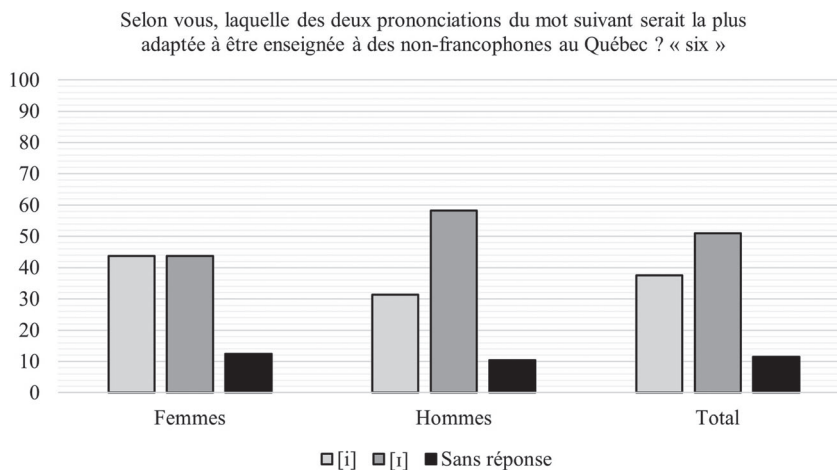


Figure 159 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <six> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 3,16, e.s. = 0,29, $t = 10,88$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,01$, coef. = -0,32, e.s. = 0,11, $t = -2,83$).

La différence liée au sexe observée dans le cadre de la première question (cf. *supra*) semble donc se confirmer ici, les femmes hésitant plus entre les deux variantes. Cette hésitation pourrait être à nouveau attribuable à une certaine insé-

curité linguistique. Ceci est d'autant plus probable que dans cette question, les deux variantes sont comparées directement, de sorte que les *perceptions* des informateurs pourraient avoir été influencées par les *représentations* géographiques (cf. 3.1 ; cf. également Lippi-Green 2012 ; Moyer 2013 ; Didelot 2019) attribuées par les auditeurs québécois à la variante [i], qu'ils associent à un français « parisien » ou « européen » (de manière similaire à ce qui a pu être observé dans le cas de la Suisse romande, cf. 6.2.6). Ce résultat secondaire ne remet cependant pas en question le résultat global, la variante endogène relâchée [ɪ] étant ici aussi préférée à la variante exogène tendue [i].

Les résultats obtenus par le syntagme *autour des mêmes villes* renforcent cette tendance : la variante avec [ɪ] relâché est préférée par 73,96% (71/96) des informateurs, alors que seuls 22,92% (22/96) d'entre eux optent pour la variante avec [i] tendu, cette différence de taux étant hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 160).

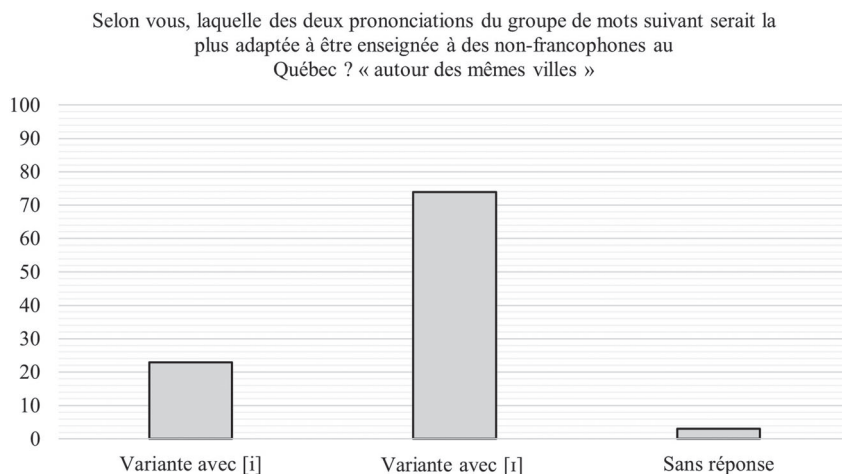


Figure 160 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <villes> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,21, e.s. = 0,24, $t = 4,95$).

En conclusion, trois observations peuvent être tirées de ces résultats : premièrement, dans une situation de comparaison directe des variantes [ɪ] et [i] en finale de mot terminé par une consonne non allongée, les Québécois semblent clairement préférer la variante relâchée [ɪ], ce qui confirme les résultats touchant aux productions des locuteurs-modèles. Aussi semble-t-il possible de considérer que le relâchement du /i/ fait partie de la norme de prononciation québécoise. Deuxièmement, les résultats liés aux variables sociodémographiques ont cependant

montré également que le [i] tendu, associé au français parisien dans ce contexte, engendre encore une certaine insécurité linguistique parmi les informateurs, en particulier chez les femmes. Par ailleurs, le taux d'informateurs préférant cette variante tendue [i] étant relativement élevé, en particulier dans les questions 2 et 3 (cf. *supra*), il semble tout de même exister encore un certain prestige manifeste de cette variante dans la norme de prononciation québécoise, parallèlement au prestige manifeste tout à fait établi et stable du [ɪ] relâché. Troisièmement, la différence entre les variantes [ɪ] et [i] ne semble pas particulièrement saillante, étant données les évaluations très similaires des deux mêmes stimuli lorsqu'ils ne sont pas comparés directement au sein d'une seule et même question.

6.3.5 Dévoisement (ou effacement) des voyelles /i, y, u/

Le cinquième trait ayant fait l'objet des tests de perception au Québec concerne le dévoisement et l'effacement des mêmes voyelles /i/, /y/ et /u/ entre deux consonnes sourdes. L'analyse des productions a montré, d'une part, une variation considérable entre les variantes voisées, dévoisées et syncopées chez les locuteurs-modèles et, d'autre part, une légère tendance majoritaire au voisement du /i/ dans ce contexte. Au contraire des autres traits endogènes analysés, ces résultats incitent donc *a priori* à ne pas retenir ce trait dans la définition de la norme de prononciation québécoise, des résultats qui devront être confirmés dans le cadre des tests de perception. Ces tests se basent sur la variation observée dans le mot *vérifications* (/i/ voisé : [vɛʁifikasjɔ̃] vs. /i/ syncopé : [vɛʁif:kasjɔ̃]), testé dans le syntagme *des vérifications d'identité* tiré du texte PFC. Notons qu'aucun mot isolé tiré des listes n'a pu être pris en compte pour ces tests. En effet, lors des analyses de production la quasi-totalité de ces mots (*piquet, piqué, piquais, piquer*) ont été réalisés – probablement en raison d'une articulation exagérée et d'un débit ralenti dus à l'*audio-monitoring* (cf. Labov 1972) – avec un /i/ voisé (cf. 5.3.1.6), ce qui a rendu impossible la comparaison entre variantes avec /i/ voisé et /i/ dévoisé ou syncopé.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question, tout d'abord, confirment globalement ceux de l'analyse des productions : le maintien d'un /i/ voisé, déjà majoritaire dans l'usage des locuteurs-modèles, est préféré dans les évaluations perceptives des informateurs. La variante avec /i/ voisé obtient en effet un score de 88,76% (écart-type : 17,35%), alors que la syncope de ce /i/ obtient un score légèrement plus bas de 84,20% (écart-type : 16,97%), la différence entre ces scores étant légèrement significative à $p < 0,05$ selon l'analyse de variance (cf. figure 161).

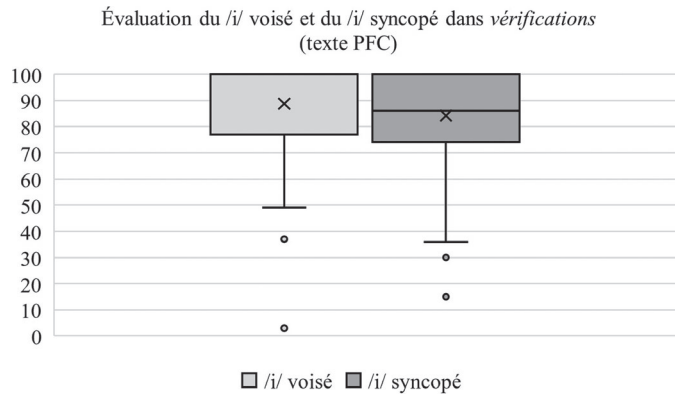


Figure 161 : Évaluation perceptive (en %) du /i/ voisé et syncopé dans le mot <vérifications> tiré du texte PFC (n=96) (ANOVA : $p < 0,05$).

Ainsi, contrairement à tous les autres traits testés jusqu'ici dans le cas du Québec, les évaluations perceptives des informateurs québécois présentent bien une tendance n'allant pas en direction de la variante endogène (/i/ syncopé), mais de la variante de référence (/i/ voisé). Ce résultat va ainsi dans le sens de ceux de Cox (1998) et à l'encontre des observations de toutes les autres études préalables (cf. Dumas 1987 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008), qui considéraient que la syncope d'un tel /i/ passe inaperçue dans la perception des Québécois. Ce n'est visiblement pas le cas ici, la syncope du /i/ étant significativement moins bien évaluée que son maintien. Ceci est d'autant plus pertinent que dans cette première question, l'évaluation a été faite dans le cadre d'une question séparée pour chaque stimulus (au contraire des questions 2 et 3).

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la question abordant la prononciation-cible pour les présentateurs de journaux télévisés montrent des tendances très similaires : une majorité de 53,13% (51/96) des informateurs préfère en effet la variante avec /i/ voisé, alors que seuls 32,29% (31/96) d'entre eux portent leur choix sur la variante endogène avec /i/ syncopé, cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 162).

La répartition des réponses parmi les différents groupes sociodémographiques semble, pour sa part, relativement équilibrée, le modèle de régression n'indiquant aucun effet significatif des quatre facteurs sociodémographiques pris en compte ($p > 0,05$). Globalement, ces résultats confirment ainsi les observations faites dans le cadre la première question : contrairement aux autres traits testés

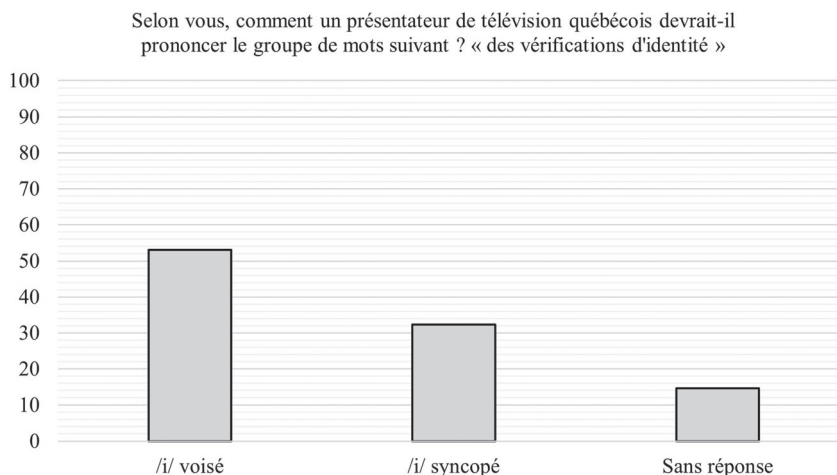


Figure 162 : Variante privilégiée (en %) dans le mot <vérifications> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$; coef. = 2,13 ; e.s. = 0,32 ; $t = 6,68$).

pour le Québec, le relâchement du /i/ entre deux consonnes sourdes semble être perçu par une majorité des informateurs comme non standard.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les tendances au maintien du /i/ voisé indiquées par les résultats des deux premières questions sont également confirmées dans la troisième, qui touche, rappelons-le, à la prononciation-cible en cours de FLE : 52,08% (50/96) des informateurs choisissent en effet cette variante ([vɛʁifikasjɔ̃]), alors que seuls 35,42% (34/96) d'entre eux optent pour celle dans laquelle le /i/ est syncopé ([vɛʁif:kasjɔ̃]). Par ailleurs, dans le cas présent, le modèle de régression indique également que les femmes et les hommes présentent des réponses significativement différentes ($p < 0,001$) : les femmes choisissent majoritairement – dans le sens de la majorité des informateurs – la variante dans laquelle le /i/ voisé est maintenu (/i/ voisé : 58,33%, 28/48 ; /i/ syncopé : 20,83%, 10/48), alors que les réponses des hommes présentent plus d'ambiguïté entre les deux catégories (/i/ voisé : 45,83%, 22/48 ; /i/ syncopé : 50,00%, 24/48) (cf. figure 163).

Notons que la différence observée entre les réponses des femmes et des hommes pourrait être (de manière similaire aux variantes /ɛ:/ et /a³/ dans *fête* ; cf. 6.3.3) un indice d'une différence de prestige, avec un /i/ voisé présentant un prestige *manifeste* (variante largement préférée par les femmes) et un /i/ syncopé détenant un prestige *latent* (variante légèrement préférée par les hommes). Cette

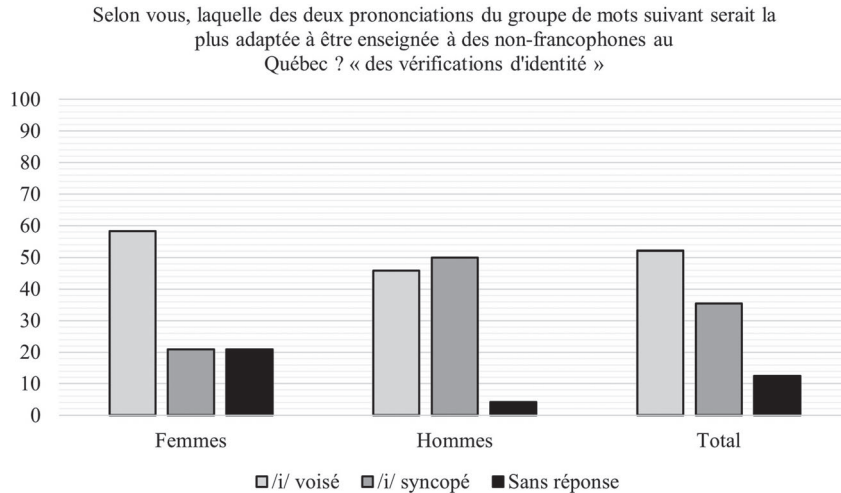


Figure 163 : Variante privilégiée (en %) dans le mot <vérifications> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 2,72, e.s. = 0,29, $t = 9,52$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,001$, coef. = -0,46, e.s. = 0,11, $t = -4,13$).

différence de prestige est d'autant plus probable que, contrairement au cas du relâchement de la voyelle /i/ (cf. 6.3.4), il ne peut pas s'agir d'un problème de non-saillance du trait, étant donné que la première question, dans laquelle les stimuli ne sont pas comparés directement, montre bien un écart significatif dans les évaluations de ces stimuli, la différence étant donc bel et bien perçue par les informateurs.

En conclusion, les résultats obtenus pour ce trait peuvent être résumés comme suit : tout d'abord, la syncope du /i/ entre deux consonnes sourdes n'est pas préférée par les informateurs québécois. Étant donné que l'analyse des productions a montré que le /i/ voisé est également majoritairement maintenu dans l'usage des locuteurs-modèles, le présent trait ne peut être considéré comme faisant partie de la norme de prononciation québécoise. Par ailleurs, dans la même ligne argumentative, les différences en fonction du sexe révélées à propos de la troisième question suggèrent que les deux variantes testées pourraient présenter deux types de prestige différents : prestige manifeste pour le /i/ voisé, latent pour le /i/ syncopé. Ce dernier résultat, qui reste hypothétique, devrait encore être vérifié à l'avenir dans le cadre d'expériences de perception supplémentaires, dans la mesure où la tendance n'a pu être observée que dans l'une des trois questions.

6.3.6 Opposition /œ̃/ : /ɛ̃/

Le premier trait touchant à des voyelles nasales testé perceptivement au Québec concerne le maintien de l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/. À ce propos, l'analyse des productions a montré, à l'exemple des mots *brun* et *un*, que la variante arrondie [œ̃] est utilisée quasiment unanimement par les locuteurs-modèles en correspondance avec la graphie <un> (cf. 5.3.2.1), confirmant ainsi l'accord déjà unanime des études précédentes par rapport au maintien de la voyelle nasale /œ̃/ (cf. 2.3.4). Les tests de perception, sur la base desquels ces résultats seront vérifiés, examinent le maintien de l'opposition sur la base des deux mêmes mots, *brun* en tant que mot isolé (liste de mots PFC) et *un* dans le syntagme *d'un autre côté* (texte PFC).

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question portant sur le mot isolé *brun* confirment très largement les résultats des analyses des productions des locuteurs-modèles : malgré une comparaison indirecte des deux stimuli, c'est-à-dire dans le cadre de deux évaluations perceptives séparées, la variante arrondie [œ̃] est très largement préférée : elle obtient en effet un score de 94,54% (écart-type : 10,63%), alors que la variante non arrondie, visiblement considérée comme non acceptable par une grande majorité des informateurs, obtient un score très faible de 29,90% (écart-type : 21,64%). Sans surprise, étant donnée la clarté de ces résultats, l'analyse de variance indique que la différence entre ces scores est hautement significative ($p < 0,001$). Soulignons par ailleurs la différence considérable entre les écart-types (écart-type très élevé dans le cas de la voyelle écartée [ɛ̃] et très bas dans le cas de la voyelle arrondie [œ̃]), qui représente un indice supplémentaire d'une certaine insécurité des informateurs dans l'évaluation du [ɛ̃] et, au contraire, une grande sécurité dans l'évaluation de [œ̃] (cf. figure 164).

Les résultats touchant au syntagme *d'un autre côté* ne confirment cependant pas cette tendance : avec des scores de 85,87% (écart-type : 13,04) pour le [ɛ̃] et de 88,31% (écart-type : 16,30%) pour le [œ̃], la différence entre les évaluations est trop faible pour s'avérer significative ($p > 0,05$). Il en va de même pour les quatre facteurs pris en compte dans l'analyse de variance, qui ne présentent pas d'effet significatif sur ces résultats ($p > 0,05$) (cf. figure 165).

La différence entre les résultats relevés pour le mot isolé *brun* et le mot *un* dans le syntagme *d'un autre côté* pourrait être expliquée par la combinaison de deux facteurs : premièrement, les différents mots utilisés pourraient jouer un rôle considérable dans cette évaluation : en effet, l'analyse des productions des locuteurs-modèles a permis de montrer que globalement, seul le déterminant *un* peut présenter marginalement quelques réalisations de [ɛ̃] écartés, alors que

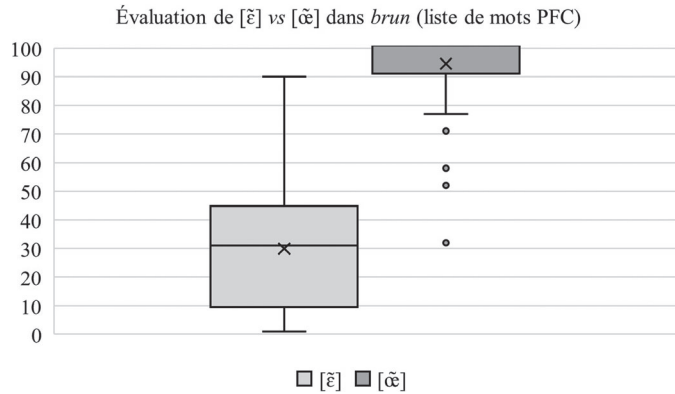


Figure 164 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ̃] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <brun> (ANOVA : $p < 0,001$).

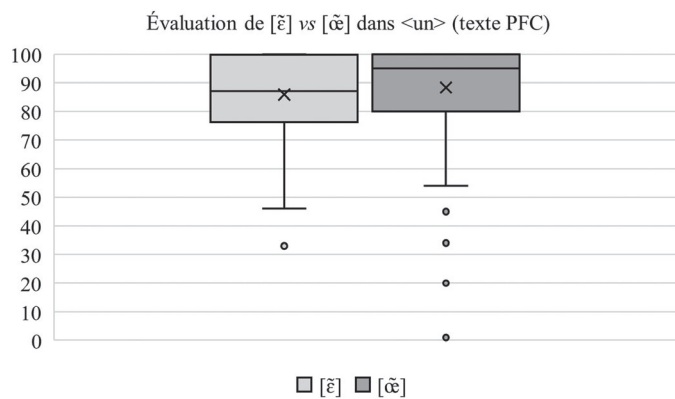


Figure 165 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [œ̃] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <un> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

brun est quasiment unanimement réalisé avec un [œ̃] arrondi. Il est donc vraisemblable que cette « admission » d'un [ɛ̃] écarté dans le déterminant *un* joue également un rôle dans les évaluations perceptives. Deuxièmement, il est très probable qu'à un niveau méthodologique, comme à plusieurs reprises dans les trois tests de perception, le stimulus syntagmatique utilisé (*d'un autre côté*) ait perturbé les informateurs dans leurs évaluations.

Ainsi, compte tenu de ces problèmes méthodologiques dans le cas du stimulus syntagmatique, le résultat global très clair touchant au mot isolé *brun* ne semble pas remis en question, l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ paraissant être largement maintenue dans la perception des informateurs québécois. Gardons cependant

en mémoire que ces évaluations perceptives pourraient également indiquer qu'il existe bel et bien une différence lexicale dans le maintien de cette opposition, le déterminant admettant de manière très marginale certains [ɛ̃] écartés.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la question sur la prononciation idéale d'un présentateur de télévision renforcent largement la conclusion globale de la première question : ils ne pourraient en effet être plus clairs, puisque les informateurs préfèrent la voyelle nasale arrondie [œ̃] à l'unanimité (100%, 96/96). Étant donné le choix de cette unique catégorie par les informateurs, il va de soi qu'il n'a été ni possible ni nécessaire d'appliquer un test de signification aux données (cf. figure 166).

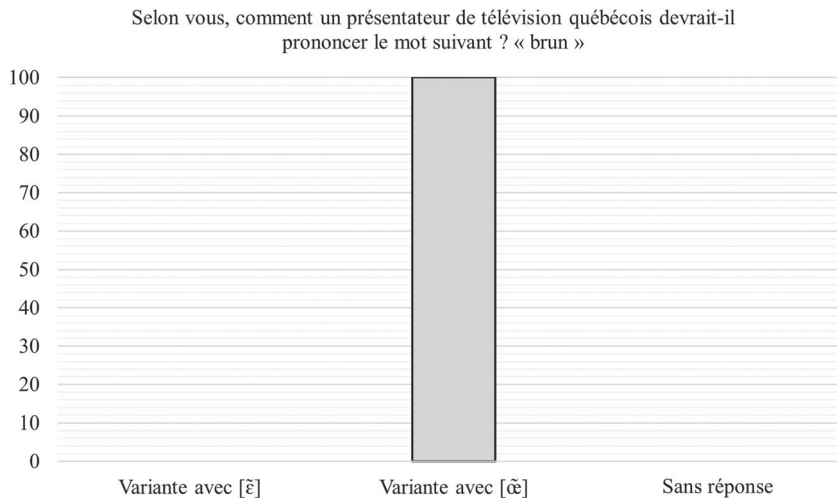


Figure 166 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés.

Pour le syntagme *d'un autre côté*, les résultats révèlent également une tendance allant clairement en direction de la variante arrondie [œ̃], même si, comme on pouvait s'y attendre, celle-ci n'est pas aussi univoque que dans le cas du mot isolé *brun* : 68,75% (66/96) des informateurs préfèrent en effet le [œ̃] arrondi, alors que 25,00% (24/96) portent leur choix sur le [ɛ̃] écarté. Le modèle de régression montre, d'une part, que cette différence est hautement significative ($p < 0,001$) et, d'autre part, que les variables sociodémographiques ne présentent aucun effet significatif sur les résultats ($p > 0,05$) (cf. figure 167).

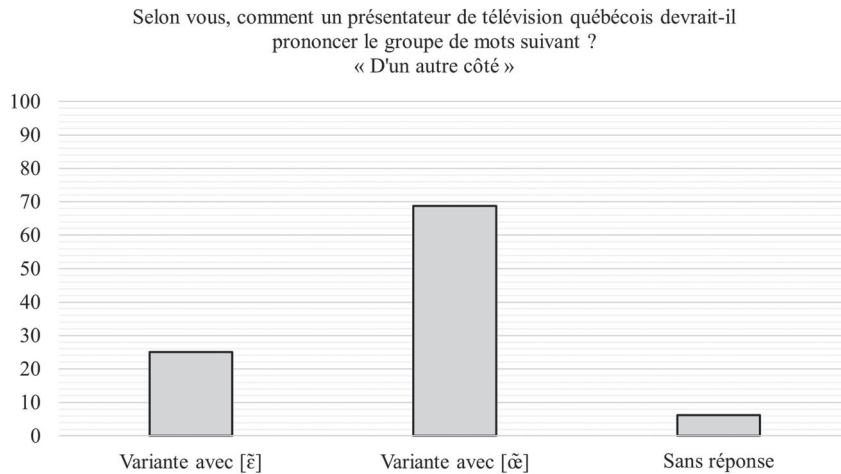


Figure 167 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <un> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,27, e.s. = 0,26, $t = 4,80$).

Les constats faits par rapport à cette question sont donc les mêmes que pour la première question : globalement, l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ semble se maintenir dans la perception des informateurs, et ce, aussi bien dans le mot *brun* que dans le mot *un*. La différence d'évaluation entre le mot isolé *brun* et le syntagme incluant *un* peut être expliquée par la longueur du stimulus syntagmatique (= problème méthodologique) et par la plus grande résistance de *brun* au changement (= différence lexicale). Par ailleurs, la différence entre les résultats obtenus pour le stimulus syntagmatique dans le cadre de la première question (pas de tendance significative) et de la présente (forte tendance en faveur du [œ̃] arrondi) peut être attribuée au fait que dans le cas présent, les stimuli sont comparés directement au sein d'une seule et même question, ce qui facilite l'évaluation pour les informateurs.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les tendances sont également très similaires dans la question portant sur le FLE : les réponses des informateurs touchant au mot isolé *brun* se portent également unanimement sur la variante arrondie [œ̃] (100%, 96/96), raison pour laquelle aucun test de signification n'est nécessaire (cf. figure 168).

Le syntagme engendre, quant à lui, à nouveau les mêmes tendances, la variante [œ̃] étant largement préférée : 66,67% (64/96) des informateurs choisissent cette variante, 28,13% la variante écartée [ɛ̃]. Le modèle de régression indique que la différence entre ces deux taux est significative à $p < 0,001$ (cf. figure 169).

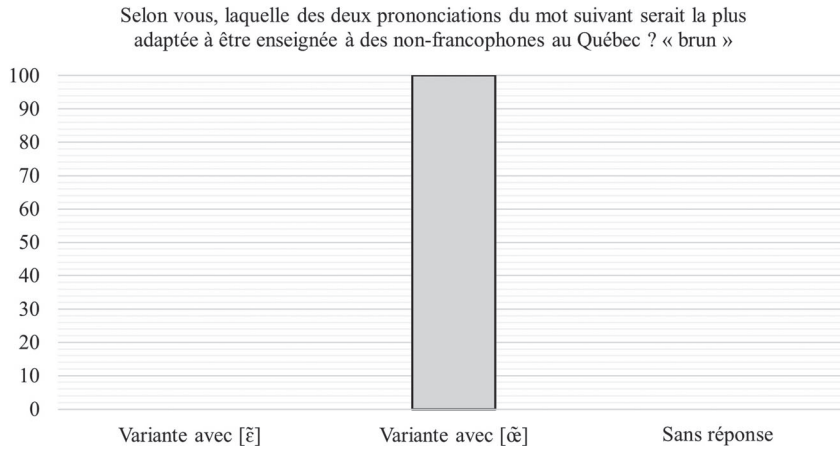


Figure 168 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés.

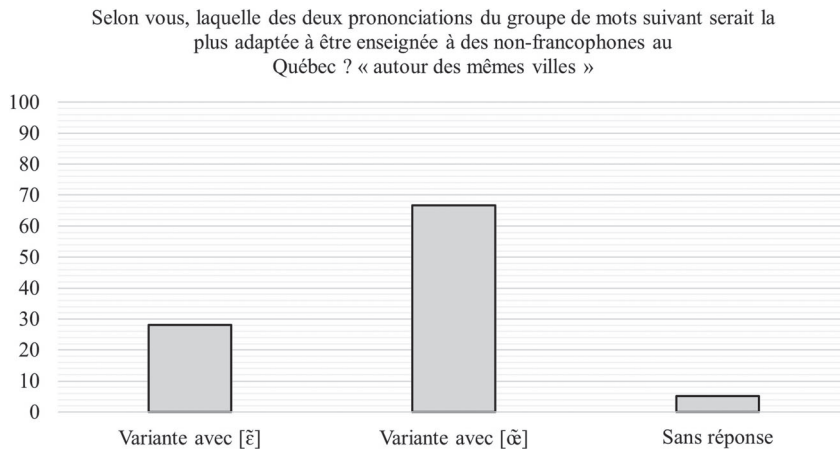


Figure 169 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <brun> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 2,00, e.s. = 0,30, $t = 6,77$).

En conclusion, deux observations peuvent donc être tirées des tests de perception effectués par rapport à l'opposition /œ̃/ : /ɛ̃/ : tout d'abord, parallèlement à ce qu'ont montré les analyses des productions des locuteurs-modèles, l'opposition est bien maintenue dans la perception des informateurs québécois, et ce, tant dans le mot *brun* que dans le mot *un*. Elle peut donc être considérée comme partie intégrante et stable de la norme de prononciation québécoise. Un résultat secondaire peut par ailleurs être relevé : comme l'a également montré

l'analyse des productions des locuteurs-modèles, le déterminant *un* semble légèrement plus susceptible d'être réalisé comme un [ɛ̃]. Cette tendance est cependant très marginale et ne repose que sur les résultats liés au stimulus syntagmatique, moins fiables. Elle peut donc seulement être qualifiée d'hypothétique et devra être vérifiée dans de futures enquêtes similaires.

6.3.7 Réalisation de /ã/ : [ɛ̃] ~ [ã]/[õ]

Le deuxième trait touchant à des voyelles nasales testé perceptivement est la réalisation phonétique de la voyelle nasale /ã/. Parmi les trois réalisations phonétiques codées dans les productions des locuteurs-modèles ([æ̃]/[ã] ~ [ɛ̃] ~ [ã]/[õ]), une forte domination du [ɛ̃] central a pu être observée, et ce, indépendamment du contexte linguistique. Par ailleurs, alors que ces résultats ont également montré que le [ã]/[õ] postérieur est encore en partie observable dans l'usage de deux locuteurs, le [æ̃]/[ã] antérieur s'est avéré quasiment inexistant (cf. 5.3.2.2). C'est la raison pour laquelle les tests de perception sur la base desquels ces hypothèses seront vérifiées se basent non pas sur les trois variantes codées, mais uniquement sur les variantes centrales [ɛ̃] et postérieures [ã]/[õ], aucun stimulus adéquat n'ayant pu être trouvé pour la réalisation antérieure [æ̃]/[ã]. Comme pour les autres traits testés perceptivement, un mot isolé (*penser* [pɛ̃se] ~ [pãse] ; liste de mots PFC) et un mot intégré dans un syntagme (*vendue* dans *l'ancienne poste vendue* [vɛ̃dy] ~ [vãdy] ; texte PFC) ont été pris en compte.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats de la première question portant sur le mot isolé *penser* montrent une tendance similaire à l'analyse des productions. La variante centrale [ɛ̃] est en effet préférée par la majorité des informateurs : elle obtient un score moyen de 93,58% (écart-type : 9,85%), contre 84,70% (écart-type : 23,32%) pour la variante postérieure [ã]/[õ], cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 170).

Soulignons que l'analyse de variance indique également un léger effet significatif du sexe sur l'évaluation perceptive de la variante postérieure [ã]/[õ] ($F = 5,55$, $p < 0,05$) : en moyenne, les femmes semblent en effet évaluer cette variante de manière nettement plus positive que les hommes. Étant donnée la tendance des femmes, bien connue en sociolinguistique, à se tourner davantage vers les variantes standards, ce résultat pourrait suggérer que la variante postérieure présente encore un certain niveau de prestige manifeste dans les attitudes des informateurs, même s'il reste inférieur à celui de la variante centrale [ɛ̃].

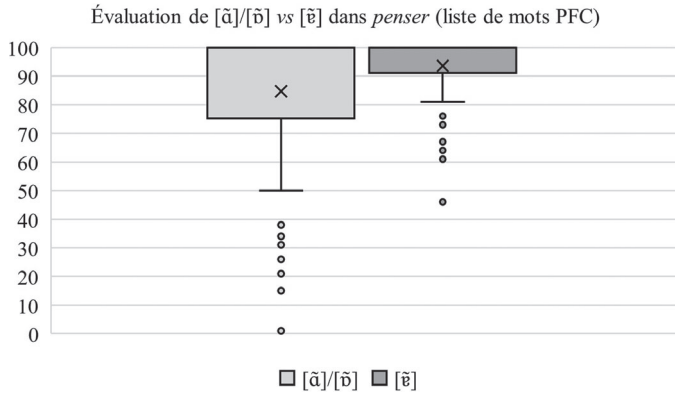


Figure 170 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ã]/[õ] et [ẽ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <penser> (ANOVA : $p < 0,001$).

Le résultat du syntagme *l'ancienne poste vendue* montre une tendance similaire en faveur du stimulus avec variante centrale [ẽ], moins forte néanmoins que dans le cas du mot isolé *penser* : le [ẽ] obtient en effet un score moyen de 88,91% (écart-type : 15,38%), significativement plus élevé ($p < 0,05$) que le score moyen de 83,83% (écart-type : 18,34%) du [ã]/[õ] (cf. figure 171).

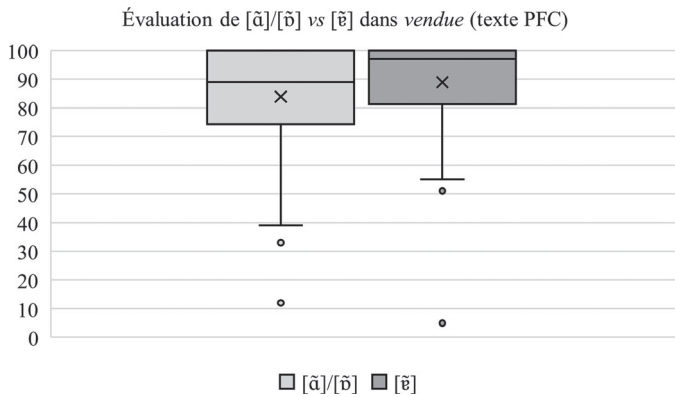


Figure 171 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ã]/[õ] et [ẽ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <vendue> tiré du texte PFC (ANOVA : $p < 0,05$).

Un effet du niveau d'éducation des informateurs sur l'évaluation des deux stimuli est également relevé par l'analyse de variance : d'une part, ceux dont le niveau d'éducation est plus élevé évaluent le [ã]/[õ] plus positivement que les moins

diplômés ($F = 8,77, p < 0,01$).² D'autre part, dans le sens inverse, ces derniers évaluent plus positivement la variante antérieure [ɛ̃] que les informateurs ayant un niveau d'éducation plus élevé ($F = 5,59, p < 0,05$). Cette différence de comportement chez les informateurs selon leur niveau d'éducation est très similaire aux différences trouvées dans les évaluations du mot isolé en fonction du sexe (cf. *supra*). Or, étant donné que les informateurs plus diplômés présentent généralement – tout comme les femmes (cf. *supra*) – une tendance à privilégier les variantes standards, cette différence pourrait renforcer l'interprétation selon laquelle la variante postérieure [ɑ̃]/[ɔ̃] aurait gardé un certain degré de prestige manifeste. Mentionnons finalement que les différents degrés dans la tendance en faveur du [ɛ̃] relevés dans ces deux questions sont vraisemblablement également explicables par le problème méthodologique de la longueur du stimulus syntagmatique, qui tend à biaiser les résultats des évaluations.

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

Les résultats de la question portant sur la prononciation idéale pour les présentateurs de télévision à propos du mot isolé *penser* présentent des résultats très similaires, avec une nette préférence pour la variante centrale [ɛ̃] : 80,21% (77/96) des informateurs la préfèrent en effet à la variante postérieure [ɑ̃]/[ɔ̃], choisie par 16,67% (16/96) seulement d'entre eux. Étant donnée la clarté de ces résultats, il n'est pas étonnant que cette différence soit hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 172).

Le syntagme *l'ancienne poste vendue* suscite à nouveau des tendances similaires bien que moins nettes, 53,13% des informateurs se prononçant pour la variante avec [ɛ̃] central, contre 20,83% pour le [ɑ̃]/[ɔ̃] postérieur. Le modèle de régression montre, pour sa part, que cette différence de taux est significative à $p < 0,001$ (cf. figure 173).

Les résultats de cette question confirment ainsi globalement les tendances déjà mises en lumière dans la première, à savoir la large préférence des informateurs québécois pour la variante centrale [ɛ̃]. Au contraire de la première question, cependant, aucun effet du sexe ou de l'éducation des informateurs n'a pu être relevé ($p > 0,05$).

² Rappelons que tout informateur titulaire soit d'un diplôme universitaire, soit d'un diplôme d'études collégiales (DEC) des programmes d'études pré-universitaires est classé dans la catégorie des informateurs *ayant un niveau d'éducation plus élevé*, alors que les détenteurs d'un diplôme du primaire, du secondaire, d'une école de métiers ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) sont considérés comme des informateurs *ayant un niveau d'éducation moins élevé* (cf. 3.3.2).

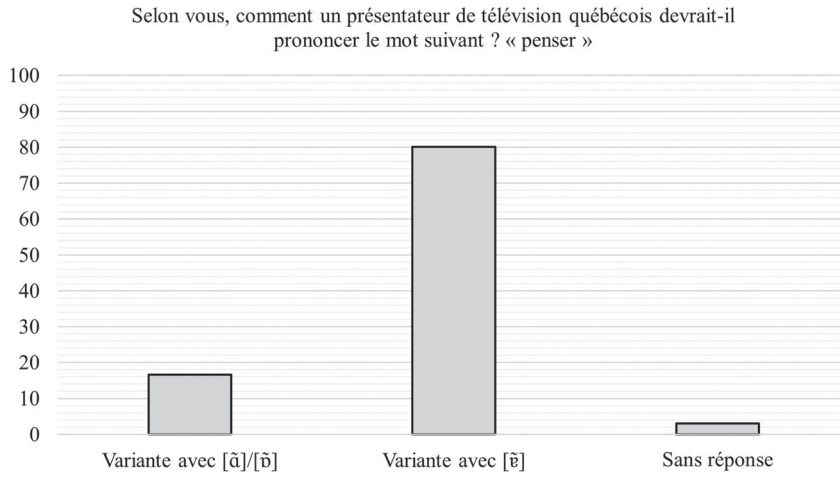


Figure 172 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <penser> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 1,70, e.s. = 0,20, $t = 8,38$).

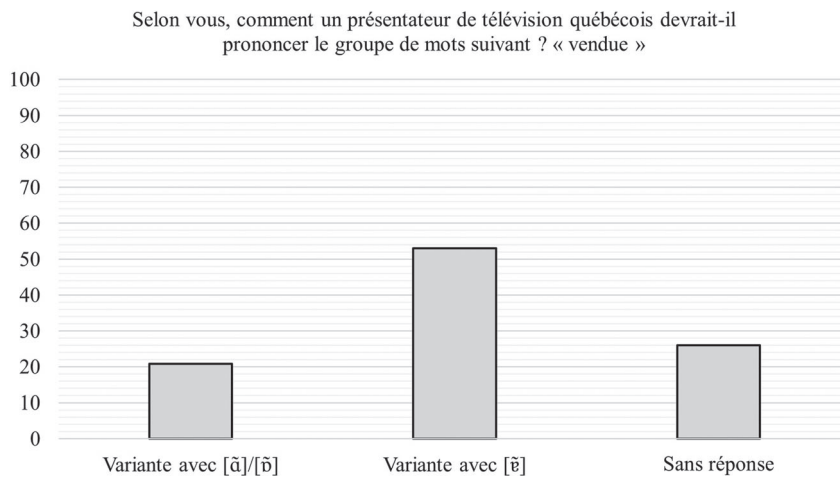


Figure 173 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <vendue> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,85, e.s. = 0,38, $t = 4,85$).

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les mêmes tendances sont également observables dans les réponses des informateurs à la question sur la prononciation-cible en FLE par rapport au mot isolé *penser* : une large majorité de 69,79% (67/96) d'entre eux préfère en effet la variante

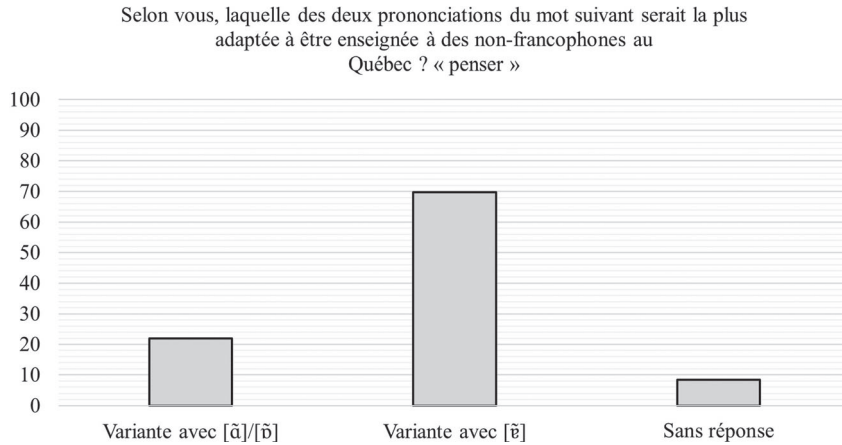


Figure 174 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <penser> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,72, e.s. = 0,36, $t = 7,65$).

centrale [ɛ̃], contre seulement 21,88% pour la variante postérieure [ɑ̃]/[õ] (21/96), cette différence de taux étant hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 174).

Le résultat est très similaire pour le syntagme *l'ancienne poste vendue*, bien qu'il soit ici aussi moins univoque, avec une variante centrale [ɛ̃] préférée par 55,21% (53/96) des informateurs et une variante postérieure [ɑ̃]/[õ] choisie par 23,96% (23/96) d'entre eux, cette différence étant à nouveau significative à $p < 0,001$ (cf. figure 175).

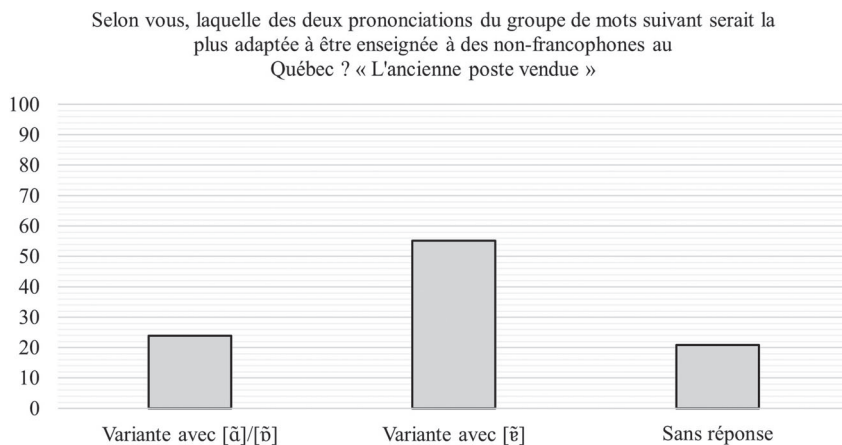


Figure 175 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <vendue> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 2,13, e.s. = 0,32, $t = 6,69$).

Notons qu'aussi bien dans le cas du mot isolé *penser* (cf. figure 174) que dans celui du syntagme *vendue* (cf. figure 175), le modèle de régression ne montre aucun effet significatif des variables sociodémographiques ($p > 0,05$). Les résultats de cette question ne font ainsi que confirmer les tendances des deux précédentes, avec une variante centrale [ɛ̃] manifestement largement préférée par les informateurs québécois.

En conclusion, deux observations peuvent être retenues de ces résultats : premièrement, indépendamment du type de norme pris en compte, la tendance globale est largement en faveur de la variante centrale [ɛ̃], ce qui confirme les résultats de l'analyse des productions des locuteurs-modèles, ces derniers faisant majoritairement usage de cette même variante (cf. 5.3.2.2). C'est donc celle-ci qui semble convenir le mieux pour la définition de la norme de prononciation québécoise. Deuxièmement, la variante postérieure [ɑ̃]/[õ̃], systématiquement minoritaire dans les trois questions, semble tout de même encore présenter un certain prestige manifeste, parallèle à celui de la variante centrale [ɛ̃]. C'est du moins ce que suggèrent les effets significatifs du sexe et de l'éducation relevés dans le cadre de la première question (cf. *supra*), les femmes et les informatrices et informateurs plus diplômés ayant tendance à les évaluer de manière bien plus positive que leurs homologues masculins et de niveau d'éducation plus faible. Il resterait cependant à vérifier ce résultat secondaire dans de futures enquêtes, car il ne se base que sur les données recueillies dans la première question.

6.3.8 Réalisation de /ɛ̃/ : [ɛ̃] ~ [ɛ̃]

Le dernier trait touchant à des voyelles nasales ayant été testé dans le cadre du test de perception effectué au Québec concerne la réalisation phonétique de la voyelle nasale /ɛ̃/. Rappelons ce faisant que l'analyse des productions a montré que la réalisation très largement majoritaire dans l'usage des locuteurs-modèles est le [ɛ̃] antérieur. Ce résultat, qui confirme a priori le consensus des études publiées auparavant (cf. Cox 1998 ; Reinke 2005 ; Bigot/Papen 2013 ; Côté 2016), sera confronté ici aux données de perception à l'exemple de deux contextes : le mot isolé *médecin* (liste de mots PFC) et le mot *coin*, testé dans le syntagme *dans le coin* (texte PFC). Il faut cependant noter que ces deux cas ne sont pas totalement comparables étant donné leur contexte linguistique différent : en effet, alors que la voyelle /ɛ̃/ du syntagme *dans le coin* fait partie d'une diphtongue (elle est précédée de la glissante [w]), le /ɛ̃/ de *médecin* se trouve dans une monophthongue précédée de la fricative [s]. Cette différence devra donc être prise en compte dans l'interprétation des données.

Question 1 : évaluation (sans contexte explicite)

Les résultats obtenus tout d'abord par l'évaluation des deux variantes du mot isolé *médecin* sans mention explicite de quelque contexte que ce soit montrent, conformément à ceux des productions des locuteurs-modèles, une préférence des informateurs pour la variante antérieure [ɛ̃] : cette dernière obtient en effet un score de 89,85% (écart-type : 15,42%), contre 82,31% (écart-type : 22,60%) pour la variante postérieure [ɛ̃], cette différence étant significative à $p < 0,01$. Signalons ici l'écart-type particulièrement élevé du [ɛ̃], qui suggère une certaine gêne des informateurs par rapport à cette variante, ce qui renforce l'interprétation allant en faveur de la variante antérieure [ɛ̃] (cf. figure 176).

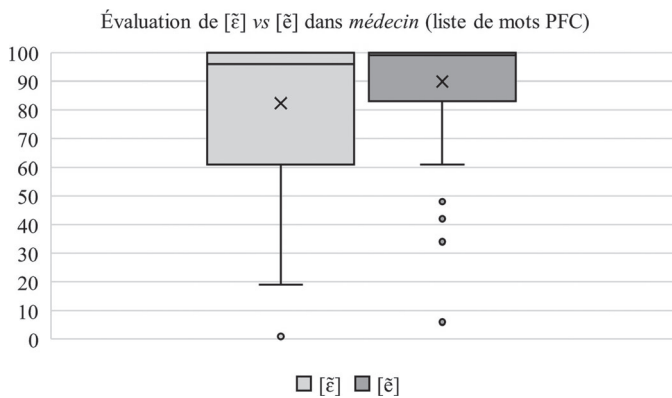


Figure 176 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɛ̃] et [ɛ̃] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot isolé <médecin> (ANOVA : $p < 0,01$).

Les évaluations des variantes du stimulus syntagmatique *dans le coin* indiquent également une légère préférence pour la variante antérieure [ɛ̃]. L'analyse de variance indique cependant qu'au contraire du cas du mot isolé *médecin*, la différence entre les scores obtenus par chacune des variantes n'est pas significative ($p > 0,05$). Par ailleurs, l'analyse de variance ne montre pas non plus d'effet significatif des facteurs sociodémographiques (cf. figure 177).

L'absence de signification statistique de ce deuxième résultat est vraisemblablement attribuable à deux effets : premièrement, comme ailleurs dans le présent test de perception, il pourrait s'agir d'un effet de la longueur du stimulus syntagmatique rendant son évaluation plus difficile et moins univoque. Deuxièmement, le contexte linguistique pourrait, comme mentionné plus haut, avoir joué un rôle : la voyelle /ɛ̃/ à évaluer dans le syntagme *dans le coin* est en effet précédée de la glissante [w], ce qui n'est pas le cas dans le mot isolé *médecin*, dont le contexte à gauche du [ɛ̃] est la fricative [s]. Or, au niveau acoustique, il est

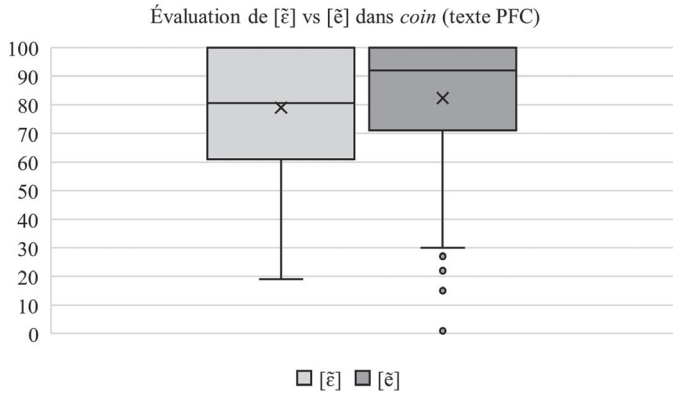


Figure 177 : Évaluation perceptive (en %) des voyelles [ɛ̃] et [ɛ] par les informateurs québécois (n=96) dans le mot <coin> tiré du texte PFC (ANOVA : $p > 0,05$).

impossible de déterminer avec certitude la fin d'une glissante et le début de la voyelle qui suit, étant données l'instabilité et l'articulation constamment en mouvement des glissantes (cf. Meunier 2007, 169) ; il est donc possible que l'évaluation perceptive du [ɛ̃] ait été considérablement biaisée par la glissante [w] qui la précède. Les résultats du stimulus syntagmatique doivent dès lors être interprétés avec une grande précaution et ne semblent pas aussi fiables que ceux du mot isolé *médecin*. La tendance globale de cette première question est de privilégier la variante endogène [ɛ̃].

Question 2 : prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés

En ce qui concerne la prononciation à recommander dans les journaux télévisés pour le mot isolé *médecin*, les réponses confirment tout d'abord très largement la préférence pour la variante antérieure [ɛ̃] : cette dernière est en effet choisie par une très large majorité de 85,42% (82/96) des informateurs, alors que seuls 10,42% (10/96) d'entre eux préfèrent la variante postérieure [ɛ]. De manière peu surprenante étant donnée la clarté de ces résultats, le modèle de régression indique que cette différence de taux est hautement significative ($p < 0,001$) (cf. figure 178).

La tendance est similaire pour le stimulus syntagmatique *dans le coin*, bien que moins affirmée : 60,42% (58/96) des informateurs préfèrent la variante antérieure [ɛ̃], alors que 32,29% (31/96) préfèrent la variante postérieure [ɛ]. Le modèle indique, ici aussi, que la différence entre ces taux est significative à $p < 0,001$, et met également en évidence un effet significatif du sexe ($p < 0,05$) : les femmes choisissent en effet la variante avec [ɛ̃] postérieur plus souvent que les hommes, même si en moyenne, leur préférence va également plutôt vers le [ɛ̃] antérieur (cf. figure 179).

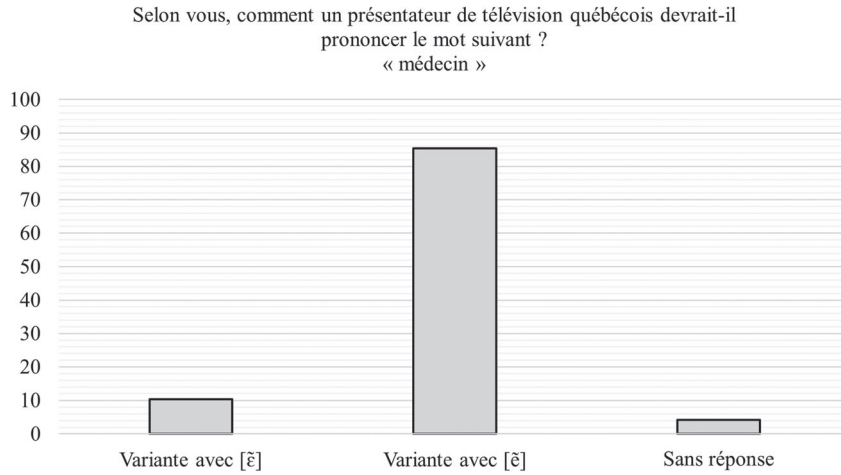


Figure 178 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <médecin> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Mots isolés ($p < 0,001$, coef. = 2,15, e.s. = 0,18, $t = 12,04$).

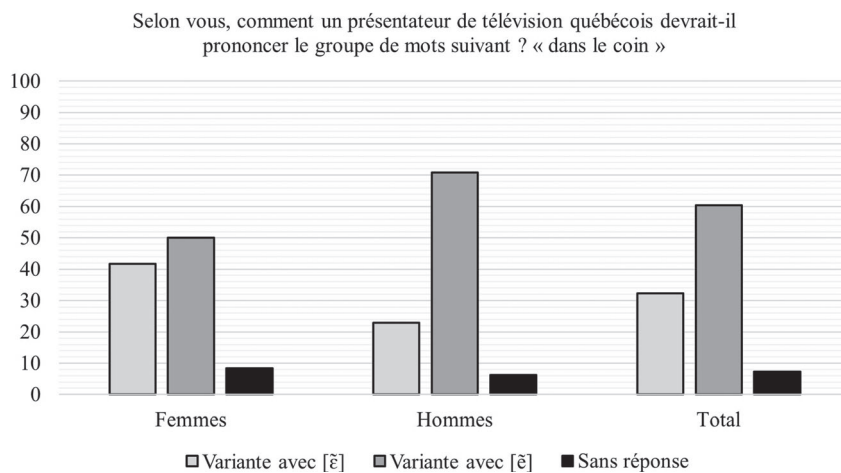


Figure 179 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <coin> pour les *présentations de journaux télévisés* (n=96) – Texte PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 1,80, e.s. = 0,27, $t = 6,80$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,05$, coef. = 0,22, e.s. = 0,10, $t = 2,08$).

Mise à part la confirmation globale de la préférence pour la variante antérieure [ɛ̃], une différence est donc observable selon le sexe. Or, selon les études sociolinguistiques mentionnées précédemment (cf. entre autres Labov 1963 ; Rovere 1982 ; Bourdieu 1982 ; cf. 2.1.2.2), les femmes ont tendance, on l'a dit, à privilégier les variantes possédant un prestige manifeste. Dès lors, à l'instar du

[ã]/[õ], il est probable que la variante postérieure [ẽ], sans doute associée dans leurs attitudes au « français parisien », détienne encore un certain prestige manifeste, parallèlement à celui du [ē], plus considérable encore.

Question 3 : prononciation à enseigner dans les cours de *français langue étrangère* (FLE)

Les réponses des informateurs à la question sur la prononciation à privilégier dans les cours de FLE confirment aussi bien la préférence générale pour le [ē] antérieur que l'effet du sexe. En effet, d'une part, 88,54% (85/96) des informateurs privilégient le [ē], 11,46% (11/96) seulement préférant le [ẽ], et cette différence est hautement significative ($p < 0,001$). D'autre part, le modèle de régression montre également un effet significatif du sexe ($p < 0,01$), les femmes choisissant plus souvent le [ẽ] postérieur (20,83%, 10/48) que les hommes (2,08%, 1/48), même si globalement elles préfèrent également largement plus souvent le [ē] antérieur (79,17%, 38/48) (cf. figure 180).

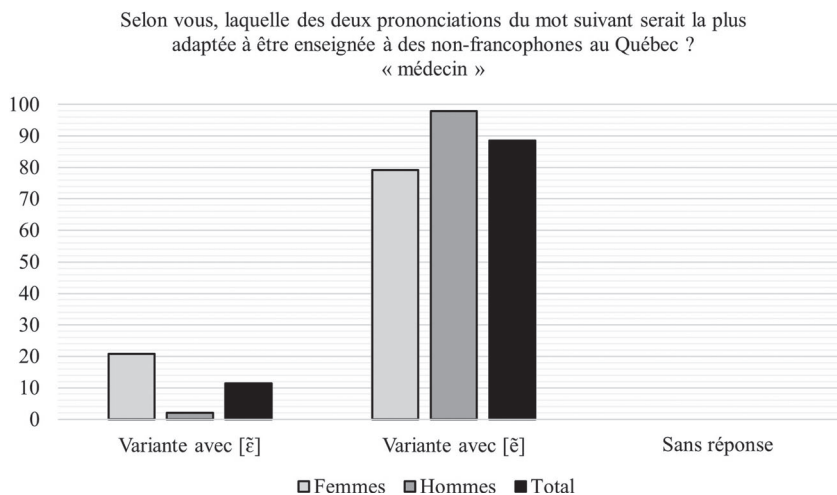


Figure 180 : Variante privilégiée (en %) dans le mot «médecin» pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Liste de mots PFC ; réponses présentées dans leur globalité ($p < 0,001$, coef. = 1,44, e.s. = 0,14, $t = 10,53$) ainsi que selon le sexe des informateurs ($p < 0,01$, coef. = 0,14, e.s. = 0,05, $t = 2,68$).

L'interprétation proposée dans le cas de la question portant sur les présentateurs de télévision (cf. *supra*) se confirme donc ici : les femmes ayant plus tendance que les hommes à préférer les variantes possédant un prestige manifeste, il est possible que ce résultat soit l'indice d'un certain degré de prestige manifeste conservé

par la variante postérieure [ɛ̃] parallèlement à celui, bien établi et stable, de la variante antérieure [ɛ̃].

Finalement, cette même question appliquée au stimulus syntagmatique *dans le coin* induit les mêmes tendances globales, même si, comme souvent dans le cas des stimuli syntagmatiques du présent test de perception, celles-ci sont moins univoques que les résultats du mot isolé : 62,50% (60/92) des informateurs privilégient en effet la variante antérieure [ɛ̃], alors que 29,17% (28/96) portent leur choix sur la variante postérieure [ɛ̃], cette différence étant hautement significative ($p < 0,001$). L'analyse de régression ne montre cependant, au contraire du cas du mot isolé, aucun effet du sexe sur les résultats ($p > 0,05$) (cf. figure 181).

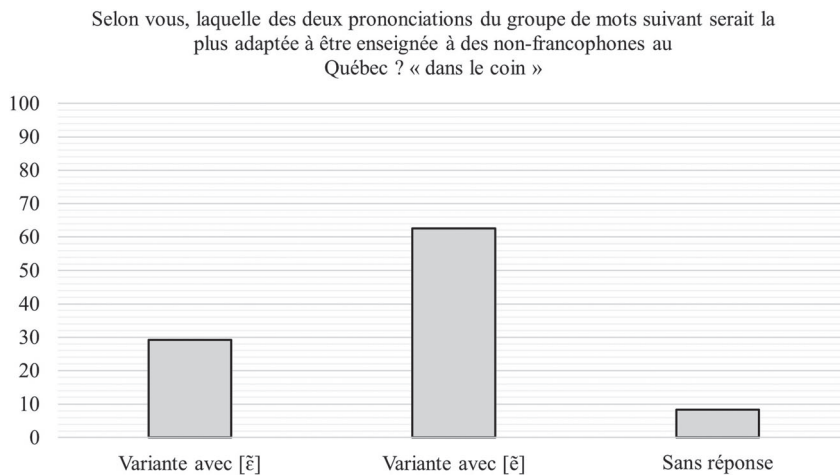


Figure 181 : Voyelle privilégiée (en %) dans le mot <coin> pour les *cours de français langue étrangère* (FLE) (n=96) – Texte PFC ($p < 0,001$, coef. = 1,71, e.s. = 0,31, $t = 5,50$).

Dans l'optique du présent ouvrage, deux conclusions peuvent être ainsi tirées de ces trois questions touchant à la réalisation phonétique du /ɛ̃/ : tout d'abord, la variante antérieure [ɛ̃] est quasiment systématiquement préférée par les informateurs québécois, et ce, indépendamment de la question ou du type de stimulus utilisés. Étant donné que cette variante est également largement majoritaire dans les productions des locuteurs-modèles québécois, elle semble être la plus adéquate dans l'optique de la définition d'une norme de prononciation québécoise. Cependant, un résultat secondaire peut également être relevé par rapport à la variante postérieure [ɛ̃] : les effets de la variable du sexe sur deux des questions traitées dans le présent sous-chapitre semblent en effet montrer que cette variante continue à présenter un certain prestige manifeste, parallèlement à celui, très stable, du [ɛ̃] antérieur.

6.3.9 Discussion

Dans le cadre du présent sous-chapitre, un total de neuf traits québécois potentiellement standards ont été soumis à des évaluations perceptives auprès d'un échantillon de 96 informateurs sélectionnés sur la base de quotas prenant en compte l'origine des informateurs, leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation (cf. 3.3.2). Les traits ainsi testés sont identiques aux traits analysés dans les productions de locuteurs-modèles du chapitre précédent (cf. 5.3). Afin de permettre une estimation de l'appartenance (ou non) de ces neuf traits à la norme de prononciation québécoise, les résultats des tests de perception ne sont pas seulement résumés dans le tableau 77, mais ils y sont également comparés aux résultats de ces analyses de production.

Tableau 77 : Comparaison des résultats touchant aux productions et perceptions pour les neuf traits étudiés dans le cas du Québec.

Traits de prononciation québécois	Contextes testés	Productions	Perceptions	Commentaires
1. Opposition /a/ : /a:/	<i>p^atte</i> /pat/ ~ <i>p^âte</i> /pat:/	/a/ : /a:/		/
2. /a/ final dans <-oi> en tant que [wa]	<i>baign^oire</i> [beɲwaʁ], <i>trois</i> [tʁwa]	[wa]		Généralisation des contextes testés impossible étant donnée la grande variation lexicale
3. Opposition quantitative /ɛ/ vs. /ɛ:/	<i>f^aites</i> /ɛ/ ~ <i>f^ête</i> /ɛ:/	/ɛ/ : /ɛ:/ ~ /a ³ /	/ɛ/ : /ɛ:/	Perceptions : – /ɛ/ : /ɛ:/ : prestige manifeste – /ɛ/ : /a ³ / : prestige latent
4. Diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/	<i>f^ête</i> /fa ³ t/			
5. Relâchement des voyelles /i, y, u/ en finale de mot devant consonne non allongée	<i>sⁱx</i> [sɪs], <i>vⁱlles</i> [vɪl]	[i] (et [y], [u]) (relâchés)		– Perceptions : trait peu saillant – Perceptions : reste (marginal) de prestige manifeste de [i] (et probablement aussi de [y], [u])

Tableau 77 (suite)

Traits de prononciation québécois	Contextes testés	Productions	Perceptions	Commentaires
6. Dévoisement ou effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	<i>vérifications</i> [veʁifʲikasjõ] ~ [veʁif:kasjõ]	Pas de dévoisement/ d'effacement		Perceptions : – /i/ voisé : prestige manifeste – /i/ syncopé : prestige latent
7. Opposition /œ/ : /ɛ̃/	<i>brun</i> /bʁœ̃/, <i>un</i> /œ̃/	/œ̃/ : /ɛ̃/		[ɛ̃] marginalement admissible dans <i>un</i>
8. Réalisation de /ā/ comme [ɛ̃] central ou [ɑ] postérieur	<i>penser</i> [pɛ̃se], <i>venue</i> [vɛ̃dz]	[ɛ̃]		Reste (marginal) de prestige manifeste du [ɑ]
9. Réalisation de /ɛ̃/ comme [ɛ̃] antérieur	<i>médecin</i> [medsɛ̃], <i>coin</i> [kwɛ̃]	[ɛ̃]		Reste (marginal) de prestige manifeste du [ɛ̃]

Notons que, contrairement au cas de la Suisse romande, qui présente une norme actuellement évoluant en direction de la norme parisienne, la norme de prononciation québécoise semble globalement bien établie et stable. Malgré cet état de fait, une certaine ambiguïté peut être observée dans les attitudes des informateurs face à la variante exogène de certains traits, généralement associée par eux à la norme « parisienne » : un prestige manifeste de certaines variantes exogènes semble en effet continuer à exister dans les attitudes des informateurs québécois – en particulier dans le cas des traits 5, 6, 8 et 9 (cf. tableau 77). Or, on observe que les quatre traits concernés par cette ambiguïté représentent tous des variantes phonétiques, alors que dans le cas d'oppositions phonémiques, les évaluations sont plus univoques (cf. tableau 77 : traits 1, 4, 7). Ainsi, les oppositions phonémiques sembleraient être plus stables dans la norme de prononciation québécoise que les différences de nature phonétique.

Une réduction schématique de la complexité de ces résultats aux points essentiels montre à présent que sur les neuf traits endogènes étudiés, sept peuvent être considérés comme faisant partie de la norme de prononciation québécoise, alors que deux n'en font pas partie : dans le cas du dévoisement/ de l'effacement des voyelles /i, y, u/, en raison de résultats montrant une préférence pour les variantes exogènes voisées /i, y, u/, et pour la diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/, parce que les résultats des productions et des perceptions

ne sont pas univoques et doivent donc encore faire l'objet d'analyses plus poussées (cf. tableau 78).

Tableau 78 : Résumé schématique des traits appartenant (ou non) à la norme de prononciation québécoise.

Traits faisant partie de la norme de prononciation québécoise		
Trait	Contextes testés	
Opposition /a/ : /a:/	<i>patte</i> /pat/ ~ <i>pâte</i> /pa:t/	
/a/ final dans <-oi> réalisé en tant que [wa]	<i>baignoire</i> [bɛɲwaʁ], <i>trois</i> [tʁwa]	
Opposition quantitative /ɛ/ : /ɛ:/	<i>faites</i> /ɛ/ ~ <i>fête</i> /ɛ:/	
[i], [y], [ɔ] relâchés en finale de mot devant consonne non allongée	<i>six</i> [sɪs], <i>villes</i> [vɪl]	
Opposition /œ/ : /ē/	<i>brun</i> /bʁœ/, <i>un</i> /œ/	
Réalisation de /ā/ comme [ē] central	p. ex. <i>penser</i> [pɛsɛ], <i>venue</i> [vɛ̃dzy]	
Réalisation de /ē/ comme [ē] antérieur	p. ex. <i>médecin</i> [mɛdsɛ], <i>coin</i> [kwɛ]	
Traits ne faisant a priori pas partie de la norme de prononciation québécoise		
Trait	Contextes testés	Justification
Diphthongaison de la voyelle /ɛ:/ en [a ³]	<i>fête</i> /fa ³ t/	Préférence pour le /ɛ:/
Dévoisement/effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes	p. ex. <i>vérifications</i> [vɛʁifjikasjɔ̃] ~ [vɛʁif.kasjɔ̃]	Productions et perceptions non univoques

Ainsi, contrairement à la Suisse romande, pour laquelle j'ai pu montrer que la majorité des traits se trouvent actuellement dans une phase de changement allant en direction de la norme du français de référence (cf. 6.2.6), la norme québécoise présente – dans les productions de locuteurs-modèles et dans les perceptions d'une majorité des auditeurs – des traits endogènes bien établis et stables. Il est ainsi frappant que les résultats touchant aux *représentations* et *attitudes* (cf. 4.4.2), aux *productions* (cf. 5.3.3) et aux *perceptions* (cf. 6.3) confirment unanimement l'existence d'une norme de prononciation québécoise bien établie. Au contraire du cas de la Suisse romande, il semble donc tout à fait pertinent de postuler l'existence d'une telle norme.

6.4 Problèmes méthodologiques récurrents

Finalement, quelques réserves doivent être formulées par rapport aux stimuli utilisés dans les trois tests de perception : tout d'abord, les résultats liés aux syntagmes extraits du texte PFC dénotent dans l'ensemble chez les informateurs une

certaine hésitation quant au trait à évaluer, éventuellement due à la longueur des stimuli. Il est en effet possible que pour les informateurs, celle-ci ait compliqué le discernement du trait à évaluer, ce qui fait par ailleurs ressortir un degré de saillance relativement faible des traits testés. On observe en outre, principalement pour les syntagmes extraits du texte PFC, que les informateurs présentent globalement une forte préférence pour les productions des locuteurs-modèles par rapport à celles des locuteurs ordinaires, indépendamment de l'élément testé. Cette observation est particulièrement valable pour les résultats du test de perception à Paris (cf. 6.1). Or, il est probable dans ce cas-ci que les auditeurs non experts, au lieu d'évaluer le trait à tester, aient jugé la *production globale* des locuteurs-modèles, en tentant d'estimer si celle-ci correspond à leurs attentes en matière, d'une part, de compétences en lecture à haute voix chez un professionnel de la parole et, d'autre part, de leur rythme particulier en lecture. Léon (1993) soulignait déjà les particularités rythmiques et accentuelles de la lecture à haute voix des présentateurs des informations :

« Le phonostyle des nouvelles est ainsi caractérisé par un rythme haché, mettant en relief le mot plutôt que le syntagme. Il arrive souvent aussi que les présentateurs [...] émettent les dernières syllabes d'une phrase avec une intensité décroissante telle que l'auditeur ne les perçoit plus, comme si toute l'énergie avait été dépensée au début de l'émission de la phrase et des groupes sur les accents d'insistance » (Léon 1993, 165-166).

Ce « phonostyle » (Léon 1993), qui fait ici référence à une combinaison de variantes de prononciation perçues comme propres à l'activité professionnelle des présentateurs de journaux audiovisuels (cf. Simon/Lacheret 2016, 382) et que l'on peut considérer comme étant bien connu des informateurs en raison de la large diffusion médiatique de ces journaux, pourrait donc avoir aiguillé la perception des informateurs vers les traits prosodiques plus que vers le trait segmental qui devait être testé. Pour ces deux raisons, les syntagmes extraits du texte PFC s'avèrent peu fiables, ce qui explique pourquoi les interprétations proposées dans les trois sous-chapitres reposent principalement sur les résultats touchant aux mots isolés.

Notons cependant que cette concentration sur des mots isolés n'est pas sans poser également certains problèmes méthodologiques : il est en effet possible que les informateurs – en particulier dans les questions reposant sur une comparaison directe de deux stimuli – ne se basent pas sur leurs *perceptions (implicites)* dans l'évaluation des oppositions, mais sur des *représentations (explicites)* de ces oppositions qu'ils ne remarqueraient pas dans des contextes de comparaison moins explicites. Ce problème pourrait par ailleurs avoir été renforcé par la présentation graphique de ces mots dans le cadre du test, pouvant inciter les informateurs à chercher une différence de prononciation qu'ils n'entendraient

peut-être pas dans un contexte plus naturel et sans influence de la graphie (cf. 3.5.2). En d'autres termes, l'effet de la présentation de mots isolés par paires, combinée à la présentation graphique des mots testés, est susceptible d'exacerber ou de mettre l'accent sur les différences qui passeraient peut-être inaperçues si le trait était présenté dans un mot ne faisant pas partie d'une paire minimale et/ou n'étant pas mis justement en contraste. Ce problème a été notamment remarqué, en Suisse romande, pour la différence entre synérèse et diérèse et l'opposition /œ/ : /ɛ̃/ (cf. 6.2.4 ; 6.2.5), au Québec, pour le relâchement des voyelles /i, y, u/ (cf. 6.3.4) et, à Paris, pour l'ensemble des quatre traits (cf. 6.1.1–6.1.4). Soulignons cependant que si cet effet est sensible, il ne semble pas fausser les résultats globaux. En effet, il ne touche que les questions 2 (= prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés) et 3 (= prononciation à enseigner dans les cours de FLE) des tests de perception. Or, dans la première question (= évaluation sans mention explicite d'un contexte pour la norme), dans laquelle chaque stimulus a été au contraire testé séparément, les réponses présentent tout de même des tendances similaires aux questions 2 et 3.

Mentionnons d'ailleurs que cette forte similitude entre les résultats touchant aux trois types de questions est relativement systématique dans les trois tests de perception. Trois explications peuvent être invoquées pour expliquer ce constat frappant : premièrement, au niveau méthodologique, il est possible que la répétition des stimuli pour chacune des questions ait eu un effet notable sur les réponses, en ce sens que dans les questions apparaissant plus tard dans le test, les évaluations auront éventuellement été effectuées sans réelle prise en compte du type de question. Deuxièmement, au niveau méthodologique également, il est possible que la conception du test n'ait finalement rendu compte que des *norme(s) prescriptive(s) des représentations* et non des *normes descriptives des productions* (cf. Pustka/Chalier/Jansen 2017, 102–103). Troisièmement, au niveau théorique, il est également envisageable que les différences entre les types de normes n'existent pas réellement – ce qui plaiderait en faveur de la conception d'une norme unique, stable et indépendante de la situation de communication. Il s'agit là de trois explications possibles à un problème qui devra encore être analysé dans de futures études.

7 Conclusion

7.1 Résumé

Basée sur la combinaison de trois méthodes quantitatives (questionnaires sur les représentations et attitudes non perceptives, analyses de voyelles produites par des locuteurs-modèles, évaluations perceptives de ces voyelles par des informateurs ordinaires) dans trois régions francophones (Paris, la Suisse romande et le Québec), le présent ouvrage avait pour objectif de déceler de potentielles normes de prononciation endogènes pour le Québec et la Suisse romande qui prennent en compte la conscience linguistique des locuteurs « non experts » de ces régions. Pour ce faire, deux principaux objectifs de recherche ont été formulés.

Dans un premier temps, l'enjeu était de découvrir quelle est la norme de prononciation explicitement privilégiée à Paris, en Suisse romande et au Québec. Cette question a été abordée sur la base d'un questionnaire sur les représentations et attitudes des informateurs face à la norme de prononciation, distribué à 96 informateurs par région (cf. chapitre 4). Les informateurs ont été sélectionnés selon un échantillonnage par quotas prenant en compte l'origine des informateurs (4 points d'enquête par région), leur sexe (femmes vs. hommes), leur âge (20–39 ans, 40–59 ans, 60 ans et plus) et leur niveau d'éducation (2 niveaux d'éducation) (cf. 3.3.2).

Dans un deuxième temps, il s'agissait de déterminer comment ces normes de prononciation peuvent être définies précisément au niveau phonétophonologique, c'est-à-dire quels sont les traits de prononciation endogènes qui en font partie et dans quels cas les traits exogènes de la norme de référence traditionnelle (cf. Morin 2000 ; Laks 2002 ; Lyche 2010 ; Detey/Lyche 2016) sont préférés par les auditeurs. Pour ce faire, des hypothèses quant aux traits vocaliques pouvant appartenir à chacune des normes ont tout d'abord été formulées sur la base d'analyses des voyelles produites par des locuteurs-modèles des médias de masse (télévision et radio), les voyelles orales étant soumises à des analyses acoustiques et les voyelles nasales à un codage numérique par accord interjuges exploité quantitativement (cf. chapitre 5). Ce faisant, le choix des présentateurs de radio et de télévision repose sur le fait que leur usage est considéré par une majorité des locuteurs « ordinaires » comme une norme implicite de prononciation (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018 ; cf. également chapitre 2.1.1.2.2). Par la suite, ces hypothèses ont été testées pour chacun des traits vocaliques sur la base d'évaluations perceptives effectuées par des locuteurs « ordinaires » dans chaque région (cf. chapitre 6). Ces informateurs, au nombre de 96 par région, ont été sélectionnés selon le prin-

cipe d'échantillonnage par quotas déjà utilisé dans le cadre du questionnaire sur les représentations et attitudes.

C'est ainsi que, d'une part, au niveau explicite des représentations et attitudes, les situations très différentes des normes de prononciation ont pu être décrites pour chacune des trois régions et que, d'autre part, le statut implicite de plusieurs traits vocaliques considérés comme typiques de ces régions a pu être clarifié.

7.1.1 Norme(s) de prononciation : Paris, Suisse romande, Québec

La combinaison des résultats des trois méthodes engendre des tableaux très différents quant à la situation de la norme de prononciation à Paris (cf. 7.1.1.1), en Suisse romande (cf. 7.1.1.2) et au Québec (cf. 7.1.1.3). Aussi ces situations vont-elles être tout d'abord abordées séparément, région par région.

7.1.1.1 Paris

Dans le cas de Paris, le *questionnaire* sur les attitudes et représentations des Parisiens par rapport à la norme de prononciation a tout d'abord permis de révéler des attitudes typiques de locuteurs de la variété dominante au prestige manifeste dans une situation d'asymétrie unidirectionnelle (cf. Clyne 1993, 3 ; 2004, 297–298). Par ailleurs, un degré relativement élevé de sécurité linguistique a pu être observé, de même qu'un sentiment de supériorité linguistique, se manifestant particulièrement dans des comparaisons avec les régions francophones « périphériques » hors de France. En outre, les questionnaires suggèrent que la prononciation bénéficiant d'un prestige manifeste est celle des Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* (ainsi que – dans une certaine mesure – celle de la Touraine ; cf. Gueunier/Genouvrier/Khomsy 1978, 49), les prononciations internes à Paris (« accent du 16^{ème} », « accent faubourien » et « accent banlieusard » ; cf. Pustka 2008, 222–234) bénéficiant pour leur part d'un prestige latent. Finalement, il a pu être constaté que les professionnels des médias audiovisuels, en particulier en situation de présentation des journaux télévisés, sont considérés par les informateurs comme les meilleurs représentants de cette prononciation-modèle.

Les analyses des *productions* des locuteurs-modèles suggèrent, pour leur part, que la prononciation des présentateurs de télévision diverge quelque peu de la prononciation de référence traditionnelle, avec la neutralisation globale de trois oppositions : /a/ : /ɑ/ tend à se neutraliser en /a/ (cf. Lyche/Østby 2009, 214), /œ/ : /ɛ̃/ en /ɛ̃/ (cf. aussi Lyche/Østby 2009, 214–215 ; Hansen 2017, 127) et /e/ : /ɛ/ en /e/ (cf. aussi Lyche/Østby 2009, 211–212 ; Hansen 2017, 128–129). L'opposition /œ/ : /ø/ est, pour sa part, maintenue, mais elle présente également une

tendance à la neutralisation (/œ/ : /ø/ > /œ/), mis à part dans certains contextes en syllabe fermée (p. ex. devant /z/, p. ex. *coiffeuse*).

Les *perceptions*, finalement, montrent dans le cas de Paris (contrairement à la Suisse romande et au Québec ; cf. 7.1.1.2 ; 7.1.1.3) un tableau très différent : contrairement aux productions, elles révèlent en effet que les informateurs privilégient majoritairement le maintien des quatre oppositions (a/ : /ɑ/ ; /œ̃/ : /ɛ̃/ ; /e/ : /ɛ/ ; /œ/ : /ø/), même si une légère tendance à la neutralisation peut être observée dans les cas de deux lexèmes (*est* : /ɛ/ > /e/ ; *un* /œ̃/ > /ɛ̃/) (cf. également le modèle exemplariste de Bybee 2001). À cet égard, plusieurs indices suggèrent que la différence constatée entre les résultats touchant aux productions et aux perceptions pourrait être due au fait que les informateurs parisiens ont davantage recouru à leurs représentations qu'à leurs perceptions dans leurs évaluations perceptives.

Dans le cas de Paris, il est ainsi difficile de formuler des conclusions claires par rapport à ces quatre traits, mais les tendances suivantes peuvent être notées :

- /a/ : /ɑ/ : l'opposition étant neutralisée en /a/ dans les productions, mais privilégiée dans les perceptions, l'ambiguïté de son statut dans la norme reste forte.
- /ɛ/ : /e/ : l'opposition est maintenue dans *épais* /epɛ/ ~ *épée* /epe/, elle est neutralisée en faveur du /e/ fermé dans *et* /e/ ~ *est* /ɛ/ et elle reste ambiguë dans *été* /ete/ ~ *étaient* /ete/, les résultats des productions et perceptions étant donc contradictoires.
- /ø/ : /œ/ : l'opposition est maintenue, mais on observe dans les productions une tendance croissante à la neutralisation en faveur du [œ] ouvert en syllabe fermée.¹
- /œ̃/ : /ɛ̃/ : l'opposition étant neutralisée en faveur de /ɛ̃/ dans les productions mais privilégiée dans les perceptions, l'ambiguïté quant à son statut dans la norme reste, ici aussi, non résolue. La tendance au /ɛ̃/ écarté dans le déterminant *un* est cependant indéniable.

Globalement, ces résultats ont par ailleurs permis de montrer – à tout le moins pour ces quatre oppositions – qu'il est peu pertinent de dissocier une éventuelle « norme de prononciation parisienne » de la traditionnelle norme de prononciation de référence. Alors qu'il existe des accents micro-diatopiques et sociaux dans les auto-représentations des Parisiens (accents « du 16^{ème} », « banlieusard » ou « faubourien »), la norme de prononciation en usage à Paris correspond en

¹ Ce résultat ne vaut cependant pas pour les contextes devant /z/ (p. ex. *coiffeuse*) et /v/ (p. ex. *épreuve*).

grande partie, malgré quelques petites exceptions (cf. *supra*), à la norme de référence. La norme de référence est donc finalement bien localisable géographiquement autour de la région de Paris, les locuteurs la parlant étant principalement ces Parisiens d'adoption du *Paris-creuset* ressortant des questionnaires sociolinguistiques, et ses meilleurs représentants sont les locuteurs professionnels des médias audiovisuels se trouvant à Paris.

7.1.1.2 Suisse romande

En ce qui concerne la Suisse romande, première région « périphérique » étudiée dans le cadre du présent ouvrage, le *questionnaire* sur les représentations et attitudes montre que les informateurs considèrent principalement la prononciation parisienne comme porteuse de prestige manifeste, les prononciations suisses romandes présentant un prestige principalement latent. L'apparition d'un certain prestige manifeste peut cependant être observée en lien avec l'usage de deux groupes de locuteurs : celui des présentateurs des journaux télévisés publics suisses romands, ainsi que celui des locuteurs de la variété genevoise de français. Ce sont donc ces variétés qui semblent les plus prometteuses dans l'optique de la définition d'une éventuelle norme endogène.

Les résultats touchant à l'analyse des *productions* des locuteurs-modèles suisses romands montrent certes que quatre des cinq traits endogènes analysés sont (relativement) majoritaires dans l'usage des présentateurs de télévision et de radio de la *Radio Télévision Suisse (RTS)*. Mais ils montrent également que ces traits sont actuellement en changement dans l'usage de ces locuteurs-modèles, ce changement allant dans le sens d'un rapprochement avec la norme de référence traditionnelle et non d'un éloignement comme le suggérerait l'émergence d'une norme endogène. Les *perceptions*, finalement, affichent des tendances très similaires, trois des cinq traits endogènes testés s'avérant, certes, faire partie de la norme privilégiée en Suisse romande, tout en présentant cependant sans exception une forte tendance actuelle au changement en direction de la norme actuelle de référence. En résumé, les tendances suivantes sont observables :

- /a/ : /ɑ:/ en syllabe finale fermée : opposition maintenue, mais tendance à la neutralisation /a/ : /ɑ:/ > /a/ : /ɑ:/ > /a/
- /e/ : /e:/ en syllabe finale ouverte : opposition maintenue, mais tendance à la neutralisation /e/ : /e:/ > /e/
- /e/ : /ɛ/ en syllabe finale ouverte (distinction de temps/modes, p. ex. *je chanterai* ~ *je chanterais*) : opposition maintenue, mais tendance à la neutralisation /e/ : /ɛ/ > /ɛ/
- /ɛ̃/ : /œ̃/ : changement quasiment achevé vers le /ɛ̃/ écarté dans *un*, statut ambigu dans *brun*, les productions et perceptions étant contradictoires

- Préférence pour la diérèse : les productions montrant une norme actuelle privilégiant la synérèse et les perceptions une préférence des auditeurs pour la diérèse, l’ambiguïté quant au statut de la diérèse dans la norme se maintient.

Globalement, les résultats des trois sous-enquêtes montrent qu’il est difficile d’affirmer l’existence d’une norme propre à la Suisse romande. En effet, aux niveaux des productions et perceptions, les traits considérés comme faisant partie de la norme romande se différencient, certes, quelque peu de la norme de référence, mais ils sont actuellement en train de changer, ce changement se faisant exclusivement en direction de la norme de référence. La distance linguistique par rapport à la norme « du centre » que sous-entend une norme endogène ne semble donc pas suffisante. Par ailleurs, la valeur identitaire du pluricentrisme évoquée par Pöll (2005, 21–24) (cf. 2.1.2.4.2) n’est pas non plus observable, étant donné que c’est principalement le français parisien qui continue à bénéficier d’un prestige manifeste. Finalement, si on peut tout de même observer un certain prestige manifeste de l’usage de deux groupes spécifiques de locuteurs suisses romands (au niveau géographique : les locuteurs de la variété genevoise de français ; aux niveaux social et situationnel : les présentateurs des journaux télévisés publics suisses), cet usage se trouve être relativement proche du français de référence. Cela renforce ainsi l’hypothèse du rapprochement de la norme de prononciation suisse romande par rapport à celle du français de référence, incitant à renoncer à l’idée d’une norme romande endogène.

7.1.1.3 Québec

Quant au Québec, le *questionnaire* sur les représentations et attitudes a montré qu’un français « panquébécois » observable dans les médias audiovisuels bénéficie actuellement d’un prestige manifeste bien établi, stable et comparable au prestige manifeste du « français parisien » tel qu’il existe parallèlement dans les représentations et attitudes des Québécois. Par ailleurs, une certaine insécurité linguistique des Québécois par rapport aux locuteurs de ce « français parisien » ou d’un français qu’ils considèrent comme étant « européen » a pu être révélée, mais elle est actuellement en forte diminution.

Les analyses des *productions* de locuteurs-modèles confirment, pour leur part, largement les attitudes des Québécois, huit des neuf traits endogènes analysés étant utilisés en grande majorité par les présentateurs de télévision et de radio de Radio-Canada. Les *perceptions* confirment également ces résultats pour sept des neuf traits endogènes analysés. Ainsi, les tendances globales suivantes sont observables. Tout d’abord, les sept traits vocaliques pouvant être considérés comme standards sont les suivants :

- /a/ : /ɑ:/ : les résultats des productions et perceptions montrent que cette opposition – de timbre et de durée – fait largement partie de la norme de prononciation québécoise.
- /a/ final dans <-oi> en tant que [wa] : dans les lexèmes *baignoire* [bɛɪɾwaʁ] et *trois* [tʁwa], la prononciation postérieure [wa] est également fortement majoritaire dans les productions et perceptions. Cependant, étant donnée la grande variation lexicale par rapport à ce trait, une généralisation de ces résultats à d'autres contextes reste impossible.
- Opposition quantitative /ɛ/ : /ɛ:/ : les résultats des productions et perceptions montrent, ici aussi, que cette opposition de durée fait clairement partie de la norme de prononciation québécoise.
- [i], [y], [u] relâchés en finale de mot devant une consonne non allongante : les résultats des productions et perceptions attestent que les variantes relâchées sont largement considérées comme « standards ». Les variantes tendues [i], [y] et [u] restent cependant liées à un prestige manifeste du « français parisien ».
- Opposition /œ/ : /ɛ̃/ : les résultats des productions et perceptions montrent que cette opposition est considérée, de manière quasiment unanime, comme étant « standard » au Québec.
- Réalisation de /ã/ comme [ɛ̃] central : la variante de /ã/ réalisée (productions) et privilégiée (perceptions) de manière largement majoritaire est la variante endogène centrale [ɛ̃].
- Réalisation de /ɛ̃/ comme [ɛ̃] antérieur : ici aussi, la variante de /ɛ̃/ majoritairement réalisée et privilégiée est la variante endogène antérieure [ɛ̃].

Deux traits endogènes ne peuvent, pour leur part, pas être considérés comme « standards » dans l'optique d'une définition de la norme de prononciation québécoise :

- Dévoisement/effacement des voyelles /i, y, u/ entre consonnes sourdes : les productions montrent un maintien et les perceptions une préférence pour les variantes exogènes voisées /i, y, u/.
- Diphtongaison de la voyelle allongée /ɛ:/ : les résultats des productions (diphtongaisons « légères » bien présentes chez les locuteurs-modèles) et perceptions (diphtongaisons majoritairement rejetées par les auditeurs) sont contradictoires.

Globalement, le cas du Québec se différencie ainsi fortement de celui de la Suisse romande. La plupart des indices dégagés lors des trois sous-enquêtes montrent en effet une tendance allant clairement en direction d'une norme autonome. Il semble donc exister une norme de prononciation endogène bien établie et stable

bénéficiant d'un prestige manifeste – aussi bien au niveau de la valeur identitaire de cette norme qu'au niveau du statut des traits « panquébécois » testés. Cette norme se superpose à la norme de prononciation considérée comme « parisienne » ou « européenne », qui, pour sa part, est encore bien présente et bénéficie d'un prestige également manifeste, en particulier dans les représentations (non perceptives) des informateurs.

7.2 Pluricentrisme : tendance bicentrique

Ainsi, les « ancrages géographiques pluriels » de la norme détectés dans l'étude perceptive de Moreau et al. (2007, 41) se confirment bien dans les résultats du présent ouvrage, mais avec certaines nuances. Si, en Europe, il est difficile de considérer qu'il existe une norme suisse romande stable parallèle à celle de Paris, l'indépendance croissante d'un nouveau centre normatif québécois sur le continent américain est indéniable. La situation des normes de prononciation du français semble ainsi – à tout le moins dans une perspective restreinte, d'une part, aux trois régions francophones étudiées dans le présent ouvrage et, d'autre part, au domaine de la prononciation – pouvoir être qualifiée de la manière la plus pertinente non pas de *monocentrique* (ce qui supposerait un seul centre duquel émane la norme) ou *pluricentrique* (supposant plus de deux centres de diffusion des normes) mais de *bicentrique*, avec une norme dominante en Europe (la norme parisienne) et une norme dominante en Amérique du Nord (la norme québécoise).

Ce bicentrisme s'explique vraisemblablement par la combinaison de facteurs liés au *poids démographique* et *culturel* très différents des diverses régions francophones ainsi qu'à des différences historiques concernant l'*émancipation des variétés nationales*. Premièrement, au niveau démographique, contrairement à d'autres langues de grande extension comme l'anglais, l'espagnol ou le portugais, dans lesquelles le nombre de locuteurs des (anciennes) « périphéries » américaines dépasse largement celui de l'Europe (rapport 4:1 pour l'anglais et l'espagnol, 18:1 pour le portugais), le poids de la francophonie périphérique reste globalement relativement faible, avec un total d'environ 15 millions de locuteurs L1 en périphérie francophone face aux 61 millions de locuteurs L1 en France (cf. Pöll 2005, 295–297). Or, à l'intérieur même de ces périphéries, une comparaison des deux régions francophones étudiées dans le présent travail montre que le Québec compte actuellement 6,2 millions de francophones (cf. Mercier/Remysen/Cajole-Laganière 2017, 277), soit près de 4 fois plus de locuteurs L1 que la Suisse romande, qui n'en compte que 1,8 millions (cf. Thibault 2017, 204). Deuxièmement, au niveau culturel, le poids de la France continue à jouer un rôle éminent, en particulier en Europe : la France reste en effet actuellement la source principale

de production culturelle, et ce, également en ce qui concerne les produits médiatiques de consommation de masse. Ainsi, en Suisse romande (mais également en Belgique et dans les autres périphéries francophones européennes), les médias audiovisuels hexagonaux sont omniprésents et ont sans doute tendance à influencer les pratiques langagières des locuteurs suisses romands (cf. Thibault 2017, 211 ; cf. également Francard 2017, 190 pour la Belgique). Au Québec, au contraire, une plus forte indépendance culturelle par rapport à la France a déjà été observée précédemment (cf. entre autres Bouchard/Lamonde 1995, 393). Finalement, au niveau historique, le Québec a traversé une période d'émancipation de sa variété de français par rapport au français « de France », alors qu'une telle « territorialisation » de l'identité linguistique est quasiment inexistante dans le cas des variétés périphériques européennes, comme celles de la Suisse romande (ou encore de la Belgique). Notons cependant que la période émancipatoire du français québécois reste tout de même relativement tardive par rapport aux variétés (anciennement) « périphériques » d'autres langues de grande extension comme l'anglais, l'espagnol et le portugais, pour lesquelles cette émancipation a déjà eu lieu aux 18^{ème} (anglais) et 19^{ème} siècles (espagnol, portugais). L'identification *langue – territoire – nation* au Québec (cf. Pöll 2005, 297) n'a en effet débuté que dans le cadre de la *Révolution tranquille* des années 1960–1970. Par ailleurs, cette identification n'avait initialement pas pour objectif la démarcation linguistique du Québec par rapport à la France, mais l'émancipation linguistique et culturelle face au Canada anglophone (cf. Pöll 2005, 295–297). Malgré ces quelques réserves, il reste tout de même que ces trois facteurs – c'est-à-dire le poids démographique plus important et la relative indépendance culturelle du Québec au sein de la francophonie, combinés à l'émancipation historique de la variété québécoise – différencient fortement le cas du Québec des autres périphéries et peut expliquer, du moins en partie, la tendance bicentrique observée dans la présente étude.

Il faut également mentionner qu'à l'avenir, le bicentrisme pourrait être lié à certaines conséquences pour l'enseignement du FLE. Ce faisant, il est nécessaire de traiter les productions et les perceptions séparément. Au niveau des *productions*, il est généralement reconnu dans le domaine de l'acquisition du français que l'objectif devrait être, du moins initialement, de fournir aux apprenants un seul modèle de production, qui soit aisément apprenable (= facteur de l'*apprenabilité*), mais également acceptable pour les locuteurs natifs (= facteur de l'*acceptabilité*). Dans la mesure du possible, ce modèle devrait donc être déterminé entre autres en fonction du cadre géolinguistique et didactique (cf. Valdman 1996, 2 ; Bardovi-Harlig/Gass 2002, 3 ; Detey 2010, 162–163). Pour le facteur géolinguistique, les résultats de la présente étude suggèrent la conclusion suivante : tout d'abord, étant donné que la conception de la prononciation considérée comme « correcte » en Europe n'est pas la même qu'au Québec (cf. supra), (1) un appre-

nant vivant principalement au Québec devrait effectivement apprendre la prononciation du français dans sa norme québécoise (cf. 7.1.1.3), afin d'acquérir la plus grande *acceptabilité* possible au sein de cette communauté linguistique ; ensuite, un apprenant (2) dont le lieu de vie se trouve principalement en Europe – que ce soit en France ou dans les périphéries francophones européennes (p. ex. Suisse romande, Belgique francophone) – ou (3) appelé à se déplacer au sein de la francophonie (indépendamment de la région où l'acquisition aura lieu) devrait apprendre la prononciation du français dans sa norme parisienne, dans le premier cas en raison du prestige persistant de cette variété en Europe et, dans le deuxième cas, afin de bénéficier du plus grand rayon de communication possible. Au niveau des *perceptions* à présent, l'objectif didactique global devrait être « [...] d'entraîner les apprenants à gérer la diversité en perception » (Detey 2010, 162). Dans ce cadre, les résultats de la présente étude montrent qu'il serait nécessaire de faire prendre conscience aux apprenants – indépendamment de la région dans laquelle ils résident et de leur degré de mobilité – qu'il n'existe pas seulement différentes *variétés régionales* (p. ex. le français suisse romand), mais également différentes *normes nationales* dans un sens pluricentrique (p. ex. *norme européenne* vs. *norme américaine* ; cf. 2.1.2.4.2 ; cf. également Chalier 2020b), les traits de prononciation considérés comme « corrects » étant ainsi différents d'une norme à l'autre. Selon la langue L1 de l'apprenant, cette approche du bicentrisme en perception pourrait se faire notamment dans le cadre d'une comparaison avec les situations bi- ou pluricentriques similaires de l'anglais, de l'espagnol, du portugais ou encore de l'allemand et leurs différentes normes nationales et/ou régionales.²

7.3 Perspectives

Malgré les trois méthodes employées ainsi que les trois régions francophones couvertes, le présent ouvrage n'a traité que d'un domaine relativement restreint de la question des normes de prononciation du français. Le nombre de travaux qui

² Dans le cas de l'anglais, l'on pensera à l'opposition anglais britannique vs. anglais américain (cf. p. ex. Preston 1989 ; Trudgill 2004), dans le cas de l'espagnol, à l'opposition multiple entre Espagne vs. Amérique centrale (centre : Mexico) vs. anciens États confédérés du Río de la Plata (centre : Buenos Aires) vs. États des Andes (centres : Bogotá et Lima) (cf. p. ex. Gauger 1992 ; Oesterreicher 2000). Pour ce qui est du portugais, l'opposition est bicentrique: *português padrão* du Portugal vs. portugais du Brésil (cf. p. ex. Pöll 2005), alors que dans le cas de l'allemand, l'on oppose trois centres nationaux (combinés à deux centres régionaux, dans le Nord et le Sud de l'Allemagne) : Allemagne (du Nord et du Sud) vs. Autriche vs. Suisse alémanique (cf. p. ex. Clyne 1995).

resteraient à accomplir reste donc considérable : ces derniers devraient notamment porter sur les traits n'ayant pas encore été pris en compte dans les variétés étudiées (cf. 7.3.1), sur les variétés supplémentaires de français qu'un cadre théorique pluricentrique se doit de considérer (cf. 7.3.2) ainsi que sur certains problèmes théoriques (cf. 7.3.3) et méthodologiques (cf. 7.3.4) se posant de manière générale dans l'étude des normes de prononciation.

7.3.1 Élargissement (interne) à d'autres traits

Tout d'abord, l'analyse acoustique des productions de locuteurs-modèles ainsi que les évaluations perceptives de ces mêmes traits par des locuteurs « ordinaires » devraient encore être élargies à d'autres traits segmentaux, principalement consonantiques. Dans le cas de Paris tout d'abord, il existe par exemple une série de traits associés aux variétés parisiennes micro-diatopiques (« accent du 16^{ème} », « accent faubourien », « accent banlieusard » ; cf. Pustka 2008, 222–234). Ces traits n'ont pas été testés dans l'ouvrage, étant donné qu'il est peu probable qu'ils fassent partie de la norme de prononciation, mais ils pourraient à l'avenir, par souci d'exhaustivité, faire l'objet de telles analyses et tests de perception. Il s'agit par exemple de l'affrication (ou palatalisation) de /t/ et /d/ devant /i/ et /y/ en [tʃ] et [dʒ] (cf. notamment Léon 2005 ; Pustka 2008 ; Devilla/Trimaille 2010), un trait associé à l'accent banlieusard. En ce qui concerne la Suisse romande, l'assourdissement du /R/ (p. ex. *bar* [ba:R] ~ [ba:ʀ] vs. *Bach* [baʀ] ~ [baχ]), la palatalisation de certaines occlusives devant les voyelles antérieures (p. ex. *quatre* [kʷat]) et devant une pause (p. ex. *époque* [ɛpɔkʷ]) ainsi que les affriquées /ts/, /dz/, /tʃ/, /dʒ/, /kχ/ en attaque ou en coda de syllabe (p. ex. *Bach* [baχ] ~ [bak], *stöck* [stœkχ] ~ [stœk] ~ [tœkχ]) sont des traits caractéristiques de certaines variétés internes à la Suisse romande, dont le statut au sein de la norme resterait à clarifier (cf. Andreassen/Racine/Maître 2010, 224–225). Notons cependant que leur limitation géographique rend peu probable leur prise en considération dans une norme de prononciation suisse romande. Quant au Québec, c'est principalement l'affrication de /t/ et /d/ qui se prêterait à de telles analyses et tests de perception, même si ce trait a déjà fait l'objet de nombreuses études dans le passé et qu'il est déjà largement considéré comme faisant partie de la norme de prononciation québécoise actuelle (cf. Cox 1998 ; Reinke 2004 ; 2005 ; Ostiguy/Tousignant 2008 ; Bigot/Papen 2013 ; Chalier 2018 ; 2019).

Certains éléments suprasegmentaux mériteraient également une étude approfondie. Il s'agit notamment du contour intonatif des variétés de français parlées en Suisse romande (montée mélodique de configuration Bas-Haut-Bas sur la pénultième en fin de groupe), répandu dans de nombreux cantons et res-

senti comme commun aux variétés de Suisse romande (cf. Knecht/Rubattel 1984) (même s'il semble moins courant dans les cantons de Fribourg et du Valais ; cf. Métral 1977, 46) et qui pourrait donc être évalué positivement dans le cadre de tests de perception.

Finalement, certains traits touchant au lexique et à la morphosyntaxe seraient également susceptibles d'être testés dans le cadre de tests évaluatifs, en particulier pour ce qui est du français parlé en Suisse romande et au Québec. Dans le cas de la Suisse romande, l'on pourrait penser, pour le lexique, aux archaïsmes (p. ex. *déjeuner*, *dîner*, *souper* ; les numéraux *septante*, *nonante* et éventuellement *huitante*) et aux dialectalismes (p. ex. *cuire* (*de l'eau*, *du lait*, *etc.*) 'faire bouillir') largement répandus dans l'aire romande et présentant un équivalent franco-français (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 217–220). Les germanismes, au contraire, se portent moins à ce type de tests, étant donné leur caractère souvent trop local (p. ex. *fatre* 'père' < all. *Vater*) ou encore en raison de la conscience de l'origine germanique de certains mots chez les informateurs (p. ex. *poutzer*, *poutser* 'nettoyer, faire le ménage' < all. *putzen*). Pour ce qui est de la morphosyntaxe, les constructions syntaxiques répandues et relativement peu marquées en Suisse romande se prêteraient également à de tels tests, comme celles regroupant un verbe, un adverbe et un complément pronominal indirect (p. ex. *il me copie dessus* 'il copie sur moi') (cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, 220–221).

En ce qui concerne le Québec, ce sont principalement les nombreuses particularités lexicales qui se prêteraient particulièrement bien à de tels tests évaluatifs, les spécificités morphosyntaxiques étant, pour leur part, en grande partie marquées socialement et/ou stylistiquement (cf. Mercier/Remysen/Cajolet-Laganière 2017, 292) : comme pour la Suisse romande, les archaïsmes (p. ex. *brunante* 'tombée du jour', *noirceur* 'obscurité') et les dialectalismes (p. ex. *barbot* 'tache d'encre', *chaudière* 'seau') largement répandus au Québec et présentant un équivalent franco-français se prêteraient bien à de tels tests. S'y ajoutent les anglicismes présentant un équivalent franco-français, notamment les anglicismes sémantiques (p. ex. *commerce domestique* 'commerce intérieur' < angl. *domestic trade*), morphologiques (p. ex. *bénéfices marginaux* 'avantages sociaux' < angl. *fringe benefits*), syntaxiques (p. ex. *être sur l'avion* 'être dans l'avion' < angl. *to be on the plane*) et phraséologiques (p. ex. *faire du sens* 'avoir du sens' < angl. *to make sense*).

En revanche, les innovations (notamment les statalismes) et, dans le cas du Québec en particulier, les amérindianismes, faisant en général référence à des réalités propres à la Suisse romande ou au Québec et ne présentant donc pas d'équivalents franco-français, se prêtent moins à ce type de tests.

7.3.2 Élargissement (externe) à d'autres variétés de français

Il est évident que les conclusions portant sur le bilinguisme du français devront être vérifiées dans le cadre d'études complémentaires portant au moins, d'une part, sur la prononciation de la troisième principale variété « nationale » d'Europe, le français parlé en Belgique, et, d'autre part, sur les prononciations des français parlés en Afrique. Dans le cas de l'Afrique, il serait dans un premier temps judicieux de prendre en compte au minimum une variété « nationale » de français pour chacune des situations sociolinguistiques observables sur le continent. En résumant schématiquement sur la base des catégorisations de Pöll (2017), l'étude devrait inclure une variété maghrébine de français, la situation du français en Algérie, au Maroc et en Tunisie étant relativement comparable : il y est en effet langue de la distance, sa propagation et son utilisation étant en général en corrélation avec l'urbanisation et la scolarisation (cf. Miled 2010, 160–164 ; Pöll 2017, 139 ; cf. également Derradji 2017 ; Jablonka 2017). Pour ce qui est des variétés subsahariennes, il serait indiqué d'analyser, d'une part, une variété de français d'un pays dans lequel cette langue fait face à une (ou plusieurs langues) autochtone(s) utilisée(s) par la population comme langue(s) véhiculaire(s). Dans ces pays, le français se cantonne souvent aux domaines officiels de l'administration, des relations internationales, de la politique, etc. Outre des pays relativement unilingues comme le Burundi ou le Rwanda, les pays entrant en ligne de compte comprennent également des pays pluriethniques dans lesquels l'une des langues autochtones est dominante et sert à la communication interethnique, comme le Sénégal ou la République démocratique du Congo (cf. Manessy 1992, 45–46 ; Pöll 2017, 120–122 ; cf. également Daff 2017). D'autre part, il semblerait opportun de prendre en compte un autre type de situation sociolinguistique, dans laquelle le français se trouve face à un nombre (plus ou moins) élevé de langues autochtones, dont aucune n'est dominante ni ne sert à la communication suprarégionale ou interethnique. En effet, dans ce type de situation, le français peut être utilisé dans tous les domaines, officiels et inofficiels, les locuteurs présentant ainsi un tout autre profil sociolinguistique que dans les pays possédant une langue autochtone véhiculaire. Il s'agit, par exemple, du Cameroun, de la République du Congo ou encore de la Côte d'Ivoire (cf. Manessy 1992, 50–51 ; Pöll 2017, 122–123 ; cf. également Boukari 2017 ; Drescher 2017).

7.3.3 Considérations théoriques

Les résultats ont également permis de soulever plusieurs problèmes théoriques qu'il est important de mentionner. Tout d'abord, les résultats touchant aux repré-

sentations et attitudes ainsi qu'aux perceptions ont montré que deux types de caractéristiques sociodémographiques se retrouvent souvent en corrélation avec les attitudes et perceptions majoritaires et influencent donc significativement les normes telles qu'elles ont été définies ici : le niveau d'éducation et le sexe. Pour ce qui est du niveau d'éducation, les résultats attestent que les informateurs les plus diplômés ont souvent tendance à adopter des attitudes et évaluations concordant avec la norme majoritaire. Quant au sexe, les résultats révèlent, en particulier dans les perceptions, une tendance des hommes à préférer les variantes « nationales » ou « régionales » (cf. 2.1.2.4.4) au prestige souvent latent, et une tendance des femmes à préférer celles au prestige manifeste considérées comme standards (cf. Labov 1966 ; Trudgill 1972 ; Labov 1998), et ce, qu'il s'agisse de variantes appartenant traditionnellement à la norme « de référence » ou de variantes « nationales » considérées comme standards dans le cadre d'une norme endogène. Ainsi, si la norme « démocratique » telle qu'elle a été modélisée et appliquée dans cet ouvrage (cf. 2.1.1.3) accorde un poids statistique égal à tous les profils sociodémographiques selon les critères du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation et de l'origine des informateurs, il est indéniable que les femmes, d'une part, et les informateurs et informatrices ayant un niveau d'éducation élevé, d'autre part, exercent par leur comportement évaluatif une influence plus élevée sur la définition des normes « démocratiques ». Ce résultat confirme donc entre autres l'observation de Labov (1976) à propos de l'affinité des femmes avec les normes de prestige et de leur rôle innovateur dans la définition de ces normes.

Par ailleurs, une comparaison de mes résultats avec ceux de l'étude internationale (France, Belgique, Suisse, Québec, Tunisie, Sénégal) à grande échelle (970 auditeurs) de Moreau et al. (2007) conduit à se demander si la catégorie de locuteurs-modèles pris en compte pour définir la norme de prononciation, qui se limite, dans ce travail, aux professionnels de la parole publique, ne pourrait pas s'étendre plus généralement aux locuteurs disposant d'un niveau d'éducation élevé, dont les présentateurs de journaux font généralement partie. En effet, Moreau et al. (2007) ont montré que le niveau d'éducation est l'un des facteurs externes les plus déterminants lorsqu'il s'agit d'évaluer la proximité ou la distance de la parole du locuteur par rapport à la norme : dans leur étude, ce ne sont pas les Français (Parisiens) de toutes les couches sociales qui ont été les mieux évalués, mais les locuteurs ayant un niveau d'éducation élevé, et ce, indépendamment de leur nationalité (cf. Moreau et al. 2007, 41). Pourtant, si un niveau d'éducation élevé est indéniablement l'un des principaux facteurs caractérisant les locuteurs-modèles de la présente étude, plusieurs autres aspects mènent à penser qu'une telle généralisation aux locuteurs plus diplômés pourrait être trop hâtive. Tout d'abord, les représentations des locuteurs des trois communautés étudiées montrent une préférence explicite pour les présentateurs de journaux

lorsqu'on leur demande de nommer un groupe de locuteurs « de référence » pour la norme (cf. 4.1.4 pour Paris ; 4.2.4 pour la Suisse romande ; 4.3.4 pour le Québec). En second lieu, les résultats des tests de perception révèlent que la production des locuteurs-modèles est largement privilégiée par rapport à celles des locuteurs « ordinaires » parisiens, et ce, même si les deux locuteurs « ordinaires » pris en compte ont eux-mêmes un niveau d'éducation élevé (75wbv1 : bac+4, comptable ; 75wcr1 : bac+4, professeure d'école ; cf. Pustka 2007, 252). Enfin, à l'inverse, plusieurs présentateurs de journaux n'ont pas fait d'études supérieures, et ce, dans chacune des trois régions (Paris : 2/20 ; Suisse romande : 2/20 ; Québec : 3/20), sans pour autant présenter des traits de prononciation significativement différents de leurs collègues plus diplômés (cf. 5.1 pour Paris ; 5.2 pour la Suisse romande ; 5.3 pour le Québec). En définitive, dans les représentations et perceptions des locuteurs non experts, le groupe des présentateurs de journaux semble bénéficier d'une légitimité bien établie en tant que locuteurs-modèles, cette catégorie se définissant manifestement davantage en fonction du contexte dans lequel ces locuteurs travaillent que de leur niveau d'éducation.

7.3.4 Considérations méthodologiques

Plusieurs considérations méthodologiques peuvent également être faites à partir des résultats du présent ouvrage. Tout d'abord, mentionnons qu'il a été indispensable de prendre en compte les données élicitées par la lecture des listes de mots et du texte afin d'obtenir des données comparables dans les détails et de constituer, pour chacun des traits, des paires de stimuli présentant l'un la variante endogène du trait, l'autre sa variante de référence. Notons que les données élicitées provenant de la lecture de locuteurs-modèles sont en règle générale de très bonne qualité quant à la lecture des locuteurs, ce qui augmente encore leur degré de comparabilité. Par ailleurs, cette qualité touche également à l'aspect sonore des stimuli, la lecture ayant été effectuée, pour une majorité des locuteurs-modèles, dans une chambre sourde, permettant dans la plupart des cas des enregistrements d'une qualité sonore idéale pour les mesures acoustiques (cf. Woehrling/Boula de Mareüil 2005, 91–92).

À l'avenir cependant, il sera tout de même indispensable de combiner cette méthode à d'autres, plus *valides* (stimuli de parole spontanée), et en outre, encore plus avancées dans le sens de la *comparabilité* (stimuli manipulés). Pour ce qui est tout d'abord de la *validité*, la présente étude a mis en lumière certains problèmes touchant au type de stimuli et à la présentation de ces stimuli dans le cadre des tests de perception. Premièrement, dans plusieurs cas, une différence frappante a pu être observée entre les résultats des mots isolés et ceux des

syntagmes. Cette différence, principalement constatée dans le chapitre sur les perceptions des stimuli de locuteurs-modèles parisiens (cf. 6.1.5), est vraisemblablement due au fait que les informateurs ont fait appel à leurs *perceptions* dans le cas des syntagmes, c'est-à-dire des stimuli plus longs dans lesquels l'opposition est moins explicite, alors que dans le cas des mots isolés, la présentation des mots sous forme de paires rend l'opposition si explicite que les auditeurs ont été poussés à avoir recours à leurs *représentations* et non à leurs perceptions réelles (cf. 3.1 pour la différence entre *représentations* et *perceptions*). Ainsi, les informateurs ayant connaissance, dans leurs représentations, d'une différence de prononciation entre, par exemple, *patte* /pat/ et *pâte* /pat/ (sans forcément la réaliser eux-mêmes) pourraient avoir été incités à chercher explicitement la différence dans les stimuli entendus et à mieux évaluer ceux présentant la différence qu'ils attendaient explicitement. Cet effet a pu être renforcé par la présentation des mots par paires dans les questions 2 (= prononciation idéale des présentateurs de journaux télévisés) et 3 (= prononciation à enseigner dans les cours de FLE) des tests de perception.

Deuxièmement, comme l'ont montré les résultats du test de perception à Paris (cf. 6.1), le problème posé par les stimuli issus de la lecture à haute voix dans le cas particulier des locuteurs-modèles est qu'ils attirent l'attention des auditeurs sur les traits prosodiques du « phonostyle » typique des présentateurs de journaux (Léon 1993, 165–166) plus que sur les traits segmentaux testés. En effet, dans le cas du test de perception effectué à Paris, des stimuli de locuteurs ordinaires ont été opposés aux stimuli des locuteurs-modèles et les résultats suggèrent que les auditeurs non experts ont plutôt évalué la *production globale* des locuteurs-modèles (et moins les traits segmentaux qui devaient être testés) selon leurs attentes quant à la compétence en lecture à voix haute d'un professionnel de la parole et au rythme particulier de ces locuteurs lors de la lecture.

Ainsi, étant données les limites évoquées ici des stimuli issus de la lecture de listes de mots et de textes, les résultats de la présente étude devront à l'avenir être corroborés à partir de tests basés sur une parole moins artificielle, afin d'en vérifier la validité. Des stimuli de parole spontanée s'y prêteraient particulièrement bien, plusieurs études précédentes ayant relevé que la parole spontanée est mieux à même de représenter le véritable usage linguistique des locuteurs, que ce soit dans un usage quotidien ou dans un usage plus élaboré, comme pour les stimuli utilisés dans la présente étude (cf. entre autres Woehrling/Boula de Mareüil 2005, 91–92). Ces observations rejoignent les propos de Purschke (2011, 151), qui affirme que les stimuli devraient être dans l'idéal de nature spontanée et non lue, et qu'ils devraient avoir été enregistrés dans des situations similaires. Mentionnons cependant un inconvénient indéniable de cette méthode : la recherche actuelle montre que même dans des corpus de parole spontanée très larges (cf. Pustka/

Kamerhuber/Forster 2020, 181–185), qui représentent un certain idéal en termes de validité, les traits recherchés sont souvent présents dans un très petit nombre d’occurrences, voire totalement absents.

Quant à la *comparabilité* des données, les tests de perception effectués sur la base de stimuli lus pourraient, dans la perspective inverse visant à l’obtention de résultats encore *plus comparables*, être complétés par des tests basés sur des stimuli manipulés (par exemple sous *PRAAT* ; cf. Boersma/Weenink 2016). En effet, alors que dans les tests de perception du présent ouvrage, chaque paire de stimuli associe deux locuteurs différents (un stimulus « régional »/« national » et un stimulus de référence), une manipulation de la longueur et/ou du timbre des voyelles pourrait permettre d’obtenir, pour chacune de ces paires, deux stimuli identiques du même locuteur ne se différenciant qu’au niveau du trait testé. De telles manipulations pourraient donc permettre un contrôle quasiment total des propriétés du signal de parole généré. Cependant, cette méthode entraîne également un inconvénient considérable : la qualité du son peut manquer de naturel, voire être perçue par les auditeurs comme « métallique » ou « artificielle » (cf. Reetz 2012, 451).

Soulignons néanmoins de manière générale que le problème des stimuli doit malgré tout être relativisé, du moins en partie, les résultats montrant, selon l’étude prise en compte, des tendances qui ne sont pas toujours cohérentes. Le problème peut être illustré sur la base du travail de Postlep (2010, 106), qui obtient des résultats contraires à la plupart des études antérieures recommandant des stimuli lus lorsqu’il s’agit d’obtenir des résultats les plus comparables possibles : il recueille en effet des *écart-types* plus élevés dans les évaluations de ses stimuli lus que dans celles des stimuli spontanés. Si cette étude ne peut remettre en question la recommandation d’utiliser la lecture de stimuli pour accroître la comparabilité, elle montre cependant qu’une telle recommandation ne peut pas être considérée comme un fait incontestable, mais que la validité de cette présupposition devrait, à l’avenir, être testée dans chaque étude dans le cadre de tests préalables.

En somme, si le présent travail a pu apporter plusieurs éléments de réponse à la question du pluricentrisme du français ainsi qu’à une définition sociophonétique détaillée, et non plus seulement impressionniste, des normes de prononciation endogènes, ces réflexions montrent que les tâches restant à accomplir sont vastes, tant du point de vue du contenu (prise en compte de traits supplémentaires, notamment de consonnes, et de variétés supplémentaires) que des méthodes (assurant une plus grande validité ainsi qu’une meilleure comparabilité). Grâce au développement rapide des technologies informatiques (analyses et manipulations acoustiques, transcriptions semi-automatiques, plateformes pour questionnaires et tests de perception de plus en plus intuitives et simples à utili-

ser, permettant une pré-structuration des données simplifiant leur exploitation quantitative), la réalisation de futures enquêtes de conception similaire pourrait être simplifiée, permettant ainsi de compléter prochainement les résultats du présent travail.

D'ici là, gardons en mémoire la principale conclusion du présent ouvrage : étant donné les résultats obtenus pour le Québec, il ne semble plus pertinent de présumer une « exception sociolinguistique » du français (cf. Le Dû/Le Berre 1997). Par ailleurs, ces résultats soulignent la nécessité de redéfinir le concept de *norme de référence*, appelé à ne plus être monocentrique, mais – à tout le moins – bicentrique.

8 Références

- Adams, Henry F., *Validity, reliability, and objectivity*, Psychological monographs 47:2 (1936), 329–350.
- Adank, Patricia M., *Vowel normalization. A perceptual acoustic study of Dutch vowels*, thèse de doctorat, Radboud University Nijmegen, 2003.
- Alén-Garabato, Carmen/Colonna, Romain, *L'auto-odi. La « haine de soi » en sociolinguistique. De la réflexion épistémologique à l'intervention glottopolitique*, in : Alén-Garabato, Carmen/Colonna, Romain (edd.), *Auto-odi. La « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2016, 5–13.
- Aléong, Stanley, *Normes linguistiques, normes sociales. Une perspective anthropologique*, in : Bédard, Édith/Maurais, Jacques (edd.), *La norme linguistique*, Paris, Conseil de la Langue française, 1983, 255–280.
- Ammon, Ulrich, *Toward a descriptive framework for the status/function (social position) of a language within an country*, in : Ammon, Ulrich (ed.), *Status and function of languages and languages varieties*, Berlin/New York, De Gruyter, 1989, 21–106.
- Ammon, Ulrich, *Die deutsche Sprache in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Das Problem der nationalen Varietäten*, Berlin/New York, De Gruyter, 1995.
- Andreassen, Helene N., *Aspects de la durée vocalique dans le vaudois*, Bulletin Phonologie du français contemporain 6 (2006), 115–134.
- Andreassen, Helene N./Lyche, Chantal, *La phonologie du français contemporain. Le vaudois en Suisse*, Tribune internationale des langues vivantes 33 (2003), 64–71.
- Andreassen, Helene N./Lyche, Chantal, *Le français du canton de Vaud. Une variété autonome*, in : Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier/Hermès Science, 2009, 63–93.
- Andreassen, Helene N./Maître, Raphaël/Racine, Isabelle, *Le français en Suisse. Éléments de synthèse*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 2010, 211–233.
- Androutopoulos, Jannis, *Beyond “media influence”*, Journal of sociolinguistics 18:2 (2014), 242–249.
- Arbach, Najib/Ali, Saandia, *Aspects théoriques et méthodologiques de la représentativité des corpus*, Corela. Cognition, représentation, langage 13 (2013), 1–16, DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.3029>.
- Ardilly, Pascal, *Les techniques de sondage*, Paris, Éditions Technip, 2006.
- Armstrong, Nigel, *Nivellement et standardisation en anglais et en français*, Langage et société 102:2 (2002), 5–32, DOI : <https://doi.org/10.3917/lx.102.0005>.
- Armstrong, Nigel/Boughton, Zoë, *Identification and evaluation responses to a French accent. Some results and issues of methodology*, Revue parole 5:6 (1998), 27–60.
- Armstrong, Nigel/Boughton, Zoë, *Absence de repères régionaux et relâchement de la prononciation*, LINX 42:1 (2000), 59–71, DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.794>.
- Armstrong, Nigel/Jamin, Mikaël, *Le français des banlieues. Uniformity and discontinuity in the French of the Hexagon*, in : Salhi, Kamal, et al. (ed.), *French in and out of France. Language policies, intercultural antagonisms and dialogues*, Bern, Peter Lang, 2002, 107–136.
- Armstrong, Nigel/Pooley, Nigel, *Social and linguistic change in European French*, Basingstoke et al., Palgrave Macmillan, 2010.

- Association québécoise des professeurs de français, *Le congrès du dixième anniversaire. Les résolutions de l'assemblée générale*, Québec français 28 (1977), 10–12.
- Auerbach, Erich, *Das französische Publikum des 17. Jahrhunderts*, München, Hueber, ²1965.
- Auger, Pierre/Beauchemin, Normand/Poirier, Claude/Shiaty, Adel E. (edd.), *Dictionnaire du français plus. À l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1988.
- Avetisyan, Marianna, *Bayesian randomized item response modeling for sensitive measurements*, thèse de doctorat, Universiteit Twente, 2012.
- Ayres-Bennett, Wendy, *Vaugelas and the development of the French language*, London, The Modern Humanities Research Association, 1987.
- Ayres-Bennett, Wendy, *Negative evidence. Or another look at the non-use of negative "ne" in seventeenth-century French*, French studies 48 (1994), 63–85.
- Ayres-Bennett, Wendy, *Sociolinguistic variation in seventeenth-century France. Methodology and case studies*. Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Ayres-Bennett, Wendy/Sejjido, Magali, *Introduction*, in : Ayres-Bennett, Wendy/Sejjido, Magali (edd.), *Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales*, Lyon, ENS Éditions, 2013, 7–19.
- Barbaud, Philippe, *The dissent of Quebec French and dialect evolution*, Revue québécoise de linguistique 26:2 (1998), 107–128.
- Bardovi-Harlig, Kathleen/Gass, Susan M., *Introduction*, in : Gass, Susan/Bardovi-Harlig, Kathleen/Sieloff Magnan, Saly/Walz, Joe (edd.), *Pedagogical norms for second and foreign language learning and teaching. Studies in honour of Albert Valdman*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2002, 1–12.
- Bayard, Catherine/Jolivet, Rémy, *Les Vaudois devant la norme*, Le français moderne 52 (1984), 151–158.
- Baylon, Christian, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 1991.
- Beaud, Jean-Pierre, *L'échantillonnage*, in : Gauthier, Benoît (ed.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, 251–284.
- Bélisle, Louis-Alexandre (ed.), *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle Éditeur, 1957.
- Bellenger, Lionel, *L'expression orale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.
- Bergeron, Gaston, *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec*, thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, 1995.
- Bergeron, Léandre (ed.), *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980.
- Bigot, Davy, « *Le Point* » *sur la norme grammaticale du français québécois oral*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2008.
- Bigot, Davy/Papen, Robert A., *Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général)*, Langage et société 146 (2013), 115–132, DOI : <https://doi.org/10.3917/l.s.146.0115>.
- Blas Arroyo, José Luis, *Las actitudes hacia la variación intradialectal en la sociolingüística hispánica*, Estudios filológicos 34 (1999), 47–72.
- Boersma, Paul/Weenink, David, *Praat. Doing phonetics by computer*, 2016, <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/> [consulté le 31.10.2020].
- Böltkén, Ferdinand, *Auswahlverfahren. Eine Einführung für Sozialwissenschaftler*, Stuttgart, Teubner, 1976.
- Borrell, André/Billières, Michel, *L'évolution de la norme phonétique en français contemporain*, La linguistique 25:2 (1989), 45–62.

- Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, 2002.
- Bouchard, Pierre/Maurais, Jacques, *La norme à l'école. L'opinion des Québécois*, in : Ouellon, Conrad (ed.), *Terminogramme. La norme du français au Québec. Perspectives pédagogiques 91–92*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1999, 91–116.
- Bouchard, Pierre/Maurais Jacques, *Norme et médias. Les opinions de la population québécoise*, in : Raymond, Diane/Lafrance, André A. (edd.), *Normes et média. Terminogramme 97–98*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001, 111–126.
- Boudreau, Annette/Gadet, Françoise, *Attitudes en situation minoritaire. L'exemple de l'Acadie*, in : Queffélec, Ambroise (ed.), *Le français en Afrique. Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, 1998, 56–61.
- Boughton, Zoë, *When perception isn't reality. Accent identification and perceptual dialectology in French*, *Journal of french language studies* 16 (2006), 277–304.
- Boukari, Oumarou, *Côte d'Ivoire et Burkina Faso*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 476–507.
- Boukous, Ahmed, *Le questionnaire*, in : Calvet, Louis-Jean/Dumont, Pierre (edd.), *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 1999, 15–24.
- Boulanger, Jean-Claude (ed.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Saint-Laurent/Québec, DicoRobert, 1992.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bourhis, Richard Y./Giles, Howard/Lambert, Wallace E., *Social consequences of accommodating one's style of speech. A cross-national investigation*, *International journal of the sociology of language* 6 (1975), 55–72.
- Bourhis, Richard Y./Lepicq, Dominique, *Québécois French and language issues in Quebec*, in : Posner, Rebecca/Green, John N. (edd.), *Trends in Romance linguistics*, vol. 5 : *Bilingualism and linguistic conflict in Romance*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 1993, 345–381.
- Brown, Roger/Gilman, Albert, *The pronouns of power and solidarity*, in : Sebeok, Thomas (ed.), *Style in language*, Cambridge (MA), MIT Press, 1960, 253–766.
- Bretnier, Aude, *Autour de l'« auto-odi ». Quelques figures de la conflictualité relationnelle aux langues*, in : Alén-Garabato, Carmen/Colonna, Romain (edd.), *Auto-odi. La « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2016, 97–118.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris, Colin, 1905.
- Buben, Vladimír, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français*, Paris, Droz, 1935.
- Bulot, Thierry/Blanchet, Philippe, *Une introduction à la sociolinguistique*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.
- Bybee, Joan L., *Frequency effects on French liaison*, in : Bybee, Joan L./Hopper, Paul J. (edd.), *Frequency and the emergence of linguistic structure*, Amsterdam, John Benjamins, 2001, 337–359.
- Cajole-Laganière, Hélène/Martel, Pierre, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.
- Cajole-Laganière, Hélène/Martel, Pierre/Masson, Chantal-Édith (edd.), *USITO. Dictionnaire général de la langue française*, Sherbrooke, Les Éditions Delisme, 2016.
- Calvet, Louis-Jean, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, 1996.
- Calvet, Louis-Jean, *Insécurité linguistique et représentations*, in : Calvet, Louis-Jean/Moreau, Marie-Louise (edd.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Didier Érudition, 1998, 9–17.

- Canut, Cécile, *Activité épilinguistique et insécurité linguistique*, in : Calvet, Louis-Jean/Moreau, Marie-Louise (edd.), *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique noire*, Paris, Didier Érudition, 1998, 39–48.
- Carignan, Christopher, *Oral articulation of nasal vowels in French*, in : Lee, Wai Sum/Zee, Eric (edd.), *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences XVII*, Hong Kong, University of Hong Kong, 2011, 17–21.
- Carignan, Christopher, *Quand nasal est plus que nasal. L'articulation orale des voyelles nasales en français*, in : Molina Mejia, Jorge M./Schwab, Didier/Sérasset, Gilles (edd.), *Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-RECITAL 2012*, vol. 1 : JEP, Grenoble, GETALP-LIG, 2012, 747–754.
- Carton, Ferdinand/Rossi, Mario/Autesserre, Denis/Léon, Pierre, *Les accents des Français*, Paris, Hachette, 1983.
- Carton, Ferdinand, *Un parler picard au contact du flamand occidental. Étude de phonologie fonctionnelle*, *Contextos* 25–26:49–52 (2007), 363–379.
- Castellotti, Véronique/Robillard, Didier, *Des Français devant la variation. Quelques hypothèses*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 29:1–2 (2003), 223–240.
- Certeau, Michel de/Julia, Dominique/Revel, Jacques, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975.
- Chalier, Marc, *Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions*, *Langage et société* 163 (2018), 121–144.
- Chalier, Marc, *La norme de prononciation québécoise en changement (1970–2008) ? L'affrication de /t/ et /d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada*, *Canadian journal of linguistics* 64:3 (2019), 407–443.
- Chalier, Marc, *Un idiolecte en changement. L'affrication de /t/ et /d/ chez le présentateur de télévision québécois Bernard Derome de 1970 à 2008*, in : Hafner, Jochen/Postlep, Sebastian/Pustka, Elissa (edd.), *Changement et stabilité. La langue française dans les médias audiovisuels du XIX^e au XXI^e siècle*, Münster, Lit-Verlag, 2020a, 87–130.
- Chalier, Marc, *Comment prononcer le français ? Le long débat autour de la norme à la lumière de la recherche actuelle*, *Französisch heute* 12:1 (2020b), 12–16.
- Charbonneau, René, *Étude sur les voyelles nasales du français canadien*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971.
- Chomsky, Noam, *Regeln und Repräsentationen. Sprache und unbewußte Kenntnis*, in : Hoffmann, Ludger (ed.), *Sprachwissenschaft. Ein Reader*, Berlin/New York, De Gruyter, 2000, 81–97.
- Cichon, Peter, *Sprachbewusstsein und Sprachhandeln. Romands im Umgang mit Deutsch-Schweizern*, Wien, Braumüller, 1998.
- Clyne, Michael, *Pluricentricity. National variety*, in : Ammon, Ulrich (ed.), *Status and function of languages and language varieties*, Berlin, De Gruyter, 1989, 357–371.
- Clyne, Michael, *The German language in a changing Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Clyne, Michael, *Die österreichische Nationalvarietät des Deutschen im wandelnden internationalen Kontext*, in : Muhr, Rolf (ed.), *Internationale Arbeiten zum österreichischen Deutsch und seinen nachbarsprachlichen Bezügen*, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1993, 1–6.
- Clyne, Michael, *Pluricentric Language*, in : Wiegand, Herbert Ernst (ed.), *Handbooks of Linguistics and Communication Science*, vol. 3.1, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 2004, 296–300.
- Conrick, Maeve/Regan, Vera, *French in Canada. Language issues*, Bern et al., Peter Lang, 2007.

- Cooper, Robert L., *Language planning and social change*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- Corbeil Jean-Claude, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2007.
- Côté, Marie-Hélène, *Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants*, in : Gess, Randall/Lyche, Chantal/Meisenburg, Trudel (edd.), *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, 2012, 235–274.
- Côté, Marie-Hélène, *Le français au Canada*, in : Detey, Sylvain/Racine, Isabelle/Kawaguchi, Yuji/Eychenne, Julien (edd.), *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, Paris, CLE International, 2016, 49–53.
- Cox, Terry B., *Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada*, *Revue canadienne des langues vivantes* 54:2 (1998), 171–197.
- Crystal, David (ed.), *The Cambridge encyclopedia of language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- Daff, Moussa, *Sénégal*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 552–570.
- D'Anglejean, Alison/Tucker, G. Richard, *Communicating across cultures. An empirical investigation*, *Journal of cross cultural psychology* 4:1 (1973), 121–130.
- De Cillia, Rudolf, *Varietätenreiches Deutsch. Deutsch als plurizentrische Sprache und DaF-Unterricht*, in : Krumm, Hans-Jürgen/Portmann-Tselikas, Paul R. (edd.), *Begegnungssprache Deutsch – Motivation, Herausforderung, Perspektiven*, Innsbruck/Wien/Bozen, Studienverlag, 2006, 51–65.
- De Cillia, Rudolf, *Deutsch als plurizentrische Sprache und DaF/DaZ-Unterricht*, in : Koskensalo, Annikki/Smeds, John/De Cillia, Rudolf (edd.), *The role of culture in language and education/Sprache als kulturelle Herausforderung*, Münster, Lit-Verlag, 2009, 119–139.
- Delattre, Pierre, *Un triangle acoustique des voyelles orales du français*, *The French review* 21:6 (1948), 477–484.
- Delvaux, Véronique, *À propos des voyelles nasales du français*, *La linguistique* 35:1 (1999), 3–23.
- Delvaux, Véronique, *Contrôle et connaissance phonétique. Les voyelles nasales du français*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles, 2003.
- Delvaux, Véronique, *Production des voyelles nasales en français québécois*, in : Association Francophone de la Communication Parlée (ed.), *Actes des XXVI^e journées d'études sur la parole*, Dinard, Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires, 2006, 383–386.
- De Pietro, Jean-François/Matthey, Marinette, « *Comme Suisses romands, on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte...* ». *Entre insécurité et identité linguistiques. Le cas du français à Neuchâtel (Suisse)*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 19.3–4 (1993), 121–136.
- De Pietro, Jean-François, *Francophone ou romand ? Qualité de la langue et identité linguistique en situation minoritaire*, in : Éloy, Jean-Michel (ed.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, 1995, 223–250.
- Derradji, Yacine, *Algérie*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 431–452.
- Desabie, Jacques, *Théorie et pratique des sondages*, Paris, Dunod, 1966.
- Detey, Sylvain/Le Gac, David, *Didactique de l'oral et normes de prononciation. Quid du français « standard » dans une approche perceptive ?*, in : Durand, Jacques/Habert, Benoît/Laks, Bernard (edd.), *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF '08*, Paris, EDP Sciences, 2008, 475–487.

- Detey, Sylvain, *Normes pédagogiques et corpus oraux en FLE. Le curseur apprenabilité/ acceptabilité et la variation phonético-phonologique dans l'espace francophone*, in : Bertrand, Olivier/Schaffner, Isabelle (edd.), *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement/apprentissage*, Paris, Éditions de l'École Polytechnique, 2010, 155–168.
- Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- Detey, Sylvain/Lyche, Chantal, *Le français de référence et la norme*, in : Detey, Sylvain/Racine, Isabelle/Kawaguchi, Yuji/Eychenne, Julien (edd.), *Le français de référence et la norme. La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, Paris, CLE International, 2016, 23–30.
- Devilla, Lorenzo/Trimaille, Cyril, *Variantes palatalisées/affriquées en français hexagonal. Quel(s) statut(s) sociolinguistique(s) pour quel destin ?*, in : Iliescu, Maria/Sillerrunggaldier Heidi/Danler, Paul (edd.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, vol. 4, Berlin/New York, De Gruyter, 2010, 99–108.
- Didelot, Marion, *La hiérarchisation des accents en français, entre représentations et réalité. Étude de perception d'accents natifs et non natifs en Suisse romande*, *Minorités linguistiques et société/Linguistic minorities and society* 12 (2019), 101–124, DOI : <https://doi.org/10.7202/1066524ar>.
- Diekmann, Andreas, *Empirische Sozialforschung. Grundlagen, Methoden, Anwendungen*. Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag, 2012.
- Disner, Sandra F., *Evaluation of vowel normalization procedures*, *Journal of the acoustical society of America* 67 (1980), 253–261.
- Drager, Katie, *Experimental research methods in sociolinguistics*, London, Bloomsbury Academic, 2018.
- Drescher, Martina, *Cameroun*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 508–534.
- Dubois, Jacques [Sylvius], *In linguam gallicam Isagoge, unà cum eiusdem Grammatica Latino-Gallica, ex Hebraeis & Latinis authoribus*, Paris, Robert Estienne, 1531.
- Dubuc, Robert, *Le Comité linguistique de Radio-Canada*, in : Conseil de la langue française (ed.), *Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 1990, 131–153.
- Dubuc, Robert, *La norme linguistique à Radio Canada*, in : Raymond, Diane/Lafrance, André A. (edd.), *Normes et média. Terminogramme 97–98*, Québec, Gouvernement du Québec, 2001, 117–130.
- Dumas, Denis, *Durée vocalique et diphtongaison en français québécois*, *Cahier de linguistique* 4 (1974), 13–55.
- Dumas, Denis, *Le statut des « deux a » en français québécois*, *Revue québécoise de linguistique* 15:2 (1986), 167–196.
- Dumas, Denis, *Nos façons de parler. Les prononciations en français québécois*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1987.
- Dumas, Denis, *La transcription phonétique du dictionnaire « Franqus »*, *Revue de l'Université de Moncton* 37:2 (2006), 99–110, DOI : <https://doi.org/10.7202/015841ar>.
- Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal, *La phonologie du français contemporain. Usages, variétés et structure*, in : Pusch, Claus D./Raible, Wolfgang (edd.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Narr, 2002, 93–106.

- Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal, *Le projet PFC. Une source de données primaires structurées*, in : Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier/Hermès Science, 2009, 19–61.
- Durand, Jacques/Lyche, Chantal, *Le projet « Phonologie du français contemporain » et sa méthodologie*, in : Delais-Roussarie, Elisabeth /Durand, Jacques (edd.), *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyse*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, 213–278.
- Édmond, Caroline, *L'analyse de l'antériorisation de la voyelle nasale /ã/ chez les présentateurs de nouvelles télévisées*, in : Bérubé, Julie/Gauvin, Karin/Remysen, Wim (edd.), *Actes des XVIII^e Journées de linguistique*, Québec, Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, Université Laval, 2005, 45–55.
- Encrevé, Pierre, *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil, 1988.
- Estienne, Robert, *Traicté de la Grammaire Françoise*, ed. Demaizière, Colette, Paris, Honoré Champion, 2003 [1557].
- Evans, Betsy E., *Attitudes of Montreal students towards varieties of French*, in : Long, Daniel/Preston Dennis R. (edd.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 2, Amsterdam, John Benjamins, 2002, 71–93.
- Eychenne, Julien/Paternostro, Roberto, *Analyzing transcribed speech with Dolmen*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2016, D35–D52.
- Ferguson, Charles A., *Diglossia*, *Word: Journal of the linguistic circle of New York* 15 (1959), 325–340.
- Fischer, Mathilde, *Sprachbewußtsein in Paris. Eine empirische Untersuchung*, Wien/Köln/Graz, Böhlau, 1988.
- Fishman, Joshua A., *Bilingualism with and without diglossia. Diglossia with and without bilingualism*, *Journal of social issues* 23:2 (1967), 29–38.
- Fouché, Pierre, *Les diverses sortes de français au point de vue phonétique*, *Le français moderne* 4 (1936), 199–216.
- Fouché, Pierre, *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck, 1959.
- Fougeron, Cécile/Gendrot, Cédric/Bürki, Audrey, *On the phonetic identity of French schwa compared to /ø/ and /œ/*, in : *Actes des 5^e Journées d'Études Linguistiques*, Nantes, Université de Nantes/Laboratoire de linguistique, 2007, 83–88.
- Francard, Michel, *Insécurité linguistique en situation de diglossie. Le cas de l'Ardenne belge*, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8:2 (1989), 133–163.
- Francard, Michel (ed.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10–12 novembre 1993*, vol. 2, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1993.
- Francard, Michel, *Belgique*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 180–203.
- Gagné, Gilles, *Norme et enseignement de la langue maternelle*, in : Bédard, Édith/Maurais Jacques (edd.), *La norme linguistique*, Paris/Québec, Le Robert/Conseil de la langue française, 1983, 463–509.
- Garsou, Martine, *L'image de la langue française*, Bruxelles, Service de la langue française, 1991.

- Garrett, Peter/Coupland, Nikolas/Williams, Angie, *Evaluating dialect in discourse. Teachers' and teenagers' responses to young English speakers in Wales*, *Language in society* 28 (1999), 321–354.
- Garrett, Peter/Coupland, Nikolas/Williams, Angie, *Investigating language attitudes. Social meanings of dialect, ethnicity and performance*, Cardiff, University of Wales Press, 2003.
- Gasquet-Cyrus, Médéric, *Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain. Le cas de Marseille*, *Glottopol* 21 (2013), 9–21.
- Gauger, Hans-Martin, *Sprachbewußtsein im spanischen Lateinamerika*, in : Reinhard, Wolfgang/Waldmann, Peter (edd.), *Nord und Süd in Amerika. Gemeinsamkeiten – Gegensätze – Europäischer Hintergrund*, vol. 1, Freiburg, Rombach, 1992, 506–520.
- Gendron, Jean-Denis, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966.
- Gendron, Jean-Denis, *Modèles linguistiques, évolution sociale et normalisation du langage*, in : Corbett, Noël (ed.), *Langue et identité. Les français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 369–388.
- Gendron, Jean-Denis, *La modernisation de l'accent québécois. De l'accent traditionnel au nouvel accent : 1841–1960. Esquisse historique. Contribution à l'histoire de la prononciation du français au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014.
- Gendrot, Cédric/Adda-Decker, Martine, *Analyses formantiques automatiques de voyelles orales. Évidence de la réduction vocalique en langues française et allemande*, in : Adda-Decker, Martine, et al. (edd.), *Actes du colloque MIDL (Modélisations pour l'identification des Langues et des variétés dialectales)*, Paris, Université Sorbonne Nouvelle, 2004, 7–12.
- Genesee, Fred/Holobow, Naomi, *Change and stability in intergroup perceptions*, *Journal of language and social psychology* 8:1 (1989), 17–38.
- Genouvrier, Émile, *Naître en français*, Paris, Larousse, 1986.
- Girard, Francine/Lyche, Chantal, *Phonétique et phonologie du français*, Oslo, Universitetsforlaget, 1997.
- Glauninger, Manfred M., *Deutsch im 21. Jahrhundert : « pluri- », « supra- » oder « postnational » ?*, in : Fiala-Fürst, Ingeborg/Joachimsthaler, Jürgen/Schmitz, Walter (edd.), *Mitteleuropa. Kontakte und Kontroversen*, Dresden, Thelem, 2013, 459–468.
- Gleßgen, Martin-Dietrich, *Das Französische im Maghreb. Bilanz und Perspektiven der Forschung*, *Romanistisches Jahrbuch* 47 (1996), 28–63.
- Gleßgen, Martin-Dietrich/Thibault, André, *La « régionalité linguistique » dans la Romania et en français*, in : Gleßgen, Martin-Dietrich/Thibault, André (edd.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, iv–xvi.
- Glück, Helmut (ed.), *Metzler-Lexikon Sprache*, Stuttgart, Metzler, ²2000.
- Goebel, Hans, et al. (edd.), *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 1996.
- Goosse, André, *La notion de qualité de la langue française en Belgique*, in : Éloy, Jean-Michel (ed.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, 1995, 269–284.
- Green, Kerry P./Tomiak, Gail R./Kuhl, Patricia K., *The encoding of rate and talker information during phonetic perception*, *Perception and psychophysics* 59 (1997), 675–692.
- Gueunier, Nicole/Genouvrier, Émile/Khomsy, Abdelhamid, *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Honoré Champion, 1978.

- Gunter, Barrie, *Discovering theoretical models to explain mediated influences on language*, *Journal of sociolinguistics* 18:2 (2014), 262–271.
- Hambye, Philippe/Francard, Michel/Simon, Anne Catherine, *Phonologie du français en Belgique. Bilan et perspectives*, *La tribune internationale des langues vivantes* 33 (2003), 56–63.
- Hansen, Anita B., *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours*, Copenhagen, Museum Tusulanums Forlag, 1998.
- Hansen, Anita B., *Lexical diffusion as a factor of phonetic change. The case of modern French nasal vowels*, *Language variation and change* 13:2 (2001), 209–252.
- Hansen, Anita B., *A study of young Parisian speech. Some trends in pronunciation*, in : Gess, Randall/Lyche, Chantal/Meisenburg, Trudel (edd.), *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, 2012, 151–172.
- Hansen, Anita B., *Sensibilité et insensibilité devant la variation phonétique. Une étude perceptive sur le français de la région parisienne*, *Langage et société* 151 (2015), 45–65, DOI : <https://doi.org/10.3917/lis.151.0045>.
- Hansen, Anita B., *French in Paris (Île de France). A speaker from the 14th arrondissement*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2017, 123–136.
- Hansen, Anita B., *Variation and change in the pronunciation of Parisian French. A multi-faceted approach*, thèse d'habilitation, Københavns Universitet, à paraître.
- Hansen, Anita B./Juillard, Caroline, *La phonologie parisienne à trente ans d'intervalle – Les voyelles à double timbre*, *Journal of French language studies* 21:3 (2011), 313–359.
- Hartley, Laura, *Oregonian perceptions of American regional speech*, mémoire de master, Michigan State University, 1996.
- Hartley, Laura, *A View from the West. Perceptions of U.S. dialects by Oregon residents*, in : Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999, 315–332.
- Hauchcorne, Fabrice/Ball, Rodney, *L'accent du Havre. Un exemple de mythe linguistique*, *Langage et société* 82 (1997), 5–26.
- Haugen, Einar, *The implementation of corpus planning. Theory and practice*, in : Cobarrubias, Juan/Fishman, Joshua (edd.), *Progress in language planning. International perspectives*, The Hague, Mouton, 1983.
- Hawkins Roger, *Regional variation in France*, in : Sanders, Carol (ed.), *French today. Language in its social context*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, 55–84.
- Hipler, Hans-Jürgen/Seidel, Kristiane, *Schriftliche Befragungen bei allgemeinen Bevölkerungsstichproben*, *ZUMA-Nachrichten* 16 (1985), 39–56.
- Hoppe, Danielle, *Aussprache und sozialer Status*, Kronberg, Scriptor, 1976.
- Horton, Donald/Wohl, R. Richard, *Mass communication and para-social interaction. Observation on intimacy at a distance*, *Psychiatry* 19 (1956), 185–206.
- Houdebine Anne-Marie, *Sur les traces de l'imaginaire linguistique*, in : Aebischer Véréna/Forel, Claire (edd), *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Neuchâtel/Paris, Delachaux/Niestlé, 1983, 105–139.
- Houdebine-Gravaud, *L'unes langue*, in : Éloy Jean-Michel (ed.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, 1995, 95–121.
- Hyrkstedt, Irene/Kalaja, Paula, *Attitudes toward English and its functions in Finland. A discourse-analytic study*, *World Englishes* 17:3 (1998), 359–368.

- Institut de statistique de l'UNESCO, *Classification Internationale Type de l'Éducation, CITE 2011*, 2011. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-iscde-2011-fr.pdf> [consulté le 31.10.2020].
- Jablonka, Frank, *Maroc*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 453–475.
- Jacques, Benoît, *Étude de trois indices acoustiques du voisement des consonnes fricatives en français de Montréal*, *Revue québécoise de linguistique* 19:2 (1990), 59–71.
- Jones, Daniel, *Cambridge English pronouncing dictionary*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- Kircher, Ruth, *How pluricentric is the French language ? An investigation of attitudes towards Quebec French compared to European French*, *Journal of French language studies* 22:3 (2012), 345–370.
- Kloss, Heinz, *Research possibilities on group bilingualism*, Québec, Université Laval, Centre international de recherches sur le bilinguisme, 1969.
- Kloss, Heinz, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Düsseldorf, Schwann, ²1978.
- Knecht, Pierre, *Le français en Suisse romande. Aspects linguistiques et sociolinguistiques*, in : Valdman, Albert (ed.), *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, 1979, 249–258.
- Knecht, Pierre, *La Suisse romande. Aspects d'un paysage francophone conservateur*, in : Robillard, Didier/Beniamino, Michel (edd.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. 2, Paris, Honoré Champion, 1996, 759–770.
- Knecht, Pierre, *Le français en Suisse romande*, in : Antoine, Gérald/Cerquiglini, Bernard (edd.), *Histoire de la langue française 1945–2000*, Paris, CNRS Éditions, 719–727.
- Knecht, Pierre/Rubattel, Christian, *À propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande*, *Le français moderne* 52 (1984), 138–150.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf, *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch und Spanisch*, Tübingen, Niemeyer, ²2011.
- Kolde, Gottfried/Näf, Anton, *Die Westschweiz*, in : Hinderling, Robert/Eichinger, Ludwig M. (edd.), *Handbuch der mitteleuropäischen Sprachminderheiten*, Tübingen, Narr, 1996, 385–412.
- König, Werner, *Investigating language space. Methods and empirical standards*, in : Auer, Peter/Schmidt, Jürgen Erich (edd.), *Language and space. An international handbook of linguistic variation*, vol. 1 : *Theories and Methods*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 2010, 494–511.
- Koolwijk, Jürgen van, *Das Quotenverfahren. Paradigma sozialwissenschaftlicher Auswahlpraxis*, in : Koolwijk, Jürgen van (ed.), *Statistische Forschungsstrategien*, München, Oldenbourg, 1974, 81–99.
- Krech, Eva-Maria, *Deutsches Aussprachewörterbuch*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 2009.
- Krefeld, Thomas, *Sprachbewußtsein, Varietätenlinguistik – und Molière*, in : Jacob, Daniel/Krefeld, Thomas/Oesterreicher, Wulf (edd.), *Sprache, Bewußtsein, Stil. Theoretische und historische Perspektiven*, Tübingen, Narr, 2005, 155–166.
- Krefeld, Thomas/Pustka, Elissa, *Für eine perzeptive Varietätenlinguistik*, in : Krefeld, Thomas/Pustka, Elissa (edd.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010, 9–30.
- Kristol, Andres, *Dialectes, français régional et français « de référence »*. *Une dynamique complexe*, *Annales de l'Université de Neuchâtel* (1994), 228–241.

- Kuiper, Lawrence, *Variation and the norm – Parisian perceptions of regional French*, in : Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999, 243–262.
- Kuiper, Lawrence, *Perception is reality. Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French*, *Journal of sociolinguistics* 9:1 (2005), 28–52.
- Labov, William, *The social motivation of a sound change*, *Word* 19 (1963), 273–303.
- Labov, William, *The social stratification of English in New York*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics, 1966.
- Labov, William, *Sociolinguistic patterns*, Oxford, Blackwell, 1972.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.
- Labov, William, *The Intersection of sex and social class in the course of language change*, *Language, variation and change* 2 (1990), 205–254.
- Labov, William, *Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes*, in : Singy, Pascal (ed.), *Les femmes et la langue – L'insécurité linguistique en question*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1998, 25–35.
- Ladefoged, Peter, *Vowels and consonants. An introduction to the sounds of languages*, Oxford, Blackwell Publishers, 2001.
- Lafontaine, Dominique, *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1986.
- Lafontaine, Dominique, *Les mots et les Belges. Enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi, Bruxelles*, Bruxelles, Communauté française Service de la langue française, 1991.
- Lafontaine, Dominique, *Attitudes linguistiques*, in : Moreau, Marie-Louise (ed.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, 56–60.
- Laforest, Marty, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche, 1997.
- Laks, Bernard, *Description de l'oral et variation. La phonologie et la norme*, *L'information grammaticale* 94 (2002), 5–10, DOI : <https://doi.org/10.3406/igram.2002.2664>.
- Lambert, Wallace/Hodgson, Richard/Gardner, Robert/Fillenbaum, Samuel, *Evaluational reactions to spoken language*, *Journal of abnormal and social psychology* 60:1 (1960), 44–51.
- Lambert, Wallace/Frankel, Hannah/Tucker, Richard, *Judging personality through speech. A French-Canadian example*, *Journal of communication* 16:4 (1966), 305–321.
- Lambert, Wallace, *A social psychology of bilingualism*, *Journal of social issues* 23 (1967), 91–109.
- Lameli, Alfred/Purschke, Christoph/Kehrein, Roland, *Stimulus und Kognition. Zur Aktivierung mentaler Raumbilder*, *Linguistik online* 35:3 (2008), 55–86.
- Lamonde, Yvan/Bouchard, Gérard, *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Fides, 1995.
- Lappin, Kerry, *Évaluation de la prononciation du français montréalais. Étude sociolinguistique*, *Revue québécoise de linguistique* 11:2 (1982), 93–112.
- Laur, Elke, *Perceptions linguistiques à Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 2001.
- Lavoie, Thomas, *Les régions linguistiques au Québec et au Canada français*, in : Harvey, Fernand (ed.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 123–138.
- Lavoie, Thomas/Verreault, Claude, *La région linguistique du centre du Québec n'est-elle qu'une zone de rencontre ?*, *Dialangue* 10 (1999), 37–48.

- Leclerc, Jacques, *Langue et Société*, Laval, Mondia Éditeurs, 1986.
- Ledegen, Gudrun, *Maîtrise de la norme et sécurité/insécurité linguistiques chez les étudiants francophones*, *Le français aujourd'hui* 124 (1998), 43–51.
- Ledegen, Gudrun, *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Le Dù, Jean/Le Berre, Yves, *Y a-t-il une exception sociolinguistique française ?*, *La Bretagne linguistique* 12 (1997), 11–26.
- Leech, Geoffrey, *The state of the art in corpus linguistics*, in : Aijmer, Karin/Altenberg, Bengt (edd.), *English corpus linguistics. Studies in honour of Jan Svartvik*, London, Longman Publishing Group, 1991, 8–29.
- Leech, Geoffrey, *New resources, or just better old ones ? The Holy Grail of representativeness*, *Language and computers* 59:1 (2006), 133–149.
- Lefebvre, Anne, *Les voyelles moyennes dans le français de la radio et de la télévision*, *Linguistique* 24:2 (1988), 75–91.
- Lenning, Matthew, *Acoustic measurement of linguistic change*, thèse de doctorat, University of Pennsylvania, 1978.
- Léon, Pierre, *Prononciation du français standard. Aide-mémoire d'orthoépie à l'usage des étudiants étrangers*, Paris, Didier, 1966.
- Léon, Pierre, *Aspects phonostylistiques des niveaux de langue*, *Le français dans le monde* 57 (1968), 68–72.
- Léon, Pierre, *Modèle standard et système vocalique du français populaire de jeunes Parisiens*, in : Rondeau, Guy (ed.), *Contributions canadiennes à la linguistique appliquée*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1973, 55–79.
- Léon, Pierre, *Les voyelles nasales et leurs réalisations dans les parlers français du Canada*, *Langue française* 60:1 (1983), 48–64.
- Léon, Pierre, *Précis de phonostylistique et expressivité*, Paris, Nathan, 1993.
- Léon, Pierre, *Recherches sur le phonétisme du franco-ontarien et sa mouvance*, in : Poirier, Claude (ed.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 387–408.
- Léon, Pierre, *Précis de phonostylistique – parole et expressivité*, Paris, Armand Colin, 2005.
- L'Eplattenier-Saugy, Caroline, *A perceptual dialect study of French in Switzerland*, in : Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, Amsterdam, John Benjamins, 2002, 351–365.
- Lerond, Alain, *Dictionnaire de la prononciation*, Paris, Larousse, 1980.
- Le Roy, Georges, *Grammaire de diction française*, Paris, Éditions de la pensée moderne, 1967.
- Levine, Marc V., *The reconquest of Montreal. Language policy and social change in a bilingual city*, Philadelphia, Temple University Press, 1990.
- Levy, Mark R., *Watching TV news as para-social interaction*, *Journal of broadcasting* 23 (1979), 69–80.
- Lippi-Green, Rosina, *English with an accent. Language, ideology and discrimination in the United States*, London, Routledge, 2012.
- Lockerbie, Ian, *Le débat sur l'aménagement du français au Québec*, *GLOBE : Revue internationale d'études québécoises* 6:1 (2003), 125–149, DOI : <https://doi.org/10.7202/1000696ar>.
- Lüdi, Georges/Werlen, Iwar, *Le paysage linguistique en Suisse. Recensement fédéral de la population 2000*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005.

- Lyche, Chantal, *Le français de référence. Éléments de synthèse*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 2010, 143–165.
- Lyche, Chantal/Østby, Kathrine A., *Le français de la haute bourgeoisie parisienne. Une variété conservatrice ?*, in : Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier/ Hermès Science, 2009, 203–230.
- Malécot, André, *Introduction à la phonétique française*, La Haye/Paris, Mouton, 1977.
- Malmberg, Bertil, *Manual of phonetics*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1963.
- Manessy, Gabriel, *Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire*, in : Baggioni, Daniel/Calvet, Louis-Jean/Chaudenson, Robert/Manessy, Gabriel/Robillard, Didier de (edd.), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, Didier Érudition, 1994, 43–75.
- Manning, Christopher D./Schütze, Hinrich, *Foundations of statistical natural language processing*. Cambridge (MA), MIT Press, 1999.
- Martel, Pierre, *Le français de référence et l'aménagement linguistique*, Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 27 (2001), 123–139.
- Martel, Pierre/Cajole-Laganière, Hélène, *Le Français québécois. Usage, standard et aménagement*. Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1996.
- Martel, Pierre/Cajole-Laganière, Hélène, *Le français au Québec : un standard à décrire et des usages à hiérarchiser*, in : Plourde, Michel (ed.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Saint-Laurent, Fides, 2000, 379–392.
- Martin, Pierre, *Le système vocalique du français du Québec. De l'acoustique à la phonologie*, La linguistique 38:2 (2002), 71–88, DOI : <https://doi.org/10.3917/ling.382.0071>.
- Martinet, André, *La prononciation du français contemporain*, Paris, Droz, 1945.
- Martinet, André, *Le français sans fard*, Paris, PUF, 1974.
- Martinet, André, *Remarques sur la variété des usages dans la phonie du français*, in : Green, John N./Ayres-Bennett, Wendy (edd.), *Variation and change in French. Essays presented to Rebecca Posner on the occasion of her sixtieth birthday*, London/New York, Routledge, 1990, 13–26.
- Martinet, André/Walter, Henriette, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973.
- Martinon, Philippe, *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse, 1913.
- Marzys, Zygmunt, « *Le bon usage* » et « *la plus saine partie* » dans les *Remarques de Vaugelas*, *Vox romanica* 69 (2010), 188–205.
- Matalon, Benjamin, *Décrire, expliquer, prévoir*, Paris, Colin, 1988.
- Maurais, Jacques (ed.), *La crise des langues*, Paris/Québec, Conseil de la langue française/Le Robert, 1985.
- Maurais, Jacques, *État de la recherche sur la description de la francophonie au Québec*, in : Robillard, Didier de/Beniamino, Michel (edd.), *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, vol. 1, Paris, Honoré Champion, 1993, 79–93.
- Maurais, Jacques, *La qualité de la langue. Un projet de société*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 1999.
- Maurais, Jacques, *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Québec, Office québécois de la langue française, 2008.

- Meigret, Louis, *Traité touchant le commun usage de l'écriture française*, Genève, Slatkine, 1972 [1542].
- McLaughlin, Anne, *Une (autre) analyse de la distribution des variantes des voyelles hautes en français montréalais*, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 5:4 (1986), 21–60.
- Meney, Lionel, *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010.
- Mercier, Louis/Remysen, Wim/Cajolet-Laganière, Hélène, *Québec*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 277–310.
- Métral, Jean-Pierre, *Le vocalisme du français en Suisse romande*, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31 (1977), 145–176.
- Mettas, Odette, *La prononciation parisienne – Aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du Faubourg Saint-Germain à la Muette)*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.
- Meunier, Christine, *Phonétique acoustique*, in : Auzou Pascal/Rolland-Monnoury, Véronique/Pinto, Serge/Oszancak, Canan (edd.), *Les dysarthries*, Marseille, Solal, 2007, 164–173.
- Michaelis, Hermann/Passy, Paul, *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hanovre, Carl Meyer, 1914.
- Miled, Mohamed, *Le français dans le monde arabophone. Quels statuts, quels contacts avec la langue arabe ?*, *Langue française* 167 (2010), 159–171, DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.167.0159>.
- Moreau, Marie-Louise, *Insécurité linguistique. Pourrions-nous être plus ambitieux ? Réflexions au départ de données camerounaises, sénégalaises et zairoises*, in : Bavoux, Claudine (ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, Paris, L'Harmattan, 1996, 103–114.
- Moreau, Marie-Louise, *Les types de normes*, in : Moreau, Marie-Louise (ed.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 1997, 218–223.
- Moreau, Marie-Louise, et al., *Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale*, Fernelmont, Éditions modulaires européennes, 2007.
- Moreau, Thérèse, *Dictionnaire féminin-masculin des professions des titres et des fonctions*, Genève, Metropolis, 1991.
- Morin, Yves-Charles, *French data and phonological theory*, *Linguistics* 25 (1987), 815–843.
- Morin, Yves-Charles, *Le français de référence et les normes de prononciation*, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 26:1 (2000), 91–135.
- Mougeon, Raymond/Nadasdi, Terry/Rehner, Katherine, *The sociolinguistic competence of immersion students*, Bristol, Multilingual Matters, 2010.
- Moyer, Alene, *Foreign accent. The phenomenon of non-native speech*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- Muhr, Rudolf (ed.), *Internationale Arbeiten zum Österreichischen Deutsch und seinen nachbarsprachlichen Bezügen*, Wien, Österreichischer Bundesverlag, 1993.
- Muhr, Rudolf, *Zur Terminologie und Methode der Beschreibung plurizentrischer Sprachen und deren Varietäten am Beispiel des Deutschen*, in : Muhr, Rudolf/Schrodt, Richard/Wiesinger, Peter (edd.), *Österreichisches Deutsch und andere nationale Varietäten plurizentrischer Sprachen in Europa. Empirische Analysen*, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1997, 40–67.
- Muhr, Rudolf, *Die Wiederkehr der Stämme – Gemeinschaftlichkeitsentwürfe via Sprache im Europa der neuen sozialen Ungleichheit – Dargestellt am Beispiel des Österreichischen Deutsch*, in : Kettmann, Bernhard/De Cillia, Rudolf/Landsiedler, Isabel (edd.), *Sprache und Politik. Verbal Werkstattgespräche*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998, 30–56.

- Müller, Bodo, *Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen*, Heidelberg, Carl Winter, 1975.
- Nearey, Terrance M., *Static, dynamic, and relational properties in vowel perception*, *Journal of the acoustical society of America* 85 (1989), 2088–2113.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, *Zwischen « bon usage » und plurizentrischer Sprachkultur. Zum Stand der sprachnormativen Diskussion in Frankreich und Québec*, in : Müller, Oskar/Nerius, Dieter/Schmidt-Radefeld, Jürgen (edd.), *Sprachnormen und Sprachnormwandel in gegenwärtigen europäischen Sprachen. Rostocker Beiträge zur Sprachwissenschaft I*, Rostock, Universität Rostock, 1995, 195–210.
- Nève de Mévergnies, François-Xavier, « *Auquin doute : un parfum brun s'en va...* ». *La disparition du phonème /œ/ en français contemporain*, *Le français moderne* 52 (1984), 198–219.
- Nguyen, Noël/Fagyal, Zsuzsanna, *Acoustic aspects of vowel harmony in French*, *Journal of phonetics* 36 (2008), 1–27.
- Noelle, Elisabeth, *Umfragen in der Massengesellschaft. Einführung in die Methoden der Demoskopie*, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt, 1963.
- Oakes, Leigh, *Language planning and policy in Québec*, in : Ayoun, Dalila (ed.), *Studies in French applied linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 2008, 345–385.
- Oakes, Leigh/Warren, Jane, *Language, citizenship and identity in Quebec*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.
- Oesterreicher, Wulf, *Plurizentrische Sprachkultur – der Varietätenraum des Spanischen*, *Romanistisches Jahrbuch* 51 (2000), 287–318.
- Office de la langue française, *Norme du français écrit et parlé au Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1965.
- Office fédéral de la statistique, *Statistiques des villes suisses 2017*, 2017, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.assetdetail.2321992.html> [consulté le 31.10.2020].
- Østby, Kathrine A., *Conversations à Paris dans la haute bourgeoisie parisienne. L'enseignement secondaire*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 2010, partie II, chapitre 2 (DVD).
- Østby, Kathrine A., *Les voyelles orales à double timbre dans le parler de la haute bourgeoisie parisienne. Analyse acoustique et diachronique*, thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense/Universitetet i Oslo, 2016.
- Ostiguy, Luc/Reinke, Kristin, *La langue du doublage québécois. Un français « idéal » fabriqué au Québec*, in : Sarkowsky, Katja/Schwarze, Sabine/Schultze, Rainer-Olaf (edd.), *Migration – Citizenship – Regionalization. Comparing Canada and Europe*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2015, 231–252.
- Ostiguy, Luc/Tousignant, Claude, *Les prononciations du français québécois. Normes et usages*, Montréal, Guérin éditeur, 2008.
- Ouellon, Conrad, *La qualité de la langue. Discours et réalité*, in : Deshaies, Denis/Ouellon, Conrad (edd.), *Les linguistes et les questions de langue au Québec. Points de vue*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1998, 31–38.
- Owens, Thompson W./Baker, Paul M., *Linguistic insecurity in Winnipeg. Validation of a Canadian index of insecurity*, *Language in society* 13:3 (1984), 337–350.
- Paltridge, John/Giles, Howard, *Attitudes towards speakers of regional accents of French. Effects of regionality, age and sex of listeners*, *Linguistische Berichte* 90 (1984), 71–85.
- Paquot, Annette, *Pourquoi notre langue doit rester le français international*, *Argument* 11:1 (2009), non paginé.

- Paternostro, Roberto, *Aspects phonétiques de l'« accent parisien multiculturel »*. *Innovation, créativité, métissage(s)*, Cahiers de l'AFLS 17 (2012), 32–54.
- Paulhus, Delroy L., *Socially desirable responding. The evolution of a construct*, in : Braun, Henry I./Jackson, Douglas N./Wiley, David E. (edd.), *The role of constructs in psychological and educational measurement*, Mahwah (NJ), Erlbaum, 2002, 49–69.
- Peretz, Caroline, *Les voyelles orales à Paris dans la dynamique des âges et de la société*, thèse de doctorat, Université Paris-Descartes, 1977.
- Pike, Kenneth L., *Language in relation to a unified theory of the structure of human behaviour*, The Hague/Paris, Mouton, 1967.
- Pinçon, Michel/Pinçon-Charlot, Monique, *Sociologie de Paris*, Paris, Éditions La Découverte, 2004.
- Plourde, Michel/Duval, Hélène/Georgeault, Pierre (edd.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Éditions Fides, 2003.
- Pohl, Heinz Dieter, *Gedanken zum Österreichischen Deutsch als Teil einer pluriarealen deutschen Sprache*, in : Muhr, Rudolf/Schrodt, Richard (edd.), *Österreichisches Deutsch und andere nationale Varietäten plurizentrischer Sprachen in Europa*, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1997, 67–87.
- Pohl, Heinz Dieter, *Hochsprache und nationale Varietät. Sprachliche Aspekte*, in : Kettmann, Bernhard/De Cillia, Rudolf/Landsiedler, Isabel (edd.), *Sprache und Politik. Verbal-Werkstattgespräche. Sprache im Kontext*, vol. 3, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998, 7–29.
- Poirier, Claude, *Le « français régional »*. *Méthodologies et terminologies*, in : Niederehe, Hans-Josef/Wolf, Lothar (edd.), *Français du Canada, français de France. Actes du colloque de Trèves du 26 au 28 septembre 1985*, Tübingen, Niemeyer, 1987, 139–176.
- Poirier, Claude, *Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord. L'éclairage de l'approche comparative*, in : Poirier, Claude, et al. (edd.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, 69–95.
- Poirier, Claude, *De la défense à la codification du français québécois. Plaidoyer pour une action concertée*, *Revue québécoise de linguistique* 26:2 (1998a), 129–150.
- Poirier, Claude (ed.), *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998b.
- Polenz, Peter von, « *Binnendeutsch* » oder plurizentrische Sprachkultur ? *Ein Plädoyer für Normalisierung in der Frage der « nationalen » Varianten*, *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 16 (1988), 198–218.
- Pöll, Bernhard, *Le français, langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2005.
- Pöll, Bernhard, *La querelle autour de la norme du français québécois. Quelques réflexions sur un débat de sourds*, in : Erfurt, Jürgen/Budach Gabriele (edd.), *Standardisation et déstandardisation. Le français et l'espagnol au XX^e siècle/Estandarización y desestandarización. El francés y el español en el siglo XX*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2008, 99–112.
- Pöll, Bernhard, *Le français en Belgique et en Suisse romande. Du purisme franco-français à quelques « fonctionnements pluricentriques »*, in : Argod-Dutard, Françoise (ed.), *Le français et les langues d'Europe. Cinquièmes Rencontres de Liré*, Rennes, Presses Universitaires, 2011, 73–83.
- Pöll, Bernhard, *Französisch außerhalb Frankreichs*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017.

- Pöll, Bernhard, *Le français standard parlé (à la télé). Entre conformité à la norme traditionnelle, libertés pragmatolinguistiques et diversification des normes en francophonie*, in : Albert, Georg/Diao-Klaeger, Sabine (edd.), *Mündlicher Sprachgebrauch zwischen Normorientierung und pragmatischen Spielräumen*, Tübingen, Stauffenburg, 2018, 65–83.
- Pooley, Tim, *Vers une norme endogène pluricentrique ou une pluralité de normes en francophonie du nord ?*, *Langage et société* 140:2 (2012), 117–134.
- Porst, Rolf, *Fragebogen – Ein Arbeitsbuch*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2009.
- Postlep, Sebastian, *Zwischen Huesca und Lérida. Perzeptive Profilierung eines diatopischen Kontinuums*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010.
- Preston, Malcolm S., *Evaluational reactions to English, Canadian French and European French voices*, mémoire de master, McGill University, 1963.
- Preston, Dennis R., *Standard English spoken here. The geographical loci of linguistic norms*, in : Ammon, Ulrich (ed.), *Status and function of languages and language varieties*, Berlin/New York, De Gruyter, 1989, 324–354.
- Preston, Dennis R., *Whaddayaknow. The Modes of folk linguistic awareness*, *Language awareness* 5:1 (1996), 40–74.
- Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999a.
- Preston, Dennis R., *Introduction*, in : Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999b, xxiii–xl.
- Preston, Dennis R. (ed.), *Handbook of perceptual dialectology*, vol. 2, Amsterdam, John Benjamins, 2002.
- Preston, Dennis R., *Linguistic insecurity forty years later*, *Journal of English linguistics* 41:4 (2013), 304–311.
- Preston, Dennis R./Niedzielski, Nancy, *Folk linguistics*, Berlin/New York, Mouton De Gruyter, 2000.
- Prikhodkine, Alexei, *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande. Enquête sociolinguistique dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Purschke, Christoph, *Regionalsprache und Hörerurteil. Grundzüge einer perzeptiven Variationslinguistik*, Stuttgart, Steiner, 2011.
- Pustka, Elissa, *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen, Narr, 2007.
- Pustka, Elissa, *Accent(s) parisien(s) – Auto- und Heterorepräsentationen stadtsprachlicher Merkmale*, in : Krefeld, Thomas (ed.), *Sprachen und Sprechen im städtischen Raum*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2008, 213–249.
- Pustka, Elissa, *PFC et la phonologie du français en Vendée*, in : Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier, Hermès Science, 2009, 307–335.
- Pustka, Elissa, *Der südfranzösische Akzent – in den Ohren von Toulousains und Parisiens*, in : Krefeld, Thomas/Pustka, Elissa (edd.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2010, 123–150.
- Pustka, Elissa, *Einführung in die Phonetik und Phonologie des Französischen*, Berlin, Erich Schmidt Verlag, 2011.
- Pustka, Elissa/Bellonie, Jean-David/Chalier, Marc/Jansen, Luise, *C'est toujours l'autre qui a un accent. Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec*, *Glottopol* 31 (2019), 27–52.

- Pustka, Elissa/Chalier, Marc/Jansen, Luise, *À la recherche d'une norme de prononciation. Le modèle des présentateurs de télévision*, *Journal of French language studies* 27:1 (2017), 101–115.
- Pustka, Elissa/Kamerhuber, Julia/Forster, Julia, *Lecture, répétition, parole spontanée. L'impact de la tâche sur le comportement du schwa en FLE*, *Journal of French language studies* 30:2 (2020), 161–188.
- Racine, Isabelle, *Le français en Suisse*, in : Detey, Sylvain/Racine, Isabelle/Kawaguchi, Yuji/Eychenne, Julien (edd.), *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*, Paris, CLE International, 2016, 44–48.
- Racine, Isabelle/Andreassen, Helene N., *A phonological study of a Swiss French variety. Data from the canton of Neuchâtel*, in : Gess, Randall/Lyche, Chantal/Meisenburg, Trudel (edd.), *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, 2012, 173–207.
- Racine, Isabelle/Andreassen, Helene N./Benetti, Laurence, *Swiss French*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 223–235.
- Racine, Isabelle/Schwab, Sandra/Detey, Sylvain, *Accent(s) suisse(s) ou standard(s) suisse(s) ? Approche perceptive dans quatre régions de Suisse romande*, in : Falkert, Anika (ed.), *La perception des accents du français hors de France*, Mons, Éditions CIPA, 2013, 41–59.
- Reetz, Henning, *Speech manipulation, synthesis, and automatic speech recognition in laboratory phonology*, in : Cohn, Abigail C./Fougeron, Cécile/Huffman, Marie K. (edd.), *The Oxford Handbook of Laboratory Phonology*, Oxford, Oxford University Press, 2012, 450–458.
- Regan, Vera, *Variation*, in : Herschensohn, Julia/Young-Scholten, Martha (edd.), *The Cambridge handbook for second language acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, 272–291.
- Regan, Vera/Howard, Martin/Lemée, Isabelle, *The acquisition of sociolinguistic competence in a study abroad context*, Bristol, Multilingual Matters, 2009.
- Reinke, Kristin, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Tübingen, Niemeyer, 2004.
- Reinke, Kristin, *La langue à la télévision québécoise. Aspects sociophonétiques*, Québec, Les Publications du Québec, 2005.
- Reinke, Kristin/Ostiguy, Luc, *Le français québécois d'aujourd'hui*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2016.
- Remysen, Wim, *Le français au Québec. Au-delà des mythes*, *Romanesque* 28:1 (2003), 28–41.
- Remysen, Wim, *L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néobrunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne*, in : Langlois, Simon/Létourneau, Jocelyn (edd.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 95–116.
- Remysen, Wim, *Les Québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topolectale distincte ? Résultats d'une analyse perceptuelle exploratoire*, *Canadian journal of linguistics* 59:1 (2014), 109–135.
- Remysen, Wim, *Le « vent » dans les voiles à Montréal, ou la diffusion sociale et géographique de la réalisation postérieure de la voyelle nasale ouverte /ã/ en français québécois*, *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 10 (2016a), 135–158.
- Remysen, Wim, *Langue et espace au Québec. Les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ?*, in : Gavinelli, Dino/Molinari, Chiara (ed.), *Lingue, culture, mediazioni (Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographique)*, Milano, LED, 2016b, 31–57.

- Reutner Ursula, *Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique*, Hamburg, Helmut Buske, 2005.
- Reutner, Ursula, *Phonétisme français – phonétisme canadien. Aspects de la prononciation du graphème « oi »*, in : Rodriguez, Liliane/Lapierre, André, *D'est en ouest. La variation géolinguistique du français au Canada*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2013, 87–109.
- Reutner, Ursula, *Aménagement linguistique et défense institutionnalisée de la langue. Francophonie*, in : Polzin-Haumann, Claudia/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Manuel de linguistique française*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2015, 171–195.
- Rey, Alain, *Usages, jugements et prescriptions linguistiques*, *Langue française* 16 (1972), 4–28.
- Rey-Debove, Josette/Rey, Alain (edd.), *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, SLN Le Robert, 2017, <https://grand-robert.lerobert.com/> [consulté le 21.06.2019].
- Reynaud, Alain, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.
- Richards, Jack C./Platt, John/Platt, Heidi, *Diccionario de lingüística aplicada y enseñanza de lenguas*, Barcelona, Ariel, 1997.
- Rickard, Peter, *The French language in the Seventeenth Century*, Woodbridge, D.S. Brewer, 1992.
- Riverin-Coutlée, Josiane, *L'ouverture du /ε/ en finale absolue. Résultats acoustiques préliminaires*, in : Cyr, Katherine/Sigouin, Caroline (edd.), *Actes des XXVII^e Journées de linguistique*, Québec, Université Laval, 2013, 87–104.
- Robillard, Didier de, *Le concept d'insécurité linguistique. À la recherche d'un mode d'emploi*, in : Bavoux, Claudine (ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, Paris, L'Harmattan, 1996, 55–76.
- Rovere, Giovanni, *Il plurilinguismo in Svizzera*, Quaderni per la promozione del bilinguismo, Brescia, CLADIL, 1982.
- Santerre, Laurent/Dufour, Simon-Pierre/Mc Duff, Stéphane, *La perception de la diphtongaison. Son importance dans les grands corpus*, *Revue de l'association québécoise de linguistique* 4:4 (1985), 33–53.
- Scheuringer, Hermann, *Das Deutsche als pluriareale Sprache. Ein Beitrag gegen staatlich begrenzte Horizonte in der Diskussion um die deutsche Sprache in Österreich*, *Die Unterrichtspraxis/Teaching German* 29:2 (1996), 147–153.
- Schildt, Axel, *Das Jahrhundert der Massenmedien. Ansichten zu einer künftigen Geschichte der Öffentlichkeit*, *Geschichte und Gesellschaft* 27 (2001), 177–206.
- Schoch, Marianne, *Résultats d'une enquête phonologique en Suisse romande*, *Bulletin de la Section de linguistique de la faculté des lettres de Lausanne* 2 (1980), 1–38.
- Schrodt, Richard, *Nationale Varianten, areale Unterschiede und der « Substandard »*. *An den Quellen des Österreichischen Deutsch*, in : Muhr, Rudolf/Schrodt, Richard (edd.), *Österreichisches Deutsch und andere nationale Varietäten plurizentrischer Sprachen in Europa*, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1997, 12–39.
- Schwab, Sandra, *Les variables temporelles dans la production et la perception de la parole*, thèse de doctorat, Université de Genève, 2007, DOI : <https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:5216>.

- Schwab, Sandra/Keller, Eric/Zellner, Brigitte/Connan, Pierre-Yves/Siebenhaar, Beat, *Conventions de segmentation pour la construction de diphones*, Lausanne, Université de Lausanne, 1998, 1–6.
- Semaan, Salaam, *Échantillonnage espace-temps et échantillonnage déterminé selon les répondants des populations difficiles à joindre*, Methodological innovations online 5:2 (2010), 60–75, DOI : <https://doi.org/10.4256/mio.2010.0019a>.
- Siebs, Theodor, *Deutsche Bühnenaussprache*, Köln, Ahn, 1898.
- Sigouin, Caroline, *Caractéristiques acoustiques des voyelles fermées tendues, relâchées et allongées en français québécois*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 2013.
- Sigouin, Caroline/Arnaud, Vincent, *Les voyelles fermées tendues, relâchées et allongées du français québécois. La contribution d'indices statiques/dynamiques et absolus/normalisés à la détermination de leur identité acoustique*, in : Gravier, Guillaume, et al. (edd.), *Actes des XXX^e Journées d'étude sur la parole*, Le Mans, Association Francophone de la Communication Parlée, 2014, 567–575.
- Silviet-Carricart, Annie, *Étude de la variation phonétique chez 14 enfants francophones québécois et acadiens en milieu francophone minoritaire*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 2007.
- Simon, Anne Catherine/Lacheret, Anne, *Approaching variation in PFC. The prosodic Level*, in : Detey, Sylvain/Durand, Jacques/Laks, Bernard/Lyche, Chantal (edd.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 376–386.
- Sinclair, John, *Corpus and text – basic principles*, in : Wymne, Martin (ed.), *Developing linguistic corpora. A guide to good practice*, Oxford, Oxbow Books, 2004, 1–16.
- Singy, Pascal, *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Singy, Pascal, et al., *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne et al., Peter Lang, 2004.
- Sobrero, Alberto A., *Italienisch. Regionale Varianten*, in : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.), *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. 4 : *Italienisch, Korsisch, Sardisch*, Tübingen, Niemeyer, 1988, 732–748.
- SoSci Survey GmbH, *SoSci Survey. Der onlineFragebogen*, 2018, <https://www.soscisurvey.de/> [consulté le 31.10.2020].
- Soukup, Barbara, *Konstruktivismus trifft auf Methodik in der Spracheinstellungsforschung. Theorie, Daten, Fazit*, in : Cuonz, Christina/Studler, Rebekka (edd.), *Sprechen über Sprache. Perspektiven und neue Methoden der Spracheinstellungsforschung*, Tübingen, Stauffenburg, 2014, 143–168.
- Spiekermann, Helmut, *Sprache in Baden-Württemberg. Merkmale des regionalen Standards*, Tübingen, Niemeyer, 2008.
- Suso López, Javier, *Norme et bon usage au XVII^e siècle en France*, in : Alonso, Emilia/Bruña, Manuel/Muñoz, María (edd.), *La lingüística francesa. Gramática, historia, epistemología*, vol. 1, Sevilla, Grupo andaluz de pragmática, 1996, 175–188.
- Statistique Canada, *Produits de données. Recensement de 2016*, 2016, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm> [consulté le 31.10.2020].
- Stuart-Smith, *The view from the couch. Changing perspectives on the role of the television in changing language ideologies and use*, in : Kristiansen, Tore/Coupland, Nikolas (edd.), *Standard languages and language standard in a changing Europe*, Oslo, Novus, 2011, 223–239.

- Stuart-Smith, Jane, *English and the media. Television*, in : Berg, Anton/Brinton, Laurel (edd.), *English historical linguistics*, vol. 1, Berlin/Boston, Mouton De Gruyter, 2012, 1075–1088.
- Syrdal, Ann K./Gopal, Hundrai S., *A perceptual model of vowel recognition based on the auditory representation of American English vowels*, *Journal of the acoustical society of America* 79, 1986, 1086–1100.
- Taylor, Jill, *Sound evidence. Speech communities and social accents in Aix-en-Provence*, Bern et al., Peter Lang, 1996.
- Thibault, André, *Légitimité linguistique des français nationaux hors de France. Le cas du français de Suisse romande*, *Revue québécoise de linguistique* 26:2 (1998), 25–42.
- Thibault, André/Knecht, Pierre (edd.), *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Éditions Zoé, ²2004.
- Thibault, André, *Le traitement des emprunts dans le DSR. Aperçus théoriques et méthodologiques*, in : Latin, Danièle/Poirier, Claude (edd.), *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Études du français en francophonie »*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 69–84.
- Thibault, André, *Suisse*, in : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2017, 204–225.
- Tophinke, Doris/Ziegler, Evelyn, « *Aber bitte im Kontext !* » *Neue Perspektiven der dialektologischen Einstellungsforschung*, *Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie* 1 (2006), 205–224.
- Tory, Geoffroy, *Champ fleury*, La Haye, Mouton, 1970 [1529].
- Tremblay, Louise, *Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques*, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 9:3 (1990), 197–222.
- Trudgill, Peter, *Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich*, *Language in society* 1 (1972), 179–195.
- Trudgill, Peter, *Standard English. What it Isn't*, in : Bex, Tony/Watts, Richard J. (edd.), *Standard English. The widening debate*, London, Routledge, 1999, 117–128.
- Trudgill, Peter, *Dialects*, New York, Routledge, ⁴2004.
- Trudgill, Peter, *Diffusion, drift and the irrelevance of media influence*, *Journal of sociolinguistics* 18:2 (2014), 214–222.
- Tuailon, Gaston, *Réflexions sur le français régional*, in : Taverdet, Gérard/Straka, Georges (edd.), *Les français régionaux*, Paris, Klincksieck, 1977, 7–29.
- Vaissière, Jacqueline, *On the acoustic and perceptual characterization of reference vowels in a cross-language perspective*, in : Lee, Wai Sum/Zee, Eric (edd.), *Proceedings of the 17th International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS XVII)*, Hong Kong, University of Hong Kong, 2011, 52–59.
- Valdman, Albert, *Français standard et français populaire. Sociolecte ou fiction ?*, *The French review* 56:2 (1982), 218–227.
- Valdman, Albert, *Letter from the president*, *American association of teachers of French national bulletin* 21:4 (1996), 1–5.
- Vaugelas, Claude Favre de, *Remarques sur la langue française*, ed. Marzys, Zygmunt, Genève, Droz, 2009 [1647].
- Verreault, Claude/Lavoie, Thomas, *Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois. Essai de caractérisation linguistique*, in : Mercier, Louis/Cajole-Laganière, Hélène (edd.), *Français du Canada – Français de France VI*, Tübingen, Niemeyer, 2004, 71–121.

- Walter, Henriette, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris, France-Expansion, 1976.
- Walter, Henriette, *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, 1988.
- Walter, Henriette, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Lattès, 1998.
- Warnant, Léon, *Dictionnaire de la prononciation française*, Gembloux, Duculot, ⁴1987 [1962].
- Weischer, Christoph, *Das Unternehmen « Empirische Sozialforschung ». Strukturen, Praktiken und Leitbilder der Sozialforschung in der Bundesrepublik Deutschland*, München, Oldenbourg, 2004.
- Werlen, Erika, *Studien zur Datenerhebung in der Dialektologie*, Wiesbaden, Steiner, 1984.
- Woehrling, Cécile, *Accents régionaux en français. Perception, analyse et modélisation à partir de grands corpus*, thèse de doctorat, Université Paris-Sud, 1984.
- Woehrling, Cécile/Boula de Mareüil, Philippe, *Identification d'accents régionaux en français. Perception et catégorisation*, Bulletin phonologie du français contemporain (PFC) 6 (2005), 89–112.
- Wolf, Norbert, *Österreichisches zum österreichischen Deutsch*, Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik 61 (1994), 66–76.

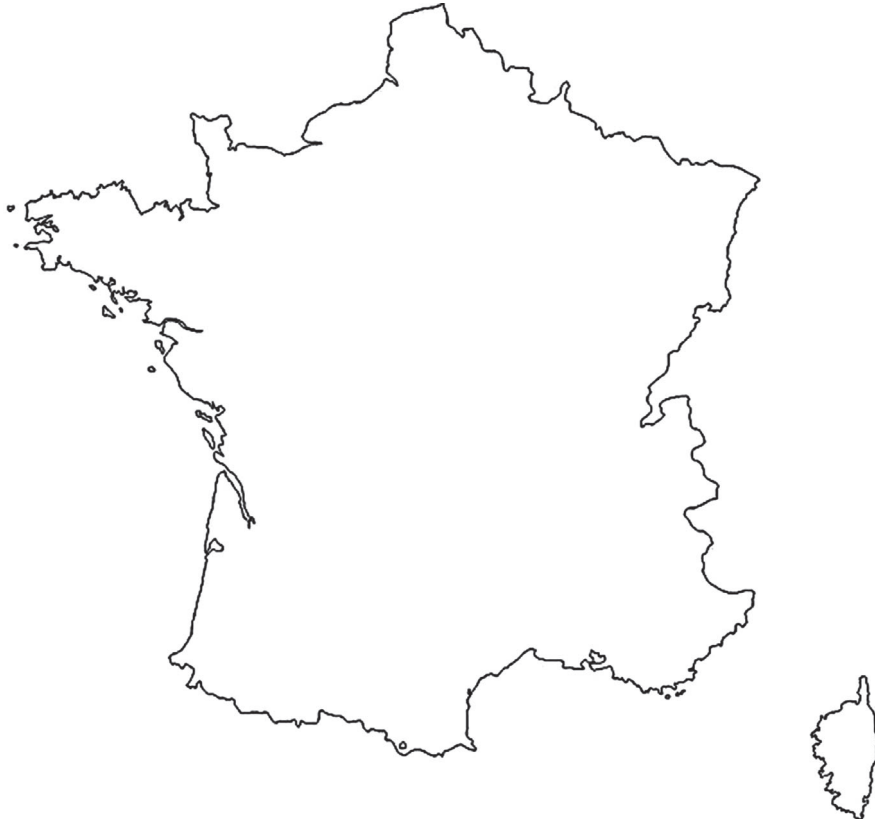
Corpus

- Corpus Chalièr 2015 = Chalièr, Marc, *Corpus de l'usage de présentateurs de journaux télévisés et radiophoniques au Québec (Radio-Canada), en Suisse romande (Radio Télévision Suisse – RTS) et à Paris (Radio France, BFM radio, Europe 1 ; France 2, France 3 Paris Île-de-France, TV5 Monde)*, corpus non publié, Université de Vienne, 2015.

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire écrit – Paris

Questionnaire sur le français parlé à Paris	
Important : Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seul votre avis personnel compte. Toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme.	
1.	Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ? _____ _____
2.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ? _____
3.	Les Parisiens ont-ils un accent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ? <input type="checkbox"/> À leur vocabulaire : _____ <input type="checkbox"/> À leur prononciation : _____ <input type="checkbox"/> À leur grammaire : _____ <input type="checkbox"/> À autre chose : _____
4.	Sur la page suivante, vous trouverez une carte de la France. 1) À l'aide du STYLO VERT , veuillez... – ...dessiner les différentes zones linguistiques que vous connaissez (par exemple en les encerclant). – ...nommer ces zones linguistiques. 2) À l'aide du STYLO ROUGE , veuillez dessiner de la même manière l'endroit où l'on parle, selon vous, le meilleur français.
5.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en France ? _____
6.	Les présentateurs des journaux télévisés parisiens ont-ils un accent propre à Paris ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, qu'est-ce qui les différencie des présentateurs de journaux télévisés d'autres pays/régions francophones ? _____ _____



7.	<p>Selon vous, quel est le français le plus représentatif de l'ensemble de la France ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans le journal télévisé ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
8.	<p>Quand, à la télévision, vous regardez une publicité utilisant un accent régional, vous vous sentez. . .</p> <p><input type="checkbox"/> . . .amusé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .gêné</p> <p><input type="checkbox"/> . . .agacé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .indifférent</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
9.	<p>Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
10.	<p>Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
11.	<p>Face à un Tourangeau ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
12.	<p>Face à un Toulousain ayant la même profession, comment un Parisien se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>

13.	Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en France ? <input type="checkbox"/> L'accent parlé dans les médias français <input type="checkbox"/> L'accent parisien <input type="checkbox"/> L'accent de Tours
	<input type="checkbox"/> Aucun accent/accent neutre <input type="checkbox"/> Peu importe <input type="checkbox"/> Autre : _____
14.	Comment les Québécois, les Suisses et les Belges perçoivent-ils, selon vous, la façon de prononcer des Parisiens ? _____ _____
15.	Comment les Québécois, les Suisses et les Belges perçoivent-ils, selon vous, leur propre façon de prononcer ? _____ _____

Annexe 2 : Questionnaire écrit – Suisse romande

Questionnaire sur le français parlé en Suisse romande	
Important : Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seul votre avis personnel compte. Toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme.	
1.	Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ? _____
2.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ? _____
3.	Les Suisses romands ont-ils un accent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ? <input type="checkbox"/> À leur vocabulaire : _____ <input type="checkbox"/> À leur prononciation : _____ <input type="checkbox"/> À leur grammaire : _____ <input type="checkbox"/> À autre chose : _____
4.1	Y a-t-il des Suisses romands qui essaient de perdre leur accent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Pourquoi (pas)? _____
5.	Sur la page suivante, vous trouverez une carte de la Suisse romande. 3) À l'aide du STYLO VERT , veuillez... – ...dessiner les différentes zones linguistiques que vous connaissez (par exemple en les encerclant). – ...nommer ces zones linguistiques. 4) À l'aide du STYLO ROUGE , veuillez dessiner de la même manière l'endroit où l'on parle, selon vous, le meilleur français.
6.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent en Suisse romande ? _____
7.	Les présentateurs des journaux télévisés suisses romands ont-ils un accent propre à la Suisse romande ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, qu'est-ce qui caractérise l'accent des présentateurs de journaux télévisés suisses romands ? _____



8.	<p>Selon vous, quel est le français suisse romand le plus représentatif de l'ensemble de la Suisse romande ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans le journal télévisé ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
9.	<p>Quand, à la télévision, vous regardez une publicité suisse utilisant l'accent suisse romand, vous vous sentez. . .</p> <p><input type="checkbox"/> . . .fier</p> <p><input type="checkbox"/> . . .amusé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .gêné</p> <p><input type="checkbox"/> . . .agacé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .indifférent</p>
10.	<p>Face à un Français ayant la même profession, comment un Suisse romand se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
11.	<p>Face à un Québécois ayant la même profession, comment un Suisse romand se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
12.	<p>À votre avis, le jugement des Québécois sur l'accent des Suisses romands est. . .</p> <p><input type="checkbox"/> . . .le même</p> <p><input type="checkbox"/> . . .plus critique que celui des Français</p> <p><input type="checkbox"/> . . .moins critique que celui des Français</p>
13.	<p>Face à un Genevois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
14.	<p>Face à un Lausannois ayant la même profession, comment un Neuchâtelois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>

15.	Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés en Suisse romande ? <input type="checkbox"/> L'accent genevois <input type="checkbox"/> L'accent lausannois <input type="checkbox"/> L'accent suisse romand parlé dans les médias <input type="checkbox"/> L'accent parisien <input type="checkbox"/> Aucun accent/accent neutre <input type="checkbox"/> Peu importe <input type="checkbox"/> Autre : _____
16.	Comment les Parisiens perçoivent-ils la façon de prononcer des Suisses romands ? _____ _____
17.	Comment les Parisiens perçoivent-ils leur propre façon de prononcer ? _____ _____

Annexe 3 : Questionnaire écrit – Québec

Questionnaire sur le français parlé au Québec	
Important : Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seul votre avis personnel compte. Toutes vos réponses seront traitées de façon anonyme.	
1.	Quels accents de français connaissez-vous dans le monde ? _____
2.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent dans le monde ? _____
3.	Les Québécois ont-ils un accent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, à quoi peut-on les reconnaître le plus ? <input type="checkbox"/> À leur vocabulaire : _____ <input type="checkbox"/> À leur prononciation : _____ <input type="checkbox"/> À leur grammaire : _____ <input type="checkbox"/> À autre chose : _____
4.1	Y a-t-il des Québécois qui essaient de perdre leur accent ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Pourquoi (pas) ? _____
5.	Sur la page suivante, vous trouverez une carte du Québec. 5) À l'aide du STYLO VERT , veuillez... – ...dessiner les différentes zones linguistiques que vous connaissez (par exemple en les encerclant). – ...nommer ces zones linguistiques. 6) À l'aide du STYLO ROUGE , veuillez dessiner de la même manière l'endroit où l'on parle, selon vous, le meilleur français.
6.	Selon vous, où a-t-on le moins d'accent à l'intérieur du Québec ? _____
7.	Les présentateurs québécois des journaux télévisés ont-ils un accent propre au Québec ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, qu'est-ce qui les différencie des présentateurs de journaux télévisés d'autres pays/régions francophones ? _____ _____



8.	<p>Selon vous, quel est le français québécois le plus représentatif de l'ensemble du Québec ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans le journal télévisé ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?</p> <p><input type="checkbox"/> Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?</p> <p><input type="checkbox"/> Autre : _____</p>
9.	<p>Quand, à la télévision, vous regardez une publicité québécoise utilisant l'accent québécois, vous vous sentez. . .</p> <p><input type="checkbox"/> . . .fier</p> <p><input type="checkbox"/> . . .amusé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .gêné</p> <p><input type="checkbox"/> . . .agacé</p> <p><input type="checkbox"/> . . .indifférent</p>
10.	<p>Face à un Français ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
11.	<p>Face à un Suisse ayant la même profession, comment un Québécois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
12.	<p>À votre avis, le jugement des Suisses sur l'accent des Québécois est. . .</p> <p><input type="checkbox"/> . . .le même</p> <p><input type="checkbox"/> . . .plus critique que celui des Français</p> <p><input type="checkbox"/> . . .moins critique que celui des Français</p>
13.	<p>Face à un Montréalais ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>
14.	<p>Face à un Québécois de la ville de Québec ayant la même profession, comment un Magnymontois se sent-il par rapport à sa façon de parler ?</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'égalité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation d'infériorité</p> <p><input type="checkbox"/> En situation de supériorité</p>

15.	Selon vous, quel accent de français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) donnés au Québec ? <input type="checkbox"/> L'accent québécois de Montréal <input type="checkbox"/> L'accent québécois de la Ville de Québec <input type="checkbox"/> L'accent québécois parlé dans les médias <input type="checkbox"/> L'accent parisien <input type="checkbox"/> Aucun accent/accent neutre <input type="checkbox"/> Peu importe <input type="checkbox"/> Autre : _____
16.	Comment les Parisiens perçoivent-ils la façon de prononcer des Québécois ? _____ _____
17.	Comment les Parisiens perçoivent-ils leur propre façon de prononcer ? _____ _____

Annexe 4 : Protocoles des entretiens – Paris

Entretien guidé

Informations sociodémographiques supplémentaires à la fiche signalétique

(Cursus universitaire et dans les médias)

1. **Cursus universitaire (Quelles études, où, durant combien de temps) ?**
2. **Études de journalisme à Paris ? Si non, à quel endroit ?**
3. **Études à l'université ou dans une école de journalisme ?**
4. **Expériences professionnelles (en France, à l'étranger)**
5. Cours d'orthophonie ? Qu'est-ce qu'on y apprend ?
 - 5.1 Respiration
 - 5.2 **Bonne prononciation**
 - 5.3 **Meilleur accent (différences dialectales sujettes à des remarques ?)**
6. Quelle est la différence entre les speakers et les journalistes ?
Selon quels critères les choisit-on ?
 - 6.1 Plus belle voix ?
 - 6.2 Accent plus régional ?
 - 6.3 **Meilleur accent ?**
 - 6.4 Formation linguistique plus normative chez les speakers ?
7. **Quel accent est appris aux journalistes ?**
 - 7.1 L'accent parisien ?
 - 7.2 Un accent plus régional ?
8. Est-ce qu'un Québécois, un Belge ou un Suisse pourraient travailler à la télévision française ?

Conscience linguistique (attitudes et représentations)

(Français en général) (Question brise-glace)

1. **Quels sont les accents de français que vous connaissez dans le monde ?**
 - 1.1 **Quel accent est considéré comme étant le plus sympathique ? Le moins sympathique ?**
 - 1.2 **Quel accent est considéré comme étant le plus correct ? (où parle-t-on le meilleur français ?) Le moins correct ?**

(Paris en général)

2. **Les Parisiens ont-ils un accent ?**
3. Quelles sont les particularités du français parlé à Paris ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)
À quel niveau y a-t-il le plus grand nombre de particularités ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)

(Vision du français parlé à Paris différente entre les journalistes n'ayant vécu qu'à Paris et ceux ayant également vécu dans une autre région francophone ?)

4. Comment est-ce que les francophones d'autres régions/pays perçoivent le français parlé à Paris ? Comment est-ce qu'ils caractérisent le français parlé à Paris ? Est-ce qu'ils font des différences entre les différents français parlés à l'intérieur même de Paris ?
5. Les francophones d'autres régions et pays considèrent donc le français parlé à Paris comme étant plus correct que le leur ?
Est-ce que c'est également le cas des Parisiens ? Les Parisiens pensent-ils donc aussi mieux parler que les francophones d'autres régions et pays ?
6. Et si on retourne la question : comment est-ce que les Parisiens caractérisent le français parlé dans d'autres régions et pays (comme le Québec ou la Suisse) ? (par quels adjectifs par exemple)
Et comment est-ce que les Parisiens caractérisent le français parisien ?

(Différences à l'intérieur de Paris)

7. **Est-ce qu'il y a de grandes différences entre les accents de français à Paris ?**
8. **Comment est-ce que vous diviseriez Paris au niveau des accents ?**
Comment est-ce que ces accents sont vus dans la société française ?
Sympathiques ? Corrects ? Arrogants ? *(typique de la norme) ?*
9. Quel accent parisien est considéré comme le plus sympathique ? Le moins sympathique ?
10. Quel accent parisien est considéré comme le plus correct ? Le moins correct ?
11. **Selon vous, quelle est la façon de parler le français la plus représentative pour la France ?**
(Attendre une réponse. Les catégories existent-elles ?)
(proposer les possibilités de réponses suivantes)
 - 11.1 Le français parlé dans le journal télévisé ?
 - 11.2 Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?
 - 11.3 Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?
12. **Selon vous, quel français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) à Paris, au Québec, en Belgique, en Suisse, en Autriche ?**
Et dans les cours de français à l'école ou au lycée ?
13. **Est-ce que les speakers des journaux télévisés francophones ont tous les mêmes accents ou y a-t-il des différences d'accent selon les régions ?**
(Si oui, les speakers de Paris ont-ils un accent propre à Paris dans les journaux télévisés ou radiophoniques ?)

(Questions délicates)

14. Quels sont les stéréotypes des Parisiens face aux autres francophones non-Parisiens ?
Quels sont les stéréotypes des Francophones non-Parisiens face aux Parisiens ?

Questions aux formateurs

1. Qu'est-ce qui est corrigé ?
2. Qu'est-ce que les speakers apprennent ?

Annexe 5 : Protocoles des entretiens – Suisse romande

Entretien guidé

Informations sociodémographiques supplémentaires à la fiche signalétique

(Cursus universitaire et dans les médias)

1. **Cursus universitaire (Quelles études, où, durant combien de temps) ?**
2. **Études de journalisme à Paris ou Genève ?**
3. **Études à l'université ou dans une école de journalisme ?**
4. **Expériences professionnelles (en France, à l'étranger)**
5. Cours d'orthophonie ? Qu'est-ce qu'on y apprend ?
 - 5.1 Respiration
 - 5.2 **Bonne prononciation**
 - 5.3 **Meilleur accent (différences dialectales sujettes à des remarques ?)**
6. Quelle est la différence entre les speakers et les journalistes ?
Selon quels critères les choisit-on ?
 - 6.1 Plus belle voix ?
 - 6.2 Accent plus régional ?
 - 6.3 **Meilleur accent ?**
 - 6.4 Formation linguistique plus normative chez les speakers ?
7. **Quel accent est appris aux journalistes ?**
 - 7.1 L'accent parisien ?
 - 7.2 Un accent plus régional ?
8. Un Parisien pourrait-il travailler à la Télévision ou Radio Suisse romande ?

Conscience linguistique (attitudes et représentations)

(Français en général) (Question brise-glace)

1. **Quels sont les accents de français que vous connaissez dans le monde ?**
 - 1.1 **Quel accent est considéré comme étant le plus sympathique ? Le moins sympathique ?**
 - 1.2 **Quel accent est considéré comme étant le plus correct ? (où parle-t-on le meilleur français ?) Le moins correct ?**

(Suisse romande en général)

2. **Les Suisses romands ont-ils un accent ?**
3. Quelles sont les particularités du français parlé en Suisse romande ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)
À quel niveau y a-t-il le plus grand nombre de particularités ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)

(Vision du français parlé en Suisse romande différente entre les journalistes ayant vécu en France et ceux n'ayant vécu qu'en Suisse ?)

4. Est-ce que les Parisiens ont des préjugés face au français parlé en Suisse romande ? Comment est-ce qu'ils caractérisent cet accent ? Est-ce qu'ils font des différences entre les différents français régionaux parlés en Suisse romande ?
5. Les Parisiens considèrent donc le français parlé en Suisse romande comme moins correct que celui de Paris ? Est-ce que c'est également le cas des Suisses ? Les Suisses pensent-ils donc aussi moins bien parler que les Français ?
6. Et si on retourne la question : comment est-ce que les Suisses caractérisent le français parisien ? (par quels adjectifs par exemple) Et comment est-ce que les Suisses caractérisent le français suisse romand ?

(Différences à l'intérieur de la Suisse)

7. **Est-ce qu'il y a de grandes différences entre les français régionaux en Suisse romande ? Est-ce qu'on parle encore le patois dans certaines régions ?**
8. Quel accent suisse romand est considéré comme le plus sympathique ? Le moins sympathique ?
9. Quel accent suisse romand est considéré comme le plus correct ? Le moins correct ?
10. Est-ce qu'il existe un français genevois ? Comment est-ce qu'il est vu dans la société suisse romande ? Sympathique ? Correct ? Arrogant (*typique de la norme*) ? **Selon vous, quel est le français suisse romand le plus représentatif/typique ?** (*Attendre une réponse. Les catégories existent-elles ?*) (*proposer les possibilités de réponses suivantes*)
 - 10.1 Le français parlé dans le journal télévisé ?
 - 10.2 Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?
 - 10.3 Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?
11. **Quel français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) en Suisse, en Autriche ? Et dans les cours de français à l'école et au collège ?**
12. **Est-ce que les speakers des journaux télévisés francophones ont tous les mêmes accents ou y a-t-il des différences d'accent selon les régions ?** (Si oui, les speakers de la Suisse romande ont-ils un accent propre à la Suisse dans les journaux télévisés ou radiophoniques ?)

(Questions délicates)

13. Quels sont les stéréotypes des Français face aux Suisses ?
14. Quels sont les stéréotypes des Suisses face aux Français ?

Questions aux formateurs

1. Qu'est-ce qui est corrigé ?
2. Qu'est-ce que les speakers apprennent ?

Annexe 6 : Protocoles des entretiens – Québec

Entretien guidé

Informations sociodémographiques supplémentaires à la fiche signalétique

(Cursus universitaire et dans les médias)

1. **Cursus universitaire (Quelles études, où, durant combien de temps) ?**
2. **Études de journalisme à Québec ou Paris ?**
3. **Études à l'université ou dans une école de journalisme ?**
4. **Expériences professionnelles (en France, à l'étranger)**
5. Cours d'orthophonie ? Qu'est-ce qu'on y apprend ?
 - 5.1 Respiration
 - 5.2 **Bonne prononciation**
 - 5.3 **Meilleur accent (différences dialectales sujettes à des remarques ?)**
6. Quelle est la différence entre les speakers et les journalistes ?
Selon quels critères les choisit-on ?
 - 6.1 Plus belle voix ?
 - 6.2 Accent plus régional ?
 - 6.3 **Meilleur accent ?**
 - 6.4 Formation linguistique plus normative chez les speakers ?
7. **Quel accent est appris aux journalistes ?**
 - 7.1 L'accent parisien ?
 - 7.2 Un accent plus régional ?
8. Un Parisien pourrait-il travailler à la Télévision ou Radio québécoises ?

Conscience linguistique (attitudes et représentations)

(Français en général) (Question brise-glace)

1. **Quels sont les accents de français que vous connaissez dans le monde ?**
 - 1.1 **Quel accent est considéré comme étant le plus sympathique ? Le moins sympathique ?**
 - 1.2 **Quel accent est considéré comme étant le plus correct ? (où parle-t-on le meilleur français ?) Le moins correct ?**

(Québec en général)

2. **Les Québécois ont-ils un accent ?**
3. Quelles sont les particularités du français parlé au Québec ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)
À quel niveau y a-t-il le plus grand nombre de particularités ?
(vocabulaire, prononciation, grammaire)

(Vision du français parlé au Québec différente entre les journalistes ayant vécu en France et ceux n'ayant vécu qu'au Québec ?)

4. Est-ce que les Parisiens ont des préjugés face au français parlé au Québec ? Comment est-ce qu'ils caractérisent cet accent ? Est-ce qu'ils font des différences entre les différents français régionaux parlés au Québec ?
5. Les Parisiens considèrent donc le français parlé au Québec comme moins correct que celui de Paris ?
Est-ce que c'est également le cas des Québécois ? Les Québécois pensent-ils donc aussi moins bien parler que les Français ?
6. Et si on retourne la question : comment est-ce que les Québécois caractérisent le français parisien ? (par quels adjectifs par exemple)
Et comment est-ce que les Québécois caractérisent le québécois ?

(Différences à l'intérieur du Québec)

7. **Est-ce qu'il y a de grandes différences entre les français régionaux au Québec ?**
8. **Comment est-ce que vous diviseriez le Québec au niveau des accents ?**
Comment est-ce que ces accents sont vu dans la société québécoise ?
Sympathiques ? Corrects ? Arrogants ? *(typique de la norme) ?*
9. Quel accent québécois est considéré comme le plus sympathique ? Le moins sympathique ?
10. Quel accent québécois est considéré comme le plus correct ? Le moins correct ?
11. **Selon vous, quel est le français québécois le plus représentatif/typique ?**
(Attendre une réponse. Les catégories existent-elles ?)
(proposer les possibilités de réponses suivantes)
 - 11.1 Le français parlé dans le journal télévisé ?
 - 11.2 Le français utilisé dans une discussion entre des étudiants ?
 - 11.3 Le français parlé dans la vie quotidienne à la campagne ?
12. **Quel français devrait-on apprendre dans les cours de français langue étrangère (FLE) au Québec, en Belgique, en Suisse, en Autriche ?**
Et dans les cours de français à l'école et au cégep ?
13. **Est-ce que les speakers des journaux télévisés francophones ont tous les mêmes accents ou y a-t-il des différences d'accent selon les régions ?**
(Si oui, les speakers du Québec ont-ils un accent propre au Québec dans les journaux télévisés ou radiophoniques ?)

(Questions délicates)

14. Quels sont les stéréotypes des Français face aux Québécois ?
15. Quels sont les stéréotypes des Québécois face aux Français ?

Questions aux formateurs

1. Qu'est-ce qui est corrigé ?
2. Qu'est-ce que les speakers apprennent ?

Annexe 7 : Texte lu (Paris, Suisse romande et Québec)

Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ?

Le village de Beaulieu est en grand émoi. Le Premier Ministre a en effet décidé de faire étape dans cette commune au cours de sa tournée de la région en fin d'année. Jusqu'ici les seuls titres de gloire de Beaulieu étaient son vin blanc sec, ses chemises en soie, un champion local de course à pied (Louis Garret), quatrième aux jeux olympiques de Berlin en 1936, et plus récemment, son usine de pâtes italiennes. Qu'est-ce qui a donc valu à Beaulieu ce grand honneur ? Le hasard, tout bêtement, car le Premier Ministre, lassé des circuits habituels qui tournaient toujours autour des mêmes villes, veut découvrir ce qu'il appelle « la campagne profonde ».

Le maire de Beaulieu – Marc Blanc – est en revanche très inquiet. La cote du Premier Ministre ne cesse de baisser depuis les élections. Comment, en plus, éviter les manifestations qui ont eu tendance à se multiplier lors des visites officielles ? La côte escarpée du Mont Saint-Pierre qui mène au village connaît des barrages chaque fois que les opposants de tous les bords manifestent leur colère. D'un autre côté, à chaque voyage du Premier Ministre, le gouvernement prend contact avec la préfecture la plus proche et s'assure que tout est fait pour le protéger. Or, un gros détachement de police, comme on en a vu à Jonquière, et des vérifications d'identité risquent de provoquer une explosion. Un jeune membre de l'opposition aurait déclaré : « Dans le coin, on est jaloux de notre liberté. S'il faut montrer patte blanche pour circuler, nous ne répondons pas de la réaction des gens du pays. Nous avons le soutien du village entier. » De plus, quelques articles parus dans La Dépêche du Centre, L'Express, Ouest Liberté et Le Nouvel Observateur indiqueraient que des activistes des communes voisines préparent une journée chaude au Premier Ministre. Quelques fanatiques auraient même entamé un jeûne prolongé dans l'église de Saint-Martinville.

Le sympathique maire de Beaulieu ne sait plus à quel saint se vouer. Il a le sentiment de se trouver dans une impasse stupide. Il s'est, en désespoir de cause, décidé à écrire au Premier Ministre pour vérifier si son village était vraiment une étape nécessaire dans la tournée prévue. Beaulieu préfère être inconnue et tranquille plutôt que de se trouver au centre d'une bataille politique dont, par la télévision, seraient témoins des millions d'électeurs.

D'ailleurs, le maire espère, dans les jours à venir, retrouver une situation plus sereine : être placé au devant de la scène n'est pas toujours apprécié. Il voudrait ainsi ne pas être sur les genoux lorsque sera entamée, au début du mois de septembre, la construction de l'école de la rue des Petites Haies. D'autant que la réalisation de cet édifice est devenue son cheval de bataille. Il en dira bientôt quelques mots lors d'une conférence de presse organisée avec la participation de trois échevins. Mais ils ont d'ores et déjà laissé entendre que la construction ne débiterait qu'une fois l'ancienne poste vendue, soit à la région, soit à un particulier.

Annexe 8 : Liste de mots PFC (Paris, Suisse romande et Québec)

1. roc	41. des genêts	82. piquer
2. rat	42. blond	83. creuse
3. jeune	43. creux	84. beauté
4. mal	44. reliure	85. patte
5. ras	45. piqué	86. pâte
6. fou à lier	46. malle	87. épais
7. des jeunets	47. gnôle	88. épée
8. intact	48. bouleverser	89. jeune
9. nous	49. million	90. jeûne
prendrions	50. explosion	91. beauté
10. fêtard	51. influence	92. botté
11. nièce	52. mâle	93. brun
12. pâte	53. ex-mari	94. brin
13. piquet	54. pomme	
14. épée	55. étrier	
15. compagnie	56. chemise	
16. fête	57. brin	
17. islamique	58. lierre	
18. agneau	59. blanc	
19. pêcheur	60. petit	
20. médecin	61. jeûne	
21. paume	62. rhinocéros	
22. infect	63. miette	
23. dégeler	64. slip	
24. bêtement	65. compagne	
25. épier	66. peuple	
26. millionnaire	67. rauque	
27. brun	68. cinquième	
28. scier	69. nier	
29. fêter	70. extraordinaire	
30. mouette	71. meurtre	
31. déjeuner	72. vous prendriez	
32. ex-femme	73. botté	
33. liège	74. patte	
34. baignoire	75. étriller	
35. pêcheur	76. faites	
36. socialisme	77. feutre	
37. relier	78. quatrième	
38. aspect	79. muette	
39. niais	80. piquais	
40. épais	81. trouer	

Annexe 9 : Liste de mots complémentaire (Paris, Suisse romande et Québec)

- | | |
|----------------|-------------------|
| 1. je pourrais | 27. époque |
| 2. bar | 28. en fait |
| 3. la paye | 29. sourcil |
| 4. pensée | 30. maudite amie |
| 5. sûr | 31. il paie |
| 6. salle | 32. mœurs |
| 7. bleue | 33. soûl |
| 8. il | 34. tabac |
| 9. ami | 35. Bach |
| 10. venu | 36. diable |
| 11. je pourrai | 37. réseau |
| 12. penser | 38. douzième |
| 13. bleu | 39. il se noie |
| 14. plaît | 40. amie |
| 15. bout | 41. belle |
| 16. bête | 42. plaie |
| 17. zoo | 43. venue |
| 18. but | 44. sale |
| 19. île | 45. couve |
| 20. ananas | 46. stöck |
| 21. août | 47. coutume |
| 22. vive | 48. tandis que |
| 23. cerf | 49. ils se noient |
| 24. sûre | 50. cric |
| 25. un fait | 51. boue |
| 26. juste | |

Annexe 10 : Fiche signalétique (Paris, Suisse romande et Québec)

Fiche signalétique

NOM, prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Domiciles successifs (en nombre d'années) :

.....

Domicile actuel :

.....

Professions successives :

.....

Profession actuelle :

Situation familiale (marié, célibataire, etc.) :

.....

Études (préciser jusqu'à quel âge et quel type d'études) :

.....

Langues parlées :

.....

Père de l'informateur, année de naissance :

lieu d'origine :

profession :

études :

langues parlées (étrangères ou régionales) :

Mère de l'informateur, année de naissance :

lieu d'origine :

profession :

études :

langues parlées (étrangères ou régionales) :

Époux, épouse, autre :

lieu d'origine :

profession :

études :

langues :

Personnes ayant joué un rôle important au moment de l'apprentissage du français par l'enquêté (grands-parents, nourrice. . .) :

.....

Type de logement de l'enquêté (maison, appartement. . .) :
Intégration dans le quartier, relations de voisinage :
Activités culturelles, loisirs, voyages :
.....
Autres informations :
.....
.....

Informations sur l'enquête

Nom de l'enquêteur (entretien guidé) :
Nom de l'enquêteur (entretien libre) :
Date de l'enregistrement, durée :
Lieu de l'enregistrement :
Localité :
Lien enquêteur/enquêté : professionnel, amical, familial, autre :

Observations sur l'enregistrement :
Informel : qui étaient les locuteurs présents ?
Ordre des situations dans l'enregistrement (ex. guidé, liste de mots, texte, libre) :
.....
Principaux thèmes abordés :
.....
Qualité de l'enregistrement :
Autres observations : (interventions d'autres personnes, interruptions téléphoniques notables. . .)
.....
.....

Annexe 11 : Consentement de participation (Paris, Suisse romande et Québec)

Consentement de participation

NOM :

Prénom :

Marc Chalier, assistant de recherche à l'Université de Vienne, vous propose de participer à une enquête dans le cadre du projet universitaire : « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure » (*PFC*). Ce projet s'appuie sur des enregistrements effectués sur des échantillons de francophones de divers pays du monde.

Ces enregistrements sont faits dans un but de recherche scientifique. Les résultats (y compris les enregistrements) peuvent en être publiés aussi bien dans des revues scientifiques que dans des ouvrages commercialisés (par exemple, manuels pédagogiques). Ils pourront éventuellement être intégrés à des systèmes de production et de perception de la parole. Dans tous les cas de publication, les informations vous concernant seront exploitées de manière anonyme.

Malgré cet anonymat, il se peut qu'en tant que journaliste / présentatrice/-eur d'émissions de télévision et/ou de radio votre voix soit connue du grand public. Veuillez donc indiquer si vous consentez à ce que les bandes sonores des divers enregistrements soient tout de même publiées sur le site internet du projet *PFC* :

		<i>Oui</i>	<i>Non</i>
1.	Entretien guidé		
2.	Texte lu		
3.	Liste de mots		

Vous pourrez par ailleurs avoir accès à toute publication éventuelle si vous en faites la demande.

Votre consentement ne décharge pas l'enquêteur de sa responsabilité. Vous conservez tous vos droits garantis par la loi.

Si vous acceptez de faire partie de l'échantillon d'études dans les conditions énoncées ci-dessus, veuillez signer ce document.

SIGNATURE

Index

- accentuation 123
accommodation 17, 109
action sur la langue 20
action sur les langues 20
aménagement linguistique 7, 12, 15,
19–20, 47
amérindianismes 449
amplitude 118, 126–127
analyse de variance 146, 335–336, 341, 350,
357–358, 365–366, 370–371, 375–376,
384, 394, 399, 406, 409, 414, 418,
423–424, 429
analyses acoustiques 83, 88, 115, 122, 126,
147, 283–284, 304, 331–334
anglicismes 37, 224, 449
archaïsmes 187, 449
asymétrie unidirectionnelle 48, 50, 164–165,
167–168, 170, 257, 440
attitudes 2–5, 7–8, 12–15, 17–18, 20–24,
27–33, 35–41, 46–48, 50, 59, 63, 77,
81–89, 92, 94, 96, 99, 100, 133, 140,
147, 163–165, 168–170, 172, 179, 201,
229, 242, 248, 256–257, 261, 303–304,
332, 392, 398, 410, 423, 435–436, 439,
440, 442–443, 451
audio-monitoring 70, 72, 267, 270–271, 276,
278, 280, 288, 289, 307, 321, 414
auto-représentations 68, 89, 91, 114, 153,
184, 221, 364
auto-stigmatisation 189

bicentrique 445–447, 455
bicentrisme 445–446, 450
bon usage 9–13, 16, 18, 20, 51, 69

centres intégraux 43
chi carré de Pearson 129–130, 133, 281, 297,
302, 320–324, 327, 329, 330
codages auditifs 119, 120, 123, 264, 325, 329
codification 10, 20, 39, 43, 50, 63, 83, 84
communauté linguistique 12–15, 17, 20–21,
23–24, 31, 33, 41, 48, 50, 52–53, 101,
109, 191, 225–228, 332, 364, 447
comparabilité 117, 135, 452, 454

conceptionnel 114
conscience linguistique 2, 15, 33, 40, 57, 59,
60, 85, 439
consonne non allongée 317, 318, 320,
332, 333, 413, 434, 436, 444
Continental French 39
correctness 30, 99, 133, 142, 151, 156, 168,
175, 177, 179, 192, 212–214, 216–217,
219, 250, 252, 254–255, 257, 259

dépréciation 24, 30, 33, 35, 37, 60, 89, 184,
188, 190, 213, 225, 227, 228
dépréciation régiolectale 188, 225, 228
désirabilité sociale 39, 92, 151, 167, 177, 214,
218, 252
dévoisement 81, 121, 125, 129, 139, 305, 320,
322, 332–333, 393, 414, 435
dialectalismes 187, 449
diérèse 74, 76, 120, 124, 128, 129, 138,
296–299, 304, 365, 378–382, 385, 387,
391–392, 438, 443
diglossie 23, 24, 28
digramme 309, 312, 375
diphthongaison 73–75, 82, 116, 120, 124, 130,
138–139, 285, 290–291, 293, 294, 304,
313, 315, 332, 370, 390, 392, 404–405,
407, 435
distance communicative 114, 260
distance linguistique 233, 391, 443
durée vocalique 127, 130, 265, 268–269,
271–273, 275, 277–279, 286, 291, 293,
295–296, 305–306, 309–311, 313, 317

écart-type 135, 266–267, 269–272, 274–275,
277, 280, 285–290, 292, 294, 296,
305–310, 312–313, 315, 318–319,
335–336, 341–342, 350–351, 356–357,
365–366, 370–371, 375, 379, 384, 393,
394, 399–400, 405, 408, 409, 414, 418,
423–424, 429
échantillonnage 5, 87, 89, 101–102, 107, 144,
362, 390, 439, 440
échantillonnage par quotas 5, 89, 101, 107,
144, 362, 390, 439, 440

- écrit oralisé 114
 effet Buben 114
 élaboration 7, 8, 20, 89
 émique 18
 endo-normativité 49
 entretiens guidés 32, 109, 115, 117, 211, 229
 États-nations 27, 28, 42, 43
 étique 17
 exo-normativité 49, 52
- F₁ 127–128, 135, 264–269, 271–275,
 277–280, 285–289, 291–296, 305–306,
 308–312, 314–319, 332, 335
 F₂ 126–129, 135, 264–269, 271–275,
 277–280, 285–289, 291–296,
 305, 306, 307, 308, 309–312, 314–319,
 332, 335
- fiabilité 29, 86, 119, 283, 336, 401–403
 formant 127, 266, 269, 271, 273, 277, 279,
 280, 287–289, 295, 305, 307, 309, 311,
 315, 318
- français 'panquébécois' 443
 français de référence 2–3, 20–21, 31, 34,
 37, 51–52, 55, 62, 65–67, 72–73, 76, 82,
 84, 162, 187, 297, 303, 329, 375, 391,
 436, 443
- français langue étrangère 6, 55, 66, 98, 133,
 173, 209–210, 245–247, 334, 338, 340,
 346, 347–348, 354, 355, 359, 360–361,
 368, 369, 373–374, 377, 378, 381–383,
 388–389, 397–398, 403–404, 407,
 412–413, 416–417, 421–422, 426–427,
 432–433, 438, 446, 453
- français parisien 1, 3, 31, 34, 36–40, 56,
 65, 67, 72–73, 84, 154, 184, 192, 194,
 254–255, 260, 274, 276, 280, 349, 386,
 396, 398, 414, 443, 444
- français standard 20, 21, 32, 39, 52, 53, 56,
 57, 62, 63, 66, 161
- francophonie 1, 3, 27, 38, 39, 41, 49, 51, 69,
 90–92, 114, 147, 149, 158, 172, 177, 184,
 198, 256–257, 445, 447
- fréquence fondamentale 126–127, 129
- géographique 8, 9, 32, 35, 38, 42, 44, 55–57,
 59, 60–62, 68, 86, 95, 97, 102–103, 152,
 159, 162–163, 165, 172–173, 183, 195,
 198, 210, 232–233, 236, 239, 258–263,
 389, 443, 448
- germanismes 34, 449
- hétéro-représentations 68, 89, 114, 222
 hiatus 296–299, 378–379, 383
 hypercorrection 189
- identité linguistique 38, 446
 implantation 20
 innovations 449
 insécurité formelle 24, 25
 insécurité linguistique 7, 22–30, 32–35, 38,
 48, 60, 84, 89, 92, 95, 98, 163, 165–167,
 182, 188–192, 198–202, 204–207, 213,
 225–230, 237, 238–245, 248–250, 259,
 261, 398, 399, 402, 410, 413–414, 443
- insécurité statutaire 24, 25
 interaction parasociale 17
 inventaire vocalique 66
- journalistes-présentateurs 109, 110–115, 117,
 209, 246, 262
- koinè* 60, 75, 76
- language corpus planning* 20
language status planning 20
 lectures de spectrogramme 129
 lien logit 108, 146
 linguistique perceptive des variétés 14, 85
 linguistique populaire 85
 locuteurs-modèles 2, 4–6, 12, 16–18,
 48–49, 52, 58, 61, 63–65, 78, 82–84,
 88, 109, 114, 117–118, 120, 122, 125,
 127, 133, 136–139, 303, 332, 334–336,
 338, 340–344, 346–347, 349, 350, 352,
 355–356, 359, 361–362, 370, 375, 377,
 385–390, 392–393, 399, 404, 408,
 413–414, 417, 418, 422–423, 428–429,
 433–434, 436–437, 439, 440, 442–444,
 448, 451–453
- loi de position 67, 69, 71–72, 118–119, 122,
 276, 283, 349
- manipulation 454
 marché linguistique 15, 23

- médial 114
 médias audiovisuels 16, 18, 107, 109, 159,
 160–162, 174, 247, 258–260, 262, 283,
 440, 442–443, 446
 mesures acoustiques 5, 264, 284, 304, 452
 modèle autoritaire 18
 modèle démocratique 18
 modèle linéaire généralisé 108, 146
 monocentrique 1, 40, 445, 455
 monocentrisme 1
- nations culturelles 27–28, 42
 neutralisation 53, 70–72, 75–76, 123, 138,
 267, 269, 271, 276, 280, 282–283, 286,
 288, 289, 290–291, 295, 300–301,
 308, 324, 341, 350, 354, 356, 358–359,
 362, 364–365, 370, 375, 385–386, 389,
 441–442
 normalisation 127, 265
 norme ‘parisienne’ 328, 330, 331, 435
 norme américaine 447
 norme autoritaire 16, 18
 norme de compromis 235, 262, 315
 norme de prononciation 2–7, 14, 22, 52,
 54–55, 57–61, 63, 65–66, 69, 73–83,
 88–89, 91, 93, 109, 114–115, 147, 159,
 163, 179, 181–182, 195, 198, 209, 211,
 229, 233, 236, 245–246, 254, 257,
 258–259, 261, 263, 268, 270, 280,
 282–285, 288–289, 291, 294–295, 297,
 300, 302–305, 307–309, 312–316, 320,
 322–323, 325, 327, 329, 331–333, 335,
 336, 349, 362–364, 370, 375, 377–378,
 383, 389, 391–392, 399, 404, 408,
 413–414, 417, 422, 428, 433–436, 439,
 440–441, 444, 448, 451
 norme de référence 13, 21, 26, 39, 80, 93,
 98, 141, 173, 233, 260, 303, 364, 391,
 439, 442–443, 455
 norme démocratique 16, 88
 norme endogène 76, 182, 184, 200, 205,
 207, 211, 213, 219, 220, 243, 259, 260,
 261, 262, 304, 390–391, 442–443, 451
 norme européenne 447
 norme grammaticale 54
 norme internationale 37, 62, 82, 194
 norme lexicale 263
 norme locale 396
 norme nationale 61–63, 244
 norme parisienne 38, 67, 217, 364, 396, 435,
 445, 447
 norme québécoise 76, 80, 82, 262, 445, 447
 norme suisse romande 73, 74, 76, 262,
 390, 445
 norme traditionnelle 93, 233, 256, 271,
 303, 396
 normes descriptives 12–15, 18, 84, 140, 438
 normes évaluatives 13, 14
 normes exogènes 43
 normes fantasmées 13, 14
 normes nationales 1, 47, 82, 84, 447
 normes objectives 13
 normes prescriptives 12–15, 18, 84
- objectivité 86
 opposition quantitative 121, 138–139, 285,
 287, 288, 290, 305, 313, 405
 oppositions quantitatives 73–74, 127, 187,
 284–285, 288
 ouverture 81, 177, 316, 318–319, 392, 408
- paires minimales 69, 70, 72, 115, 122–124,
 128, 137, 270, 276, 283, 341
 Paris-creuset 56, 67, 73, 150, 155, 160–162,
 172, 174, 178, 181, 217, 257, 258,
 440, 442
 Parisiens d’adoption 55–56, 59, 67,
 150, 155, 159–163, 174, 257, 258,
 440, 442
 Parisiens de souche 56, 67, 150
 Paris-terroir 56, 67, 73, 150
 parole 14, 28, 48, 55, 57, 79, 80, 85, 94, 109,
 110, 114, 117, 162, 258, 267, 316, 346,
 437, 451–453, 454
personal (in)security 25
pleasantness 30, 39, 99, 175, 179, 181,
 192, 213–214, 218, 250, 252,
 254–255, 257
 pluriaréal 63, 82
 pluriaréalité 1, 44, 46–47, 53
 pluricentrique 1, 40, 42–43, 48–49, 63, 69,
 82, 163, 445, 447, 448
 pluricentrisme 1, 4, 7–8, 42–48, 52–53, 63,
 82, 443, 454

- prestige latent 1, 7, 22, 26–27, 31, 33, 37, 40–41, 50, 89, 181, 191–192, 199–200, 219, 228–230, 237–238, 255, 258, 260–261, 398, 402, 408, 416–417, 440
- prestige manifeste 1, 22, 26, 31, 37, 40–41, 50, 52, 94, 148, 150–151, 158, 172, 175, 178, 179, 181, 191–192, 199–200, 213, 214, 216–217, 219, 228–229, 237, 238, 250, 253–255, 257, 259, 260–262, 304, 392, 408, 414, 416, 417, 423, 425, 428, 432–435, 440, 442, 443–445, 451
- productions 3–6, 12, 14, 18, 22, 44, 45–47, 59, 75, 82, 85, 88, 108–109, 114, 117, 119, 139, 140, 147, 263, 270–271, 274, 288, 304, 313, 325, 331–332, 334, 336, 340–341, 347, 349, 355–356, 358, 361–363, 365–366, 370, 375–378, 382–386, 388, 390–393, 398–399, 404, 408, 413–414, 417–418, 422–423, 428–429, 433–438, 440–444, 446, 448
- prononciation de référence 61, 65, 72, 131–133, 135–136, 249, 325, 364, 440, 441
- question ‘brise-glace’ 90, 148
- questionnaire 5, 40, 63, 86–90, 92–97, 99–100, 107, 110, 144–145, 147, 156, 163, 173, 175, 182, 184, 188, 192, 198, 211, 213–214, 217, 218–219, 220, 222, 226, 227, 230, 235, 237, 238, 246, 248, 250, 256, 258, 259, 260–261, 263, 303, 398, 439, 440, 442, 443
- regional (in)security* 25
- registre 68, 70, 78–79
- régression logistique binomiale 108, 189, 222, 226, 373
- régression logistique multinomiale 108, 146, 148, 152, 163, 171, 182, 220
- régression logistique ordinale 108, 169, 203, 205, 208, 242–243, 245
- relâchement 77, 81, 116, 121, 125, 139, 305, 316, 317, 320, 333, 392, 408, 413, 416, 417, 438
- réponse binomiale 108, 146
- représentations 2–5, 12–15, 17–18, 20, 30, 34, 36, 40, 46, 47, 59, 63, 64, 67–69, 73, 82–89, 91–93, 99, 103, 114, 140, 147–148, 150–151, 153, 156, 158–160, 164–165, 169, 172, 182–184, 186–187, 191, 193, 195–196, 198, 209–210, 213, 217, 220–222, 224–225, 230–234, 241, 243, 245, 247–248, 250, 255, 256, 257, 259, 261–262, 268, 270–271, 283, 288, 300, 303–304, 321, 332, 341, 346, 349, 355, 362–364, 383, 392, 394, 398, 410, 413, 436, 437, 438, 439, 440–443, 445, 451, 453
- représentativité 87, 88, 101
- saillance 186–188, 224, 338–339, 341–343, 349, 355, 358–359, 361–363, 366, 381–383, 385, 388, 394, 412, 417, 437
- schibboleths* 2, 91, 224
- segmentation 5, 126, 128, 129
- sélection 5, 20, 79, 87, 89, 101, 107, 109, 110, 133–134, 144
- semi-centres 43
- sentiment de supériorité linguistique 167, 169, 203, 257, 440
- signification statistique 107, 127, 130, 266, 287, 305, 330, 385, 407, 429
- situationnel 68, 163, 258, 259, 262, 443
- situations de communication 14, 66, 79, 89, 114, 140, 162, 197, 235, 288, 298, 323
- social 9, 12–14, 17, 21–22, 26, 29, 30, 58–59, 61–62, 68–69, 79, 86, 153, 161–163, 258–259, 262, 443
- sociophonétique 4, 83, 454
- spelling pronunciation 114
- standards nationaux 46–47, 52, 53
- standards régionaux 46–47, 53
- stimuli 2, 5, 29, 30, 36, 39, 58, 62, 133–143, 146, 335, 336, 338, 341–344, 346, 350, 356, 361–363, 372, 378, 381–383, 385, 387, 394, 402, 405–406, 409–410, 412, 414, 417–418, 421, 424, 433, 436–438, 452, 453, 454
- syllabe finale fermée 69, 74, 116, 118, 119, 120, 122, 124–125, 138, 276, 284–285, 290, 304, 309, 311–312, 317–318, 320, 333, 349, 365, 370, 390, 392, 399, 404, 442
- syllabe finale ouverte 69, 71, 73–76, 116, 118–119, 120, 122, 124–125, 138, 276,

- 284, 285, 290–291, 293–295, 304, 309, 311–312, 316, 318, 333, 349, 365, 370, 375, 390, 392, 399, 404, 442
- synérèse 74, 76, 120, 124, 128–129, 138, 296–299, 304, 365, 378–382, 385, 387, 391, 438, 443
- syntagmes 5, 117, 118–120, 122, 126, 134–140, 268, 277, 288, 319, 340, 346, 349, 355, 362, 381, 397, 402, 436, 437, 453
- technique du locuteur masqué 22, 29
- test de perception 133–135, 137–141, 144, 145, 365, 392, 399, 405, 428, 429, 433, 437, 453
- test de Wilcoxon-Mann-Whitney 127, 266–267, 269, 270–275, 277, 279, 280, 285, 287, 288–290, 292, 294–296, 305–310, 312–315, 318, 319
- timbre 70, 72, 74, 78–80, 82, 116, 120, 123–124, 126, 130, 135–136, 138, 224, 266–267, 284–285, 287, 288–289, 304–305, 307, 308–309, 365, 392–393, 444, 454
- traits consonantiques 115
- traits segmentaux 346, 448, 453
- traits suprasegmentaux 65
- traits vocaliques 3, 6, 121, 264, 284, 331, 334, 365, 392, 439, 440, 443
- valeur identitaire 45–46, 443, 445
- valeurs formantiques 128, 265, 274, 279, 305, 307
- validité 86, 143, 333, 452, 453, 454
- valorisation 33, 37, 55, 60, 89, 184, 190–192, 213, 227–228
- variable dépendante 107, 108, 145, 169, 202, 208, 242
- variables indépendantes 108
- variation inter-individuelle 276, 303, 341
- variation intra-individuelle 128, 322
- variétés dominantes 47, 48, 95
- variétés non dominantes 95, 165, 256
- variétés régionales 37, 41, 46, 50, 52, 53, 447
- vernaculaire 34, 309, 315, 316, 332, 393

